



PROSOPOGRAPHIE DES MUSICIENS DES SAINTES-CHAPELLES DE PARIS (1248-ca1640) ET DE BOURGES (1405-ca1640)

Jacques Szpirglas

► **To cite this version:**

Jacques Szpirglas. PROSOPOGRAPHIE DES MUSICIENS DES SAINTES-CHAPELLES DE PARIS (1248-ca1640) ET DE BOURGES (1405-ca1640). Musique, musicologie et arts de la scène. Université François Rabelais TOURS, 2015. Français. <tel-01233053>

HAL Id: tel-01233053

<https://hal.archives-ouvertes.fr/tel-01233053>

Submitted on 24 Nov 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

UNIVERSITÉ FRANÇOIS – RABELAIS DE TOURS

ÉCOLE DOCTORALE « Sciences de l'Homme et de la Société »
Centre d'Etudes Supérieures de la Renaissance

THÈSE présentée par :
Jacques SZPIRGLAS

soutenue le : 31 octobre 2015

pour obtenir le grade de : **Docteur de l'université François – Rabelais de Tours**
Discipline/ Spécialité : Musicologie

**PROSOPOGRAPHIE DES MUSICIENS DES
SAINTES-CHAPELLES DE PARIS (1248-
ca1640) ET DE BOURGES (1405-ca1640)**

THÈSE dirigée par :

Monsieur Philippe VENDRIX

Directeur de Recherche CNRS - UMR 7323

RAPPORTEURS :

Monsieur Peter BENNETT

Madame Marie-Alexis COLIN

Associate professor, Case Reserve Western University
Professeur, Université Libre de Bruxelles

JURY :

Monsieur Peter BENNETT

Madame Marie-Alexis COLIN

Monsieur Benoist PIERRE

Monsieur Eugeen SCHREURS

Monsieur Philippe VENDRIX

Associate professor, Case Reserve Western University
Professeur, Université Libre de Bruxelles
Professeur, Université François Rabelais de Tours
Gastprofessor, Universiteit Antwerpen
Directeur de Recherche CNRS - UMR 7323

Remerciements

Mes remerciements vont d'abord à mon ami Alain Chaptal, qui m'a poussé à entreprendre ce travail de musicologie.

Mes remerciements vont ensuite à Philippe Vendrix du CESR, qui a pensé, que je pouvais apporter quelque chose à la communauté des musicologues et particulièrement au CESR et que ça valait un peu (beaucoup) de travail d'encadrement.

Mon troisième remerciement et ma chaleureuse reconnaissance va à David Fiala, qui a travaillé à mes côtés pendant cinq ans et qui m'a aidé de toutes ses forces dans ce travail, me permettant de participer à son ANR sur les Saintes-Chapelles.

Je remercie encore de tout mon cœur, Frédérique Pilleboue, qui a confié au CESR ses notes manuscrites préparatoires à sa thèse de l'Ecole des Chartes, sans lesquelles cette thèse n'aurait pas été possible.

Ma reconnaissance va aussi à l'ensemble du personnel du CESR, qui a su créer une excellente ambiance de travail et avec qui j'ai conscience de servir.

Enfin, Aviva me remercie et vous remercie tous d'avoir occupé mon début de retraite par un véritable travail.

Résumé

Cette thèse est la première étude prosopographique, portant sur une population de musiciens. Elle s'appuie sur un dictionnaire biographique de près de mille trois cents notices de musiciens ayant servi dans les Saintes-Chapelles de Paris et Bourges, depuis leur fondation, 1248 pour Paris et 1405 pour Bourges, jusqu'au milieu du XVII^e siècle. Les Saintes-Chapelles de Paris et de Bourges, la seconde fondée sur le modèle de la première, sont des institutions dédiées au culte des reliques rassemblées par Louis IX et ses successeurs et dédiées à la musique. De taille modeste, elles sont formées chacune environ de quarante personnes et trente musiciens. Les biographies sont exploitées selon le statut des personnels, leurs dates d'exercice, leurs compétences musicales et leurs relations avec les chapelles princières. Concernant les deux derniers points, trente compositeurs ont servi à la Sainte-Chapelle de Bourges et quarante-quatre à Paris, soit respectivement 5% et 7% de l'ensemble des chantres de chaque institution. En outre, vu des chantres candidats au recrutement en Saintes-Chapelles, 12% des chantres de la Sainte-Chapelle de Bourges et 23% des chantres de la Sainte-Chapelle de Paris sont documentés en chapelles princières, majoritairement à la Chapelle Royale. Vu des princes et souverains, ces derniers ont souvent puisé abondamment dans les Saintes-Chapelles, pour garnir leur propre chapelle. En effet, certains états de chapelles princières montrent à différentes époques, des proportions de plus de 30% de chantres documentés en Saintes-Chapelles. On prouve ainsi l'excellence des musiciens des deux Saintes-Chapelles et particulièrement de la Sainte-Chapelle de Paris.

Mots-clefs : Sainte-Chapelle de Bourges, Sainte-Chapelle de Paris, prosopographie, Chapelle Royale de France.

Summary

This work's cornerstone is a biographic dictionary: thirteen hundred resumes of musicians attached to both Paris' and Bourges' Saintes-Chapelles, from their foundation (1248 for the former, and 1405 for the latter) to the middle of the XVIIth century. This is the first prosopographic study, related to a population of musicians. Paris and Bourges' Saintes-Chapelles, the second one founded upon the Parisian model, are institutions, dedicated to the cult of the relics gathered by Louis IX and his followers, and dedicated to music. Those institutions of modest size (about forty persons) nevertheless hosted a lot of musicians (about thirty). This research is done through four principal angles: the staff's status, their service dates, their personal musical skills and the relationships between Saintes-Chapelles and private princely chapels. Concerning the last two points, thirty composers have served in the Sainte-Chapelle of Bourges and forty-four in Paris, respectively 5% and 7% of the total amount of singers hosted by them at one time or another. Furthermore from the singers point of view, 12% of the singers of the Sainte-Chapelle of Bourges and 23% of the singers of Paris are documented in a princely chapel, mainly the Royal Chapel. From the point of view of princes and sovereigns, the formers have recruited a lot from the Saintes-Chapelles for their own chapels. Some chapel accounts may mention large proportions of singers, more than 30%, documented in the Saintes-Chapelles of Bourges and Paris, at different times. We have thus proved the skills of the musicians of both Saintes-Chapelles, mainly the Sainte-Chapelle of Paris.

Keywords: Sainte-Chapelle de Bourges, Sainte-Chapelle de Paris, prosopography, French Royal Chapel.

Introduction	17
A. Les Saintes-Chapelles	17
A.1. Définitions des Saintes-Chapelles.....	18
A.2. Les Saintes-Chapelles et la musique.....	20
B. Les Saintes-Chapelles de Paris et Bourges.....	23
B.1. La Sainte-Chapelle de Paris	23
B.2. La Sainte-Chapelle de Bourges.....	25
C. La population des musiciens des Saintes-Chapelles.....	27
D. L'approche prosopographique	29
E. Description des sources	32
F. Présentation des parties	37
1. Le Clergé et autres personnels des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris	45
1.1. Les personnels des deux Saintes-Chapelles de Bourges et Paris	46
1.1.1. Statistiques générales des personnels de Bourges et Paris	46
1.1.2. Les effectifs statutaires et réels des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris.....	48
1.1.2.1. Les effectifs statutaires des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris	48
1.1.2.2. Les effectifs approchés des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris.....	50
1.1.3. Conclusion du chapitre 1.1.....	53
1.2. Les Trésoriers des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris.....	54
1.2.1. Statistiques générales.....	54
1.2.2. Listes des Trésoriers des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris.....	56
1.3. Les Grands Chantres des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris.....	57
1.3.1. La fonction de Grand Chantre	57
1.3.1.1. Les textes normatifs	57
1.3.1.2. Exemples	59
1.3.2. Le processus de désignation et le statut des Grands Chantres.....	61
1.3.2.1. Le processus de désignation des Grands Chantres.....	62
1.3.2.2. Le statut des Grands Chantres	63
1.3.2.3. Les relations de pouvoir entre les Trésorier, Grand Chantre et maître de musique	64
1.3.3. Statistiques générales.....	66
1.3.4. Une histoire des Grands Chantres de la Saint-Chapelle de Bourges	67
1.3.5. Une histoire des Grands Chantres de la Sainte-Chapelle de Paris.....	74
1.3.6. Conclusion du chapitre 1.3.....	81
1.4. L'office des Chanoines des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris.....	82
1.4.1. Les Chanoines des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris	83
1.4.2. Les chanoines musiciens des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris.....	87
1.4.3. Conclusion du chapitre 1.4.....	96
1.5. Conclusion de la première partie	97
2. La maîtrise	101
2.1. Terminologie et textes fondateurs.....	102
2.1.1. Terminologie	102
2.1.2. Origines et textes fondateurs des maîtrises de Bourges et Paris	104
2.1.3. Double tutelle et affaire Dreux Prieur	109
2.1.4. Conclusion du chapitre 2.1.....	111
2.2. Les maîtres de musique des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris.....	112
2.2.1. Fonctions des maîtres de musique des enfants à Bourges et Paris	112
2.2.1.1. Existence et statut du maître de musique.....	113
2.2.1.2. Les contrats des maîtres de musique et leurs fonctions de gestion.....	113
2.2.1.2. Les fonctions musicales du maître de musique.....	115
2.2.2. Chronologie des maîtres de musique à Bourges et Paris	116
2.2.3. Les maîtres de musique : statistiques, statuts, origines, compétences.....	119
2.2.3.1. Statistiques générales.....	120
2.2.3.2. Les maîtres de musique en titre ou intérimaires.....	121
2.2.3.3. Les statuts des maîtres de musique des deux Saintes-Chapelles	122

2.2.3.4. Le recrutement interne ou externe des maîtres de musique	125
2.2.3.5. Les durées d'emploi des maîtres de musique des enfants	125
2.2.4. Le recrutement des maîtres de musique des deux Saintes-Chapelles.....	126
2.2.4.1. Le processus de recrutement externe des maîtres de musique.....	127
2.2.4.2. Maître des enfants, un métier ?	129
2.2.4.3. Maître de grammaire : un itinéraire vers la charge de maître de musique.....	130
2.2.5. De la vie quotidienne des maîtres de musique des deux Saintes-Chapelles.....	130
2.2.5.1. Des difficultés de la vie quotidienne des maîtres de musique à Bourges	130
2.2.5.2. Les renvois disciplinaires des maîtres de musique	132
2.2.6. Les maîtres des enfants, compositeurs et chantres des chapelles princières.....	133
2.2.7. Une histoire des maîtres de musique de la Sainte-Chapelle de Bourges	134
2.2.7.1. Les maîtres de musique de Bourges au XV ^e siècle	138
2.2.7.2. Les maîtres de musique de Bourges au XVI ^e siècle	142
2.2.7.3. Les maîtres de musique de Bourges au XVII ^e siècle.....	146
2.2.8. Une histoire des maîtres de musique de la Sainte-Chapelle de Paris.....	147
2.2.8.1. Les maîtres de musique de Paris aux XIII ^e , XIV ^e et XV ^e siècles	150
2.2.8.2. Les maîtres de musique de Paris au XVI ^e siècle.....	151
2.2.8.3. Les maîtres de musique de Paris au début du XVII ^e siècle.....	154
2.2.9. Conclusion du chapitre 2.2.....	155
2.3. Les maîtres de grammaire des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris.....	156
2.3.1. Statut et fonction des maîtres de grammaire à Bourges et Paris	157
2.3.2. Chronologie des maîtres de grammaire des enfants à Bourges et Paris	158
2.3.4. Les maîtres de grammaire à la Sainte-Chapelle de Bourges.....	164
2.3.5. Les maîtres de grammaire de la Sainte-Chapelle de Paris.....	166
2.3.6. Conclusion du chapitre 2.3.....	171
2.4. Les enfants de chœur des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris.....	171
2.4.1. Statistiques générales.....	172
2.4.2. Les effectifs d'enfants de chœur.....	174
2.4.3. La réception des enfants de chœur.....	177
2.4.3.1. Les premières mentions	178
2.4.3.2. Les procédures	178
2.4.4. Les sorties des enfants de chœur de la maîtrise	179
2.4.4.1. Sorties pour études.....	180
2.4.4.2. Sorties par intégration directe en Sainte-Chapelle.....	183
2.4.4.3. Sorties pour maladies ou décès.....	184
2.4.4.4. Renvois pour raisons diverses.....	185
2.4.4.5. Durée d'études en maîtrise	185
2.4.5. La maîtrise, un investissement pour l'avenir ?	186
2.4.6. Quelques exemples de carrières des enfants de chœur en Sainte-Chapelle.....	187
2.4.6.1. La Sainte-Chapelle de Bourges	187
2.4.6.2. La Sainte-Chapelle de Paris.....	189
2.4.6.3. Enfants de chœur qui ont servi dans les deux Saintes-Chapelles.....	190
2.4.7. Conclusion du chapitre 2.4.....	190
2.5. Conclusion de la deuxième partie.....	192
3. Les chantres du chœur.....	197
3.1. Les gagistes des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris	199
3.1.1. Définitions des gagistes des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris	202
3.1.2. Les premiers cas et l'évolution de la terminologie	204
3.1.2.1. A la Sainte-Chapelle de Bourges.....	204
3.1.2.2. A la Sainte-Chapelle de Paris	206
3.1.3. Les maîtres des enfants, les organistes et les marelleurs gagistes.....	208
3.1.3.1. Les maîtres de musique, les organistes et autres chantres gagistes	208
3.1.3.2. Les maîtres de grammaire gagistes	209
3.1.3.3. Les marelleurs.....	209
3.1.4. Les chantres gagistes compositeurs, documentés en chapelles princières et ayant servi dans les deux Saintes-Chapelles	211

3.1.5. Les carrières des gagistes	213
3.1.5.1. Les gagistes qui finiront leur carrière comme gagistes	213
3.1.5.2. Les gagistes qui finiront leur carrière comme vicaires ou clercs	216
3.1.5.3. Les gagistes qui finiront leur carrière chapelains, chapelains perpétuels, chanoines	217
3.1.6. Les durées d'emploi de gagiste.....	218
3.1.7. Conclusion du chapitre 3.1.....	219
3.2. Les vicaires ou clercs des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris.....	220
3.2.1. Statistiques générales.....	221
3.2.2. Processus de réception des vicaires et clercs	223
3.2.2.1 Le processus de réception des vicaires et clercs	223
3.2.2.2. Les maîtres des enfants de chœur et organistes vicaires et clercs	224
3.2.2.3. Les vicaires et clercs marelliers	225
3.2.3. Les vicaires ou clercs, qui ne seront pas promus	227
3.2.3.1. Les décès ou maladies	227
3.2.3.2. Les démissions.....	227
3.2.3.3. Les renvois.....	228
3.2.3.4. Les vicaires ou clercs non promus, compositeurs, documentés en chapelle princière et communs aux deux Saintes-Chapelles	230
3.2.4. Les vicaires et clercs, qui seront promus dans leur Sainte-Chapelle	232
3.2.4.1. Les vicaires et clercs, qui finiront leur carrière comme chapelains	232
3.2.4.2. Les vicaires et clercs qui finiront leur carrière comme chapelains perpétuels ou chanoines	234
3.2.5. Quelques derniers résultats globaux sur les vicaires et clercs	235
3.2.6. Les durées d'emploi des vicaires et clercs.....	237
3.2.7. Conclusion du chapitre 3.2.....	239
3.3. Les chapelains des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris.....	240
3.3.1. Statistiques générales.....	241
3.3.2. Réception et exemples de fonctions de chapelain.....	243
3.3.2.1. Réceptions comme chapelains.....	243
3.3.2.2. Quelques exemples de fonctions comme chapelains	244
3.3.3. Les différentes sorties du statut de chapelain	245
3.3.3.4. Les promotions.....	247
3.3.4. Exemples de carrières des chapelains à Bourges et Paris	248
3.3.4.1. Les chapelains compositeurs.....	248
3.3.4.2. Les chapelains documentés en chapelles princières.....	248
3.3.4.3. Les chapelains communs aux deux Saintes-Chapelles	249
3.3.5. Les durées moyennes d'emploi de chapelain	249
3.3.6. Conclusion du chapitre 3.3.....	251
3.4. Les chapelains perpétuels de la Sainte-Chapelle de Paris.....	252
3.4.1. Statistiques générales.....	253
3.4.2. Les chapelains perpétuels à Bourges ?.....	254
3.4.3. Les chapelains perpétuels de la Sainte-Chapelle de Paris	255
3.4.4. Les sorties du statut de chapelain perpétuel.....	256
3.4.5. Durées d'emplois des chapelains perpétuels	257
3.4.7. Conclusion du chapitre 3.4.....	258
3.5. Les tessitures des chantres des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris	259
3.5.1. Statistiques générales sur les tessitures.....	259
3.5.2. Statistiques pour chaque tessiture	262
3.5.3. Premières mentions de tessiture.....	265
3.5.3. Conclusion du chapitre 3.5.....	266
3.6. Les chantres, qui ont servi dans les deux Saintes-Chapelles.....	267
3.6.1. Quelques résultats.....	267
3.6.2. Le réseau des Saintes-Chapelles ?	269
3.6.3. Liste des chantres ayant servi dans les deux Saintes-Chapelles	270
3.6.4. Conclusion du chapitre 3.6.....	273
3.7. Conclusion de la troisième partie	273

4. Organistes, Compositeurs et Chantres documentés en chapelles princières des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris	281
4.1. Les organistes des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris	281
4.1.1. Statistiques générales.....	282
4.1.2. Les organistes de la Sainte-Chapelle de Bourges.....	283
4.1.3. Les organistes de la Sainte-Chapelle de Paris	288
4.1.4. Les orgues, les facteurs d'orgues des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris	290
4.2. Les compositeurs des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris.....	293
4.2.1. Statistiques générales.....	293
4.2.2. Les compositeurs de la Sainte-Chapelle de Bourges.....	297
4.2.3. Les compositeurs de la Sainte-Chapelle de Paris	304
4.2.4. Conclusion du chapitre 4.2.....	314
4.3. Musiciens des Saintes-Chapelles et des chapelles princières	314
4.3.1. Musiciens des Saintes-Chapelles documentés en chapelles princières.....	315
4.3.1.1. Statistiques générales.....	315
4.3.1.2. Quelques exemples de musiciens documentés en chapelles princières.....	319
4.3.1.3. Chantres des Saintes-Chapelles : accélération de carrière et/ou promotion.....	321
4.3.1.4. Chantres des Saintes-Chapelles documentés à la Chapelle Royale.....	323
4.3.1.5. Chantres des Saintes-Chapelles documentés dans la chapelle de Bourgogne, la chapelle pontificale et la chapelle de Berry.....	334
4.3.1.6. Chantres des Saintes-Chapelles documentés dans d'autres chapelles princières	339
4.3.2. Chantres des chapelles princières documentés en Saintes-Chapelles	342
4.3.2.1. Quelques exemples	342
4.3.2.2. Chantres des chapelles princières documentés à Bourges et Paris.....	347
4.3.3. Conclusion du chapitre 4.3.....	360
4.4. Conclusion de la quatrième partie	361
Conclusion.....	365
Sources Manuscrites Primaires	373
Bibliographie	379
Index bibliographique	411
Index des noms propres	417
Annexe : Dictionnaire biographique des personnels de la Sainte-Chapelle de Bourges et Paris	426

Liste des tableaux

Tableau N°1 : Les Saintes-Chapelles selon Claudine Billot.....	18
Tableau N°2 : Maîtrises des Saintes-Chapelles.....	22
Tableau N°3 : Personnels des deux Saintes-Chapelles de Bourges et Paris.....	47
Tableau N°4 : Effectifs statutaires de la Sainte-Chapelle de Bourges.....	50
Tableau N°5 : Effectifs statutaires de la Sainte-Chapelle de Bourges.....	52
Tableau N°6 : Effectifs statutaires de la Sainte-Chapelle de Paris.....	53
Tableau N°7 : Trésoriers des Saintes-Chapelle de Bourges et Paris.....	55
Tableau N°8 : Grands Chantres des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris.....	66
Tableau N°9 : Grands Chantres de la Sainte-Chapelle de Bourges.....	73
Tableau N°10 : Grands Chantres de la Sainte-Chapelle de Paris.....	79
Tableau N°11 : Chanoines des deux Saintes-Chapelles de Bourges et Paris.....	84
Tableau N°12 : Chanoines musiciens des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris.....	87
Tableau N°13 : Chanoines musiciens de la Sainte-Chapelle de Bourges.....	90
Tableau N°14 : Chanoines musiciens de la Sainte-Chapelle de Paris.....	92
Tableau N°15 : Entrées du statut de chanoine [musicien].....	97
Tableau N°16 : Maîtrise des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris.....	101
Tableau N°17 : Chronologie des maîtres de musique de la Sainte-Chapelle de Bourges.....	117
Tableau N°18 : Chronologie des maîtres de musique de la Sainte-Chapelle de Paris.....	118
Tableau N°19 : Maîtres de musique des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris.....	120
Tableau N°20 : Carrière des maîtres de musique de la Sainte-Chapelle de Bourges.....	135
Tableau N°21 : Carrière des maîtres de musique de la Sainte-Chapelle de Paris.....	147
Tableau N°22 : Chronologie des maîtres de grammaire de la Sainte-Chapelle de Bourges.....	158
Tableau N°23 : Chronologie des maîtres de grammaire de la Sainte-Chapelle de Paris.....	160
Tableau N°24 : Les maîtres de grammaire des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris.....	161
Tableau N°25 : Exemples de maîtres de grammaire à la Sainte-Chapelle de Bourges.....	166
Tableau N°26 : Carrière des maîtres de grammaire de la Sainte-Chapelle de Paris.....	169
Tableau N°27 : Enfants de chœur des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris.....	172
Tableau N°28 : Sorties des enfants de chœur.....	194
Tableau N°29 : Chantres du chœur.....	197
Tableau N°30 : Gagistes des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris.....	200
Tableau N°31 : Entrées/Sorties du statut de gagiste.....	219
Tableau N°32 : Clercs et vicaires des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris.....	221
Tableau N°33 : Entrées/Sorties du statut de vicaire ou clerc.....	239
Tableau N°34 : Chapelains des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris.....	241
Tableau N°35 : Entrées/Sorties du statut de chapelain.....	251
Tableau N°36 : Chapelains perpétuels des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris.....	253
Tableau N°37 : entrées/sorties du statut de chapelain perpétuel.....	258
Tableau N°38 : Chantres adultes de Bourges et Paris avec tessiture connue.....	260
Tableau N°39 : Chantres ayant servi dans les Saintes-Chapelles de Bourges et Paris.....	267
Tableau N°40 : Carrière des chantres dans les Saintes-Chapelles de Bourges et Paris.....	276
Tableau N°41 : Organistes des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris.....	282
Tableau N°42 : Chronologie et carrière des organistes de la Sainte-Chapelle de Bourges.....	283
Tableau N°43 : Chronologie et carrières des organistes de la Sainte-Chapelle de Paris.....	288
Tableau N°44 : Compositeurs ayant servi en Saintes-Chapelles de Bourges et Paris.....	294
Tableau N°45 : Chronologie et emplois des compositeurs de la Sainte-Chapelle de Bourges.....	297
Tableau N°46 : Chronologie et emplois des compositeurs de la Sainte-Chapelle de Paris.....	304
Tableau N°47 : Chantres de Bourges et Paris documentés en chapelles princières.....	316
Tableau N°48 : Chantres de Paris et Bourges documentés en chapelles princières : promotions.....	321
Tableau N°49 : Chantres des SC de Bourges et Paris documentés à la Chapelle Royale.....	324
Tableau N°50 : Chantres de la SC de Bourges documentés à la Chapelle Royale de France.....	325
Tableau N°51 : Chantres de la SC de Paris documentés à la Chapelle Royale de France.....	328
Tableau N°52 : Chantres de Paris et Bourges documentés en chapelle de Bourgogne.....	335
Tableau N°53 : Chantres de Paris et Bourges documentés en chapelle pontificale.....	336
Tableau N°54 : Chantres des SC de Paris, Bourges documentés à la chapelle ducale de Berry.....	338
Tableau N°55 : Chantres des SC de Paris, Bourges documentés à la chapelle d'Anjou.....	339
Tableau N°56 : Chantres des SC documentés à la chapelle de Savoie et de Lorraine.....	340
Tableau N°57 : Chantres des SC documentés dans les chapelles de Charles d'Orléans et de Bourbon.....	340

<i>Tableau N°58 : Chantres des SC documentés dans les chapelles de Ferrare et de Mantoue.....</i>	<i>341</i>
<i>Tableau N°59 : Chantres des SC documentés aux chapelles du duc de Laval et d'Alençon</i>	<i>341</i>
<i>Tableau N°60 : Chantres des SC documentés à la chapelle de Nicolas de Villeroy.....</i>	<i>342</i>
<i>Tableau N°61 : Obsèques de Charles d'Orléans, janvier 1465.....</i>	<i>343</i>
<i>Tableau N°62 : États de chapelle de Catherine de Médicis.....</i>	<i>346</i>
<i>Tableau N°63 : Récapitulatif des chantres des SC dans les états des chapelles princières.....</i>	<i>348</i>
<i>Tableau N°64 : Récapitulatif des compositeurs par état des chapelles princières.....</i>	<i>349</i>
<i>Tableau N°65 : Chapelle de Bourgogne en 1419, année de la mort de Jean sans Peur</i>	<i>349</i>
<i>Tableau N°66 : Obsèques de Charles VI le 21 octobre 1422.....</i>	<i>351</i>
<i>Tableau N°67 : Obsèques de Charles VII en 1461.....</i>	<i>352</i>
<i>Tableau N°68: Obsèques de Louis XII en janvier 1515</i>	<i>352</i>
<i>Tableau N°69 : Obsèques de François 1^{er} : Chapelle de Musique</i>	<i>354</i>
<i>Tableau N°70 : Obsèques de Henri II en 1559 : Chapelle Royale.....</i>	<i>356</i>
<i>Tableau N°71 : Obsèques probables de Charles IX en 1474.....</i>	<i>358</i>

Liste des graphiques

<i>Graphique N°1 : Répartition des personnels des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris</i>	47
<i>Graphique N°2 : % des personnels des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris</i>	48
<i>Graphique N°3 : Effectifs statutaires de la Sainte-Chapelle de Bourges</i>	52
<i>Graphique N°4 : Répartition des réceptions de chanoines</i>	86
<i>Graphique N°5 : Répartition des réceptions des chanoines en pourcentage</i>	86
<i>Graphique N°6 : Répartition des réceptions de chanoines musiciens par période</i>	88
<i>Graphique N°7 : Répartition des réceptions des chanoines musiciens en pourcentage</i>	88
<i>Graphique N°8 : Nombres de maîtres de musique par statut de Bourges et Paris</i>	123
<i>Graphique N°9 : Pourcentage de maîtres de musique par statut de Bourges et Paris</i>	123
<i>Graphique N°10 : Durées d'exercice des M° de musique des enfants</i>	126
<i>Graphique N°11 : Nombres M° de grammaire des SCB et SCP</i>	162
<i>Graphique N°12 : Pourcentage M° de grammaire des SCB et SCP</i>	162
<i>Graphique N°13 : Durées d'exercice des M° de grammaire des enfants</i>	163
<i>Graphique N°14 : Répartition des enfants de chœur des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris</i>	173
<i>Graphique N°15 : Répartition des gagistes et clercs à l'essai</i>	201
<i>Graphique N°16 : Répartition des gagistes et clercs à l'essai en pourcentage</i>	202
<i>Graphique N°17 : Répartition des vicaires ou clercs par première mention</i>	222
<i>Graphique N°18 : Durées moyennes d'emploi des vicaires ou clercs par période</i>	238
<i>Graphique N°19 : Fonction de répartition des durées d'emploi des vicaires ou clercs</i>	239
<i>Graphique N°20 : Répartition des chapelains par première mention</i>	242
<i>Graphique N°21 : Durées moyennes d'emplois des chapelains des SC Bourges et Paris</i>	250
<i>Graphique N°22 : Répartitions des durées d'emplois des chapelains des SCB et SCP</i>	251
<i>Graphique N°23 : Répartition des chapelains perpétuels de SCP</i>	254
<i>Graphique N°24 : Durées moyennes d'emplois des chapelains perpétuels de Paris</i>	257
<i>Graphique N°25 : Fonction de répartition des durées d'emplois des CPP de la SCP</i>	258
<i>Graphique N°26 : Nombres de chantres de Paris et Bourges avec tessiture connue</i>	261
<i>Graphique N°27 : % de chantres adultes de Bourges et Paris avec tessiture connue</i>	261
<i>Graphique N°28 : Nombre de chantres de Bourges et Paris avec tessiture connue donnée</i>	262
<i>Graphique N°29 : % de chantres de Bourges et Paris avec tessiture connue donnée</i>	263
<i>Graphique N°30 : Carrières des chantres des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris</i>	277
<i>Graphique N°31 : Nombres de compositeurs des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris</i>	296
<i>Graphique N°32 : % de compositeurs des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris</i>	296
<i>Graphique N°33 : Répartition des chantres documentés en chapelles princières</i>	317
<i>Graphique N°34 : % des chantres documentés en chapelles princières</i>	318
<i>Graphique N°35 : Carrières des chantres des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris</i>	369

Introduction

Introduction

Ce travail de thèse intitulé « Prosopographie des musiciens des Saintes-Chapelles de Paris (1248-ca1640) et de Bourges (1405-ca1640) » est consacré à la prosopographie, c'est-à-dire l'ensemble des biographies en masse, des musiciens des Saintes-Chapelles de Bourges et de Paris, de leur fondation jusqu'au milieu du XVII^e siècle, avec les objectifs suivants : comprendre et tracer une histoire sociale des musiciens de ces deux institutions religieuses, évaluer la pratique musicale de ces Saintes-Chapelles et l'importance de ces institutions dans l'histoire de la musique, sachant notamment que l'on a pu y identifier plus de soixante-dix compositeurs et deux-cent-vingt chantres documentés en chapelles princières et notamment à la Chapelle Royale. Le caractère hybride des Saintes-Chapelles, institutions à la fois religieuses et curiales, est démontré. Les échanges avec les chapelles princières, qui entretiennent les meilleurs musiciens de leur temps, sont une preuve de l'excellence des musiciens des Saintes-Chapelles et de l'excellence des musiques, qui y sont pratiquées.

Cette introduction est décomposée en six chapitres. Le premier tente de définir les Saintes-Chapelles, le deuxième fait un focus sur les Saintes-Chapelles de Paris et de Bourges, le troisième définit avec précision la population étudiée des musiciens des Saintes-Chapelles. Le quatrième chapitre présente l'approche prosopographique, qui par son exhaustivité permet un regard original sur le long terme de la vie sociale et artistique de deux communautés. Le cinquième décrit les sources utilisées tout au long de cette thèse. Le dernier chapitre introduit les quatre grandes parties de ce travail.

Cette thèse semble être la première sur la prosopographie de musiciens, même si de nombreuses études prosopographiques existent sur d'autres sujets, comme par exemple le Chapitre de Notre-Dame de Paris au XIV^e siècle de Robert Gane (Gane 1999) ou les confesseurs et aumôniers des rois de France du XIII^e au XV^e siècle de Xavier de La Selle (La Selle 1995). Concernant la Chapelle Royale, on a des ébauches de prosopographie musicale dans les livres de Cristelle Cazaux sur la Musique à la cour de François 1^{er} (Cazaux 2002) et d'Isabelle Handy sur les musiciens au temps des derniers Valois (Handy 2008).

A. Les Saintes-Chapelles

Nous renvoyons pour plus de détails au livre sur les Saintes-Chapelles édité par David Fiala et Etienne Anheim (Anheim & Fiala AP) auquel j'ai modestement participé, notamment pour la Sainte-Chapelle de Bourges et les nombreuses biographies des personnels des deux Saintes-Chapelles de Bourges et Paris, qui forment le dictionnaire biographique, annexe de cette thèse. Dans cette première section, nous définirons ce que nous entendons par le vocable « Sainte-Chapelle » et nous donnerons des listes de Saintes-Chapelles, avec les dates de leur fondation et de leur disparition.

Nous verrons plus avant dans ce travail, que les Saintes-Chapelles sont à la fois de taille modeste, mais fortement dédiées à la liturgie et à la pratique musicale. Les Saintes-Chapelles ne peuvent être comparées ni aux cathédrales et collégiales, qui pratiquent de la musique liturgique et entretiennent une maîtrise, ni aux églises paroissiales, qui ne font pas de musique. Les Saintes-Chapelles sont des institutions liées au pouvoir royal et princier, dont le personnel musicien figure parmi les meilleurs musiciens de leur temps. Nous verrons aussi que, si la Sainte-Chapelle de Bourges a été fondée à l'instar de la Sainte-Chapelle de Paris, notre prosopographie permet de dégager à la fois des similitudes et des différences entre les deux institutions.

A.1. Définitions des Saintes-Chapelles

Une première remarque s'impose. Un lecteur non averti s'étonnerait du pluriel « Saintes-Chapelles », ce lecteur pensant d'abord à la Sainte-Chapelle de Paris, ou plutôt selon les sources, à la Sainte-Chapelle du Palais à Paris, fondée par Louis IX en 1245 et dédiée en 1248, pour abriter les reliques de la passion et notamment des éclats de la vraie croix et des épines de la Couronne. En fait, on voit fleurir aux XIV^e et XV^e siècles des institutions appelées dans les sources « Sainte-Chapelle », environ une petite quinzaine. Claudine Billot définit une Sainte-Chapelle par cinq critères discriminants dans leur ensemble :

- Elle est la chapelle d'un palais, d'un château royal ou princier
- Elle doit avoir été fondée par Saint Louis ou l'un de ses descendants...
- Elle doit être construite sur un modèle architectural uniforme, à un ou deux étages, avec nef unique, chevet à pans, hautes verrières et contreforts, toit à forte pente et flèche
- Elle doit abriter une épine de la Sainte Couronne et/ou un éclat de la Vraie Croix...
- On doit y dire des messes et heures canoniques « à l'usage de Paris », quel que soit l'usage propre du diocèse local (Billot 1998, p. 9-10).

Ces cinq critères conduisent à retenir comme Saintes-Chapelles, treize institutions avec leur date de fondation (Billot 1998, p. 14, voir aussi Billot 1987, p. 232-234).

Tableau N°1 : Les Saintes-Chapelles selon Claudine Billot

Dates	Saintes-Chapelles, fondateurs
1238	Fondation de la chapelle de Saint-Germain en Laye par Saint-Louis (1214-1270)
1248	Dédicace de la Sainte-Chapelle de Paris par Saint-Louis (1214-1270)
1314 ou 1315	Fondation de la Sainte-Chapelle de Bourbon-l'Archambault par le petit-fils de Saint Louis, Louis 1 ^{er} duc de Bourbon (ca 1280-1342),
1329	Fondation de la Sainte-Chapelle du Gué-de-Maulny près du Mans par Philippe VI de Valois, ancien comte du Maine (1294-1350)
1352	Fondation de la Sainte-Chapelle du Vivier-en-Brie par Charles, dauphin du Viennois, futur Charles V
1379	Fondation de la Sainte-Chapelle de Vincennes par Charles V (1338-1380)
1382	Fondation de la Sainte-Chapelle de Riom par Jean, duc de Berry (1340-1416)
1405	Fondation de la Sainte-Chapelle de Bourges par Jean, duc de Berry (1340-1416)
1451	Fondation de la Sainte-Chapelle de Chateaudun par Jean, bâtard d'Orléans, comte de Dunois, vicomte de Chateaudun (1402-1468)
1475	Fondation de la Sainte-Chapelle d'Aigueperse par Louis de Bourbon, comte de Montpensier (†1486)
1483	Fondation de la seconde Sainte-Chapelle de Bourbon-L'Archambault par Jean II, sixième duc de Bourbon (1426-1488)
1498	Fondation de la Sainte-Chapelle de Champigny-sur-Veude par Louis de Bourbon, prince de la Roche-sur-Yon, seigneur de Champigny (1473-1520)
1505	Fondation de la Sainte-Chapelle de Vic-le-Comte par Jean Stuart, duc d'Albany, régent d'Ecosse, comte de la Marche (†1536) et Anne de la Tour, comtesse de Boulogne et d'Auvergne, son épouse (†1524)

David Fiala et Etienne Anheim discutent chacun de ces cinq critères, qui se révèlent très problématiques pour au moins deux d'entre eux, le troisième, le modèle architecturale, par exemple celui de la Sainte-Chapelle de Chateaudun, voir la photo (Billot 1998, p. 65) et le cinquième, l'usage de la liturgie de Paris, ce qui ne semble avoir été le cas dans aucune Sainte-Chapelle provinciale et notamment à Bourges. Il reste donc trois critères, mais qui ne sont plus discriminants, une chapelle castrale ou palatiale, fondée par Saint Louis ou un de ses descendants et qui contient les reliques de la Vraie Croix et la Couronne d'Epines. C'est pourquoi, ils en viennent à une définition pragmatique :

Nous considérerons donc comme « sainte-chapelle » tout édifice ayant été régulièrement qualifié ainsi dans la documentation contemporaine de son existence (Anheim & Fiala AP).

Cette définition conduit à une liste des Saintes-Chapelles notablement différente de celle de Claudine Billot, bien que contenant le même nombre d'institutions. Cette nouvelle liste ajoute à la liste précédente les Saintes-Chapelles de Chambéry, de Dijon et de Thouars et lui ôte la chapelle de Saint-Germain-en-Laye, la première chapelle de Bourbon l'Archambault et celle de Gué-de-Maulny. On obtient au total treize institutions du nord au sud du territoire français, de Bourgogne et de Savoie, à savoir : les Saintes-Chapelles de Paris, de Vincennes et de Vivier-en-Brie, les Saintes-Chapelles de Chateaudun, Bourges, Champigny-sur-Veude et Thouars, les Saintes-Chapelles de Bourbon-l'Archambault, Aigueperse, Riom, et Vic-le-Comte, et enfin les Saintes-Chapelles de Dijon et Chambéry.

Il est donc justifié de déterminer les premières occurrences de la dénomination de Sainte-Chapelle pour chacune de ces institutions (Anheim & Fiala AP). La Sainte-Chapelle de Paris est nommée « *sacra capella* » à sa dédicace en 1248 et devient très régulièrement « *sacrosancta* » en latin et Sainte-Chapelle en français à partir du XIV^e siècle. Par contre, dès leur fondation, le qualificatif de « *sacrosancta* » est utilisé pour les Saintes-Chapelles de Vivier-en-Brie en 1352 et de Vincennes en 1379, par le dauphin Charles, futur Charles V. De même, la Sainte-Chapelle de Bourges est fondée à l'instar de la Sainte-Chapelle de Paris en 1405 par Jean 1^{er}, duc de Berry.

Concernant Bourbon-l'Archambault, le terme de Sainte-Chapelle est absent de la charte de fondation de la première chapelle de Bourbon-l'Archambault datant de 1315, quoi qu'on en ait pu écrire sur la foi d'une transcription fautive (Grassoreille & Gélis-Didot 1887, p. 80), et ce terme n'apparaît pas avant la fin du XV^e siècle. C'est la charte d'augmentation de 1485 qui, dans l'état de nos connaissances, en donne la première attestation. Il semble qu'on ait dès lors parlé de la « chapelle ancienne » et de la « Sainte Chapelle [nouvelle] ». La chapelle d'Aigueperse fondée en 1474 par Louis de Bourbon, comte de Montpensier, ne fut dénommée Sainte-Chapelle qu'à partir de 1509. La chapelle castrale de Chateaudun fondée par Jean, comte de Dunois en 1451, ne fut dénommée « *Sacre Capelle* » qu'en 1468, année de la mort de Dunois dans un acte notarié du 22 septembre 1468 « *videlicet sacre capelle Castriduni, carnotensis diocesis, dedicate et consecrate in reverentiam et sub nomine prefate gloriose virginis Marie, sanctorum angelorum, et beati Johannis baptiste* » (F-AD 38, G 3387). Contrairement à ce qu'affirme Claudine Billot, la Sainte-Chapelle de Riom n'est pas fondée par Jean 1^{er}, duc de Berry en 1382, qui fit construire une chapelle dans son nouveau château de Riom, mais par Pierre II et Anne de Beaujeu, fille de Louis XI, lors de leur prise de possession du duché d'Auvergne en 1488. En 1489, le pape Innocent VIII les autorise à transformer la chapelle en une collégiale, dénommée « Sainte-Chapelle ». La Sainte-Chapelle de Champigny-sur-Veude fut fondée le 1^{er} janvier 1499 comme Sainte-Chapelle par Alexandre Borgia, sa dédicace n'a eu lieu que le 27 avril 1543. La collégiale Notre-Dame de Thouars, fondée au début du XVI^e siècle par la famille des La Tremoille ne fut qualifiée de Sainte-Chapelle qu'au début du XVII^e siècle. La chapelle de Vic-Le-Comte est appelée Sainte-Chapelle à partir du XVII^e siècle. Mais la dénomination est utilisée dans l'obit de Jean Stuart en 1536.

La chapelle ducale de Bourgogne, fondée au XII^e siècle, siège de la Toison d'Or en 1430, est appelée pour la première fois « Sainte-Chapelle des ducs de Bourgogne à Dijon » dans un acte notarié de novembre 1487 (Fiala PCR). Elle sera appelée ensuite « Sainte-Chapelle de Dijon » dès 1491-1492, dans les bulles de fondation de la Sainte-Chapelle de Chateaudun. A partir de 1506, elle est qualifiée de « Sainte-Chapelle du Roi ». La chapelle ducale de Chambéry est transformée en collégiale par le pape en 1467, et reçoit du pape Sixte IV, immunités et privilèges, dans deux bulles datées d'octobre 1472, qui la désignent comme Sainte-Chapelle

(Jussieu 1868, p. 168-175). David Fiala suggère que cette création est contemporaine, sinon la cause, de la création des états généraux de Bourgogne après le rattachement de la Bourgogne au royaume de France.

A la révolution française, les Saintes-Chapelles ont toutes disparu en tant qu'institutions. La première à disparaître est celle de Bourbon-l'Archambault après la trahison du connétable de Bourbon en 1522. Le château est pillé et les chapelles sont endommagées par les tempêtes et incendies, notamment celle de 1641. Un chapitre important se maintient cependant au moins jusqu'en 1669. Elles servent de carrière de pierres à partir de 1793 et il n'en reste pratiquement rien. La Sainte-Chapelle de Vivier-en-Brie est rattachée en 1694 à la Sainte-Chapelle de Vincennes. En 1734, Louis XV signe son extinction définitive et elle est vendue comme bien national en 1790. La Sainte-Chapelle de Bourges est éteinte par lettres patentes du roi en 1756, et son chapitre rattaché à celui de la cathédrale Saint-Etienne. Les bâtiments sont alors détruits et vendus comme carrière. La Sainte-Chapelle de Vincennes est supprimée en même temps que la Sainte-Chapelle de Paris par décret de Louis XVI du 11 mars 1787. Il est probable qu'il en soit de même de la Sainte-Chapelle de Dijon, dont les bâtiments sont détruits en 1802. Pour la Sainte-Chapelle de Chambéry, il semble qu'après le transfert du Saint-Suaire à Turin, les souverains de Savoie aient voulu transformer la Sainte-Chapelle en cathédrale. En 1775, le pape Pie VII sépare le décanat de Savoie de l'évêché de Grenoble, et le chapitre de la Sainte-Chapelle devient le chapitre de la cathédrale. Pour les autres petites Saintes-Chapelles de Riom, d'Aigueperse, Chateaudun, Vic-le-Comte, Champigny-sur-Veude, elles redeviennent des chapelles castrales ou palatiales avec des propriétaires privés, ou elles sont vendues comme biens nationaux à la révolution, ou pire encore, elles sont vendues comme carrières.

A.2. Les Saintes-Chapelles et la musique

Je reprendrai ici les grandes lignes de (Anheim & Fiala AP) sur la spécificité musicale des Saintes-Chapelles.

La charte de fondation de la Sainte-Chapelle de Paris, dépourvue de préambule, comporte une dimension liturgique essentielle, mais paradoxale. Les premières lignes du texte insistent en effet d'emblée sur la destination liturgique de la chapelle : si elle doit abriter les reliques de la Passion (*capellam in qua eadem sacrosancta corona Domini, crux sancta et alie quamplures preciose reliquie repositae continentur*) et si la charte institue un corps de desservants particuliers (*volumus, statuimus et ordinamus ut in eadem capella sint quinque presbyteri principales*), c'est parce que sa finalité est la célébration de la louange divine (*ut divine laudis obsequio jugiter honorentur et idem locus imperpetuum debito et devoto divini cultus servicio frequentetur*). Cependant, le texte est ensuite à peu près dépourvu de considérations proprement liturgiques, sa plus grande part étant destinée à préciser les revenus et leur mode de répartition entre les chapelains.

Le reste de la documentation parisiennes ne fait apparaître, que bien peu de considérations liturgiques et musicales, à l'exception de la création de la dignité de Grand Chantre par Philippe V en 1319 et la mise par écrit, au milieu du XIV^e siècle, du règlement de la maîtrise d'enfants de la Chapelle (Anheim 2011, Morand 1790, p. 90) et reprise complètement par Michel Brenet (Brenet 1910, p. 15-20).

Ajoutons que les fondations des autres Saintes-Chapelles antérieures à la fondation de la Sainte-Chapelle de Bourges font encore moins référence à la musique que la documentation parisienne.

La Sainte-Chapelle de Bourges est fondée globalement à l'imitation de la Sainte-Chapelle de Paris. Cependant les références à la liturgie et à la pratique musicale semblent plutôt spécifiques à l'environnement et à la pratique de la ville de Bourges et du Berry. Les principales précisions sont apportées ultérieurement dans les statuts de 1408, qui cette fois

mentionnent explicitement les usages parisiens (*pro ut capella regia Parisiis est fieri consuetum*).

Ce n'est que dans les documents des dernières fondations de Saintes-Chapelles, entre la fin du XV^e siècle et le début du XVI^e siècle, que des prescriptions liturgiques et musicales se font jour. Par exemple pour la Sainte-Chapelle de Thouars, le testament de Gabrielle de Bourbon tout comme l'augmentation de 1517 (Noblet 2005, annexes) sont d'une grande précision liturgique et musicale, dans un contexte spirituel mais aussi technique, qui n'a plus rien à voir avec le milieu du XIII^e siècle et les origines de l'institution.

Il paraît donc difficile de considérer la liturgie et la musique comme des éléments fondateurs de l'identité des Saintes-Chapelles à travers leurs chartes de fondation. Dans la plus ancienne, à Paris, tout se passe comme si la question allait de soi, ce qui montre qu'il n'y a pas à l'origine de projet liturgique, et encore moins musical, spécifique à la Sainte-Chapelle, et dans les textes postérieurs, ce n'est que progressivement, et marginalement, dans des cas tardifs et mineurs, que liturgie et musique se fraient une place centrale. Il en est de même pour la Sainte-Chapelle de Bourges. Il est souvent invoqué la volonté du fondateur le duc Jean 1^{er} de Berry, comme dans l'exemple de Georges Bazin, candidat à un emploi de vicaire de la Sainte-Chapelle de Bourges, qui est rejeté le 27 juillet 1555 :

« ledit Bazin s'est trouvé deffectueulx en voix ce qui est le plus requis suyvant l'intencion de feu monsieur le duc fondateur ; au moyen de quoy lui semble qu'il ne doit estre receu a ladite place » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1523, f. 45ca).

C'est plutôt à travers la coutume ou des dispositions réglementaires d'une autre nature, que la liturgie et son ornement musical sont peu à peu l'objet d'une attention particulière, contribuant à dessiner une spécificité, relative, des Saintes-Chapelles, qui est d'abord le résultat d'une pratique et non d'un dessein.

La pratique musicale peut d'abord est illustrée par l'existence et l'augmentation des maîtrises d'enfants de chœur, qui traduisent l'existence de maîtres des enfants et éventuellement de compositeurs, mais aussi par la fondation d'obits par les personnels des Saintes-Chapelles, décrivant avec plus ou moins de précision la cérémonie demandée par le fondateur, l'enchaînement des messes chantées ou non, l'intervention des enfants de chœur.

Michel Brenet, dans son ouvrage précurseur sur les musiciens de la Sainte-Chapelle du Palais (Brenet 1910), a mis en lumière l'intense activité musicale de la Sainte-Chapelle avec de nombreux compositeurs, par exemple Claude de Sermisy (1508-†1562), Pierre Certon (1529-†1572) ou Marc-Antoine Charpentier (1643-†1704), avec une maîtrise formée d'un maître de musique, d'un maître de grammaire et de six enfants de chœur, puis de huit enfants de chœur au milieu du XVII^e siècle, et avec de nombreux chantres constitués principalement par les chapelains et clercs de la Sainte-Chapelle. A la suite « lointaine » de Michel Brenet, deux chercheuses se sont intéressées à la Sainte-Chapelle de Bourges dans les années 1990 avec une thèse de l'Ecole des Chartes de Frédérique Pilleboue (Pilleboue 1990) et plusieurs articles de Paula Higgins sur les musiciens de la Sainte-Chapelle de Bourges et sur l'un d'entre eux en particulier, Philippe Basiron (Higgins 1990a, Higgins 1990b). On peut mentionner à la Sainte-Chapelle de Bourges les compositeurs Nicole Grenon (1399-†1456), Philippe Basiron (1458-†1491) et Pierre Lauerjat (1573-†1625), une maîtrise de six enfants de cœur depuis la fondation de la chapelle, s'élevant à huit au début du XVII^e siècle, et des chantres, principalement les chapelains et les vicaires, de façon analogue à la Sainte-Chapelle de Paris. Le livre de Brenet et la thèse de Frédérique Pilleboue, alliée aux notes de travail de cette dernière (Pilleboue PCR), me serviront de sources principales pour ce travail de thèse.

On peut tracer dans la plupart des Saintes-Chapelles une maîtrise et éventuellement des choristes sans doute parmi les grades subalternes du clergé, mais parfois aussi parmi les

chanoines. Le tableau suivant reprend la liste des Saintes-Chapelles établies par Etienne Anheim et David Fiala, augmentée des compositeurs éventuels. On connaît ainsi des compositeurs à la Sainte-Chapelle de Dijon, par exemple Loyset Pieton (1520-†1536), Jean Hotinet Barra (1510-†1550) et à Champigny-sur-Veude, Michel Lambert (1610-†1699).

Tableau N°2 : Maîtrises des Saintes-Chapelles

Sainte-Chapelle	Structure de la maîtrise / Compositeurs
Sainte-Chapelle du Palais à Paris	Deux maîtres des enfants, un maître de musique et un maître de grammaire, six, puis huit enfants de chœur, à partir du XVII ^e siècle Exemple de compositeurs : Claude de Sermisy (1508-†1562), Pierre Certon (1529-†1572), Marc-Antoine Charpentier (1643-†1704) ou Armand-Louis Couperin (1727-†1789)
Sainte-Chapelle de Vivier-en-Brie	Un maître des enfants et quatre enfants de chœur
Sainte-Chapelle de Vincennes	Pas de maîtrise jusqu'au rattachement en 1694 de Vivier-en-Brie, après un maître des enfants et quatre enfants de chœur
Sainte-Chapelle de Châteaudun	Trois choristes étaient prévus par la Bulle de 1491. Quatre enfants de chœur et leur maître (par la fondation de 1516)
Sainte-Chapelle de Bourges	Un maître de musique, six enfants de chœur par la bulle de 1392, huit enfants de chœur en 1616 (fondation Taillon) Exemple de compositeurs : Nicole Grenon (1399-†1456), Philippe Basiron (1458-†1491) et Pierre Lauerjat (1573-†1625)
Sainte-Chapelle de Champigny-sur-Veude	Quatre enfants de chœur en 1547 Un compositeur : Michel Lambert (1610-1699)
Sainte-Chapelle de Thouars	Deux enfants de chœur
Sainte-Chapelle de Bourbon-l'Archambault	Un maître des enfants, quatre enfants de chœur (bulle de 1521)
Sainte-Chapelle de Aigueperse	Maîtrise ?
Sainte-Chapelle de Riom	Quatre enfants de chœur
Vic-le-Comte	Quatre choristes (enfants de chœur ?)
Sainte-Chapelle de Dijon	Deux maîtres des enfants, un maître de musique et un maître de grammaire, quatre, six, puis huit enfants de chœur Exemple de compositeurs : Loyset Pieton (1520-†1536), Jean Hotinet Barra (1510-†1550) aussi servant à Paris
Sainte-Chapelle de Chambéry	Deux maîtres des enfants, un maître de musique et un maître de grammaire, six enfants de chœur d'après la bulle de 1467. Un compositeur : Pasquet Busquet

On montre, au travers des exemples des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris, que les relations musicales et les échanges de musiciens avec les chapelles princières et royales ont été très importants pendant tous les XV^e et XVI^e siècles. Cependant, on voit au XVI^e siècle pour Bourges et au XVII^e siècle pour Paris un déclin de ces échanges, les processus de recrutement de la Chapelle Royale, trouvant sans doute d'autres relais que les Saintes-Chapelles. Le 11 mars 1787, Louis XVI décrète la suppression des Saintes-Chapelles avec deux arguments principaux, le coût de fonctionnement de ces institutions et le double emploi avec la Chapelle Royale :

Le roi étant en son Conseil, s'est fait représenter les états de dépenses tant pour sa chapelle et oratoire, que pour la chapelle de la Reine ; et sa majesté considérant qu'il subsiste dans son royaume plusieurs églises et Saintes-Chapelles dont les chapitres ou collèges de chapelains n'ont été fondés par les Rois ses prédécesseurs, ou par des Seigneurs particuliers dont il a les droits, que pour le service même que font auprès de leurs majestés les prélats et ecclésiastiques qui composent leur chapelle ordinaire ; que non seulement les revenus donnés et assignés auxdites Saintes-Chapelles ne sont plus employés selon les intentions pieuses de leurs fondateurs, mais qu'elles sont encore, pour la plupart, de peu d'utilité dans les lieux où elles sont établies ; que néanmoins les privilèges accordés auxdits chapitres ou collèges ainsi que

les droits ou prérogatives que prétendent entre eux leurs différents membres, font naître et reproduisent sans cesse des difficultés toujours préjudiciables ; sa majesté a pensé que rien ne seroit plus digne de sa sagesse que de supprimer les chapitres ou collèges susdits ; et elle a vu avec satisfaction, qu'en ramenant leurs fondations à leur destination primitive, elle procureroit un soulagement considérable à ses finances. (Acte intégral : F-AN, LL 618, f. 35-36, édité dans MORAND 1790, pièces justificatives, p. 200-204).

B. Les Saintes-Chapelles de Paris et Bourges

Nous avons centré notre travail sur les Saintes-Chapelles de Paris et Bourges, car elles étaient avec la Sainte-Chapelle de Dijon, les deux plus grandes Saintes-Chapelles. Ces deux institutions ont fait l'objet d'un important travail sur la musique, au début du XX^e siècle pour Paris, avec le livre de Michel Brenet (Brenet 1910) et en 1990 pour Bourges, avec la thèse de Frédérique Pilleboue (Pilleboue 1990). De plus, la bulle de fondation de la Sainte-Chapelle de Bourges de 1392, la place explicitement « à l'instar de la Sainte-Chapelle du Palais Royale à Paris », c'est-à-dire comme une institution fille de la Sainte-Chapelle de Paris. Notre travail mettra en évidence les ressemblances entre ces deux institutions, mais aussi leurs différences, malgré cette indéniable filiation.

B.1. La Sainte-Chapelle de Paris

Mes références pour cette introduction à la Sainte-Chapelle de Paris sont (Anheim & Fiala AP, Morand 1790, Brenet 1910).

Louis IX décide de construire la Sainte-Chapelle de Paris pour abriter les reliques de la Passion du Christ, qu'il achète à partir de 1239 à l'empereur d'Orient Baudouin II de Courtenay. Les travaux commencent entre 1241 et 1244 sous la direction d'un maître-d'œuvre, qui demeure inconnu, même si l'on évoque parfois le nom de Pierre de Montreuil. Les travaux sont achevés et l'édifice consacré le 26 avril 1248. La Sainte-Chapelle de Paris, avec ses hautes verrières et sa flèche, se divise à l'intérieur en une chapelle basse, qui sert de paroisse, et une chapelle haute, où se déroule le culte des reliques et où se trouve la grande chaise abritant les reliques de la Passion. La chapelle haute est composée d'une nef et d'un chœur séparés par une clôture en bois. La circulation semble initialement conçue pour que le souverain puisse y accéder directement de ses appartements. Cette circulation générale est changée, au plus tard au début du XIV^e siècle par la construction d'un escalier latéral sud, qui permet à l'édifice de bénéficier d'une entrée complètement autonome des autres bâtiments du Palais de la Cité. L'architecture de cet escalier, reconstruit en pierre au début du XVI^e siècle, le mobilier intérieur, au milieu du XVI^e siècle, ainsi que la flèche de 1630 à 1690, font l'objet de plusieurs campagnes de travaux, mais sans modifier l'organisation générale des espaces, qui perdure donc jusqu'à la Révolution. L'édifice de la Sainte-Chapelle de Paris survit sans grand dommage à la Révolution, malgré le démontage de la flèche et la destruction des emblèmes royaux. Il est restauré à partir de 1839 et classé monument historique en 1862.

Avant la construction de la Sainte-Chapelle de Paris, un oratoire dédié à la Vierge et une chapelle Saint-Nicolas préexistent au Palais Royal à Paris et sont desservis chacun par un chapelain. Ces deux bénéfices sont attribués au clergé de la Sainte-Chapelle suivant les lettres de fondation de la Sainte-Chapelle de Paris de 1245 et 1248. La tradition historiographique de l'époque moderne laisse entendre, que le chapelain de la chapelle Saint-Nicolas serait devenu le premier chapelain de la Sainte-Chapelle, maître Mathieu. Le clergé se structure au cours du XIII^e siècle sur un modèle relativement inédit. En tant que commensaux de la maison du roi, les religieux de la Sainte-Chapelle ne peuvent obtenir le statut de chapitre. Ils forment donc un collège de chapelains, dénommés chanoines, mais sans disposer de la personnalité juridique d'un chapitre. Au cours de leurs sept siècles d'existence, les religieux revendiquent

régulièrement le droit de siéger en chapitre, avec une crise majeure lorsque le roi se trouve affaibli au début du XV^e siècle, puis à partir de 1787.

Dans son livre second de l'Histoire de la Sainte-Chapelle, Sauveur-Jérôme Morand étudie les différentes fondations et bulles ayant présidé à la fondation de la Sainte-Chapelle.

Après que la Sainte-Chapelle eut été bâtie, Saint-Louis s'occupa à y établir un Collège d'Ecclésiastiques pour la desservir, & attirer les graces du Saint Siège... En fait dès 1243 et donc avant l'achèvement de l'édifice, Louis IX obtint du pape Innocent IV, quatre bulles marquant les spécificités de la Sainte-Chapelle, notamment son indépendance de la hiérarchie de l'église gallicane... En 1245, Saint-Louis étant à Paris au mois de janvier, fit expédier... les premières lettres de fondation... pour que les précieuses reliques qu'il y avoit déposées y fussent continuellement honorées, il ordonne qu'il y aura cinq principaux Prêtres, ou Maîtres chapelains, compris celui qui avoit le bénéfice de l'ancienne chapelle [maître Mathieu], & deux marguilliers qui seroient Diacres ou Sous-Diacres. Que chaque principal Chapelain aura avec lui un Sous-Chapelain Prêtre, & un Clerc qui sera Diacre ou Sous-Diacre... En 1247 l'Empereur Baudoin étant à Sainte-Germain-en-Laye confirma à Saint Louis, par Lettres de Cession authentiques datées du moi de juin, le don qu'il lui avoit fait des Reliques qui sont déposées à la Sainte-Chapelle... Le dimanche 25 avril 1248, Saint-Louis fit faire la cérémonie de la Consécration de la Sainte-Chapelle avec une grande pompe & un grand appareil... Au mois d'août 1248, Saint-Louis étant à Aigues-Mortes, fit expédier de nouvelles Lettres de fondation, par lesquelles il augmente la fondation d'un troisieme Marguillier Prêtre, & ordonne que chaque Marguillier sera tenu d'avoir un Clerc Diacre ou Sous-Diacre... Que si les revenus de la chapelle ne sont pas suffisants... ce qui manquera sera pris & fourni de ses deniers, & des deniers de ses successeurs Rois... Pour entretenir la paix & le bon ordre, & de crainte que l'égalité & le défaut de supérieur ne fussent une source de procès & de scandale, il veut que du nombre des principaux Chapelains ou Marguilliers, lui & ses successeurs choisissent un Chef aux ordres duquel les autres Chapelains, Marguilliers, Sous-Chapelains & Clercs de la Sainte-Chapelle, seront tenus d'obéir... Il s'agit du Maître Chapelain (Morand 1790, p. 65-70)

En résumé, la première fondation de 1245 crée cinq maîtres-chapelains et deux marguilliers diacres ou sous-diacres. La seconde fondation, de 1248, porte le nombre des prêtres marguilliers à trois avec pour chacun un diacre ou sous-diacre et leur nomme un chef. On a alors un maître chapelain, cinq chapelains principaux, trois marguilliers, qui ont sans doute le même statut que les chapelains principaux plus trois sous-chapelains et clercs.

Michel Brenet continue ainsi la description de la formation de l'organisation de la Sainte-Chapelle de Paris :

Sous le règne de Philippe IV Le Bel, en 1303, le chef du collège de la Sainte-Chapelle échangea le titre de maître chapelain contre celui de *trésorier*, et les chapelains principaux prirent le titre de *chanoines*. Le nombre des bénéfices fut augmenté par les libéralités de Philippe V, le Long, et se trouva porté à treize, soit douze chanoines et le trésorier. Afin d'aider celui-ci dans le maintien de la discipline, le roi institua en 1319 l'office de *chantré*, confié à l'un des chanoines. Le premier possesseur de cette dignité fut Gilles de Condé (Aegidius de Condeto). Les lettres de fondation fixaient parmi les devoirs du chantré, l'assistance au chœur et le soin de veiller à la bonne exécution du chant et de la psalmodie, en dénonçant au trésorier les manquements qui pourraient être commis (Brenet 1910, p. 13-14 citant Morand 1790, pièces justificatives, p. 42-48).

Aux treize prêtres-chapelains attachés aux trésorier et chanoines s'ajoutaient dans le chœur de la Sainte-Chapelle, six *chapelains perpétuels*, titulaires d'autant de chapelles fondées dans la haute et basse Sainte-Chapelle, de 1271 à 1339, par les rois, sous l'invocation des saints Louis, Clément, Blaise, Nicolas, Jean l'évangéliste, et Venant. En outre vinrent s'y joindre, en nombre variable selon l'époque, les titulaires de diverses autres chapelles fondées en la prévôté et vicomté de Paris, et dont Jean II, en 1363, céda la collation au trésorier de la Sainte-Chapelle (Brenet 1910, p. 14 d'après Morand 1790, pièces justificatives, p. 15-32, 151-152).

Michel Brenet écrit encore, sans doute de façon erronée :

Chacun des chanoines et des chapelains perpétuels entretenait sur sa prébende un clerc, diacre ou sous-diacre, dont on verra qu'une des principales obligations fut, par la suite, de « chanter la musique » (Brenet 1910, p. 14).

Il semble que, jusqu'au 31 janvier 1423, où est actée une diminution de personnel, on puisse écrire que chacun des chanoines entretient sur sa prébende un chapelain et un clerc. Les six chapelains perpétuels n'ont pas cette obligation. Ce qui conduit à un ensemble de quarante-cinq personnels statutaires, treize chanoines, treize chapelains, treize clercs et six chapelains perpétuels.

Le collège de la Sainte-Chapelle de Paris n'est pas organisé en chapitre et reste dans son esprit la Chapelle du roi. Son budget est pris sur la Chambre aux deniers du royaume. Qui plus est, la maîtrise de la Sainte-Chapelle de Paris est dans les comptes de l'hôtel du roi, le maître de grammaire en étant le comptable. Morand écrit encore sur la maîtrise de la Sainte-Chapelle de Paris :

Il n'existait pas de fondation pour la maîtrise des enfants de chœur, dont l'existence remontait nécessairement à l'origine même de la Sainte-Chapelle, et qui, d'après le compte de Guy de Bretagne... comprenait en 1305 six enfants. On possède plusieurs copies d'un règlement fort détaillé qui en codifie l'administration. La plus ancienne de ces copies est contenue en cinq feuillets de parchemin dont l'écriture appartient au milieu du quatorzième siècle (Morand 1790, p. 90)

Le texte complet du règlement de la maîtrise, sous la direction de deux maîtres, le maître de musique et le maître de grammaire, est reproduit dans la deuxième partie de cette thèse consacrée à la maîtrise.

Cette introduction à la Sainte-Chapelle de Paris se termine par les conditions de son extinction. Le 11 mars 1787, Louis XVI édicte un arrêt en son conseil pour signifier la suppression des chapitres des Saintes-Chapelles et sa volonté de les voir revenir à leur destination primitive. Si la volonté affichée du souverain est de réaliser des économies, on s'interroge encore sur ce qu'il entend faire de ses principales Saintes-Chapelles, qui ne présentent en aucun cas l'inconvénient d'être « de peu d'utilité dans les lieux où elles sont établies », et dont le souverain entend ramener les fondations « à leur destination primitive ». Les relations entre les chanoines et le souverain s'enlisent dans une longue procédure où les religieux refusent d'être convoqués individuellement et considèrent comme légitime le droit d'être convoqués en corps. La précipitation des événements révolutionnaires ne permet pas d'établir le projet de Louis XVI pour la Sainte-Chapelle de Paris. En revanche, les religieux se voient contraints de se plier aux exigences de l'administration révolutionnaire, qui procède à un état des revenus, puis à une estimation des indemnités à verser à chacun des religieux, avant de supprimer définitivement l'ensemble des bénéficiaires.

B.2. La Sainte-Chapelle de Bourges

La Sainte-Chapelle de Bourges, si elle n'est pas la plus ancienne après la Sainte-Chapelle de Paris, en est la plus importante avec celle de Dijon. La consécration solennelle de la Sainte-Chapelle de Bourges se tient le 19 avril 1405. Dès 1375, Jean, duc de Berry, décide de se construire un nouveau palais à Bourges, achevé avant 1390, et de se faire inhumé dans la chapelle palatine. En 1392, profitant d'une ambassade en Avignon, Jean de Berry obtient du pape Clément VII, une première bulle de fondation l'autorisant à poursuivre la construction dans son palais d'une chapelle solennelle à l'instar de la Chapelle Royale du Palais à Paris. Après un préambule faisant état de la bienveillance pontificale à l'égard des œuvres de piété du duc de Berry, Clément VII donne le contenu de la requête ducale :

« à savoir que tu as entrepris de construire dans ton palais de Bourges une chapelle solennelle à l'instar de la Chapelle Royale de Paris et que tu offres, usant des biens que Dieu t'a donnés, de l'achever et d'y instituer un collège de treize chanoines, dont un sera trésorier et chef de ladite chapelle et un autre chantre, qui sera tenu de faire résidence personnelle dans la chapelle et d'être présent à toute heure, et treize chapelains, treize vicaires, six clercs du chœur, dont le maître sera l'un des chapelains et pour subvenir à leurs besoins, tu offres de doter cette chapelle en suffisance » [*et eadem capellam pro sustentatione*

dictorum canonicorum capellanorum vicariorum et clericorum chori et aliis oneribus eiusdem capelle canonici capellani vicarii et clericis chori pro tempore incumbentibus supportendis sufficienter dotare proponis]. C'est pourquoi tu nous a supplié de permettre l'achèvement de cette chapelle et de l'institution de ce collège, et de concéder de plein droit à toi, tes héritiers et successeurs ducs de Berry toute collation, provision et disposition des canonicats et prébendes, chapellenies et vicairies de la chapelle ainsi que l'institution du trésorier, du chanter et des six clercs du chœur ; et que notre bienveillance apostolique veuille que la chapelle et son personnel jouissent de toutes et chacune des exemptions, libertés et immunités comme des privilèges dont peuvent jouir et user la Chapelle Royale et son personnel » (Pilleboue 1990, p. 73-74 d'après la Bulle du 17 août 1392 (Avignon) F-AD 18, 8G 1447).

Cette chapelle, destinée notamment à abriter les reliques de la Vraie Croix, que lui avait cédées son frère Charles V en 1371, devra être dotée suffisamment grâce aux dons du duc. Par sa bulle, le pape concède de plein droit à Jean, duc de Berry et à ses héritiers toute collation, provision et disposition des canonicats et prébendes, chapellenies et vicairies de la chapelle. Cette bulle est confirmée par une bulle de Benoît XIII, l'autorisant à nommer et installer les chapitre et collège, avant d'avoir intégralement constitué la dot de la Sainte-Chapelle. Contrairement à la Sainte-Chapelle de Paris, dont le collège n'est pas constitué en chapitre, la Sainte-Chapelle de Bourges est dotée d'un chapitre, ce qui changera ses rapports avec le pouvoir politique, notamment après la mort du fondateur en 1416. Une autre différence importante est l'absence institutionnelle du maître de grammaire des enfants avec le maître de musique.

La réalisation du palais et de la chapelle est confiée à Guy de Dammartin maître général des œuvres du duc de 1370 à 1397, puis à son frère Drouet de Dammartin, qui dirigera les travaux au moins jusqu'en 1405. La chapelle est à nef unique de cinq travées, se terminant sur une abside polygonale à trois pans qui diffèrent de celle de la Sainte-Chapelle de Paris. Mais le schéma interne général reprend celui de Paris avec des vitraux remarquables, dont il ne subsiste que quelques fragments. On peut avoir une idée des décorations internes par les *Belles heures du duc de Berry*. Plus tard, dans l'oratoire désormais royal, sera exposé le portrait de Charles VII par Fouquet, qui y restera jusqu'à l'extinction de la Sainte-Chapelle par lettres patentes en 1756. La Sainte-Chapelle abrite en son centre, le tombeau du duc Jean de Berry. Dès le XVI^e siècle, le bâtiment de la Sainte-Chapelle se dégrade et nécessite des travaux et des charges financières au-dessus des possibilités du collège. On a par exemple la réfection du clocher et des terrasses au milieu du XVI^e siècle et surtout l'incendie de 1693 qui détruit la charpente et le clocher. L'ouragan de 1756 lui donne le coup de grâce ajouté au fait que le collège de la Sainte-Chapelle est alors réuni à celui de la cathédrale Saint-Etienne de Bourges. Le bâtiment de la Sainte-Chapelle est détruit intégralement et vendu comme carrière. Sur l'histoire de la Sainte-Chapelle de Bourges, outre la thèse de Frédérique Pilleboue (Pilleboue 1990) et le livre de Françoise Lehoux sur Jean de Berry (Lehoux 1968), on peut voir aussi les livres d'art (Chancel-Bardelot 2004, Salamagne 2010).

On a vu dans le paragraphe introductif sur les Saintes-Chapelles et la musique, que la maîtrise de la Sainte-Chapelle de Bourges existe depuis la fondation de cette dernière, avec un maître et six enfants de chœur. Le nombre des enfants fluctue selon les aléas d'un recrutement, généralement très local. Ce nombre se montera à huit en 1618, grâce à une fondation. Le maître fait partie du collège de la chapelle ; il est le plus souvent un des chapelains et aussi organiste. Le maître de musique des enfants est un bon connaisseur de l'« art de musique » et peut même être un compositeur connu, comme le montrent les exemples de Nicole Grenon, Jehan Le Boutiller, Pierre Lauerjat et Jean Cavignon pour les XV^e, XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles respectivement. Contrairement à la Sainte-Chapelle de Paris, où la maîtrise est codirigée par un maître de musique et un maître de grammaire de statuts équivalents, à la Sainte-Chapelle de Bourges, le couple maître de musique, maître de grammaire est déséquilibré, le maître de grammaire étant en général un gagiste lettré, parfois étudiant, qui

aide peu le maître de musique dans sa gestion de la maîtrise. Ceci rendra difficile la charge de maître de musique à Bourges au moins jusqu'à la moitié du XVI^e siècle. On appelle gagiste tout personnel, a priori non permanent, révocable à tous moments par le collège des chanoines, qui exécute des tâches habituellement dévolues aux personnels statutaires, vicaires ou clercs et chapelains.

Le collège des chanoines de Bourges est organisé en chapitre, c'est-à-dire comme une collégiale, avec la personnalité morale, qui lui permet d'ester en justice, et qui maîtrise son budget. On a là une différence fondamentale entre les deux Saintes-Chapelles de Paris et Bourges, qui a des implications dans la vie des deux institutions, notamment dans le processus de désignation des Grands Chantres, nommés par le roi ou le duc de Berry à Bourges, et élus par le collège des chanoines à Paris.

C. La population des musiciens des Saintes-Chapelles

Cette section définit la population des musiciens des Saintes-Chapelles, qui fait l'objet de la prosopographie. La population considérée contient d'abord l'ensemble des chantres et organistes des Saintes-Chapelles de Paris et Bourges, reçus dans ces deux institutions avant 1640 au sens large, et qui sont suivis, jusqu'à ce qu'ils disparaissent des archives. Les instrumentistes, autres que les organistes, seront mis hors de cette population, car ils interviennent fort peu à l'intérieur des Saintes-Chapelles pendant la période considérée. Ce sont en général des musiciens de « hauts instruments » joués lors des processions, auxquelles participent les Saintes-Chapelles.

La date de 1640 est relativement arbitraire, surtout pour la Sainte-Chapelle de Bourges. Elle est proche de la fin du règne de Louis XIII, mort le 14 mai 1643. Cette date de 1640 correspond aussi pour la Sainte-Chapelle de Paris, à la révocation en décembre 1641 du droit de régale par Louis XIII, révocation qui marque une aggravation des difficultés financières de la Sainte-Chapelle. La seconde partie du XVII^e siècle correspond plus ou moins à une mutation de la musique, de la musique polyphonique de la Renaissance vers la musique baroque. L'opéra italien arrive en France, avec la *Finta Pazza* de Giulio Strozzi et Francesco Saccati en 1645, et surtout avec l'*Orfeo* de Luigi Rossi en 1647. Cette mutation s'accompagne d'une émancipation relative de la musique des institutions purement religieuses. La première moitié du XVII^e siècle est aussi marquée par une diminution des échanges entre la Sainte-Chapelle de Paris et la Chapelle Royale, mise en évidence dans la quatrième partie de ce travail, diminution anticipée à la Sainte-Chapelle de Bourges dès la deuxième moitié du XVI^e siècle. Ces diminutions témoignent sans doute du double emploi des Saintes-Chapelles et de la Chapelle Royale, double emploi, qui servira de prétexte à l'extinction des deux Saintes-Chapelles à la fin du XVIII^e siècle.

Le droit de régale constitue l'essentiel du onzième volume du Recueil des actes... concernant les affaires du Clergé, de Pierre Le Merre, avec la partie intitulée « De la Régale, & de son usage en France » (Le Merre 1780, vol 11, p. 177-1120). La définition du droit de régale est donnée dès la page 177 : « On entend par régale les droits du Roi de jouir des revenus des évêchés vacans qui sont dans ses états, & de disposer des bénéfices qui en dépendent ». Le paragraphe XXVI porte sur les « Lettres patentes du Roi Louis XIII... données au mois de décembre 1641 portant révocation du droit & cessions qui pouvoit avoir été faite à la Sainte-Chapelle de Paris par les Rois ses prédécesseurs, du revenu des archevêchés & évêchés procédant du droit de régale, registrées en la chambre des comptes de Paris les semestres, assemblés le 25 février 1642 » (Le Merre 1780, p. 279-283).

La population des chantres et organistes des Saintes-Chapelles doit être précisée. Un chantre est un musicien doué d'une bonne voix, connaissant le chant grégorien et en mesure de lire et

chanter de la musique polyphonique. Il peut aussi chanter sur le livre et éventuellement jouer les orgues. Par extension, seront classés et comptés comme chantres toutes les personnes, qui l'ont été un jour ou l'autre, au cours de leur carrière. Considérant les Saintes-Chapelles, sont classables sans exception parmi les chantres, les clercs ou vicaires et les chapelains.

Je classerai de même parmi les chantres, les chapelains perpétuels de la Sainte-Chapelle de Paris, encouragé en cela par le procès, que soutinrent les chapelains perpétuels contre le collège des chanoines, affirmant que les chapelains ordinaires et perpétuels ont la même obligation de chant et de musique au quotidien. La crise couvait depuis longtemps, puisqu'en 1638, Louis Fournier est reçu chapelain perpétuel sous réserve qu'il sache chanter sur le livre :

Le 28 avril 1638, Louis Fournier [ou Le Fournier] clerc du diocèse d'Évreux, pourvu par le Roi d'une chapelle perpétuelle est reçu provisoirement, à condition qu'il ne touchera « aucunes distributions, ny ne sera employé sur le livre de table d'icelles distributions de l'église, [avant] qu'il se soit rendu capable dudit chant de musique et de plain-chant, et pour ce faire luy ont donné espace de trois mois, sauf à prolonger le temps jusqu'à ce qu'il s'en soit effectivement rendu capable ». Le 2 octobre 1638. La réception de Louis Le Fournier est ajournée « jusqu'à ce qu'il se soit rendu capable au plain-chant et la musique » (Brenet 1910, p. 184, d'après F-AN, LL 602, f. 286).

Les chapelains perpétuels, conduits par Pierre Blaise chapelain perpétuel reçu en 1646, développent leur argumentation dans un factum de 1675 :

Pierre Blaise et ses collègues reconnaissent que « les fonctions du chœur... générales et communes à tout le collège ecclésiastique de la Sainte-Chapelle sont la psalmodie et le chant grégorien, qui doit se chanter en corps et en commun » ; mais la musique proprement dite ne devait être exécutée que par les chapelains ordinaires, autrefois nommés sous-chapelains : « Ils sont musiciens et chantent toute la musique et le contrepoint avec les Clercs et les Enfants de chœur, à l'Aigle, pupitre, ou autre part, et sont et doivent estre examinez pour le chant et sur leur voix par ledit Sieur Chantre de la Sainte-Chapelle avant leur reception... Ce qui fait que communément on les appelle les Chantres de la Sainte-Chapelle... ce que l'on ne peut pas dire des Chapelains perpétuels, il n'y en a pas un seul des six qui chante la Musique ou le Contrepoint, aussi leurs fondations ne les y obligent point, et n'avoient garde de les y obliger, puisque la Musique n'a esté introduite en la Sainte Chapelle que deux cents ans après leurs fondations et il n'y auroit aucune raison de leur donner cette nouvelle charge, qui est et seroit la plus onéreuse et la plus pénible d'un Bénéfice si on l'y imposait (la Musique ne se pouvant apprendre comme il faut pour la bien chanter, si l'on n'y a employé toute sa vie depuis la sortie du berceau), d'autant que non seulement par les Titres de leurs fondations ils n'y sont point obligez, mais encore en doivent estre exempts par les Lettres de reformation du roy François et tous les autres Titres respectifs des parties, n'y ayant pas plus de raison d'en charger les Chapelains perpétuels que les Chanoines » (Brenet 1910, p. 227-228 d'après Morand Usus, t. II, pièce 222).

Je classerai aussi comme chantres, les enfants de chœurs, qui sont des apprentis musiciens et qui remplissent très probablement des fonctions de chantres au cours de leur formation. La citation précédente va aussi dans ce sens.

De l'autre côté de la « hiérarchie », les chanoines ne peuvent a priori pas être considérés comme des chantres. On a cependant le cas particulier des Grands Chantres. A la Sainte-Chapelle de Paris, de nombreux textes prouvent, que le Grand Chantre doit être un bon musicien. Par exemple, Jean Champbon écrit en mai 1405 :

Cet office [de Grand Chantre] doit estre possédé *per canonicum notabilem virum, musicum, et aliis scientiis virtutibus insignitum, nec per alium exerceri* (F-AN, LL 630, p. 295-298).

De même, le 25 octobre 1525, Guillaume Cretin, vu « son vieil age et la maladie où il estoit » propose pour le remplacer dans la fonction de Chantre, Jacques Du Molin. D'autant que Jacques de Molin est :

« docteur en théologie... est **notable et grand personnage et bien savant en l'art et science de musique...** Ce que messieurs, **connoissant les vertus et science dudit De Molin**, ont esté trestous unis

et ont ladite permutation pour agreable et en bailleront lettres de presentation et nomination quand besoin sera soubz les seaulx de Messieurs » (Brenet 1910 p. 80-81 d'après F-AN, LL 625, f. 10-10v).

De plus on trouve parmi les Grands Chantres des compositeurs comme Guillaume Belin ou Didier Leschenet de la Sainte-Chapelle de Paris.

La situation n'est pas très différente à la Sainte-Chapelle de Bourges, où l'on trouve comme Grand Chantre, Nicolas Bauer dit le Retif, ancien enfant de chœur, vicaire, chapelain et chanoine ou encore Ursin Brunet, ancien vicaire, chapelain et chanoine, et donc d'après notre définition des chantres. A contrario, Claude Biet est nommé chanoine et Chantre de la Sainte-Chapelle de Bourges par le roi en 1630 :

Le Roy le pourveu de la chanterie, mais il ne fut pas receu attendu qu'il ne scavoit point de musique lacte de refus est du 8 may 1632 (F-AD 18, 8G 1540, p. 32, 32v).

Claude Biet sera reçu chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris en 1635.

Seront encore considérés comme chantres, les chanoines qui ont servi comme clercs, chantres ou chapelains dans des chapelles princières, à l'exclusion des aumôniers des princes. Ces derniers n'ont pas de raison a priori d'être des chantres, sachant lire et chanter de la musique polyphonique.

Considérant la situation des maîtres de grammaires de la Sainte-Chapelle de Paris, alter égaux des maîtres de musique, je classerai parmi les chantres tous les maîtres de grammaire, y compris les gagistes, notamment de la Sainte-Chapelle de Bourges. Cette décision repose sur le fait que les maîtres de grammaire ont étudié les arts libéraux ; notamment le trivium et la grammaire, mais très souvent aussi, le quadrivium avec la musique.

D. L'approche prosopographique

Nous en arrivons enfin au premier terme de l'énoncé de notre thèse : la prosopographie des musiciens des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris. Cette thèse est à ma connaissance la première dans le champ de la prosopographie de musiciens et est étroitement associée au programme Ricercar du Centre d'Etudes Supérieures de la Renaissance, et au sous-programme intitulé PCR, Prosopographie des Chantres de la Renaissance, développé par David Fiala et Philippe Vendrix. Par contre concernant la Sainte-Chapelle de Paris, Claudine Billot a publié une synthèse sur les chanoines de la Sainte-Chapelle de Paris (Billot 1996) dans les actes d'un colloque « L'état moderne et les élites : XIIIe-XVIIIe siècles : apports et limites de la méthode prosopographique » (Genêt 1996).

Il nous faut introduire et définir ce terme. Nous utiliserons comme référence l'article de Claire Lemerrier et Emmanuelle Picard, « Quelle approche prosopographique ? » (Lemerrier & Picard 2012, p. 1-18). Il faut noter que la prosopographique est moins une méthode qu'une approche de données biographiques.

Qu'est-ce que la prosopographie, telle qu'elle se pratique ? C'est une sorte de style de recherche, quelque chose de moins nettement défini en tout cas qu'une méthode, de moins rigide qu'un courant ou une école. La variété du vocabulaire utilisé pour en parler – prosopographie, mais aussi études de carrières, de trajectoires, de cycles de vie, études longitudinales, biographies collectives, de groupe, de masse, sociographie, histoires de vie... – pointe cette relative indéfinition ; et pourtant, il y a comme un air de famille entre les travaux dont il est question.

Cet air de famille a souvent à voir avec la production de fiches aux rubriques standardisées, supposées présenter les parcours des individus étudiés. Cette approche descriptive est centrale si l'on se réfère à l'étymologie du terme : selon un dictionnaire de 1862 (cité par Maurin 1982), la prosopographie était « en termes de Rhétorique, description des traits, de l'air, du maintien d'un homme ou d'un animal » (Lemerrier & Picard 2012, p. 1-2).

Dans un deuxième paragraphe (Lemerrier & Picard, 2012, p. 2-4), on peut lire que la prosopographie est une biographie collective d'une population donnée ou une collection de biographies en masse pour cette population à partir d'un corpus de sources. Elle conduit d'abord à un dictionnaire biographique, qui constitue la majorité du travail, préparatoire à un travail plus intelligent d'analyse de l'environnement de la population considérée. L'utilisation de ce dictionnaire plongé dans une base de donnée informatisée va permettre de multiplier les questionnements initiaux et de construire le travail final.

Dans un troisième paragraphe, Claire Lemerrier et Emmanuelle Picard (Lemerrier & Picard, 2012, p. 4-7) traitent de la prosopographie et des institutions. Le « *Short manual to the art of prosopography* » (Verboven, Carlier & Dumolyn 2014) définit les objectifs de la démarche prosopographique dans le champ des sciences sociales, par exemple : étudier les processus de décision, les (dys)-fonctionnements d'institutions, expliquer les motivations d'individus, au travers de l'étude de familles, de réseaux sociaux ou de patrimoines. Nos deux auteures poursuivent sur l'utilisation de la prosopographie en histoire :

L'objet d'étude est alors non pas tant les individus que l'histoire et la structure du champ, que cet ensemble de caractéristiques individuelles permet de mieux comprendre, et qui donnent à son tour un sens aux trajectoires individuelles.

Claire Lemerrier et Emmanuelle Picard donnent des exemples sur l'étude des familles de l'Antiquité romaine ou la genèse de l'Etat moderne (Autrand 1986). Françoise Autrand a notamment travaillé sur Charles V (Autrand 1994), Charles VI (Autrand 1986) et Jean de Berry (Autrand 2000).

Dans un dernier paragraphe, elles montrent l'intérêt de la prosopographie pour comparer plusieurs groupes (Lemerrier & Picard, 2012, p. 10-13). Elles citent encore Jean Maurin :

La prosopographie est la recherche des éléments communs et des écarts différentiels présentés par des biographies particulières (Maurin 1982).

Les auteures terminent leur papier par une liste de huit « commandements » pour faire une bonne prosopographie.

1. Prévoir un projet d'une ambition raisonnable (ou au moins à géométrie variable), visant à répondre à quelques questions précises, même si on espère aussi qu'il puisse servir à d'autres...
2. Préciser autant que possible en amont les questions que l'on se pose... Mesure de la taille du groupe... Modalités de recrutement... Liens entre membres, ou avec l'extérieur? Destins, carrières, dans le groupe ou menant vers l'extérieur?... Penser particulièrement à des formulations de ces questions en termes de comparaisons, internes et externes au groupe à étudier.
3. Définir le ou les groupes d'individus à étudier... en fonction... des sources disponibles. Ne pas hésiter à définir plusieurs groupes, emboîtés, sécants ou distincts, ni à procéder par échantillonnage... Définir un groupe comme terrain d'étude à partir de tel ou tel critère simple n'implique pas pour autant de postuler la cohérence de ce groupe, qui reste au contraire une question de recherche ouverte... Dans cette perspective, il est nécessaire de considérer sans a priori tous les individus qui, même très furtivement, ont occupé la fonction en question.
4. Distinguer, en fonction des questions et des sources, les informations que l'on va chercher à obtenir de façon la plus systématique possible et celles que l'on accepte de n'obtenir qu'au cas par cas, pour enrichir telle ou telle biographie, mais qui ne permettront pas des comptages ou comparaisons systématiques.
5. Saisir au plus près de la source, pour éviter d'en perdre les nuances et seulement dans un second temps regrouper les informations dans un même fichier... Ne pas appauvrir, donc, le détail de l'information au moment de la saisie : en général, réfléchir à ce que l'on ne va pas saisir prend autant de temps que saisir un peu plus de précisions... En particulier, puisqu'il est question d'histoire, ne pas sacrifier les dates (par exemple, dater les moments où un individu habite à telle adresse, déclare telle profession... et préciser selon quelle source). Elles peuvent notamment être cruciales pour les interprétations en termes de causalité...

6. Pour résumer le message essentiel des spécialistes de bases de données, sans entrer dans des détails techniques : segmenter l'information au maximum. Informatiquement et intellectuellement, il est toujours plus facile, a posteriori, de la regrouper que de l'éclater.
7. Quelque soit l'outil choisi pour la saisie, veiller à ce que les informations soient aisément transférables d'un logiciel à un autre... Veiller également à ne pas dépendre totalement d'un(e) informaticien(ne), même bien intentionné(e), et surtout à ne pas avoir un « masque de saisie » figé dès le départ.
8. Voir les différentes techniques et logiciels de traitement des données

Nous avons choisi ici de nous intéresser à la population des chanteurs et musiciens des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris, deux institutions relativement restreintes en taille dédiées à la célébration du divin par la musique. Cette population est définie précisément ci-avant. Nous avons choisi la période de référence allant de la fondation des deux Saintes-Chapelles, janvier 1246 pour la première charte de fondation de la Sainte-Chapelle de Paris par Louis IX et le 19 avril 1405 pour la consécration solennelle de la Sainte-Chapelle de Bourges jusqu'à 1640 environ. En fait la limite est variable, puisque j'ai considéré tous les chantes qui sont entrés dans l'une des Saintes-Chapelles avant 1640 et je les ai suivis jusqu'au dernier événement connu de leur biographie. La population est de l'ordre de mille trois cents personnes et constitue un ensemble relativement gérable selon le premier commandement de Claire Lemercier et Emmanuelle Picard, et contient l'ensemble des personnes, qui ont été en relation même courte avec les Saintes-Chapelles.

Nos sources principales, de seconde main, sont les livres sur la Sainte-Chapelle de Paris, principalement l'approche chronologique des comptes et registres de délibérations capitulaires de Michel Brenet (Brenet 1910) et la thèse de Frédérique Pilleboue de l'Ecole des Chartes « La Sainte-Chapelle de Bourges : Maîtrise et musiciens (XV^e-XVI^e siècles) » (Pilleboue 1990) et les notes de travail et transcriptions manuscrites de Frédérique Pilleboue des comptes et registres de délibérations capitulaires de la Sainte-Chapelle de Bourges, complétées par mes propres transcriptions de ces sources pour les années postérieures à 1587.

Il faut noter, que l'utilisation importante de sources de seconde main, s'accommode généralement de l'approche prosopographique et des résultats statistiques, qu'elle produit. En effet des erreurs non systématiques de transcription des sources primaires, ne changent pas fondamentalement des statistiques, qui sont notamment des moyennes sur un grand nombre de données.

Les premières questions, que je me suis posées, sont relatives d'une part, à la carrière des chantres avant, pendant ou après leur passage en Saintes-Chapelles et notamment leur appartenance à une chapelle princière et à la première d'entre elles la Chapelle Royale, et d'autre part, à leurs compétences notamment celle de compositeur. Ce qui nous a conduit à ajouter toutes les sources, généralement de seconde main, concernant les chapelles princières pendant la période considérée et les différents dictionnaires de musiciens depuis le Fetis (Fetis BUM2) jusqu'au New Grove NG2. PCB). Et de fil en aiguille nous avons considéré toutes les sources disponibles sur internet. Nous avons, par principe, donné toutes les références bibliographiques et d'archives correspondantes à une citation, par exemple (Brenet 1910 citant Vidier 1901).

J'ai élargi la population cible d'une part, à l'ensemble du clergé des Saintes-Chapelles en particulier à l'ensemble des chanoines, et pas seulement à l'ensemble des chanoines musiciens et d'autre part, à un certain nombre de personnes ayant des liens contractuels avec les Saintes-Chapelles, comme les barbiers des enfants, les souffleurs d'orgues, les sonneurs de cloches et autres serviteurs de la chapelle. Ce nouvel ensemble de biographies forme un dictionnaire bibliographique, sur lequel s'appuie ce travail, mais qui permettra éventuellement

des études ultérieures sur les Saintes-Chapelles. Ce dictionnaire rassemble les biographies d'environ mille huit cents personnes.

Les biographies des personnels des Saintes-Chapelles sont les plus exhaustives possibles avec des citations les plus exactes possibles, y compris quand les citations sont latines. Cependant, pour les artistes, dont il existe des monographies, on a laissé les citations complètes concernant leur passage en Sainte-Chapelle, mais en résumant le reste de leur vie. Nous n'avons donc pas a priori déterminé des champs à remplir.

La prosopographie conduit donc d'abord à un dictionnaire biographique des personnels des deux Saintes-Chapelles. L'exploitation statistique des données ainsi rassemblées permet de dégager des différences et similitudes entre les deux Saintes-Chapelles et de poser de nouvelles questions et de nouvelles problématiques. Ce dictionnaire est sous la forme d'un gros fichier Word, accompagné par un fichier Excel. Ces deux fichiers sources remplissent le rôle d'une base de donnée sans doute un peu frustré, mais riche en résultats, grâce aux statistiques que permet Excel et aux recherches par mots clefs de Word.

L'intérêt de la prosopographie inséparable des nouveaux outils informatiques, est de raconter des histoires virtuelles reprenant des éléments de toutes les biographies, et d'étudier en particulier des processus de gestion comme le processus de recrutement, mais aussi d'enrichir éventuellement des biographies existantes. En ce sens la prosopographie n'est pas le contraire d'une monographie, qui demande elle-même de travailler sur l'environnement, les relations de travail de la personne, dont on fait la monographie.

On peut enfin résumer les avantages et les désavantages de la démarche prosopographique. Parmi les avantages, il est indéniable, que les biographies couvrant une période de temps assez longue, la prosopographie permet d'analyser le contexte culturel et matériel de la vie de ces musiciens et de leur évolution historique. On peut analyser les institutions des Saintes-Chapelles et leur évolution. Par exemple on peut décrire le processus de recrutement des chantes et leur réseau de relations. On peut aussi établir des biographies assez exhaustives pour des musiciens non majeurs, auxquels on ne se serait pas intéressé sinon. Accessoirement la lecture et la mise en relation des différentes biographies, la mise en relation des différentes statistiques pour les deux institutions permet de définir de nouvelles problématiques. L'intérêt est donc de conjuguer des statistiques sur des populations globales et des biographies individuelles.

Parmi les désavantages, il faut faire très attention aux chiffres, qui résultent de l'étude, car ils peuvent refléter d'avantage la qualité des sources que la réalité intrinsèque liée aux populations étudiées. La nécessité d'obtenir un dictionnaire de données au préalable avant d'obtenir tout chiffre ou toute analyse est un désavantage certain. D'autant que nous avons choisi de ne pas considérer de corpus fermé de sources. En conséquence, il n'est pas rare que pendant la rédaction d'une partie, de nouveaux personnages apparaissent notamment par la découverte et l'exploitation de nouvelles sources. Les chiffres sont donc appelés à bouger jusqu'à la fin de la rédaction de la thèse en espérant que certaines conclusions ne seront pas « trop » infirmées. Enfin, un inconvénient des avantages déjà énoncés, comme nous avons traité la population des musiciens des Saintes-Chapelles sous beaucoup d'angles, il y a nécessairement dans notre rédaction, des redites pour une bonne compréhension de chaque partie.

E. Description des sources

Mes sources principales sont majoritairement des sources de seconde main. Je suis parti pour ce travail, du livre de Michel Brenet sur les musiciens de la Sainte-Chapelle du Palais (Brenet

1910) pour la Sainte-Chapelle de Paris, et de la thèse de Frédérique Pilleboue (Pilleboue 1990) et ses dépouillements manuscrits des archives que nous avons appelées (Pilleboue PCR) de 1405 à 1587 pour la Sainte-Chapelle de Bourges. Ces manuscrits de Frédérique Pilleboue se présentent sous la forme de deux cartons, contenant pour le premier les dépouillements des principales archives et des fiches alphabétiques des personnels de la Sainte-Chapelle, et pour le second des fichiers thématiques, comme les enfants de chœur, les maîtres de musique, les orgues et les organistes. Ces deux principales sources sont complétées d'autres ouvrages de seconde main.

Pour la Sainte-Chapelle de Paris, il faut rajouter au livre de Michel Brenet, les deux articles d'Alexandre Vidier, Notes et Documents sur le personnel, les biens et l'administration de la Sainte-Chapelle du XIII^e siècle au XV^e siècle et Le Trésor de La Sainte-Chapelle (Vidier 1901, p. 213-283 et Vidier 1909, p. 245-395), le livre de Henri Stein sur le Palais de Justice et la Sainte-Chapelle (Stein 1912). On est souvent revenu comme les auteurs précédents aux mémoires et livres du XVIII^e siècle, le mémoire du chanoine Gilles Dongois (et deux copies du même) sur la Sainte-Chapelle (F-AN, LL 630-632) et le livre de Jérôme-Sauveur Morand sur l'histoire de la Sainte-Chapelle (Morand 1790) auquel il faut ajouter les deux livres précédents de Morand, en 1777, l'« *Usus statuta et constitutiones, sacro sanctae capellæ regalis palatii parisiensis* » (Morand Usus), et en 1779, les Constitutions des trésorier, chanoines et collège de la Sainte-Chapelle Royale du Palais (Morand 1779). Nous avons utilisé aussi la transcription intégrale des seuls comptes existant de la Sainte-Chapelle de Paris pour les années 1440-1451, de Georges Comet dans sa thèse (Comet 1971, d'après F-BnF ms. fr. 22392). Cependant pour les dépenses de la maîtrise, qui nous le verrons, sont prises sur les deniers du roi, nous avons utilisé pour les XIII^e et XIV^e siècles, les comptes royaux subsistants de 1285 à 1328 édités par Robert Fawtier (Fawtier 1930, Fawtier 1953), de même les comptes de Philippe VI de Valois et le Journal du Trésor de Charles IV (Viard 1894, Viard 1900, Viard 1917).

Pour la Sainte-Chapelle de Bourges, il faut rajouter à la thèse de Frédérique Pilleboue, le livre du chanoine Regnier sur les chanoines de la Sainte-Chapelle de Bourges (F-AD 18, 8G 1504). Cependant, de façon à traiter de façon équivalente les deux Saintes-Chapelles, j'ai dépouillé les comptes de la Sainte-Chapelle de Bourges de 1588 à 1665, laissant de côté les registres de délibérations, qui subsistent pour cette période.

Concernant les chapelles princières, j'ai beaucoup utilisé les livres et articles sur la Chapelle Royale à différentes époques. Pour les règnes de Charles VII et Louis XI, l'article de Leehman Perkins : « *Musical Patronage at the royal Court of France under Charles VII and Louis XI (1422-1483)* » (Perkins 1984). Pour les règnes d'Anne de Bretagne et de Louis XII, l'article de Richard Sherr : « *The Membership of the Chapels of Louis XII and Anne de Bretagne* » (Sherr 1988) et la thèse de Stephen Bonime : *Anne de Bretagne (1477-1514) and Music: An Archival Study* (Bonime 1975). Pour le règne de François 1^{er}, l'ouvrage de Cristelle Cazaux : *La Musique a la Cour de François 1^{er}* (Cazaux 2002). Pour les règnes des derniers Valois, les livres d'Isabelle Handy : *Musiciens au temps des derniers Valois (1547-1589)* (Handy 2008) et de Jeanice Brooks : *Courtly song in late sixteenth-century France* (BrooksJ 2000). Enfin pour les règnes de Henri IV et Louis XIII, l'article de Michel Le Moël : *la Chapelle de Musique sous Henri IV et Louis XIII* (Le Moël 1966). Pour la cour de Bourgogne j'ai utilisé les livres de Richard Wright : *Music at the Court of Burgundy (1364-1419)* (Wright 1979) et de Jeanne Marix : *Histoire de la musique et des musiciens de la cour de Bourgogne sous le règne de Philippe le Bon (1420-1467)* (Marix 1939).

En traitant ces sources de seconde main, je suis peu retourné aux sources primaires et ce faisant, je suis à la merci d'interprétations, d'omissions etc... Par exemple s'agissant de

Michel Brenet, dont le livre date de 1910, je ne suis pas sûr que le manque presque complet de données concernant le processus de recrutement des clercs et chapelains, mais aussi d'enfants de chœur, vienne des sources primaires, que sont les délibérations capitulaires, ou du manque d'intérêt pour le sujet de Michel Brenet. En effet, à Bourges les délibérations capitulaires sont très prolixes sur les recrutements.

Comparativement à la Sainte-Chapelle de Bourges, pour laquelle subsistent un nombre important de sources primaires et sans doute est-elle la plus fournie en archives de toutes les Saintes-Chapelles, il ne reste que peu d'archives de la Sainte-Chapelle de Paris, dû sans doute aux vicissitudes de la révolution française, à la réorganisation des archives nationales et pour couronner le tout, à l'incendie des archives de la Seine lors de la Commune de Paris en 1871.

Citons cependant brièvement les archives primaires concernant les Saintes-Chapelles de Paris et de Bourges.

Pour la Sainte-Chapelle de Paris, les archives principales couvrant notre période sont outre les copies du mémoire du chanoine Gilles Dongois déjà cité (F-AN, LL 630-632) d'après le livre de Michel Brenet (Brenet 1910, p. 6-9) :

- F-AN, LL 598-618 : registres des délibérations et registres mémoriaux de la Sainte-Chapelle, vingt-et-un volumes embrassant la période 1409-1790 avec des lacunes sur les années 1499-1503, 1514-1518, 1549-1555, 1616-1627, 1661-1670 et 1731-1737.
- F-AN, L 618-623 : Pièces originales et copies de pièces, provenant de la Sainte-Chapelle, quinzième-dix-huitième siècles. Leur inventaire sommaire de Bruno Galland (Galland 2001),
- F-AN, Z^{IA} 486 : registre de la cour des Aides avec des copies d'états du personnel de la Sainte-Chapelle, dix-septième-dix-huitième siècle.
- F-BnF, ms. lat. 17741, bibl. Mazarine, ms. 3339 : Deux obituaires de la Sainte-Chapelle quatorzième-seizième siècles pour le premier de la BnF et seizième-dix-septième siècles pour le second de la Bibliothèque Mazarine.
- F-BnF ms. fr. 22392 : Comptes de recettes et de dépenses pour les années de 1440-1441 à 1450-1451 (exploités par Comet 1971)
- F-AN LL 627, F-BnF, ms. fr. n. acq. 2049, Bibl. Ville de Paris, ms. 26828 : copies du mémoire de Jean Mortis, Grand Chantre et premier historien de la Sainte-Chapelle de Paris, mémoire intitulé « Répertoire ou déclaration abrégée de tout l'estat de la Sainte-Chapelle du Palais Royal à Paris, tant en esprituel que en temporel, depuis et dès avant la première constitution jusques à l'an mil quatre cens cinquante et sept inclus »

Pour la Sainte-Chapelle de Bourges, les archives très fournies se trouvent majoritairement réunies aux Archives Départementales du Cher, avec des cotes s'étalant de 8G 1436 à 8G 2689 soit un total de 1254 cotes. On peut décomposer ce fond en cinq parties.

- La première est principalement constituée par les archives concernant la fondation et la dotation de la Sainte-Chapelle, la réunion des chapitres associés et le personnel, de 8G 1436 à 8G 1508, dont le livre du chanoine Regnier (F-AD 18, 8G 1504), qui donne une liste des Trésoriers, Grands Chantres et chanoines.
- La seconde est formée des registres des actes capitulaires faiblement lacunaires couvrant les années de 1408 à 1757, année du rattachement du chapitre de la Sainte-Chapelle à celui de la Cathédrale Saint-Etienne de Bourges de 8G 1509 à 8G 1565, soit 57 cotes.
- La troisième partie regroupe les Affaires générales du Temporel de 8G 1566 à 8G 1631.

- La quatrième partie regroupe les comptes des recettes et des dépenses couvrant les années de 1402, trois ans avant la fondation officielle de la Sainte-Chapelle, à 1788, de 8G 1632 à 8G 1791, soit 160 cotes, avec principalement une longue lacune de 1473 à 1567.
- La cinquième et dernière partie concerne les Affaires Générales des biens de la Sainte-Chapelle de Bourges et ses différentes paroisses de 8G 1792 à 8G 2689.

Les graphiques suivants donnent les comptes et registres des délibération ou registres mémoriaux pour la Sainte-Chapelle de Paris année par année et permettent une comparaison des deux Saintes-Chapelles. Les comptes permettent de connaître tous les acteurs payés dont les personnels gagistes, alors que les registres de délibération nous donnent les différentes « histoires individuelles » de tous les personnels, leurs réceptions, notamment celles des enfants de chœur, mais aussi leurs sorties.

Pour la Sainte-Chapelle de Bourges, Frédérique Pilleboue a dépouillé les registres des délibérations capitulaires de 1408 à juin 1587 et les comptes de 1402 à juin 1588. Ces sources comportent de nombreuses lacunes. Pour les délibérations, les lacunes vont d'avril 1405 à fin 1408, de mars 1468 à septembre 1487, d'avril 1511 à octobre 1526, de mai 1536 à février 1547, en 1566, 1567, 1571, de juillet 1575 à juin 1576 et enfin de juillet 1577 à janvier 1579. Je n'ai pas dépouillé les délibérations capitulaires qui subsistent de 1609 à 1619, 1639 à 1652, 1660 à 1665 et de 1673 à 1700. Pour les comptes, les lacunes concernent 1405, 1406, d'avril 1416 à mars 1418, d'avril 1419 à mars 1420, de juillet 1440 à juin 1444, de juillet 1448 à juin 1449, de juillet 1451 à juin 1458, de juillet 1459 à juin 1462, de juillet 1463 à juin 1467, de juillet 1471 à juin 1472, de juillet 1473 à juin 1567, de juillet 1569 à juin 1575 et juillet 1576 à juin 1587. J'ai dépouillé moi-même les comptes [de la Saint-Jean d'une année à la Saint-Jean de l'année suivante] de 1588 à 1664, qui comportent des lacunes 1588-1590, 1591-1594, 1596-1598, de 1600-1601, 1612-1613, 1619-1621, 1624-1625, 1626-1639, 1640-1641, 1643-1645, 1646-1650, 1651-1652, 1657-1658 et enfin 1659-1661.

Pour la Sainte-Chapelle de Paris, citant Michel Brenet (Brenet 1910), les registres de délibération et registres mémoriaux de la Sainte-Chapelle de Paris embrassent la période comprise entre 1409 et 1790 avec des lacunes dans notre période 1248-1630, pour les années 1499 à 1503, 1514 à 1518, 1549 à 1555 et 1616 à 1627. Les comptes de la Sainte-Chapelle de Paris n'existent que pour les années 1440-1451.

XV^e siècle

Registres capitulaires et **mémoriaux** SCP

	1390	1408		1468	1487	1499
SCB	-----XX-----XXXXXXXXXXXX					
SCP	-----XX-----					
		1409		1449		1499
SCP	XX---XXXX---XXXXXX-XXXXXXXXXXXX					
	1390					1499

Registres des comptes

	1402-1405	1418-1419		1444-1446	1449-1450	1462
		1406-1416	1420-1421	1439-1440	1447-1448	1458 1467 1473
SCB	- - xxxx - XXXXXXXXXXX--X-X-----X--X-X-X-----X--X-----XXXXXX-----					
SCP	-----XXXXXXXXXXXX-----					
			1440	1450		

XVI^e siècle

Registres capitulaires et **mémoriaux** SCP

				1566-67	1575-1578	
		1526	1536 1547	1560	1571	1588
SCB	-----XXXXXXXXXXXX-----XXXXXXXXXXXX-XXXX--XXX-XXXX--XXXXXXXX-----					
SCP	-----XX					
				1566		1599
SCP	---XXXXXXXXXXXX---XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX-----					
	1504 1514 1519			1565		1599

Registres des comptes

				1567-68	1575	1587 1590 1594-95 1598-99
SCB	-----XX-----X-----X- X--XX-- XX					
SCP	-----					

XVII^e siècle

Registres capitulaires

	1609	1619		1639	1652	1660-1665	1673	1699
SCB	-----XXXXXXXXXXXX-----XXXXXXXXXXXX-----XXXXX-----XXXXX-----XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX							
SCP	XXXXXXXXXXXXXXXX-----XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX-----XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX							
		1614	1627		1660	1670		1699

Registres des comptes

1601-05	1609-11	1613-18	1621-23	1625 1639	1641-42	1645 1650	1652-56	1658	1661-70	1672	1678-80	1683 1686	1688-92	1695 1697 1699	
SCB	-XXXX--XXX-XXXXXX--XXX-X-----X--X-X-XXXXX-X--XXXXXXXXXXXX-X----XXX--X-XXXX--X-X-X														
SCP	-----														

enfin des feuilles Excel consacrées aux maîtres de musique et de grammaire, aux Grands Chantres, aux compositeurs, aux chantres qui ont servi dans les deux Saintes-Chapelles et aux tessitures connues des chantres, *M^o*, *Org*, *Chantres*, *Comp*, *SCBP*, aux chantres documentés en chapelles princières, *CPRBP*, aux sources, *sources*, et enfin aux effectifs, *effectifs*.

Chacune des parties ou chacun des chapitres, qui les composent, débute par un tableau statistique reprenant les chiffres du sujet traité, mais aussi les chiffres globaux, qui seront détaillés dans les autres parties et se termine par un chapitre ou une section de conclusion. Nous avons ainsi un panorama complet des deux Saintes-Chapelles tout au long de l'étude. Il nous faut rappeler la difficulté à utiliser des statistiques globales dans l'approche prosopographique. Les chiffres sont d'abord l'image des sources et de leur qualité, avant d'approcher une quelconque réalité historique.

La première partie de ce travail est consacrée au collège des chanoines des deux Saintes-Chapelles et à l'ensemble du personnel, qui leur est attaché, mentionné dans nos sources. C'est la seule partie à utiliser les données biographiques générales des musiciens et des non-musiciens. Les personnels non musiciens sont principalement les chanoines ordinaires, mais aussi d'autres personnels liés par contrat à la Sainte-Chapelle, comme les sonneurs de cloche, les souffleurs d'orgues, qui sont très souvent des savetiers ou tailleurs, les médecins et apothicaires de la maîtrise... Cette première partie a pour ambition de dessiner l'environnement notamment hiérarchique des musiciens des deux Saintes-Chapelles et d'évaluer leurs compétences musicales. Elle est divisée en quatre chapitres, hors conclusion.

Le premier chapitre donne dans une première section, les statistiques globales des personnels des deux Saintes-Chapelles et dans une seconde section, les effectifs théoriques des personnels statutaires, chanoines, chapelains perpétuels, chapelains, vicaires et clercs, confrontés aux effectifs « réels » obtenus à partir des sources de ces mêmes catégories de personnels statutaires. Les effectifs statutaires théoriques se déduisent des documents de fondation et de certaines décisions du collège des chanoines des deux Saintes-Chapelles. Les effectifs réels s'obtiennent par considération des comptes de la Sainte-Chapelle de Bourges et pour la Sainte-Chapelle de Paris de certaines listes de personnels contenues dans les registres de délibérations, ce pour toute la durée de vie des deux Saintes-Chapelles.

Le deuxième chapitre évoque brièvement les Trésoriers des deux Saintes-Chapelles, qui gèrent les institutions sous tous leurs aspects. Bien que n'appartenant pas à la population de référence des musiciens, les Trésoriers sont à la tête du collège des chanoines et président aux destinées de l'ensemble des chantres. A ce titre, ils méritent ce petit chapitre.

Le troisième chapitre étudie les Grands Chantres, responsables du chœur et de la maîtrise et plus généralement de la qualité des cérémonies liturgiques et de leur qualité musicale. A ce titre, on peut majoritairement les rattacher aux musiciens des Saintes-Chapelles, comme il a été montré plus avant dans la définition de la population étudiée des musiciens des deux Saintes-Chapelles. On verra que la fonction de Grand Chantre, bien qu'initialement affectée à des chanoines, est progressivement et partiellement confiée pour la Sainte-Chapelle de Paris à des chapelains perpétuels et pour la Sainte-Chapelle de Bourges à des chapelains ordinaires. Ce chapitre traitera de l'ensemble des Grands Chantres y compris chapelains et chapelains perpétuels.

Le quatrième et dernier chapitre sera consacré aux chanoines en général, puis aux chanoines musiciens en particulier. Ces derniers, souvent prébendés par faveurs royales, forment un sous-ensemble non négligeable des chanoines, environ 18% du total dans chacune des deux Saintes-Chapelles, et mérite d'être étudié en soi.

La deuxième partie est consacrée à la maîtrise des deux Saintes-Chapelles, c'est-à-dire à l'ensemble formé des maîtres de musique, des maîtres de grammaire et des enfants de chœur des deux Saintes-Chapelle de Bourges et Paris. Bien que la Sainte-Chapelle de Bourges ait été fondée à l'instar de la Sainte-Chapelle de Paris, cette partie met en évidence des différences importantes entre les deux Saintes-Chapelles. D'une part, la maîtrise de la Sainte-Chapelle de Paris n'est pas fondée, et son budget est pris sur les deniers du roi contrairement à la maîtrise de la Sainte-Chapelle de Bourges. D'autre part, le maître de grammaire est absent des textes de fondation de la Sainte-Chapelle de Bourges, contrairement à la Sainte-Chapelle de Paris. Ces deux différences peuvent expliquer d'une part, la qualité du recrutement, le prestige des maîtres parisiens et leur méconnaissance relative et d'autre part, les difficultés chroniques de recrutement du maître de musique à Bourges. L'existence de maîtrises au sein des Saintes-Chapelles rapprochent ces dernières des cathédrales et collégiales, qui ont une pratique liturgique et musicale importante. La population des maîtres de musique mérite d'être étudiée en détail, car de par leurs fonctions et compétences musicales, cette population est riche en excellents musiciens, compositeurs et chantres documentés en chapelles princières. Cette deuxième partie est composée de quatre chapitres et d'une conclusion.

Le premier chapitre évoque d'abord des problèmes de terminologie liés au mot « maîtrise » et à l'évolution de son sens. Il donne ensuite les principaux textes fondateurs des maîtrises des deux Saintes-Chapelles. On illustre par un exemple les conséquences de la double tutelle de la maîtrise parisienne, tutelle de la Sainte-Chapelle de Paris et tutelle budgétaire de la maison du roi et donc de la Chapelle Royale.

Le deuxième chapitre traite des maîtres de musique des deux Saintes-Chapelles, sous différents angles. Leurs fonctions de gestion et leurs fonctions musicales sont d'abord étudiées d'après les textes fondateurs et différents exemples. On donne ensuite différentes statistiques concernant les maîtres de musique, nombres, statuts, maîtres en titre et intérimaires, recrutés en interne ou en externe. La prosopographie des maîtres de musique permet de détailler le processus de recrutement des maîtres de musique, et de dégager au moins un profil de maître, le maître de musique professionnel, et de décrire la vie quotidienne des maîtres dans nos deux Saintes-Chapelles. On dénombre les maîtres de musique compositeurs ou chantres documentés à un moment de leur carrière en chapelles princières. Ce deuxième chapitre tente enfin une petite histoire chronologique de l'ensemble des maîtres de musique des deux Saintes-Chapelles, dont les biographies sont en Annexe.

Le troisième chapitre traite des maîtres de grammaire, et donne les différentes statistiques attachées. Les maîtres de grammaire sont très majoritairement des hors statuts à la Sainte-Chapelle de Bourges et des chapelains et chapelains perpétuels à la Sainte-Chapelle de Paris. Notons qu'à la Sainte-Chapelle de Paris, on a mis dans la catégorie des maîtres de grammaire, les maîtres des enfants des XIV^e et XV^e siècles dont les noms nous sont parvenus par des comptes royaux sans autre qualificatif, sachant que les maîtres de grammaire parisiens sont les comptables de la maîtrise auprès du trésor royal.

Le quatrième chapitre conclut l'étude de la maîtrise par celle des enfants de chœur des deux Saintes-Chapelles. On donne d'abord des statistiques globales sur les enfants mentionnés dans les sources, puis leurs nombres en fonction du temps. La variabilité de ces nombres et en l'occurrence leur croissance, alors que le nombre théorique des enfants de la maîtrise selon les textes est constant sur une grande partie de notre période, montre la difficulté d'interprétation des données obtenues à partir d'une prosopographie. Cette croissance ne peut s'expliquer que par l'évolution des habitudes d'enregistrement des enfants de chœur. On passe en revue le processus de réception des enfants de chœur, formalisé surtout dans les registres de la Sainte-Chapelle de Bourges. On traite ensuite de façon non exhaustive des sorties des enfants de

chœur de la maîtrise, renvois, maladies, décès, intégration directe en Sainte-Chapelle, mais aussi des sorties pour études, qui témoignent de politiques de formation différentes selon la Sainte-Chapelle. Certains anciens enfants de chœur sont recrutés comme chantres dans leur Sainte-Chapelle. Cette intégration pose la question de la maîtrise comme un investissement pour l'institution, question à laquelle nous tenterons de répondre. Enfin, la dernière section de ce chapitre donnera des exemples de carrières d'anciens enfants de chœur des deux Saintes-Chapelles.

La troisième partie traite des chantres du chœur et sera donc divisée en quatre chapitres consacrés aux chantres gagistes, aux vicaires et clercs, aux chapelains et enfin aux chapelains perpétuels pour la Sainte-Chapelle de Paris. Nous rajouterons à ces quatre chapitres, deux chapitres supplémentaires, le cinquième consacré aux tessitures des chantres et le sixième, aux chantres, qui ont servi dans les deux Saintes-Chapelles. Il faut noter que la dénomination de vicaire est propre à la Sainte-Chapelle de Bourges, pendant que celle de Paris utilise la dénomination de clerc. Les quatre premiers chapitres adoptent des plans similaires. Ils commencent par des statistiques générales, rassemblant les différents paramètres chiffrés obtenus à partir des données prosopographiques, notamment les nombres et pourcentages d'entrées et de sorties du statut concerné par catégorie de chantres. On étudie ensuite par des exemples, les processus de réception, les différents emplois occupés, qui pour certains font l'objet des chapitres précédents, Grands Chantres, maîtres de musique et de grammaire, les processus de sortie du statut considéré, décès, renvois, démissions. On fait ensuite un focus sur les qualités musicales des chantres, compositeurs, organistes, chantres documentés en chapelles princières, compétences, qui feront l'objet de la partie suivante. Ces qualités permettent souvent de différencier les deux Saintes-Chapelles ou les catégories de chantres à l'intérieur d'une même institution.

Le premier chapitre de cette grande partie consacrée aux chantres du chœur, est dévolu aux gagistes des deux Saintes-Chapelles, c'est-à-dire à des personnels, a priori non permanents, révocables à tous moments par les collèges de chanoines. Les gagistes exécutent des tâches habituellement dévolues aux personnels statutaires, vicaires ou clercs et chapelains. Encore dénommés à Paris, « à l'essai » ou « aux gages de », ils accompagnent avec retard l'introduction progressive de la polyphonie dans la liturgie des Saintes-Chapelles, palliant les insuffisances en nombre et en qualité des personnels statutaires. On étudie en détail l'invention de ce « quasi » statut dans les deux Saintes-Chapelles et l'utilisation qui en est faite, différente selon la Sainte-Chapelle, pour des fonctions comme celles de maîtres de musique, d'organistes, et d'autre chantres « à l'essai », de maîtres de grammaire et de marelleurs surtout à Bourges.

Le deuxième chapitre étudie les vicaires de la Sainte-Chapelle de Bourges et les clercs de la Sainte-Chapelle de Paris, le premier « statut » de chantré résident. *Le troisième chapitre* est consacré aux chapelains, dont le statut est de facto un statut de fin de carrière pour les chantres du chœur de la Sainte-Chapelle de Bourges, le statut de chanoine ne leur étant que très peu ouvert.

Le quatrième chapitre s'intéresse à une spécificité de la Sainte-Chapelle de Paris, le statut de chapelain perpétuel. On a là une différence importante avec la Sainte-Chapelle de Bourges, car le statut de chapelain perpétuel est un statut de fin de carrière, la promotion au statut de chanoine étant comme à Bourges très rare. Si à Bourges les maîtres de musique sont majoritairement chapelains, à Paris, ils sont majoritairement chapelains et chapelains perpétuels. De même, quand la fonction de Grand Chantré se dévalue, on rencontre des Grands Chantres chapelains à Bourges et chapelains perpétuels à Paris.

Le cinquième chapitre consacré aux tessitures des chantres mentionnées dans nos sources, y compris les sources des chapelles princières, met en évidence l'évolution parallèle des nombres de mentions de tessitures et des nombres de gagistes, et finalement le développement de la musique polyphonique. *Le sixième et dernier chapitre* est consacré aux chantres, qui ont servi dans les deux Saintes-Chapelles et permet d'effleurer la question d'un réseau qu'auraient pu former les Saintes-Chapelles.

La quatrième et dernière partie de cette thèse rassemble trois sujets presque indépendants, plus un chapitre de conclusion, les organistes, les compositeurs et les chantres documentés en chapelles princières, qui pour les deux derniers justifient à eux-seuls cette thèse. L'importance du nombre de compositeurs témoigne de la qualité musicale des deux institutions. De même, les flux importants de musiciens entre les Saintes-Chapelles et les chapelles princières, notamment la Chapelle Royale permettent d'affirmer leur caractère curial.

Le premier chapitre est consacré aux organistes des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris, organistes en titres, organistes notables et aux facteurs d'orgues, qui sont intervenus sur les orgues de chaque Sainte-Chapelle.

Le deuxième chapitre est consacré aux compositeurs, qui ont servi dans l'une des deux Saintes-Chapelles de Bourges et de Paris. La notion de compositeur est difficile à appréhender de façon historique. En effet, dans les maîtrises, les enfants de chœur apprennent sous la direction du maître de musique à chanter, mais aussi à chanter sur le livre et donc à improviser. Ils apprennent aussi les règles du contrepoint. Cela en faisait-il pour autant des compositeurs ainsi que leurs maîtres ? Nous adopterons une définition d'aujourd'hui. On appellera compositeurs, les personnes dont on a conservé de la musique, publiée ou non, qui ont participé à des concours de composition comme les Puys d'Evreux ou de Rouen. On considèrera donc deux catégories, les compositeurs avec œuvres conservées ou avec œuvres perdues. Je rajouterai une troisième catégorie, les compositeurs incertains, qui font l'objet de spéculations et d'attributions douteuses d'œuvres musicales. Il est probable, cependant, que tous les maîtres de musique des enfants de chœur des deux Saintes-Chapelles, étaient compositeurs. Au total, on trouve un nombre important de compositeurs, qui ont servi en Saintes-Chapelles. Ce nombre est sans doute une caractéristique des Saintes-Chapelles, institutions dédiées à la musique, parmi les autres églises et collégiales. Après une première section consacrée aux résultats chiffrés et notamment à la répartition dans le temps des compositeurs dans les deux Saintes-Chapelles, de leur statut, on donne des tableaux résumant les carrières et les emplois de chacun des compositeurs de la Sainte-Chapelle de Bourges, puis de la Sainte-Chapelle de Paris.

Le troisième et dernier chapitre est à mon sens le plus important de ce travail, en ce qu'il prouve, chiffres à l'appui, l'étroite imbrication des Saintes-Chapelles et de la Chapelle Royale. On examine dans un premier temps, les chantres des deux Saintes-Chapelles, documentés dans une chapelle princière, principalement la Chapelle Royale, mais aussi les chapelles ducales de Berry, de Bourgogne, la chapelle pontificale notamment. Dans un second temps, on étudie un certain nombre d'états de chapelles princières pour en découvrir les chantres ayant servi dans l'une des deux Saintes-Chapelles de Bourges et Paris. J'ai choisi les états de la chapelle de Bourgogne en 1419, année de la mort de Jean sans peur, de la Chapelle Royale pour les obsèques de Charles VII en 1461, Louis XII en 1515, François 1^{er} en 1547 et Charles IX en 1474 et les états de la chapelle privée de Catherine de Médicis en 1585 et 1587. Nous voulons ainsi prouver l'attractivité des Saintes-Chapelles sur les meilleurs chantres de leur époque, nous plaçant du point de vue des chantres, et réciproquement que ces Saintes-Chapelles constituent pour les princes et leurs chapelles, un vivier de chantres de qualité, nous plaçant alors du point de vue des princes. Quand cette fonction de vivier diminuera, l'intérêt

pour les souverains d'entretenir les Saintes-Chapelles faiblira aussi, jusqu'au décret d'extinction des Saintes-Chapelles en 1787.

Ce travail se termine par une grande conclusion, la bibliographie et différents index. Les références bibliographiques dans le texte sont en général formées de l'auteur principal et de la date de parution de l'article ou du livre cité, suivi du numéro de page et si possible de la référence de la source utilisée. Par exemple le mémoire du Trésorier de la Sainte-Chapelle de Paris de 1634, cité par Michel Brenet est noté : (Brenet 1910, p. 180-181, d'après F-AN L 621, pièce 14). On accompagne la bibliographie d'un index des ouvrages cités en abrégé. Enfin, on donne un index des noms propres dont les biographies figurent dans le dictionnaire biographique des personnels de Bourges et de Paris.

Le dictionnaire biographique de Bourges et Paris est doté d'une table des matières active par nom et donc par biographie et d'un index des auteurs cités, correspondant à la bibliographie donnée en fin de thèse.

Première partie

Le Clergé et les personnels attachés des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris

1. Le Clergé et autres personnels des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris

Cette première partie est consacrée au « petit monde » des Saintes-Chapelles de Bourges et de Paris, chanoines, clercs, officiers, serviteurs et autres employés, mentionnés dans nos sources. Comme je l'ai rappelé dans l'introduction, la population étudiée est d'abord l'ensemble des musiciens, chantres et organistes, des deux Saintes-Chapelles. Cependant, j'ai admis dès le départ, de plonger cette population dans une population plus vaste, celle du clergé et des personnels attachés des deux Saintes-Chapelles, comprenant l'ensemble des chanoines, et pas uniquement des chanoines musiciens, mais aussi d'autres catégories de personnels liés par contrat à la Sainte-Chapelle, comme les sonneurs de cloche, les souffleurs d'orgues, qui sont très souvent des savetiers ou tailleurs, les médecins et apothicaires de la maîtrise...

Le premier chapitre traitera d'abord des statistiques globales de cette société des deux Saintes-Chapelles et des effectifs théoriques confrontés aux chiffres réels donnés par les sources. Les statistiques recouvrent l'ensemble du clergé statutaire et des personnels attachés, avec notamment les chanoines, les chapelains perpétuels, les chapelains ordinaires, les vicaires et clercs, dont les détails seront vus dans les parties suivantes. Comme dans l'ensemble de ce travail, les statistiques donnent d'abord une image de la qualité des sources, et pas immédiatement une image de la réalité historique, que nous voulons approcher. Les textes relatifs aux deux institutions permettent d'obtenir les effectifs statutaires théoriques. Les comptes de la Sainte-Chapelle de Bourges et certaines listes de personnels, contenues dans les registres de délibérations de la Sainte-Chapelle de Paris, permettent d'approcher les effectifs réels des deux Saintes-Chapelles.

Le deuxième chapitre traite brièvement des Trésoriers des deux Saintes-Chapelles, qui sont les patrons de la population de musiciens et dirigent le collège des chanoines. Ce sont à plus des deux-tiers des ecclésiastiques de haut rang, des conseillers et aumôniers du roi ou des princes. Ce chapitre donne une liste des trésoriers des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris.

Le troisième chapitre étudie les Grands Chantres, responsables du chœur, de la maîtrise et plus généralement de la qualité, y compris musicale, des cérémonies liturgiques. A ce titre, on peut majoritairement les rattacher à la population des musiciens des Saintes-Chapelles, comme il a été montré dans l'introduction. La fonction de Grand Chantre, bien qu'initialement affectée à des chanoines, est progressivement et partiellement confiée à des chapelains perpétuels à la Sainte-Chapelle de Paris et à des chapelains ordinaires à la Sainte-Chapelle de Bourges. Ce chapitre traite donc l'ensemble des Grands Chantres, et pas seulement les chanoines, avec des éléments de carrière.

Le quatrième et dernier chapitre est consacré aux chanoines en général et aux chanoines musiciens en particulier. Le dictionnaire biographique donné en annexe de ce travail, permettrait d'établir une prosopographie des chanoines des deux Saintes-Chapelles à l'instar de Claudine Billot pour les chanoines de la Sainte-Chapelle de Paris, dont une synthèse est publiée (Billot 1996). Cependant ce chapitre se contentera d'une classification sommaire des chanoines et se focalisera sur les chanoines musiciens, souvent prébendés par les faveurs royales, qui forment un sous ensemble non négligeable des chanoines.

1.1. Les personnels des deux Saintes-Chapelles de Bourges et Paris

Les biographies des personnels des deux Saintes-Chapelles sont rassemblées dans le dictionnaire biographique annexe de ce travail. L'essentiel des résultats peut être synthétisé dans la première section par un tableau, qui reprend les résultats chiffrés globaux de cette thèse. Les deux graphiques suivant donnent la répartition dans le temps en valeur absolue et en pourcentage des premières mentions de l'ensemble du clergé et des personnels attachés dans chacune des Saintes-Chapelles. Ces graphiques traduisent la qualité des sources en fonction des époques. La seconde section donne d'après les textes de fondation et les sources des deux Saintes-Chapelles, les effectifs théoriques des deux institutions, confrontés aux chiffres réels des effectifs statutaires. Ces chiffres sont obtenus avec précision à Bourges, grâce aux nombreux comptes subsistant et avec une certaine incertitude à Paris, grâce à des états de personnel en nombre limité. Il n'a pas été possible de faire un rapprochement tentant entre les effectifs et le nombre des biographies rassemblées dans l'annexe, ces statistiques étant fonction de nombreux paramètres, le nombre instantané de personnels, mais aussi les durées d'exercice dans un emploi, durées éminemment variables selon les statuts et les époques.

1.1.1. Statistiques générales des personnels de Bourges et Paris

On obtient 893 noms à la Sainte-Chapelle de Bourges contre 970 à la Sainte-Chapelle de Paris, dont deux-cent-trente-deux chanoines à la Sainte-Chapelle de Bourges et trois-cent-cinquante-huit à Paris. Cette différence s'explique d'abord par la différence de périodes considérées, bien que l'on n'ait que peu de noms pour les XIII^e et XIV^e siècles à Paris, principalement les chanoines et chapelains perpétuels mentionnés par Gilles Dongois (F-AN, LL 630). De plus, Michel Brenet prend peu en compte les personnels non chanoines et non musiciens de la Sainte-Chapelle de Paris. Dans cette catégorie de seulement neuf personnes, on compte deux sonneurs, un souffleur d'orgues et six personnes qui interviennent comme procureurs du trésorier ou greffier dans l'affaire Dreux Prieur (voir la deuxième partie). Pour la Sainte-Chapelle de Bourges, profitant du dépouillement complet des comptes, effectué par Frédérique Pilleboue d'abord, puis par mes soins pour la fin de la période, on obtient soixante-treize personnels non chanoines et non musiciens, des sollicitateurs de la Sainte-Chapelle pour suivre les procès à Paris, un fondeur de cloches, des serviteurs, des dynasties de médecin de la maîtrise, des pharmaciens, des souffleurs d'orgues, des bâtonniers, des receveurs de la Sainte-Chapelle, souvent extérieurs à la chapelle, des sonneurs, un peintre, des instrumentistes gagés pour jouer à certaines processions extérieures, lesquels instrumentistes ne sont pas dans la population étudiée. Ces statistiques soulignent aussi l'existence de quarante-deux personnes, qui ont servi dans les deux Saintes-Chapelles. Les dernières parties du tableau anticipent les résultats des parties prochaines, les chanoines musiciens, la maîtrise, le chœur et enfin les organistes, compositeurs et chantres des chapelles princières.

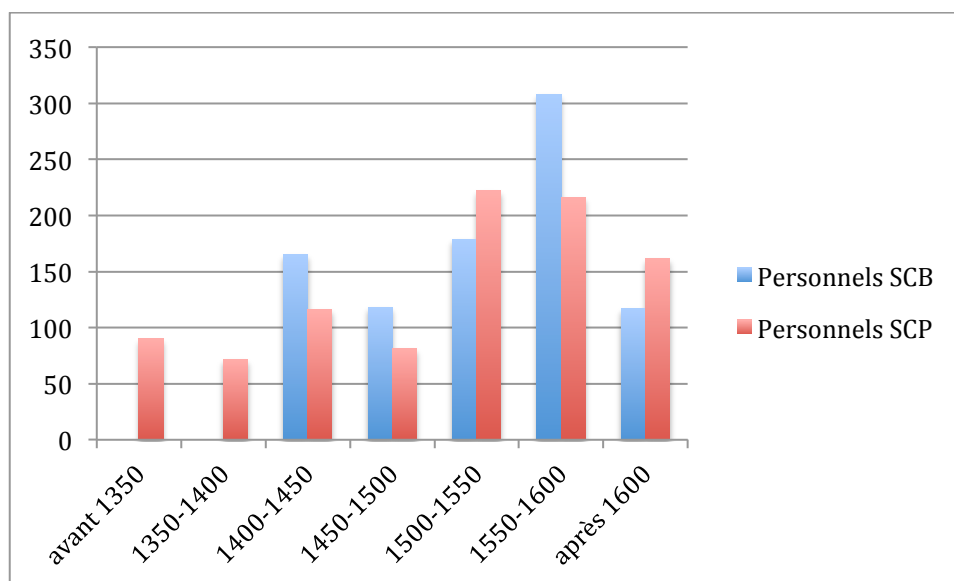
Tableau N°3 : Personnels des deux Saintes-Chapelles de Bourges et Paris

	SCB	SCP
Nombre total personnels	893	970
Nombre chantres (% personnels)	634 (634/893 : 71%)	669 (669/970 : 69%)
dont Grands Chantres (% chantres) dont CA	22 (22/634 : 4%) dont 14 CHMB	32 (32/669 : 5%) dont 27 CHMP
dont CHMB ou CHMP (% chantres ; % CA)	42 (42/634 : 7% ; 42/232 : 18%)	63 (63/669 : 9% ; 63/358 : 18%)
dont enfants de chœur (EC) (% chantres)	149 (149/634 : 24%)	113 (113/669 : 17%)
dont maîtres de musique (% chantres)	47 (47/634 : 7%)	20 (20/669 : 3%)
dont maîtres de grammaire (% chantres)	36 (36/634 : 6%)	24 (24/669 : 4%)
dont gagistes ou à l'essai (% chantres)	202 (202/634 : 32%)	94 (94/669 : 14%)
dont clercs ou vicaires (% chantres)	276 (276/634 : 44%)	223 (223/669 : 33%)
dont chapelains (% chantres)	197 (197/634 : 31%)	216 (216/669 : 32%)
dont chapelains perpétuels (% chantres)	NS	120 (120/669 : 18%)
dont chantres communs SCB/SCP	34 (34/634 : 5%)	34 (34/669 : 5%)
dont organistes (% chantres)	20 (20/634 : 3%)	12 (12/669 : 2%)
dont compositeurs (% chantres)	30 (30/634 : 5%)	44 (44/669 : 7%)
dont chantres CPR (% chantres)	77 (77/634 : 12%)	151 (151/669 : 23%)
Nombre total personnels	893	970
dont chanoines (CA)	232	358
dont personnels non musiciens hors CA (NCH)	73	9
dont communs SCB/SCP	42	42

Légende : CHMB = chanoines musiciens de Bourges, CHMP = chanoines musiciens de Paris, CPR = Chantres documentés en chapelles princières

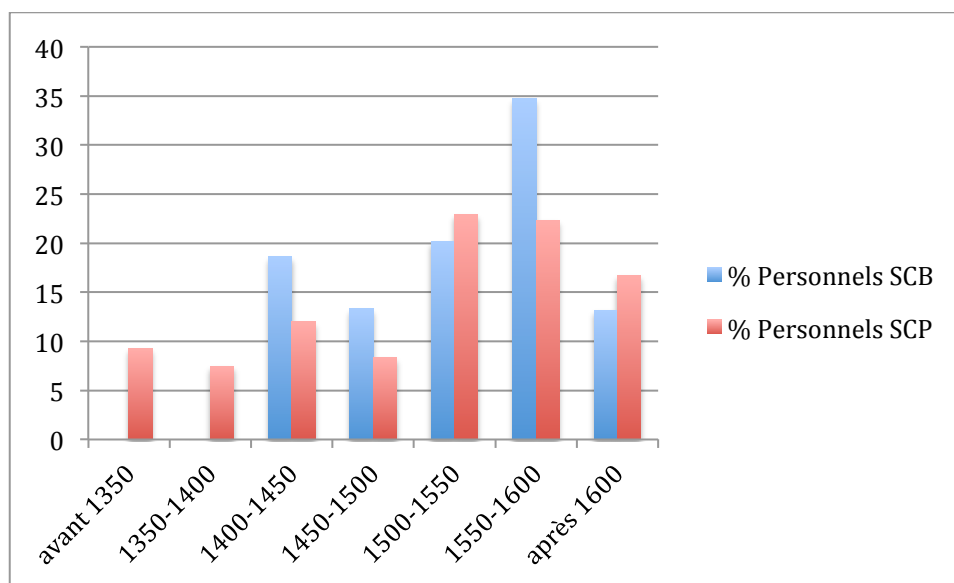
Avant d'étudier les effectifs réels et théoriques des deux Saintes-Chapelles, un premier graphique donne la répartition par période de cinquante ans des premières mentions des personnels des deux Saintes-Chapelle de Bourges et Paris et reflète ainsi la qualité des sources.

Graphique N°1 : Répartition des personnels des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris



Le graphique suivant donne le pourcentage des personnels par première mention et par période, et permet d'apprécier d'éventuelles distorsions.

Graphique N°2 : % des personnels des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris



Les deux graphiques ont des formes semblables en valeur absolue et en pourcentage. On ne peut rien tirer de plus de leur confrontation. On relève principalement pour la Sainte-Chapelle de Paris deux périodes, d'une part les XIII^e, XIV^e et XV^e siècles avec un taux d'environ 10% et d'autre part les XVI^e et XVII^e siècles, avec un taux d'environ 20%, en ramenant les 40 ans pris en compte en début de XVII^e siècle au demi-siècle complet. A la Sainte-Chapelle de Bourges, avec cette même correction, on a de moins grandes variations autour de 15-20%, à l'exception de la fin du XVI^e siècle avec 35% du personnel total mentionné, sans doute à cause de la présence simultanée des comptes et des registres de délibérations. Il faut noter l'importance du personnel mentionné dans la première moitié du XV^e siècle, période de la création de la Sainte-Chapelle de Bourges.

Il faut noter, que le dictionnaire biographique construit contient environ 70% de musiciens, qui forment la population « utile » étudiée.

1.1.2. Les effectifs statutaires et réels des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris

La première sous-section établit les effectifs statutaires selon les textes conservés. La seconde sous-section confronte ces effectifs statutaires aux effectifs réels, issus des comptes de la Sainte-Chapelle de Bourges et aux effectifs approchés donnés par certaines listes de personnels issues des registres de délibération de la Sainte-Chapelle de Paris. Profitant de l'ensemble des sources disponibles, on donne les effectifs réels jusqu'à la [quasi] disparition des deux Saintes-Chapelles comme institutions, 1755 pour Bourges et 1781 pour Paris.

1.1.2.1. Les effectifs statutaires des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris

Cette sous-section introduit les effectifs théoriques des deux Saintes-Chapelles d'après les textes et fondations. Les différentes fondations de la Sainte-Chapelle de Paris ont été rappelées dans l'introduction. La première fondation de 1245 crée cinq maîtres-chapelains et deux marguilliers diacres ou sous-diacres. La seconde fondation, de 1248, porte le nombre des prêtres marguilliers à trois avec pour chacun un diacre ou sous-diacre et leur nomme un chef.

On a alors un maître chapelain, cinq chapelains principaux, trois marguilliers, qui ont sans doute le même statut que les chapelains principaux plus trois sous-chapelains et clercs. Sous le règne de Philippe IV Le Bel en 1303, le chef du collège de la Sainte-Chapelle échange le titre de maître chapelain contre celui de Trésorier, et les chapelains principaux prennent le titre de chanoines. Sous le règne de Philippe V Le Long, on compte treize chanoines, dont le Trésorier, en référence aux douze apôtres et le Christ. En 1319, le roi institue l'office de Chantre ou Grand Chantre, confié à l'un des chanoines.

D'après (Anheim & Fiala AP), et contrairement à ce qu'affirme Michel Brenet (Brenet 1910, p. 14), on compte alors en terme de personnel statutaire, treize chanoines, dont un Trésorier et un Chantre, entretenant chacun sous leur prébende (et sur leurs revenus) un chapelain ordinaire et un clerc, ainsi que six chapelains perpétuels disposant de revenus d'obits royaux. Le sixième et dernier d'entre eux, titulaire de la chapelle de Saint-Venant située sous les reliques dans la chapelle haute, est fondé en 1339. La Sainte-Chapelle de Paris forme alors un groupe de quarante-cinq personnes, toutes nommées par le roi et astreintes à une résidence continue. A ces quarante-cinq personnes, il faut rajouter les enfants de chœur au nombre de six à cette époque, les serviteurs des chanoines, des chapelains et de la maîtrise et suivant (Morand 1779), un sonneur, quatre huissiers et un brodeur.

La Sainte-Chapelle de Bourges, elle, a été fondée en 1405 sur le modèle de la Sainte-Chapelle de Paris à cette époque, c'est-à-dire avec treize chanoines, dont le Trésorier et le Grand Chantre, treize chapelains et treize vicaires. C'est une preuve supplémentaire qu'à chaque chanoine correspondaient un chapelain et un clerc à la Sainte-Chapelle de Paris. Par contre, la Sainte-Chapelle de Bourges ne compte aucun chapelain perpétuel au sens parisien et est formée de trente-neuf personnels statutaires. Elle est restée au cours du temps avec cette composition, à laquelle on doit ajouter des personnels gagistes, c'est-à-dire non statutaires, principalement deux marguilliers, le maître de grammaire, souvent l'organiste et des chantres de passage pour une durée plus ou moins longue, selon les aléas des recrutements. A partir de 1618, grâce à une fondation de deux enfants de chœur supplémentaires, la maîtrise passe de six à huit enfants de chœur. Sans doute, à la même époque la maîtrise de la Sainte-Chapelle de Paris est passée aussi à huit enfants de chœur. C'est le cas en 1634 selon un mémoire du Trésorier (Brenet 1910, p. 180-181, d'après F-AN L 621, pièce 14).

Cependant à la Sainte-Chapelle de Paris le 23 janvier 1423 (n. s.), les chanoines décident que le collège ne comporterait plus que treize chanoines et treize chapelains ou clercs, auxquels s'ajoutent les six chapelains perpétuels. On obtient ainsi à partir de 1423, un groupe de trente-deux personnes.

Les registres mémoriaux contiennent à la date du 31 janvier 1422 (v. st.) une délibération de l'assemblée des chanoines, relative au nombre des chapelains et des clercs, qui consacre une réduction du personnel, comparativement à l'état précédent. Le trésorier Philippe de Reully, le Chantre Jehan de Champbon et les chanoines Jehan Dagny, Guillaume Belier, Philippe Aymenon, Pierre de Dierre, Nicole Charreton, Jehan Pyval dit Paris, Jehan Pellet et Lyvin Neveline [Liévin de Neuville], décident : « Nous tresorier et chanoines dessus nommez a present residens prendrons et aurons à noz despens doresnavant c'est assavoir l'un de nous un chapellain et l'autre un clerc jusques au nombre de treize personnes tant seulement pour faire ledit divin service... Et quant est à deux chapellains et un clerc estans en leglise desquelz leurs seigneurs et maistres sont absens c'est assavoir maistres Jehan de Chaumont, Jehan de Voury et Hugues Le Clerc [chanoines], chacun d'iceulx trois c'est assavoir deux chappellains et un clerc tant que leurs ditz seigneurs et maistres seront absens aura pour son vivre chacune sepmaine 10 solz parisis, qui monte par an 33 francs » (Brenet 1910, p. 28, d'après F-AN LL 619, f. 99-101).

Etienne Anheim et David Fiala (Anheim & Fiala AP) supposent que la situation se rétablit dans les années 1480. Il est fort probable, disent-ils, que la fondation de huit nouveaux chantres logés dans l'enclos du Palais par Louis XI vers 1481, contribua de façon indirecte à la volonté du collège de restaurer son corps de musiciens.

Il faut attendre mars 1671, pour qu'une résolution des chanoines fixe officiellement l'effectif des chantres à vingt personnes au total, chapelains et clercs confondus, mais sans comprendre les clercs marguilliers.

La Compagnie, désirant que le service soit célébré avec la bienséance et la maiesté convenables à un lieu aussi saint que la Sainte-Chapelle, a resolu d'entretenir à l'advenir le nombre de vingt chapelains et clers des plus honestes gens et des plus habiles musiciens qu'il se pourra, non compris les marguilliers, et d'autant que par ce moyen, jusques à ce que les biens de ladite Sainte-Chapelle soient augmentés, le revenu ordinaire ne permet pas de pouvoir entretenir le nombre de treize chapelains et treize clercs porté par les fondations de ladite Sainte-Chapelle, et qu'ainsy chacun de Messieurs les trésorier et chanoine ne peut avoir son chapelain et son clerc, ladite Compagnie ne desirant préjudicier au droict de personne, a resolu qu'à l'advenir lesdicts sieurs tour à tour selon l'ordre du tableau choisiront et presenteront lesdicts chapelains et clercs conformement aux reglements de ladite Sainte-Chapelle (Brenet 1910, p. 217-218, d'après F-AN LL 605, f. 4v-5).

Morand résumé

Depuis cette époque [l'Arrêt du 19 mai 1681] le nombre des Chapelains et Clercs n'a jamais été rétabli au taux fixé par les fondations, et l'état du Collège de la Sainte-Chapelle a dû rester composé de treize Chanoines, dont un Trésorier seul dignitaire, et un Chantre en titre d'office, six Chapelains perpétuels, et vingt tant Chapelains que Clercs dont trois Marguilliers, et un Sonneur, huit Enfants de chœur, un Maître de Musique, et un Maître de Grammaire, qui tous deux peuvent être Chapelains ou Clercs, et quatre Huissiers (Morand 1790, p. 225).

1.1.2.2. Les effectifs approchés des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris

Pour les deux Saintes-Chapelles, les effectifs réels par catégorie de personnel seront approchés par des moyennes sur des durées de cinquante ans en fonction des sources disponibles.

Pour la Sainte-Chapelle de Bourges, les effectifs réels moyens sont calculés par période, en collationnant les comptes de personnel de la Sainte-Chapelle, qui existent sur l'ensemble de la vie de l'institution à l'exception d'une immense lacune allant de 1473 à 1567. Cependant ces comptes ne concernent que les effectifs résidents, qui touchent des distributions. Les références sont le dépouillement des archives par Frédérique Pilleboue jusqu'en 1588 (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1633-1658), puis les comptes (F-AD 18, 8G 1659-1686).

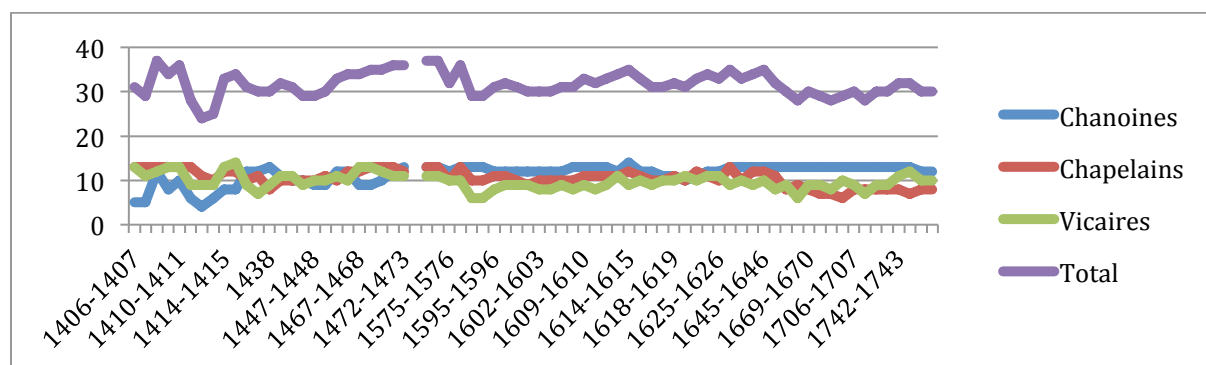
Tableau N°4 : Effectifs statutaires de la Sainte-Chapelle de Bourges

Année civile	Chanoines	Chapelains	Vicaires	Total
1406-1407	5	13	13	31
1407-1408	5	13	11	29
1408-1409	12	13	12	37
1409-1410	8	13	13	34
1410-1411	10	13	13	36
1411-1412	6	13	9	28
1412-1413	4	11	9	24
1413-1414	6	10	9	25
1414-1415	8	12	13	33
1415-1416	8	12	14	34
1418-1419	12	10	9	31
1420-1421	12	11	7	30
1438	13	8	9	30
1439-1440	11	10	11	32
1444-1445	10	10	11	31
1445-1446	10	10	9	29
1447-1448	9	10	10	29
1449-1450	9	11	10	30
Moyenne 1400-1450	9	11	11	31
1458-1459	12	10	11	33
1462-1463	12	12	10	34

1467-1468	9	12	13	34
1468-1469	9	13	13	35
1469-1470	10	13	12	35
1470-1471	12	13	11	36
1472-1473	13	12	11	36
Moyenne 1450-1500	11	12	12	35
1567-1568	13	13	11	37
1568-1569	13	13	11	37
1575-1576	12	10	10	32
1587-1588	13	13	10	36
1590-1591	13	10	6	29
1594-1595	13	10	6	29
1595-1596	12	11	8	31
1598-1599	12	11	9	32
1599-1600	12	10	9	31
Moyenne 1550-1600	13	11	9	33
1601-1602	12	9	9	30
1602-1603	12	10	8	30
1603-1604	12	10	8	30
1604-1605	12	10	9	31
1605-1606	13	10	8	31
1609-1610	13	11	9	33
1610-1611	13	11	8	32
1611-1612	13	11	9	33
1613-1614	12	11	11	34
1614-1615	14	12	9	35
1615-1616	12	11	10	33
1616-1617	12	10	9	31
1617-1618	11	10	10	31
1618-1619	11	11	10	32
1621-1622	10	10	11	31
1622-1623	11	12	10	33
1623-1624	12	11	11	34
1625-1626	12	10	11	33
1639-1640	13	13	9	35
1641-1642	13	10	10	33
1642-1643	13	12	9	34
1645-1646	13	12	10	35
Moyenne 1600-1650	12	11	9	32
1650-1651	13	11	8	32
1656-1657	13	8	9	30
1664-1665	13	9	6	28
1669-1670	13	8	9	30
1680-1681	13	7	9	29
1690-1691	13	7	8	28
1699-1700	13	6	10	29
Moyenne 1650-1700	13	8	8	29
1706-1707	13	8	9	30
1722-1723	13	8	7	28
1727-1728	13	8	9	30
1732-1733	13	8	9	30
1742-1743	13	8	11	32
1747-1748	13	7	12	32
1752-1753	12	8	10	30
1754-1755	12	8	10	30
Moyenne 1700-1755	13	8	10	30
Moyenne 1405-1755	11	11	10	32

Ce tableau peut être représenté par le graphique suivant :

Graphique N°3 : Effectifs statutaires de la Sainte-Chapelle de Bourges



On a marqué par un vide, la lacune des comptes de Bourges entre 1473 et 1567. On peut aussi résumer ce graphique par le tableau de synthèse suivant :

Tableau N°5 : Effectifs statutaires de la Sainte-Chapelle de Bourges

Moyenne/Période	Chanoines	Chapelains	Vicaires	Total
1405-1450	9	11	11	31
1450-1500	11	12	12	35
1500-1550	NS	NS	NS	NS
1550-1600	13	11	9	33
1600-1650	12	11	9	32
1650-1700	13	8	8	29
1700-1755	13	8	10	30
Moyenne générale 1405-1755	11	11	10	32

Au delà de l'inexistence de données pour la période 1500-1550, les moyennes générales et par période témoignent de la difficulté à combler les emplois surtout ceux des vicaires, pour la période 1550-1700. On a une moyenne de dix vicaires pour un effectif théorique de treize vicaires. Les effectifs des chanoines sont très proches des effectifs théoriques, sauf au XV^e siècle et plus particulièrement sa première moitié, quand les chanoines appartenaient probablement à la cour de Berry et ne résidaient donc pas. Les chapelains ont un effectif moyen de onze, soit deux de moins que l'effectif théorique, avec un fort déficit de 1650 à 1750. Si l'on rajoute à ces effectifs statutaires les gagistes « permanents », deux vicaires gagistes marelliers, un maître de grammaire et environ un chantre gagiste, on obtient un effectif global de trente-six personnes, pas tant éloigné de l'effectif théorique de trente-neuf personnes, compte-tenu du temps nécessaire aux recrutements et des vacances d'emploi associées.

La situation est différente à la Sainte-Chapelle de Paris en l'absence des comptes, sauf pour la période 1440-1450. On ne peut se fier qu'aux délibérations du collège, dans lesquelles on n'est pas sûr de l'exhaustivité des listes de personnels. Par contre, on a très souvent en début d'année, un état du personnel, qui cependant omet généralement les chanoines. Nos références sont les listes de personnels (Brenet 1910, p. 22, p. 27-28, p. 28, 29, 30, p. 31-32, p. 32, 35, 50, 56, 76, 102, 105, 105, 108, 111, 144, 217, 232, 238, 241, 247, 253, 257, 270, 279, 291, 298, 303, 313, 317, 319, p. 346-347). On pourra trouver le détail des différents états dans l'annexe Excel de ce travail. On peut résumer ces résultats par le tableau suivant par demi-siècle.

Tableau N°6 : Effectifs statutaires de la Sainte-Chapelle de Paris

	Chanoines	CPP	Chapelains	Clercs	Chapelains+clercs	Total
Moyenne 1350-1400					14	
Moyenne 1400-1450	9	6	7	4	11	25
Moyenne 1450-1500	11	4	6	5	11	26
Moyenne 1500-1550	9	6	11	10	21	36
Moyenne 1550-1600	6	6	10	10	20	32
Moyenne 1600-1650						
Moyenne 1650-1700	12	5	6	10	16	33
Moyenne 1700-1781		5	6	7	13	
Moyenne 1350-1781	10	5	7	8	14	30

Les états connus sont pour la plupart postérieurs à 1423, quand le collège décide de limiter le personnel statutaire. Chaque chanoine entretient sur sa prébende un chapelain ou clerc, ce qui fait un nombre théorique maximal de treize chapelains et clercs. Les moyennes du XV^e siècle reflètent cette décision. Le XVI^e siècle voit le nombre des chapelains et clercs remonter autour de dix pour chaque catégorie, retrouvant presque ainsi les effectifs théoriques d'avant 1423 et validant l'hypothèse d'un renforcement des effectifs vers 1480, dans les dernières années du règne de Louis XI (Anheim & Fiala AP). Nous n'avons aucun état pour la première moitié du XVII^e siècle. Les chanoines semblent rarement au complet, sauf pour la seconde partie du XVII^e siècle, et comme à Bourges, une fraction non négligeable d'entre eux ne réside pas. Les bénéfices de chapelains perpétuels sont comblés à un près. Le total des chapelains et des clercs semble avoir à nouveau décliné à partir de 1650 et est plus proche d'un chapelain ou clerc par chanoine que les deux par chanoine prévus par la fondation de la Sainte-Chapelle. Au total, on a une moyenne de trente personnes sur l'ensemble de la période d'existence de la Sainte-Chapelle, sans compter les chantres gagistes, les laïcs comme l'organiste Michel de La Guerre et bien sûr les six à huit enfants de chœur. Si l'on rajoute aux chapelains et clercs, les chapelains perpétuels on obtient une moyenne de dix-huit chantres, comme l'écrit au 23 août 1753, le duc de Luynes dans ses mémoires : « Il y a dix-sept ou dix-huit musiciens attachés à la Sainte-Chapelle tous payés par le Roi » (Brenet 1910, p. 300, citant Luynes 1863, p. 36).

1.1.3. Conclusion du chapitre 1.1

Le premier chapitre a traité dans la première section, des statistiques globales de cette société du clergé et des personnels attachés aux deux Saintes-Chapelles et dans la deuxième section, des effectifs théoriques confrontés aux chiffres réels donnés par les sources.

Les statistiques recouvrent l'ensemble du clergé statutaire et des personnels attachés, avec notamment les chanoines, les chapelains perpétuels, les chapelains ordinaires, les vicaires et clercs, dont les détails seront vus dans les parties suivantes. Comme dans l'ensemble de ce travail, les statistiques donnent d'abord une image de la qualité des sources, et pas immédiatement une image de la réalité historique. Dans un premier temps, un dictionnaire biographique a été construit bien supérieur aux besoins de l'étude des musiciens des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris, puisque les biographies des musiciens représentent environ 70% des biographies totales, les biographies surnuméraires étant principalement celles des chanoines non musiciens des deux Saintes-Chapelles. Plus précisément, le dictionnaire annexe contient pour la Sainte-Chapelle de Bourges, 893 noms dont deux-cent-trente-deux chanoines et 634 chantres et organistes et pour la Sainte-Chapelle de Paris, 970 noms dont trois-cent-cinquante-huit chanoines et 669 musiciens.

La deuxième section aborde les textes relatifs aux deux institutions, et donc les effectifs

statutaires théoriques. Les effectifs théoriques de la Sainte-Chapelle de Bourges s'élèvent à trente-neuf personnes, treize chanoines, treize chapelains et treize vicaires. Les effectifs théoriques de la Sainte-Chapelle de Paris sont rapidement après la fondation de quarante-cinq personnes, treize chanoines, six chapelains perpétuels, treize chapelains et treize clercs, mais descendent dès 1423 à trente-deux personnes, treize chanoines, six chapelains perpétuels, treize chapelains ou clercs. Une seconde sous-section approche les effectifs réels par considération à Bourges des comptes de la Saintes Chapelles qui donnent les effectifs des personnes résidentes sous statut et de personnels sous contrats habituels. A la Sainte-Chapelle de Paris, en l'absence quasi totale de comptes, on a utilisé des listes de personnels contenues dans les registres de libération. A Bourges, les vicissitudes budgétaires ou les difficultés de recrutement donnent des effectifs moyens statutaires de trente-deux personnes de 1405 à 1755, onze chanoines, onze chapelains et dix vicaires, auxquelles on peut rajouter deux marelliers, un maître de grammaire et un chantre non statutaires. Ces effectifs réels globaux ne s'éloignent donc pas tant des effectifs théoriques. A Paris, la moyenne du personnel sous statut sur presque toute l'existence de la Sainte-Chapelle, de 1350 à 1781, se monte à trente personnes, dix chanoines, cinq chapelains perpétuels, sept chapelains et huit clercs. Contrairement à Bourges, il est difficile d'estimer les personnels non statutaires « permanents » de la Sainte-Chapelle de Paris.

1.2. Les Trésoriers des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris

On a vu ci-avant, que dès 1248, avait été créé le « Maître-Chapelain », qui deviendra le Trésorier en 1303, comme chef de la Sainte-Chapelle de Paris. Les Trésoriers des Saintes-Chapelles de Bourges et de Paris sont nommés par le roi ou le duc de Berry. Ils n'appartiennent pas a priori à notre population de musiciens. Ce sont des proches du roi, en général des ecclésiastiques de haut-rang. Par exemple Pierre de Gondi, Trésorier de la Sainte-Chapelle de Paris de 1566 à 1570 était en parallèle évêque de Langres, puis en 1570 évêque de Paris. On peut trouver leurs biographies dans le dictionnaire annexe. Mais il paraît cependant utile de donner dans le corps de ce travail, un tableau comparatif des deux Saintes-Chapelles et les listes chronologiques des chanoines, reçus dans les deux Saintes-Chapelles avant 1640 et nommés Trésoriers.

1.2.1. Statistiques générales

Le tableau suivant donne le nombre des Trésoriers recensés dans les deux Saintes Chapelles. On connaît vingt-deux Trésoriers à Bourges, sans lacune majeure de la fondation de la Sainte-Chapelle en 1405, jusqu'en 1658. On connaît, sans certitude pour les XIII^e et XIV^e siècles, quarante-sept Trésoriers de la Sainte-Chapelle de Paris. On donne les différents statuts « sociaux » des Trésoriers des deux Saintes-Chapelles, divisés en cinq catégories, les membres du Parlement de Paris, de la Cour des Comptes et de la chancellerie, les ecclésiastiques de haut-rang, les aumôniers des princes non ecclésiastiques de haut rang, et enfin les Trésoriers sans autre qualité connue.

Tableau N°7 : Trésoriers des Saintes-Chapelle de Bourges et Paris

	SCB	SCP
Nombre total personnels	893	970
Nombre chantres (% personnels)	634 (634/893 : 71%)	669 (669/970 : 69%)
-Collège des chanoines		
dont Grands Chantres (% chantres) dont CA	22 (22/634 : 4%) dont 14 CHMB	32 (32/669 : 5%) dont 27 CHMP
dont CHMB ou CHMP (% chantres ; % CA)	42 (42/634 : 7% ; 42/232 : 18%)	63 (63/669 : 9% ; 63/358 : 18%)
-Maîtrise		
dont enfants de chœur (EC) (% chantres)	149 (149/634 : 24%)	113 (113/669 : 17%)
dont maîtres de musique (% chantres)	47 (47/634 : 7%)	20 (20/669 : 3%)
dont maîtres de grammaire (% chantres)	36 (36/634 : 6%)	24 (24/669 : 4%)
- Chœur		
dont gagistes ou à l'essai (% chantres)	202 (202/634 : 32%)	94 (94/669 : 14%)
dont clercs ou vicaires (% chantres)	276 (276/634 : 44%)	223 (223/669 : 33%)
dont chapelains (% chantres)	197 (197/634 : 31%)	216 (216/669 : 32%)
dont chapelains perpétuels (% chantres)	NS	120 (120/669 : 18%)
dont chantres communs SCB/SCP	34 (34/634 : 5%)	34 (34/669 : 5%)
- Organistes, compositeurs, chapelles princières		
dont organistes (% chantres)	20 (20/634 : 3%)	12 (12/669 : 2%)
dont compositeurs (% chantres)	30 (30/634 : 5%)	44 (44/669 : 7%)
dont chantres CPR (% chantres)	77 (77/634 : 12%)	151 (151/669 : 23%)
Nombre total personnels	893	970
Nombre de chanoines (CA) dont Trésoriers	232 dont 22 Trésoriers	358 dont 47 Trésoriers
Origine des Trésoriers		
Parlement de Paris (% Tr)	6 (6/22 : 27%)	4 (4/47 : 9%)
Chambre des Comptes, chancellerie (% Tr)	5 (5/22 : 23%)	3 (3/47 : 6%)
Ecclésiastiques de haut rang (% Tr)	7 (7/22 : 32%)	16 (16/47 : 34%)
Aumôniers seulement (% Tr)	6 (6/22 : 27%)	10 (10/47 : 21%)
Sans autre qualificatif mentionné (% Tr)	4 (4/22 : 18%)	17 (17/47 : 36%)
Durée d'exercice moyenne (écart-type)	12,5 (10,6) ans	9 (9) ans

Ce tableau appelle les commentaires suivants. Le nombre beaucoup plus important de Trésoriers recensés à Paris par rapport à Bourges est d'abord dû à la différence des périodes considérées, mais aussi à la différence des durées moyennes d'exercice, neuf ans à Paris contre treize à Bourges. Cette différence de durées d'exercice vient probablement de nominations plus nombreuses de Trésoriers parisiens à des responsabilités ecclésiastiques partout sur le territoire.

Sur les vingt-deux Trésoriers de la Sainte-Chapelle de Bourges recensés de 1405 à 1658, on a six conseillers au Parlement de Paris, cinq membres de la Chambre des Comptes, sept ecclésiastiques de haut rang, évêques ou archevêques principalement au XV^e siècle, six aumôniers du roi ou du duc ou de la duchesse de Berry principalement au XVI^e siècle, et quatre sans autre mention particulière de qualité.

Sur les quarante-sept Trésoriers recensés à la Sainte-Chapelle de Paris, on a quatre membres du Parlement de Paris, trois de la Chambre des Comptes, seize ecclésiastiques de haut rang, dix aumôniers, chapelains du roi, lesquelles deux dernières catégories, présentes sur l'ensemble de la période étudiée, représentent 55% des Trésoriers et enfin dix-sept Trésoriers sans autre qualité mentionnée, ceci étant sans doute dû pour les six premiers à la période ancienne d'exercice avant le XIV^e siècle.

Les ratios pour Paris et Bourges par rapport au nombre total de Trésoriers sont semblables pour les ecclésiastiques de haut rang et les aumôniers du roi et des princes. Cependant la Sainte-Chapelle de Bourges contient en proportion plus de membres du Parlement et de la Chambre des Comptes, que la Sainte-Chapelle de Paris.

1.2.2. Listes des Trésoriers des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris

Les biographies détaillées peuvent être lues dans l'annexe dictionnaire des personnels des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris. Les listes sont présentées de la façon suivante :

Prénom Nom (1^{ère} date connue-denièrre date connue), premier chapelain ou Trésorier (date de réception-date de fin d'exercice)

Concernant la Sainte-Chapelle de Bourges, le dépouillement des différents registres et comptes subsistants et le livre du chanoine Regnier nous permettent d'établir une chronologie des Trésoriers de la Sainte-Chapelle.

Arnoul Belin (1404-†1436), Trésorier (1405-†1436) ; Geoffroy Vassal (1420-†1446), Trésorier (1436-1439) ; Guillaume Picard (1439-1472), Trésorier (1439-1444) ; Jacques Juvenal des Ursins (1410-†1457), Trésorier (1444-1449) ; Jean de Bar (1449-†1487), Trésorier (1449-1462) ; Louis de Melun (1433-†1474), Trésorier (1463-1464) ; Jean Cheneteau (1443-†1469), Trésorier (1464-†1469) ; Jean Vigier (1469-†1497), Trésorier (1469-†1497) ; Gabriel Du Mas (1478-†1500), Trésorier (1497-†1500) ; Michel Gaillard (1500-†1502), Trésorier (1500-1502) ; Louis d'Amboise (1477-†1510), Trésorier (1502-†1510) ; François Du Bueilh (1504-†1525), Trésorier (1510-1521) ; Jean Le Maignen (1521-1525), Trésorier (1521-1525) ; Jean de Langellerie (1525-†1548), Trésorier (1525-†1548) ; Pierre Le Poucre (1548-†1561), Trésorier (1548-†1561) ; Charles Le Poucre (1561-†1566), Trésorier (1561-†1566) ; Vincent Micheau (1566-1568), Trésorier (1566-1568) ; Germain Viallard (1551-†1574), Trésorier (1568-†1574) ; François de Mastrey (1574-1579), Trésorier (1574-1579) ; Jean de Baugy (1554-1595), Trésorier (1579-1595) ; Martin de Racines (1594-1626), Trésorier (1595-1626) ; Antoine Fradet (1626-†1658), Trésorier (1626-†1658).

Concernant la Sainte-Chapelle de Paris, la chronologie suivante est telle qu'établie par Gilles Dongois, qui contient l'ensemble des notices biographiques des Trésoriers, et Sauveur-Jérôme Morand (F-AN, LL 630, p. 39-103, Morand 1790, p. 306-307), chronologie corrigée par Henri Stein (Stein 1910, p. 131).

Maître Matthieu (1245-†1278ca), Maître chapelain (1245-†1278) ; Grégoire de Meulan (1265-†1297), Maître chapelain (1279-†1297) ; Pierre de Mircourt (1297-†1301), Maître chapelain (1297-†1301) ; Guy de Laon (1301-†1329), Maître chapelain (1301-1302), puis Trésorier (1303-†1329) ; Eudes Boileau (1328-†1335), Trésorier (1328-†1335) ; Jean de Meulan (1334-†1363), Trésorier (1335) ; Pierre Du Pont (1335-1336), Trésorier (1335-1336) ; Guillaume de Mello (1336-†1341), Trésorier (1336-†1341) ; Simon de Braelle (1331-1350), Trésorier (1341-après1343) ; Jean Buchet (après 1343-†1349), Trésorier (après 1343-†1349) ; Pierre Houdant (1346-†1363), Trésorier (1349-†1363) ; [Hugues de Neaufle] ; Arnoult de Grandpont (1353-†1377), Trésorier (1363-1377) ; Hugues Boileau (1344-1392†), Trésorier (1377-1392) ; Pierre d'Ailly (1351-1420), Trésorier (1394-1395) ; Clément Petit (1378-†1399), Trésorier (1396-†1399) ; Hugues Blanchet (1377-†1406), Trésorier (1399-†1406) ; Isambert Martel (1406-†1408), Trésorier (1406-†1408) ; Jacques de Bourbon (1408-†1429), Trésorier (1408-1416) ; Arnoult de Chareton (1417-1419), Trésorier (1417-1419) ; Jean Manchon (1389-†1420), Trésorier (1419-†1420) ; Philippe de Rully (1410-†1440), Trésorier (1420-†1440) ; Pierre Bechebien (1415-†1459), Trésorier (1440-1445) ; Olivier Du Chatel (1445-†1449), Trésorier (1445-1447) ; Antoine Crepin (1447-†1472), Trésorier (1447-1449) ; Jean Dauxy (1443-†1453), Trésorier (1449-1452) ; Guy Le Bel (1452-†1476), Trésorier (1452-1468) ; Jacques Mareau (1468-1469), Trésorier (1468-1469) ; Guy Le Bel (1452-†1476), Trésorier (1469-†1476) ; Olivier de Pontbrian (1476-†1505), Trésorier (1476-†1505) ; Gilles de Pontbrian (1477-1518), Trésorier (1505-1510) ; Nicolas de Coquebourne (1510), Trésorier (1510) ; Robert de Coquebourne (1501-†1526), Trésorier (1511-1517) ;

Philippe Pot (1509-†1525), Trésorier (1517-†1525) ; Robert Cenal (1522-†1560), Trésorier (1525-1530) ; François Babou (1530-1531), Trésorier (1530-1531) ; Philibert Babou (1531-†1570), Trésorier (1531-1543) ; Jean Du Drac (1522-†1555), Trésorier (1543-†1555) ; Antoine d'Estrées (1555-†1609), Trésorier (1555-1559) ; François de Butor (1559-†1566), Trésorier (1559-1566) ; Pierre de Gondi (1533-†1616), Trésorier (1566-1570) ; Louis de Brezé (1554-†1589), Trésorier (1570-†1589) ; Nicolas de Villars (1586-†1608), Trésorier (1589-1592 ou 1594 [Stein ?]) ; Bernard Prevost (1594), Trésorier (1594) ; Jean Touchart (1583-†1597), Trésorier (1594-1597) ; Abel de Montliard (1597-1602), Trésorier (1597-1598) ; Charles de Balzac (1591-†1625), Trésorier (1598-1625) ; Gilles de Souvré (1614-†1631), Trésorier (1625-†1631), Gabriel de Marand, abbé du Dorat (1596-†1649), Trésorier (1633-†1649).

1.3. Les Grands Chantres des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris

Les Grands Chantres font naturellement partie du corpus étudié des chantres musiciens. Pour différencier le chantre ou grand chantre de la Sainte-Chapelle, des chantres ordinaires du chœur, les mots Grand Chantre ou Chantre sont écrits avec des majuscules. La fondation de l'office de Grand Chantre de la Sainte-Chapelle de Paris remonte à 1319, bien avant la fondation même de la Sainte-Chapelle de Bourges en 1405, dont les bulles de fondation affirment qu'elle reprend le modèle de sa grande sœur parisienne. L'office de Grand Chantre existe donc à Bourges dès 1405, sur le modèle de Paris. Dans une première section, les fonctions du Chantres, décrites notamment par les lettres de fondation de 1319 de la Sainte-Chapelle de Paris, sont illustrées par des exemples tirés des registres de délibérations, surtout de la Sainte-Chapelle de Bourges. Le mode de désignation du Grand Chantre dans les deux Saintes-Chapelles est ensuite évoqué, notamment l'électivité du Chantre de Paris, ainsi que la lente désaffectation de la fonction parmi les chanoines avec les nominations à Paris de chapelains perpétuels et à Bourges de simples chapelains, à partir du milieu du XVI^e siècle.

1.3.1. La fonction de Grand Chantre

La fonction du Grand Chantre est d'abord abordée par les textes normatifs, puis par des exemples dans les deux Saintes-Chapelles.

1.3.1.1. Les textes normatifs

La fondation du Grand Chantre de la Sainte-Chapelle de Paris remonte à 1319. Les lettres de fondation et les évolutions du statut du Grand Chantre peuvent être trouvés dans l'Histoire de la Sainte-Chapelle Royale du Palais de Sauveur-Jerôme Morand (Morand 1790, p. 112-119). La chantrerie de la Sainte-Chapelle est définie par deux lettres du roi de France, Philippe Le Long, du 8 juillet 1319 et de mars 1320. Ces lettres sont confirmées par de nouvelles lettres de Philippe Le Long de juin 1320, fondant l'office par une rente de cinquante livres parisis assignée sur la Vicomté de Bayeux et fixant les « clauses, charges et conditions » d'exercice de l'office de Grand Chantre :

« qui lui donnent inspection sur le service divin, pour veiller sur ce qui concerne le chant, la lecture & la bienséance, tant de la haute que de la basse Sainte-Chapelle ; le chargeant à cet effet de dresser & d'exposer le tableau de l'office journalier, & de régler ce qui doit être chanté aux processions, de reprendre les chapelains & clercs qu'il trouveroit négligens, tiedes ou désobéissans, & de les dénoncer au Trésorier pour être punis par lui : ce Prince conserve au Trésorier son ancienne autorité sur tout le corps de la Sainte-Chapelle, & sur la personne du Chantre même ; ordonne aux Trésorier et chanoines d'assigner au Chantre une place honorable au chœur ; & aux chapelains & clercs de lui obéir en tout ce qui concerne ledit office ; voulant qu'il réside continuellement, & soit présent nuit & jour à toutes les heures canoniales, depuis le commencement jusqu'à sa fin, s'il n'a pas d'empêchemens valables ; qu'il

tienne le chœur, en personne, toutes les fêtes annuelles, aux premières vêpres, matines & la messe, si son grand âge ou ses infirmités ne l'en empêchent ; auquel cas, il priera quelqu'un des chanoines, ou des chapelains de le suppléer ; que les cinquante livres qui lui sont assignées lui soient distribuées par le Trésorier » (Morand 1790, p. 113, d'après Usus 1777 : *Litterae de assignatione redditum Cantorie Sancta Capella, 1320*).

Suivent ensuite les descriptions d'attribution de ces cinquante livres. En mai 1405, suite à la mort de Michel de Fontaine et à la nomination de Jean Chambon, qui n'était pas chanoine, comme Grand Chantre, Charles VI :

« ordonna par lettres-patentes... que ledit office fût a perpétuité possédé par un chanoine, qui seroit élu par les Trésorier et chanoines, & par eux présenté au Roi pour sur leur présentation être confirmé par Sa Majesté ; et par une personne capable, *per notabilem, musicum, & aliis scientiis & virtutibus insignitum* » (Morand 1790, p. 114, d'après Usus, pièce 112).

La formule latine « *per notabilem, musicum, & aliis scientiis & virtutibus insignitum* » affirme les qualités musicales attendues d'un Grand Chantre, ce qui justifie d'inclure les Grands Chantres dans l'étude des chantres et musiciens des Saintes-Chapelles, même si certains n'auront pas de façon évidente ces qualités. Si l'on reprend l'Usus de 1777 très certainement attribuable à Jérôme-Sauveur Morand (Morand Usus), la charte de 1405 intitulée « *Litteræ Regis Caroli VI. De Cantoria electiva* », rajoute le mot « *virum* » à la phrase précédente « *per notabilem **virum**, musicum, & aliis scientiis & virtutibus insignitum* ». Il est précisé plus loin que par le devoir de fondation de son office, le Grand Chantre est censé instruire chaque chapelain et clerc en « lecture, chant, deschant et accent » [« *ex sui officii debito et fundatione instruere habet et corrigere in lectura, cantu, discantu, accentu et aliis divinum concernentibus obsequium* »]. Ces Lettres patentes introduisent deux points, qui seront abordés plus tard, à savoir que le Grand Chantre doit être un chanoine, et qu'il est élu par le collège des chanoines.

Les fonctions du Grand Chantre d'après les lettres de 1320 et la charte de 1405 sont globalement de veiller à la qualité musicale et à la qualité de la prestation du chœur de la Sainte-Chapelle, de gérer l'ensemble des offices et des processions et de gérer la discipline au sein du chœur. Il a enfin une obligation stricte de résidence et de présence personnelle continue aux fêtes et services religieux. La seconde charte de réformation de mai 1520 décrit le rôle du Grand Chantre dans la gestion des recrutements de chapelains et clercs. Le Roi ordonne :

« que celui qui sera nommé pour Chapelain ou Clerc par un des Chanoines, sera présenté au Trésorier, sous un mois, par le nominateur, & renvoyé par le Trésorier ou son Vicaire, au Chantre qui l'examinera le jour suivant, pour après l'examen fait, le Trésorier, en présence du Chanoine nominateur & des autres Chanoines, le recevoir à serment dans la Sacristie, & lui marquer sa place au chœur » (Morand 1790, p. 185)

Le rôle du Grand Chantre dans la gestion de la maîtrise et des enfants de chœur n'est, semble-t-il, pas évoqué dans les textes. Cette absence est peut-être due à la non-fondation de la maîtrise de la Sainte-Chapelle de Paris, qui induit sa dépendance financière et éventuellement artistique et humaine, vis à vis de la Chapelle Royale.

Sauveur-Jérôme Morand insiste ensuite dans son Histoire sur le fait que l'office de Chantre n'est pas une dignité :

De tout ce que l'on connoît de la Chantrerie ; il résulte que cet Office n'a été institué qu'en 1319, par Lettres de Philippe-Le-Long, & sans le concours du Saint-Siège ; que ce n'est point une dignité ; que le Roi, dans l'origine le conféroit à qui il vouloit, & même que depuis qu'il a été rendu électif parmi les hanoines, Sa Majesté y a mainte & mainte fois, nommé des sujets qui n'étoient pas Chanoines ; que les revenus en sont modiques, & les charges si considérables, que l'on pourroit, presque, dire que le Chantre n'a ni honneurs ni profits ; ce qui fait qu'il est souvent arrivé que, ne se trouvant aucun Chanoine qui en voulût, les Trésoriers & Chanoines ont pris le parti d'élire un Chapelain pour le remplir ; & que plusieurs

Chanoines qui l'avoient accepté, sans en connoître tout le poids, s'en sont démis ; enfin que le Roi peut seul et de plein droit le supprimer » (Morand 1790, p. 118)

1.3.1.2. Exemples

Cette seconde sous-section illustre par des exemples tirés des registres des deux Saintes-Chapelles, ces principes fondateurs.

A la Sainte-Chapelle de Paris, les mentions des activités des Chantres sont très peu nombreuses à l'exception de celles consacrées aux objets liturgiques, citées dans le « trésor de la Sainte-Chapelle » d'Alexandre Vidier. Le 1^{er} août 1483, « les chanoines de la Sainte-Chapelle [dont Jean Mortis] désignent les chanoines et chapelains qui porteront au roi la croix de Victoire et la verge de Moïse. Plus loin encore, le 7 décembre 1522, « le collège de la Sainte-Chapelle [dont Guillaume de Paris] remercie Mlle de Lusarche pour le don qu'elle a fait d'un calice d'argent » (Vidier 1909 p. 331-332, p. 337, d'après F-AN, LL. 621, f. 111, LL 624 f. 54v).

Le Chantre de la Sainte-Chapelle de Paris, gestionnaire des chantres et garant de la discipline du chœur, est mentionné trois fois dans Michel Brenet, mais de façon ambiguë souvent par délégation du Trésorier. Le 12 décembre 1481, le Chantre Jean Mortis répond avec le collègue des chanoines :

« à la supplication faite par maistre Henry de Corbueil tenoriste, lequel avoit six sols parisis par chacune semaine, requerant avoir plus grans gaiges pour soy entretenir, luy ont octroyé mesdits sieurs qu'il aura distribucions en la Sainte-Chapelle comme ung clerc en les guaignant et recevant mereaulx, pour servir en ladite eglise ainsi que les autres clerchez » (Brenet 1910 p. 36, d'après F-AN, LL 621, f. 98).

Le Chantre prend la décision de renvoyer un chantre le 16 septembre 1508 :

« A esté délibéré et conclud que Gobert Desloges, musicien, auquel ilz [les chanoines] donnoient gaiges de clerc, seroit mis hors de leur service et du service de ladite Sainte-Chapelle pour ce qu'il estoit fort mutin, noysif, fier et orgueilleux, et ne vouloit salmodier ne continuer le service divin en ladite Sainte-Chapelle et aussi pour ce qu'il avoit dit plusieurs grandes injures dedens ladite Sainte-Chapelle à Monsieur Maistre Pierre de Janailhac, chanoine d'icelle eglise, lequel luy remonstroit les fautes qu'il faisoit ordinairement audit service. Et ledit jour et an ledit Myson, chanoine, [Chantre] vicaire de Monsieur le Tresorier, luy a osté l'abbat de ladite Sainte-Chapelle » (Brenet 1910 p. 49, d'après F-AN, LL 623, f. 47).

Le Chantre demande à la Reine mère de ne plus puiser dans le vivier des chantres de la Sainte-Chapelle, pour sa propre chapelle, plus précisément le 23 juin 1571, la compagnie députe le Chantre Nicolas Luillier et le chanoine Jérôme Des Molins

« pour aller vers Monseigneur de Paris [Pierre de Gondi] le prier de faire remonstrance à la Royne Mere du Roy sur les lettres que ladite dame a escriptes à messieurs en faveur de Maistres Martin Beaufilz et Pierre de Romanelles » (Brenet 1910 p. 120, d'après F-AN, LL 599, f. 80).

Le Chantre de Paris en charge de la maîtrise est mentionné plusieurs fois. La première fois, le 11 juin 1446, Jean Mortis écrit une lettre, qui figure dans les registres de la Sainte-Chapelle, au chapitre de Lyon pour recruter le maître des enfants de la cathédrale, Hubert Chassardon :

« *Sabbato 11 junii 1446, conclusum et ordinatum fuit per dominos in paya in sua congregatione existentes videlicet quod Dominus Cantor, si sibi placet, habebit scribere infra breve tempus Lugdunensi magistro puerorum de choro ecclesie ejusdem ville, notificando ei quod prefati Domini habent ipsum in gratia et bene vellent quod veniret Parisius et casu quo veniret concluderunt ipsum recipere in magistrum puerorum suorum sacrae capelle* » (Brenet 1910 p. 30, d'après F-AN, LL 598, f. 34).

Le 22 juillet 1510, le Grand Chantre Nicole Myson accompagne le Trésorier dans sa troisième visite de la maîtrise dans le cadre de l'affaire Dreux Prieur (Brenet 1910 p. 54, d'après F-AN, L. 621, pièce n° 10 bis).

A la Sainte-Chapelle de Bourges, les mentions des Grands Chantres sont nombreuses et variées sur tous les domaines de la liturgie, du chœur et de la maîtrise. On a trouvé à Bourges la seule mention de tableau de l'office journalier des deux Saintes-Chapelles : dans le compte de 1407-1408, Jehan Guinot, cleric de ladite chapelle, reçoit pour son salaire de deux années qu'il a faicte la table pour le Chantre a lui païé par le commandement de chapitre quatre livres tournois auquel chantre a esté rabatu sur le compte precedent (Pilleboue PCR d'après 8G 1634).

La biographie d'Ursin Brunet permet de décrire de façon détaillée les tâches d'un Grand Chantre, à la Sainte-Chapelle de Bourges. Ursin Brunet est nommé Grand Chantre et sans doute chanoine avant le 28 janvier 1579, sans que l'on connaisse précisément son prédécesseur. Peut-être a-t-il fait l'interim de François Burgat, quand ce dernier a quitté définitivement la Sainte-Chapelle vers 1565.

La première tâche du Grand Chantre est l'organisation des cérémonies de la Sainte-Chapelle y compris musicale.

Par exemple, le 24 mai 1579, Ursin Brunet est mandaté pour inspecter les travaux de restauration des orgues. Messieurs ont « commis messieurs Brunet et Marault [Gilbert Marault] chantres et chanoynes en l'église de seans pour voir et visiter les orgues de leur eglise quilz font faire a neuf par Laurent de La Grange » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1540).

Un mois plus tard, le 26 juin 1579, il doit superviser la fête donnée pour la prise de possession du gouverneur de Berry :

« Messieurs ont ordonné que dimanche prochain seront tendues les tappysseries en l'église de seans au long des murailles de ladite eglise pour l'entrée de monsieur de La Chastre prenant possession de bailly et gouverneur de Berry ; et aussi seront dressez eschauffaults en certain endroit tel quil plaira a monsieur le chantre Brunet pour y chanter la musicque qu'il advisera » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1540).

De même, le 23 septembre 1581 « Messieurs ont pryé monsieur le chantre Brunet faire chanter les messes de Saint-Sebastien et Notre-Dame acoustumée estre dicte en l'église de sceans soit en plain champ ou en musicque selon la fondation et statut » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1543, f. 21).

La deuxième grande classe de tâches est la gestion du chœur, notamment le recrutement des chantres, la discipline du chœur et l'entretien des locaux en général.

Une grande partie des mentions d'Ursin Brunet comme Chantre sont consacrées au recrutement des chantres vicaires et chapelains. Il fait un rapport sur le candidat et examine si celui-ci est suffisant et capable « tant en la musicque, champ, deschamp que voye » en s'entourant d'experts, dont le maître de musique et certains chantres expérimentés. Il soumet sa décision au Trésorier, qui formellement prend la décision de recevoir le candidat. Par exemple, le 24 février 1579, le chantre Ursin Brunet présente son rapport sur « François Berault vicaire marrellier, interrogé tant sur la lecture champ que deschamp ; lequel il n'a trouvé ni ne treuve aulcunement suffisant pour tenir ladite place » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1540). Il reporte aussi au trésorier les questions de discipline du chœur, le 3 mai 1580 :

« sur les plainctes faictes par monsieur le chantre a l'encontre de messire François Berault vicaire marrilhier en l'église de seans pour raison des reffuz et desobeysances que icelluy Berault luy fait ordinairement pour ne voulloir aller vers luy repetter les evangilles quil doibt dire tant en temps quil est en rang que pour les absens que aussi pour les deffaults quil commect ordinairement a la lecture de ce quil chante pour ne voulloir suyvant sa reception estudier comme il y est tenu, monsieur le thesaurier suyvant l'advis de chappitre a retranché et retranche audit Berault son pain de chappitre pour le temps de 8 jours

commancez du jourdhuy... [messieurs] ont aussi ordonné que ledit Berault fera actuelle residence et demourance en la marrellerie et baillera caution pour le manyement des ornemens » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1540).

La troisième grande classe de tâches est la gestion de la maîtrise.

Le Chantre Ursin Brunet est commis pour l'habillement des enfants de chœur ou ex-enfants de chœur. Le 20 février 1580, Messieurs ont :

« ordonné que monsieur Brunet achaptera du drapt bonzon ou groz noir pour faire faire une robbe, ung saye et une paire de chaulsse pour l'usage de Charles Loys nagueres enfant de cueur... et de present estant en pention et par eulx entretenu au college de Jhesuystes » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1540).

Le Chantre est chargé des livres pour le chœur ou la maîtrise. Le 17 juin 1580, messieurs :

« ont commis monsieur Brunet pour faire le livre des responcez que chantent ordinairement les effans de cueur de l'eglise de seans et icelluy mettre en parchemin afin quil dure dadventage ». Le livre est achevé et remis aux enfants le 10 septembre 1580 (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1541).

Il gère enfin la maison de la maîtrise. Le 6 mai 1581, Messieurs ont « commis monsieur Brunet et Chevrier pour accommoder les lictz de la maistrise et en changer aulcungs d'iceulx a des matheratz » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1540). Il s'occupe du déménagement de la maîtrise le 23 septembre 1581 :

« Monsieur le chantre Brunet a esté commis pour hoster le maistre et enffens de cueur de seans ensemble les meubles de la maistrise de la maison ou de present ilz demorent et la transporter et mettre en l'hostel que tenoyt feu monsieur Mareschal [Philippe Mareschal] et faire faire par ledit Brunet les victres qu'il conviendra mettre en la maison dudit feu Marechal ». (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1541).

Le 29 janvier 1582, « le chantre fera faire une longue salle pour servir asseoir les enffans quand ilz... assisteront ordinairement es services qui se feront la caresme prochaine » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1543, f. 54).

1.3.2. Le processus de désignation et le statut des Grands Chantres

Après les fonctions du Grand Chantre, nous abordons le processus de nomination du Grand Chantre et son statut, chanoine, chapelain perpétuel ou chapelain. On a vu qu'en mai 1405, c'est-à-dire de façon concomitante à la consécration de la Sainte-Chapelle de Bourges, le roi Charles VI ordonne que le Grand Chantre de la Sainte-Chapelle de Paris soit un chanoine du Collège des chanoines et un chanoine élu dans et par le collège des chanoines et Trésorier de la Sainte-Chapelle.

Depuis la fondation de la Sainte-Chapelle de Paris, le roi n'a jamais voulu que la Sainte-Chapelle se définisse comme une collégiale classique, dirigée par un chapitre de chanoines. La Sainte-Chapelle du Palais de Paris dépend complètement du pouvoir royal, qui nomme le Trésorier. Au contraire de de la Sainte-Chapelle de Paris, le collège des chanoines de la Sainte-Chapelle de Bourges est constitué en chapitre, qui gère l'institution. Je fais l'hypothèse, mais sans preuve formelle, que l'électivité du Grand Chantre par le collège des chanoines a été obtenue par les chanoines comme un contre-pouvoir au pouvoir royal ; le roi ne nommera pas les deux têtes de l'exécutif de la Sainte-Chapelle. Par contre, pour la Sainte-Chapelle de Bourges, dont le collège de chanoine est constitué en chapitre, qui notamment este en justice, maîtrise son budget, les souverain ou princes nomment les deux têtes de l'exécutif, le Trésorier et son Grand Chantre. Mais les conséquences se révèlent importantes pour le fonctionnement de l'institution en affaiblissant l'obligation de résidence du Grand Chantre à Bourges, nommé parmi les proches du prince, ce qui était déjà le cas pour le Trésorier souvent représenté par son vicaire, un chanoine. A Paris, l'obligation de résidence du Grand Chantre est très stricte.

1.3.2.1. Le processus de désignation des Grands Chantres

Depuis 1405, le Grand Chantre de la Sainte-Chapelle de Paris est élu par le collège des chanoines. Le Grand Chantre de la Sainte-Chapelle de Bourges est nommé par le roi ou par le duc ou la duchesse de Berry. La Sainte-Chapelle de Paris s'est toujours attaché à l'électivité de son Grand Chantre et l'a conservé jusqu'à sa disparition. En effet si André Jacquier, chapelain perpétuel, a été élu grand Chantre en 1606, il ne peut céder son office à son neveu :

« en 1624 Louis Jacquier neveu dudit André Jacquier se fit pourvoir de la chantrerie par le Roy Louis XIII sur la resignation qu'en avoit faite en sa faveur ledit André Jacquier. Les Tresorier et chanoines s'opposerent a ses lettres et sur leur oposition intervint arrest du Grand Conseil le 29 mars 1624 par lequel le dit Louis Jacquier fut deboutté et les tresorier et chanoines furent maintenus et gardez au droit d'election de la chantrerie de la ditte Sainte-Chapelle » (F-AN, LL 630, p. 304-305).

Par contre, à la Sainte-Chapelle de Bourges, le chapitre n'a jamais semble-t-il obtenu le pouvoir d'élire le Grand Chantre. Le processus de désignation du Grand Chantre peut être explicité à partir des exemples suivants. Aucun des registres de délibération de la Sainte-Chapelle de Bourges ne mentionne l'arrivée d'un Grand Chantre élu.

De façon générale, le chanoine se présente en chapitre avec ses lettres de collation, lequel chapitre délibère. C'est le cas de Gilbert Marel en 1465, qui arrive dans un contexte politique difficile entre Louis XI et son frère Charles de France, duc de Berry. Gilbert Marel est chapelain et aumônier de Charles de France. Il n'a sans doute pas l'intention de résider dans la Sainte-Chapelle. Dans une traduction des registres latins de la Sainte-Chapelle, Frédérique Pilleboue écrit que le 4 février 1465, Gillebertus Marel a des lettres ducales pour la chantrerie et se présente au chapitre de la Sainte-Chapelle de Bourges. Le chapitre délibère et finalement dit qu'il est prêt à obéir aux ordres du duc, mais que cependant il ne peut recevoir ledit Gilbert à la chantrerie à cause des statuts apostoliques, qui s'y opposent, statuts que les chanoines ont juré d'observer le jour de leur réception et dans lesquels il est dit, que le Chantre est tenu de faire résidence continue à la chapelle, jours et nuits, et d'écouter les leçons, épîtres et évangiles, il a le gouvernement entier du chœur (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1510, f. 31). Gilbert Marel sera finalement Chantre jusqu'à sa mort en 1502.

Le 19 mars 1532, Jacques Alabat a la « collation de la chantrerie... sur présentation de Buille [son prédécesseur démissionnaire] signée Marguerite » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1515, f. 165ca). On peut penser que le collège était d'accord.

Dans le cas de Jean de Beauregard, le chapitre ne semble pas au courant quand ce dernier se présente. Les chanoines font preuve de mauvaise humeur au sujet de la formulation de ses lettres de provision. Le 10 août 1555, messire « Jehan de Beauregard a presenté certaine provision a lui faicte par madame la duchesse de l'office de chantre de ladite eglise » [à la place de J. Alabat décédé]. Mais la provision porte que la chantrerie est une « dignité » en la Sainte-Chapelle, « combien que par les fondation, privileges et statuz elle n'est que simple office » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1523, f. 50ca).

Pierre Le Marié, aumônier de la duchesse de Berry, chanoine non résident de la Sainte-Chapelle depuis 1555, devient Grand Chantre le 23 novembre 1557 par lettres de la duchesse de Berry. Toujours sans résidence, son office est fait par un chapelain intérimaire. Il finit par démissionner en 1561. François Burgat se propose alors pour l'office de Chantre. Mais le chapitre fait des difficultés, puisqu'il lui faut presque un an et demi pour se faire nommer Chantre. De plus, son service ne sera qu'une longue série d'absences au service du roi à la Chapelle Royale.

Le 29 juillet 1561, après la démission de Pierre Le Marié de l'office de chantre et après avoir demandé un volontaire parmi le chapitre, François Burgat accepte l'office de chantre. Malgré des lettres de collation de la duchesse de Berry en faveur de François Burgat présentées le 6 décembre 1561, le chapitre

tergiverse sous prétexte qu'il n'a pas la démission officielle de Le Marié, qui est au service de la duchesse. Le 20 décembre 1561, « messire Jaques Rossillon [est payé] pour avoir fait l'office de chantre en l'absence du chantre de ladite eglise... depuis la feste Saint-Jehan baptiste dernièrement passée jusqu'à huy ». Le 24 décembre 1561, François Burgat est reçu chantre. Mais il n'est mis réellement en possession de la chantrerie que le 8 avril 1562 (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1528, f. 55, 96, f. 102v-103v, 8G 1529, f. 6).

1.3.2.2. *Le statut des Grands Chantres*

La question du statut de chanoine du Chantre est plus épineuse, en particulier pour la Sainte-Chapelle de Paris. Depuis la fondation du Grand Chantre jusqu'à la moitié du XVI^e siècle, les deux Saintes-Chapelles et leur collège de chanoines se sont manifestement appliqués à respecter le principe d'avoir un Grand Chantre chanoine. Au début du XVI^e siècle, le collège des chanoines de la Sainte-Chapelle de Paris est toujours soucieux de ses prérogatives. Gilles Dongois, revu et précisé par Jérôme-Sauveur Morand, écrit dans sa quatrième partie consacrée à la chantrerie à la date de 1511 :

« En l'année 1512 fut esleu [Chantre] et présenté au Roy Louis XII, Jacques Nicolay chanoine qui l'accepta pour l'amour de Dieu et du Roy mais nen prit point possession et sen demit. Sur ce qu'aucun chanoine ne vouloit accepter la Chantrerie, a cause des grandes charges attachées à cet office, Louis XII écrivit le 26 septembre, aux Trésorier et chanoines pour les engager à élire Guillaume Cretin, Trésorier de la Sainte-Chapelle de Vincennes et chapelain de la Sainte-Chapelle de Paris : les Tresorier et chanoines s'en excuserent d'abord sur ce que cela étoit contraire aux chartes des Rois ; et sur ce qui leur fut enjoint par autres Lettres de Sa Majesté du 13 octobre de la même année, de procéder incessamment à l'élection d'un Chantre, sinon qu'elle y pourvoiroit, les Tresoriers et chanoines se déterminèrent à élire Guillaume de Paris, chanoine dont le Roi confirma la présentation.

[Morand et Dongois ajoutent ensuite]

Quelques-tems après le Trésorier et Chanoines se relachèrent de leurs prétentions sur cet office, et se prêterent d'eux-mêmes à y nommer des chapelains perpétuels avec lettres de confirmation du Roi ; témoins Michel Durand, chapelain perpétuel de Saint Clément, le 4 août 1543, Honoré Mourier, chapelain perpétuel de Saingt-Venant, le 8 juin 1595, André Jacquier, chapelain perpétuel de Saint-Venant, le 19 novembre 1606, Louis de La Haye chapelain perpétuel de Saint-Nicolas et Saint-Louis, le 27 mars 1624 [en ce qui concerne notre période] » (F-AN, LL 630, p. 174-175, 300, Morand 1790, p. 115).

Dongois et Morand taisent aussi un autre cas douloureux, celui de l'élection avortée de Germain Jehanne, chapelain perpétuel. Michel Durand, Grand Chantre, meurt le 3 juillet 1553 et Martin Rousseau chanoine est élu à sa place. Il résigne le 16 janvier 1566, laissant sa place à Guillaume Belin chanoine et compositeur.

Le 3 décembre 1568, les chanoines « ont esleu et présenté au Roy Monsieur Rousseau à l'office de Chantre vacant par le décès de Monsieur Guillaume Belin aujourd'huy décédé ». Le 25 mai 1569, le chanoine Rousseau démissionne et l'Assemblée élit pour Chantre, « sous le bon plaisir du Roy », Maître Germain Jehanne, chapelain perpétuel. Le 4 juin 1569, M. Rousseau fait savoir « qu'il désire de résigner la Chantrerie entre les mains d'un chanoine ». Le 11 juin 1569, la compagnie remet à une séance ultérieure l'élection du Chantre. Martin Rousseau meurt peu de temps après, le 19 septembre 1569. Il est remplacé très brièvement comme chantre par Pierre Truphy (Brenet 1910 p. 111, 112, 113 d'après F-AN, LL 599, f. 29, 37, 38, f. 30-30v, F-BnF, ms. lat. 17741, f. 51v et BibI. Maz. ms. 3339, f. 61v).

Germain Jehanne mourra quelque temps après en novembre 1570, sans prendre possession de la chantrerie.

La situation est relativement similaire à la Sainte-Chapelle de Bourges, jusqu'au milieu du XVI^e siècle. A partir de cette date, la non-résidence fréquente des Chantres entraîne la nomination de Chantres par intérim pour des durées qui peuvent être longues. Ces intérim sont exercés par des chapelains, puisqu'il n'y a pas de chapelain perpétuel à Bourges. Ces chapelains sont payés six livres par an « pour faire l'office de chantre ». En prolongement de ces intérim, la vacance de l'office de Chantre chanoine peut être comblée sans problème

apparent par des chapelains, qui deviennent Grands Chantres en titre, mais apparemment sans nomination par le duc ou la duchesse de Berry. On relève comme Chantres chapelains, Jacques Roussillon de 1569 à peut-être 1578, Antoine Claré de 1583 à 1586, André Bergier de 1586 à peut-être 1590, Antoine de Vausselles en 1590-1591, Charles Johannet de 1595 à 1626 et Simon Jausson de 1639 à 1646.

On trouve une seule fois dans les registres dépouillés, l'appellation de sous-chantre appliquée au Chantre chapelain, Antoine Claré, à la mort d'Ursin Brunet. Cette dénomination, bien qu'utilisée dans d'autres Saintes-Chapelles, notamment celle de Dijon, signifie à Bourges qu'Antoine Claré fait l'office de Chantre et est rémunéré pour cela.

Ces Grands Chantres chapelains font réellement en interne l'office de Grand Chantre. Cependant, à l'occasion des grandes fêtes et des processions, et donc de façon exceptionnelle, le chapitre nomme un chanoine pour faire l'office de chantre vis-à-vis de l'extérieur. C'est le cas pour Gilbert Marault, pendant qu'Antoine Clare, chapelain, « fait l'office de chantre » à la place d'Ursin Brunet décédé :

Le 7 juin 1586, messieurs « ont commis monsieur Marault pour faire l'office de chantre a la procession le jour de demain et monsieur Demerlyer pour signifier aux joueurs d'instrumens et trompectes qu'ilz n'ayent a eulx trouver a la procession pour hoster le murmur du peuple » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1544).

C'est aussi le cas de François Dupuy en juin 1610 et 1611, pendant que Charles Johannet fait l'office de chantre [il le sera plus de trente ans]. On peut trouver en marge et d'une écriture plus récente « commission pour faire l'office de chantre » en face de la délibération : « messieurs ont prié monsieur Dupuy de faire l'office de chantre le jour de demain la feste du corps de Dieu » (F-AD 18, 8G 1545, f. 63v, 111).

1.3.2.3. Les relations de pouvoir entre les Trésorier, Grand Chantre et maître de musique

J'aborderai un dernier point dans ce chapitre, sans vraiment l'approfondir, celui des rapports de pouvoir entre le Trésorier, le Grand Chantre et le maître de musique. Le Trésorier, patron de toute l'institution, y compris sa gestion, peut se retrouver en conflit avec le Chantre responsable de la qualité musicale du chœur et donc en pratique du recrutement des chantres. Par exemple à Bourges dans les années 1550, le Trésorier cherche à imposer un vicaire marellier, Jean Testard, comme vicaire ordinaire, c'est-à-dire comme chantre, face au Grand Chantre. Jean Testard, vicaire marellier dès 1547, demande à être reçu vicaire [ordinaire] et examiné par le Chantre le 10 décembre 1549. Le Chantre le trouve « insuffisant tant en musique, voix que en lecture ». Jean Testard insiste pour se faire examiner à nouveau. Le Chantre refuse. Neuf ans plus tard, le 15 novembre 1558,

« Monsieur Burgat [futur chantre] au nom et comme procureur de monsieur le tresorier a nommé et presente comme son vicaire maistre Jehan Testard... [Il déclare] ledit Testard ydoine et suffisant ». Une partie des chanoines s'oppose à cette décision. [Cependant le trésorier par son représentant] « a remontré que ledit Testard quinze ans ou environ a esté receu et est vicaire marguiller ; et déclaré cappable et suffisant par chapitre de tenir ledit office auparavant sa reception ; et n'est question que de le commuer d'un siege en l'autre ; et partant n'est besoing le reexaminer sur sa cappable de tenir ledit office de vicaire auquel il a esté présenté ».

Le Trésorier finit [presque] par avoir le dernier mot. Le 7 décembre 1558, le vicaire du trésorier

« a institué ledit Testard audit office de vicaire [et Messieurs ont] ordonné a la charge qu'il sera tenu et a promis d'exercer la charge de marguiller en ladite eglise jusques ad ce qu'il y ait esté porveu, que ledit Testard sera mys et installé par ledit Gaillard en l'une des chaises basses » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1517, f. 17, 8G 1518, f. 23, 8G 1526, f. 100, 110ca et Pilleboue 1990).

Les relations entre le Grand Chantre, responsable des cérémonies et de la musique de la Sainte-Chapelle, et le maître de musique, compositeur et responsable de l'exécution musicale (voir le chapitre consacré aux maîtres de musique), peuvent aussi être conflictuelles. C'est le cas sans doute pathologique du Chantre Jacques La Ferté et du compositeur maître de musique Artus Aux Cousteaux notamment le 26 février 1639 :

« Ledit jour sur la plaincte que M. le Chantre a faict en chapitre des scandales, insolences et irrévérances que commet journellement Maistre Artus Auxcousteaux dans l'office de l'eglise, commençant l'office quand il est en sepmaine le plus souvent assis dans sa chaire sans se lever, précipitant la psalmodie sans attendre la fin des versetz et sans observer aucune médiation, parlant et querellant souvent aussy hault que ceulx qui chantent à l'eglise... il se seroit révolté contre ledit Sieur Chantre et l'auroit querellé avec grand mespris et irrévérance, que ayant aux vespres des premiers jours de la sepmaine derniere emporté par précipitation intolérable la psalmodie, et ledit Sieur Chantre psalmodiant luy mesme, pour arrester cette precipitation luy ayant faict plusieurs foys signe de la main comme par mesure, ledit Auxcousteaux auroit irrévérencieusement et insolemment, hochant la teste et jettant la main vers ledit Sieur le Chantre, crié tout hault qu'il n'en feroit rien avecques parolles de mespris... que ledit Sieur Chantre ayant attendu après l'office de l'admonester et luy dire qu'il falloit que le Roy reglast lequel d'eulx deux seroit le maistre dans le chœur, pour tenir l'ordre de l'office, ledit Auscousteaux s'eleva et de geste et de voix contre ledit Sieur Chantre... la Compagnie a ordonné que ledit Auxcousteaux sera mandé mercredy en chapitre pour recevoir la réprimande de toutes les insolences, revoltes et scandales susdits et qu'il en demandera pardon à Monsieur le Chantre, en la presence de la Compagnie, et est enjoinct expressement audict Auxcousteaux de se mieux ranger et reduire à l'advenir à son debvoir et de rendre l'honneur, le respect et l'obeissance qu'il doit à Monsieur le Chantre et à la Compagnie et que à faute d'obéir à la presente ordonnance son congé luy sera donné et sera rayé de dessus le livre des distributions (Brenet 1910 p. 185-186, d'après F-AN, LL 603, f.16-16v).

1.3.3. Statistiques générales

On donne dans cette section, un tableau rassemblant des statistiques générales concernant les Grands Chantres, permettant une comparaison plus aisée entre les deux Saintes-Chapelles.

Tableau N°8 : Grands Chantres des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris

	SCB	SCP
Nombre chantres	634	669
dont Grands Chantres (% chantres) dont CA	22 (22/634 : 4%) dont 14 CA	32 (32/669 : 5%) dont 27 CA
dont chanoines musiciens (% chantres)	42 (42/634 : 7%)	63 (63/669 : 9%)
dont enfants de chœur (% chantres)	149 (149/634 : 24%)	113 (113/669 : 17%)
dont maîtres de musique (% chantres)	47 (47/634 : 7%)	20 (20/669 : 3%)
dont maîtres de grammaire (% chantres)	36 (36/634 : 6%)	24 (24/669=4%)
dont gagistes ou à l'essai (% chantres)	171 (171/634 : 27%)	89 (89/669 : 13%)
dont clercs ou vicaires (% chantres)	276 (276/634 : 44%)	223 (223/669 : 33%)
dont chapelains (% chantres)	197 (197/634 : 31%)	216 (216/669 : 32%)
dont chapelains perpétuels (% chantres)	NS	120 (120/669 : 18%)
dont chantres communs SCB/SCP	34 (34/634 : 5%)	34 (34/669 : 5%)
dont organistes (% chantres)	20 (20/634 : 3%)	12 (12/669 : 2%)
dont compositeurs (% chantres)	30 (30/634 : 5%)	44 (44/669 : 7%)
dont chantres de chapelles princières (% chantres)	77 (77/634 : 12%)	151 (151/669 : 23%)
Total Grands Chantres (Chanoines, CP[P])	22 (22/634 : 4%)	32 (32/669 : 5%)
XIV ^e siècle	NS	6 (6 CA)
XV ^e siècle	6 (6 CA)	5 (5 CA)
XVI ^e siècle	13 (7 CA, 6 CP)	16 (13 CA, 3 CPP)
XVII ^e siècle	3 (1CA, 2 CP)	5 (3 CA, 2 CPP)
Grands Chantres documentés en CPR (%)	6 (6/22 : 27%) dont 5 CR et 1 CBY	10 (10/32 : 31%) dont 9 CR et 1 Anjou
Grands Chantres compositeurs	0	3
Durée moyenne d'exercice (Ecart-type)	12 (12) ans	12 (10) ans

Ce tableau appelle quelques commentaires, en termes de nombre, de statut et de compétences musicales.

En terme de nombre, la différence entre les Grands Chantres connus des deux Saintes-Chapelles n'est pas significative, avec des ratios respectifs de 4% et 5% pour Bourges et Paris par rapport à la population de chantres, compte-tenu aussi des incertitudes sur les Grands Chantres des XIII^e et XIV^e siècles à Paris.

En terme de statut, les XIII^e et XIV^e siècles ne comportent que des Grands Chantres chanoines, conformément aux fondations. Par contre, au XVI^e siècle, à la Sainte-Chapelle de Bourges, les Grands Chantres sont pour moitié chanoines et pour moitié chapelains, les chanoines se concentrant plus sur la première moitié du siècle. A la Sainte-Chapelle de Paris, le statut de Grand Chantre est encore suffisamment attractif au XVI^e siècle, pour que plus de 80% des Grands Chantres soient chanoines et 20% chapelains perpétuels. Au XVII^e siècle à Bourges, sur trois Chantres, un seul est chanoine Grand Chantre et deux chapelains. A Paris, sur cinq Chantres, trois sont chanoines et deux chapelains perpétuels.

En terme de compétences musicales, à la Sainte-Chapelle de Bourges, six Grands Chantres sur vingt-deux, soit 27%, sont documentés en chapelles princières et à la Sainte-Chapelle de Paris, dix sur trente-deux le sont, soit 31%. On ne compte pas de Grands Chantres compositeurs à Bourges, alors qu'il y en a trois à Paris.

A la Sainte-Chapelle de Bourges, les six Grands Chantres documentés en chapelles princières sont, Jean Venot des chapelles de Louis de Guyenne et Charles dauphin de Viennois et de la Chapelle Royale, Jean Beaufilz de la Chapelle Royale, Gilbert Marel, aumônier de Charles de France, Pierre Le Marié de la Chapelle Royale de plain chant, puis chapelain et confesseur de la duchesse de Berry, François Burgat auparavant de la chapelle des ducs d'Orléans, d'Angoulême et d'Anjou, puis de la Chapelle Royale et Ambroise Voisin chapelain du roi. Jean Beaufilz nommé par le roi Louis XI pour remplacer Gilbert Marel, féal de son frère Charles de France, n'a sans doute jamais pris possession.

A la Sainte-Chapelle de Paris, les dix Chantres documentés en chapelles princières sont de façon certaine, Gilles de Condé et Michel de Fontaine premiers chapelains, Guillaume Cretin, Guillaume Belin, Didier Leschenet, Roger Deschevert et Louis de La Haye de la Chapelle Royale, et de façon incertaine Denis de Coulours, lui-même Chantre incertain, Guillaume de Champdivers soit de la Chapelle Royale, soit de la chapelle de Bourgogne et Nicole Myson de la chapelle de René d'Anjou. Les trois compositeurs Grands Chantres, sont Jacques Du Moulin « docteur en théologie, curé de St Nicolas du Chardonnet, notable et grand personnage et bien savant en l'art et science de musique », Guillaume Belin et Didier Leschenet.

On peut compter les Grands Chantres ayant des compétences musicales et valider ainsi notre hypothèse de les inclure a priori dans notre population de musiciens. A la Sainte-Chapelle de Bourges, si l'on ajoute aux trois premiers Grands Chantres, qui répondent très probablement aux exigences d'expertise musicale de la fondation, le chanoine Ursin Brunet, sorti du rang, les huit chapelains et les six chanoines ayant servi en chapelle princière, on obtient dix-huit chantres avérés sur les vingt-deux Grands Chantres, soit 82%. De même à la Sainte-Chapelle de Paris, si l'on ajoute aux six Chantres du XIV^e siècle, les sept chantres et compositeurs des siècles suivants et les cinq chapelains perpétuels, on obtient dix-huit Grands Chantres musiciens sur trente-deux Grands Chantres, soit 56%. Ces ratios, principalement à Bourges et dans une moindre mesure à Paris, confortent le bien-fondé de notre hypothèse.

Les durées d'exercice de l'office de Grand Chantre pour les deux Saintes-Chapelles sont très voisines avec une moyenne de douze ans et des écarts-types de douze ans pour Bourges et dix ans pour Paris.

1.3.4. Une histoire des Grands Chantres de la Sainte-Chapelle de Bourges

Cette section est entièrement consacrée aux Grands Chantres de la Sainte-Chapelle de Bourges, par ordre chronologique. Les notes complètes sont données dans le dictionnaire annexe des personnels de Bourges et Paris. Un tableau des carrières simplifiées de chacun d'eux est fourni en fin de section. La liste brute des Grands Chantres de la Sainte-Chapelle de Bourges est la suivante et contient vingt-deux noms, quatorze de chanoines et huit de chapelains (en italique).

XV^e siècle

Pierre Morin de La Roche (19.04.1405-1.03.1407), Regnault Motin (01.03.1407-26.11.1408), André de Thou (11.1408-01.1443), Jean Venot (6.02.1443-12.1443 ? et 3.04.1447-12.1464), Gilbert Marel (04.02.1464-23.03.1502), Jean Beaufilz (12.01.1472 non venu)

XVI^e siècle

Nicolas Bonet dit Le Retif (12.07.1502-24.12.1524), Philippe Buille (24.12.1524 ?-19.03.1532), Jacques Alabat (19.03.1532-04.06.1555), Jean de Beauregard (21.09.1555-20.03.1557), *Pierre de La Pierre* (22.05.1557-04.1558), *Marin Rebours* (04.1558-17.04.1561),

Pierre Le Marié (23.11.1557-7.04.1562), François Burgat (08.04.1562-30.06.1565), *Jacques Roussillon* (22.06.1561-24.12.1561, 01.01.1564-30.09.1564, 11.06.1569- ? et 03.02.1574- ?), Ursin Brunet (avant 28.01. 1579-25.01.1583), *Antoine Claré* (29.01.1583-09.1586), *André Bergier* (09.1586 ou 06.1587-06.1588 ou 06.1590), *Antoine de Vausselles* (06.1590-06.1591), *Charles Johannet* (06.1595-06.1626)

XVII^e siècle

Simon Jausson (06.1639-06.1646), *Ambroise Voisin* (0.6.1650 ?-1662)

Sur l'ensemble de la période d'étude, la majorité des Grands Chantres, y compris les Chantres par intérim sont connus. Le XV^e siècle est totalement couvert, à l'exception d'une petite période de 1443 à 1447 correspondant au service de Jean Venot à la Chapelle Royale. Le XVI^e siècle, à condition de faire quelques extrapolations, comporte peu de lacunes. Entre 1564 et 1578, il est probable que Jacques Roussillon fasse l'intérim de l'office ou l'office lui-même de Grand Chantre, malgré les lacunes dans les comptes et/ou les registres des délibérations. De même, la première moitié du XVII^e siècle, semble couverte avec une extrapolation sans risque entre 1626 et 1639.

On ne connaît presque rien des trois premiers Grands Chantres de la Sainte-Chapelle de Bourges, Pierre Morin de La Roche (1405-†1409), Regnault Motin (1407-1418) et André de Thou (1408-†1443), qui doivent sans doute leur nomination à la confiance du duc Jean 1^{er} de Berry, mort en 1416. Recrutés à des dates proches de celle de la fondation de la Sainte-Chapelle, ils ont sans doute des profils similaires à ceux des premiers Grands Chantres de la Sainte-Chapelle de Paris, c'est-à-dire de bons connaisseurs de l'« Art de Musique ».

Pierre Morin de La Roche (de Ruppe) est le Grand Chantre du premier collège des chanoines de la Sainte-Chapelle de Bourges du 19 avril 1405 (n. s.) (Lehoux 1968, t. III, 32, note 5 d'après F-AD 18, 8G 1448, cote H, f. 25-25v), après avoir été chanoine du Château de Bourges. Il reste en poste un peu moins de deux ans et mourra d'après le chanoine Regnier en 1409 (F-AD 18, 8G 1504, p. 18). Pierre Morin est remplacé comme Grand Chantre, le 1^{er} mars 1407, par Regnault Motin. Ce dernier fait partie d'une famille berrichonne qui donnera beaucoup de membres au clergé local et au clergé de la Sainte-Chapelle de Bourges en particulier. Regnault Motin est mentionné comme chanoine dans le compte de 1408-1409 et comme Chantre avec André de Thou cette même année. Il disparaît des effectifs résidents de 1409 à 1421. Un Regnault Motin réapparaît comme témoin le 31 août 1418 et comme chanoine à partir de 1429 (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1635-1648, 8G 1509). André de Thou remplace Regnault Motin en 1408 et restera Grand Chantre jusqu'à sa mort avant le 21 janvier 1443. Il est étonnant que l'on n'en sache pas plus à son sujet. Il faut noter qu'après la mort de Jean 1^{er}, duc de Berry, Charles VII devient à son tour duc de Berry.

La deuxième partie du XV^e siècle voit la nomination de Grands Chantres, chapelains de cours princières, Jean Venot (1414-†1464) de la Chapelle Royale, Gilbert Marel (1465-†1502) de la cour ducale de Berry et Jean Beaufilz (1461-1472) de la Chapelle Royale.

Jean Venot appartient à la chapelle de Louis duc de Guyenne en 1414 et à celle du Dauphin Charles duc de Berry en 1420, futur Charles VI. Jean Venot est reçu chanoine de la Sainte-Chapelle de Bourges cette même année 1420. Il devient Grand Chantre en 1443 à la mort d'André de Thou, mais n'occupera son office qu'en 1447. On a là sans doute une première vacance de l'office effectif de Grand Chantre. Jean Venot exercera son office jusqu'à son décès fin 1464 ou début 1465. Il était chapelain du roi Charles VII dès 1443 et restera à la Chapelle Royale au moins jusqu'en 1453 (Perkins 1984, p. 545, 546, 547, 553 et Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1642-1649, 8G 1509-1510).

A la mort de Jean Venot, Charles de France, duc de Berry de 1461 à 1465, nomme son aumônier Gilbert Marel, Grand Chantre de la Sainte-Chapelle de Bourges. Charles de France, frère cadet de Louis XI, sera aussi duc de Guyenne et duc de Normandie. De façon maladroite, il sera de beaucoup de complots fomentés contre le roi de France, notamment la Ligue du Bien Public. On pourra trouver une histoire détaillée de Charles de France dans le livre de Henri Stein (Stein 1919, p. 608, 615, 627, 682, pièces justificatives n° 39, 41, 44, 61). Louis XI apprend dès la fin 1471 que son frère Charles est malade. Il tente début 1472 de remplacer Gilbert Marel par Jean Beaufilz, ancien clerc de la Chapelle Royale de 1461 à 1464 et qualifié par le roi de « sommelier ordinaire de nostre dicte chapelle » en 1472 (Perkins 1984, p. 541, Louis XI Cor, vol. 4 p. 301-302, Pilleboue PCR d'après F-BnF, n.a.l. 1534, f. 92, 93). Jean Beaufilz se présente en janvier 1572 à la chanterrie de la Sainte-Chapelle de Bourges, mais ne semble pas avoir pris possession. Charles de France meurt en mai 1472 et est remplacé brièvement comme duc de Berry par François de France, le sixième fils de Louis XI en 1573. Gilbert Marel reste Chantre jusqu'à son départ de la Sainte-Chapelle en 1502 et sans doute son décès. (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1510-1511, F-BnF n.a.l. 1534).

Après deux Chantres, chapelains de cour, nommés par les souverains, le premier Chantre du XVI^e siècle est une figure locale et un pur produit de la Sainte-Chapelle. Maître Nicolas Bauer ou Bonet dit le Retif (1470-†1625) est enfant de chœur en 1470 et vicaire marellier en 1473 de la Sainte-Chapelle de Bourges. Le chapitre lui achète un clavecin en février 1474 : « *ordinaverunt Colasio Reteiz vicario huius sacre cappelle unum scutum auri juvendum sibi ad habendum unum « eschiquier »* ». Il est distributeur en 1475 et receveur en 1487. Ses qualités musicales sont telles, qu'il se voit proposer le 10 juin 1494, la charge de maître des enfants, si Hector Charlemaigne n'en veut pas :

« Messieurs, touchant la provision du maistre des enffans, ont ordonné que maistre Hector Charlemaigne sera prié et aussi luy sera comandé qu'il aye a tenir les enffans ung an ou deux et qu'il preigne aide d'un des jeunes de ceans comme de Jehan de Mehun ou aultre. Et au cas que ledit Charlemaigne n'en voudra prandre la charge, ilz ont nommé messire [Nicole] Bonet ». Hector Charlemaigne accepte la charge (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1511).

Nicolas Bonet devient chanoine de la Sainte-Chapelle de Bourges en même temps qu'il prend la chanterrie laissée vacante par Gilbert Marel en 1502. Il la conserve jusqu'à la Noël 1524 et meurt début février 1525. Il faut noter, que Marguerite de Navarre est duchesse de Berry de 1517 à sa mort fin 1549.

Les deux Grands Chantres suivants sont issus de familles de Bourges bien implantées dans le clergé local. Philippe Buille (1524-1533) remplace Nicolas Bonet comme Chantre de la Sainte-Chapelle de Bourges à Noël 1524. Un de ses parents est lui-même Chantre de la cathédrale Saint-Etienne, qu'il préfère rejoindre comme chanoine, après avoir démissionné de la chanterrie en 1532, au profit de Jacques Alabat (1532-†1555). Jacques Alabat, cumule de nombreuses responsabilités ecclésiastiques. Il est notamment chanoine de Saint-Etienne de Bourges et du Château de Bourges. Il succède à Philippe Buille le 19 mars 1532, nommé par Marguerite de Navarre. Jacques Alabat meurt en juin 1555 (Thaumas 1689, Pilleou PCR). A la mort de Jacques Alabat, Jean de Beauregard (1536-†1557), chanoine de la Sainte-Chapelle de Bourges dès 1536, se présente pour le remplacer le 10 août 1555 avec des lettres de Marguerite de Valois, duchesse de Berry, fille de François 1^{er} et future duchesse de Savoie. Le chapitre rechigne à le recevoir, ses lettres qualifiant la chanterrie de « dignité » alors que d'après les statuts ce n'est qu'un office. Il faut attendre le 21 septembre 1555, pour qu'il soit reçu en bonne et due forme. Jean de Beauregard meurt en mars 1557.

Après le décès de Jean de Beauregard, la chanterrie est confiée à son chapelain et maître de musique, Pierre de La Pierre (1553-†1579), qui fait l'intérim de l'office de Chantre de mai 1557 à Pâques 1558. Pierre de La Pierre avait été maître des enfants de chœur à Tours avant

1553, maître de chapelle de la Cathédrale Saint-André de Bordeaux en 1553. Il est une première fois, maître des enfants et chapelain de la Sainte-Chapelle de Bourges en 1556, puis une seconde fois en 1568. Il est remplacé comme maître des enfants par Jean Lebègue en 1560 et par Toussaint Rahel en 1573. Il meurt en septembre 1579.

Le 22 mai 1557, messieurs ont « ordonné que le maistre des enffans chappelain de feu monsieur le chantre [de Beauregard] continuera la charge et office de chantre en l'eglise de ceans jusques ad ce que madame ait proveu ledit office » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1524).

Pierre Le Marié (1547-1566), qui avait été chapelain de la chapelle de plain chant de François 1^{er}, est chapelain et confesseur de la duchesse Marguerite de Valois, au moins de 1555 à 1564. Pierre Le Marié, qui avait été nommé chanoine dès 1555 par la duchesse sans obligation de résidence, est nommé par défaut Grand Chantre, toujours sans résidence. Le 23 novembre 1557, sont transcrites des lettres de la duchesse sur l'office de chantrerie, datée à Saint-Germain du 4 octobre 1557.

« [Il] ne s'est trouvé nul des chanoines a present resident qui ait voulu accepter ladite charge et office de chantre tant a cause de leurs empeschemens, aiges que infirmitéz. Messieurs supplient la duchesse d'en pourvoir messire Pierre Lemarye, sinon messire Loys de La Roche ou Jehan Grangier prestres chappelains, lesquels ont moien faire ladite permutation et ont scavoir suffisant pour exercer ledit office » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1524).

Il est alors nécessaire de nommer un Chantre par intérim. L'office de Grand Chantre est alors confié une deuxième fois à un chapelain. Marin Rebours (1525-†1561), prend à Pâques 1558, la suite de Pierre de La Pierre, qui poursuit sa carrière de maître de musique. En effet le 7 juin 1558, Messieurs :

« ont ordonné que achevant par messire Marin Rebours a faire l'office de chantre et roolle a quoy est tenu ledit chantre a la fin de ce present quartier, luy sera baillé la somme de 10 livres tournois pour ses peynes ; et ont pryé ledit Rebours de faire le bref de l'eglise et sera satisfait » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1525).

Marin Rebours, chantre basse contre à l'essai en 1525 à la Sainte-Chapelle de Paris, gagiste, puis vicaire en 1529 à la Sainte-Chapelle de Bourges, est reçu chapelain en 1533, distributeur en 1553. Marin Rebours restera Grand Chantre presque jusqu'à son décès en 1561. Le 6 mai 1561, « ledit Rebours a déclaré avoir esté satisfait par chappitre de la charge quil a faicte de l'office de chantre jusques au jour de pasques dernier passé dont il a quicté ledit chappitre » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1528).

Pierre Le Marié toujours Grand Chantre en titre sans exercer son office, finit par démissionner de la Chantrerie, le 26 juillet 1561 :

« monsieur Le Marie a desclaré a messieurs que sil y a aulcun chanoyne de l'eglise qui veuille accepter la charge de l'office de chantre il la mectra en ses mains d'autant quil ne peult faire ladite charge pour la residance quil faict au service de Madame et est des a present desmis et despartit » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1528).

Malgré les demandes de la duchesse, aucun chanoine en place ne veut prendre l'office de Chantre. Enfin, François Burgat finit par se proposer pour l'office de Chantre en 1561. Le chapitre hésite à le nommer, en l'absence de démission officielle et explicite de Pierre Le Marié et soupçonnant peut-être qu'il ne sera pas beaucoup plus présent que Pierre Le Marié. François Burgat (1549-1566), après avoir servi comme clerc de chapelle des Ducs d'Orléans, d'Angoulême et d'Anjou en 1549, est chanoine de la Sainte-Chapelle de Bourges en 1556. Il est enfin nommé Grand Chantre par Marguerite de Valois en avril 1562, après un premier intérim de Jacques Roussillon, chapelain. François Burgat sera en parallèle Grand Chantre et chantre de la Chapelle Royale au moins en 1564 et 1565, occasionnant à la Sainte-Chapelle de nombreuses vacances de l'office de Grand Chantre (Handy 2008).

Jacques Roussillon (1529-1575), enfant de chœur de la Sainte-Chapelle de Bourges en 1529, vicaire avant 1549, chapelain en 1551, est maître des enfants de chœur par interim en 1552. Il fait l'office de Grand Chantre, soit pour absence du Grand Chantre soit pour vacation de l'office de chantre, très souvent et pour de longues périodes. En 1573, il est nommé maître de l'œuvre. Jacques Roussillon fait l'intérim de l'office de Chantre fin 1561 dans l'attente de la nomination de François Burgat. Il le remplace encore en 1564. Il est probable qu'il continue l'office de Chantre au moins jusqu'en 1575 et peut-être même jusqu'à la nomination d'Ursin Brunet avant 1579. En effet, nous avons d'importantes lacunes dans les comptes de la Sainte-Chapelle pendant toute cette période ainsi que dans les registres de délibérations. On a par exemple le 20 décembre 1561 « sera païé 100 sous tournois a messire Jaques Rossillon pour avoir fait l'office de chantre en l'absence du chantre de ladite eglise... depuys la feste Saint-Jehan baptiste dernièrement passée jusqu'à huy ». Le 26 septembre 1562, « messire Jaques Rossillon sera payé de l'office de chantre quil a faicte par fin de temps jusques au jour que monsieur le chantre a esté receu » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1528, 1529). Enfin le 3 février 1574,

« sur la requeste verbale de messire Jaques Rossillon tendant a avoir augmentation de gaiges pour l'estat et office de chantre quil fait en l'eglise de seans a cause que icelluy vacque de present, [messieurs] ayant esgard que ledit Rossillon fait bien son debvoir audit office, ont conclud que il aura de gaiges desormays et pour l'advenir la somme de 12 livres tournois chacun an au lieu que par le passé il n'en avoyt que 10 livres » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1537).

Nous retrouvons pour la dernière fois avant le milieu du XVII^e siècle, un Grand Chantre chanoine Ursin Brunet (1555-†1583). Ursin Brunet a le même profil de chanoine par la voie interne que Nicolas Bonet. Prêtre de Saint-Ursin de Bourges, il est reçu vicaire en 1555, chapelain en 1558, distributeur en 1559, receveur général en 1564 de la Sainte-Chapelle de Bourges. Ursin Brunet est reçu Chanoine et nommé Grand Chantre avant le 28 janvier 1579. Il conserve l'office de Chantre jusqu'à sa mort le 25 janvier 1583. La chantrerie, tenue par un chanoine, conserve alors une certaine stabilité. Cependant, la rivalité entre la Sainte-Chapelle de Bourges et la cathédrale Saint-Etienne se traduit au niveau des Chantres des deux institutions, Ursin Brunet et Gilbert Marault, par une certaine concurrence et une certaine ambiguïté à la Sainte-Chapelle, par exemple le 24 mai 1579, messieurs ont :

« commis **messieurs Brunet et Marault chantres et chanoynes en l'eglise de seans** pour voir et visiter les orgues de leur eglise quilz font faire a neuf par Laurent de La Grange et y avoir loiel [l'œil] quelles soient faictes selon le marché quilz en ont fait avec ledit de La Grange et a faulte de ce faire le ocntraindre par les voyes et contrainctes portéespar ledit marché dont du tout ilz ont chargé et chargent ledits seigneurs Brunet et Marault » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G1540).

Après la mort d'Ursin Brunet et jusqu'à la nomination d'Ambroise Voisin, chanoine et chapelain du roi, tous les Grands Chantres seront des chapelains. Antoine Claré (1561-†1586) est vicaire en 1561 et chapelain en 1562 de la Sainte-Chapelle de Bourges. Il est qualifié de sous-chantre le 29 janvier 1583

« messieurs ont commis et comectent messire Anthoine Claré chappelain de seans en la charge de soubz chantre par le moyen du deceps de feu monsieur Brunet vivant chantre et chanoine de seans ; et ce aux gaiges de 12 livres tournois par an qui luy seront payez de demy an en demy an » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1543).

Il fait l'interim du chantre Ursin Brunet décédé, sans doute jusqu'à son propre décès en septembre 1586. C'est la première et la dernière fois, semble-t-il que cette dénomination de sous-chantre est utilisée à Bourges ou à Paris, bien qu'elle ait cours dans d'autres institutions et notamment à la Sainte-Chapelle de Dijon (Anheim & Fiala AP) :

Antoine Claré est très probablement remplacé comme Grand Chantre par André Bergier (1547-1596), enfant de chœur avant 1547, gagiste à la marrellerie en 1562, vicaire marellier

en 1563, vicaire ordinaire (chantre) en 1572, puis chapelain en 1576. A partir de la situation d'André Bergier, on peut prévoir les futurs Grands Chantres par les tâches qu'ils assurent progressivement, la « chappe », le « bref », éventuellement la garde de la « cire » et enfin l'« office de chantre », par exemple le 21 septembre 1586, messieurs ont « commis André Bergier pour faire la chappe en l'absence de monsieur le chantre et aussi pour faire le bref : 4 ecus par an » et dans les comptes de Saint-Jean 1587 à Saint-Jean 1588, on peut lire : « a André Bergier pour avoir fait le bref de l'église et l'office du chantre : 12 livres tournois » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1543, 8G 1658).

André Bergier quitte la Sainte-Chapelle en 1591 et est remplacé comme Chantre par Antoine de Vausselles (1588-1615). Antoine de Vausselles, vicaire en 1588, chapelain en 1590, fait l'office de Chantre en 1590-1591 et quitte cet office avant 1594-1595, car il n'est plus Chantre cette année. Charles Johannet (1560-1626) prendra la suite d'Antoine de Vausselles. Charles Johannet, enfant de chœur en 1560, envoyé au collège au moins de 1573 à 1574, est reçu vicaire marellier en 1576, puis vicaire « ordinaire » en 1579. Distributeur en 1582, il est reçu chapelain au début de 1588. De 1595 à 1626, il fait l'office de Chantre. Comme pour André Bergier, on peut suivre dans les comptes la progression des tâches vers l'office de Grand Chantre. A partir de 1590-1591, il reçoit huit livres tournoi pour la garde de la cire de la Sainte-Chapelle, à partir de 1594-1595, il est payé six livres « pour avoir fait le bref du cœur de ladite eglise », à partir de 1595-1596, il est encore payé six livres pour « avoir fait l'office de Chantre ». Il restera Grand Chantre jusqu'à 1625-1626. Il faut noter que ces six livres sont à comparer aux distributions de cinquante livres par quartier, soit deux cents livres annuels, que Charles Johannet reçoit comme chapelain. A partir de 1621-1622, Charles Johannet ne garde plus la cire, mais continue à faire le bref du chœur et l'office de Chantre.

La première moitié du XVII^e siècle est sans doute complètement couverte par des Grands Chantres. La période 1626-1639 est une période de lacune des comptes de la Sainte-Chapelle. Mais il est probable que les deux chapelains, Charles Johannet et Simon Jausson (1602-1657), se soient succédés à l'office de Chantre, Charles Johannet ayant laissé après 1626, sa place à Simon Jausson déjà Chantre en 1639. Simon Jausson est vicaire en 1602, chapelain en 1614, maître des enfants par intérim en juillet 1625 à la mort de Pierre Lauerjat et avant l'arrivée de François Adam. Il est attesté Grand Chantre de juin 1639 à juin 1646. Il cumule cette fonction avec celles de cierger, du bref du chœur et de maître de l'œuvre en 1641 de la Sainte-Chapelle de Bourges. En l'absence de comptes entre 1646 et 1650, on peut supposer que Simon Jausson a quitté l'office de Chantre pendant cette période et qu'en 1650, Ambroise Voisin (1639-†1662) a été nommé sans exercer ni résider immédiatement. Il touche ses distributions de Chantre en 1656. Ambroise Voisin est le premier Grand Chantre chanoine depuis le décès d'Ursin Brunet en 1583. Chapelain du Roi, il a très probablement de bonnes connaissances musicales. Ambroise Voisin est remplacé à son décès par François Biet.

Nous terminons cette section par le tableau des emplois connus des Grands Chantres de la Sainte-Chapelle de Bourges. Le Chantres chapelains sont notés en italiques.

Tableau N°9: Grands Chantres de la Sainte-Chapelle de Bourges

Prénom Nom	Emploi 1/5	Emploi 2/6	Emploi 3/7	Emploi 4/8
XV^e siècle				
Pierre Morin de La Roche (1405-†1409)	Château de Bourges Chanoine (1405)	SCB Chanoine et Grand Chantre (1405-1407)		
Regnault Motin (1407-1418)	SCB Chanoine et Grand Chantre (1407-1408)			
André de Thou (1408-†1443)	SCB Chanoine, Grand Chantre (1408-1443)			
Jean Venot (1414-†1464)	Chapelle de Loys, duc de Guyenne Clerc de chapelle (1414-1416)	Chapelle de Charles, Dauphin de Viennois et duc de Berry Clerc de chapelle (1420)	SCB Chanoine (1420), Grand Chantre (1443 et 1447-1464) (1420-1464)	Chapelle Royale Chapelain (1444-1453 ou 1454)
Gilbert Marel (1465-†1502)	SCB Chanoine et Grand Chantre (1465-1502)	Chapelle de Berry Aumônier de Charles de France (1465-1472)		
Jean Beaufilz (1461-1472)	Chapelle Royale Sommelier (1461-1472)	SCB Chanoine, Grand Chantre (1472)		
XVI^e siècle				
Nicolas Bauer dit Le Retif (1470-†1525)	SCP Enfant de chœur (1470), vicaire (1473), chapelain, chanoine et Grand Chantre (1502-1525) (1470-1525)			
Philippe Buille (1524-1533)	SCB Chanoine, Grand Chantre (1524-1533)	Cathédrale de Bourges Chanoine (1533)		
Jacques Alabat (1532-†1555)	SCB Chanoine Grand Chantre (1532-1555)	Cathédrale de Bourges Chanoine et archiprêtre	Université de Bourges Vice Régent	Saint-Doulchard et Yvoy-Le-Pré Curé
Jean de Beaugard (1536-†1557)	SCB Chanoine (1536), vicaire général du Trésorier (1549), Grand Chantre (1555-1557) (1536-1557)			
<i>Pierre de La Pierre (1553-†1579)</i>	<i>Tours M^o enfants (1553)</i>	<i>Cathédrale de Bordeaux M^o enfants (1553-1556)</i>	<i>SCB Chapelain, M^o enfants (29.12.1556-19.10.1560), Grand Chantre intérim (22.05.1557-7.06.1558) (1556-1560)</i>	<i>SCB Chapelain, M^o enfants (<30.03.1568-29.09.1573) (1568-1579)</i>
<i>Marin Rebours (1525-†1561)</i>	<i>SCP Gagiste (1525)</i>	<i>SCB Gagiste, vicaire (1529), chapelain (1533), Grand Chantre (1558-1561)</i>		
Pierre Le Marié (1547-1566)	Chapelle de plain-chant Chantre et chapelain (<1547-1559)	Chapelle de Marguerite de France, duchesse de Berry (<1555-1564)	SCB Chanoine, Grand Chantre (1557-1562) (1555-1566)	
François Burgat (1549-1566)	Chapelle des ducs d'Orléans, d'Angoulême et d'Anjou Clerc (1549-1553)	SCB Chanoine (1556), Grand Chantre (1562-1565) (1556-1565)	Chapelle Royale Chantre (1564-1565)	
<i>Jacques Roussillon (1529-1575)</i>	<i>SCB Enfant de chœur (1529), vicaire (<1549), Chapelain (1551), Grand Chantre (1564, 1569, 1574)</i>			
Ursin Brunet (1555-†1583)	Saint-Ursin de Bourges Prêtre	SCB Vicaire (1555), chapelain (1558), receveur général (1564-		

		1573), chanoine et Grand Chantre (1579-1583) (1555-1583)		
<i>Antoine Claré</i> (1561-†1586)	<i>SCB</i> <i>Vicaire (1561), chapelain (1562), sous-chantre (1583-1586) (1561-1586)</i>			
<i>André Bergier</i> (1547-1596)	<i>SCB</i> <i>Enfant de chœur (<1547), gagiste (1562), vicaire marellier (1563), vicaire (1572), chapelain (1576), Grand Chantre (1588-1590)</i>	<i>Saint-Pierre-Le-Guillard</i> <i>Curé (<1596)</i>		
<i>Antoine de Vausselles</i> (1588-1615)	<i>SCB</i> <i>Vicaire (1588), chapelain (1590), Grand Chantre (1590-1591) (1588-1615)</i>			
<i>Charles Johannet</i> (1560-1626)	<i>SCB</i> <i>Enfant de chœur (1560), vicaire marellier (1576), vicaire (1579), chapelain (1588), Grand Chantre (1595-1626) (1560-1626)</i>			
XVII^e siècle				
<i>Simon Jausson</i> (1602-1657)	<i>SCB</i> <i>Vicaire (1602), chapelain (1614), M^o intérim (1625), Grand Chantre (1639-1646), M^o œuvre (1641)</i>			
<i>Ambroise Voisin</i> (1639-†1662)	<i>Chapelle Royale</i> <i>Chapelain (1639-1645)</i>	<i>SCB</i> <i>Chanoine (1639), Grand Chantre (1650->1656) (1639-1662)</i>		

1.3.5. Une histoire des Grands Chantres de la Sainte-Chapelle de Paris

Les biographies complètes des Grands Chantres de la Sainte-Chapelle de Paris sont à consulter dans le dictionnaire biographique en annexe. La liste brute des Grands Chantres de la Sainte-Chapelle de Paris contient trente-deux noms, dont vingt-sept chanoines et cinq chapelains perpétuels, notés en italique.

XIV^e siècle

Gilles de Condé (1319-†1337), Jean Dumont (1360ca), Guillaume de Champdivers [?], Denis de Couleurs [?] (>1369-<1378), Pierre de Beaune (<1378-†1387), Michel de Fontaine (1387-†20.10.1403)

XV^e siècle

Jean de Champbon (1403-1438), Jean Mortis (01.12.1439-06.05.1484), Jean Chevalier (08.05.1484-1490), Jean de Vest (1490-1493), Nicole Mijon (06.09.1493-08.1511)

XVI^e siècle

Jean Parent (23.08.1511-21.10.1511), Jacques Nicolai (04.01.1512-12.1512), Guillaume de Paris (10.01.1513-04.07.1523), Guillaume Cretin (04.07.1523-04.11.1525), Jacques Du Moulin (25.11.1525-26.03.1541), Jacques de Maisières (26.03.1541-01.07.1543), *Michel Durant* (10.08.1543-03.07.1553), Guillaume Belin (28.02.1553-02.1554 et 20.02.1566-3.12.1568), Martin Rousseau (30.06.1554 ou 1557-16.01.1566 et 03.12.1568-19.09.1569), *Germain Jehanne* (25 mai 1569), Pierre Truphy (15.07.1569), Nicolas Lhuillier (21.09.1569-1586), Roger Deschevert (24.12.1586-04.02.1589), Jean Froger (12.02.1589-20.05.1589), Didier Leschenet (20.05.1589-25.05.1595), *Honoré Mourier* (08.06.1595-03.1606)

XVII^e siècle

André Jacquier (19.11.1606-29.03.1624), René La Ferté (03.1624), *Louis de La Haye* (27.03.1624-15.04.1638), Jacques La Ferté (17.04.1638-23.09.1651), Jacques Barrin (27.09.1651-10.07.1683)

A l'exception du XIV^e siècle, qui contient probablement des lacunes, la liste des Grands Chantres est complète et recouvre les XV^e, XVI^e et XVII^e siècles.

Pour le XIV^e siècle, Gilles Dongois mentionne Gilles de Condé (1292-†1337) comme le premier Grand Chantre nommé en 1319, puis les chanoines Chantres, Jean Dumont, Guillaume de Champdivers, Pierre de Beaune, Denis de Coulours et enfin Michel de Fontaine. Jean Dumont et Guillaume de Champdivers ne semblent connus comme chanoine ni par Henri Stein, ni par Michel Brenet. La transcription de l'obituaire de la Sainte-Chapelle de Paris à la bibliothèque mazarine nous permet de confirmer l'office de Grand Chantre pour Jean Dumont (1360ca) et Guillaume de Champdivers. Rien n'est dit sur Denis de Coulours (1356-†1383). De nos multiples sources, les Grands Chantres du XIV^e siècle sont d'abord Gilles de Condé (1319-†1337), puis viennent en dernières positions Pierre de Beaune (avant 1378-†1387) et Michel de Fontaine (1387-†1403). Il reste à placer Jean Dumont, chanoine de Saint-Quentin autour de 1360, Guillaume de Champdivers, dont on a plusieurs candidats, et enfin Denis de Coulours, chanoine de la Sainte-Chapelle de 1369 à 1380, si on fait confiance à Gilles Dongois. Les premiers Grands Chantres de la Sainte-Chapelle de Paris sont très probablement jusqu'à la mort de Michel de Fontaine de bons musiciens, comme Charles VI l'ordonne dans ses lettres de mai 1405.

Gilles de Condé, chapelain du roi dès 1292 et maître des deniers de l'hôtel, est maître chapelain de la Chapelle Royale en 1306, avant de rejoindre la Sainte-Chapelle comme premier Grand Chantre en 1319. Il le reste jusqu'à sa mort en 1337 (Dongois, Stein 1912, Brenet 1910). Jean Dumont ou Joannis de Monte est cité dans l'obituaire de la Sainte-Chapelle et dans le mémoire de Gilles Dongois, comme Grand Chantre. On connaît peu de chose de lui, sinon qu'il était chanoine de Saint-Quentin vers 1360 (Héméré 1643, p. 128).

Par contre, il n'y a pas de preuve, autre que l'affirmation de Gilles Dongois, que Denis de Coulours eût été Grand Chantre de la Sainte-Chapelle de Paris. Denis de Coulours est notaire, secrétaire et chapelain du roi Jean Le Bon jusqu'en 1356, secrétaire du roi Charles V en 1364, aumônier du dauphin Charles en 1371, puis de Charles VI. Denis de Coulours meurt en 1383. On sait par Henri Stein, que Denis de Coulours est chanoine de la Sainte-Chapelle de 1369 à 1380. Si l'on se fie à Gilles Dongois, on peut supposer, qu'il était Grand Chantre avant son départ de la Sainte-Chapelle en 1380 et même avant 1378, année où Pierre de Beaune est mentionné comme Chantre (Douët-d'Arcq 1851, p. 195, La Selle 1995, Père Anselme, p. 228).

Guillaume de Champdivers, comme Jean Dumont, est qualifié de Chantre dans l'obituaire de la Sainte-Chapelle de Paris, confirmant ainsi les dires de Gilles Dongois. Il n'est pas mentionné comme chanoine par Henri Stein. Seul Guy de Champdivers est mentionné. Guy et Guillaume de Champdivers ayant deux obits différents, on peut supposer que ce sont deux personnes différentes. On a au moins deux candidats pour Guillaume de Champdivers. Le premier candidat plausible est un médecin de Dijon, qui fait des acquets de terre à Mirande en 1312-1313 et qui meurt au plus tard en 1347. Il est physicien de Hll reçoit un legs d'Agnes de France, duchesse douarière de Bourgogne, qui meurt en 1327. Ce Guillaume de Champdivers est un ecclésiastique, chanoine d'Autun en 1318 (Wickersheimer, p. 233). Un autre candidat, mais moins probable, est Guillaume de Champdivers, conseiller et chambellan de Charles VI, mais aussi diplomate et militaire au service des ducs de Bourgogne Jean Sans Peur et Philippe Le Bon, dès 1414. Il est gouverneur de Troyes en 1417 et fait de multiples missions

diplomatiques auprès des anglais notamment. Il est parent d'Odette de Champdivers, favorite de Charles VI. Si on choisit le premier Guillaume de Champdivers, il se placerait avant Jean Dumont, laissant une place à Denis de Couleur avant 1378.

Pierre de Beaune, chanoine et Grand Chantre de la Sainte-Chapelle de Paris, est aussi notaire du roi Charles V en 1378. Dans un article, Roland Delachenal raconte l'histoire de Jacques de Chartres, maître-charpentier de Charles V. Résidant dans l'enceinte du palais en 1378, Jacques de Chartres, mari jaloux, poignarde Pierre de Beaune à la mi-août 1378. Un procès a lieu en 1379, mais le roi Charles V obtient que son maître-charpentier ne soit que légèrement condamné (Delachenal 1917).

Michel de Fontaine est l'exemple-type du Grand Chantre expert en musique, avec un profil très semblable à celui de Gilles de Condé, chapelain de la Chapelle Royale dès 1364, puis maître chapelain de Charles V après Gace de La Vigne. Michel de Fontaines est reçu chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris en 1372, puis Grand Chantre en 1387 à la mort de Pierre de Beaune et le reste jusqu'à son décès le 20 octobre 1403.

Pour le XV^e siècle, on a les noms de cinq Grands Chantres, qui couvrent l'ensemble du siècle, et dont les deux premiers totalisent quatre-vingts ans d'exercice, Jean de Chambon (1403-†1438) reste trente-cinq ans Grand Chantre et Jean Mortis (1439-†1484), quarante-cinq ans. Ces deux premiers Chantres ont été nommés chanoines, puis Grands Chantres dans la foulée. Les trois suivants sont Jean Chevalier alias Militis (1447-†1498 ?), ancien chanoine, Jean de Vest (1485-†1525), ancien chanoine, qui cumulera son office de Grand Chantre avec celui d'évêque et enfin Nicole Myson (1493-†1511), qui a pu être chantre de la chapelle de René d'Anjou (Allinson 1993).

La nomination par Charles VI de Jean de Chambon, alors que celui-ci n'était pas chanoine de la Sainte-Chapelle a permis au collège des chanoines de la Sainte-Chapelle de réaffirmer que le Grand Chantre devait être chanoine de l'institution et d'obtenir l'électivité du Grand Chantre par le collège. Dans ses lettres patentes de 1405, Jean Chambon décrit les qualités et fonctions du Grand Chantre, office qui doit être possédé « *per canonicum notabilem virum, musicum, et aliis scientiis virtutibus insignitum, nec per alium exerceri* » et qui est censé instruire chaque chapelain et clerc en lecture, chant, deschant et accent et autres cérémonies liturgiques « *ex sui officii debito et fundatione instruere habet et corrigere in lectura, cantu, discantu, accentu et aliis divinum concernentibus obsequium* ». Jean Mortis (1439-†1484) est nommé chanoine et Grand Chantre de la Sainte-Chapelle de Paris dans le même temps en 1439 à la suite du décès de Jean de Chambon. Il reste Grand Chantre jusqu'à sa mort en 1484. Il est secrétaire et notaire du roi, et conseiller au Parlement de Paris. Jean Mortis est le premier historien de la Sainte-Chapelle, dont il réunit les titres, chartes, lettres, fondations en un recueil intitulé : *Répertoire ou déclaration abrégée de tout l'estat de la Sainte-Chapelle du Palais* (Brenet 1910, Maugis 1916).

Par opposition à Jean Mortis et Jean de Chambon, Jean Chevalier est chanoine depuis longtemps, quand il est élu Chantre à la mort de Jean Mortis. D'après Gilles Dongois, il est remplacé comme Grand Chantre par Jean de Vest, tout en conservant son canonicat, jusqu'à sa mort en 1498. On a peut-être là une conséquence de l'électivité des Grands Chantres, qui sont davantage élus parmi les anciens chanoines. Jean de Vest est le premier Grand Chantre, qui devient ecclésiastique de haut rang, qui plus est cumule les deux offices, avec un point d'interrogation sur l'obligation de résidence. Il avait possédé un canonicat quelques années auparavant. Enfin Nicole Mijon, élu en 1493, pourrait encore avoir été le premier Grand Chantre issu d'une chapelle princière, la chapelle de René d'Anjou de 1449 à 1454 (Allinson 1993, Brenet 1910). Il reste dix-huit ans dans son office jusqu'à son décès en août 1511.

Pour la première moitié du XVI^e siècle, on a les noms de sept Grands Chantres, qui se succèdent, Jean Parent (1506-†1533), Jacques Nicolay (†1512), Guillaume de Paris (1505-†1548), Guillaume Cretin (1476-†1525), Jacques Du Moulin (1525-†1541), Jacques de Maisières (1541-†1549) et Michel Durant (1507-†1553), deux anciens chanoines, Jean Parent et Guillaume de Paris, quatre nouveaux chanoines, Jacques Nicolay, Guillaume Cretin, chantre de la Chapelle Royale, Jacques Du Moulin probablement compositeur, Jacques de Maisières et un premier Chantre chapelain perpétuel Michel Durant.

Le premier Grand Chantre élu au XVI^e siècle, pour remplacer Nicole Myson décédé en 1511, est Jean Parent. Il était chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris depuis 1506, notaire et secrétaire du roi, notaire du Parlement de Paris. Jean Parent refuse l'office de Grand Chantre, que convoite Guillaume Cretin, soutenu par Louis XII. Guillaume Cretin est chantre de la Chapelle Royale depuis 1486, mais n'est que chapelain perpétuel de la Sainte-Chapelle depuis 1476. Le collège des chanoines refuse de l'élire comme Grand Chantre. On voit ainsi la désaffection des chanoines pour l'office de Chantre, mais aussi la résistance du collège contre l'élection de chapelains perpétuels à cet office. Une nouvelle élection est organisée. Jacques Nicolay est élu début janvier 1512, mais décède en décembre 1512. Guillaume de Paris, ancien « chanoine de la Sainte-Chapelle et chapelain du Palais à Paris », est alors élu Grand Chantre début 1513. Guillaume de Paris démissionne de l'office de Grand Chantre en 1523, permutant son canonicat avec celui de Guillaume Cretin, qui avait été nommé chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris en 1522. Guillaume de Paris conservera son canonicat jusqu'à sa mort en 1548.

Guillaume Cretin, chantre de la Chapelle Royale, était Trésorier de la Sainte-Chapelle de Vincennes depuis 1504 et aumônier de François 1^{er} depuis 1516. Nommé chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris en 1522, il peut alors se présenter à la chantrerie. Il est élu et prend possession en juillet 1523. Guillaume Cretin, davantage connu comme poète de la génération des Grands Rhétoriqueurs, que comme musicien, ne restera que deux ans à la chantrerie. Le 25 octobre 1525, vu « son vieil age et la maladie où il estoit, qu'il ne pouvoit plus faire la charge de son office de chantre selon sa charge », Guillaume Cretin résigne sa prébende de chantre en faveur de « maître Jacques Du Molin, docteur en théologie, curé de Saint-Nicolas du Chardonnet qui est notable et grand personnage et bien savant en l'art et science de musique » (Perkins 1984, Brenet 1910).

Jacques Du Moulin, très probablement compositeur cité par Rabelais dans son Quart Livre, est élu Grand Chantre en novembre 1525 en remplacement de Guillaume Cretin. Il le restera plus de quinze ans, presque jusqu'à sa mort. Deux motets lui sont attribués dans les *Motteti del Fiore* édités par Jacques Moderne (1532 et 1542) et une messe imprimée par Jacques Attaignant (1534) (Rabelais QL 1552, Brenet 1910).

Jacques de Maisières est élu Grand Chantre à la place de Jacques Du Moulin en mars 1541, mais ne restera Chantre que deux ans, jusqu'en juillet 1543. Il est remplacé comme Grand Chantre par Michel Durant, qui devient le premier Grand Chantre chapelain perpétuel de la Sainte-Chapelle de Paris. Michel Durand avait été reçu chapelain en 1507 et chapelain perpétuel en 1512. Il reste Grand Chantre jusqu'à sa mort le 3 juillet 1553.

Pour la seconde moitié du XVI^e siècle, neuf Grands Chantres sont élus, Guillaume Belin (1547-†1568), Martin Rousseau (1554-†1569), Germain Jehanne (1541-†1570), Pierre Truphy (1565-†1569), Nicolas Lhuillier (1569-1586), Roger Deschevert (1583-†1596), Jean Froger (1569-†1612), Didier Leschenet (1559-†1603), Honoré Mourier (1573-†1606) ; parmi ceux-ci deux compositeurs de la Chapelle Royale, Guillaume Belin et Didier Leschenets, chanoines quelques années avant d'être élus Chantres et deux chapelains perpétuels Germain Jehanne, dont le recrutement avortera, et Honoré Mourier.

Guillaume Belin, chantre taille puis sous maître de la Chapelle Royale depuis 1547, est aussi compositeur. Il est nommé chanoine de la Sainte-Chapelle en 1550, tout en conservant ses attributions auprès du roi. Ses absences sont donc mal ressenties par le collège. Il fait l'intérim de Michel Durant pendant une période d'un an, encadrant son décès, mais il ne sera pas titularisé Grand Chantre, sans doute à cause de sa double appartenance. C'est le chanoine Martin Rousseau, qui sera élu Grand Chantre à la place de Michel Durant. Guillaume Belin devra attendre la mort de ce dernier, pour être élu Grand Chantre. Michel Durant semble remplacé dès 1554 par le chanoine Martin Rousseau, bien qu'il ne soit cité comme tel qu'en 1557. Son élection participe des efforts du corps des chanoines de conserver en leur sein l'office de Grand Chantre. Il exerce l'office de Grand Chantre sur deux périodes. La première se clot après presque douze ans par sa démission au profit de Guillaume Belin, qui devient alors officiellement Grand Chantre élu. Mais ce dernier décède fin 1568, moins de trois ans plus tard. Comme compositeur, ne survivent de lui qu'une douzaine de chansons imprimées par Attaignant et Du Chemin.

Germain Jehanne, chapelain perpétuel depuis 1563, est alors élu le 25 mai 1569 Grand Chantre pour remplacer Guillaume Belin décédé. Mais Martin Rousseau refuse et préfère redevenir Chantre pour quelque mois. Germain Jehanne ne fera pas l'office de Chantre et mourra en 1570. Les chanoines trouvent alors un remplaçant chanoine à Martin Rousseau, Pierre Truphy, qui démissionne avant même d'être confirmé par Charles IX. Le 24 août 1569, les chanoines le somment de faire son office. Mais Pierre Truphy meurt le 21 septembre 1569. Il avait été reçu chanoine en 1565. Faute de trouver des candidats en interne après les précédents échecs, le collège des chanoines s'adresse alors à l'extérieur de la Sainte-Chapelle.

C'est un succès avec Nicolas Luillier, qui remplace Martin Rousseau et Pierre Truphy en 1569. Il restera Chantre presque dix-sept ans. C'est lui, que la compagnie députe le 23 juin 1571 avec un autre chanoine de Molins « pour aller vers Monseigneur [l'évêque] de Paris [Pierre de Gondi, ancien Trésorier de la Sainte-Chapelle] le prier de faire remontrance à la Roynne Mere du Roy sur les lettres que ladite dame a escriptes à messieurs en faveur de Maistres Martin Beaufilz et Pierre de Romanelles » pour les recruter dans sa propre chapelle.

Le 19 juillet 1586, Nicolas Luillier n'est plus Grand Chantre, le roi Henri III propose Roger Deschevert à l'office de Grand Chantre sans élection. Le collège refuse d'entériner sa nomination, refus confirmé par un arrêt du Parlement de Paris du 20 décembre 1586. Une élection pour la forme est organisée et Roger Deschevert devient Chantre. Il démissionne en 1589, quand il obtient l'abbaye de Saint-Laurent. Il y meurt en 1596 après une carrière d'aumônier auprès d'Henri IV. Entre 1590 et 1596, Roger Deschevert est l'acteur d'une histoire tragi-comique autour du vicariat de Pontoise, qui change de mains plusieurs fois entre le parti de la Ligue, incarné par Jacques de La Saussaye et le parti du roi avec Roger Deschevert, selon le parti de l'archevêque de Rouen (Demeunynck 1937, Robillard 1865).

Roger Deschevert est remplacé le 10 février 1589 par Jean Froger, chanoine depuis vingt ans, qui démissionne le 20 mai de la même année. Après ce nouvel échec de recrutement, le collège de la Sainte-Chapelle se tourne à nouveau vers un musicien, maître des enfants et compositeur de la Chapelle Royale, Didier Leschenet. Il était chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris dès 1586. Didier Leschenet est élu Chantre en mai 1589 en remplacement de Jean Froger. Le 27 mai 1595, Didier Leschenet se démet de l'office de Chantre, « disant qu'il ne le pensoit plus exercer, et prie lesdits sieurs en gratifier et y eslire monsieur Mourier chapelain perpétuel ». Il conserve cependant son canonicat jusqu'à sa mort en 1603. Didier Leschenet fut notamment chanoine de la Sainte-Chapelle de Dijon. C'est le compositeur d'une quinzaine de chansons et d'un magnificat. Le siècle se termine avec l'élection d'un nouveau chapelain perpétuel comme Chantre, Honoré Mourier, qui remplace Didier Leschenet. Honoré Mourier

est un ancien chapelain de la Sainte-Chapelle, reçu en 1573, et nommé chapelain perpétuel en 1589. Honoré Mourier restera Grand Chantre de la Sainte-Chapelle de Paris dix ans, jusqu'à son décès en 1606.

Pour le XVII^e siècle, parmi la population reçue à la Sainte-Chapelle avant 1642, cinq Grands Chantres couvrent les quatre cinquièmes du siècle, André Jacquier (1606-†1624), René La Ferté (1608-1625), Louis de La Haye (1608-†1638), Jacques La Ferté (1580-†1651), Jacques Barrin (1614-†1689), avec deux chapelains perpétuels, André Jacquier et Louis de La Haye et trois anciens chanoines, dont René de La Ferté, qui résignera aussitôt.

André Jacquier est nommé chapelain perpétuel à la mort d'Honoré Mourier et est élu Grand Chantre à sa suite. Il restera Grand Chantre dix-sept ans presque jusqu'à sa mort. Il résigne sa chapellenie à son neveu Louis Jacquier et tente en vain de lui résigner l'office de Grand Chantre, ce que le collège des chanoines refuse. Le collège élit en mars 1524 le chanoine René de La Ferté, qui n'accepte pas la chantrerie (Dongois, Stein 1912). Aucun chanoine ne voulant prendre la chantrerie, l'office de Grand Chantre est confié à Louis de La Haye, chapelain perpétuel depuis 1608. Louis de La Haye est chantre de la Chapelle Royale et neveu de Léonard Boursault basse contre aussi de la Chapelle Royale. Il restera Grand Chantre de la Sainte-Chapelle de Paris plus de quatorze ans, jusqu'à sa mort en 1638. Après l'élection de trois chapelains perpétuels de suite, la fin de notre période voit l'élection de deux anciens chanoines. Louis de La Haye est remplacé par un chanoine Jacques de La Ferté, frère de l'éphémère Chantre René de La Ferté. Cet ancien chanoine de la Sainte-Chapelle possède de nombreux bénéfices ecclésiastiques, mais est aussi membre de la Compagnie de la Nouvelle France. Il y possède un immense domaine, la seigneurie de la Madeleine, à l'est de Trois-Rivières. Il conserve son office de Chantre jusqu'à sa mort en septembre 1651. Il est remplacé comme Chantre par le chanoine Jacques Barrin, deuxième du nom, qui démissionnera en 1683 et sera remplacé par Michel Gobert. Jacques Barrin meurt en 1689.

Nous terminons cette section par un tableau des carrières simplifiées des Grands Chantres de la Sainte-Chapelle de Paris.

Tableau N°10 : Grands Chantres de la Sainte-Chapelle de Paris

Prénom Nom	Emploi 1/5	Emploi 2/6	Emploi 3/7	Emploi 4/8
XIV^e siècle				
Gilles de Condé (1292-†1337)	Chapelle Royale Chapelain, maître chapelain (1292-1306)	SCP Chanoine (1297), Grand Chantre (1319-1337) (1297-1337)	Notre-Dame de Chartres Archidiacre (1400)	
Jean Dumont (1337<<1403)	SCP Chanoine et Grand Chantre (1360ca) (1337<<1403)			
<i>Guillaume de Champdivers</i> (1312-après 1347)	<i>Cour de Bourgogne Médecin des ducs</i> (1315-avant 1347)	<i>SCP Chanoine, Grand Chantre</i> (>1337-<1403)		
Guillaume de Champdivers (> 1337-< 1422)	Conseiller et chambellan du roi Charles VI	SCP Chanoine, Grand Chantre (>1337-<1403)	Cour de Bourgogne Gouverneur de Troyes (1417)	
Denis de Couleur (1356-†1383)	Chapelle Royale Chapelain du roi (1356-1383)	Chancellerie Secrétaire du roi (1356-1383)	Cathédrale de Meaux Chanoine, Grand chantre (1362)	SCP Chanoine (1369), Grand Chantre (>1369-1380) (1369-1380)
Pierre de Beaune (1367-†1387)	SCP Chanoine, Grand Chantre (1367-1387)	Hôtel du roi Notaire (1378- ?)		
Michel de Fontaines (1364-†1403)	Chapelle Royale Premier chapelain (1364-1378)	SCP Chanoine, Grand Chantre (1387-1403) (1372-1403)	Cathédrale de Beauvais Archidiacre (1375)	Saint-Quentin en Vermandois Chancelier (1375)

XV^e siècle				
Jean de Champbon (1403-†1438)	SCP Grand Chantre (1403-1438), chanoine (1409) (1403-1438)			
Jean Mortis (1439-†1484)	Chancellerie de France Secrétaire et notaire du roi	SCP Chanoine, Grand chantre (1439-1484)	Parlement de Paris Conseiller (1446-1469)	Saint-André de Savigny Curé
	Cathédrale de Beauvais Chantre et chanoine (1469)			
Jean Chevalier alias Militis (1447-†1498)	SCP Chanoine (<1447-1498), Grand Chantre (1484-1490) (1447-1498)			
Jean de Vest (1485-†1525),	SCP Chanoine (1485-1487)	SCB ? Chanoine (1486-1488)	SCP Grand Chantre (1490-1493)	Evêché de Vence Evêque (1491-1494)
	Evêché d'Agde Evêque (1494-1525)			
Nicole Myson (1449-†1511)	Chapelle d'Anjou Chantre (1449-1454)	SCP Chanoine, Grand Chantre (1493-1511)		
XVI^e siècle				
Jean Parent (1506-†1533)	SCP Chanoine (1506), brièvement Grand Chantre (1511) (1506-1533)	Chancellerie Royale Notaire et secrétaire du roi	Parlement de Paris Notaire du parlement	
Jacques Nicolai (†1512)	SCP Chanoine et Grand Chantre (1512)			
Guillaume de Paris (1505-†1548)	SCP Chanoine (1505), Grand Chantre (1513-1523) (1505-1548)	Archevêché de Soissons Archidiacre	Abbaye de La Coudre Abbé commendataire (1528-1540)	
Guillaume Cretin (1476-†1525)	SCP Chapelain perpétuel (1476-1514)	Chapelle Royale Chantre, aumônier (1486-1525)	Sainte-Chapelle de Vincennes Trésorier (1514-1524)	SCP Chanoine (1522), Grand Chantre (1523-1525) (1522-1525)
Jacques de Molin (1525-†1541)	Université de Paris Docteur en théologie	SCP Chanoine et Grand Chantre (1525-1541)	Saint-Nicolas du chardonnet Curé (1525)	
Jacques de Maisières (1541-†1549)	SCP Chanoine (1541) et Grand Chantre (1541-1543) (1541-1549)			
<i>Michel Durand</i> (1507-†1553)	SCP <i>Chapelain (1507), chapelain perpétuel (1512), Grand Chantre (1543-1553) (1507-1553)</i>			
Guillaume Belin (1547-†1568)	Chapelle Royale et Chambre de musique Chantre taille, sous-maître (1547-1565)	SCP Chanoine, Grand chantre (1553-1554 et 1568-1569) (1550-1568)		
Martin Rousseau (1554-†1569)	SCP Chanoine (1554), Grand Chantre (<1557-1566 et (1568-1569) (1554-1569)			
<i>Germain Jehanne</i> (1541-†1570)	SCP <i>Clerc (1541), chapelain (<1562), chapelain perpétuel (1563), Grand Chantre (1569) (1541-1570)</i>			
Pierre Truphy (1565-†1569)	SCP Chanoine (1565), Grand Chantre (1569) (1565-1569)			
Nicolas Luillier (1569-1586)	SCP Chanoine et Grand Chantre (1569-1586)			

Jérôme Des Moulins (1561-†1579)	SCP Chanoine (1561), Grand Chantre non effectif (1564) (1561-1579)			
Roger Deschevert (1583-†1596)	SCP Chanoine (1583), Grand Chantre (1586-1589) (1583-1589)	Chapelle Royale Aumônier	Abbaye de Saint-Laurent Abbé (1589-1596)	Prieuré de Saint-Honorine de Gonflans (1590-1596)
	Vicariat de Pontoise (1590-1596) alternance	Saint-Germain l'Auxerrois Doyen (1595-1596)		
Jean Froger (1569-†1612)	SCP Chanoine (1569), Grand Chanre (4 mois 1589) (1569-1612)	Abbaye de Roë Abbé commandataire (1573-1575 et 1578-1584)		
Didier Leschenet (1559-†1603)	Chapelle Royale Chantre et sous-maître (1559-1595)	Saint-Etienne de Troyes Chanoine (1563)	Sainte-Chapelle de Dijon Chanoine (1575)	Collégiale de Saint-Quentin Chanoine (1579)
	Saint-Etienne de Meaux Chanoine (1582)	Cathédrale de Langres Chanoine (1584-1586)	SCP Chanoine (1586), Grand chantre (1590-1595) (1586-1603)	
<i>Honoré Mourier</i> (1573-†1606)	SCP <i>Chapelain (1573), chapelain perpétuel (1589), Grand Chantre (1595-1606)</i> (1573-1606)			
XVII^e siècle				
<i>André Jacquier</i> (1606-†1624)	SCO <i>Chapelain perpétuel, Grand Chantre</i> (1606-1624)			
René de La Ferté (1608-1625)	SCP Chanoine (1608), brièvement Grand Chantre (1624) (1608-1625)			
<i>Louis de La Haye</i> (1608-†1638)	SCP <i>Chapelain (1608), chapelain perpétuel (1609), Grand Chantre (1624-1638)</i> (1608-1638)	<i>Chapelle Royale Chantre basse-contre</i> (1619)		
Jacques de La Ferté (1580-†1651)	Prieuré des deux amants Prieur commendataire (1620- 1649)	Abbaye royale de Sainte- Coulombe (1623-1630)	Abbaye de la Madeleine (1624-1651)	SCP Chanoine (1625), Grand Chantre (1638-1651) (1625-1651)
	Compagnie de la Nouvelle France (1630-1651)			
Jacques II Barrin (1614-†1689)	SCP Chanoine (1614), Grand Chantre (1651-1683) (1614-1683)	Prieuré du Lay (1614)	Doyenné de Saint- Marcel	

1.3.6. Conclusion du chapitre 1.3

Le troisième chapitre a traité en quatre sections, des Grands Chantres des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris.

La première section examine les textes normatifs sur la fonction de Grand Chantre, qui est, d'après les lettres de 1320, la charte de 1405 et la seconde charte de réformation de mai 1520, de veiller à la qualité musicale et à la qualité de la prestation du chœur de la Sainte-Chapelle, de gérer l'ensemble des offices et des processions et de gérer la discipline au sein du chœur et les recrutements de chantres ; le tout avec une obligation stricte de résidence et de présence personnelle continue aux fêtes et services religieux. On donne ensuite des exemples de l'application de ces différents principes.

La seconde section traite des processus de désignation des Grands Chantres, qui sont différents pour les deux Saintes-Chapelles et du statut des Chantres. A la Sainte-Chapelle de Bourges, le Grand Chantre est, comme le Trésorier, nommé par le roi, le duc ou la duchesse de Berry. A la Sainte-Chapelle de Paris depuis 1405, le collège des chanoines a obtenu du roi, d'élire le Grand Chantre, à l'opposé du Trésorier, qui reste nommé par le roi. La raison de cette différence est sans doute due au fait que le collège de Bourges est organisé en chapitre alors que le collège des chanoines de Paris ne l'est pas, par la volonté du souverain. Une conséquence est l'affaiblissement de l'obligation de résidence du Grand Chantre très tôt à Bourges par rapport à Paris. Dans les deux Saintes-Chapelles, il devient difficile à partir du milieu du XVI^e siècle de trouver des chanoines qui acceptent d'être Grands Chantre, l'office impliquant une grosse charge de travail, en contre partie d'une faible rémunération. A Bourges, devant les absences répétées des Grands Chantres et les vacances de poste de plus en plus longues, des chapelains font l'office de Grand Chantre, une moitié au XVI^e siècle et deux sur trois au XVII^e siècle. A Paris, les résistances du corps des chanoines sont vives pour laisser l'office des Chantres à des chapelains perpétuels, mais les chanoines élus au début du XVI^e siècle, se succèdent plus ou moins rapidement et démissionnent, quelque soit la stratégie de recrutement en interne ou en externe. Le recrutement des chanoines musiciens semble parfois mieux fonctionner. Au total trois chapelains perpétuels sont élus au XVI^e siècle et deux au XVII^e siècle.

La troisième section donne les statistiques concernant le Grands Chantres des deux Saintes-Chapelles. Les quatrième et cinquième sections donnent respectivement une petite histoire des Grands Chantres de Bourges et Paris respectivement, avec deux tableaux résumant les carrières de chacun d'eux. Il est probable que les listes des Grands Chantres pour les deux Saintes-Chapelles soient complètes, sauf peut-être pour le XIV^e siècle à Paris, grâce aux livres du chanoine Regnier à Bourges, et du chanoine Dongois à Paris.

1.4. L'office des Chanoines des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris

On a rappelé que les institutions des Saintes-Chapelles de Bourges et de Paris, sont dirigées par un collège à Paris et un chapitre à Bourges de treize chanoines dont le Trésorier et le Grand Chantre. Parmi les onze canonicats restants, certains sont la propriété véritable de grandes familles, dont la prébende se résigne d'oncle à neveu, d'où la définition du « népostisme ».

Les familles Sanguin et Mulot illustrent ce fait dans chacune des deux Saintes-Chapelles. A la Sainte-Chapelle de Paris, Antoine Sanguin, dit le Cardinal de Meudon est chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris de 1518 à 1525, laissant sa prébende à son frère André Sanguin, qui l'occupe jusqu'en 1528. Un siècle plus tard Denis Sanguin devient chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris en 1638, canonicat qu'il résigne à son cousin Nicolas Sanguin en 1652, quand il devient évêque de Senlis. A la Sainte-Chapelle de Bourges, Pierre Mulot, docteur de Sorbonne, qui a succédé comme chanoine à « deffunct Monsieur Gassot » en 1628, est remplacé par son neveu Jean Mulot, chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris, doyen de la faculté de théologie et confesseur du cardinal de Richelieu en 1634 après résignation en sa faveur. Jean Mulot est lui-même remplacé par Charles Mulot en 1635 par lettre du 1^{er} mars 1634 (F-AD 18, 8G 1504, p. 21v).

Certains autres canonicats sont occupés par des proches du roi, notamment des musiciens de sa chapelle, que le roi ou le prince récompense, et qui forment ce que j'appelle les « chanoines musiciens ». Michel Brenet écrit :

« Tous les bénéfices de la Sainte-Chapelle étant à la collation du roi, celui-ci les donnait souvent en récompense à ses propres serviteurs ; c'est ainsi que Simon de Braelle, chapelain de Philippe VI, devint en

1345 trésorier de la Sainte-Chapelle. La continuité de cette tradition expliquera, dans les chapitres suivants, le passage fréquent des musiciens de la chapelle du roi dans le chœur de la Sainte-Chapelle » (Brenet 1910, p. 14).

A la Sainte-Chapelle de Bourges, Georges Passerin, dit l'Aumosnier, est aumônier de Jeanne de France duchesse de Berry avant 1492 et reçu chanoine de la Sainte-Chapelle de Bourges en 1502. Il le reste jusqu'à son décès en 1504.

La première section rassemble les principaux résultats sur les chanoines en général. Elle en propose une classification sociologique, relativement simple, une prosopographie approfondie des chanoines n'étant pas notre propos. La seconde section se focalise sur les chanoines musiciens, selon qu'ils sont Grands Chantres, compositeurs, membres de chapelles princières, ou chanoines issus de la promotion interne. Cette dernière section se conclut par deux tableaux, un pour chacune des Saintes-Chapelles, traçant les principaux éléments de carrière de ces chanoines musiciens. En effet, ceux-ci ne sont pas suffisamment nombreux pour ne pas être traités de façon individuelle, autant que statistique.

1.4.1. Les Chanoines des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris

Les chanoines sont mieux connus que les autres catégories de personnel, notamment par les mémoires de Dongois sur la Sainte-Chapelle de Paris et le livre du chanoine Regnier sur la Sainte-Chapelle de Bourges. Les chanoines musiciens forment une population non négligeable, avec un ratio de 18% sur l'ensemble des chanoines dans les deux Saintes-Chapelles. Ils représentent en outre 7% de l'ensemble des chantres de la Sainte-Chapelle de Bourges et 10% de l'ensemble des chantres de la Sainte-Chapelle de Paris.

Le tableau suivant donne des résultats statistiques sur les chanoines en général. Le dictionnaire biographique annexe permettrait une prosopographie des chanoines des deux Saintes-Chapelles de Bourges et Paris de leur fondation jusqu'au milieu du XVII^e siècle, prolongeant ainsi le papier de Claudine Billot à la Sainte-Chapelle de Bourges et pour la Sainte-Chapelle de Paris de 1550 à 1650 (Billot 1996). Mais cette étude est hors sujet de cette thèse. Cette première section donne cependant quelques chiffres sur six catégories de chanoines, les membres du Parlement de Paris, les membres de la Cour des Comptes et de la Chancellerie, les ecclésiastiques de haut rang, évêques, archevêques, cardinaux, les aumôniers des rois et princes qui ne seront pas évêques, les médecins et enfin les universitaires, écrivains, poètes et artistes non musiciens. Il faut noter, que les bâtiments du Parlement et de la Cour des Comptes sont quasiment mitoyens de la Sainte-Chapelle à l'intérieur de l'enceinte du Palais Royal.

Tableau N°11 : Chanoines des deux Saintes-Chapelles de Bourges et Paris

	SCB	SCP
Nombre total personnels	893	970
dont chanoines	232	358
dont personnels non musiciens hors chanoines (NCH)	73	9
dont communs SCB/SCP	4é	4é
Nombre total des chanoines	232	358
dont Trésoriers (% CH)	22 (22/232 : 10%)	47 (47/358 : 13%)
dont Grands Chantres (% chantres) dont CH	22 (22/634 : 4%) dont 14 CHMB	32 (32/669 : 5%) dont 27 CHMP
dont chanoines musiciens (% chantres ; % chanoines)	42 (42/634 : 7% ; 42/232 : 18%)	63 (63/669 : 9% ; 63/358 : 18%)
Origines des chanoines		
Parlement de Paris (% CH)	17 (17/232 : 7%)	31 (31/358 : 9%)
Cour des Comptes et chancellerie (% CH)	9 (9/232 : 3%)	18 (18/358 : 5%)
Evêques, archevêques, cardinaux (% CH)	18 (18/232 : 8%)	48 (48/358 : 13%)
Aumôniers [non évêques] (% CH)	23 (23/232 : 10%)	34 (34/358 : 10%)
Médecins (% CH)	5 (5/232 : 2%)	10 (10/358 : 3%)
Universitaires, hommes de lettres (% CH)	4 (4/232 : 2%)	24 (24/358 : 7%)
Durée moyenne d'emploi (écart-type)	15,5 ans (14,9 ans)	15,7 ans (13 ans)
Nombre chantres (% personnels)	634 (634/893 : 634/893 : 71%)	669 (669/968 : 69%)
dont Grands Chantres (% chantres)	22 (22/634 : 4%)	32 (32/669 : 5%)
dont chanoines musiciens (% chantres ; % chanoines)	42 (42/634 : 7% ; 42/228 : 18%)	63 (63/669 : 9%)
dont enfants de chœur (% chantres)	149 (149/634 : 24%)	113 (113/669 : 17%)
dont maîtres de musique (% chantres)	47 (47/634 : 7%)	20 (20/669 : 3%)
dont maîtres de grammaire (% chantres)	36 (36/634 : 6%)	24 (24/669=4%)
dont gagistes ou à l'essai (% chantres)	202 (202/634 : 32%)	94 (94/669 : 14%)
dont clercs ou vicaires (% chantres)	276 (276/634 : 44%)	223 (223/669 : 33%)
dont chapelains (% chantres)	197 (197/634 : 31%)	216 (216/669 : 32%)
dont chapelains perpétuels (% chantres)	NS	120 (120/669 : 18%)
dont chantres communs SCB/SCP	34 (34/634 : 5%)	34 (34/669 : 5%)
dont organistes (% chantres)	20 (20/634 : 3%)	12 (12/669 : 2%)
dont compositeurs (% chantres)	30 (30/634 : 5%)	44 (44/669 : 7%)
dont chantres de chapelles princières (% chantres)	77 (77/634 : 12%)	151 (151/669 : 23%)

Nos sources permettent de décompter deux-cent-trente-deux chanoines à la Sainte-Chapelle de Bourges et trois-cent-cinquante-huit chanoines à la Sainte-Chapelle de Paris. Si l'on considère la période 1405-1640, les deux-cent-trente-deux chanoines de Bourges sont à comparer aux deux-cent-quarante-cinq chanoines reçus après 1405 à la Sainte-Chapelle de Paris. Ces chiffres sont peu différents. Intuitivement, les mémoires du chanoine Dongois et du chanoine Regnier apportent une bonne exhaustivité des données sur les chanoines et une exhaustivité semblable pour Paris et Bourges.

Une première constatation s'impose, les chanoines musiciens des deux Saintes-Chapelles ne forment pas une population négligeable, notamment parmi l'ensemble des chanoines, puisque pour la Sainte-Chapelle de Bourges, on a quarante-deux chanoines musiciens, soit 18% de l'ensemble des chanoines. A la Sainte-Chapelle de Paris, on a soixante-trois chanoines musiciens, soit le même ratio de 18% des chanoines. Ce ratio rapporté au nombre des chantres est plus faible à Bourges, 7%, qu'à Paris, 10%. On trouve en moyenne un peu plus de deux chanoines musiciens dont le Grand Chantre dans chaque Sainte-Chapelle. Mais cette moyenne recouvre des variations dans le temps.

Beaucoup de chanoines des deux Saintes-Chapelles cumulent un emploi au Parlement de Paris, à la Chambre des Comptes ou à la chancellerie avec un bénéfice en Sainte-Chapelle. A la Sainte-Chapelle de Bourges, dix-sept chanoines ont passé, passent ou passeront au

Parlement de Paris, soit un ratio de 7% des chanoines. A la Sainte-Chapelle de Paris, ces chiffres se montent à trente-et-un chanoines, soit 9% des chanoines. Si on réunit les membres du Parlement et de la Chambre des Comptes, la différence se creuse entre les deux Saintes-Chapelles, vingt-six chanoines à Bourges, soit 10% des chanoines bituriciens, contre quarante-neuf chanoines à Paris, soit 14% des chanoines. Ces différences sont probablement dues au fait, que la Sainte-Chapelle de Paris, le Parlement de Paris et la Chambre des Comptes sont dans la même enceinte du Palais Royal.

Si les ratios parmi les chanoines, des aumôniers, confesseurs, des chapelles royales ou princières, qui ne seront pas évêques, sont identiques à 10% dans les deux Saintes-Chapelles, la vraie différence entre les deux Saintes-Chapelles est pour les chanoines, qui seront des ecclésiastiques de haut rang, évêques, archevêques et cardinaux. La Sainte-Chapelle de Bourges compte dix-huit chanoines futurs ecclésiastiques de haut rang, soit 8% des chanoines, alors que la Sainte-Chapelle de Paris en compte quarante-huit, soit 13% des chanoines. Cette différence est probablement due à la proximité de la cour avec la Sainte-Chapelle de Paris, sur une période plus longue.

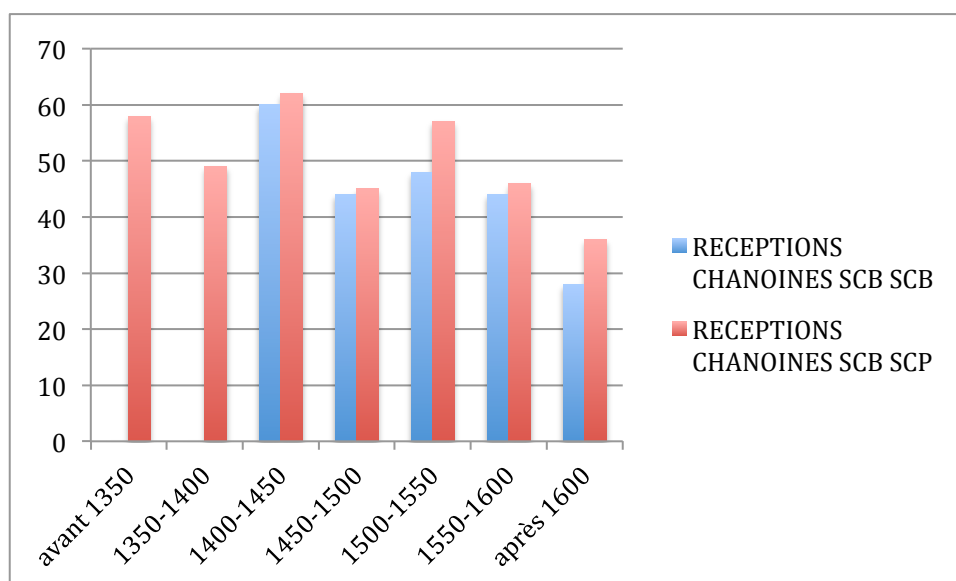
De façon inattendue, une cinquième catégorie, les médecins, est assez fournie, cinq à la Sainte-Chapelle de Bourges, soit 2% des chanoines, dix médecins à la Sainte-Chapelle de Paris, soit 3% des chanoines. L'exemple de Pierre Pechebien est éclairant. Pierre Pechebien, professeur de médecine à l'Université de Paris, médecin de la reine Marie d'Anjou et du roi Charles VII, est chanoine de la Sainte-Chapelle de Bourges de 1435 à 1438 et Trésorier de la Sainte-Chapelle de Paris de 1440 à 1445. Par les faveurs de la reine Marie d'Anjou, il est nommé évêque de Chartres. Il meurt le 14 mars 1459 (n.s.) (Lecocq 1858, p. 63, Morand 1790 p. 276, 306).

Enfin, la sixième catégorie de chanoines que je distinguerai est celle des universitaires, hommes de lettres, poètes et artistes autres que musiciens, qui est très riche, surtout à Paris, avec quatre chanoines à la Sainte-Chapelle de Bourges, soit 2% des chanoines, et vingt-quatre chanoines à la Sainte-Chapelle de Paris, soit 7% des chanoines. On peut citer comme exemple, Germain de Brie, chanoine de la Sainte-Chapelle de Bourges de 1517 à 1519. Secrétaire de Louis d'Amboise mort en 1510, évêque d'Albi et Trésorier de la Sainte-Chapelle de Bourges, Germain de Brie devient ensuite secrétaire de la reine Anne de Bretagne après avoir écrit en latin *Chordigeræ navis conflagratio* (Paris 1513) sur la récente destruction du bateau breton la *Cordelière* pendant la bataille de Saint-Mathieu entre les flottes anglaises et françaises. Cet ouvrage déclenche une controverse littéraire avec Thomas More. Après la mort de la reine, Germain de Brie devient aumônier du roi, et écrit les « Epitaphes latines d'Anne de Bretagne » (La Garanderie 1967, p. 377-396). En 1536, il écrit les épitaphes d'Erasmus. Il meurt en 1538 (en.wikipedia.org/wiki/Germain_de_Brie). On peut mentionner aussi le peintre italien Giovanni Battista Rossi, chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris de 1532 à sa mort en 1540, peintre florentin notamment de la grande galerie François 1^{er} du château de Fontainebleau.

Pour terminer, les durées d'emploi pour les chanoines sont pratiquement égales en termes de moyenne et d'écart-type. On obtient des moyennes égales à seize ans pour les deux Saintes-Chapelles avec des écarts-types de quinze et treize ans.

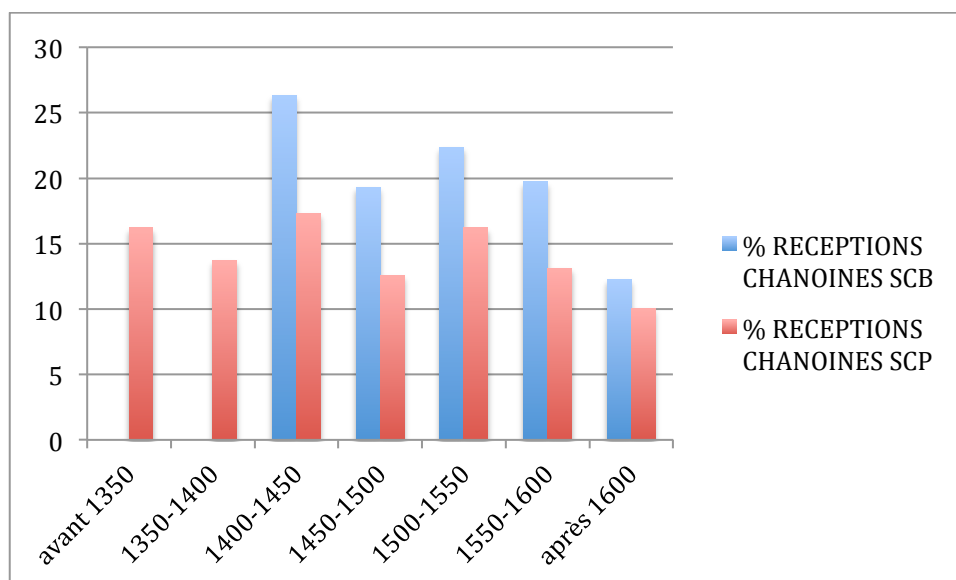
La répartition des réceptions de l'ensemble des chanoines est donnée par le graphique suivant.

Graphique N°4 : Répartition des réceptions de chanoines



En pourcentage par période sur l'ensemble des chanoines de chaque Sainte-Chapelle, on a le deuxième graphique.

Graphique N°5 : Répartition des réceptions des chanoines en pourcentage



Le premier graphique en valeurs absolues montre des chiffres similaires entre les deux Saintes-Chapelles, ce qui correspond à des effectifs théoriques identiques de treize chanoines et des durées moyennes d'emploi très voisines. Si l'on corrige les chiffres de la dernière période pour les ramener de quarante à cinquante ans, on obtient une répartition des chanoines

presque uniforme aussi bien à la Sainte-Chapelle de Paris qu'à la Sainte-Chapelle de Bourges. En pourcentage, on observe une légère surreprésentation des chanoines de Bourges reçus pendant la première partie du XV^e siècle, due vraisemblablement à une connaissance meilleure des chanoines de Bourges mentionnés lors de la fondation de la Sainte-Chapelle.

1.4.2. Les chanoines musiciens des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris

Le point saillant de cette section est, outre le fait que les chanoines musiciens constituent 18% du total des chanoines, ils comportent une proportion beaucoup plus importante de compositeurs et de chantres documentés en chapelles princières, que l'ensemble des chantres. De plus, la durée moyenne d'emploi des chanoines musiciens à Paris est plus de quatre ans supérieure à celle de la Sainte-Chapelle de Bourges.

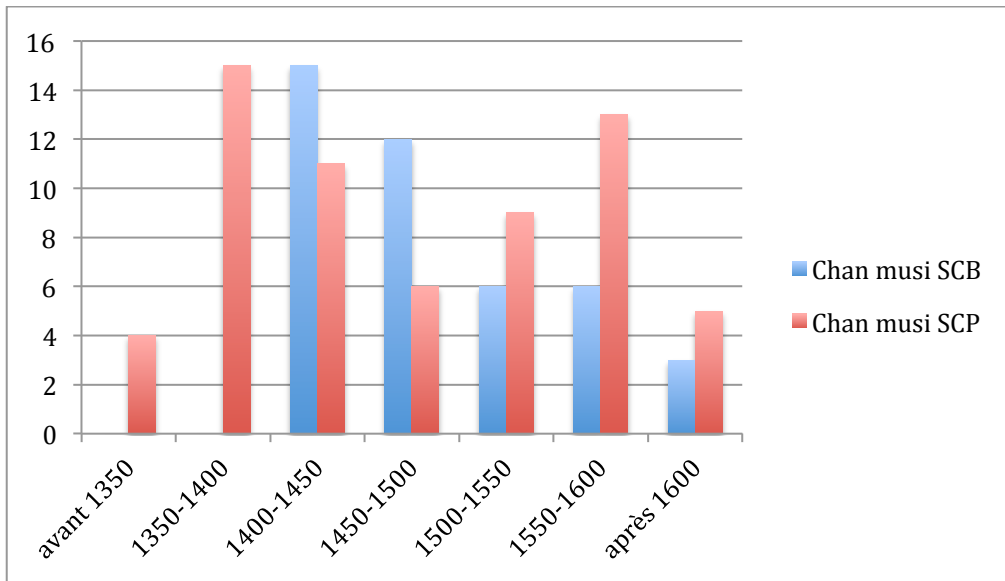
Les statistiques générales sur les chanoines musiciens sont résumées par le tableau suivant.

Tableau N°12 : Chanoines musiciens des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris

	SCB	SCP
Nombre chantres	634	669
dont Grands Chantres (% chantres) dont CH	22 (22/634 : 4%) dont 14 CHMB	32 (32/669 : 5%) dont 27 CHMP
dont chanoines musiciens (% chantres ; % chanoines)	42 (42/634 : 7% ; 42/228 : 18%)	63 (63/669 : 9%)
dont enfants de chœur (% chantres)	149 (149/634 : 24%)	113 (113/669 : 17%)
dont maîtres de musique (% chantres)	47 (47/634 : 7%)	20 (20/669 : 3%)
dont maîtres de grammaire (% chantres)	36 (36/634 : 6%)	24 (24/669=4%)
dont gagistes ou à l'essai (% chantres)	202 (202/634 : 32%)	94 (94/669 : 14%)
dont clercs ou vicaires (% chantres)	276 (276/634 : 44%)	223 (223/669 : 33%)
dont chapelains (% chantres)	197 (197/634 : 31%)	216 (216/669 : 32%)
dont chapelains perpétuels (% chantres)	NS	120 (120/669 : 18%)
dont chantres communs SCB/SCP	34 (34/634 : 5%)	34 (34/669 : 5%)
dont organistes (% chantres)	20 (20/634 : 3%)	12 (12/669 : 2%)
dont compositeurs (% chantres)	30 (30/634 : 5%)	44 (44/669 : 7%)
dont chantres de chapelles princières (% chantres)	77 (77/634 : 12%)	151 (151/669 : 23%)
Nombre chanoines musiciens (% CH et % chantres)	42 (42/232 : 18% et 42/634 : 7%)	63 (63/358 : 18% et 63/669 : 9%)
dont Grands Chantres (% CHM)	14 (14/42 : 33%)	27 (27/63 : 43%)
dont chapelles princières (% CHM et CPR)	25 (25/42 : 60% et 25/77 : 33%)	42 (42/63 : 65% et 42/150 : 28%)
dont compositeurs (% CHM et compositeurs)	3 (3/42 : 7% et 3/30 : 10%)	9 (9/63 : 14% et 9/45 : 20%)
dont uniquement voie interne (% CHM)	11 (11/42 : 26%)	9 (9/63 : 14%)
Entrées	6 chapelains (6/42 : 14%) 4 vicaires (4/42 : 10%) 1 enfant de chœur chanoine (1/42 : 2%) 31 nouveaux chanoines (31/42 : 74%)	5 CPP (5/63 : 8%) 2 chapelains (2/63 : 3%) 2 clercs (2/63 : 3%) 54 nouveaux (54/63 : 86%)
Durées d'emploi des chanoines musiciens		
Nombre de Chanoines musiciens avec dates de réception et de sortie (% CHM)	36 (36/42 : 86%)	58 (58/63 : 92%)
Durée moy. d'emploi des CHM (Ecart-type)	15,1 ans (12,4 ans)	19,5 ans (14,6 ans)

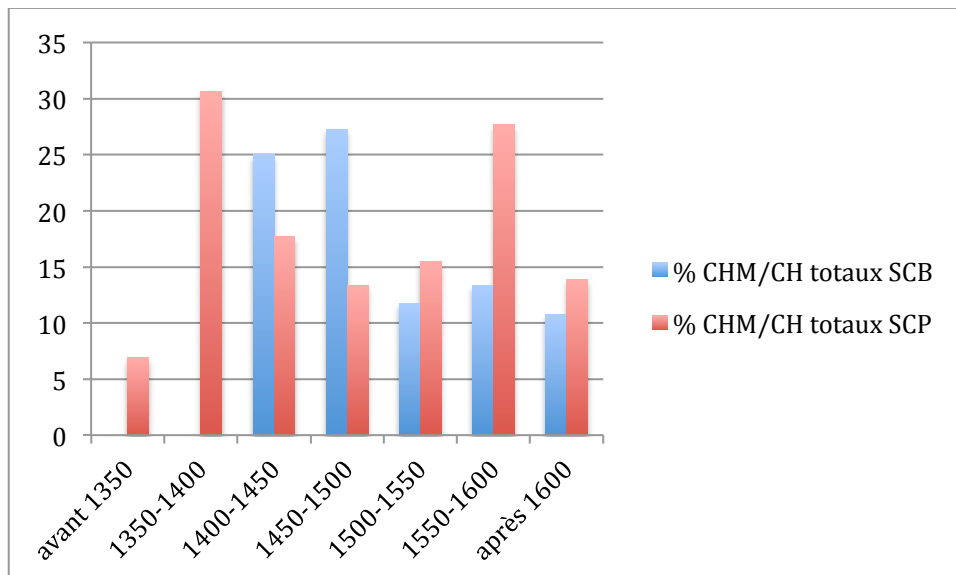
La répartition des chanoines musiciens est plus variable dans le temps que celle des chanoines dans leur ensemble.

Graphique N°6 : Répartition des réceptions de chanoines musiciens par période



A la Sainte-Chapelle de Bourges, le nombre des chanoines musiciens est strictement décroissant avec le temps. A la Sainte-Chapelle de Paris, la courbe du nombre de chanoines musiciens à Paris passe par deux maxima, le premier dans la seconde partie du XIV^e siècle et le second dans la dernière partie du XVI^e siècle avant de s'écrouler au XVII^e siècle. Le graphique suivant décrit les pourcentages des chanoines musiciens par rapport aux chanoines globaux en fonction du temps.

Graphique N°7 : Répartition des réceptions des chanoines musiciens en pourcentage



Ces pourcentages de chanoines musiciens par rapport aux chanoines totaux, permettent de dégager des périodes d'utilisation maximale de chanoines musiciens différentes selon les Saintes-Chapelles.

A la Sainte-Chapelle de Bourges, plus du quart des chanoines sont des chanoines musiciens sur tout le quinzième siècle, période qui correspond sans doute à la proximité de la cour et à un certain âge d'or de la Sainte-Chapelle de Bourges. L'utilisation des chanoines musiciens décroît de moitié et est constante dans le restant de la période.

A la Sainte-Chapelle de Paris, on obtient en pourcentage la même courbe que celle des valeurs absolues. Si l'on excepte la période avant 1350, qui n'est pas significative, on obtient deux pics de 1350 à 1400 et de 1550 à 1600, les autres valeurs étant pratiquement constantes et moitié moindres. La première période correspond aux règnes de Jean Le Bon, Charles V et Charles VI, mais aussi des ducs de Bourgogne et des tuteurs de Charles VI, et la seconde correspond aux règnes de Henri II, Charles IX et Henri III. Tous ces souverains ont utilisé sans doute pour des raisons différentes la Sainte-Chapelle de Paris pour y placer les membres de leur chapelle.

Ces chanoines musiciens peuvent se décomposer en quatre catégories, les Grands Chantres, les chantres documentés en chapelles princières, les compositeurs et les chanoines issus de la voie interne, et donc à ce titre musiciens.

Les Grands Chantres représentent, pour les deux Saintes-Chapelles, une grosse partie des chanoines musiciens, à Bourges, quatorze Grands Chantres, soit 33% des chanoines musiciens, et à Paris, vingt-sept Grands Chantres, soit 43% des chanoines musiciens. Cette différence de ratio témoigne sans doute d'une proportion plus importante de Grands Chantres non chanoines à Bourges qu'à Paris. Ces Grands Chantres peuvent appartenir à plusieurs des catégories citées ci-dessus, par exemple chantres de la Chapelle Royale et/ou compositeurs.

A la Sainte-Chapelle de Bourges, on a vingt-cinq chantres documentés en chapelles princières, soit 60% des chanoines musiciens, et 33% des chantres documentés en chapelles princières. A la Sainte-Chapelle de Paris, ce chiffre s'élève à quarante-deux chantres documentés en chapelles princières, soit 65% des chanoines musiciens, et 28% de l'ensemble des chantres documentés en chapelles princières. On voit par là qu'un canonicat dans l'une ou l'autre des Saintes-Chapelles, est une récompense accordée par les princes pour les bons chantres de leur chapelle. Ces ratios de 60% et 65% des chanoines musiciens sont à rapprocher des ratios équivalents par rapport à l'ensemble des chantres de 12% et 23%.

A la Sainte-Chapelle de Bourges, on compte trois compositeurs soit 7% des chanoines musiciens et 10% des compositeurs. A la Sainte-Chapelle de Paris, on a neuf compositeurs, soit 14% des chanoines musiciens et 20% des compositeurs. Ces ratios de 7% et 14% des chanoines musiciens sont à rapprocher des ratios équivalents par rapport à l'ensemble des chantres de 5% et 7%.

En termes de chantres documentés en chapelles princières et de compositeurs, la population des chanoines musiciens est bien plus riche que la population de l'ensemble des chantres. Dit autrement les chantres musiciens concentrent les musiciens documentés en chapelles princières et dans une moindre mesure les compositeurs.

A la Sainte-Chapelle de Bourges, les chanoines musiciens passés par la voie interne sont au nombre de onze, six anciens enfants de chœur, Robert Sadon, Pierre Basiron, Jean Biard, Nicolas Bauer, André Julien, auxquels il faut rajouter le chanoine Guillaume Bonin, qui a suivi la formation de la maîtrise, et cinq anciens vicaires, non anciens enfants de chœur de la chapelle, Pierre Thouard, Jean Boutier, Denis Le Duc, Antoine Pastoris, Ursin Brunet. De façon complémentaire, on obtient trente-et-un nouveaux chanoines musiciens à la Sainte-Chapelle de Bourges, soit 74% des chanoines musiciens de Bourges.

A la Sainte-Chapelle de Paris, on compte neuf chanoines musiciens passés par la voie interne, un ancien enfant de chœur, Thomas Gobert compositeur de la Chapelle Royale, deux anciens

clercs, Nicolas Formé et Claudin de Sermisy, compositeurs de la Chapelle Royale, deux anciens chapelains Jean Le Pelletier et éventuellement Jean Sohier alias Fede, et quatre anciens chapelains perpétuels, Guillaume Belier, Pierre Bouvet, Guillaume Cretin et Noël Duval. On a en complément cinquante-quatre nouveaux chanoines musiciens, soit 86% des chanoines musiciens parisiens.

Concernant les durées d'emploi comme chanoines musiciens, on a grâce aux mémoires de Dongois à la Sainte-Chapelle de Paris et du chanoine Regnier à Bourges, une forte proportion de chanoines avec dates de réception et de sortie. En effet, on a obtenu à Bourges trente-six chanoines musiciens avec les deux dates de réception et de sortie, soit 86%. Les mêmes chiffres pour Paris s'élèvent à cinquante-huit, soit 92% des chanoines musiciens. Il est alors possible de calculer les durées moyennes d'emploi des chanoines musiciens. La durée moyenne d'emploi des chanoines musiciens est de 15,1 ans, avec un écart-type de 12,4 à Bourges et de 19,5 ans à Paris avec un écart-type de 14,6.

Le tableau suivant rassemble les parcours professionnels des quarante-deux chanoines musiciens de la Sainte-Chapelle de Bourges.

Tableau N°13 : Chanoines musiciens de la Sainte-Chapelle de Bourges

Prénom Nom	Emploi 1/5	Emploi 2/6	Emploi 3/7	Emploi 4/8
XV^e siècle				
Jean de Berry (†1416), Charles VI (†1422)				
Pierre Morin de La Roche (1405-†1409)	Château de Bourges Chanoine (1405)	SCB Chanoine et Grand Chantre (1405-1407)		
Pierre Boyleau (1385-1410)	Sainte-Radegonde de Poitiers Chanoine (1385)	Reims Chanoine (1394-1409)	Chapelle de Berry Chapelain (1398-1405)	Lecture Chanoine (1404)
	SCB Chanoine (1405-1410)			
Pierre Belon (1398-1410)	Chapelle de Berry Chapelain (1398-1405 ou 1410)	SCB Chanoine (1405-1410)		
Firmin Le Vasseur (1398-†1440)	Chapelle de Berry Chapelain (1398-1401)	Notre-Dame de Paris Chanoine (1401)	SCB Chanoine (1405-1412)	Cathédrale d'Amiens Chanoine (1413-1440)
	Chapelle de Bourgogne Chapelain (1418-1419)			
Bernard de Montigny (1400-1421)	Chapelle de Berry Chapelain et organiste du duc (1400-1416)	SCB Chanoine (1405-1418)	Chapelle de Bourgogne Chapelain et organiste (1416-1419)	Cathédrale de Troyes Facteur, organiste (1419-1421)
Robert Sadon (1405-†1464)	SCB Enfant de chœur, vicaire, chanoine (1405-1464)			
Regnault Motin (1407-1418)	SCB Chanoine et Grand Chantre (1407-1408)			
André de Thou (1408-†1443)	SCB Chanoine, Grand Chantre (1408-1443)			
Simon Arnoul (1401-†1420)	Chapelle de Berry Sommelier (1401)	SCB Chanoine, organiste (1409-1420)		
Jacques Charité (1401-†1461)	Chapelle de Berry Sommelier, chapelain (1401-1416)	SCB Chanoine (1412-1422)	Cathédrale de Laon Chanoine (1409-1411)	Cathédrale de Cambrai Chanoine (1433-1461)
Jean Bonduc alias Fundamenta (1401-†1429)	Chapelle de Berry Clerc (1401-1418)	SCB Chanoine (1415-1429)		
Jean Venot (1414-†1464)	Chapelle de Loys, duc de Guyenne Clerc de chapelle (1414-1416)	Chapelle de Charles, Dauphin de Viennois et duc de Berry Clerc de chapelle (1420)	SCB Chanoine (1420), Grand Chantre (1443 et 1447-1464) (1420-1464)	Chapelle Royale Chapelain (1444-1453 ou 1454)
Charles VII (1422-1461)				

Pierre Thouard alias de Chastillon (1444-1476)	SCP Clerc (1444)	SCB Vicaire, chapelain M° des enfants, chanoine (1444-1445 et 1451-1476)		
Jean Boutier (1445-1467)	SCB Clerc, chanoine (1445-1450 et 1456)	Chapelle Royale Sommelier (1461-1467)		
Guillaume Bonin (1446-†1476)	SCB Chanoine (1446-1476)			
Pierre Bourgneuf (1452-1459)	SCB Chanoine (1452)	Chapelle Royale Chapelain (1452-1455 ou 1459)		
Jean Pernaut (1451-1461)	Chapelle Royale de France Chapelain (1451-1459 ou 1462)	SCB Chanoine (1452-1459)		
Denis Le Duc (1458-†1503)	SCB Vicaire, chanoine (1458-1503)	Saint-Pierre-Le-Guillard (1471-1494)	Le Château de Bourges Chanoine	
Pierre Basiron (1458-†1529)	SCB Enfant de chœur, vicaire, chapelain, chanoine (1458-1529)			
Jean Biard (1459-†1497)	SCB Enfant de chœur, chapelain, chanoine (1459-1497)			
Louis XI (1461-1483)				
Jean Baquelier (1452-1469)	Chapelle de Marie d'Anjou Chapelain (1452-1463)	SCB Chanoine (1461-1469)		
Antoine Pastoris (1462-1493 ?)	SCB M° de grammaire, vicaire, M° enfants, chapelain, chanoine (1462-1487)	La Salles Chanoine (1493 ?)		
Michel Sauvage (1461-1470)	Chapelle Royale Chapelain (1461-1470)	SCB Chanoine (1463-1469)		
Gilbert Marel (1465-†1502)	SCB Chanoine et Grand Chantre (1465-1502)	Chapelle de Berry Aumônier de Charles de France (1465-1472)		
Nicolas Bauer dit Le Retif (1470-†1525)	SCP Enfant de chœur (1470), vicaire (1473), chapelain, chanoine et Grand Chantre (1502-1525) (1470-1525)			
Jean Beaufilz (1461-1472)	Chapelle Royale Sommelier (1461-1472)	SCB Chanoine Grand Chantre (1472)		
Charles VIII (1483-1498)				
André Julien (1492-†1559)	SCB Enfant de chœur, vicaire, chanoine (1492-1559)			
Louis XII (1498-1515)				
Antoine de Longueval (1498-1525)	Chapelle de la reine Chantre (1498-1502)	Chapelle de Savoie Chantre (1502-1504)	Chapelle de Ferrare Chantre (1503-1504)	Chapelle Royale Chantre et M° chapelle (1507-1525)
	SC Dijon Chanoine (1509-1511)	SCB Chanoine (1510-1513)	Notre-Dame de Paris Chanoine (1517-1519)	
Georges Reverdy (1506-1516)	SCP Gagiste (1506-1508)	Chapelle Royale Chantre (1508-1515)	SCB Chanoine (1511-1516)	
XVI^e siècle				
François 1^{er} (1515-1547)				
Philippe Buille (1524-1533)	SCB Chanoine, Grand Chantre (1524-1533)	Cathédrale de Bourges Chanoine (1533)		
Jacques Alabat (1532-†1555)	SCB Chanoine Grand Chantre (1532-1555)	Cathédrale de Bourges Chanoine et archiprêtre	Université de Bourges Vice Régent	Saint-Doulchard et Yvoy-Le-Pré Curé
Jean de Beaugard (1536-†1557)	SCB Chanoine (1536), vicaire général du Trésorier (1549), Grand Chantre (1555-1557) (1536-1557)			
Henri II (1547-1559)				
Olivier Le Doyen (1542-1559)	Saint-Riquier Curé (1542)	Maison du Cardinal Du Bellay Secrétaire du cardinal (1542-1559)	Chapelle de la reine Aumônier, chapelain (1550-1554)	SCB Chanoine (1553)

Jean Porcher (1553-1556)	SCB Chanoine sans possession (1553)	Chapelle Royale Chapelain (1556)		
Pierre Le Marié (1547-1566)	Chapelle de plain-chant Chantre et chapelain (<1547-1559)	Chapelle de Marguerite de France, duchesse de Berry (<1555-1564)	SCB Chanoine, Grand Chantre (1557-1562) (1555-1566)	
Ursin Brunet (1555-†1583)	Saint-Ursin de Bourges Prêtre	SCB Vicaire (1555), chapelain (1558), receveur général (1564-1573), chanoine et Grand Chantre (1579-1583) (1555-1583)		
François Burgat (1549-1566)	Chapelle des ducs d'Orléans, d'Angoulême et d'Anjou Clerc (1549-1553)	SCB Chanoine (1556), Grand Chantre (1562-1565) (1556-1565)	Chapelle Royale Chantre (1564-1565)	
Jacques Mothey [de la Mothe] (1536-†1573)	Chapelle de Charles d'Orléans Officier (>1536-1545)	Chapelle de Savoie et de Berry Clerc (<1545-1558)	SCB Chanoine (1557-1573)	Chapelle Royale Clerc de chapelle (1559-1560)
Charles IX (1560-1574)				
Henri III (1574-1589)				
Gilbert Marault (1568-†1589)	Cathédrale et Archevêché de Bourges Grand Chantre, Grand Vicaire de l'archevêque (1579-1583)	SCB Chanoine, Grand Chantre ? (1579-1589)		
Henri IV (1589-1610)				
XVII^e siècle				
Louis XIII (1610-1643)				
Eustache Picot (1592-†1651)	Cathédrale d'Evreux Clerc de semaine (1592)	Cathédrale de Rouen M ^e enfants (1601-1604)	Chapelle Royale Sous-maître, compositeur, aumônier du roi (1609-1651)	Cathédrale de Poitiers Chanoine (1620)
	SCP Chanoine (1620-1651)	SCB Chanoine (1623-1643)	Abbaye de Chailivoy Abbé (1627-1651)	Abbaye Saint-Berthault de Chaumont (1639-1648)
Blaise Berthault (1633-†1677)	SCB Chanoine (1633-1662)	Chapelle Royale Sopraniste (1634-1677)	SCP Chapelain (1639-1677)	Collégiale de Saint-Quentin Chanoine (1649-1677)
Ambroise Voisin (1639-†1662)	Chapelle Royale Chapelain (1639-1645)	SCB Chanoine (1639), Grand Chantre (1650->1656) (1639-1662)		

Le second tableau rassemble les carrières des soixante-trois chanoines musiciens de la Sainte-Chapelle de Paris.

Tableau N°14 : Chanoines musiciens de la Sainte-Chapelle de Paris

Prénom Nom	Emploi 1/5	Emploi 2/6	Emploi 3/7	Emploi 4/8
XIII^e siècle				
Louis IX (1226-1270)				
Pierre Auverard (1248-†1288 ?)	SCP Chanoine (1248-1288 ?)	Chapelle de la Reine Isabelle		
Philippe V (1285-1314)				
Gilles de Condé (1292-†1337)	Chapelle Royale Chapelain, maître chapelain (1292-1306)	SCP Chanoine (1297), Grand Chantre (1319-1337) (1297-1337)	Notre-Dame de Chartres Archidiacre (1400)	
Charles IV (1322-1328), Philippe VI (1328-1350)				
Guillaume de Foucherolles	Chapelle Royale Chapelain du dauphin, du roi,	Chancellerie royale Maître de la chambre aux	Collégiale de Saint-Melon de Pontoise	Cathédrale du Mans Chanoine

(1316-†1343)	aumônier (1316-1343)	deniers (1316-1343)	Chanoine (1318-1331)	(1322)
	Cathédrale de Dol Chanoine (1327)	SCP Chanoine (1331)	Collégiale de Saint- Quentin Chanoine (1331)	Saint-Etienne de Droco de Chartres Chanoine (1331)
	Cathédrale de Coutances Grand chantre (1331)			
Jean Dumont (1337<<1403)	SCP Chanoine et Grand Chantre (1360ca) (1337<<1403)			
<i>Guillaume de Champdivers (1312-après 1347)</i>	<i>Cour de Bourgogne Médecin des ducs (1315-avant 1347)</i>	<i>SCP Chanoine, Grand Chantre (>1337-<1403)</i>		
Guillaume de Champdivers (> 1337-< 1422)	Conseiller et chambellan du roi Charles VI	SCP Chanoine, Grand Chantre (>1337-<1403)	Cour de Bourgogne Gouverneur de Troyes (1417)	
Jean II Le Bon (1350-1364)				
Gace de Lavigne (1335-†1382)	Eglise de Saint-Pierre de Gerberoi Chanoine (1335)	Chapelle Royale Premier chapelain (1356-1377)	SCP Chanoine (1359-1382)	
Jean Fillon de Chartres (1360-†1401)	SCP Chanoine (1360-1362)	Chapelle Royale (1360ca-1384 ca)	Chapelle de Bourgogne Premier chapelain (1384-1399)	SCP Chanoine (1393-1401)
Charles V (1364-1380)				
Pierre de Beaune (1367-†1387)	SCP Chanoine, Grand Chantre (1367-1387)	Hôtel du roi Notaire (1378- ?)		
Jean Hamon (1362-1367)	Chapelle Royale Chapelain du roi (1362)	SCP Chanoine (1362-1367)		
Geoffroy Le Bouteiller de Senlis (1353-†1377)	Chapelle Royale Maître chapelain (1353-1377)	Cathédrale d'Angers Chanoine et chantre (1356)	Cathédrale de Chartres Chanoine (1356)	SCP Chanoine (1367-1377)
	Notre-Dame de Paris Chanoine			
Denis de Couleur (1356-†1383)	Chapelle Royale Chapelain du roi (1356-1383)	Chancellerie Secrétaire du roi (1356-1383)	Cathédrale de Meaux Chanoine, Grand chantre (1362)	SCP Chanoine (1369), Grand Chantre (>1369-1380) (1369-1380)
Michel de Fontaines (1364-†1403)	Chapelle Royale Premier chapelain (1364-1378)	SCP Chanoine, Grand Chantre (1387-1403) (1372-1403)	Cathédrale de Beauvais Archidiacre (1375)	Saint-Quentin en Vermandois Chancelier (1375)
Charles VI (1380-1422)				
Guillaume Belier (1382-†1428)	SCP Chapelain perpétuel, chanoine (1399-1428)	Chancellerie de France Clerc du roi (1385-1399)		
Robert Brisson (1353-†1398)	Chapelle Royale Clerc et/ou somelier (1353->1380)	SCP Chanoine (1382-1398)		
Michel de Cresne (1366-1409†)	Université de Paris (1366-1371)	Chapelle Royale Précepteur du dauphin, aumônier (1378-1409)	Cathédrale d'Evreux : Chanoine et chantre (1378)	SCP Chanoine (1383-1389)
	Notre-Dame de Paris Chanoine (1388)	Collégiale de Saint- Quentin Chanoine (<1390)	Evêché de Meaux Archidiacre (<1390)	Evêché d'Auxerres Evêque (1390-1409)
Jean Faissier (1367-†1395)	Chancellerie de France Clerc de la chambre des comptes (1367-1387)	Chapelle Royale Sous-aumônier (1382-1393)	SCP Chanoine (1390-1395)	Cathédrale de Nevers Chanoine et Grand Chantre
Raoul de Justines (1389-1404)	Hôtel d'Orléans Précepteur, aumônier du duc (1389-1404)	SCP Chanoine (1304-1401)	Eglise Saint-Pol à Paris (1395)	
Aubry de Bernay de Tonnerre (1395-1400†)	Chapelle Royale Sous-aumônier (1395-1400)	SCP Chanoine (1398-1400)		
Jean Derpy (1399-†1419)	Chapelle Royale Chapelain du roi (1399)	SCP Chanoine (1400-1419)		
Pierre Prophete (1399-†1408)	Chancellerie Royale Secrétaire du roi (1399)	Chapelle Royale (sous)-aumônier du roi (1400-1408)	SCP Chanoine (1401-1408)	
Jean de Champbon (1403-†1438)	SCP Grand Chantre (1403-1438),			

	chanoine (1409) (1403-1438)			
Jean Darsonval (1408-†1416)	Cour de France Précepteur, confesseur Louis de Guyenne (1408-1416)	SCP Chanoine (1408-1409)	Cathédrale de Chartres Chanoine (1408)	Tours Chanoine
	Evêché de Châlons sur Saône Evêque (1413-1416)			
Robert Feuillet (1399-1409)	Chapelle Royale Chapelain ordinaire (1399)	SCP Chanoine (1409)		
Jean Le Pelletier (1415-†1432)	SCP Chapelain, chanoine (1415-1432)			
XV^e siècle				
Charles VII (1422-1461)				
Guillaume Bouttepois (1422-†1438)	Chapelle Royale Chapelain (1422)	SCP Chanoine (1423-1438)		
Jean Mortis (1439-†1484)	Chancellerie de France Secrétaire et notaire du roi	SCP Chanoine, Grand chantre (1439-1484)	Parlement de Paris Conseiller (1446-1469)	Saint-André de Savigny Curé
	Cathédrale de Beauvais Chantre et chanoine (1469)			
Jean Verneau (1446-1459)	SCP Chanoine (1446-1457)	Chapelle Royale Chapelain, Aumônier (1452-1459)		
Jean Sohier alias Fede (1436-1477)	Concile de Bâle (1436)	Collégiale de Douai M ^o enfants (1438-1441)	Chapelle Pontificale Chantre (1443-1445)	Chapelle de Leonello d'Este, Ferrare (1445-1446)
	Cathédrale de Cambrai Petit vicaire (1446)	Chapelle de Charles d'Orléans (1451-1453)	SCP Chapelain (1449-1450)	Chapelle de Bourgogne (1454-1454?)
	Chapelle de la reine Chapelain (1462-1463)	Chapelle Pontificale Chantre (1465-1466)	SCB Gagiste (1472-1473)	Chapelle Royale (1473-1474)
	SCP ? Chanoine (1473-1477)			
Pierre Bouvet (1450-1465)	SCP Chapelain perpétuel, chanoine (1450-1465)			
Hugues Poulain (1444-1461)	SCB Chapelain et M ^o enfants (1444-1447)	Chapelle Royale Prêtre faisant office d'aumônier (1447-1461)	SCP Chanoine (1457-1458)	Saint-Etienne de Dun le Roy Chanoine (1447)
Jean Chevalier alias Militis (1447-†1498)	SCP Chanoine (<1447-1498), Grand Chantre (1484-1490) (1447-1498)			
Louis XI (1461-1483)				
Pierre Guillier (1461-†1485)	Chapelle Royale Chapelain (1461-1474)	SCP Chanoine (1470-1485)		
Guillaume Cretin (1476-†1525)	SCP Chapelain perpétuel (1476-1514)	Chapelle Royale Chantre, aumônier (1486-1525)	Sainte-Chapelle de Vincennes Trésorier (1514-1524)	SCP Chanoine (1522), Grand Chantre (1523-1525) (1522-1525)
Charles VIII (1483-1498)				
Jean de Vest (1485-†1525),	SCP Chanoine (1485-1487)	SCB ? Chanoine (1486-1488)	SCP Grand Chantre (1490-1493)	Evêché de Vence Evêque (1491-1494)
	Evêché d'Agde Evêque (1494-1525)			
Noël Duval (1493-†1532)	SCP Chapelain perpétuel, chanoine (1493-1532)			
Nicole Myson (1449-†1511)	Chapelle d'Anjou Chantre (1449-1454)	SCP Chanoine, Grand Chantre (1493-1511)		
Louis XII (1498-1515)				
Jean Parent (1506-†1533)	SCP Chanoine (1506), brièvement Grand Chantre (1511) (1506-1533)	Chancellerie Royale Notaire et secrétaire du roi	Parlement de Paris Notaire du parlement	
Claudin de Sermisy (1508-1562†)	SCP Clerc (1508-1509)	Chapelle Royale Chantre, sous-maître et recteur (1509-1560)	Prieuré Saint-Jean de Bouguennec Prieur (1510)	Cathédrale de Noyon Chanoine (1516)
	Notre-Dame-de-la-Ronde à	Chapelle de Cambron	SCP	Eglise Sainte-Catherine de

	Rouen Chanoine (1516-avant 1524)	dioc. Amiens (1524)	Chanoine (1533-1562)	Troyes Chanoine (1554)
Guillaume de Paris (1505-†1548)	SCP Chanoine (1505), Grand Chantre (1513-1523) (1505-1548)	Archevêché de Soissons Archidiacre	Abbaye de La Coudre Abbé commendataire (1528-1540)	
Jacques Nicolai (†1512)	SCP Chanoine et Grand Chantre (1512)			
XVI^e siècle				
François 1^{er} (1515-1547)				
Jacques de Maisières (1541-†1549)	SCP Chanoine et Grand Chantre (1541-1549)			
Jacques de Molin (1525-†1541)	Université de Paris Docteur en théologie	SCP Chanoine et Grand Chantre (1525-1541)	Saint-Nicolas du chardonnet Curé (1525)	
Henri II (1547-1559)				
Jacques Belleau (1545-†1583)	Reims Vidame (1545)	SCP Chanoine (1548-1583)	Chambre de musique Clerc de chapelle (1559)	Abbaye de Cheminon Abbé (1583)
Jean Le Masson (1539- †1550)	Chapelle Royale Chantre (1539-1550)	SCP Chanoine (1548-1550)	Saint-Quentin Chanoine (1546-1550)	Saint-Etienne de Valles Chanoine (1546-1550)
Guillaume Belin (1547-†1568)	Chapelle Royale et Chambre de musique Chantre taille, sous-maître (1547-1565)	SCP Chanoine, Grand chantre (1553-1554 et 1568-1569) (1550-1568)		
Jean Durantel dit Gigot (1546-†1583)	Chapelle Royale Chantre (1546-1580)	SCP Chanoine (1553-1583)	Collégiale de Saint- Quentin Chanoine (1569)	
Martin Rousseau (1554-†1569)	SCP Chanoine (1554), Grand Chantre (<1557-1566 et (1568-1569) (1554-1569)			
Toussaint Barrin dit Vincelles (1506-†1581)	Chapelle Royale Enfant de choeur (1515-1518) Abbaye de Carnouet Abbé (1554)	Chapelle Royale Chantre en Espagne (1525-1529) SCP Chanoine (1556-1581)	Université de Paris (1529-1537) Abbaye Saint-Romain de Blois (1559-1560)	Chapelle Royale Chantre, valet de chambre, aumônier (1540-1580) Abbaye Saint-Pierre et Saint-Paul de Ferrieres et de Saint-Lo (1581)
François II (1559-1560), Charles IX (1560-1574)				
Jérôme Des Moulins (1561-†1579)	SCP Chanoine (1561), Grand Chantre non effectif (1564) (1561-1579)			
Gabriel de Verdereau (1559-1565)	Chapelle Royale Chantre (1559)	SCP Chanoine (1562-1565)		
Pierre Truphy (1565-†1569)	SCP Chanoine (1565), Grand Chantre (1569) (1565-1569)			
Etienne Le Roy de Saint-Laurens (1559-1587)	Chapelle Royale Page, chantre dessus mué, M ^o enfants, aumônier, sous maître (1559-1587) SCB Chanoine refusé (1585)	Hôtel d'Alençon Aumônier (1562-1584)	SCP Chanoine (1568-1570)	Abbaye de Saint-Laurent Abbé (1570-1587)
Jean Froger (1569-†1612)	SCP Chanoine (1569), Grand Chanre (4 mois 1589) (1569-1612)	Abbaye de Roë Abbé commandataire (1573-1575 et 1578-1584)		
Nicolas Luillier (1569-1586)	SCP Chanoine et Grand Chantre (1569-1586)			
Henri III (1574-1589)				
Roger Deschevert (1583-†1596)	SCP Chanoine (1583), Grand Chantre (1586-1589) (1583-1589) Vicariat de Pontoise	Chapelle Royale Aumônier Saint-Germain l'Auxerrois	Abbaye de Saint-Laurent Abbé (1589-1596)	Prieuré de Saint-Honorine de Gonflans (1590-1596)

	(1590-1596) alternance	Doyen (1595-1596)		
Didier Leschenet (1559-†1603)	Chapelle Royale Chantre et sous-maître (1559-1595)	Saint-Etienne de Troyes Chanoine (1563)	Sainte-Chapelle de Dijon Chanoine (1575)	Collégiale de Saint-Quentin Chanoine (1579)
	Saint-Etienne de Meaux Chanoine (1582)	Cathédrale de Langres Chanoine (1584-1586)	SCP Chanoine (1586), Grand chantre (1590-1595) (1586-1603)	
Nicolas Formé (1567-†1638)	SCP Clerc (1587-1592)	Chapelle Royale Chantre, sous-maître et compositeur du roi (1592-1638)	Abbaye de Notre-Dame de Reclus de Troyes Abbé commendataire (1624-1634)	SCP Chanoine (1626-1638)
Henri IV (1589-1610)				
Etienne Le Roy de Saint-Martin (1595-†1621)	Chapelle Royale Compositeur et sous-maître de la chapelle (1595-1610)	SCP Chanoine (1598-1621)	Abbaye de Saint-Martin	
René de La Ferté (1608-1625)	SCP Chanoine (1608), brièvement Grand Chantre (1624) (1608-1625)			
XVII^e siècle				
Louis XIII (1610-1643)				
Jacques II Barrin (1614-†1689)	SCP Chanoine (1614), Grand Chantre (1651-1683) (1614-1683)	Prieuré du Lay (1614)	Doyenné de Saint- Marcel	
Eustache Picot (1592-†1651)	Cathédrale d'Evreux Clerc de semaine (1592)	Cathédrale de Rouen M ^o enfants (1601-1604)	Chapelle Royale Sous-maître, compositeur, aumônier du roi (1609-1651)	Cathédrale de Poitiers Chanoine (1620)
	SCP Chanoine (1620-1651)	SCB Chanoine (1623-1643)	Abbaye de Chaliwoy Abbé (1627-1651)	Abbaye Saint-Berthault de Chaumont (1639-1648)
Jacques de La Ferté (1580-†1651)	Prieuré des deux amants Prieur commendataire (1620- 1649)	Abbaye royale de Sainte- Coulombe (1623-1630)	Abbaye de la Madeleine (1624-1651)	SCP Chanoine (1625), Grand Chantre (1638-1651) (1625-1651)
	Compagnie de la Nouvelle France (1630-1651)			
Thomas Gobert (1627-†1672)	SCP Enfant de chœur (après 1615-avant 1627)	Collégiale de Saint- Quentin Chanoine (1630-1672)	Chapelle du Cardinal de Richelieu (avant 1638)	Chapelle Royale Sous-maître (1638-1669)
	SCP Chapelain perpétuel, chanoine (1646-1672)			

1.4.3. Conclusion du chapitre 1.4

Le dernier chapitre de cette première partie traite dans une première section des chanoines en général et dans une deuxième section des chanoines musiciens en particulier.

La Sainte-Chapelle de Bourges compte deux-cent-trente-deux chanoines et celle de Paris, trois-cent-cinquante-huit. Ces chiffres sont sans doute les plus exhaustifs des personnels statutaires, grâce aux ouvrages du chanoine Regnier et du chanoine Dongois. Sans vouloir faire une véritable prosopographie des chanoines des deux Saintes-Chapelles, je me suis limité à quelques statistiques sur cette population. Le groupe le plus important est celui des religieux, ecclésiastiques de haut rang et aumôniers, confesseurs, chapelains des souverains et princes avec 18% des chanoines de Bourges et 23% des chanoines parisiens. Vient ensuite la population des membres du Parlement de Paris, de la Chambre des Comptes et de la Chancellerie, qui s'élève à 10% des chanoines à Bourges et 14% à Paris. On peut signaler une population non négligeable de médecins, cinq à Bourges et dix à Paris, et d'universitaires, d'homme de lettres et d'artistes non musiciens, quatre à Bourges, mais vingt-quatre à Paris. Dans la seconde section, on traite le cas des chanoines musiciens, qui forment un groupe non

négligeable de 18% des chanoines, dont la prébende représente une récompense pour services rendus à la chapelle des rois et des princes, quarante-deux chanoines musiciens à Bourges et soixante-trois à Paris. On obtient en moyenne presque deux chanoines musiciens parmi le collège des chanoines, ce chiffre étant bien sûr variable dans le temps. On obtient une utilisation maximale des chanoines musiciens par les souverains, au XV^e siècle pour la Sainte-Chapelle de Bourges, et dans la deuxième partie du XIV^e siècle et la deuxième partie du XVI^e siècle pour la Sainte-Chapelle de Paris. Le petit tableau suivant montre les origines des chanoines musiciens dans les deux Saintes-Chapelles.

Tableau N°15 : Entrées du statut de chanoine [musicien]

Chanoines musiciens	SCB	SCP
Total	42	63
Entrées	6 chapelains (6/42 : 14%) 4 vicaires direct (4/42 : 10%) 1 enfant de chœur chanoine (1/42 : 2%) 31 nouveaux chanoines (31/42 : 74%)	5 CPP (5/63 : 8%) 2 chapelains (2/63 : 3%) 2 clercs (2/63 : 3%) 54 nouveaux (54/63 : 86%)
Sorties	NS	NS

A la Sainte-Chapelle de Bourges, on compte trois chanoines compositeurs, soit 10% des compositeurs et vingt-cinq chanoines musiciens documentés en chapelle princière, soit 33% de l'ensemble des chantres bituriciens documentés en chapelles princière. A la Sainte-Chapelle de Paris, on a neuf compositeurs, soit 20% des compositeurs totaux ayant servi à la Sainte-Chapelle de Paris et quarante-et-un chanoines documentés en chapelle princière et pour trente-neuf d'entre eux à la Chapelle Royale, soit 28% de l'ensemble des chantres parisiens documentés en chapelles princière.

1.5. Conclusion de la première partie

Cette première partie, divisée en quatre chapitres, traite d'abord de l'ensemble du clergé et des personnels attachés des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris, dont les notices biographiques composent l'annexe de cette thèse. Le deuxième chapitre évoque brièvement les Trésoriers, dont dépend hiérarchiquement la population de musiciens. Le troisième chapitre étudie longuement les Grands Chantres, qui majoritairement sont des musiciens et appartiennent à la population étudiée des deux Saintes-Chapelles. Le dernier chapitre traite des chanoines en général et des chanoines musiciens en particulier.

Dans un premier temps, un dictionnaire biographique a été construit, recouvrant un ensemble de personnels plus large que la population étudiée des musiciens des deux Saintes-Chapelles. Les biographies des musiciens représentent environ 70% des biographies totales, les biographies surnuméraires étant principalement celles des chanoines non musiciens des deux Saintes-Chapelles. Si les effectifs théoriques statutaires de la Sainte-Chapelle de Bourges s'élèvent à trente-neuf chanoines, chapelains et vicaires, les vicissitudes budgétaires ou les difficultés de recrutement nous donnent des effectifs moyens statutaires de trente-deux personnes, auxquelles on peut rajouter deux marelleurs, un maître de grammaire et un chantre non statutaires. Les effectifs théoriques de la Sainte-Chapelle de Paris sont rapidement après la fondation de quarante-cinq chanoines, chapelains perpétuels, chapelains et clercs, mais descendent dès 1423 à trente-deux personnes, pour obtenir sur l'ensemble de l'existence de la Sainte-Chapelle, une moyenne de trente personnels statutaires. Ce chiffre est obtenu par des états de présence, qui n'ont pas un grand degré de certitude. Le nombre moyen de personnels musiciens non statutaires n'est pas connu.

Les deuxième et troisième chapitres présentent les listes des Trésoriers et des Grands Chantres pour les deux Saintes-Chapelles, qui sont probablement presque complètes, sauf peut-être pour le XIV^e siècles à Paris, grâce aux livres du chanoine Regnier, pour Bourges, et du chanoine Dongois, pour Paris. La première section du troisième chapitre définit la fonction de Grand Chantre d'après les textes, et l'illustre par des exemples. La fonction du Grand Chantre est de veiller à la qualité musicale et à la qualité de la prestation du chœur de la Sainte-Chapelle, de gérer l'ensemble des offices et des processions et de gérer la discipline et le recrutement du chœur. La deuxième section montre que les processus de désignation des Grands Chantres sont différents pour les deux Saintes-Chapelles, la désignation par le roi, le duc ou la duchesse de Berry, pour la Sainte-Chapelle de Bourges, et l'élection par le collège des chanoines à Paris. Cette différence est probablement due au fait que le collège de Bourges est organisé en chapitre, contrairement au collège des chanoines de Paris, par la volonté du souverain. Une conséquence est l'affaiblissement de l'obligation de résidence du Grand Chantre très tôt à Bourges par rapport à Paris, avec la nomination de Chantres chapelains d'abord par intérim, puis en titre. La charge de l'office de Chantre et sa faible rémunération font que le collège des chanoines a de plus en plus de mal à trouver des Grands Chantres en leur sein, soit par recrutement interne soit par recrutement externe. A Paris, sont élus quelques chapelains perpétuels à l'office de Chantre, malgré les réticences du collège des chanoines. Les troisième, quatrième et cinquième sections donnent des statistiques générales et une petite histoire des Grands Chantres des Saintes-Chapelles de Bourges et de Paris.

Le dernier chapitre de cette première partie a traité dans une première section des chanoines en général et dans une deuxième section des chanoines musiciens en particulier. La Sainte-Chapelle de Bourges compte deux-cent-trente-deux chanoines et celle de Paris, trois-cent-cinquante-huit. Parmi eux, la population la plus importante est celle des ecclésiastiques de haut rang et des aumôniers, confesseurs, chapelains des souverains, avec 18% des chanoines bituriciens et 23% des chanoines parisiens. Vient ensuite la population des membres du Parlement de Paris, de la Chambre des Comptes et de la Chancellerie, qui s'élève à 10% des chanoines à Bourges et 14% à Paris. Dans la seconde section, on traite le cas des chanoines musiciens, qui forment une sous-population non négligeable de 18% des chanoines, dont la prébende représente une récompense pour services rendus à la chapelle des rois et des princes. On compte quarante-deux chanoines musiciens à la Sainte-Chapelle de Bourges et soixante-trois à la Sainte-Chapelle de Paris, qui se répartissent dans le temps de façon maximale au XV^e siècle pour la Sainte-Chapelle de Bourges, et dans la deuxième partie du XIV^e siècle et la deuxième partie du XVI^e siècle pour la Sainte-Chapelle de Paris.

Deuxième partie

La Maîtrise

2. La maîtrise

Cette deuxième partie traite de la maîtrise dans son acception moderne, c'est-à-dire de l'ensemble formé des maîtres de musique, des maîtres de grammaire et des enfants de chœur des deux Saintes-Chapelle de Bourges et Paris. Elle vise notamment à expliquer les difficultés importantes de recrutement à la Sainte-Chapelle de Bourges, comparativement à la Sainte-Chapelle de Paris. Les difficultés de recrutement portent d'abord sur les maîtres de musique, mais aussi souvent des enfants de chœur. Le tableau suivant rassemble nos principaux résultats.

Tableau N°16 : Maîtrise des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris

	SCB	SCP
Nombre chantres	634	669
dont Grands Chantres (% chantres) dont CHM	22 (22/634 : 4%) dont 14 CHMB	32 (32/669 : 5%) dont 27 CHMP
dont chanoines musiciens (% chantres)	42 (42/634 : 7%)	63 (63/669 : 9%)
dont enfants de chœur (% chantres)	149 (149/634 : 24%)	113 (113/669 : 17%)
dont maîtres de musique (% chantres)	47 (47/634 : 7%)	20 (20/669 : 3%)
dont maîtres de grammaire (% chantres)	36 (36/634 : 6%)	24 (24/669 : 4%)
dont gagistes ou à l'essai (% chantres)	202 (202/634 : 31%)	94 (94/669 : 14%)
dont clercs ou vicaires (% chantres)	276 (276/634 : 44%)	223 (223/669 : 33%)
dont chapelains (% chantres)	197 (197/634 : 31%)	216 (216/669 : 32%)
dont chapelains perpétuels (% chantres)	NS	120 (120/669 : 18%)
dont chantres communs SCB/SCP	34 (34/634 : 5%)	34 (34/669 : 5%)
dont organistes (% chantres)	20 (20/634 : 3%)	12 (12/669 : 2%)
dont compositeurs (% chantres)	30 (30/634 : 5%)	44 (44/669 : 7%)
dont chantres de chapelles princières (% chantres)	77 (77/634 : 12%)	151 (151/669 : 23%)

Concernant la maîtrise dans son ensemble et son acception moderne, les deux Saintes-Chapelles de Bourges et de Paris diffèrent sur deux points essentiels. D'une part, la maîtrise de la Sainte-Chapelle de Paris n'est pas fondée et son budget est pris sur le budget de la maison du roi, et d'autre part, le maître de grammaire de la Sainte-Chapelle de Bourges n'a pas d'existence statutaire et est majoritairement gagiste, contrairement au maître de grammaire parisien. Ces deux différences sont probablement à l'origine des difficultés de la Sainte-Chapelle de Bourges et de sa maîtrise, difficultés financières et difficultés de recrutement, notamment du maître de musique jusqu'à la fin du XVI^e siècle. En effet, si à la Sainte-Chapelle de Paris, les tâches de gestion sont partagées entre le maître de musique et le maître de grammaire, à la Sainte-Chapelle de Bourges, ces tâches se retrouvent sur les seules épaules du maître de musique. Il faudra attendre le XVII^e siècle pour avoir enfin une longue période de stabilité avec seulement deux maîtres des enfants de chœur Pierre Lauerjat, compositeur, et François Adam, tous deux anciens enfants de chœur de la Sainte-Chapelle, de 1590 à 1650.

Le premier chapitre évoque d'abord le mot « maîtrise » et l'évolution de son sens, reprise de la thèse de Frédérique Pilleboue (Pilleboue 1990), puis donne les principaux textes fondateurs des maîtrises des deux Saintes-Chapelles.

Le deuxième chapitre étudie les maîtres de musique des deux Saintes-Chapelles. A la Sainte-Chapelle de Bourges, les archives abondantes permettent de dénombrer quarante-sept maîtres de musiques, dont un nombre significatif sont des maîtres par intérim. Ces maîtres par intérim

ont cependant pu exercer longtemps. La durée moyenne d'emploi des maîtres de musique de la Sainte-Chapelle de Bourges, qui ont exercé plus de trois mois, est d'un peu moins de six ans. A la Sainte-Chapelle de Paris, on relève vingt maîtres de musique presque certains. J'ai classé comme maîtres de grammaire, la plupart des maîtres des XIV^e et XV^e siècles, dont les noms sont connus par des comptes royaux sans autre qualification. Je justifierai ce point de vue en partant des documents existant à cette époque. Les maîtres de musique parisiens sont tous en titre et ont une durée moyenne d'emploi supérieure à neuf ans, du moins pour les dix-neuf d'entre eux restés plus de trois mois. Les maîtres de musique des deux Saintes-Chapelles sont massivement des chapelains et/ou des chapelains perpétuels, pour beaucoup compositeurs et/ou chantres documentés en chapelles princières. Nous donnons dans une section une petite histoire chronologique des maîtres de musique des deux Saintes-Chapelles.

Le troisième chapitre traite des maîtres de grammaire, très majoritairement des gagistes à la Sainte-Chapelle de Bourges, et des chapelains ou chapelains perpétuels à la Sainte-Chapelle de Paris. On relève trente-six maîtres de grammaire à Bourges et vingt-quatre à Paris. J'ai classé, de façon systématique, tous les maîtres de grammaire dans la population des chantres et musiciens et je justifierai au moins partiellement cette hypothèse de travail.

Le dernier chapitre consacré à la maîtrise, aborde les enfants de chœur, dont sont mentionnés cent-quarante-neuf à la Sainte-Chapelle de Bourges et cent-treize à la Sainte-Chapelle de Paris, soit 23% et 17% respectivement des chantres totaux de chacune des deux Saintes-Chapelles. Les processus de réception et de sortie des enfants de chœur, notamment les sorties pour études, sont décrits. Je chercherai à savoir comment les deux institutions utilisent leurs enfants de chœur, une fois formés et sortis de la maîtrise avec la question suivante : la maîtrise est-elle un investissement pour la Sainte-Chapelle ? ce chapitre donnera ensuite quelques exemples de carrières d'anciens enfants de chœur des deux Saintes-Chapelles, carrières internes aux deux institutions, carrières de compositeurs ou de chantres documentés en chapelles princières.

2.1. Terminologie et textes fondateurs

Ce chapitre évoque dans une première section, les différents sens du mot « maîtrise » au cours du temps jusqu'à désigner l'institution « maîtrise » formée par les maîtres des enfants et les enfants de chœur eux-mêmes. La deuxième section traite des textes fondateurs ou réglementaires des maîtrises des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris, avec notamment le règlement de la maîtrise parisienne. La troisième section introduit la double tutelle de l'Hôtel du Roi et du Trésorier sur la maîtrise parisienne et l'affaire Dreux Prieur, qui en a découlé.

2.1.1. Terminologie

Les maîtrises des Saintes-Chapelles de Paris et Bourges sont deux, parmi un ensemble important de maîtrises entretenues par les grandes églises et collégiales de l'Europe catholique. David Fiala et Etienne Arheim écrivent à ce sujet :

« à ce titre, [les maîtrises] peuvent être considérées comme l'équivalent du réseau des « conservatoires » de l'époque contemporaine, si ce n'est que leur dimension ecclésiastique articulait la formation musicale à une formation intellectuelle générale, dispensée dans un cadre religieux structuré par les modèles de vie monastique ou canoniale » (Anheim & Fiala AP).

Nous employons ici le mot « maîtrise » dans son acception moderne pour désigner l'école de chant et de musique attachée à un chapitre ecclésiastique, comprenant les maîtres des enfants et les enfants de chœur. On peut encore citer l'article de David Fiala et Etienne Anheim :

« Le terme n'apparut pas avant le XVII^e siècle dans cet usage en français et aucun de ses possibles équivalents latins (*magisterium*, *magistratio* ou *magistratus*) ne fut jamais utilisé dans un tel sens. Il ne s'imposa qu'indirectement et lentement, par le glissement métonymique de l'usage déjà ancien de la locution « maîtrise des enfans », qui désignait la charge ou la fonction de maître des enfants, c'est-à-dire le fait d'être responsable des enfants attachés à l'église, et s'appliquait donc au seul maître et non au groupe humain dans son ensemble. Ainsi, un maître pouvait « prendre », « accepter » ou « être chargé de » la « maîtrise des enfans. Ce n'est que peu à peu que le terme a été utilisé pour qualifier le groupe formé des enfants et leur maître, puis l'institution de formation et de performance musicale ainsi constituée. Quand des documents antérieurs au XVII^e siècle usent d'un terme spécifique, français ou latin, pour désigner l'école de chant d'une église, c'est de celui de *psalette* (orthographié indifféremment *psalette*, et encore *salette*, etc.). Là encore, l'ambiguïté entre la charge (ou l'individu qui la détient) et l'institution est manifeste puisque les textes évoquent aussi bien *le* psalette, au masculin – pour désigner le maître des enfants – que *la* psalette – l'institution, la « maîtrise » au sens contemporain. D'autres termes, tels que le lyonnais *manécanterie*, concurrent des usages localisés, la plupart tardifs. En réalité, aucun terme ne s'imposa de façon générale à la fin du Moyen-Âge et au début de l'époque moderne, et l'immense majorité des allusions aux écoles capitulaires de chant et de musique recourent tout simplement à des désignations collectives (« les enfants de chœur et leur maître ») ou matérielles (« la maison des enfants de chœur ») (Anheim & Fiala AP).

Frédérique Pilleboue dans sa thèse développe ces notions et donne des exemples concrets à la Sainte-Chapelle de Bourges, prouvant l'évolution sémantique du mot (Pilleboue 1990, p. 199-206).

« Le mot maîtrise n'apparaît dans les sources de la Sainte-Chapelle de Bourges qu'au début du XVI^e siècle. Les premières occurrences du terme rencontrées dans nos sources sont en rapport étroit avec les gages associés à l'exercice de l'office de maître des enfants : en 1508, le nouveau maître Jean Seguin « prendra les gaiges de chappelain avec le prouffit de la maistrize des enffans de cueur » et en 1528, le chapitre fait une avance à « Pierre Marault maistre des enffans de cueur sur ses gaiges a venir de ladite maistrize » : la « maîtrise » désigne donc le service en échange duquel le maître reçoit un salaire du chapitre. Mais déjà le terme est d'usage plus fréquent et s'emploie généralement pour caractériser la charge du maître des enfants : le même Pierre Marault, destitué, se voit signifier par le chapitre « qu'il n'aye plus a se entremectre de la maistrize et gouvernement desdits enffans... Au milieu du 16^e siècle, le nom de « maîtrise » est au centre de nouvelles expressions qui lui donnent un sens large : en 1551, le chapitre ordonne « qu'il sera enquis de personnage capable et suffisant pour tenir la maistrize des enffans de cueur de l'eglise au lieu de maistre Jehan Bastard ». Quelques temps plus tard, après une longue vacance de l'office du maître des enfants, Clement Morel est sollicité « pour venir servir a la maistrize des enffans de cueur de l'eglise de ceans », puis c'est à Pierre Colin, que l'on écrit pour savoir s'il voudra « prendre la charge de la maistrize des enffans de cueur ». Il semble bien que « la maistrize des enffans de cueur » ne désigne alors plus seulement les fonctions du maître, mais aussi le cadre institutionnel dans lequel ces fonctions s'exercent. La « maistrize des enffans de cueur » existe indépendamment de toute vacance de la charge de maître, et c'est désormais au maître de venir la « tenir », y « servir » ou en « prandre la charge ». Peu à peu le terme « maîtrise » a donc couvert un champ beaucoup plus vaste que son sens premier : on dira « maîtrise » pour désigner collectivement les enfants de chœur et leurs maîtres, leur école de musique ouverte à d'autres écoliers, ou encore pour désigner la maison où ils logent : en 1563, le chapitre paie le salaire des couvreurs et maçons qui ont réparé « la maison de la maistrize des enffans de cueur » » (Pilleboue 1990, p. 199-206, d'après F-AD 18, 8G 1513, f. 107v, 8G 1514, f. 147v, f. 217, 8G 1519, f. 4v, 8G 1520, f. 31v, 8G 1529, f. 47).

A la Sainte-Chapelle de Paris, le terme de « maîtrise » apparaît comme à la Sainte-Chapelle de Bourges, au début du XVI^e siècle et pour la première fois le 7 décembre 1510. Il désigne la fonction de maître, ici de maître de grammaire.

Messieurs « ont donné à maistre Jehan Du Mesnil, plaidant la maistrize de grammaire des enffans de cueur d'icelle église les gaiges de clerc en icelle Sainte Chappelle tant qui plaira à Messieurs et jusques à ce que le procez de ladite maistrize soit jugé par devant Messieurs des requestes » (Brenet 1910, p. 57, d'après F-AN, LL 623, f. 76).

Il faut attendre le 8 novembre 1598, pour que le mot « maîtrise » désigne plus généralement l'institution formée par les maîtres de musique et de grammaire et les enfants de chœur et sa gestion.

« ... ledit Maistre [Jacques Renvoyré] appelé en ladite congregation, auquel ledit Sieur Thesaurier auroit fait plusieurs remonstrances sur les plainctes qu'il auroit entendues, tant de plusieurs desdits Sieurs, et Chantre, que desdits enfans, de la mauvaie nourriture, en viande, pain, vin et feu, linge, civilité à la table et peu de soing qu'il avoit de les instruire et enseigner de son art de musique, et qu'il estoit plus occupé à son mesnage et à son son prouffict, que de leur faire leçon, **n'estant sa vocation de faire l'oconomye qui a accoustumé estre faite en la maistrise, et que c'est à faire au Maistre de grammaire avoir le soing de ladite oconomye, nourriture et entretenement desdits enfans, ledit Sieur Thesaurier et lesdits Sieurs désirant remettre et restablir ladite maistrise comme elle estoit le temps passé**, ont ordonné que à l'advenir ce sera le maistre de grammaire qui aura soin de ladite oconomye et nourriture desdits enfans a commencer du jour de Noël prochain et que pour cet effect il sera adverty de faire ses provisions, et que ledit Renvoyré continuera ladite nourriture jusques audit jour seulement et luy sera enjoinct à l'advenir de mieulx faire son devoir d'instruire et enseigner lesdits enfans tant dans son art de musique que aux sirimonies de l'église mieulx qu'ils n'ont esté le passé, et de vivre paisiblement avec ledit Maistre de grammaire » (Brenet 1910, p. 148, d'après F-AN, LL 600, f. 164v).

2.1.2. Origines et textes fondateurs des maîtrises de Bourges et Paris

Les enfants de chœur et leur maître sont brièvement mentionnés dans la première bulle de fondation de la Sainte-Chapelle de Bourges par Clément VII en 1392, qui fixe les caractéristiques majeures de l'institution, que le duc voulait mettre en place. Après un préambule faisant état de la bienveillance pontificale à l'égard des oeuvres de piété du duc de Berry, Clément VII donne le contenu de la requête ducale :

« à savoir que tu as entrepris de construire dans ton palais de Bourges une chapelle solennelle à l'instar de la Chapelle Royale de Paris et que tu offres. Usant des biens que Dieu t'a donnés de l'achever et d'y instituer un collège de treize chanoines, dont un sera trésorier et chef de ladite chapelle et un autre chantre, qui sera tenu de faire résidence personnelle dans la chapelle et d'être présent à toute heure, et treize chapelains, treize vicaires, **six clercs du chœur, dont le maître sera l'un des chapelains** et pour subvenir à leurs besoins, tu offres de doter cette chapelle en suffisance » (Pilleboue 1990, p. 73-74 d'après la Bulle du 17 août 1392 (Avignon) F-AD 18, 8G 1447).

Il n'y est mentionné que six clercs de chœur, c'est-à-dire six enfants de chœur gouvernés par un maître, sans autre qualification. Ce maître est en fait le maître de musique et est un des chapelains du collège de la Sainte-Chapelle. Une fondation au début XVII^e siècle augmentera ce nombre à huit enfants de chœur. Frédérique Pilleboue continue :

Le duc de Berry avait donc inclus dans ses projets l'institution d'un groupe d'enfants de chœur, il en avait ensuite choisi six pour occuper les offices créés le 19 avril 1405, et avait même destiné une des maisons qu'il léguait à la Sainte-Chapelle au logement exclusif de ces six enfants de chœur et de leur maître. Mais si, dans les actes de la fondation, les enfants de chœur sont mis sur le même plan que les autres habitués de l'église, dans les statuts, au contraire, leur cas ne semble pas avoir été pris en considération par les commissaires apostoliques chargés de leur rédaction. Là où les statuts donnent avec précision les règles qui définissent dans leurs moindres détails les pouvoirs et devoirs de chacun, organisent le service divin et le déroulement des offices, il n'est fait allusion ni au statut ni au service des enfants de chœur en tant que tel. Leur existence au sein de la Sainte-Chapelle est pourtant confirmée par le statut XIV, qui définit le montant des droits à verser par le trésorier et le chantre au moment de leur réception : l'un et l'autre sont tenus de verser aux clercs du chœur une aumône de quarante ou vingt sous tournois.

L'absence dans les statuts communs au reste du collège, de mentions plus précises concernant les enfants de chœur, démontre suffisamment que la maîtrise constitue une petite communauté en marge du collège, dont les règles de vie et les devoirs diffèrent de ceux des autres membres de la chapelle ; les enfants de chœur et leur maître ne sont pas rattachés au corps des habitués et serviteurs de l'église, et sont donc, aux yeux des rédacteurs des statuts, moins soumis aux principes de fonctionnement de l'institution que ne le sont par exemple les bedeaux ou le receveur, dont les formules de serment figurent dans les statuts. Contrairement à ce qui apparaît dans les bulles de fondation, les enfants de chœur ne font pas partie de la hiérarchie qui organise le collège : le premier enfant de chœur ne prend pas rang après le dernier vicaire ; ce n'est qu'en quittant la maîtrise que les anciens enfants de chœur sont intégrés au collège par la base de la hiérarchie, et ce passage constitue un changement de statut évident à maints égards. A l'église comme dans le monde laïc, l'enfant jouit donc d'un statut qui le distingue nettement de l'adulte, et la sortie des

aubes matérialise la fin du premier âge de la vie, caractérisé par l'apprentissage, la protection et la dépendance (Pilleboue 1990, p. 203-204, citant F-BnF, lat 17108, statuts XVI, X et LII)).

Contrairement à la Sainte-Chapelle de Paris, il n'existe pas de règlement particulier pour la maîtrise de la Sainte-Chapelle de Bourges. Il est vraisemblable, que la pratique à la Sainte-Chapelle de Bourges devait s'inspirer du règlement de la maîtrise de Paris antérieur à la fondation de la Sainte-Chapelle de Bourges. On peut encore lire dans la thèse de Frédérique Pilleboue :

Les sources laissent apparaître de manière très inégale les différents aspects de la vie des enfants de chœur. Si les registres capitulaires sont assez précis sur la réception des enfants de chœur et la sortie des aubes qui, comme le recrutement ou l'entretien matériel, donnent lieu à de nombreuses ordonnances du chapitre, ils sont en revanche discrets, voire muets, sur tout ce qui concerne le déroulement des études et les rythmes de vie à la maîtrise, ou le service quotidien des enfants et de leurs maîtres. Il faut donc, à partir des rares faits connus, réinventer les règles, sinon celles du théoricien et du censeur, du moins celles du fonctionnement quotidien de la maîtrise.

A la Sainte-Chapelle de Paris, plusieurs textes concernant la maîtrise subsistent, dont le principal est le règlement de la maîtrise, qui sera cité intégralement. Si l'existence d'une maîtrise est attestée en 1326 à Notre-Dame de Paris, on a la première mention d'un maître des enfants et donc d'une maîtrise de la Sainte-Chapelle de Paris en 1296 avec Jacques de Tournai. Depuis Michel Brenet, la découverte de nouveaux fragments de comptes royaux a permis de découvrir un maître des enfants avant Guy de Bretagne en 1305 et de nouveaux maîtres jusqu'au milieu du XV^e siècle, probablement des maîtres de grammaire. Jérôme Morand écrit que l'original du règlement de la maîtrise daterait de Philippe Le Bel (1268-1314) et qu'une première copie conservée daterait du règne de Philippe VI (1293-1350) :

On trouve à la Chambre des Comptes une ancienne copie en parchemin & collationnée le 12 mars 1518, d'un Règlement que l'on croit être du tems de Philippe-le-Bel, concernant la Maîtrise de la Sainte-Chapelle ; & l'on conserve dans les Archives de cette Eglise une copie collationnée des Regles qui doivent y être observées. Le titre s'en trouve à la Chambre des Comptes & est signée le Tourneur, qui étoit Secrétaire du Roi en 1342, sous Philippe-de-Valois (Morand 1790, p. 90).

Michel Brenet reproduit ce règlement publié intégralement « par Alexandre Vidier, qui en a numéroté les paragraphes, pour faciliter les renvois » :

« 1. En la Sainte-Chapelle du Palays Royal à Paris doit avoir de coustume ancienne vj. enfans et ij. maistres, lesquelz maistres en toutes choses sont semblables et compaignons quant à l'estat de l'ostel, lequel il ont pour cause des enfans ; et iceulz maistres gouvernent et aprennent lesdiz enfans, l'un le chant, l'autre la gramaire ; et pour eulx servir ilz doivent avoir un varlet bon et honneste et une chamberière assez ancienne pour les servir et tenir nettement comme besoing est à enfans, et n'y doit avoir plus de gens demeurans soit en bourse ou autrement se le Roy ne le commande par especial mandement ou de bouche.

2. Des enfans et maistres dessusdiz, le maistre chapellain du Roy est chief et souverain, les y met et oste, pugnit et corrige, selon raison, et que le cas le demande, à sa volenté, sans ce que autres quelconques y ait cognoissance aucune, fors que luy.

3. Les diz enfans et maistres prennent sur le Roy toutes choses qui leur sont necessaires, de mangier, de boire, de vestir, de chaucier et d'autres necessitez, comme les draps, couvertures, utensiles de sale et de cuisine ; et les a accoustumé à gouverner des choses dessusdictes le maistre de grammaire, dont il prent les deniers au trésor ou là où il li est ordené de par le Roy, et en compte ij. foiz l'an en la chambre des comptes, et le maistre de chant lui doit aidier en tout ce qu'il puet.

4. Lesdiz enfans et maistres souloient avoir chacun an ij. paires de robes a Pasques et à la Toussains, c'est assavoir : cote, seurcot et housse longue et ij. chaperons, et en yver, à la Toussains, aucune foiz mantel au lieu de housse, le seurcot et les chaperons fourrez d'aignaux blans et les maistres de grosses popres, et les chaperons de menu vair.

5. Lesdiz enfans et leur maistre vont devers le roi aux iiij. Festes annuelz de coustume ancienne et autres foiz quant il plaist au Roy ou au maistre chapellain, et, se le Roy est hors, qu'il faille que les dessus diz voient à cheval, ledit maistre de grammaire loue chevaux et leur quiert toutes choses qui sont

necesseaires pour chevauchier et despens pour aler et retourner à Paris et en prant argent en la Chambre aux deniers et illecques en compte.

6. Les enfans dessus diz, sitost qu'ilz sont levez au matin, doivent dire leurs heures de Notre-Dame deux et deux bien diligemment jusques à nonne, et au soir le demourant, et puis doivent estre apris de gramaire jusques au disner, et après disner de chant ceulz qui en ont besoing ; et ne doivent point estre empeschiez au matin du maistre de chant ne d'autres survenans se ce n'estoit en aucun cas especial qu'il leur fausist aucune chose aprendre hastivement pour le Roy ou pour leur eglise, et non obstant ce, se ceulz qui sont à present ou qui seront cy après scevent assez mottez, balades et teles choses et sont souffisamment introduiz ou chant de l'eglise en ce qui leur appartient à dire, il ne doivent pas occuper le temps d'après disner en chanter, mais doivent entendre à faire leurs matieres ou a aprendre aucune autre chose de leur gramaire, et doit souffire ou cas dessus dit qu'ils recordent chacun jour après vespres iij. ou iiij. mottez et des autres choses autant, car il ont les festes au long du jour pour chanter et recorder ce qu'il leur plaist, et le demourant du temps doit estre au maistre de gramaire pour leur demander à toutes heures ce qui lui plaist, afin qu'il les puist mieulz fonder et qu'il n'oublent pas ce qu'il auront apris au matin, et ainsi est-il de tout temps accoustumé.

7. Le maistre de chant les doit chacun jour mener à l'eglise et ramener à l'ostel honestement et en l'eglise demourer continuellement avecques eulz pour prendre garde qu'ils se maintiennent bien et coient, et qu'il facent bien et à point et à temps ce qu'il doivent faire, et qu'il ne faillent à chanter ce qui à eulz appartient, et leur doit escouter le jour devant après disner tout ce qu'il doivent chanter le dit jour ou lendemain ; et le maistre de gramaire leur doit escouter tout ce qu'il doivent lire, pour cause de l'accent, et doit estre present toutesfois qu'il lisent, et especiaument chacun jour à la leccion de prime, et puis retourner avecques ceulz qui y auront été, et lors ont accoustumé tous ensemble les enfans à desjeuner une soupe en la char ou du pain, selon le temps ou l'aisement, et doivent ceulz qui demeurent attendre ceulz qui auront esté à prime ; et puis le maistre de chant les doit mener tous ensemble à l'eglise à heure de tierce pour le respons de l'eure et pour aidier à revestir le prestre, le diacre et soubzdiacre et faire les autres choses qui a eulz appartiennent, et se il y a obit il y doivent aler quant on sonne commendacions, pour revestir ceulz qui font l'office et porter les cierges ; et après disner il les doit mener à nonne bien et diligemment tous ensemble quant il doivent dire le respons, et se il n'y a que l'un qui chante, si doivent tous estre presens pour aprendre toujours et pour le dire se mestier est se le maistre le commande, et par autelle voie doivent toujours aler ij. à prime, supposé que l'un puisse faire tout ce qui appartient à l'eure. Et, pour ce qu'il ne sont point mis en table, le maistre les doit ordener par sepmaines en tout ce qu'il doivent faire.

8. Se enfans novviaux viennent, qui ne sachent pas tant comme les autres, il faut que le maistre de chant ait plus de temps pour iceulz aprendre tant qu'il soient aucunement introduiz, lequel temps se doit prandre par l'accord et discreccion des ij. maistres ensemble selon l'estat des novviaux venuz, telement qu'ils puissent savoir pour raison ce qu'il appartient quant au chant, et qu'il ne perdent leur temps du tout quant à la gramaire qu'il n'apreignent aucune chose ; et en ce cas les maistres les doivent departir en divers lieux en leur hostel, car il ont assez place, afin que les uns n'empeschent pas les autres, au moins quant aux heures ordenées à chacun d'iceulz, en ce cas et tous autres et où descort et debat seroit entre lesdiz maistres il doivent recourir au maistre chapellain, et il les doit mettre à accort et des debaz ordener selon raison, et il lui doivent obéir comme à leur souverain.

9. Les enfans dessusdiz ne doivent point aler hors sans leurs maistres, au moins sans l'un, ne ne doivent point aller chanter hors du palais, en eglise ne autre part où que ce soit, se ce n'est comme dit est, devers le Roy, la Royne, monseigneur le Dauphin ou autres de nosseigneurs de France, ou par aucune nécessité d'aucun cas especial pour le prouffit et utilité evident d'eulz ou de leur hostel, encores moult à tart et le plus honestement que faire se puet bonnement. Et doivent estre vestuz toujours semblablement en l'ostel et dehors et aler ensemble bien et ordeneement et non pas un à un ou deux à deux, si comme aucune foiz a été fait, à la grant deshonneur d'eulz et de leur hostel. Et se aucuns des enfans a à faire pour soy ou pour ses amis, par quoy il le conviegne aler hors, l'un des maistres doit aler avecques li et mener l'un des autres enfans pour honesteté de compaignie, car nulle part, soit à l'eglise ou ailleurs, enfant ne doit aler seul. Et se le maistre n'y puet aler il leur doit bailler, en lieu de li, personne qui les puist mener, compaigner et ramener honestement et seurement.

10. Les enfans ne doivent en nulle maniere laisser le service de l'eglise du tout qu'il n'y en demeure au moins deux, se ce n'est quant il vont devers le Roy ou nosseigneurs, comme dit est, ou du sceu et volenté du maistre chapellain.

11. Les diz enfans ne doivent en nulle maniere chanter en lieu publique, seulz ne en compaignie, si comme en rue ne en court où gens estranges vont et passent, car ce n'est pas honeste chose à enfans de tel

lieu, et ou temps passé les maistres en eussent esté durement repris et les enfans asprement chastiez et pugniz ; et combien qu'il soit aucune foiz expedient que les enfans oyent chanter des gens de hors, car il pueent bien aucune chose aprendre et aussi les autres aprennent à eulz, toutes voies aux heures principaulz dessus dites, quant il doivent aprendre, comme dit est, les maistres ne doivent pas souffrir qu'il soient empeschiés d'estranges gens, mais aux heures qui leur seront ordenées à recorder leurs mottez et autres choses, et aux festes, il les y pueent laisser venir, afin que chacun de sa partie y puist aucune chose prouffiter, mais il ne doivent en nulle manière souffrir que gens estranges se accoustument de venir souvent disner ou souper ou mener compaignies avecques les enfans ne aussi que les enfans voient avecques eulz disner ou souper ne en leurs assemblées ou compaignies, car il en son destourbez et desordenez, et si y voient souvent et aprennent telles choses qui ne leur sont pas prouffitables.

12. Quant les enfans issent hors de leur hostel pour aler à l'église et quant il sont en icelle, il doivent estre appareilliez de leurs aubes bien nettement et honestement, et se yl y a defaute, l'un doit estre batu pour l'autre, car il voit mieulx la defaute de son compaignon que la sienne, et en ce cas, il doivent estre ordenez deux et deux, afin que chacun responde pour cellui avec qui il sera accompaigniez, et les doit le dit maistre de chant faire tenir diligemment en cuer pour aprendre l'usage de deschanter avecques le commun, ne ne doit point souffrir qu'il se tieignent ou tresor ne derriere l'autel que le moins qu'il puet ne aussi qu'il voient querir du feu en l'encensoir hors l'eglise, car les marregliers leur doivent administrer, car, quant il y vont, il font souvent soubz umbre de ce choses qui n'appartiennent mie.

13. Quant les enfans issent hors de leur ostel pour esbatre par le congé de leurs maistres, il leur doivent ordener terme et places, lesquelz ilz ne puissent passer sans punicion, car tousjours se eslargissent volentiers enfans en ce qui leur est plaisant, et pour ce leur doit on bailler moins. La coustume ancienne est qu'il se esbatent devant leur hostel au long de la court, sans passer le ruissel ne le coing à aler vers Saine, afin qu'il soient tousjours en la veue de leur hostel, et se plus largement leur en est donné, l'un des maistres doit estre present.

14. Le dit premier chapellain, leur maistre et leur souverain, les doit visiter au iiij. fois l'an, et plus souvent se bonnement puet, et savoir comment il sont apris quant au fait de chacun des maistres et veoir comment il sont logiez en leur hostel, afin que chacun ait ce qui lui appartient et non plus, et le demourant demeure pour l'aisement de l'ostel, et puis du vivre regarder comment il sont gouvernez et regardez se leurs robes sont de honeste façon, selon le temps, et se elles sont entieres et bien retenues, [pour veoir la diligence que les maistres en ont et leur coronnes aussi se elles soignées, rondes et honestes, si comme il a esté accoustumé]. Et puis doit veoir les choses de l'ostel et comment les enfans sont nettement et honestement maintenez de liz, de draps, de couvertures, de poz, d'escuelles et de telles choses [et quelles garnisons ilz ont de blez, de vin, de buche et d'autres choses], et savoir se il doivent gaires en ville, et se il treuve ou par presumpcion Il perçoit que le gouvernement, quant à la chevance et à la despense, soit autre que bon, pour ce qu'il n'est pas à li de oyr les comptes finaulz de leur fait, il en doit savoir le plus avant que bonnement puet, et lors, s'il voit que besoing, il doit faire contraindre le maistre de gramaire à compter, si saura lors l'estat clerement et y pouruerra de remede selon ce que il verra que à faire sera.

15. Se les maistres ou aucun d'eulz se occupent d'offices ou d'autres besoignes par quoy il faille que ilz entrelaissent les diz enfans à aprendre ou accompaigner, Il sont contre leur loyauté, car, pour les enfans ont il leur estas, ne ne doivent pas emplir ou occuper le lieu se il ne font ce qui à eulz appartient, et, en ce cas, le maistre chapellain y doit pourveoir de remede ou d'autre personne, afin que les enfans ne perdent pas leur temps et qu'il ne soient pas desaglez ne desordenez si comme il avient maintesfois à leur très grant dommage et desavancement. Et, ce il ne le fait, il fait contre sa conscience et contre honneur de son office.

16. Et, quant il doivent avoir robes neuves, se argent est baillié pour icelles acheter, il y doit avoir, de par le Roy ou de par le maistre chapellain, personne qui ce saiche faire, afin que les draps soient achetez semblables en valeur et en couleur. et telz comme il appartient à leur estat, et pennes aussi, et semblablement doit estre present au taillier, afin que le demourant soit reservé et gardé au prouffit des enfans et maistres egalment et lealment, car il y pourroit avoir telz maistres qui feroient leur partie trop bonne et celle des enfans trop mauvaise, se pourveu n'y estoit, et puis après maintenoient que ainsi est il accoustumé et qu'il en ont trouvé leurs predecesseurs en possession, mais aisée chose est de acquérir possession, ou il n'a qui sache ou ose soy opposer.

17. Se enfans nouveiaux sont receuz par le maistre chapellain, il doit soigneusement prenre garde que aucun des maistres ou tous deux n'en demandent ou praignent prouffit aucun, presentement ou par promesse, car il n'est pas honneur ne coustume aussi quant le Roy prent enfans pour lui servir qu'ils doivent aucune chose paier ne donner à leur entrée aux maistres ne autre part ; et, se il estait souffert, ilz pourroient, par tels moyens, blasmer par devers li ou retarder les meilleurs qui par aventure n'auroient que

donner ou de quoy paier, et loer et avancier les paients qui auraient mieulz de quoy ce faire. Ne aussi ne se doit pas attendre du tout au maistre de chant, mais les doit oyr et examiner en sa personne et iceulz prendre et recevoir par conseil de personnes qui, par raison, se doivent en telles choses cognoistre.

18. Quant le maistre chapellain fait sa visitacion, comme dit est, il se doit enformer par les maistres ou autres bonnes personnes de chacun des enfans, afin que, s'ils sont bons enfans, il les ait en memoire et recommandez pour les avancier devers le Roy ou ailleurs en offices ou en benefices, car il y est tenuz et en est chargié pour ce qu'il n'ont autre à qui il se doivent adrecier par droit que à li, et se, par son default, il tournent devers autres, ce est sa deshonneur. Se il trouve les enfans autre que bons, il les doit corriger, ou pourveoir d'autres se le cas le desire. Et des maistres aussi il se doit enformer bien et diligemment en l'ostel et dehors se il font bien leur devoir chacun en droit soy des enfans, et se il sont de vie et de conversacion honneste pour les enfans qui sont jeunes et ont besoing que on leur monstre bon exemple et de fait et de parole. Et, selon ce qu'il treuve des maistres, il y doit pourveoir bien et diligemment, comme dit est desdiz enfans. Et doit avoir grant cure des diz enfans souvent rememovoir de les avancier se il le vallent, car, se il ne le fait, l'ostel est tantost chargiez de trop d'enfans grans et petiz et ne les puet soustenir, et faut que aillent servir ailleurs là où il pueent pour avoir leur vie, qui souvent n'est pas honneur à l'estat qu'il ont eu entour le Roy, et il tient telle foiz est à ceulz qui en doivent curer et penser, car enfans ne [se] cevent aidier se d'autre que de eulz ne vient » (Brenet 1910, p. 13-20 citant Vidier 1901, p. 344-349) ».

Au delà des affirmations de Jérôme-Sauveur Morand, le problème de datation du premier règlement de la maîtrise subsiste, discuté notamment par Denis Escudier (Escudier 2003) et Etienne Anheim (Anheim AP). Une première observation est, qu'il n'est mentionné nulle part dans ce règlement, le Trésorier de la Sainte-Chapelle. Seul le Maître Chapelain est mentionné. Or, le Maître Chapelain a été institué en 1248, par la seconde fondation de la Sainte-Chapelle de Paris. Le terme de Maître Chapelain a été remplacé par celui de Trésorier de la Sainte-Chapelle en 1303. Il est alors tentant de faire l'hypothèse que le règlement date d'avant 1303 et donc de Philippe Le Bel. Cependant, Etienne Anheim relève qu'il est mentionné dans l'alinéa 9 « monseigneur le Dauphin » qui n'existe qu'à partir de 1349, comme titre de l'héritier présomptif de la couronne de France (Le Trésor de la Langue Française Informatisée). Cette date de 1349 est cohérente avec la date affirmée par Morand de la première copie, perdue, du règlement signée par Le Tourneur secrétaire du roi Philippe VI mort en 1350. On peut donc supposer que la copie des années 1350 a été actualisée par la mention du Dauphin. Je ne trancherai pas de façon définitive cette question de datation, mais la mention de Maître Chapelain dans les alinéa 2, 5, 8, 10, 14, 15 à 18 est source d'ambiguïté, car certains ont pu y voir le Premier Chapelain du Roi, c'est-à-dire le maître de la Chapelle Royale « ambulatoire ». La lettre de Louis XII d'avril 1510, citée dans la section suivante, réaffirme qu'il s'agit bien du Trésorier, qui a pleine responsabilité sur les nominations et la gestion des maîtres et des enfants de chœur. Avant de poursuivre sur les conséquences de ces ambiguïtés et l'affaire Dreux Prieur, je vais commenter ce règlement alinéa par alinéa.

Le premier alinéa affirme d'abord que les enfants de chœur sont au nombre de six. On verra qu'ils passeront à huit au XVII^e siècle, comme à la Sainte-Chapelle de Bourges. Les six enfants sont gouvernés par deux maîtres, l'un pour la musique, l'autre pour la grammaire, « lesquelz maistres en toutes choses sont semblables et compaignons ». Ce point, on le verra est fondamental pour le statut de chacun des deux maîtres à Paris et son absence à Bourges représente une difficulté pour le maître de musique de la Sainte-Chapelle de Bourges.

Le deuxième alinéa affirme la responsabilité totale du Trésorier sur le recrutement et la gestion des enfants de chœur et des maîtres. Le dix-septième et le dix-huitième alinéa développent ces points.

Le troisième alinéa prévoit que le budget de la maîtrise est pris sur les finances du roi et que sa comptabilité est tenue par le maître de grammaire. En effet, la maîtrise n'est pas fondée comme l'écrit Jérôme-Sauveur Morand :

« L'établissement de la Maîtrise des Enfants de Chœur de la Sainte-Chapelle n'est point fondé, & les frais de vêtement & entretien desdits Enfants & de leurs Maîtres ont toujours été prélevés sur les Finances du Roi à la diligence des Gens des Comptes » (Morand 1790, p. 89-90).

On peut tirer quatre conséquences de ce troisième alinéa. Première conséquence, les noms de maîtres, mentionnés sur les quelques comptes subsistant de l'Hôtel du Roy, sont probablement ceux de maîtres de grammaire, quand leur qualité n'est pas précisée. Seconde conséquence, il ne subsiste que peu de traces des maîtres de musique de la Sainte-Chapelle de Paris surtout pour les XIII^e, XIV^e et XV^e siècles. Troisième conséquence, la maîtrise de la Sainte-Chapelle de Paris, ou plutôt son personnel, ne manque pas de ressources financières, en dehors de quelques périodes exceptionnelles. Son rattachement à la maison du roi lui apporte du prestige. Mais, quatrième et dernière conséquence, l'ambiguïté déjà présente avec la mention unique du Maître Chapelain dans le règlement de la maîtrise, est accentuée avec la double tutelle du Trésorier pour la gestion du personnel d'une part, de la Chambre des Deniers et de l'Hôtel du Roi pour le budget et donc indirectement du maître de la Chapelle Royale d'autre part. Nous développerons ce point dans la section suivante.

Le quatrième et le seizième alinéa sont consacrés à l'habillement des enfants de chœur et des maîtres. Le cinquième alinéa prévoit les sorties de la maîtrise chez le roi au moins pour quatre fêtes annuelles.

Le sixième alinéa fixe l'emploi du temps de travail des enfants de chœur et donc la répartition du travail entre les deux maîtres, le matin avant le déjeuner la grammaire et l'après midi la musique. Cependant s'ils savent « assez mottez, balades et teles choses et sont souffisamment introduiz ou chant de l'eglise en ce qui leur appartient à dire », il doivent « faire leurs matieres ou... aprendre aucune autre chose de leur gramaire », l'après-midi. Car ils ont « les festes au long du jour pour chanter et recorder ce qu'il leur plaist ». Le septième alinéa porte sur les obligations du maître de musique, qui doit mener les enfants à l'église et les faire répéter leurs chants du jour ou du lendemain, et celles du maître de grammaire, qui doit faire lire les enfants « pour cause de l'accent ». Le huitième alinéa porte sur les nouveaux enfants de chœur, qui doivent avant toute chose apprendre la musique, aux dépens de la grammaire, pour qu'ils puissent le plus tôt possible chanter au chœur.

Les autres alinéas portent sur la discipline générale de la maîtrise, qui doit être inspectée quatre fois par an par le Trésorier. Les enfants ne doivent pas rester seuls dans leur hôtel, ni se déplacer non accompagnés de l'un des maîtres, ces déplacements se faisant en rang par deux. Pendant les pauses, ils doivent rester dans leur cour de récréation. Ils doivent être toujours correctement vêtus, ne doivent pas chanter en public, quoiqu'ils puissent apprendre de chanteurs extérieurs. Les maîtres doivent veiller à la présence d'au moins deux enfants de chœur dans l'église pour le service.

2.1.3. Double tutelle et affaire Dreux Prieur

La double tutelle de la maîtrise, tutelle budgétaire du Maître Chapelain et de la Chapelle Royale et tutelle du Trésorier a de lourdes conséquences sur la vie de l'institution. Cette double tutelle indispose le collège des chanoines et provoque de nombreux procès, comme l'indique le chanoine Morand dans le passage suivant, sans que l'on ne puisse citer d'autres affaires que celle de Dreux Prieur. Il ne faut pas moins qu'une lettre de Louis XII pour tenter de calmer les débats.

« On trouve quelques provisions de Maîtres de Musique & de Grammaire des Enfants de Chœur données par le Maître de la Chapelle du Roi depuis l'an 1437 jusqu'en 1509, ce qui avoit accasionné [sic] divers procès, qui furent terminés par Lettres-Patentes de Louis XII, datées de Lyon l'an 1510. On y voit que le Roi, apres avoir dit que la Maîtrise des Enfants de Choeur a été établie par Philippe-le-Bel

permet au Trésorier, en vertu de sa dignité, & de sa juridiction, d'instituer & commettre Official, Promoteur, Scribes, Sergens & Gardes de ses Prisons ; ensuite pour conserver les droits du Trésorier contre les prétentions du Maître de la Chapelle ambulatoire, il déclare lesdits Enfants de Chœur être du corps & fondation de la Sainte-Chapelle, ensemble la totale provision & disposition des Maîtres de Musique & de Grammaire appartenir au Trésorier & à ses successeurs comme des autres Offices & Bénéfices d'icelle, sans qu'hors & pour l'avenir on les y puisse troubler en quelque manière que ce soit (Morand 1790, p. 90-91).

L'affaire Dreux Prieur, adjoint du maître de musique François Duval de 1509 à 1512, témoigne des difficultés liées à cette double tutelle. François Duval maître de musique des enfants à partir du 3 novembre 1508, se fait suppléer par son adjoint Audry Dreux Prieur : « *prefatis Du Val et Du Mesnil ac magistro Andrea Prieur, substituto dicti Du Val* ». Dreux Prieur souhaite alors remplacer officiellement François Duval, s'opposant sans doute au collège des chanoines et au Trésorier de la Sainte-Chapelle, Robert Cockburn, aussi aumônier du roi. Le 8 avril 1510, le roi Louis XII réaffirme dans une lettre, reproduite dans les pièces justificatives de Morand, les rôles du Trésorier dans la gestion de son personnel et de la maîtrise, notamment les alinea 2 et 18 :

Louis par la grace de Dieu, à nos amés & féaux conseillers, les gens tenans les requestes de notre palais à Paris, salut. De la partie de notre amé & féal conseiller & aumônier ordinaire, M^o Robert Coquebourne, évêque de Rosse, trésorier de notre Sainte-Chapelle du palais à Paris, nous a été exposé & remontré que nos prédécesseurs & progéniteurs rois de France, à l'honneur, gloire & louange de Dieu notre créateur, & de la glorieuse passion, même le glorieux roi Saint-Louis, que premierement, après qu'il eut conquis les très-saintes & dignes enseignes de la passion de notre redempteur Jesus-Christ, meü de très-grandes & singulières dévotion, mit et colloqua les saintes reliques en ladite Sainte-Chapelle, & icelle érigea en grandes prérogatives & honneur ; & pour y servir Dieu, fonda, & ordonna certains gens d'église, comme un principal & maître chapelain, avec certain nombre de chapelains & autres gens d'église ; & depuis, le roi Philippe-le-Bel y établit un bon & suffisant nombre, tant de chanoines, chapelains, clerks, enfans de chœur, & maîtres pour iceux enseigner & instruire, tant en musique qu'en grammaire ; & afin que lesdits gens d'église & habitués fussent en plus grande liberté, & par ce plus enclins à servir Dieu en ladite Sainte-Chapelle, érigea ledit principal & maître chapelain, en dignité de trésorier, & chef sur tous les habitués d'icelle Sainte-Chapelle, auquel est commis, entr'autres choses, la garde desdites saintes reliques, & trésor d'icelle Sainte-Chapelle, & fit exempts lesdits habitués de toute juridiction ecclésiastique, sujets & justiciables seulement audit trésorier ; & ont aussi volus nosdits prédécesseurs rois en icelle dignité le trésorier être comme chef, ayant totale superintendance & juridiction sur tous lesdits gens d'église, sans rien excepter ; & pour cette juridiction exercer, est permis & loisible audit trésorier, à cause de sa dignité, instituer & commettre official, promoteur, scribe concernant le fait de notre-dite sainte-chapelle, comme il fait des autres bénéfices étant de fondation royale en la prévôté, vicomté & banlieue de Paris, sans qu'aucuns autres aient droit de pouvoir entreprendre aucune chose sur le fait, état & suppôts d'icelle : **toutes fois pour ce que ci-devant les maîtres de notre chapelle qui est ambulatoire, sous ombre que ledit maître se nomme & institue notre premier chapelain, se sont efforcés de faire aucuns dons & collations desdits maîtres de musique & de grammaire desdits enfans de chœur de notre Sainte-Chapelle du palais à Paris, à autres qu'à ceux qui en sont pourvus par ledit trésorier, se sont mus & intentés plusieurs procès par devant les gens tenans les requêtes de notre palais à Paris, au grand préjudice des droits, autorité, & prééminence dudit trésorier, & dont se pourront sensuivre grand désordre & scandale, entre les maîtres de musique & de grammaire desdits enfans de chœur, & lesdits enfans de chœur desdites maîtrises, & autres suppôts & habitués en notredite sainte-chapelle, qui par ce moyen se voudroient eximer & exempter de la juridiction & correction dudit trésorier, qui a la connoissance & superintendance sur tous les autres, si par nous sur ce n'étoit donné provision à cette fin.**

Pourquoi nous ces choses considérées, voulant sur ce pourvoir au bien & repos de notredite Sainte-Chapelle, & des habitués en icelle, & obvier au désordre & scandale qui pourroit chaque jour advenir entr'eux ; sur ce, de l'avis des gens de notre grand conseil & d'aucuns de nos officiers à Paris, & pour autres considérations à ce mouvant, avons déclaré & ordonné, déclarons & ordonnons de notre pleine puissance & autorité royale, par ces présentes, **iceux maîtres de musique & de grammaire desdits enfans de chœur, être du corps & fondation de notredite sainte-chapelle, ensemble la totale provision & disposition desdits maîtres appartenir audit trésorier & ses successeurs trésoriers, comme des autres offices & benefices d'icelle notre sainte-chapelle, étant comme dit est, de fondation royale, en ladite prévôté, vicomté & banlieue de Paris, sans que pour l'avenir, on les y puisse troubler & empêcher en quelque manière que ce soit ; & si aucuns procès s'en étoient pour raison de ce mus &**

intentés, nous iceux procès avons mis & mettons à néant, de notre puissance & autorité royale, par ses présentes ; car tel est notre plaisir, nonobstant quelconques ordonnances, restrictions, mandemens ou défenses à ce contraires. Donné à Lyon, le huitième jour d'avril, l'an de grace 1510, avant Pâques. Signé par le Roi » (Morand 1790, p. 88-89).

Malgré cette lettre royale, Dreux Prieur prend la place de François Duval en 1512, comme maître de musique des enfants de chœur, avec semble-t-il, le soutien de la Chapelle Royale et malgré l'opposition du collège des chanoines, qui le jugent « noysif, rioteux, mutin et scandaleux » et ordinairement « yvre » (Brenet 1910, p. 60-61, d'après F-AN, LL 623, f. 97v-98). Il faut noter que Denis Prioris est maître de la Chapelle Royale de 1503 à 1512 (Dumitrescu 2012). Ce dernier est peut-être un proche parent de Dreux Prieur. Dreux Prieur engage un procès contre la Sainte-Chapelle. Le Trésorier tente une contre-offensive en engageant un remplaçant à Dreux Prieur, Jean Macien gagiste, mais il est peu probable que ce dernier ait pu exercer sa fonction. En effet, le 16 février 1518, Antoine de Longueval maître de la Chapelle Royale depuis 1515, visite la maîtrise de la Sainte-Chapelle. Dreux Prieur est toujours maître de musique et le reste probablement jusqu'à sa mort en 1521. Les relations avec la Sainte-Chapelle avaient dû s'arranger, car le 27 juillet 1521, les chanoines décident de « faire composition aux héritiers feu Maistre Dreux Prieur pour de toutes choses quelconques qu'ils pourraient devoir à ladite eglise à cause des procès pour lesquels ledit Dreux Prieur demandoit estre païé de ses distributions, messes, vivre, pain de chappitre, nécessités et autres choses » (Brenet 1910, p. 73, d'après F-AN LL 624, f. 34).

Cette ambiguïté liée à la double tutelle du Trésorier et du maître de la Chapelle Royale se lèvera progressivement par des nominations consensuelles. Le remplaçant de Dreux Prieur est sans doute Pierre Vermont L'Aîné, ancien enfant de chœur, marellier et compositeur de la Sainte-Chapelle. Pierre Vermont est aussi membre de la Chapelle Royale et a très certainement l'aval de son maître, probablement toujours Antoine de Longueval. Le prochain maître de musique connu est Pierre Certon, très lié à la Chapelle Royale.

2.1.4. Conclusion du chapitre 2.1.

Le mot « maîtrise » désigne la charge de maître de musique jusqu'au milieu du XVI^e siècle à la Sainte-Chapelle de Bourges et jusqu'à la fin du XVI^e siècle à Paris, périodes à partir desquelles, le mot « maîtrise » désigne l'institution formée par les maîtres et les enfants de chœur.

La deuxième section cite intégralement un règlement de la maîtrise de la Sainte-Chapelle de Paris, dont s'est sans doute inspiré la Sainte-Chapelle de Bourges, dès sa fondation. Ce règlement est lui-même la copie d'une copie perdue du règlement original, citée par Jérôme-Sauveur Morand. Ces copies datent probablement des dernières années du règne de Philippe VI, peu avant 1350. Le règlement original, lui, est sans doute plus ancien, car il ne cite à aucun moment le Trésorier de la Sainte-Chapelle, institué en 1303 par Philippe Le Bel, mais seulement le Maître Chapelain du Roi, institué en 1248.

Quoi qu'il en soit, le règlement de la maîtrise établit une double tutelle de la maîtrise, tutelle du Trésorier qui a la responsabilité pleine et entière des recrutements des maîtres et des enfants de chœur, par son deuxième alinéa, et tutelle budgétaire de l'Hôtel du Roi, et donc du maître de chapelle du roi, par son troisième alinéa. Cette double tutelle est l'objet de la dernière section de ce chapitre. C'est la cause de conflits récurrents, entre le Trésorier et le maître de la Chapelle Royale, qui depuis 1437, écrit Morand, est tenté de nommer ou nomme les maîtres de musique. C'est le ressort de l'affaire Dreux Prieur, nommé maître de musique contre la volonté du collège de la Sainte-Chapelle, que nous décrivons. Elle se conclut plus ou moins par la lettre de Louis XII d'avril 1510, qui réaffirme la responsabilité pleine et entière

du Trésorier sur la nomination et la gestion du maître de musique de la maîtrise. Cependant, Dreux Prieur restera maître de la Sainte-Chapelle, jusqu'à sa mort en 1521. Les nominations suivantes seront plus consensuelles avec Pierre Vermont, chantre de la Chapelle Royale. L'affaire a sans doute laissé des traces, puisque avant de remplacer le maître des enfants décédé Jacques de Moustier en 1631, les chanoines de la Sainte-Chapelle vont vers le roi Louis XIII lui demander son avis :

Le 29 novembre 1631, « lesdits Sieurs ont ordonné à Messire Hugues Menuisier chevecier de la Sainte-Chapelle, de faire la despenche des enfans de la Sainte-Chapelle et d'avoir soing de leur nourriture jusque à ce que lesdits Sieurs ayent mis un maistre. Le jour précédent qui estoit novembre 28 dudit mois, lesdits Sieurs s'estant assemblez extraordinairement à l'issue de la messe sur la mort arrivée de Maistre Jacques Du Moustier maistre des enfans de cœur de ladite Sainte-Chapelle, auroient député ledit Sieur Barrin [Jacques Barrin] l'un desdits chanoines de ladite Sainte-Chapelle pour aller trouver le Roy à Chateauthierry et représenter à Sa Majesté l'interest que la Compagnie auroit à la nomination d'un maistre, sur quoy le Roy ayant entendu nos raisons il auroit laissé la disposition entiere à la Compagnie, ainsi qu'il a esté représenté par ledit Sieur Barrin lequel auroit dict à la Compagnie le 3^e jour de decembre que suyvnt l'ordre qui luy avoit esté donné il auroit veu Sa Majesté avec le Sieur Picot [Eustache Picot], un desdits chanoines, et remercié de ce qu'il luy avoit pleu conserver les droicts et les privileges de la Compagnie et remettre en sa disposition le choix d'un maistre des enfans de chœur, ce que le Roy leur auroit de nouveau confirmé et accordé en ces mesmes termes : “Ouy, je veux bien, choisissez un habile homme” ».

2.2. Les maîtres de musique des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris

Ce chapitre est consacré aux maîtres de musique des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris. La première section traite de l'existence et du statut des maîtres de musique dans l'institution, puis de leurs fonctions de gestion et de leurs fonctions musicales. La deuxième section présente les tableaux chronologiques des maîtres de musique des enfants de chœur des deux Saintes-Chapelles, avec les principales lacunes de nos sources. Ces tableaux sont nominaux et présentent l'ensemble des résultats, qui seront discutés dans les sections suivantes : maîtres intérimaires ou en titres, statuts des maîtres (gagistes, vicaires ou clercs, chapelains et chapelains perpétuels), recrutements internes ou externes, compositeurs, chantres documentés en chapelles princières. La troisième section aborde les statistiques liées aux maîtres de musique. Après un tableau de statistiques générales, on étudie brièvement la segmentation des maîtres de musique entre maîtres en titre et maîtres intérimaires, entre les différents statuts qu'ils occupent, gagistes hors statuts, vicaires ou clercs, chapelains et chapelains perpétuels, entre maîtres recrutés en interne ou recrutés en externe. On calcule enfin leurs durées moyennes d'exercice. La quatrième section est plus qualitative et décrit le processus de recrutement des maîtres. Le recrutement externe cible majoritairement d'anciens maîtres des enfants d'autres institutions. Le recrutement interne peut passer par l'étape de la charge de maître de grammaire. La cinquième section aborde les difficultés au quotidien de la vie des maîtres des enfants de Bourges, avec des exemples de renvois des maîtres de musique aussi bien à Bourges, qu'à Paris. La sixième section traite des maîtres de musique compositeurs et/ou chantres documentés en chapelles princières. Les deux dernières sections tracent une petite histoire des maîtres de musique des Saintes-Chapelles de Bourges et de Paris, avec deux tableaux des carrières simplifiées des maîtres de musique, présentées par première mention en Sainte-Chapelle.

2.2.1. Fonctions des maîtres de musique des enfants à Bourges et Paris

Les textes fondateurs de la maîtrise sont le règlement de la maîtrise de la Sainte-Chapelle de Paris, ainsi que deux pièces justificatives citées par Jérôme Sauveur Morand sur la nomination des maîtres de la Sainte-Chapelle. Ces textes apprennent peu de choses sur les fonctions

musicales des maîtres de musique et se concentrent plutôt sur leur statut et les fonctions de gestion de la maîtrise et des enfants de chœur. Pour avoir davantage de précisions, il faut lire les registres de délibérations capitulaires.

2.2.1.1. Existence et statut du maître de musique

Il existe dans les deux Saintes-Chapelles, un maître de musique des enfants de chœur, qui appartient au collège de la Chapelle et est, sauf exception, l'un des chapelains.

A la Sainte-Chapelle de Bourges, l'existence d'un seul maître, le maître de musique, est affirmée dans la première bulle de fondation de la Sainte-Chapelle de Bourges par Clément VII en 1392, déjà citée au chapitre 2.1. On apprend que, à « l'imitation de la Chapelle Royale de Paris », le maître [de musique] des enfants est l'un des chapelains du chapitre de la Sainte-Chapelle.

A la Sainte-Chapelle de Paris, le règlement de la maîtrise reproduit ci-avant, rappelle dans son premier alinéa qu'elle « doit avoir de coutume ancienne vj. enfans et ij. maistres, lesquelz maistres en toutes choses sont semblables et compagnons quant à l'estat de l'ostel, lequel il ont pour cause des enfans ». Cette responsabilité conjointe des deux maîtres de musique et de grammaire sur l'éducation des enfants de chœur est rappelée dans un *Extrait des Registres du Conseil d'Etat* à l'année 1683 :

« sera tenu ledit trésorier d'établir un maître de grammaire aux enfans de chœur, si fait n'a été, qui sera de bonnes mœurs, & maître ès arts, pour les instruire du catéchisme, dans les principes de la langue latine, & dans les cérémonie de l'église ; lequel fera sa résidence actuelle dans la maison desdits enfans de chœur, les conduira à l'église, veillera sur leurs deportemens, & les ramenera de l'église conjointement avec le maître de musique » (Morand 1790, pièces justificatives, p. 177).

Comme l'ordonnent les *Lettres concernant la nomination des Maîtres de Musique & de Grammaire de la Sainte-Chapelle* de Louis XII datées de 1510, les « maîtres de musique & de grammaire desdits enfans de chœur [sont] du corps & fondation de notredite sainte-chapelle » (Morand 1790, pièces justificatives, p. 88-89). Cette formulation ne dit pas autre chose que le deuxième alinéa du règlement de la maîtrise ; le maître de musique est sous la seule autorité du Trésorier de la Sainte-Chapelle. Elle ne dit pas le statut des maîtres. On peut cependant déduire de la bulle de fondation de la Sainte-Chapelle de Bourges, à « l'imitation de la Chapelle Royale de Paris », que les maîtres de musique et de grammaire sont au moins chapelains de la chapelle. De fait, la majorité des maîtres de musique parisiens, dont le statut est connu avec certitude, sont chapelains ou chapelains perpétuels. Il en va de même des maîtres de grammaire.

Les deux Saintes-Chapelles sont sur ce point très différentes. Car à la Sainte-Chapelle de Bourges, seul le maître de musique est cité et appartient au collège de la Sainte-Chapelle. Le maître de grammaire est généralement gagiste et ne peut prendre sa part de gestion de la maîtrise ; ce qui peut expliquer les difficultés de recrutement d'un maître de musique stable à Bourges.

2.2.1.2. Les contrats des maîtres de musique et leurs fonctions de gestion

La Sainte-Chapelle de Bourges ne dispose pas d'un règlement de la maîtrise comme la Sainte-Chapelle de Paris. Il faut donc étudier les registres des comptes et des délibérations capitulaires pour cerner les tâches de gestion du maître de musique. A sa réception, le maître des enfants en titre, passe contrat avec le chapitre de la Sainte-Chapelle devant notaire. Ce contrat fixe les obligations du maître des enfants. Contre un forfait annuel, le maître doit entretenir, habiller, nourrir les enfants de chœur et le maître de grammaire. Progressivement

devant les réclamations du maître, les hypothèses de calcul des distributions, sont énoncées et notamment la somme versée annuellement par enfant de chœur ; ce qui permet au chapitre d'adapter les distributions du maître en fonction du nombre d'enfants entretenus.

Il est probable que les maîtres des enfants en titre aient passé un contrat devant notaire depuis la fondation de la Sainte-Chapelle. Cependant la première mention de marché date de 1445. En effet, Hugues Poulain reçoit 120 livres tournois pour l'année 1445-1446 « **par marché** ». De même en 1462-1463, on a la même expression « A Messire Pierre Lambert pour le nourrissement et instruction desdiz enffans lesquelz il a nourriz et instruis durant l'an de ce present compte pour lequel nourrissement et instruction il a eu **par marché** fait entre mesdizeigneurs et luy la somme de 120 livres tournois » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1645, 1649).

Les marchés suivants sont peut-être ceux de Moton Cralier et Jean Seguin si l'on peut interpréter ainsi l'expression « modo et forma » dans la délibération du 2 septembre 1508, « a esté ordonné que maistre Jehan Sequyn sera receu modo et forma que avoit esté receu Moton Cralier et prandra ses gaiges de chapelain avec le prouffit de la maistrise des enffans de cueur » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1513, f. 107v). Plus tard au XVI^e siècle, il est probable que Pierre de La Pierre, maître des enfants de 1556 à 1560, ait passé contrat pour la maîtrise, puisqu'il la quitte une première fois par acte notarié le 19 octobre 1560, avant d'être remplacé par Jean Lebegue reçu à Noël 1560 comme il est dit le 5 juin 1563 : « sera veu le registre de reception de maistre Jehan Le Begue a la maistrise des enffans de cueur pour veoir quelles clauses et conditions y sont apposées qui fut a noel 1560 ». De par son contrat, le maître des enfants gère l'entretien des enfants, habillement, nourriture et vin. S'il reçoit de quoi « acheter du boys pour chauffer lesdits enffans » une fois par an, il reçoit à chaque terme des distributions de blé et de vin en nature, sauf par exemple, le 15 mai 1563, messieurs ont « ordonné que le receveur paiera au maistre des enffans de cueur, chappelains et vicaires de l'eglise le bled qui leur est deub en argent de la valeur », sans doute pour des raisons de mauvaise récolte et de guerre (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1575, f. 47, 8G 1530, f. 10v, 17v).

La plupart des maîtres suivants sont recrutés par contrat. Les avenants au contrat sont nombreux, par exemple quand un enfant de chœur se présente en surnombre, comme en avril 1573, juste avant le départ de Pierre de La Pierre de la maîtrise :

Le 7 avril 1573, « monsieur Chevrier [Louis Chevrier] a remonstré que suyvant la charge que le chapitre luy avoit donnee pour faire marché avec le maistre des enffans pour la pension de l'enffant de cueur admené de la ville de Molins par monsieur David [Laurent David], il a faict marché avec ledit maistre des enffans a la somme de 30 livres tournois et 4 septiers de blé mestou par an pour la nourriture dudit enffant le tout soubz le bon plaisir du chapitre sur ce messieurs ont ordonné que ledit marché tiendra et aura lieu, lequel ilz ont pour agreable » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1536).

Les distributions du maître des enfants lui permettent de passer marché avec divers fournisseurs, tailleur, savetier, blanchisseur etc... Le contrat initial est souvent global et les renégociations sont fréquentes. Nous le verrons dans les exemples des sous-sections suivantes. Par exemple, Jean Ponchet, maître des enfants entre 1553 et 1555, renégocie globalement ses marchés d'entretiens des enfants :

Le 10 mars 1554, maistre Jehan Ponchet maistre des enffans de cueur a promis et marchandé a messieurs de fournir les enffans de cueur de linge de table et pour leur cocher, blanchir ledit linge et les aulbes et chemises desdits enffans... le tout a ses despens et commencera a les fournir... au premier jour d'avril prochain... et pour ce faire messieurs luy ont promis et promectent paier chacun an la somme de 50 livres tournois » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1521, f. 140).

Les comptes contiennent chaque année les mêmes items. Par exemple en 1590-1591, le compositeur Pierre Lauverjat reçoit différentes sommes, écrites dans la rubrique « Autre mise

de deniers » :

« Sera aloué la somme de vingt escus sol [60 livres tournois] pour la somme quil a payé a Maistre Pierre Lauverjat pour la nourriture dung enfant supernumeraire pour lannée du present compte »

« A Maistre Pierre Lauverjat maistre des enfans de cueur a este payé six vingtz escus [360 livres tournois] pour la nourriture et pension desdicts enfans pour lannée du présent compte »

« A Maistre Pierre Lauverjat pour avoir monstrier la grammaire aux enfans de cueur a este paye dix escus [30 livres tournois] pour lannée du présent compte [Pierre Lauverjat faisait aussi cette année là office de maître de grammaire] »

« A Maistre Pierre Lauverjat maistre des enfans a este payé 24 livres pour la blanchissure du linge desdicts enfans lannée du présent compte » (F-AD 18, 8G 1659).

La situation de la Sainte-Chapelle de Paris est sans doute semblable à celle de Bourges, mais nous n'avons pas connaissance des contrats des maîtres de musique. Les seuls contrats passés devant notaire sont ceux de fondations de prélats, ou de legs à la Sainte-Chapelle. C'est peut-être encore une conséquence de la non fondation de la maîtrise de la Sainte-Chapelle de Paris, dont les comptes sont tenus par le maître de grammaire auprès du maître des deniers de l'Hôtel du Roi. On retrouve dans les différents alinéas du règlement de la maîtrise les mêmes tâches de gestion qu'à la Sainte-Chapelle de Bourges, mais le maître de grammaire en prend une égale part, d'après le troisième alinéa.

2.2.1.2. Les fonctions musicales du maître de musique

D'après le règlement de la maîtrise de la Sainte-Chapelle, huitième alinea, le maître de chant doit s'occuper en priorité des enfants de chœur nouveaux (Brenet 1910, p. 17). Il doit enseigner la lecture, le solfège par la solmisation et le contrepoint, comme le montrent la plupart des manuels de musique, qui subsistent. Pour confirmer ce dernier point, Paula Higgins signale à Bourges l'achat pour les enfants de « six tablettes pour faire le contrepoint desdiz enfants » (Higgins 1990b, p. 693, d'après F-AD 18, 8G 1634, f. 48). Il enseigne aussi aux enfants de chœur le chant sur le livre, c'est-à-dire l'improvisation à quatre voix du plain-chant. Au sens moderne, le maître de musique est presque par définition un compositeur. Cet apprentissage du chant sur le livre est confirmé par une délibération concernant un enfant surnuméraire de la maîtrise de Pierre de La Pierre à la Sainte-Chapelle de Bourges. Le 7 avril 1573, le chapitre fait « marché avec le maistre des enffans [Pierre de La Pierre] pour la pension de l'enffant de cueur... a la charge que ledit maistre monstrera audit enffant l'art de musique et a chanter sur le lyvre au mieulx qui luy sera possible » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1536).

Le maître de musique doit diriger le chœur pour la musique des cérémonies liturgiques comme l'indique une délibération de la Sainte-Chapelle de Paris sur le remplacement du maître de musique Guillaume Le Blanc malade le 7 mai 1639, « et qu'à cause de son indisposition, il ne pouvoit vaquer au devoir de sa charge, qu'il estoit necessaire pendant son absence de regler et ordonner celui des chappellains que l'on jugeroit et estimeroit le plus capable pour conduire et battre la mesure à la musique du cœur, afin d'éviter qu'il n'arrivast aucun desordre au service de l'eglise » (Brenet 1910, p. 187, d'après F-AN, LL 603, f. 21). En cas de réforme liturgique, le maître de musique est partie prenante de la révision des chants liturgiques, en général avec le chantre. Par exemple à la Sainte-Chapelle de Paris, le 14 février 1607, « ont esté commis et deputedés Messieurs [André Jacquier] chantre, Renvoyré, maître de musique, Moyse [Huet] et Du Camp, chapellains de ladite eglise, pour refformer et regler le service de l'eglise de ladite Sainte Chappelle conformement au service et breviaire de Romme » et le 2 juillet 1608, messieurs « ont député et commis Messieurs de La Grange [Charles de La Grange], Lalement [Pierre Lalement] [chanoines], Le Chantre Jacquier et

Renvoyré, maïstre des enfans de chœur de musique pour adviser et ordonner pour le mieulx ce sera bon de faire touchant le retranchement des proses qui se chantent à l'église » (Brenet 1910, p. 153, 155, d'après F-AN, LL 601, f. 32v, 72v).

Le maître de musique est responsable des livres de musique qui servent à l'enseignement des enfants de chœur. Il peut les avoir fait lui-même, si l'on interprète ainsi le mot « composez » dans la demande de remboursement faite par le maître de musique Guillaume Fournier le 25 octobre 1586 :

« sera alloué un ecu sol a maistre Guillaume Fornyer chappelin de seans pour son remboursement de pareille somme qu'il avoyt avancée pour le reliage de deulx grandz livres de muzicque qu'il Fornyer a composez et fait reliaer a neuf ». [Le 14 mars 1587, messieurs ont] « conclud que le receveur rendra a messire Guillaume Fornyer maistre des enffans l'obligation de 10 ecus qu'il a en sa possession, qu'ilz luy ont remis et ce en consideration des livres de muzicque qu'il a cydavant faits et delivrez au chappitre » (Pilleboue PCR, d'après F-AD 18, 8G 1544).

Ces livres peuvent éventuellement servir dans les cérémonies liturgiques, comme l'on peut le déduire de la plainte auprès du chapitre de Toussaint Rahel, le 10 novembre 1579 :

« sur la requeste de maistre Thoussaintz Rahel maistre des enffans de l'église de seans par laquelle il auroit remonstré le pris a luy ci devant accordé pour la nourriture desdits enffans n'estre suffisant et luy coustoyt par chacun an de soy plus de 30 à 40 livres **davantage que despuys quil estoit a la maistrise il avoit fait plusieurs livres de musique qui presentement servent a l'église dont il n'avoit receu aucune recompense...** icelle requeste myse en deliberation messieurs se ressouvenant ledit Rahael [sic] leur estre relicquateur de quelques sommes de deniers quilz luy avoient ja longtemps prestez et dont il leur estoit obligé laquelle obligation ilz avoient perdue et adherée... **ont en consideration desdits livres de musique faitz par ledit Rahel despuys le temps quil est a la maistryse jusques a huy et encores a la charge quil parfera le martirologue par luy encommancé** remy et remectent audit Rahel les sommes de deniers quil doit audit chappitre par ladite obligation que ledit chappitre a accordé et accorde estre et demeurer cassée comme non advenue » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1541).

En tout cas, les livres d'enseignement sont souvent la propriété de l'église et plus particulièrement de la maîtrise, comme le montrent les différents inventaires après le départ d'un maître de musique. C'est le cas à la prise de fonction de Mathurin Savereau, maître par intérim pendant plus d'un an en 1552-1553, le 4 octobre 1552 :

« le chantre et Berthelot ont rapporté avoir fait inventaire des biens meubles trouvez en la maison des enffans de cueur qu'ilz ont delaissez en la garde de maistre Mathurin Savereau qui a la charge desdits enffans. Et ce fait, a esté apporté sur le bureau par ledit Savereau 14 livres de musique tant grandz que petiz qui n'ont esté mys par ledit inventaire lesquels livres, messieurs ont delivrez audit Savereau et ordonné qu'ilz seront inventariez » (Pilleboue 1990, p. 223, 327, Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1520, f. 71v-72).

Les livres peuvent aussi être la propriété du maître de musique. En effet, Jean Barreau, renvoyé de sa charge de maître de musique de la Sainte-Chapelle de Paris, a amené des livres de musique Paris à Bourges. Le 28 février 1579, le chantre reçoit 4 ecus 6 sous tournois « pour l'achapt de deux livres de musique de notes et de muses [sic] pour servir en l'église, lesquels il a achaptez de Barreau chappelain de seans » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1540).

2.2.2. Chronologie des maîtres de musique à Bourges et Paris

Ce paragraphe donne la chronologie des maîtres de musique des enfants de chœur des Saintes-Chapelles de Bourges et de Paris, mettant en évidence les éventuelles lacunes des sources. On distingue les maîtres des enfants en titre des maîtres par intérim dont les noms figurent en italique. Le maître intérimaire remplace sans réception officielle un maître en titre parti, malade ou décédé. Il n'a en général pas de contrat officiel. Les statuts des maîtres sont marqués par GAG (GAGistes), VIC (VICaires), CLE (CLErcs), CHA (CHApelains), CPP

(Chapelains PerPétuels) et CA (ChAnoines). On distingue aussi les maîtres recrutés en interne (Int) ou en externe (Ext), les organistes, les compositeurs et les Chantres documentés en Chapelles Princièrre (CPR).

Concernant la Sainte-Chapelle de Bourges, on complète la liste établie par Frédérique Pilleboue (Pilleboue 1990, p. 420-422). Les maîtres des enfants sont classés par date de prise de fonction comme maître des enfants de la Sainte-Chapelle de Bourges.

Les lacunes des maîtres de musique de la Sainte-Chapelle de Bourges sont peu nombreuses : au XV^e siècle entre 1459 (Jean Cousin alias Escatefer) et 1462 (Guillaume Faugues) et au XVI^e siècle entre 1510 (Jean Seguin) et 1527 (Gaspard Verrier).

Tableau N°17 : Chronologie des maîtres de musique de la Sainte-Chapelle de Bourges

Maître des enfants	Dates d'exercice	Statuts	Int/Ext	Compétences/Commentaires
XV^e siècle (21 Maîtres)				
Guillaume Le Bourgoing (1402-1408)	19.04.1405-22.06.1407	CHA	Ext	Organiste
Jean Cesaris (1407-1417)	22.06.1407-22.07.1409	VIC	Ext	Compositeur/Organiste
<i>Guillaume Lyrose (1409)</i>	<i>23.07.1409-22.08.1409</i>	<i>GAG</i>	<i>Int</i>	
Nicole Grenon (1399-†1456)	22.08.1409-26.04.1412	VIC	Ext	Compositeur/CPR
Pierre Cesaris [1] (1408-†1444)	10.05.1412-12.09.1418	CHA	Int	
Nicole Pinson (1418-1420)	01.10.1418-05.11.1420	CHA	Ext	
Pierre Cesaris [2] (1408-†1444)	6.11.1420-10.1444	CHA	Int	
Hugues Poulain (1444-1451)	26.10.1444-30.09.1447	CHA	Ext	CPR
Jean Pinchemont (1444-1458)	01.10.1447-31.07.1451 ?	CHA	Int	
Pierre Thouart alias Chastillon (1444-1473)	31.07.1451-10.04.1458 ?	CHA	Int	SCB/SCP
Guillaume Migny (1449-1458)	10.04.1458-10.1458	CHA	Int	
<i>Jean Gaudier alias Doucet (1444-1463)</i>	<i>1.10.1458-31.03.1459</i>	<i>CHA</i>	<i>Int</i>	
Jean Cousin alias Escatefer (1446-1475)	Pâques 1459	CHA	Ext	Compositeur/CPR
Lacune	Pâques 1459-03.1462			
Guillaume Faugues (1462-1471)	04.1462-06.1462	CHA	Ext	Compositeur
Pierre Lambert [1] (1449-1473)	06.1462-12.05.1464	CHA	Int	
Antoine Pastoris avec Philippe Basiron (1462-1487 ou 1493)	12.05.1464-17.08.1465	VIC	Int	
Jean Vigier (1447-1475)	17.08.1465-22.02.1466	CHA	Int	CPR ?
Pierre Lambert [2] (1449-1473)	22.02.1466-11.07.1467	CHA	Int	
Jean Laloyer dit d'Ambroys (1445-†1504)	12.12.1467-04.02.1469	VIC	Int	
Philippe Basiron (1458-†1491)	04.02.1469-11.01.1474	VIC	Int	Compositeur
François Maugis (1458-†1535)	11.01.1474-11.1494 ?	CHA	Int	
Hector Charlemagne (1474-†1506)	10.06.1494-30.05.1495	VIC	Int	CPR
Jean Le Bel (1494-1507)	30.05.1495-04.05.1507	CHA	Ext	
XVI^e siècle (25 Maîtres)				
Moton Cralier (1507-1508)	après 05.1507-avant 07.1508 ?	CHA ?	?	?
Jean Seguin (1508-1510)	08.07.1508-09.11.1510	CHA	Ext	
Lacune	09.11.1510- avant 01.06.1527			
Gaspard Verrier (1527-†1531)	avant 01.06.1527-01.09.1528	CHA	Ext	
Pierre Marault (1528-†1531)	21.11.1528-02.10.1529	CHA	Ext	Compositeur
<i>Josse Raparilhot (1527-†1531)</i>	<i>02.10.1529-04.01.1530</i>	<i>VIC</i>	<i>Int</i>	
Pierre Passereau (1509-1532)	11.12.1529-08.01.1530	GAG	Ext	Compositeur/CPR/Non venu
<i>Pierre Pastoris (1483-†1534)</i>	<i>13.01.1530-05.07.1531</i>	<i>CHA</i>	<i>Int</i>	
<i>François Bernard [1] (1530-†1572)</i>	<i>18.01.1530-05.07.1531</i>	<i>GAG</i>	<i>Ext</i>	<i>Assistant du maître</i>
<i>François Bernard [2] (1530-†1572)</i>	<i>05.07.1531-25.11.1531</i>	<i>GAG</i>	<i>Int</i>	
Jean Le Bouteiller (1531-1543)	25.11.1531-12.10.1535	CHA	Ext	Compositeur
<i>François Bernard [3] (1530-†1572)</i>	<i>12.10.1535-07.03.1536</i>	<i>CHA</i>	<i>Int</i>	
Jean Bastard (1529-1552)	07.03.1536-13.02.1552	CHA	Ext	Compositeur
<i>Jacques Roussillon (1529-1575)</i>	<i>30.04.1552-01.10.1552</i>	<i>CHA</i>	<i>Int</i>	<i>Grand Chantre intérim</i>
<i>Mathurin Savereau (1531-†1558)</i>	<i>01.10.1552-19.12.1553</i>	<i>CHA</i>	<i>Int</i>	
Jean Ponchet (1534-1564)	25.11.1553-12.11.1555	CHA	Ext	
<i>Antoine Montsayon [1] (1533-†1572)</i>	<i>12.11.1555-31.12.1556</i>	<i>GAG</i>	<i>Int</i>	
Pierre de La Pierre [1] (1553-†1579)	29.12.1556-19.10.1560	CHA	Ext	
<i>Antoine Montsayon [2] (1533-†1572)</i>	<i>9.10.1560-25.12.1560</i>	<i>VIC</i>	<i>Int</i>	
Jean Lebegue (1560-1574)	25.12.1560-après 20.11.1565	CHA	Ext	
Pierre de La Pierre [2] (1553-†1579)	avant 30.03.1568-29.09.1573	CHA	Int	
Toussaint Rahel (1563-1585)	04.08.1573-12.02.1581	CHA	Int	M° grammaire

Mathieu Buret (1581)	13.06.1581-15.07.1581	CHA	Ext	reçu puis ajourné
<i>Symon Du Jardin (1581-1584)</i>	<i>15.07.1581-12.09.1581</i>	<i>GAG</i>	<i>Ext</i>	
Guillaume Fournier [1] (1565-†1587)	12.09.1581-24.03.1584	CHA	Ext	
Barthélémy Destry (1583-1584)	28.01.1584-03.02.1584	CHA	Ext	recrutement avorté
Yves Bessac (1575-†1587)	10.04.1584-22.10.1585	CHA	Int	
Melchior Roussel (1585-1586)	26.11.1585-18.10.1586	CHA	Ext	Compositeur
Guillaume Fournier [2] (1565-†1587)	18.10.1586-14.03.1587	CHA	Int	
<i>Blaise Bonneau (1559-†1599)</i>	<i>18.08.1587-après 30.06.1588 et avant 23.06.1590</i>	<i>VIC</i>	<i>Int</i>	<i>Organiste</i>
Pierre Lauverjat (1575-†1625)	avant 23.06.1590-avant 09.07.1625	CHA	Int	Compositeur
XVII^e siècle (2 Maîtres)				
<i>Simon Jausson (1602-1657)</i>	<i>07.1625</i>	<i>CHA</i>	<i>Int</i>	<i>Grand Chantre</i>
François Adam (1609-1651)	02.08.1625-19.11.1650	CHA	Int	

Concernant la Sainte-Chapelle de Paris, la liste est établie à partir des biographies majoritairement construites d'après le livre de Michel Brenet (Brenet 1910). Les maîtres des enfants sont classés par date de prise de fonction comme maître des enfants de la Sainte-Chapelle de Paris. Pour information, sont inclus les maîtres des enfants des XIII^e, XIV^e et première moitié du XV^e siècles, sans autre qualificatif que maître des enfant, bien qu'ils soient probablement des maîtres de grammaire, comme comptables de la maîtrise.

Tableau N°18 : Chronologie des maîtres de musique de la Sainte-Chapelle de Paris

Maître des enfants	Dates d'exercice	Statuts	Int/Ext	Compétences/Commentaires
XIII^e siècle (1 Maître)				
Lacune	1248-1299			
Jacques de Tournai (1296 ?-1301)	1296 ou avant 21.04.1298-après 27.10.1299	CHA ?		M ^o grammaire ?
XIV^e siècle (11 Maîtres)				
Lacune	1300-1336			
Guy de Bretagne (1305)	1305	CHA ?		M ^o grammaire ?
Thomas de Bourgogne (1310-1314 ou 1352)	05.1310-11.1314	CHA ?		M ^o grammaire ?
Pierre d'Epone (1315-1316)	1315-1316	CHA ?		M ^o grammaire ?
Guillaume de Poissy (1293 ?-1322)	01.11.1316-28.05.1322	CHA ?		M ^o grammaire ?
Etienne de Lorris (1308 ?-1329)	9.10.1322-9.12.1329	CHA ?		M ^o grammaire ?/CPR
Gilles de Flagy (1336)	16.03.1336	CHA ?		
Lacune	1336-1352			
Laurent de Louviers (1343-1344)	01.07.1343-01.07.1344	CHA ?		M ^o grammaire ?
Maître Thomas [-] (1352)	avant 09.04.1352-après 22.06.1352	CHA ?		
Lacune	1352-1399			
Guillaume Le Cesne (1365-1408)	1365-1379	CPP		M ^o grammaire ?/CPR
Bertrand Le Belloys (1378-1384)	1384	CHA ?		M ^o grammaire ?
Odon de Vert-Le-Petit ?	Dates incertaines	?		?
XV^e siècle (3 Maîtres)				
Lacune	1400-1443			
Jean Tesson (1423)	1423	CHA ?		M ^o grammaire ?
Jean de Meulan (1443ca-1446)	1443ca-1446 ?	CHA ?		
Lacune	1446-1463			
Jean Parnet/Perrinet (1449-†1499)	avant 1463-1499	CPP	Int	
Lacune	1499-1502			
XVI^e siècle (10 Maîtres)				
Mathurin Dubuysson (1483-1514)	01.01.1503-31.12.1504	CHA	Int	Compositeur/CPR
Lacune	1505-1508			
François Duval (1499-1512)	3.11.1508-après 15.01.1511 et avant 1512	CPP	Int	
<i>Dreux Prieur (1509-†1521)</i>	<i>1509-1512</i>	<i>CHA</i>	<i>Int</i>	
Dreux Prieur (1509-†1521)	1512-07.1521 ?	CHA	Int	
Jean Macien (1511-1513)	12.01.1513 ?	GAG	Int	
Pierre Vermont L'Aîné (1510-†1533)	08.1521 ou avant 28.10.1525-après 23.10.1527	CHA	Int	Compositeur/CPR

Lacune	1527-1536			
Pierre Certon (1529-†1572)	15.11.1536-13.02.1572	CPP	Int	Compositeur/CPR
Jean Bateau (1565-†1586)	avant 09.08.1572-25.08.1576	CHA	Int	SCB/SCP
Etienne Testard (1576-1585)	28.07.1576-14.08.1585	CLE	Ext	Compositeur
Jean Gilloteau (1581-1585 ou 1587)	14.08.1585-après 19.10.1585 ou 1587	GAG	Ext	CPR
Lacune	1587-1594			
Jacques Renvoyré (1568-†1628)	avant 09.07.1594-18.07.1609		Int	
XVII^e siècle (7 Maîtres)				
Antoine Blesinard [1] (1583-1612)	18.07.1609-avant 02.10.1610	CHA	Int	
Antoine Blesinard [2] (1583-1612)	02.10.1610-après 1612	CHA	Int	
Lacune	1612-1622			
Jacques de Moustier [1] (1613-†1631)	1622-1624 ?	CHA	Int	
Jacques de Moustier [2] (1613-†1631)	1625-28.11.1631	CHA	Int	
Jean de Bourmonville (1613-†1632)	03.01.1632-27.05.1632	GAG	Ext	Compositeur
Jacques Blondin (1594-†1634)	07.1632 ?-1634	CPP	Int	Compositeur
Guillaume Le Blanc (1588 ou 1629-†1642)	1634-05.1642	CPP	Int	
Artus Auxcousteaux [1] (1613-†1656)	07.05.1639-05.1642	CHA	Int	Compositeur/CPR
Artus Auxcousteaux [2] (1613-†1656)	05.1642-30.07.1650	CHA	Int	Compositeur/CPR
Eustache Gehenault (1630-†1663)	après 08.1650 et avant 05.1651-1663	CPP	Int	Compositeur

Les lacunes sont très nombreuses du XIII^e au XV^e siècles, où l'on ne relève seulement que deux maîtres de musiques probables, Gilles de Flagy et Maître Thomas, en 1336 et 1352. Gilles de Flagy ou Egidius de Flagiaco est qualifié de maître des enfants de la Sainte-Chapelle de Paris et spécialiste de l'art musical « *in arte musice perito, magistro puerorum capellæ regalis Parisiensis* » (Vidal 1902, t. 1, p. 267). Maître Thomas est mentionné comme maître des enfants de la Sainte-Chapelle avec Julien de Murs que l'on sait être maître de grammaire en 1352 « Maître Thomas et maistre Julien de Murs, maistres et gouverneurs desdis enffens pour fourrer leurs robes qu'ils prennent de livree avec yceulx enffens (Douët-d'Arcq 1851, p. 160).

Nous avons avec David Fiala et Fañch Thoraval découvert dans les comptes de l'Hôtel du Roi, de nombreux maîtres des enfants de la Sainte-Chapelle de Paris, en plus de Guy de Bretagne cité par Michel Brenet, qui n'avait pas eu à sa connaissance l'ensemble des fragments de comptes, que nous connaissons aujourd'hui. Comme comptables de la maîtrise dans les comptes royaux, il s'agit très probablement, mais sans certitude, de maîtres de grammaire. C'est pourquoi je les évoque dans ce chapitre consacré aux maîtres de musique, sans les prendre en compte dans les statistiques. Ils seront pleinement intégrés dans le chapitre consacré aux maîtres de grammaire, ajoutés à Josce L'Alemant, s'il a réellement existé, et à Jehan Bonne, explicitement mentionnés comme maîtres de grammaire des enfants.

Au XV^e siècle, on ne connaît de façon certaine qu'un seul maître de musique, Jean Parnet. Il est moins sûr que Jean de Meulan soit aussi maître de musique entre 1443 et 1446, comme l'affirme Michel Brenet. Le reste du siècle n'est qu'une grande lacune. Au XVI^e siècle, on ne sait, qui a été maître de musique entre Mathurin Dubuysson et François Duval de 1505 à novembre 1508, entre Pierre Vermont L'Ainé et Pierre Certon d'octobre 1527 à novembre 1536 et entre Jean Gilloteau et Jacques Renvoyré de 1585 ou 1587 à juillet 1594. Pour la partie du XVII^e siècle que nous étudions la seule lacune est entre Antoine Blesinard et Jacques de Moustier de 1612 à 1622.

2.2.3. Les maîtres de musique : statistiques, statuts, origines, compétences

Cette section traite des maîtres de musique des Saintes-Chapelles de Bourges et de Paris selon différents paramètres. Une première sous-section, intitulée statistiques générales, rassemble tous les résultats chiffrés, qui seront exposés dans le reste du chapitre. Les paramètres qui

seront étudiés dans les sous-sections suivantes, permettent de différencier les deux Saintes-Chapelles. La deuxième sous-section étudie la segmentation des maîtres de musique entre les maîtres en titre et les maîtres intérimaires. La définition de ces deux catégories étant plutôt intuitive et illustrée par l'exemple. La troisième sous-section traite du statut des maîtres de musique dans la Sainte-Chapelle, hors statuts ou gagistes révocables à tout instant, vicaires ou clercs, chapelains ou chapelains perpétuels. La quatrième sous-section étudie les recrutements en interne ou en externe des maîtres de musique. La dernière sous-section donne les durées moyennes d'exercice des maîtres de musique.

2.2.3.1. Statistiques générales

Le tableau suivant rassemble, outre les résultats globaux de l'ensemble de cette thèse, les résultats détaillés concernant les maîtres de musique des enfants.

Tableau N°19 : Maîtres de musique des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris

	SCB	SCP
Nombre chantres	634	669
dont Grands Chantres (% chantres) dont CH	22 (22/634 : 4%) dont 14 CHMB	32 (32/669 : 5%) dont 27 CHMP
dont chanoines musiciens (% chantres)	42 (42/634 : 7%)	63 (63/669 : 9%)
dont enfants de chœur (% chantres)	149 (149/634 : 24%)	113 (113/669 : 17%)
dont maîtres de musique (% chantres)	47 (47/634 : 7%)	20 (20/669 : 3%)
dont maîtres de grammaire (% chantres)	36 (36/634 : 6%)	24 (24/669=4%)
dont gagistes ou à l'essai (% chantres)	202 (202/634 : 31%)	94 (94/669 : 14%)
dont clercs ou vicaires (% chantres)	276 (276/634 : 44%)	223 (223/669 : 33%)
dont chapelains (% chantres)	197 (197/634 : 31%)	216 (216/669 : 32%)
dont chapelains perpétuels (% chantres)	NS	120 (120/669 : 18%)
dont chantres communs SCB/SCP	34 (34/634 : 5%)	34 (34/669 : 5%)
dont organistes (% chantres)	20 (20/634 : 3%)	12 (12/669 : 2%)
dont compositeurs (% chantres)	30 (30/634 : 5%)	44 (44/669 : 7%)
dont chantres de chapelles princières (% chantres)	77 (77/634 : 12%)	151 (151/669 : 23%)
Nombre M° musique significatifs (% chantres)	47 (47/634 : 7%)	20 (20/669 : 3%)
dont maîtres en titre / intérimaires (% M° sign)	36 (36/47 : 77%) / 11 (11/47 : 23%)	20 (20/20 : 100%) / 0
dont gagistes (% M° sign)	3 (3/47 : 6%)	3 (3/20 : 15%)
dont vicaires ou clercs (% M° sign)	9 (9/47 : 21%)	1 (1/20 : 5%)
dont chapelains (% M° sign)	35 (35/47 : 75%)	9 (9/20 : 45%)
dont chapelains perpétuels (% M° sign)	NS	7 (7/20 : 35%)
dont recrutés en interne / externe (% M° sign)	24 (24/47 : 51%) / 23 (23/47 : 49%)	15 (15/18 : 83%) / 3 (3/18 : 17%)
dont anciens maîtres (% M° en titre)	12 (12/37 : 32%)	2 (2/18 : 11%)
dont compositeurs (% M° titre et % compositeur)	11 (11/37 : 30% et 11/30 : 37%)	8 (8/20 : 40% et 8/45 : 18%)
dont chapelles princières (% M° titre et % CPR)	6 (6/37 : 16% et 6/77 : 8%)	5 (5/20 : 25% et 5/150 : 3%)
dont plus de 3 mois (% chantres)	40 (40/634 : 6%)	17 (17/669 : 3%)
Durée moyenne d'emploi des M° musique significatifs plus de 3 mois (Ecart-type)	5,6 ans (8,7)	9,4 ans (9,3)

Les maîtres de musique de la Sainte-Chapelle de Bourges sont connus en beaucoup plus grand nombre, que les maîtres de la Sainte-Chapelle de Paris, grâce à la richesse des archives de Bourges ; quarante-huit maîtres de musique sur un total de 634 chantres à Bourges et trente-deux maîtres de musique, dont vingt maîtres de musique certains, sur 669 chantres à Paris,

entre la fondation de chacune des Saintes-Chapelles et la disparition du dernier chantre reçu avant 1640.

Les quarante-huit maîtres de musique de la Sainte-Chapelle de Bourges, se ramènent en fait, à quarante-sept ; l'un d'eux, Moton Cralier n'est cité, que sous une orthographe douteuse, pour le recrutement du maître suivant Jean Seguin (voir ci-avant). Il peut avoir remplacé Jean Le Bel en 1507 ou 1508 et être remplacé en septembre 1508.

Parmi les trente-deux maîtres des enfants de la Sainte-Chapelle de Paris, j'ai considéré comme significatifs, les vingt maîtres, qui sont [presque] certainement des maîtres de musique et non des maîtres de grammaire. J'ai donc enlevé des statistiques, les douze maîtres mentionnés sans qualification dans les comptes de l'Hôtel du Roi aux XIII^e, XIV^e et XV^e siècles : Jacques de Tournai, Guillaume de Poissy, Guy de Bretagne, Etienne de Lorris, Thomas de Bourgogne, Pierre d'Epone, Jean de Meulan, Laurent de Louviers, Guillaume Le Cesne, Bertrand Le Beloy, Jean Tesson et Odon de Vere-Le-Petit.

2.2.3.2. Les maîtres de musique en titre ou intérimaires

Cette sous-section est consacrée à une première classification des maîtres de musique entre maîtres de musique en titre et maîtres par intérim ou intérimaires. Cette distinction est plus évidente à établir, quand on possède les délibérations sur la recherche et/ou la réception de ces maîtres. A la Sainte-Chapelle de Bourges, les maîtres en titre sont ceux, qui sont recrutés et reçus comme maîtres des enfants, généralement avec un contrat et un statut de chapelain. A contrario, les maîtres par intérim sont nommés, pour combler une vacance de maître de musique en titre et ont vocation à exercer sur une courte période. Cependant, les difficultés de recrutement au XVI^e siècle, font que certains maîtres par intérim ont exercé longtemps, pendant que le chapitre cherchait des maîtres à l'extérieur. A la Sainte-Chapelle de Paris, tous les maîtres de musique, même s'ils font une période d'intérim, semblent finir comme maîtres en titres, c'est-à-dire avec le statut associé et la fonction sans restriction. On a là une différence importante entre les deux Saintes-Chapelles, que l'on peut interpréter par le fait que Bourges manque d'éléments de valeur, pour prendre au pied levé la fonction de maître de musique, contrairement à Paris.

Les maîtres de musique en titre

La Sainte-Chapelle de Bourges compte trente-six maîtres de musique en titre, soit 77% des maîtres significatifs et tous les vingt maîtres de musique de la Sainte-Chapelle de Paris sont des maîtres en titre. Les conditions de réception de Guillaume Fournier comme maître de musique, permettent d'affirmer que ce dernier et l'un de ses prédécesseurs Toussaint Rahel, sont des maîtres en titre. Le 16 août 1581 à la Sainte-Chapelle de Bourges :

« messieurs ont ordonné qu'il sera escript a monsieur Fornyer maistre des enffans de cuer de l'eglise de Sanslys pour savoir s'il veult prandre la maistrise de seans a tel pris charges et conditions que la tenoyt maistre Thoussaintz Rahel et pour cest effect luy sera envoyé coppie du contract dudit Rahel ; et oultre que luy sera baillée une chappellenye qui est de valleur de 200 livres tournois » (Pilleboue PCR, d'après F-AD 18, 8G 1543, f. 14v).

Le 12 septembre 1581, « messieurs ont... receu maistre des enffans de cuer de l'esglise de seans maistre Guillaume Fournyer » (Pilleboue PCR, d'après F-AD 18, 8G 1543, f. 19).

A la Sainte-Chapelle de Paris, on rencontre un seul cas ambigu de maître en titre, celui de Jean Gilloteau, cleric gagiste marié de la Chapelle de Villeroy, qui est mentionné deux mois de façon certaine comme maître de musique et qui a exercé peut-être vingt-six mois. Je le considérerai cependant dans mes statistiques comme maître en titre gagiste.

Les maîtres de musique par intérim

La Sainte-Chapelle de Bourges compte onze maîtres par intérim dont huit pour une durée supérieure à trois mois. Un seul, Jean Gaudier alias Doucet a servi au XV^e siècle, et pour six mois, qui correspondent à l'année de la peste en 1458, après la disparition sans doute par maladie du maître en titre, Guillaume Migny. Les six autres maîtres intérimaires pour une durée supérieure à trois mois exercent au XVI^e siècle, pendant une période de grande difficulté de recrutement pour la Sainte-Chapelle de Bourges, notamment pour le remplacement de Jean Bastard, qui fera l'objet d'une sous section suivante. Ces maîtres intérimaires ne sont jamais titularisés, quelque soit la durée de leur exercice. Les maîtres par intérim sont en général identifiables quand on possède les registres de délibérations capitulaires. Le chapitre demande à l'un de chantes de garder les enfants en attendant qu'il ait pourvu l'office de maître des enfants ; c'est le cas de François Bernard, qui est le seul maître intérimaire extérieur, venant de la cathédrale de Bourges le 12 octobre 1535 : Messieurs ont « ordonné que apres ce que maistre Jehan Le Boutillier, maistre des enffans de cueur s'en sera allé que maistre François Bernard aura a garde d'iceulx enffans jusques ad ce que par messieurs en soit autrement ordonné » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1516, f. 235).

Blaise Bonneau, organiste de la Sainte-Chapelle de Bourges, est sans doute maître des enfants par intérim. La formulation du 18 août 1587 est ambiguë : « Messieurs ont pryé maistre Blayse Bonneau de se charger des enffens de cueur de sceans pour les instruyre en l'art de musique nourryr et hospitaller **comme maistres ont acoustumés faire** ». De plus il est payé par mois, tant qu'il tiendra la maîtrise. Le 29 août 1587 :

« messieurs ont conclud que outle le pris qui sera porté et declairé par le bailh de la maistrise qu'ilz entendent et veullent faire a maistre Blayse Bonneau, luy serra payé et **bailhé par leur receveur par chacun an de moys en moys par esgalle pourtion** la somme de 20 ecus sol et **ce pour tant de temps que ledit Bonneau aura et tiendra ladite maistrise** (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1544).

A la Sainte-Chapelle de Paris, beaucoup de futurs maîtres ont fait l'intérim des maîtres en place, malades ou décédés, avant de prendre leur place. Le cas de Dreux Prieur a posé problème après la disparition de François Duval en 1512 (voir ci-avant). Antoine Blesinard fait un intérim de plus d'un an pour soutenir Jacques Renvoyré avant d'être titularisé en 1610. Enfin, Artus Auxcousteaux fait l'intérim de Guillaume Le Blanc malade. Le 7 mai 1639, les chanoines ordonnent à « Maistre Arthur Auxcousteaux ordinaire de la Sainte Chapelle pour en l'absence et indisposition dudit Maistre de Musique [de] prendre le soing et la conduite de la musique dans l'eglise » (Brenet 1910, p. 187, d'après F-AN, LL 603, f. 21). A la mort de Guillaume Le Blanc, il hérite d'un statut très précaire, compte-tenu de ses relations détestables avec le Grand Chantre Jacques Barrin. Il est révocable de sa charge à tout instant, « *ad nutum* » :

Le 24 mai 1642, « sur la requeste verballe faicte auxdits sieurs par Maistre Artus Auxcousteaux presbtre du diocèse d'Amiens tendante à ce qu'il pleust auxdits sieurs le recevoir Maistre de Musique en leur eglise, lesdits Sieurs ayant mis cette affaire en deliberation l'ont receu *ad nutum* et si longuement qu'il leur plaira, à la réserve touttefois de la nourriture et education des enfans qui sera donnée et commise au Maistre de grammaire ou aultre qu'il plaira à la Compaignie » (Brenet 1910, p. 189-190, d'après F-AN, LL 603, f. 80v).

Un mois plus tard l'entretien des enfants lui est à nouveau confié. Malgré sa révocabilité à toute instant, il est difficile de qualifier Artus Auxcousteaux de maître par intérim et je ne le ferai pas.

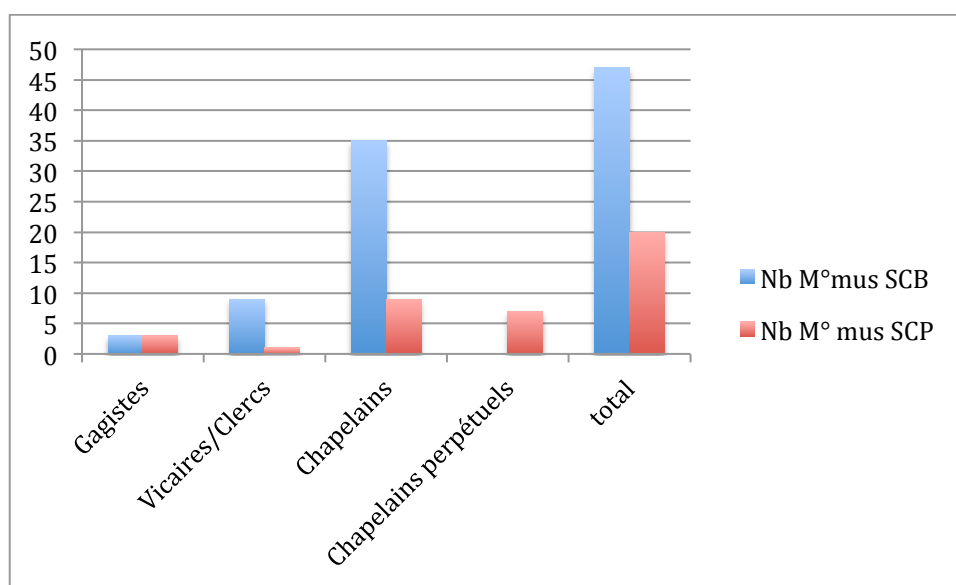
2.2.3.3. Les statuts des maîtres de musique des deux Saintes-Chapelles

Dans la bulle de fondation de la Sainte-Chapelle de Bourges, le maître de musique est un chapelain du collège. Sans que cela soit écrit dans des textes officiels, la pratique montre qu'il

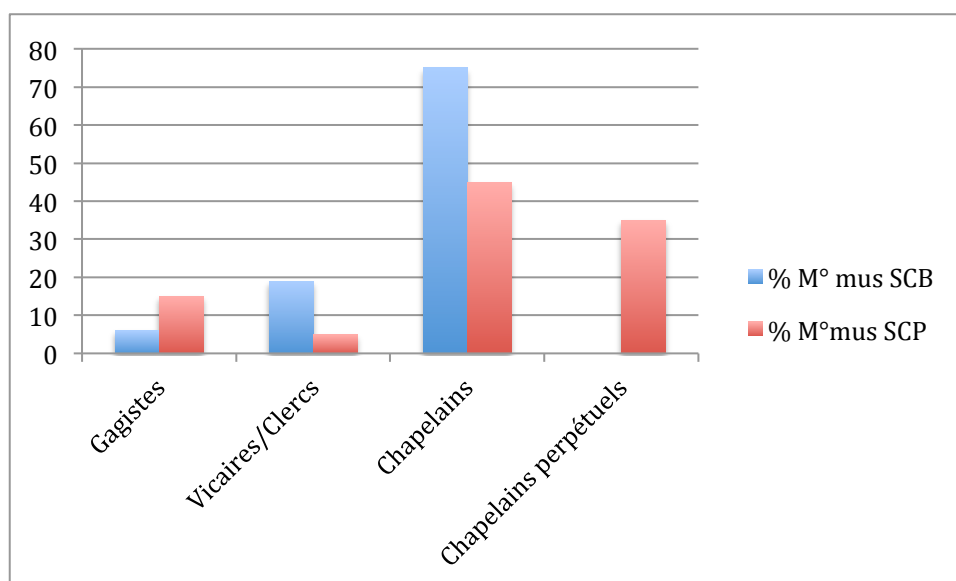
en est de même à la Sainte-Chapelle de Paris, y compris pour les maîtres de grammaire « en toutes choses semblables ». C'est pourquoi je ferai l'hypothèse, pour mes statistiques, que les maîtres connus à statut inconnu, du XIII^e siècle à la première moitié du XV^e siècle, sont chapelains. La réalité est relativement conforme à la bulle de fondation de la Sainte-Chapelle de Bourges.

On peut résumer les données sur les statuts des maîtres de musique par les deux graphiques suivants, en valeur absolue et en pourcentage par rapport au total des maîtres significatifs, quarante-sept pour Bourges et vingt pour Paris :

Graphique N°8 : Nombres de maîtres de musique par statut de Bourges et Paris



Graphique N°9 : Pourcentage de maîtres de musique par statut de Bourges et Paris



Les chiffres des deux Saintes-Chapelles semblent comparables, si l'on réunit à la Sainte-

Chapelle de Paris, les chapelains et les chapelains perpétuels. Mais les interprétations peuvent diverger.

Les gagistes

Les maîtres gagistes sont au nombre de trois, pour chacune des deux Saintes-Chapelles, Guillaume Lyrose, Simon Du Jardin et Pierre Passereau à Bourges et à Paris, Jean Macien, Jean Gilloteau et Jean de Bournonville.

A la Sainte-Chapelle de Bourges, Guillaume Lyrose, maître de grammaire gagiste, remplace pour une période très courte le maître de musique Jean Cesaris (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1636). Simon Du Jardin, qui fait un intérim court de deux mois, est refusé quand il se présente une seconde fois le 22 février 1584 (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1543, f. 232). Enfin, Pierre Passereau, compositeur documenté à la chapelle du duc d'Angoulême, est seulement gagiste, car il n'a pas poursuivi jusqu'à son terme la procédure de recrutement. Ne sont pas comptés, François Bernard, maître intérimaire gagiste pour une première période et chapelain pour une seconde, Antoine Montsayon, gagiste pour une première période d'intérim, puis vicaire pour la seconde. A la Sainte-Chapelle de Paris, Jean Macien, n'a sans doute pas exercé, pris dans la tourmente de l'affaire « Dreux Prieur », Jean Gilloteau et Jean de Bournonville sont des hommes mariés, et en tant que tels, n'ont pas droit au statut de chapelain. On voit par là que les raisons sont différentes pour les deux Saintes-Chapelles, le cas des maîtres mariés à Paris étant très spécifique.

Les vicaires et clercs

On trouve neuf vicaires à la Sainte-Chapelle de Bourges et un seul clerc à la Sainte-Chapelle de Paris. Les maîtres en titre vicaires de Bourges sont tous des maîtres du XV^e siècle, Jean Cesaris, Nicole Grenon, Antoine Pastoris, Jean Laloyer dit d'Ambroize, Philippe Basiron et Hector Charlemagne. Les autres étant des maîtres par intérim, Josse Raparillhot, Antoine Montsayon et Blaise Bonneau. Ce nombre n'inclut pas Pierre Lauverjat, ni François Adam, qui seront promus au cours de leur charge. Parmi les maîtres intérimaires, Antoine Montsayon fera une première période d'intérim comme gagiste, et une seconde comme vicaire. Il devient chapelain peu de temps après. Il est noteur de musique. De même, Josse Raparillhot est vicaire maître des enfants par intérim, remplaçant Pierre Marault. Blaise Bonneau est organiste en titre de la Sainte-Chapelle. A la Sainte-Chapelle de Paris, si l'on n'inclut pas Antoine Blesinard, qui fera l'intérim de Jacques Renvoyré comme clerc, avant d'être maître en titre comme chapelain, Etienne Testard est le seul clerc, parmi les maîtres de musique. Il sera renvoyé pour des motifs disciplinaires et l'on peut supposer que sa conduite a motivé son maintien dans le statut de clerc.

Les chapelains et chapelains perpétuels

A la Sainte-Chapelle de Bourges, sans compter l'hypothétique Moton Cralier, trente-cinq maîtres des enfants sont chapelains, soit 75% des maîtres. A la Sainte-Chapelle de Paris, les maîtres de musique sont au moins chapelains de par leur statut. J'ai supposé pour mes statistiques que Gilles de Flagy et maître Thomas étaient chapelains. Les maîtres de musique parisiens sont pour 80% d'entre eux chapelains ou chapelains perpétuels. Sept maîtres de musique sont ou seront promus pendant leur charge chapelains perpétuels.

Les différences entre les deux Saintes-Chapelles se concentrent donc sur les gagistes, qui sont à Paris pour deux d'entre eux mariés et sur les vicaires et clercs, 21% à Bourges et 5% à Paris. Les vicaires à Bourges au XV^e siècle, le sont sans doute pour des problèmes de cadre réglementaire, celui de chapelain étant comblé pendant une durée non négligeable après la fondation de la Sainte-Chapelle. Le clerc à Paris l'est resté pour des raisons disciplinaires.

2.2.3.4. Le recrutement interne ou externe des maîtres de musique

Le nombre de maîtres recrutés en interne est un paramètre discriminant pour les deux Saintes-Chapelles. Le ratio de recrutements internes dans l'ensemble des maîtres, mesure la qualité du vivier de chantes et la confiance que le collège des chanoines lui accorde.

Les recrutements externes

La Sainte-Chapelle de Bourges compte vingt-trois recrutements externes sur quarante-sept maîtres, soit 49%. La Sainte-Chapelle de Paris ne procède qu'à trois recrutements externes, soit 17% des maîtres, Etienne Testart, Jean de Bournonville et Jean Gilloteau.

Les recrutements internes

De façon complémentaire, la Sainte-Chapelle de Bourges recrute vingt-quatre maîtres en interne, soit 51% des maîtres, dont sept anciens enfants de chœur de la Sainte-Chapelle Philippe Basiron, Jean Laloyer, Pierre Pastoris, Jacques Roussillon, Blaise Bonneau, Pierre Lauverjat et François Adam. La Sainte-Chapelle de Paris recrute quinze maîtres en interne, soit 83%, dont cinq anciens enfants de chœur, Pierre Vermont L'Aîné, Jacques Renvoyré, Antoine Blesinard, Jacques Blondin et Eustache Gehenault. Les anciens enfants de chœur représentent 15% des maîtres de Bourges et 25% des maîtres parisiens.

A la Sainte-Chapelle de Bourges, Toussaint Rahel est l'un des rares maîtres des enfants à se porter candidat à la maîtrise en 1573. Il se propose pour remplacer Pierre de La Pierre qui veut démissionner. Le 4 août 1573 :

« est venu en chapitre maistre Thoussainctz Rahel chapelain de seant qui a dict et remonstré a messieurs quil est deument adverty que maistre Pierre de La Pierre maistre des enffans de cueur de seans avoyt quieté ladite maistrise pour s'en aller resider en sa cure de Saint-Hostrilhe, et pour ce quil avoyt fort bonne volonté faire service a Dieu et a l'eglise de seant et parvenir en ladite charge de maistre de laquelle il s'acquitera fidellement et bien. A ces causes a supplyé et requis messieurs luy baillher et accordder ladite maistrise pour la tenir et exercer comme la tenoyt maistre Jehan Le Begue, offrant en ce faisant y faire son devoir et faire en sorte et maniere de donner contantement a mesdits sieurs » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1537).

Après consultation des « plus antians chappelains de seans », Toussaint Rahel est reçu maître des enfants.

A la Sainte-Chapelle de Paris, il est probable que Jean Perrenet ait été recruté en interne comme maître des enfants, étant cleric en 1449 et maître des enfants avant 1463. Beaucoup plus tardivement, Jacques Blondin ancien enfant de chœur de la Sainte-Chapelle de Paris est recruté comme maître des enfants de chœur sur concours.

2.2.3.5. Les durées d'emploi des maîtres de musique des enfants

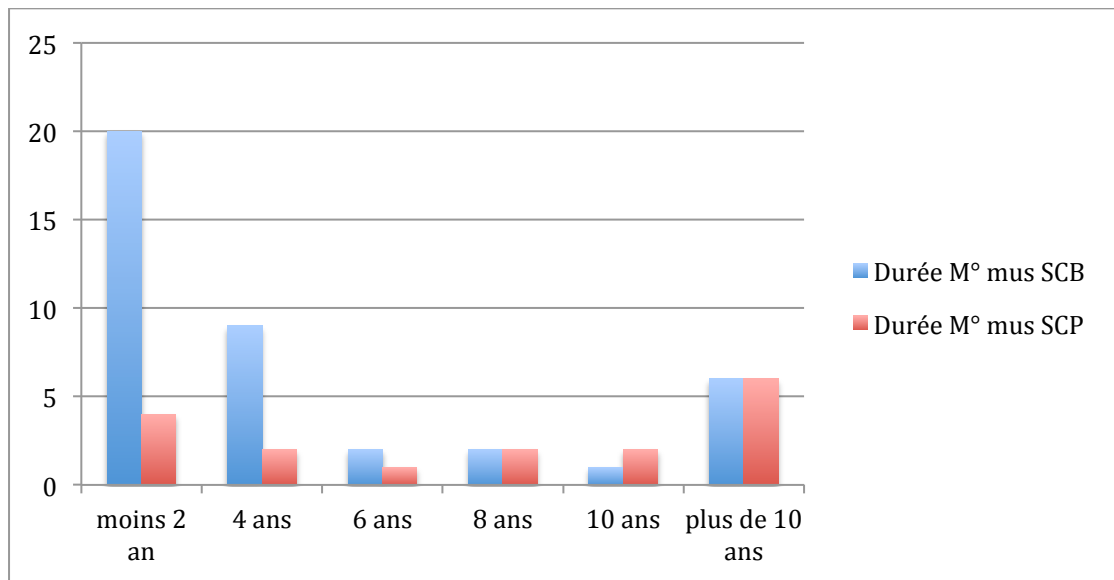
Les durées d'emploi des maîtres de musique ne peuvent avoir un sens, que si l'on se restreint aux maîtres, qui ont exercé plus de trois mois. En outre, compte-tenu de durées d'emploi très longues des maîtres intérimaires de Bourges, on calcule cette durée sur tous les maîtres, y compris intérimaires, qui ont exercé plus de trois mois et pour lesquels les dates de réception et de sortie sont connues. On compte sept maîtres intérimaires et trente-trois maîtres en titre à Bourges, qui ont servi plus de trois mois. A la Sainte-Chapelle de Paris, on ne peut calculer les durées d'emploi, que pour dix-sept maîtres de musique sur vingt, en excluant Jean Macien et les deux maîtres du XIV^e siècle.

La moyenne des durées d'exercice des maîtres de musique à la Sainte-Chapelle de Bourges, dont la durée est supérieure à trois mois, est de six ans avec un écart-type de neuf ans, et à la Sainte-Chapelle de Paris de neuf ans avec un écart type de neuf ans. On voit donc que les

maîtres de musique restent en moyenne sensiblement plus longtemps à Paris, avec cependant pour les deux Saintes-Chapelles une importante dispersion autour de la moyenne. Dans le cas des maîtres ayant exercé sur plusieurs périodes, on a compté leur durée d'exercice cumulée.

Le graphique suivant donne la fonction de répartition des durées d'emploi des maîtres de musique dans les Saintes-Chapelles de Bourges et de Paris.

Graphique N°10 : Durées d'exercice des M^o de musique des enfants



Les fonctions de répartition des durées d'exercice des maîtres de musique, sont différentes pour les deux Saintes-Chapelles, essentiellement pour des durées inférieures à quatre ans. On obtient pour la Sainte-Chapelle de Paris une fonction de répartition très proche de celle de la d'une loi uniforme sauf aux extrêmes.

A la Sainte-Chapelle de Bourges, six maîtres des enfants ont exercé dix ans et plus, par ordre de durées croissantes, Jean Le Bel, douze ans, Jean Bastard, quinze ans, François Maugis, peut-être vingt ans, s'il n'est pas parti en 1491, François Adam, vingt-cinq ans, Pierre Cesaris, trente ans, et Pierre Lauverjat, trente-cinq ans. A la Sainte-Chapelle de Paris, on a le même nombre de maîtres des enfants qui ont servi plus de dix ans Artus Auxcousteaux, onze ans, Dreux Prieur, onze ans, Eustache Gehenault, douze ans, Jacques Renvoyré, quinze ans et Jean Perrinet, peut-être trente-six ans, s'il a exercé jusqu'à sa mort.

2.2.4. Le recrutement des maîtres de musique des deux Saintes-Chapelles

Cette section décrit dans les deux premières sous-sections, le processus de recrutement externe des maîtres de musique et montre, qu'il s'adresse majoritairement à des maîtres de musique de « métier », c'est-à-dire, qui ont déjà exercé une charge similaire dans une institution, avant de prendre la charge de maître des enfants de la Sainte-Chapelle. La troisième sous-section donne des exemples de recrutement interne par une réception préalable comme maître de grammaire.

2.2.4.1. Le processus de recrutement externe des maîtres de musique

Cette sous-section décrit le processus de recrutement externe des maîtres des enfants. Le recrutement est pris en charge par le collège des chanoines, qui font d'abord appel à leurs relations à l'extérieur de la Sainte-Chapelle.

A la Sainte-Chapelle de Bourges, les exemples abondent. Dès 1415, Forcy Malesieu, ancien chapelain de la Sainte-Chapelle de Bourges et chantre de la Chapelle Royale, est défrayé d'un déplacement, pour recruter le remplaçant de Pierre Cesaris : « A messire Fourcy Malesieu pour avoir esté de Paris à Meaux pour trouver un maistre des enffans de la chapelle 26 sols tournois » (Pilleboue PCR, p. 210, d'après F-AD 18, 8G 1640, f. 65v). Cette recherche n'aboutit pas, car Pierre Cesaris ne sera remplacé qu'en 1418 par Nicole Pinson.

En 1491, il est fait appel sans succès à Loyset Compère pour remplacer sans doute François Maugis. Le 10 mai 1491, messieurs ont :

« ordonné qu'il sera rescript a Loyset, qu'il escripve au maistre des enffans de Poictiers qu'il viengne par deça et que luy venu on lui baillera en administration les enffans et a promis le vicairre Du Lion [Guillaume Du Lyon] le recevoir quant il sera presenté » (Pilleboue 1990, p. 211, d'après F-AD 18, 8G 1511, f. 53).

Certains membres de la Sainte-Chapelle de Bourges sont en relation dans les années 1550 avec Pierre Certon, maître des enfants de la Sainte-Chapelle de Paris, par exemple le 5 août 1550, messieurs ont « octroyé a messire Jehan Regnault ce requerant ses distributions pour 5 journées quil est allé avec monsieur Serton maistre des enffans de la Sainte-Chapelle de Paris » (Pilleboue PCR d'après F-AD18, 8G 1518, f. 141).

A la même époque, un exemple particulièrement riche est celui des longues tentatives pour remplacer Jean Bastard, parti en février 1552. Les chanoines cherchent d'abord à débaucher Clément Morel, maître des enfants de Nevers.

[Le 5 juillet 1552, messieurs] « ont ordonné que Morel, maistre des enffans de cueur de Nevers sera mandé, pour venir servir à la maitrise des enffans de cueur de l'eglise de ceans ». [Le 9 juillet 1552, messieurs] « ont ordonné que monsieur de Beauregard [Jean de Beauregard] seroit prié de presenter maistre Clément Morel a l'office de chappelain en l'eglise de ceans pour servir à la maistrise des enffans de cueur ». [Le 16 juillet 1552, 25 sous sont donnés] « a un messenger envoié a Nevers querir le maistre des enffans de cueur » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1520, f. 31, 34).

Toujours en 1552, les chanoines cherchent à faire venir Pierre Collin, maître des enfants d'Autun. Le 6 août 1552, messieurs ont :

« ordonné qu'il sera envoié ung homme de pied a Aultun vers maistre Pierre Collin, maistre des enffans de cueur de l'eglise dudit lieu pour luy porter lettres pour scavoir s'il voudroit venir au service de l'eglise et prandre la charge de la maistrise des enffans de cueur » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1520, f. 45v).

Après le refus de Pierre Collin, c'est le tour de Jean Ciron, maître des enfants de Châlons d'être contacté en décembre 1552-janvier 1553 :

[Le 17 décembre 1552, messieurs ont] « ordonné que messire Symon Coustant [chapelain] se transportera à Chaaslons ou autre lieu pour trouver quelque personne cappable et ydoine pour estre maistre des enffans de cueur avec une basse contre et les amener avec lui ». [Le 3 janvier 1553,] « messire Simon Coustan a referé à messieurs qu'il avoit esté à Chaaslons pour amener une basse contre et le maistre des enffans de cueur dudit lieu pour servir en l'eglise de ceans suyvant la charge a luy donnée de ce faire ; Et avoit parlé audit maistre et basse contre qui luy avoient promis eulx rendre en ceste ville dedans la chandelleur prochaine » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1520, f. 105, f. 111-111v).

Après le refus de Jean Ciron, la démarche auprès du maître des enfants d'Albi fin 1552 échoue aussi : Le 13 décembre 1552, il « sera envoyé un homme à Albic vers le maistre des enffans de cueur dudit lieu duquel a parlé Bataille pour scavoir s'il voudra venir par deça

prendre la charge de la maîtrise des enfants de cœur de l'église » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1520, f. 105).

Enfin, François Bernard ramène Jean Ponchet, maître des enfants d'Orléans, qui accepte la charge de maître des enfants de la Sainte-Chapelle de Bourges, après dix-huit mois d'intérim de Jacques Roussillon et Mathurin Savereau. Le 25 novembre 1553 :

« messire François Bernard chapelin [sic] de l'église a rapporté a messieurs que... il avoit esté a Orleans pour trouver un maistre pour les enfants de cœur et avoit amené maistre Jehan Ponchet qui estoit homme capable pour deservir a la maîtrise desdits enfants homme de bonne vie et de bonne meurs comme il avoit esté certifié. Et prenant deliberation par messieurs sur ce ont esté desadvis chascun en leur ren [sic] c'estassavoir lesdits Gaillard [Simon Gaillard], de Fougieres et Chevallyer [Charles Chevallier] que ledit Ponchet seroit receu a gaiges pour ladite maîtrise et jusques ad ce quil soit receu en l'office de chapelain en ladite eglise (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1521, f. 99).

Jean Ponchet démissionne fin 1555. La maîtrise de la Sainte-Chapelle a de nouveau et pour treize mois, un maître intérimaire, Antoine Montsayon. Claudin de Sermisy est interrogé en 1556 sur les qualités d'un maître des enfants près d'Amiens. Le 11 février 1556 :

« sur les lettres que a escrites a messieurs maistre Claudin de Sermisy pour ung maistre pour les enfants de cœur de l'église ont ordonné avant que lui faire responce qu'il sera enquis de la capacité et mœurs de celui qui est en ceste ville de Pignemy pres Amyens » (Pilleboue PCR d'après F-AD18, 8G 1523, f. 90v).

A la Sainte-Chapelle de Paris, on a plusieurs exemples de « recherche » de maître de musique externe. Le premier exemple prend place en 1446. Le 11 juin 1446, Jean Mortis écrit une lettre, qui figure dans les registres de la Sainte-Chapelle, au chapitre de Lyon pour recruter le maître des enfants de la cathédrale, Hubert Chassardon :

« Sabbato 11 junii 1446, conclusum et ordinatum fuit per dominos in paya in sua congregatione existentes videlicet quod Dominus Cantor, si sibi placet, habebit scribere infra breve tempus Lugdunensi magistro cantus puerorum de choro ecclesie ejusdem ville, notificando ei quod prefati Domini habent ipsum in gratia et bene vellent quod veniret Parisius et casu quo veniret concluderunt ipsum recipere in magistrum puerorum suorum sacrae capelle » (Brenet 1910, p. 30, d'après F-AN, LL 598, f. 34).

Cette démarche n'aboutira pas. Le deuxième exemple est beaucoup plus tardif et concerne Jean de Bournonville, maître des enfants de la cathédrale d'Amiens. Le 6 décembre 1631, messieurs :

« ont arrêté et ordonné que la maîtrise des enfants de cœur de ladite Sainte-Chapelle seroit offerte à Monsieur de Bournonville, Maistre des enfans de cœur de la ville d'Amiens, comme en ayant meurement délibéré, et trouvé capable de remplir cette place vacante par le décès dudit Maistre Jacques du Moustier, et **que pour cet effect luy seroit escript de la part desdits Sieurs par ledit Sieur Barrin** [Jacques Barrin], chanoine et greffier du chapitre ce qui a esté fait en consequence de ce que dessus » (Brenet 1910, p. 176, d'après F-AN, LL 602, f. 125).

Après le décès inattendu de Jean de Bournonville, une délibération du collège nous apprend que le 3 juillet 1632,

« la charge de maître de musique sera mise au concours et que pour cet effect sera baillé un subject à ceulx qui se trouveront en la maison de Monsieur Guillemyn [Jacques Guillemyn] plus ancien des chanoines apres en adviser et ordonner » (Brenet 1910, p. 177-178, d'après F-AN, LL 602, f. 140).

Le concours a dû porter ses fruits avec la nomination de Jacques Blondin, ancien enfant de chœur de la Sainte-Chapelle de Paris, probablement mentionné sans nom le 3 avril 1633. L'on ne sait si ce concours était ouvert à tous ou seulement à l'interne.

Quand un candidat est trouvé, le collège des chanoines, dont le Trésorier, se prononce sur sa réception. Si le Trésorier est absent, il faut parfois attendre son approbation officielle, comme dans le cas de Jean Le Boutiller à Bourges, reçu maître des enfants le 4 novembre 1531, et qui devra attendre le 16 décembre 1531, pour que sa réception soit officiellement actée par le Trésorier (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1515, f. 132-132v, f. 138) :

« messieurs pour... quil est tres necessaire de pourveoir a l'office de maistre des enffans de cueur de l'eglise qui a esté longuement vaccant aux groz interetz de l'eglise diminuez du service divin et chanterie d'icelle ont commis aux gaiges acoustumes a l'administration regime et gouvernement des enffans de cueur de l'eglise de ceans maistre Jehan Le Boutiller ».

La prise de fonction s'accompagne d'un inventaire des biens de la maîtrise. Par exemple, le 17 août 1465, « Jean Vigier, prêtre maître des enfants de chœur demande à ce que soit fait un inventaire des biens et meubles desdits enfants qui lui ont été confiés » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8 G 1510).

2.2.4.2. Maître des enfants, un métier ?

L'on voit par les exemples précédents, que les recherches de maîtres en externe se font prioritairement vers des musiciens déjà maîtres de musique. Ce qui permet de poser une question plus générale : la charge de maître des enfants, est-elle un métier et combien de maîtres des enfants des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris ont exercé une charge de maître des enfants dans une autre institution avant d'exercer en Sainte-Chapelle ?

Le résultat est parlant. Douze maîtres de musique de la Sainte-Chapelle de Bourges sont d'anciens maîtres d'autres institutions, et deux maîtres de Paris. Les deux maîtres parisiens sont à rapporter aux vingt maîtres en titre, soit 10% des maîtres de musique ; seul, Jean de Bournonville a été recruté en externe, Artus Auxcousteaux étant déjà présent à la Sainte-Chapelle. Les douze maîtres de Bourges sont à rapporter aux trente-sept maîtres en titre, soit 32% des maîtres en titre, et se décomposent en dix maîtres recrutés en externe, soit 83%, et deux recrutements internes, Jean Laloyer et Jean Vigier.

A la Sainte-Chapelle de Bourges, concernant les recrutements internes, Jean Laloyer est très probablement ancien enfant de chœur de la Sainte-Chapelle de Bourges et maître des enfants de Sainte-Martin de Tours quand il est recruté. Jean Vigier, chapelain du roi, est très probablement maître des enfants de la Collégiale Notre-Dame d'Herment, avant de prendre la maîtrise de la Sainte-Chapelle de Bourges. Concernant les recrutements externes de la Sainte-Chapelle de Bourges, le premier maître des enfants de la Sainte-Chapelle, Guillaume Le Bourgoing, organiste de Saint-Germain l'Auxerrois et de l'Université de Paris est maître des enfants de la cathédrale de Chartres en 1404, avant d'être maître des enfants de la Sainte-Chapelle de Bourges. Nicole Grenon est maître des enfants de la cathédrale de Laon de 1403 à 1409, de la Sainte-Chapelle de Bourges de 1409 à 1412, de la Chapelle de Bourgogne de 1412 à 1419, de la cathédrale de Cambrai de 1421 à 1423 et enfin de la chapelle pontificale de 1425 à 1427. Plus tardivement en 1531, Jean Le Bouteiller, sans doute compositeur et maître des enfants d'Angers est recruté comme maître des enfants de la Sainte-Chapelle de Bourges. Il sera maître des enfants de la cathédrale de Chartres après son passage à Bourges. On observe encore les recrutements avortés de deux maîtres de musique de Saint Gatien et de [Saint-Martin] de Tours. Mathieu Buret, maître des enfants de Saint-Gatien de Tours, est reçu, mais ajourné pour des raisons inconnues en 1581. Barthélémy Destry est reçu en 1584, mais ne semble pas avoir exercé sa charge.

A la Sainte-Chapelle de Paris, Jean de Bournonville, recruté en externe, est maître des enfants de la collégiale de Saint-Quentin de 1613 à 1618, d'Abbeville en 1619, de la cathédrale d'Amiens de 1619 à 1631. Artus Auxcousteaux, recruté en interne, est inséparable de Jean de Bournonville, puisqu'il le suit comme maître des enfants de la collégiale de Saint-Quentin en 1631, de la cathédrale d'Amiens de 1632 à 1634 et de la Sainte-Chapelle de Paris en 1639.

Je répondrai donc par l'affirmative à la question posée, si l'on en juge par les carrières rappelées ci-avant. Il existe manifestement un métier de maître de musique, mais ce n'est pas

l'unique filière de recrutement et l'unique profil des maîtres de musique. Mais ils sont majoritaires parmi les recrutements externes.

2.2.4.3. Maître de grammaire : un itinéraire vers la charge de maître de musique

La sous-section précédente montrait, que les maîtres de musique des enfants de chœur embauchés en externe étaient souvent des maîtres de musique de métier, qui ont exercé cette charge dans d'autres institutions. Par contre, le recrutement en interne peut se faire par une fonction de maître de grammaire préalable, qui permet de tester un candidat ou simplement, de combler une vacance du maître de grammaire, contre une promesse de promotion.

A la Sainte-Chapelle de Bourges, cinq maîtres de musique ont suivi ce parcours. Le premier est Guillaume Lyrose, qui, étant maître de grammaire, a fait un court intérim de maître de musique. On a ensuite par ordre chronologique Antoine Pastoris, Pierre Pastoris, Toussaint Rahel et Pierre Lauverjat. Antoine Pastoris, maître de grammaire en 1462-1463, est reçu maître de musique en 1464, assisté du grand enfant de chœur Philippe Basiron compositeur et futur maître de musique lui-même. Pierre Pastoris, sans doute un parent du précédent, est maître de grammaire en 1497, renvoyé en 1499. On le retrouve à la Sainte-Chapelle en 1526 et maître de musique par intérim faisant fonction aussi de maître de grammaire en 1530. Toussaint Rahel, maître de grammaire quelques mois en 1565, est maître des enfants de 1573 à 1581. Pierre Lauverjat, d'une longévité exceptionnelle comme maître des enfants, commence par être maître de grammaire en 1587, avant d'être maître des enfants au moins à partir de 1590, charge qu'il cumule pendant un an en 1590-1591, puis deux ans de 1598 à 1600 avec celle de maître de grammaire.

A la Sainte-Chapelle de Paris, seul Jacques Du Moustiers est maître de grammaire en 1613-1614, avant d'être maître de musique des enfants par deux fois en 1622-1624 et 1625-1631.

2.2.5. De la vie quotidienne des maîtres de musique des deux Saintes-Chapelles

Cette section traite d'une part, de la vie quotidienne des maîtres de musique de la Sainte-Chapelle de Bourges, notamment au XVI^e siècle, et d'autre part, des problèmes disciplinaires, réprimandes, renvois, que rencontrent les maîtres de musique dans les deux Saintes-Chapelles.

2.2.5.1. Des difficultés de la vie quotidienne des maîtres de musique à Bourges

Cette sous-section va tenter par des exemples d'expliquer les difficultés extrêmes de recrutement au XVI^e siècle d'un maître de musique à la Sainte-Chapelle de Bourges. Les conditions de vie et de travail à Bourges semblent difficiles, aussi bien dans l'absolu, qu'en comparaison avec Paris. Le maître des enfants de la Sainte-Chapelle de Bourges, outre la conduite des innombrables messes et cérémonies dans lesquelles la maîtrise est impliquée, doit gérer l'instruction des enfants et l'ensemble des tâches matérielles de gestion des six ou huit enfants de chœur, des bâtiments de la maîtrise, du maître de grammaire. Il est à la fois maître de l'internat et de la discipline, mais aussi économiste et financier de l'ensemble. Le maître de musique reçoit une somme globale pour lui et la maîtrise. Les nombreuses plaintes des maîtres des enfants ou des enfants eux-mêmes, mettent en lumière l'insuffisance des sommes allouées au maître ou des capacités de gestion du maître. Les conditions de guerre, les épidémies peuvent renchérir le coût de la vie, sans que les allocations du maître aient été réévaluées. La Sainte-Chapelle de Paris a résolu une partie de ces problèmes de gestion, en confiant la gestion financière et logistique au maître de grammaire, l'alter ego du maître de musique d'après les règlements de la maîtrise et en puisant son budget sur le trésor royal.

Le premier exemple est celui de Jean Ponchet déjà évoqué. Jean Ponchet arrive comme gagiste à la Sainte-Chapelle de Bourges fin novembre 1553, pour prendre la maîtrise. Il est reçu maître des enfants en décembre 1553, contre la promesse d'une chapellenie. Le 2 janvier 1554, il demande sa réception comme chapelain et « quil plaise a messieurs luy faire avancer denyers sur ses gaiges pour subvenir a ses necessitez et norriture des enffans ». Il est reçu chapelain le 14 février 1554. L'année 1555 est sans doute difficile sur le plan budgétaire. On devine qu'il a déjà fait plusieurs requêtes insatisfaites. Le 26 octobre 1555, sur la « requête de maistre Jehan Ponchet maistre des enffans de cueur, messieurs ont ordonné quilz ne luy presteront aucun argent et ne luy feront augmentation pour la nourriture desdits enffans ». (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1521, f. 91, f. 99-100, 105, 107, 110ca, 129, 131, 132, 140, 8G 1523, f. 84v).

Jean Ponchet demande finalement à partir le 12 novembre 1555, disant quil n'est pas rentré dans ses frais pour l'entretien des enfants :

« messieurs sur la requête qui leur a esté faite par maistre Jehan Ponchet maistre des enffans de cueur de l'eglise de luy bailler sa presence pour 13 jours quil a esté absent et d'avoir esgard a la perte quil dit avoir eue a la charge desdits enffans, ont ordonné que apres... [avoir] verifié l'inventaire des meubles qui luy ont esté donnez... sera ordonné sur ladite requête. (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1523, f. 90v).

Il n'ira pas loin et passera probablement plus d'une dizaine d'années comme maître de chapelle de la cathédrale Saint-Etienne de Bourges (Lesure 1999, p. 111).

Le cas de Pierre de La Pierre est aussi intéressant. Il reçoit un budget global, mais fait des requêtes pour chaque événement particulier. Le 20 décembre 1558, messieurs ont « octroïé a maistre Pierre de La Pierre ses distributions pour 4 jours quil est allé aux champs a chaper du vin pour les enffans de cueur » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1526, f. 115ca). Il voyage pour recruter de nouveaux enfants de chœur, qu'il habille et garde en pension dans la maison de la maîtrise. Le 28 janvier 1559, messieurs :

« ont receu enffant de cueur Blaise Bruneau [futur organiste et maître des enfants de la Sainte-Chapelle]... et luy ont baillé les aulbes et dellaisé en la charge et garde du maistre des enffans ; et ordonné que le receveur paiera audit de La Pierre la somme de 44 sous tournois pour les despens faitz pour avoir esté a Herisson pour amener Blaise Bruneau pour estre enffant de cueur et pour la facon de 2 robes et une paire de soulier pour ledit ». (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1526, f. 125ca).

Il demande des subsides pour des enfants en surnombre le 25 février 1559 :

« messieurs veu la requête faite par maistre Pierre de Le Pierre, maistre des enffans de cueur de l'eglise, il leur a remonstré qu'il a eu plusieurs desdits enffans mallade ; et aucun supernuméraires a fraïé plusieurs choses pour leur malladye et nourriture de femmes qui les ont gouvernez, ont ordonné, actendu que ledit de La Pierre a esté 3 ou 4 mois sans avoir le nombre de sept enffans le tout despensé d'une part et d'autre, pour lesquels neaulmoing il a esté païé entierement, quilz demoureront quietes jusques a huy de la pension et fourniture des dits enffans et que a l'advenir leur receveur le paiera de 3 en 3 moys de la chaussure et fourniture de linge desdits enffans » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1526, f. 143v).

Le 19 octobre 1560 par acte notarié, Pierre de La Pierre prend congé et délaisse la maîtrise des enfants (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1575, f. 47). Il fera en parallèle l'intérim du Grand Chantre décédé. Il exercera cependant une seconde fois la charge de maître des enfants de 1568 à 1573.

Toussaint Rahel, qui s'est proposé comme maître des enfants, en remplacement de Pierre de La Pierre achevant son deuxième emploi de maître des enfants, doit rapidement faire face aux remontrances du chapitre, pour ses fréquentations douteuses. Le 24 juillet 1574 :

« Monsieur Chevrier [Louis Chevrier] a requis comme cydevant il a fait que maistre Thoussaintz Rahel maistre des enffans de seans ayt a chasser de sa maison la servante quil a de present pour estre femme de

mauvayse gouverne et avec laquelle les enffans ne peuvent aprandre bonne chose et pour obvier au scandalle congneu » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1538).

Le 10 novembre 1579, Toussaint Rahel fait remonter au chapitre ses problèmes financiers, lequel chapitre refuse de l'entendre :

« sur la requeste de maistre Thoussaintz Rahel maistre des enffans de l'eglise de seans par laquelle il auroit remonstré le pris a luy ci devant accordé pour la nourriture desdits enffans n'estre suffisant et luy coustoyt par chacun an de soy plus de 30 à 40 livres... pour l'augmentation du pris quil pretendoyt et demandoyt par sadite requeste, messieurs cognoissans l'année presente n'estre pas trop chere et qu'il Rahel a pris raisonnable pour la nourriture desdits enffans luy a ladite augmentation esté refusée quant a present » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1540).

Toussaint Rahel finit par quitter la Sainte-Chapelle de Bourges le 21 février 1581 :

« est venu en chappitre maistre Thoussaintz Rahel lequel a quicté et remys au chapitre la maistrise des enffans de cueur de l'eglise de seans quil tenoyt en adcence dudit chappitre, les suppliant se contenter de son service lequel il a fait au mieulx qu'il luy a esté possible » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1542).

Il prendra la charge de maître des enfants de la cathédrale de Bourges (Lesure 1999, p. 111).

2.2.5.2. Les renvois disciplinaires des maîtres de musique

La sous-section précédente montre, que la difficulté de vie des maîtres de musique à la Sainte-Chapelle de Bourges pénalise leur recrutement et accélère leurs départs. Cependant dans les deux Saintes-Chapelles, on assiste à des renvois pour raisons diciplinaires ou pour insuffisance ou pour les deux à la fois.

A la Sainte-Chapelle de Bourges, Pierre Lambert, vicaire depuis 1449, est mentionné comme maître des enfants dans le compte de l'année 1462-1463. Le 27 mars 1464, Pierre Lambert, chapelain, est injurié et battu jusqu'au sang ; son agresseur est condamné à réparer les dommages causés. Le 12 mai 1464, Pierre Lambert est destitué de son office de maître des enfants et remplacé par Antoine Pastoris. On peut imaginer qu'il a été renvoyé pour raisons disciplinaires, car il est renvoyé réellement de la Sainte-Chapelle un an plus tard. Le 16 juillet 1465, comparait en chapitre, Pierre Lambert : il a

« été récemment privé des vêtements et distributions par Martin Bonin, et [supplie] d'être remis dans [son] état. Bonin [lui] dit de ne plus avoir de concubine dans [son] foyer et [l']avertit sous peines d'éloigner ces femmes de leur société de ne plus leur parler ni converser avec elles... c'est une honte publique pour la chapelle et ses membres et que c'est pour ça qu'ils avaient été privés de vêtements et de distributions ».

Cela n'empêchera pas Pierre Lambert d'être à nouveau maître des enfants du 22 février 1466 au 11 juillet 1467 et de rester chapelain de la Sainte-Chapelle de Bourges au moins jusqu'en 1473 (Pilleboue PCR et Higgins 1990b, p. 9 d'après F-AD 18, 8G 1647-1648, 8G 1649, f. 33, 55v, 117v, 147, 8G 1650-1654, 8G 1509, 8G 1510, f. 5ca, 16v, 20ca, F-BnF n.a.l. 1534 f. 133v).

Pierre Marault, compositeur incertain et maître des enfants en 1528-1529, peut-être cité par François Rabelais dans son Quart livre parmi toute une liste de musiciens compositeurs, est renvoyé pour mauvais traitement aux enfants. Le 2 octobre 1529, Messieurs :

« considéré les fortunes de maladie qui sont advenues aux enffans de cueur de l'eglise pour le mauvais traictement que leur a fait maistre Pierre Marault maistre des enffans par eulx commis et autres causes ad ce les mouvans, l'ont destitué de ladite maistrise et ordonné qu'il ne s'en meslera plus... et ont fait venir audit chappitre maistre Josse Rapailhot auquel ilz ont demandé s'il vouloit prandre la charge de gouverner lesdits enffans jusques ad ce quilz en eussent autrement proveu. Lequel leur a fait response que estoit prest de leur faire service et tant ce qui leur plaira » (Pilleboue PCR et Pilleboue 1990 p. 217, 236 d'après F-AD 18, 8G 1514, f. 215).

A la Sainte-Chapelle de Paris, Jean Barreau, maître des enfants de la Sainte-Chapelle de Paris en 1572, est renvoyé de la Sainte-Chapelle de Paris en 1576. Jean Bareau reçoit une remontrance le 21 décembre 1575 :

« La remontrance faicte par Monsieur le Chantre à Messieurs que le plus grand des enffans de chœur de l'église de ceans s'en estoit allé et absenté ce matin pour le mauvais traictement et oultrages que luy a cy devant faict Bareau leur maistre, de l'avoir batu tant à coups de poing et de pied... et aussi qu'il reçoit des enffans tant par faveur que autrement ainsy que bon luy semble sans autre esgard s'ilz sont sains et capables pour le service de l'église, et de plusieurs autres abus que ledit Bareau commet en la reception desdits enfans et au service et serémonies de l'église » (Brenet 1910, p. 127, d'après F-AN, LL 599, f. 148v).

Le 3 juillet 1576, les chanoines font défense à [Jean] Bareau, de ne recevoir aucun enfant de chœur « et aussy est commande audit Bareau de vivre sans scandalles et monstrier bon exemple aux susdits enffans de cœur ». Le 25 juillet 1576 :

« après que Bareau maistre des enffans de cœur de la Sainte Chapelle a exhibé et a donné lettres de mon seigneur le Trésorier, et remonstré que par icelles mondit seigneur luy avolt remis ses faultes cy devant faictes et en partant ne devoit estre recherché d'icelles, mesdits Seigneurs ont délibéré et ordonné audit Bareau se retirer par devers monsieur l'official de la Sainte-Chapelle qui est son juge pour luy faire justice » (Brenet 1910, p. 128, d'après F-AN, LL 599, f. 156, 157v).

Après son départ de Paris, Jean Barreau est reçu à la Sainte-Chapelle de Bourges.

Le 25 août 1576, Etienne Testard remplace Jean Bareau comme maître de musique des enfants (Brenet 1910, p. 128, d'après F-AN, LL 599, f. 158). Etienne Testard est lui-même renvoyé après des remontrances du Trésorier, le 27 juillet 1585 :

« ledit Seigneur Trésorier a mandé Maistre Estienne Testar... maistre de musique de la Sainte Chappelle pour luy réitérer les remonstrances... tant sur le peu de devoir qu'il faict de faire leçon et enseigner les enffans de cœur que des follies oculaires qu'il faisoit dont en advenoit scandalle et pour lesquelles ledit Testard en avoit esté mis cy devant prisonnier et admonesté estre à l'advenir plus sage, modeste, et faire mieulx son devoir... Ce dont il n'avoit faict compte... ledit Seigneur Tresaurier... lui a donné congé luy enjoignant de chercher aultre party que ceans et ordonné d'estre mis hors d'affaires du livre des distributions de ladite Sainte Chappelle » (Brenet 1910, p. 138, d'après F-AN, LL 600, f. 67).

Plus tard, Jacques Renvoyré, maître des enfants en 1594, est aussi renvoyé pour des raisons disciplinaires. Le 8 novembre 1598, les plaintes des enfants de chœur et de leurs parents contre le maître de musique, suscitent l'intervention du Trésorier et des chanoines, qui le déchargent de la gestion de la maîtrise, de l'« oeconomye, nourriture et entretenement desdits enfans » sur le maître de grammaire. Jacques Renvoyré est renvoyé le 13 juillet 1603. Mais la décision du collège ne sera pas exécutée, puisque en 1609, malade, Jacques Renvoyré se fait remplacer par Antoine Blesinart.

Au total, les renvois de maîtres de musique pour cause disciplinaire semblent plus nombreux à Paris qu'à Bourges, sans doute à cause des difficultés de recrutement des maîtres de musique de Bourges.

2.2.6. Les maîtres des enfants, compositeurs et chantres des chapelles princières

Les maîtres de musique sont par essence de bons musiciens, qui enseignent notamment la composition aux enfants de chœur. Il n'est donc pas étonnant de trouver dans cete population de nombreux compositeurs ou musiciens documentés dans une chapelle princière.

Les maîtres des enfants compositeurs

La qualité requise de compositeur des maîtres de musique des Saintes-Chapelles est rarement explicitée. On a cependant un exemple avec Melchior Roussel, maître des enfants de Montluçon, recruté à la Sainte-Chapelle de Bourges comme maître des enfants le 1^{er} mars

1586. Ce jour, il est jugé suffisant « tant de champ que deschamp, sur la composition par icelluy Melcyor faicte et certain verset », reçu et installé (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1544).

La Sainte-Chapelle de Bourges a reçu onze maîtres de musique compositeurs, soit 30% des maîtres en titre et 37% des compositeurs, qui ont servi à la Sainte-Chapelle ; soit neuf avec œuvres conservées, Nicole Grenon, Jean Cesaris, Jean Cousin alias Escatefer, Philipon Basiron, Guillaume Faugues, Pierre Passereau, Jean Bastard, Jean Le Boutiller et Pierre Lauverjat et deux compositeurs incertains, Pierre Marault et Melchior Roussel.

A la Sainte-Chapelle de Paris, huit maîtres de musique sont compositeurs, soit 40% des maîtres de musique et 18% des compositeurs, qui ont servi à la Sainte-Chapelle ; soit quatre compositeurs avec œuvres conservées, Pierre Vermont L'Aîné, Pierre Certon, Jean de Bournonville et Artus Auxcousteaux, et trois compositeurs avec œuvres perdues, Etienne Testard, Jacques Blondin et Eustache Gehenault, et enfin un compositeur incertain, Mathurin Dubuysson.

Les maîtres des enfants documentés en chapelles princières

La Sainte-Chapelle de Bourges compte six maîtres de musique documentés en chapelle princière, soit 16% des maîtres en titre et 8% des chantres documentés en chapelles princières, trois à la Chapelle Royale, Hugues Poulain, Jean Cousin alias Escatefer et Jean Vigier, Pierre Passereau à la chapelle du duc d'Angoulême, futur François 1^{er}, Hector Charlemagne à la chapelle de René d'Anjou et Nicole Grenon à la chapelle pontificale et à la chapelle de Bourgogne.

De même, la Sainte-Chapelle de Paris compte cinq maîtres de musique documentés en chapelle princière, et pour quatre d'entre eux à la Chapelle Royale, soit 25% des maîtres et 3% des chantres documentés en chapelles princières, Pierre Vermont L'Aîné, Mathurin Dubuysson, Artus Auxcousteaux, Pierre Certon de la Chapelle Royale et Jean Gilloteau de la chapelle privée de Nicolas de Villeroy.

De façon générale, il y a davantage de compositeurs et de chantres documentés en chapelles princières en proportion parmi les maîtres de musique, que parmi l'ensemble des chantres. En outre, la Sainte-Chapelle de Paris emploie d'avantage de maîtres de musique compositeurs au sens moderne du terme, que la Sainte-Chapelle de Bourges.

Les maîtres des enfants dans une Sainte-Chapelle ayant servi dans l'autre

On peut rajouter, que deux maîtres de musique dans chaque Sainte-Chapelle auront servi dans l'autre. A la Sainte-Chapelle de Bourges, Pierre Thouard et Hugues Poulain et à la Sainte-Chapelle de Paris, Jean Bareau et éventuellement Guillaume Le Blanc.

2.2.7. Une histoire des maîtres de musique de la Sainte-Chapelle de Bourges

Cette section tente une petite histoire des maîtres de musique de la Sainte-Chapelle de Bourges autour d'un tableau rassemblant l'ensemble des carrières des maîtres de musique de la Sainte-Chapelle de Bourges. Les biographies complètes peuvent être trouvées en annexe dans le dictionnaire biographique. La bibliographie est ici sommaire, les références à la thèse et aux travaux de Frédérique Pilleboue sont implicites (Pilleboue 1990, Pilleboue PCR).

Tableau N°20: Carrière des maîtres de musique de la Sainte-Chapelle de Bourges

Prénom Nom	Emploi 1/5	Emploi 2/6	Emploi 3/7	Emploi 4/8
XV^e siècle				
Jean de Berry (†1416), Charles VI (†1422)				
Guillaume Le Bourgoing (1402-1408)	Saint-Germain l'Auxerrois à Paris Organiste (1402)	Université de Paris Organiste et maître (1403)	Cathédrale de Chartres M ^o enfants (1404)	SCB M ^o enfants (1405-1407) (1405-1408)
Jean Cesaris (1407-1417)	SCB Vicaire, M ^o enfants (22.06.1407-22.07.1409) (1407-1409)	Cathédrale d'Angers Organiste (1417)		
Guillaume Lyrose (1409)	SCB M ^o grammaire gagiste, M ^o musique intérim (23.07.1409-22.08.1409) (1409)			
Nicolas Grenon (1399-†1456)	Cathédrale de Paris Clerc (1399-1401)	Cathédrale de Laon Chantre, M ^o enfants (1403-1408)	Cathédrale de Cambrai Chantre, M ^o grammaire (1408-1409)	SCB Vicaire, M ^o enfants (22.08.1409-26.04.1412) (1409-1412)
	Chapelle de Bourgogne M ^o enfants (1412-1419)	Eglise du Saint-Sepulcre Chanoine (1414-1418)	Cathédrale de Cambrai M ^o enfants (1421-1423)	Chapelle pontificale M ^o enfants (1425-1427)
	Cathédrale de Cambrai Chanoine (1427-1456)			
Pierre Cesaris (1408-†1444)	SCB Chapelain, M ^o enfants (10.05.1412-12.09.1418), organiste, M ^o enfants (6.11.1420-10.1444) (1408-1444)			
Nicole Pinson (1418-1420)	SCB Chapelain, M ^o enfants (1.10.1418-5.11.1420) (1418-1420)			
Charles VII (1422-1461)				
Hugues Poulain (1444-1461)	SCB Chapelain et M ^o enfants (26.10.1444-30.09.1447) (1444-1447)	Chapelle Royale Prêtre faisant office d'aumônier (1447-1461)	SCP Chanoine (1457-1458)	Saint-Etienne de Dun le Roy Chanoine (1447)
Jean Pincemont (1444-1458)	SCB Chapelain, M ^o enfants (01.10.1447-31.07.1451) (1444-1458)			
Pierre Thouard alias de Chastillon (1444-1476)	SCP Clerc (1444)	SCB Vicaire (1444-1445)	SCB Chapelain, M ^o enfants (31.07.1451-01.04.1458), chanoine (1462) (1451-1476)	
Guillaume Migny (1449-1458)	SCB Vicaire (1449), chapelain, M ^o enfants (11.04.1458-10.1458) (1449-1458)			
Jean Gaudier alias Doucet (1444-1463)	SCB Vicaire, chapelain (1458), M ^o enfants intérim (1.10.1458-31.03.1459) (1444-1463)			
Jean Cousin alias Escatefer (1446-1475)	Chapelle de Bourbon Chantre (1446-1448)	SCB M ^o des enfants (Pâques 1459) (1459)	Chapelle Royale Chantre (1461-1475)	
Louis XI (1461-1483)				
Guillaume Faugues (1462-1471)	SCB Chapelain, M ^o enfants (01.04.1462-01.07.1462) (1462 et 1471)			
Pierre Lambert	SCB			

(1449-1473)	Vicaire (1449), chapelain (1459), M° enfants (01.07.1462-12.05.1464 et 22.02.1466-11.07.1467) (1449-1473)			
Antoine Pastoris (1462-1493 ?)	SCB M° grammaire gagiste (22.06.1462-22.06.1463), vicaire (1464), M° enfants (12.05.1464-17.08.1465), chapelain, chanoine (1483) (1462-1487)	La Salles Chanoine (1493 ?)		
Jean Vigier (1447-1475)	SCB Vicaire (1447-1449)	Collégiale d'Herment M° de chant (1451)	SCB Chapelain, M° enfants (17.08.1465-22.02.1466) (1462-1475)	Chapelle Royale Chapelain (1475)
Jean Laloyer dit Dambrois (1445-†1504)	SCB Enfant de chœur (1445-1446)	Saint-Martin de Tours M° enfants (<1467)	SCB Vicaire, M° enfants (12.12.1467-04.02.1469), chapelain (1488) (1467-1504)	
Philippe Basiron (1458-†1491)	SCB Enfant de chœur (1458), vicaire (1467), M° enfants (04.02.1469-11.01.1474) (1458-1474)	Cathédrale d'Orléans (> 1474)	Saint-Pierre-Le-Guillard Vicaire (1489-1491)	
François Maugis (1458-†1494)	SCB Vicaire (1458), chapelain (1472), M° enfants (11.01.1474-11.1494 ?) (1458-1494)			
Charles VIII (1483-1498)				
Hector Charlemagne (1474-†1506)	SCB Vicaire (1474-1475)	Cathédrale de Bourges Vicaire (1475-1477 ?)	Chapelle de René d'Anjou Chantre (1477-1480 ?)	Cathédrale de Bourges chapelain (1480-1488 ?)
	Collégiale du Mans Chanoine (1488-1490)	SCB M° enfants (10.06.1494-30.05.1495) (1494-1495)	St-Ypolite de Bourges Curé (1496-1498 ?)	Cathédrale de Bourges Chanoine (1498-1506)
Jean Le Bel (1494-1507)	Cathédrale de Nevers M° enfants (1494-1495)	SCB Chapelain, M° enfants (13.06.1495-4.05.1507) (1495-1507)		
XVI^e siècle				
Louis XII (1498-1515)				
Moton Cralier (ca 1507)	SCB ? (ca 1507)			
Jean Seguin (1508-1510)	SCB Chapelain, M° enfants (08.07.1508-09.11.1510) (1508-1510)			
François 1^{er} (1515-1547)				
Gaspard Verrier (1527-†1531)	SCB Chapelain, M° enfants (<1.06.1527-1.09.1528) (1527-1531)	Cure de Saint-Ypolite Curé (1528-1531)		
Pierre Marault (1528-†1535)	SCB Chapelain, M° enfants (21.11.1528-2.10.1529) (1528-1535)			
Josse Raparilhot (1527-†1531)	SCB Vicaire (1527), M° enfants par intérim (02.10.1529-04.01.1530) (1527-1531)			
Pierre Passereau (1509-1532)	Chapelle du duc d'Angoulême Chantre ténor (1509)	SCB M° enfants (11.12.1529-13.01.1530) (1529-1530)	Cathédrale de Cambrai Petit vicaire (1531-1532)	
Pierre Pastoris (1483-†1534)	SCB Enfant de chœur (1483), M°	SCB Chapelain (1526), M°		

	grammaire (1497-1498)	enfants (13.01.1530-05.07.1531) (1530-1534)		
François Bernard (1530-†1572)	Cathédrale de Bourges Vicaire (1530)	SCB Gagiste (1530), assistant du M° des enfants (18.01.1530-05.07.1531), M° enfants intérim (05.07.1531-25.11.1531), vicaire (1532), chapelain (1535), M° enfants intérim (12.10.1535-07.03.1536) (1530-1572)		
Jean Le Boutiller (1531-1543)	Cathédrale d'Angers ou de Chinon M° enfants (1531)	SCB Chapelain, M° enfants (4.11.1531-12.10.1535) (1531-1535)	Cathédrale de Chartres M° enfants (1535-1542)	SCB Chapelain (1543)
Jean Bastard (1529-1552)	Cathédrale de Saint-Malo M° enfants (1529-1534)	SCB Chapelain, M° enfants (07.03.1536-13.02.1552) (1536-1552)		
Henri II (1547-1559)				
Jacques Roussillon (1529-1575)	SCB Enfant de chœur (1529), vicaire (<1549), chapelain (1552), M° enfants intérim (30.04.1552-01.10.1552), Grand Chantre intérim (22.06.1561-24.12.1561, 01.01.1564-30.09.1564, 11.06.1569-?, 03.02.1574-?), (1529-1575)			
Mathurin Savereau (1531-†1558)	SCB Vicaire (1531), chapelain (1535), M° enfants intérim (01.10.1552-19.12.1553) (1531-1558)			
Jean Ponchet (1553-1564)	Collégiale Saint-Aignan d'Orléans M° enfants (1553)	SCB Chapelain, M° enfants (25.11.1553-12.11.1555) (1553-1555)	Cathédrale de Bourges M° de chapelle (1555-1564 ?)	Cathédrale de Toulouse M° enfants (1564)
Antoine de Montsayon (1533-†1572)	SCB Gagiste (1555), M° enfants intérim (12.11.1555-31.12.1556), vicaire (1557), M° enfants intérim (9.10.1560-25.12.1560), chapelain (1561) (1555-1572)			
Pierre de La Pierre (1553-†1579)	Tours M° enfants (1553)	Cathédrale de Bordeaux M° enfants (1553-1556)	SCB Chapelain, M° enfants (29.12.1556-19.10.1560), Grand Chantre intérim (22.05.1557-7.06.1558) (1556-1560)	SCB Chapelain, M° enfants (<30.03.1568-29.09.1573) (1568-1579)
Charles IX (1560-1574)				
Jean Lebègue (1560-1574)	SCB Chapelain, M° enfants (25.12.1560-après 20.11.1565 et avant 06.1567) (1560-1565)			
Toussaint Rahel (1563-1607)	SCB Vicaire (1563), M° grammaire (1565)	Saint-Sulpice de Vatan (1565-1570)	SCB Vicaire (1570), chapelain, M° enfants (04.08.1573-12.02.1581) (1570-1583)	Cathédrale de Bourges M° Musique (1585-1607) Sous-chantre (1607) (1585-1607)
Henri III (1574-1589)				
Mathieu Buret (1581)	Saint-Gatien de Tours M° enfants (1581)	SCB Chapelain, M° enfants (13.06.1581-15.07.1581) (1581 ?)		
Simon Du Jardin	SCB			

(1581-1584)	Gagiste, M° enfants intérim (15.07.1581-12.09.1581) (1581)			
Guillaume Fournier (1565-†1587)	Cathédrale de Senlis M° enfants (1581)	SCB Chapelain, M° enfants 12.09.1581-24.03.1584 et 18.10.1586-14.03.1587) (1581-1587)		
Barthelemy Destry (1583-1584)	Tours M° enfants (1583)	SCB Chapelain, M° enfants (1584 ?) (1584 ?)		
Yves Bessac (1575-†1587)	SCP Vicair (1575), chapelain (1576), M° enfants (10.04.1584-22.10.1585) (1575-1587)			
Melchior Roussel (1585-1586)	Saint-Nicolas de Montluçon M° enfants (1585-1586)	SCB Chapelain, M° enfants (26.11.1585-18.10.1586) (1586)		
Blaise Bonneau (1559-†1599)	SCB Enfant de chœur (1559), vicair organiste (1573), M° enfants intérim (18.08.1587->30.06.1588 et <30 juin 1590), chapelain (1596). (1559-1599)			
Henri IV (1589-1610)				
Pierre Laverjat (1575-†1625)	SCB Enfant de chœur (1575), gagiste M° grammair (1587), Chapelain (1590), M° enfants (<1590-1625)			
XVII^e siècle				
Louis XIII (1610-1643)				
Simon Jausson (1602-1657)	SCB Vicair (1602), chapelain (1614), M° enfants intérim (07.1625), Grand Chantre (06.1639-06.1646) (1602-1657)			
François Adam (1609-1651)	SCB Enfant de chœur (<1609), vicair (1625), M° enfants (02.08.1625-19.11.1650), chapelain (<1639) (1609-1651)			

2.2.7.1. Les maîtres de musique de Bourges au XV^e siècle

Le XV^e siècle voit défiler vingt-et-un maîtres de musique des enfants de chœur, tant en titre qu'intérimaires et pour beaucoup avec une durée d'exercice faible, Guillaume Le Bourgoing (1402-1408), Jean Cesaris (1407-1417), Guillaume Lyrose (1409), Nicolas Grenon (1399-†1456), Pierre Cesaris (1408-†1444), Nicole Pinson (1418-1420), Hugues Poulain (1444-1461), Jean Pincemont (1444-1458), Pierre Thouard alias de Chastillon (1444-1476), Guillaume Migny (1449-1458), Jean Gaudier alias Doucet (1444-1463), Jean Cousin alias Escatefer (1446-1475), Guillaume Faugues (1462-1471), Pierre Lambert (1449-1473), Antoine Pastoris (1462-1493 ?), Jean Vigier (1447-1475), Jean Laloyer dit Dambrois (1445-†1504), Philippe Basiron (1458-†1491), François Maugis (1458-†1494), Hector Charlemagne (1474-†1506) et Jean Le Bel (1494-1507).

La Sainte-Chapelle de Bourges est consacrée le 19 avril 1405, en présence de son premier collège au complet. Le premier maître des enfants de chœur est Guillaume Le Bourgoing, organiste de l'église Saint-Germain-L'Auxerrois à Paris en 1402, puis « *cantor* » et maître

« *in arte musice* » de l'Université de Paris, sous la chancellerie de Jean Gerson, et enfin maître des enfants de la cathédrale de Chartres en 1404 avant de prendre la maîtrise de la Sainte-Chapelle de Bourges. Guillaume Le Bourgoing a probablement été nommé par le duc de Berry. Il est chapelain. Un de ses voyages auprès du duc est mentionné dans les comptes de la Chapelle fin 1407-début 1408. Les deux autres maîtres en titre sous le règne de Jean, duc de Berry et fondateur de la Sainte-Chapelle, seront des compositeurs connus, Jean Cesaris et Nicolas Grenon (Lehoux 1968, Higgins 1990b).

Après trois ans d'exercice de maître des enfants, Guillaume Le Bourgoing est remplacé sans intérim par le compositeur Jean Cesaris, qui ne reste que deux ans maître des enfants de Bourges. Reçu comme vicaire en juin 1408, il quittera Bourges, toujours vicaire. On le retrouve sans doute organiste de la cathédrale d'Angers en 1417. Sa réputation de compositeur est grande. Il est cité par Martin Le Franc dans son *Champion des Dames*. On garde de lui une douzaine de motets, balades et rondeaux. Le remplacement de Jean Cesaris nécessite un court intérim de Guillaume Lyrose, maître de grammaire gagiste en juillet/août 1409 (Le Franc Cdd, NG2. PCB).

Le remplaçant de Jean Cesaris comme maître en titre est le compositeur Nicole Grenon. C'est un maître des enfants « professionnels », maître des enfants de chœur de Laon, puis maître de grammaire de la cathédrale de Cambrai, avant d'intégrer comme vicaire la maîtrise des enfants de Bourges. Il y restera presque trois ans, le chapitre dérogeant à sa règle de recevoir son maître des enfants comme chapelain. Nicole Grenon quitte Bourges quelques mois avant le siège désastreux de Bourges par les armées du roi Charles VI et du duc de Bourgogne Jean sans Peur en juin juillet 1412. Nicole Grenon sera ensuite maître des enfants de la chapelle de Bourgogne, de la cathédrale de Cambrai, puis de la chapelle pontificale avant de rejoindre comme chanoine, la cathédrale de Cambrai pour la fin de sa carrière. Comme compositeur, ne survivent de ses œuvres, que cinq chansons et cinq motets ou mouvements de messe.

Après la mort de Jean 1^{er} duc de Berry, Charles, futur Charles VII, devient duc de Berry en 1417. Deux maîtres se succèdent à la Sainte-Chapelle, un second Cesaris, Pierre César, qui sera une seconde fois maître des enfants, et Nicole Pinson.

Pierre Cesaris, chapelain au contraire de Jean Cesaris, apparaît en 1408-1409, quand Jean Cesaris quitte la Sainte-Chapelle de Bourges. Jean et Pierre Cesaris sont très certainement des parents. Le chapitre lui confie la maîtrise des enfants au départ de Nicole Grenon en 1412. Chapitre et maître ne semblent pas se convenir, car dès 1415, le chapitre mandate Forcy Malesieu de la Chapelle Royale et ancien de la Sainte-Chapelle, pour trouver un nouveau maître. Pierre Cesaris restera cependant maître des enfants jusqu'en 1418. Il est remplacé à cette date par Nicole Pinson, qui ne restera que deux ans à sa charge. Pierre Cesaris remplacera Nicole Pinson comme maître des enfants, pour une seconde période de vingt-quatre ans, à partir de la fin 1420. Auparavant, il aura été payé comme organiste de l'église. On peut en déduire comme pour Guillaume Le Bourgoing, que les maîtres des enfants sont très souvent organistes et réciproquement. Nicole Pinson, qui remplace Pierre Cesaris en 1418, n'est pas connu autrement que par son passage à la Sainte-Chapelle de Bourges. Il s'agit a priori d'un recrutement externe à la Sainte-Chapelle.

Le règne de Charles VII, « roi de Bourges » voit sept maîtres se succéder, dont Pierre Cesaris pour sa seconde période de maîtrise, Hugues Poulain, Jean Pincemont, Pierre Thouard alias de Chastillon, Guillaume Migny, Jean Gaudier alias Doucet et Jean Cousin alias Escatefer, dont le premier et le dernier serviront à la Chapelle Royale. On est dans une période de guerre, la fin de la guerre de cent ans, et une période de peste ; notamment l'année 1458 est qualifiée dans tous les écrits de Bourges d'année de mortalité. Si les quatre premiers maîtres ont exercé pour des durées conséquentes, Pierre Cesaris, vingt-quatre ans pour sa deuxième période,

Hugues Poulain, trois ans, Jean Pincemeont, quatre ans, et Pierre Thouard, sept ans, les trois suivants sont restés peu de temps ou ne sont sans doute pas venus, comme Jean Cousin.

On a vu que Pierre Cesaris avait remplacé Nicole Pinson, pour une seconde période d'exercice de maître de musique, ce, jusqu'à sa mort en 1444. C'est un futur membre de la Chapelle Royale, qui prend sa place cette même année. Hugues Poulain, chapelain, restera maître des enfants près de trois ans et sera chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris en 1457. Hugues Poulain est qualifié de 1452 à 1459 de prestre, sommelier, aumosnier de la Chapelle Royale. Il figure dans le compte des obsèques de Charles VII, le 22 juillet 1461, comme prestre faisant l'office d'aumosnier en troisième place derrière Johannes Okegham, Messire Jehan Parnaut, aussi aumosnier (Perkins 1984).

Jean Pinchemont est recruté en interne, comme l'avait été Pierre Cesaris. Il remplace Hugues Poulain, comme maître des enfants chapelain en 1447 et le restera pour une période de quatre ans. Il est remplacé en 1451 par Pierre Thouard, un troisième recrutement interne. Pierre Thouard a sans doute été cleric de la Sainte-Chapelle de Paris, sous le nom de Pierre de Chastillon en 1444. Il est recruté à Bourges cette même année comme vicaire, mais ne semble pas y résider jusqu'en 1450. Il est reçu maître des enfants de la Sainte-Chapelle en 1451 et le reste jusqu'en 1458. Il terminera sa carrière comme chanoine de la Sainte-Chapelle de Bourges. Pierre Thouars appartient probablement à la famille des Thouars, seigneurs de Chastillon alliée à la famille d'Amboise, qui donnera un Trésorier à la Sainte-Chapelle de Bourges en la personne de Louis II d'Amboise en 1502. Après le départ de Pierre Thouard de la maîtrise, un troisième maître des enfants interne est reçu. Guillaume Migny, reçu vicaire à la fin de 1449, est nommé maître des enfants chapelain pour une période très courte en 1458, correspondant à l'année de la peste à Bourges. Il est possible qu'il y ait succombé, comme son enfant de chœur Raoul Meslet. Après la disparition de Guillaume Migny, Jean Gaudier alias Doucet fait son intérim pendant la période dite de mortalité. Il s'occupe des enfants de chœur d'octobre 1458 à mars 1459, et notamment de Pierre Basiron et de Philippe Basiron, compositeur et futur maître des enfants. Il ne réside pas peut-être à cause de la peste. Il avait été vicaire dès 1444 et chapelain en 1458 (Higgins 1990b).

Le dernier recrutement du règne de Charles VII est Jean Cousin qualifié dans les comptes de 1458-1459 de maître des enfants. Il est reçu chapelain à Pâques 1459, mais ne semble pas être venu. Paula Higgins l'identifie au chantre de la Chapelle Royale avéré de 1461 à 1475, qui avait été chantre de Charles 1^{er} de Bourbon de 1446 à 1448. On le connaît sous le nom de Jean Cousin alias Escatefer. Il est probable qu'au moment de son recrutement à Bourges, il était déjà à la Chapelle Royale. Une messe conservée lui est attribuée (Higgins 1990a, Perkins 1984, NG2. PCB).

Après cet échec de recrutement externe, on assiste à une lacune de trois ans dans la liste des maîtres des enfants, lacune qui correspond à une lacune identique des comptes de la Sainte-Chapelle de Bourges. Les registres subsistant pendant cette période, ne nous apprennent rien sur un éventuel maître des enfants. Le compositeur Guillaume Faugues, apparaît comme maître des enfants pendant une période de trois mois d'avril à juin 1462. Peut-être était-il déjà là avant cette date. L'on ne sait pas davantage, s'il est resté plus longtemps à Bourges. Les quatre années suivantes correspondent à une autre lacune des comptes. Guillaume Faugues est encore mentionné à la Sainte-Chapelle en 1471 pour être présenté *ex parte capituli* au Trésorier pour être reçu chapelain. Cette présentation se réfère à une ordonnance d'octobre 1469, réservant quatre places à la présentation du chapitre pour des hommes suffisants et idoines. Il faut noter que la vie de Guillaume Faugues n'est connue que par ses passages à la Sainte-Chapelle de Bourges. Bien que Guillaume Faugues soit mentionné parmi treize *magistri cantilenarum* dans le *Omnium bonorum plena* de Compère datant

approximativement de 1470, il ne survit de ses œuvres que cinq messes (Higgins 1990b, NG2. PCB).

Pierre Lambert, vicaire en 1449 et chapelain en 1459 de la Sainte-Chapelle de Bourges, remplace Guillaume Faugues en juillet 1462. Pierre Lambert est donc recruté en interne, après deux recrutements externes. Pierre Lambert est renvoyé de sa charge en 1464, probablement pour des raisons disciplinaires. Il est querelleur. On peut lire en mars 1464, qu'un certain Jacques Gillard est condamné à réparer les dommages causés à Pierre Lambert, chapelain, injurié et battu jusqu'au sang. En 1465, il est renvoyé momentanément pour avoir entretenu une concubine. Pierre Lambert est remplacé par Antoine Pastoris, aidé par Philippe Basiron, grand enfant de chœur (Higgins 1990b).

Antoine Pastoris commence sa carrière comme gagiste maître de grammaire des enfants de chœur en 1462-1463. Il est intégré vicaire en 1464, en même temps qu'il est reçu maître des enfants, en remplacement de Pierre Lambert. Ses compétences musicales sont sans doute insuffisantes, car il est explicitement nommé avec Philippe Basiron grand enfant de chœur, compositeur et futur maître des enfants lui-même. Quoiqu'il en soit, il reste plus d'un an maître des enfants avant de laisser sa place à Jean Vigier, qui ne restera que quelques mois en 1465-1466.

Ces deux maîtres, Pierre Lambert et Antoine Pastoris, donnent l'impression de maîtres par défaut. Pierre Lambert reste chapelain de la Sainte-Chapelle au moins jusqu'en 1473. Quant à Antoine Pastoris, il est distributeur de la Sainte-Chapelle et est probablement reçu chanoine de la Sainte-Chapelle en 1483. Un maître Pastoris, chanoine de Salles, intervient en 1493 auprès du chapitre en faveur d'un de ses cousins, Pierre Pastoris, pour obtenir une bourse de formation au collège de Navarre à Paris.

Antoine Pastoris laisse donc sa place en 1465 à Jean Vigier, qui sera probablement chapelain du roi. En effet, en mars 1475, Jean Vigier se présente pour une prébende de Saint-Etienne de Dun-Le-Roy avec une lettre signée du roi Louis XI qui le qualifie de « *nostro cappellano Johanni Vigerii* ». Jean Vigier est vicaire de la Sainte-Chapelle de Bourges de 1447 à 1449. Un Jean Vigier, probablement le même homme, est mentionné en 1451 comme maître des enfants de la collégiale Notre-Dame d'Herment. Il revient à la Sainte-Chapelle comme chapelain en 1462, et prend la suite d'Antoine Pastoris comme maître des enfants. Il n'y restera que six mois. Il est mentionné à la Sainte-Chapelle jusqu'en 1473 et une fois en 1475, sans peut-être appartenir aux effectifs de la chapelle. Une nouvelle fois, il faut remplacer au pied levé un maître des enfants, et Pierre Lambert reprendra du service pour plus d'un an (Pilleboue PCR). Ce dernier ne fait décidément pas l'affaire, puisque le chapitre recrute Jean Laloyer, maître des enfants de Saint-Martin de Tours, comme maître des enfants et vicaire en 1467 de la Sainte-Chapelle de Bourges. Il peut vraisemblablement être identifié à l'enfant de chœur Jehan Ambroys en 1445-1446. Il sera maître des enfants un peu plus d'un an, mais restera à la Sainte-Chapelle de Bourges comme vicaire d'abord, puis comme chapelain avant 1488. Il meurt fin 1504 à un âge supérieur à soixante-quinze ans.

Depuis Pierre Thouart, qui a quitté la maîtrise des enfants en 1458, huit maîtres de musique se sont succédés à la Sainte-Chapelle de Bourges, huit maîtres, qui n'ont pas convenu au chapitre ou qui n'ont pas supporté les conditions de vie de la Sainte-Chapelle. Le chapitre recrute enfin en 1469, Philippe Basiron comme maître en titre, en remplacement de Jean Laloyer. Philippe Basiron, mentionné comme enfant de chœur avec Pierre Basiron en 1458-1459, était devenu assistant d'Antoine Pastoris en tant que grand enfant de chœur en 1462-1463. Philippe Basiron reste presque cinq ans, maître des enfants de la Sainte-Chapelle, qu'il quitte en 1474. Pendant ces années, il tente d'obtenir une prébende de Saint-Oustrille le Château et se qualifie dans une supplique au pape d'étudiant en droit canon « *perpetuus*

vicarius dicte sacre capelle quatenus sibi qui puerorum chori eiusdem ecclesie ordinator et magister, et in universitate Bituricensis in facultate decretorum actu studens existit ». Paula Higgins fait l'hypothèse qu'on le retrouve organiste à Orléans après 1474 sous le nom de Philippe de Bourges. Il termine sa vie comme vicaire de Saint-Pierre-Le-Guillard à Bourges de 1489 à 1491. Philippe Baziron est un compositeur de grande réputation. Il est mentionné par Guillaume Crétin dans sa déploration sur le trépas de Jean Ockegheim (Créтин OP), par Eloy d'Amerval dans son livre de la Déablerie (Amerval 1508) et par Pierre Moulu, dans son motet *Mater floreat*. Philippe Basiron est l'auteur d'une petite dizaine de messes et d'un nombre équivalent de chansons. Philippe Basiron fait l'objet d'un article complet de Paula Higgins (Higgins 1990b).

Philippe Basiron est remplacé en 1474 par François Maugis. François Maugis est vicaire de la Sainte-Chapelle de Bourges en 1458, chapelain avant 1471 et maître des enfants en janvier 1474. François Maugis n'est à nouveau mentionné, que pour sa mort fin 1494. L'on ne sait, quand il quitte la maîtrise. On peut faire l'hypothèse, qu'il était encore maître des enfants en 1491, quand il est fait appel à Loyset Compère pour trouver un maître des enfants et qu'en l'absence de résultat, François Maugis est resté maître des enfants jusqu'à son décès en 1494 et jusqu'à la nomination d'Hector Charlemagne.

Hector Charlemagne, d'une famille de Bourges, se voit proposer la maîtrise des enfants en 1494. Auparavant, il est vicaire de la Sainte-Chapelle en 1474, puis de la cathédrale de Bourges en 1475. Hector Charlemagne est chantre de la chapelle de René d'Anjou avec Josquin Des Prez vers la fin des années 1470. Il revient à la cathédrale de Bourges, où il est reçu chapelain en 1480. Il est ensuite chanoine de la collégiale Saint-Pierre-de-la-Cour du Mans de 1488 à 1490. Il revient à Bourges en 1494, pour prendre la maîtrise des enfants de la Sainte-Chapelle, qu'il ne conserve qu'un an, préférant finir sa carrière comme chanoine de la cathédrale Saint-Etienne de Bourges. Il meurt en 1506.

Le règne de Louis XI s'était terminé avec une certaine stabilité des maîtres de musique, avec Philippe Basiron et François Maugis, celui de Charles VIII se termine de même avec Jean Le Bel, malgré un court intermède, de qualité, avec Hector Charlemagne. Jean Le Bel, sans doute maître des enfants de Nevers en 1494-1495, est resté presque douze ans maître des enfants de la Sainte-Chapelle de Bourges, avant de retourner à Nevers en 1507. Cependant, nous n'apprenons son nom, sa qualité de maître des enfants et ses liens avec Nevers, qu'en 1507. Il loue une vigne en février et démissionne de sa charge en mai 1507. Il est nommément mentionné, mais sans sa qualité, dans un acte de janvier 1506. Dans l'intervalle, seul le maître des enfants est cité sans son nom, mais avec de fréquentes références à Nevers.

2.2.7.2. Les maîtres de musique de Bourges au XVI^e siècle

Le XVI^e siècle voit davantage de maîtres des enfants, vingt-quatre, que le XV^e siècle, Moton Cralier (ca 1507), Jean Seguin (1508-1510), Gaspard Verrier (1527-†1531), Pierre Marault (1528-†1535), Josse Raparilhot (1527-†1531), Pierre Passereau (1509-1532), Pierre Pastoris (1483-†1534), François Bernard (1530-†1572), Jean Le Boutiller (1531-1543), Jean Bastard (1529-1552), Jacques Roussillon (1529-1575), Mathurin Savereau (1531-†1558), Jean Ponchet (1553-1564), Antoine de Montsayon (1533-†1572), Pierre de La Pierre (1553-†1579), Jean Lebègue (1560-1574), Toussaint Rahel (1563-1607), Mathieu Buret (1581), Simon Du Jardin (1581-1584), Guillaume Fournier (1565-†1587), Barthélemy Destry (1583-1584), Yves Bessac (1575-†1587), Melchior Roussel (1585-1586), Blaise Bonneau (1559-†1599) et Pierre Lauverjat (1575-†1625).

Le XVI^e siècle commence par une lacune de plus d'un an, après le départ de Jean Le Bel en 1507. On a le nom probablement perverti d'un éventuel maître de musique, Moton Cralier,

mentionné à l'occasion du contrat de Jean Seguin qui « sera receu modo et forma que avoit esté receu Moton Cralier ». Jean Seguin, sans doute recruté à l'extérieur de la Sainte-Chapelle, restera au moins deux ans, maître de musique de 1508 à 1510. En effet, on a une longue vacance des registres de délibérations de la Sainte-Chapelle de 1511 à 1526, qui s'ajoute à l'absence des comptes de 1473 à 1567. Le premier maître connu après Jean Seguin est Gaspard Verrier, maître en titre avant juin 1527. Il quitte la maîtrise en 1528 pour occuper la cure de Saint-Ypolite. Il meurt en 1531. Ses successeurs, aussi bien en titre qu'intérimaires, resteront encore moins longtemps jusqu'à la réception de Jean Le Bouteiller et, mieux encore, celle de Jean Bastard, tous deux compositeurs.

Gaspard Verrier est remplacé par le chapelain compositeur éventuel Pierre Marault, dont le nom est cité par Rabelais dans son Quart-Livre. Il exercera moins d'un an à la maîtrise, renvoyé pour cause de mauvais traitement aux enfants de chœur en 1529. Il restera chapelain de la Sainte-Chapelle jusqu'à sa mort entre octobre 1534 et avril 1535. Pierre Marault est remplacé par Josse Raparilhot, vicaire, qui fait un intérim de trois mois et qui décède en 1531. Pendant ce temps, le chapitre recrute le compositeur Pierre Passereau, chantre de la chapelle du duc d'Angoulême en 1509, qui sans doute ne viendra pas et sera considéré comme gagiste. On le retrouve petit vicaire de la cathédrale de Cambrai en 1531-1532. Pierre Passereau est un compositeur très célèbre à son époque. Il est aussi mentionné dans le Quart-Livre de Rabelais. Son œuvre subsistante est composée d'un motet et de vingt-six chansons (Dobbins 2009, Rabelais QL 1552, Wright 1976, NG2. PCB).

Il est alors fait appel à Pierre Pastoris, pour remplacer Pierre Passereau. Pierre Pastoris est enfant de chœur en 1483, envoyé au collège de Navarre en 1493, sur intervention d'un cousin, sans doute Antoine Pastoris. Revenant du collège, il est employé comme maître de grammaire gagiste en 1497, mais n'est pas reçu vicaire en 1498, pour des raisons disciplinaires, et est renvoyé en 1499. Cependant en 1526, quand l'on possède à nouveau les registres de délibération de la Sainte-Chapelle, Pierre Pastoris est chapelain. Il est nommé maître des enfants par intérim en janvier 1530. Il fait engager François Bernard, gagiste et vicaire de la cathédrale de Bourges, pour l'aider dans l'enseignement de la musique. Quant à lui, il enseigne la grammaire aux enfants. Le chapitre semble reproduire la situation du couple Antoine Pastoris, Philippe Basiron. Pierre Pastoris quitte la maîtrise en juillet 1531, avant que le recrutement d'un nouveau maître en titre ne se soit concrétisé. L'intérim du maître de musique est alors confié à François Bernard pour quatre mois. Pierre Pastoris meurt en 1534.

François Bernard est le seul maître intérimaire recruté à l'extérieur, venant de la cathédrale de Bourges. On a vu qu'il a fait une première période comme gagiste assistant pour la musique de Pierre Pastoris, de juillet à novembre 1531. Il est lui-même maître par intérim au départ de Pierre Pastoris de juillet 1531 à novembre 1531. Il est reçu vicaire en 1532 et chapelain en 1535. Il fera un second intérim au départ de Jean Le Bouteiller, le maître en titre recruté pour remplacer Pierre Passereau, d'octobre 1535 à mars 1536. François Bernard fera ensuite une longue carrière de chapelain à la Sainte-Chapelle. Il participe à la gestion de la maîtrise, recrutement d'enfants de chœur et notamment en 1553, celui de Jean Ponchet maître des enfants. François Bernard sera, à partir de 1555, maître de l'œuvre de la Sainte-Chapelle. Il meurt en 1572.

Après tous ces passages éclairs de maîtres en titre ou par intérim, le chapitre de la Sainte-Chapelle de Bourges finit par recruter en novembre 1531 un bon musicien, compositeur, Jean Le Bouteiller. Il prend la suite de François Bernard. Les registres de la Sainte-Chapelle de Bourges ne nous permettent pas de savoir s'il était maître des enfants de la cathédrale d'Angers ou de la collégiale Saint-Mesme de Chinon. Cependant Jean Jorlin chapelain, qui a été envoyé par le chapitre à Angers et Chinon pour recruter un maître des enfants, deviendra

maître des enfants de la cathédrale d'Angers. On peut donc faire l'hypothèse, qu'il a remplacé Jean Le Bouteiller, qui venait de partir à Bourges. La vie quotidienne du maître des enfants à Bourges est sans doute toujours aussi difficile, car dès juillet 1532, Jean Le Bouteiller demande à partir. Il y parviendra en 1535, pour rejoindre la maîtrise de la cathédrale de Chartres où il reste jusqu'en 1542. Il est cependant mentionné en 1543 dans un procès contre le Trésorier et les chanoines, impliquant la quasi-totalité des vicaires et chapelains. Jean Le Bouteiller est un compositeur célèbre, cité par Rabelais dans son Quart-Livre. Ses œuvres subsistantes se réduisent à deux motets et quatre chansons à quatre voix publiées à Paris chez Attaignant (Dobbins 2009, Lesure 1999, Clerval 1899).

François Bernard fait un second intérim du maître des enfants, jusqu'à l'arrivée du compositeur et maître de musique Jean Bastard en mars 1536. Jean Bastard sera reçu chapelain et restera plus de quinze ans à sa charge. Son remplacement, raconté ci-avant demandera presque deux ans et beaucoup d'efforts vers de nombreux maîtres de musique, pendant que deux maîtres par intérim se succèdent à la maîtrise. « Maistre Jean Bastard, chantre et fantastique de musique enfens du pays de Grenoble » est maître de la psalette de la cathédrale de Saint-Malo de 1529 à 1534. Pendant les quinze ans, où il est maître des enfants, Jean Bastard voyage à Nevers, Yssoudun, Tours, et son dernier voyage connu est chez son père, peut-être en Dauphiné en février 1552. Il ne reviendra pas à la Sainte-Chapelle. Jacques Roussillon, puis Mathurin Savereau feront son intérim en attendant Jean Ponchet. Comme compositeur, deux chansons et un motet sont attribués à Jean Bastard. Dans « *le temple de chasteté* », François Habert d'Yssoudun en Berry loue son talent de musicien et de poète (Paris-Jallobert 1894, Habert 1549, NG2. PCB).

Jacques Roussillon, enfant de chœur de la Sainte-Chapelle de Bourges en 1529, vicaire avant 1549, chapelain en 1551, fera un premier intérim de Jean Bastard en 1552. Il fera l'office de Chantre pendant plusieurs périodes de 1561 à 1574. Mathurin Savereau, « ung jeune musicien », reçu sans doute vicaire en 1531, chapelain en 1535, prend la suite de Jacques Roussillon pendant plus d'un an d'octobre 1552 à décembre 1553, comme maître des enfants par intérim. Il meurt le 8 février 1558.

Il a été raconté précédemment les tentatives de recrutement d'un maître de musique pour remplacer Jean Bastard. Des discussions avaient été engagées avec Pierre de La Pierre, maître des enfants de chœur à Tours avant avril 1553. Mais avant la conclusion d'un accord, Pierre de La Pierre accepte le poste de maître des enfants de la cathédrale de Bordeaux. Le chapitre se remet en recherche et après dix-huit mois de démarches infructueuses, le chapitre recrute Jean Ponchet, maître des enfants de la collégiale Saint-Aignan d'Orléans. Jean Ponchet ne restera que deux ans à la Sainte-Chapelle de Bourges de 1553 à 1555. Il n'ira pas loin et passera probablement plus d'une dizaine d'années comme maître de chapelle de la cathédrale Saint-Etienne de Bourges. On le retrouve en 1564, maître de musique de la cathédrale Saint-Etienne de Toulouse (Lesure 1999, Britta, Turellier & Vendrix 2009). Le remplacement de Jean Ponchet ne sera pas facile à trouver non plus et nécessitera plus d'un an d'intérim. Cet intérim sera effectué par Antoine Montsayon gagiste haute-contre de novembre 1555 à fin décembre 1556. A la suite de cet intérim, il est reçu vicaire en 1557. Il sera reçu chapelain en 1560, après une seconde période d'intérim d'octobre à décembre 1560, en remplacement de Pierre de La Pierre, finalement venu de Bordeaux et qui a démissionné. Antoine Montsayon connaît suffisamment la musique pour copier et « noter » la musique pour la maîtrise. Il meurt à la fin de 1572 ou au tout début janvier 1573.

Après le départ de Jean Ponchet pour la cathédrale Sainte-Etienne de Bourges, les discussions reprennent avec Pierre de La Pierre, maître des enfants de la cathédrale de Bordeaux. Finalement en 1556, ce dernier se laisse convaincre de venir à la Sainte-Chapelle de Bourges,

où il finira sa carrière comme chapelain du Trésorier et maître de l'œuvre. Il exercera plus de neuf ans la fonction de maître des enfants sur deux périodes. La première période va de la toute fin de 1556, avec le statut de chapelain, à octobre 1560. Il aura fait l'intérim du Grand Chantre en parallèle de juin 1557 à juin 1558. Les registres de la Sainte-Chapelle sont pleins de ses requêtes financières. En mars 1560, le chapitre « luy [commande] de changer sa vie scandalleuse et de chasser de la maison desdits enfans toutes les femmes scandalleuses quil y entretient sans plus y introduire et de n'y plus avoir des pensionnaires escolliers ». Le 19 octobre 1560 par acte notarié, Pierre de La Pierre prend congé et délaisse la maîtrise des enfants. Antoine de Montsayon refait une seconde période d'intérim de deux mois, avant l'arrivée du successeur de Pierre de La Pierre, Jean Le Begue. Pierre de La Pierre semble avoir quitté la Sainte-Chapelle après son départ de la maîtrise.

La Sainte-Chapelle recrute assez vite Jean Le Bègue. Son contrat est signé devant notaire le 25 décembre 1560. Il restera maître des enfants chapelain, au moins jusqu'à la fin de 1565. Cette période recouvre les états généraux d'Amboise, qui fait suite à la conjuration du même nom et la mort de François II. La première guerre de religion se déclenche en 1562, Condé prend Orléans, dont il veut faire la capitale des protestants. Les catholiques reprennent Bourges en septembre 1562. La nourriture est chère, la maîtrise n'est pas complète. Les registres de la Sainte-Chapelle font allusion en juin 1563, aux « gens de guerre », que Jean Le Bègue est obligé de loger chez lui. En juillet 1564, le chapitre est averti « que le maistre de leurs enfans de cueur tient en sa maison plusieurs personnaiges incongneuz et femmes supectes, au grand scandalle du peuple ». Il ordonne que cette situation cesse. En août 1565, Jean Le Bègue est cité une dernière fois et ne figure pas dans le compte du 24 juin 1567 au 23 juin 1568, le premier à subsister depuis 1473. Compte-tenu des lacunes dans les registres des délibérations du 23 décembre 1565 au 2 janvier 1568, on peut en déduire que Jean Le Bègue a quitté la Sainte-Chapelle et la maîtrise des enfants entre décembre 1565 et juin 1567. Il est probable, sans avoir de preuves formelles, qu'il ait été remplacé par Pierre de La Pierre, pour une seconde période en tant que maître des enfants. Cette seconde période se passera sans doute mieux que la première, Pierre de La Pierre ayant pu dicter ses conditions en fonction de son expérience. Quoi qu'il en soit ses demandes financières reprennent et sont souvent acceptées. Il demande à être déchargé de la maîtrise en juillet 1573. Toussaint Rahel, chapelain de recrutement interne, se présente spontanément pour le remplacer et cela semble la première fois que cette situation se présente. Toussaint Rahel est reçu maître des enfants en août 1573. Pierre de La Pierre continue sa carrière à la Sainte-Chapelle, comme chapelain du trésorier, puis maître de l'œuvre. A ce titre, il surveille en janvier et février 1577, la restauration des orgues par Nicolas Seurat. Il meurt en septembre 1579.

Maître Toussaint Rahel, vicaire taille en 1563, est maître de grammaire quelques mois en 1565 de la Sainte-Chapelle de Bourges. Il quitte la Sainte-Chapelle pour l'église de Vastan où il reste peut-être jusqu'en 1570. Il est à nouveau vicaire de de la Sainte-Chapelle de Bourges en 1570 et chapelain en 1573. Il se présente auprès du chapitre pour postuler au remplacement de Pierre de La Pierre, qu'il sait vouloir partir. Toussaint Rahel est reçu maître de musique des enfants le 4 août 1573 et le reste jusqu'au 15 novembre 1581. Il quitte la Sainte-Chapelle peut-être pour aller directement à la Cathédrale de Bourges comme maître de musique, où il est mentionné de 1585 à 1607. Il est sous-chantre de la Cathédrale de Bourges en 1607. C'est le père du luthiste et musicien du Roi, Sidrac Rahel et le grand-père de Toussaint Sidrac, chantre de la Sainte-Chapelle de Paris en 1630 (Lesure 1999, Soyer 1905, BrossardY 1965, Brenet 1910).

Le départ de Toussaint Rahel en 1581 sonne le début d'une dizaine d'années difficiles pour le recrutement de maîtres des enfants, qui se succèdent à une fréquence élevée. On observe d'abord le recrutements avorté de Mathieu Buret, maître de musique de Saint Gatien de Tours,

reçu, mais ajourné pour des raisons inconnues en 1581. Simon Du Jardin fait un court intérim de deux mois en 1581 et est refusé, quand il se présente une seconde fois en 1584. Guillaume Fournier, maître des enfants de Senlis, est alors recruté comme chapelain maître des enfants et restera dans sa charge deux ans et demi. Il sera renvoyé « actendu son infirmité » en 1584. Son remplacement s'averera difficile. Après trois maîtres, qui se succèdent rapidement, il est obligé de reprendre du service pour quelques mois d'octobre 1586 jusqu'à sa mort à la fin de l'été 1587.

Le remplaçant de Guillaume Fournier est d'abord Barthélémy Destry, maître des enfants de Tours. Son recrutement sera ajourné pour des raisons inconnues, après avoir été reçu chapelain en 1584. Le chapitre nomme alors Yves Bessac, ancien vicaire du Trésorier de la Sainte-Chapelle en mars 1575, puis reçu chapelain en juillet 1576 et distributeur. A partir de 1583, Yves Bessac est curé de Sainte-Pierre-Le-Guillard. Yves Bessac restera maître des enfants en titre dix-huit mois au moins, jusqu'à la fin octobre 1585. Il est remplacé, éventuellement avec un intérim, par Melchior Roussel en mars 1586. Yves Bessac meurt curé de Saint-Pierre-Le-Guillard en 1587. Melchior Roussel, qui remplace Yves Bessac, était maître des enfants de Saint-Nicolas de Montluçon. Il est reçu chapelain fin 1585 et installé en mars 1586, jugé suffisant « tant de champ que deschamp, sur la composition par icelluy Melcyor faicte et certain verset ». Melchior Roussel est donc compositeur avec œuvres perdues. Il quitte la maîtrise en octobre 1586, c'est-à-dire moins d'un an après sa prise de fonction (Langlois 2009). Guillaume Fournier est chargé de faire son intérim pour cinq mois.

Le chapitre nomme alors un maître par intérim, l'organiste de l'église, Blaise Bonneau. Blaise Bonneau est enfant de chœur en 1559, gagiste marelleux en 1573 et vicaire organiste de la Sainte-Chapelle. Il enseigne l'orgue et le clavecin aux enfants de chœur. Il fait fonction de maître des enfants, au moins un an, sans que l'on sache à quelle date Pierre Lauverjat le remplace avant fin juin 1590. Blaise Bonneau reste vicaire pendant son intérim. Il ne sera reçu chapelain qu'en 1596. Blaise Bonneau meurt en 1599.

2.2.7.3. Les maîtres de musique de Bourges au XVII^e siècle

Le XVI^e siècle s'achève avec un maître de musique compositeur Pierre Lauverjat, qui restera trente-cinq ans maître de musique et couvrira donc le premier quart du XVII^e siècle. Pierre Lauverjat est enfant de chœur en 1575, chantre gagiste et maître de grammaire des enfants en 1587, vicaire en 1588, chapelain en 1590 de la Sainte-Chapelle de Bourges. Il est maître de musique des enfants au moins de 1590, jusqu'à sa mort en juillet 1625. Pierre Lauverjat remplira la fonction de maître de grammaire et sera payé pour cela de nombreuses fois, y compris quand il sera maître de musique, en 1587-1588, 1590-1591, 1598-1599 et 1599-1600. Il meurt en 1625 et est remplacé après un intérim d'un mois de Simon Jausson par François Adam. Pierre Lauverjat est un compositeur estimé, dont on conserve huit messes (NG2. PCB).

Le second quart du XVII^e siècle et fin de la période étudiée, n'est couverte que par un seul maître de musique, François Adam (1609-1651), si l'on excepte l'intérim de Simon Jausson (1602-1657), qui sera Grand Chantre de 1639 à 1646 et maître de l'œuvre à partir de 1641. François Adam, ancien enfant de chœur envoyé au collège en 1609, est reçu vicaire en 1625, quand il remplace Pierre Lauverjat comme maître des enfants. François Adam est attesté maître des enfants jusqu'à novembre 1650. Il est reçu chapelain avant 1639 et le reste au moins jusqu'en 1651. Nous ne savons rien de plus sur lui.

2.2.8. Une histoire des maîtres de musique de la Sainte-Chapelle de Paris

L'histoire des maîtres de musique des enfants de chœur de la Sainte-Chapelle commence par toute une série de points d'interrogation. En 1910, Michel Brenet ne connaissait qu'un seul maître des enfants pour les XIII^e et XIV^e siècles, Guy de Bretagne, maître des enfants en 1305, mentionné dans un compte de l'hôtel du roi. Depuis, de nombreux comptes ou fragments de comptes ont permis de connaître les noms de plusieurs autres maîtres des enfants. Rappelons que tous ces noms sont probablement ceux de maîtres de grammaire des enfants, ceux-ci étant les comptables de la maîtrise à l'hôtel du roi. Les seuls maîtres de musique sont ceux qui sont mentionnés comme tels bien-sûr et ceux qui sont appariés à un maître de grammaire bien identifié comme Julien de Murs, de 1347 à 1354, mentionné avec Maître Thomas. Le tableau suivant donne les carrières simplifiées des maîtres de musique de la Sainte-Chapelle de Paris. Il est suivi d'un petit narratif chronologique. Les références bibliographiques exhaustives peuvent être trouvées dans les biographies complètes du dictionnaire annexe. Les références à Michel Brenet (Brenet 1910) sont implicites.

Tableau N°21 : Carrière des maîtres de musique de la Sainte-Chapelle de Paris

Prénom Nom	Emploi 1/5	Emploi 2/6	Emploi 3/7	Emploi 4/8
XIII^e siècle				
Philippe V (1285-1314)				
Jacques de Tournai (1296-1301)	SCP Chapelain, M ^o grammaire ou musique (21.04.1298- après 24.11.1301) (1296-1301)			
Guy de Bretagne (1305)	SCP Chapelain, M ^o grammaire ou musique (1305) (1305)			
Thomas de Bourgogne (1310-1314)	SCP Chapelain, M ^o grammaire ou musique (ascension 1310-ascension 1314) (1310-1314)			
Louis X (1314-1316)				
Pierre d'Epone (1315-1316)	SCP Chapelain, M ^o grammaire ou musique (1315-1316)			
Philippe V (1316-1322)				
Guillaume de Poissy (1293 ?-1322)	Collégiale de Gournay en Bray Chanoine (1308)	SCP Chapelain, M ^o grammaire ou musique (01.11.1316- 28.05.1322) (1316-1322)		
Charles IV (1322-1328)				
Etienne de Lorris (1308 ?-1329)	Chapelle Royale Chapelain (1308)	SCP Chapelain, M ^o grammaire ou musique (9.10.1322- 9.12.1329) (1322-1329)		
Philippe VI (1328-1350)				
Gilles de Flagy (1336)	SCP M ^o musique (1336)			
Laurent de Louviers (1343-1344)	SCP Chapelain, M ^o grammaire ou musique (1343-1344) (1343-1344)			

Jean II Le Bon (1350-1364)				
Maistre Thomas (1352)	SCP M° musique (1352)			
Charles V (1364-1380)				
Guillaume Le Cesne (1353-1408)	Université de Paris (1353)	SCP Chaplain perpétuel, M° grammaire ou musique (1365- 1379) (1365-1408)	Maison Louis 1 ^{er} d'Anjou Secrétaire du duc (1379)	Cour de Berry Secrétaire du duc (1379)
	Saint-Eustache de Paris Chaplain (1379)	Collégiale Saint-Cloud Chanoine (1379)		
Bertrand Le Belloys (1378-1384)	Université de Paris (1378- 1379)	SCP Chaplain, M° grammaire ou musique (1384)		
XV^e siècle				
Charles VII (1422-1461)				
Jean Tesson (1423)	SCP M° grammaire ou musique (1423) (1423)			
Jean de Meulan (1443ca-1446)	SCP M° grammaire ou musique (1443ca-1446)			
Louis XI (1461-1483)				
Jean Perrenet (1449-†1499)	SCP Clerc (1449), chapelain, M° musique (avant 1463- 1499), Chapelain perpétuel (1468), (1449-1499)			
Louis XII (1498-1515)				
Mathurin Du Buysson (1483-1514)	Cathédrale de Rouen Chantre tenoriste (1483- 1489)	SCP Gagiste (1489-1493)	Chapelle Royale Chantre (1493 ?- 1505 ?)	Cathédrale de Rouen Chantre tenoriste (1500)
	SCP Gagiste ténoriste, M° de musique (1503-1504) (1503-1507)	Cathédrale de Rouen Recteur (1506-1508)	SCP Gagiste (1512-1514)	
François Du Val (1499-†1512)	SCP Chaplain perpétuel, M° enfants (03.11.1508-après 15.01.1511) (1499-1512)			
Dreux Prieur (1509-†1521)	SCP Assistant du M° des enfants, M° des enfants par intérim (1510-1512), M° enfants (1512-1521 ?) (1509-1521)			
Jean Macien (1511-1513)	SCP Gagiste, M° enfants (1513 ?) (1511-1513)			
XVI^e siècle				
François 1^{er} (1515-1547)				
Pierre Vermont L'Ainé (1510-†1533)	SCP Enfant de chœur (1510), clerc marguillier (1512), M° enfants (1521 ou avant 28.10.1525-après 23.10.1527) (1510-1527)	Chapelle Royale Chantre (1525-1533)	Eglise Saint- Quiriace de Provins (1525)	
Pierre Certon (1529-†1572)	Notre-Dame de Paris Clerc des matines	SCP Clerc (1532), chapelain, M°	Chapelle Royale Chantre	Notre-Dame de Melun

	(1529)	enfants (1536-1572), chapelain perpétuel (1548) (1532-1572)	(1559, 1567, 1570 ?)	Chanoine (1560)
Charles IX (1560-1574)				
Jean Bateau (1565-†1586)	Cathédrale de Laon Vicaire (1565)	SCP Clerc (1565), chapelain, M° enfants (avant 09.08.1572-25.08.1576) (1565-1576)	SCB Chapelain (1576-1586)	
Henri III (1574-1589)				
Etienne Testard (1576-1585)	SCP Clerc, M° enfants (28.07.1576-27.07.1585) (1576-1585)	Puy de musique d'Evreux Prix de l'orgue (1578)		
Jean Gilloteau (1581-1585)	Chapelle de Monsieur de Villeroy M° de chapelle (1581-1585)	SCP Gagiste M° enfants (14.08.1585-après 19.10.1585 ou 1587) (1585)		
Henri IV (1589-1610)				
Jacques Renvoyré (1568-†1628)	SCP Enfant de chœur (1568), clerc (1573), chapelain (<1590), M° enfants (<1594), chapelain perpétuel (1595) (1568-1628)			
Antoine Blesinard (1583-1612)	SCP Enfant de chœur (1583), clerc (1605), chapelain (1607), M° enfants (18.09.1609-après 1612) (1583-1612)	Notre-Dame de Damartin Chanoine (1606-1609 ?)		
XVII^e siècle				
Louis XIII (1610-1643)				
Jacques de Moustier (1613-†1631)	SCP Clerc, M° grammair (1613-1614)	Notre-Dame de Paris M° musique (1614-1622)	SCP (1622-1624)	Notre-Dame de Paris M° musique (1624-1625)
	SCP Chapelain, M° musique (1625-1631)			
Jean de Bournonville (1613-†1632)	Collégiale de Saint-Quentin M° enfants (1613-1618)	Eglise d'Abbeville ? M° enfants (1618)	Cathédrale d'Amiens M° enfants (1619-1632)	SCP Gagiste M° enfants (1632)
Jacques Blondin (1594-†1634)	SCP Enfants de chœur (1594), clerc (<1608), chapelain perpétuel (1629), M° enfants (1632-1634) (1594-1634)	Concours de Sainte-Cécile du Mans 1 ^{er} lauréat (1633)		
Guillaume Le Blanc (1588 ou 1629-†1642)	SCB ? Chapelain (1588)	SCP Clerc (1629), chapelain perpétuel, M° enfants (1634-05.1642)		
Artus Auxcousteaux (1613-1656)	Cathédrale de Saint-Quentin Chantre (<1613)	Chapelle Royale Chantre (1613-1627)	Cathédrale de Noyon Chantre (1627- ?)	Saint-Quentin M° enfants (1631-1632)
	Cathédrale d'Amiens M° enfants (1632-1633)	SCP Prêtre, M° enfants (1634-1650)	Eglise Saint-Jacques de l'Hôpital de Paris Chanoine (1651-1656)	
Eustache Gehenault (1630-†1663)	SCP Enfant de chœur (1630), clerc (1644), chapelain (<1651), M° enfants (>08.1650 et <05.1651-1663), chapelain perpétuel (1657)			

2.2.8.1. Les maîtres de musique de Paris aux XIII^e, XIV^e et XV^e siècles

Les XIII^e et XIV^e siècles nous fournissent les noms de onze maîtres, dont deux seulement sont probablement des maîtres de musique. Il s'agit de Gilles de Flagy (1336) et Maistre Thomas (1352).

Gilles de Flagy est mentionné dans une lettre de Benoît XII de 1336 comme maître des enfants expert en l'art de musique de la chapelle royale de Paris. La qualification latine d'Egidius de Flagiaco « *in arte musice perito, magistro puerorum capellæ regalis Parisiensis* » plaide pour en faire un maître de musique de la Sainte-Chapelle de Paris (Fierens 1910). Le second, Maistre Thomas est encore plus certainement maître de musique, puisqu'il est cité avec Julien de Murs, que l'on sait être maître de grammaire, dans le compte de 1352 : « Maistre Thomas et maistre Julien de Murs, maistres et gouverneurs desdis enffens pour fourrer leurs robes qu'ils prennent de livree avec yceulx enffens » (Douët-d'Arcq 1851).

Les neuf autres maîtres sont plus probablement des maîtres de grammaire, mais dans le doute sont mentionnés dans ce chapitre.

Le premier maître connu, Jacques de Tournai (1296-1301), date de la fin du XIII^e siècle et du règne de Philippe Le Bel. On trouve son nom dans les comptes de l'hôtel publiés par Alexandre Vidier et Jules Viard (Vidier 1911, Viard 1917). Guy de Bretagne (1305) est le premier maître des enfants, connu par Michel Brenet (Vidier 1901). On sait qu'il était en charge de six enfants de chœur. Les dépenses pour la maîtrise de Thomas Burg. (1310-1314), que nous avons interprété comme Thomas de Bourgogne « *Compotus Thome Burg. de expensis puerorum capelle regis* » sont mentionnées deux fois dans l'*Inventarium compotorum ordinarium et aliorum* de Robert Mignon, successivement entre l'Ascension 1310 et l'Ascension 1311 et entre l'Ascension 1314 et la Toussaint 1314 (Langlois 1899). Il est peu probable compte-tenu de la grande différence de date, mais possible, que l'on puisse le confondre avec Maistre Thomas, maître de musique en 1352.

Les trois maîtres suivant semblent se suivre sans lacune. Pierre d'Epone (1315-1316) est aussi mentionné dans les dépenses de la maîtrise (Langlois 1899). Guillaume de Poissy (1316-1322) apparaît dans les comptes royaux de 1319 pour des dépenses de 1316 : « *Compotus Guillelmi de Pissiaco de expensis puerorum capelle regis Parisiensis, ccc^oxvi^o* ». En 1316, le maître des enfants est mentionné avec cinq enfants de chœur. En 1322, les comptes du trésor font apparaître un « *magister* (ou « *doctor* ») *puerorum capelle regis* » nommé « Guillelmus de Pisciaco » (Langlois 1899, Viard 1917). Etienne de Lorris (1322-1329) est mentionné dans les Comptes du Trésor de Charles Le Bel de 1322 à 1327 comme « *magister* (ou « *doctor* ») *puerorum capelle regis* ». On le retrouve encore en 1328 et pour un exercice incomplet de mars à décembre 1329, signifiant peut-être son décès peu après (Viard 1917, Langlois 1899, Bautier 1961).

Les trois derniers maîtres connus du XIV^e siècle sont probablement aussi des maîtres de grammaire, Laurent de Louviers (1343-1344), connu uniquement par un compte royal de l'année 1343-1344 (Bautier 1961), Guillaume Le Cesne (1353ca-†1408 ?) et Bertrand Le Belloy (1378-1384). Guillaume Le Cesne est maître des enfants de la Sainte-Chapelle de Paris de 1365 à 1379. En effet, il est mentionné comme tel en 1365 dans un acte de cession d'une maison (Terroine & Fossier 1976). En 1379, il apparaît dans un rôle des maîtres ès arts de la nation picarde de l'Université de Paris, qualifié de « prêtre, maître ès arts depuis 26 ans, étudiant en théologie pendant 6 ans, clerc, secrétaire et maître des enfants de la chapelle du roi, ainsi que secrétaire des ducs d'Anjou et de Berry » (Chart. Univ. Paris, Courtenay & Goddard 2013). Il est probablement le Guillaume Le [-], chapelain perpétuel de 1380 à 1408 environ dans le livre du chanoine Dongois. Bertrand Le Belloy est qualifié de maître des enfants de

juillet à décembre 1384, très probablement maître de grammaire, comme mentionné dans les comptes du Trésor « *magister Bertrandus Le Belloys, doctor puerorum capelle Regalis Palatii* » (Fawtier 1931). Il est mentionné aux côtés de Guillaume Le Cesne dans les demandes de bénéfices adressées à Clément VII en 1378-1379 par la nation picarde de l'Université de Paris, comme sous-diacre du diocèse de Noyon, maître ès arts, bachelier en décret (droit canon), lecteur à l'Université de Paris (Chart. Univ. Paris, Courtenay & Goddard 2013).

Le XV^e siècle est peu couvert de façon certaine par des maîtres de musique. Jean Tesson (1423) est sans doute au début du siècle maître de grammaire des enfants. Le compte du trésor royal signale au 27 février 1423 un paiement de 40 livres tournois versées au « *magister Johannes Tesson, magister puerorum sacre capelle regalis Palatii Parisiensis* » pour le traitement des quatre enfants de la Sainte-Chapelle (Ritter 1912). Le couple Jean de Meulan et Odon de Vert-Le-Petit sur les obituaires de la Sainte-Chapelle de Paris pose problème. S'il est possible que Jean de Meulan soit un maître des enfants mentionné par Michel Brenet, il est peu probable qu'il en soit de même pour Odon de Vert-Le-Petit. D'après Michel Brenet, la mort de Jean de Meulan aurait suscité la proposition de recrutement du maître de musique de la cathédrale de Lyon, Humbert Chassardon en 1446 par Jean Mortis. Un quatrième et dernier candidat au XV^e siècle pour être maître des enfants est Jehan Parnet (1449-†1499) cité par Morand d'après un compte de la Prévôté de Paris de 1463. Cela en ferait plutôt un maître de grammaire. Cependant, Michel Brenet l'identifie à Jean Perrenet, clerc de la Sainte-Chapelle en 1449-1450, reçu chapelain perpétuel en 1468 et remplacé lui-même par François Duval en 1499. François Duval est mentionné comme maître de musique des enfants en 1508. Les chapellenies perpétuelles se transmettant souvent à des personnes de même fonction, il est possible que Jean Parnet ait été maître de musique, et éventuellement jusqu'à son remplacement en 1499.

2.2.8.2. Les maîtres de musique de Paris au XVI^e siècle

Le XVI^e siècle comprend d'avantage de maîtres de musique que le siècle précédent, mais avec, de façon étonnante, de nombreuses lacunes de maîtres de musique de 1499 à 1502, de 1505 à 1508, de 1527 à 1536 et de 1587 à 1594. On connaît pour le XVI^e siècle dix maîtres de musique, quatre pour le règne de Louis XII, Mathurin Du Buysson (1483-1514), François Du Val (1499-†1512), Dreux Prieur (1509-†1521), Jean Macien (1511-1513), six pour les règnes de François 1^{er}, Henri II, Charles IX, Henri III et le début du règne d'Henri IV, Pierre Vermont L'Aîné (1510-†1533), Pierre Certon (1529-†1572), Jean Bareau (1565-†1586), Etienne Testard (1576-1585), Jean Gilloteau (1581-1585) et Jacques Renvoyré (1568-†1628). Cette méconnaissance partielle des maîtres de musique de la maîtrise est sans doute due à la double tutelle de la maîtrise, tutelle budgétaire de la maison du roi et tutelle de la Sainte-Chapelle et de son Trésorier, double tutelle à laquelle nous avons consacré une section de cette deuxième partie. Il est difficile de savoir si ces lacunes sont dues à la disparition de beaucoup de comptes royaux ou au désintérêt de la Sainte-Chapelle pour sa maîtrise, sous la co-tutelle royale.

Après la disparition de Jehan Parnet en 1499, le premier maître des enfants connus au XVI^e siècle est Mathurin Dubuysson. La carrière de ce chantre indiscipliné, sûr de sa valeur jusqu'à l'insolence, est faite d'allers-retours entre la cathédrale de Rouen et la Sainte-Chapelle de Paris 1489-1493, 1503-1506 et 1512-1514. Si l'on suit Collette et Bourdon (Collette & Bourdon 1892), il aurait été chantre de la Chapelle Royale entre 1493 et 1505. Pendant cette période, en 1503 et 1504, il est mentionné dans les comptes royaux comme maître de musique des enfants de chœur avec Nicole Bodin, maître de grammaire (Bonime 1975). Il est maître des enfants de la cathédrale de Rouen en 1507-1508. Mathurin Dubuysson est un compositeur

incertain. Edward Lowinsky, dans son étude du Codex Medicis de 1518, propose d'identifier ce chantre de la Sainte-Chapelle au compositeur « Mathurin Forestier », auquel sont attribuées trois messes et deux motets (Lowinsky 1968).

Le premier successeur connu à Mathurin Dubuysson est François Duval. Attesté maître de musique le 3 novembre 1508, il a pu succéder directement à Mathurin Dubuysson en 1505. François Duval est associé d'abord à Nicole Du Boys en 1508-1509 comme maître de grammaire des enfants, puis Jean Du Mesnil en 1510, comme l'indiquent les comptes-rendus de visite de la maîtrise de 1508 et 1510. François Duval est chapelain perpétuel de 1499, remplaçant Jean Perrenet, jusqu'à 1512, date de sa disparition de la Sainte-Chapelle d'après le chanoine Dongois. François Duval est le premier maître de musique impliqué dans l'affaire Dreux Prieur, qui fait l'objet de la section 2.1.3. François Duval se fait suppléer avant 1510 par son adjoint Audry Dreux Prieur. Dès cette époque, Dreux Prieur entame un procès contre la Sainte-Chapelle pour obtenir la maîtrise de la Sainte-Chapelle. Les copies des comptes-rendus de visite de la maîtrise cités plus avant ont été réalisées en vue de ce procès. François Duval, encore maître de musique en janvier 1511, disparaît de la Sainte-Chapelle en 1512. Dreux Prieur souhaite remplacer officiellement François Duval. Il est soutenu semble-t-il, par le maître de la Chapelle Royale, qui était entre 1503 et 1512, Denis Prioris, peut-être un parent (Dumitrescu 2012). Malgré la lettre royale donnant tout pouvoir au Trésorier sur les nominations de la Sainte-Chapelle, Dreux Prieur prend la place de François Duval en 1512, comme maître de musique des enfants de chœur, malgré l'opposition du collège des chanoines, qui le jugent « noysif, rioteux, mutin et scandaleux » et « ordinairement... yvre ». Dreux Prieur continue son procès contre la Sainte-Chapelle, qui sera encore pendant à sa mort en 1521. Dreux Prieur restera maître de musique de la Sainte-Chapelle sans doute jusqu'à cette date, malgré les tentatives du Trésorier d'embaucher un remplaçant en la personne du gagiste Jean Macien, ayant voix de ténor. En effet, le 16 février 1518, Antoine de Longueval maître de la Chapelle Royale depuis 1515, visite la maîtrise de la Sainte-Chapelle et Dreux Prieur est toujours maître de musique, malgré son expulsion prononcée par les chanoines en février 1512. Il est peu probable que Jean Macien ait pu exercer sa fonction. Les relations avec la Sainte-Chapelle avaient dû s'arranger avant la mort de Dreux Prieur, car le 27 juillet 1521, les chanoines décident de

« faire composicion aux héritiers feu Maistre Dreux Prieur pour de toutes choses quelconques qu'ils pourraient debvoir à ladite eglise à cause des procès pour lesquels ledit Dreux Prieur demandoit estre païé de ses distributions, messes, vivre, pain de chappitre, nécessités et autres choses ».

Le maître de musique suivant, qui clot l'affaire Dreux Prieur, est Pierre Vermont L'Aîné attesté le 28 octobre 1525. En l'absence de source, on peut faire l'hypothèse, qu'il a remplacé Dreux Prieur au décès de ce dernier en 1521. Pierre Vermont L'Aîné restera maître de musique au moins jusqu'au 23 octobre 1527. Il avait été enfant de chœur de la Sainte-Chapelle, interrogé le 1^{er} juillet 1510 lors de la deuxième visite de la maîtrise par le Trésorier, et vicaire marellier en 1512. En parallèle à sa charge de maître de musique de la Sainte-Chapelle, il poursuit une carrière de chantre de la Chapelle Royale entre 1525 et son décès en 1533. Son parent Pierre Vermont Le Jeune le remplacera en 1533. On peut penser, qu'en tant que chantre de la Chapelle Royale et de la Sainte-Chapelle, il avait l'aval du collège des chanoines et du maître de la Chapelle Royale. Pierre Vermont L'Aîné est un compositeur, avec des œuvres conservées, sept motets et cinq chansons, toutes publiées par Attaignant (Cazaux 2002, NG2. PCB).

Après une lacune éventuelle de 1533 à 1536, Pierre Certon devient maître des enfants de la Sainte-Chapelle de Paris. C'est l'une des très grandes figures musicales de la Sainte-Chapelle de Paris, célébré de son temps à l'égal de Clément Jannequin ou de Claudin de Sermisy, qui est cleric et chanoine de la Sainte-Chapelle. Après avoir commencé sa carrière à la cathédrale

Notre-Dame de Paris, où il est reçu clerc des matines fin octobre 1529, il est reçu clerc de la Sainte-Chapelle avant mai 1532. Sans avoir jamais officiellement appartenu aux effectifs de la Chapelle Royale, il est mentionné comme chantre du feu roi en 1559, compositeur et chantre de la Chapelle Royale en 1567 et dans l'édition de ses *Mélanges* en 1570. Il est donc à la fois très proche de la Chapelle Royale et ancien clerc de la Sainte-Chapelle. Tout est donc réuni pour apaiser les relations entre les deux institutions. Il devient chapelain perpétuel en 1548. Il restera maître des enfants trente-six ans jusqu'à sa mort en 1572. L'œuvre profane de Pierre Certon est faite de plus de deux cents chansons. Son œuvre religieuse comprend une cinquantaine de motets, huit messes complètes, quinze chansons spirituelles et des psaumes en français mis en musique (MGG).

La fin du XVI^e siècle semble plus tendue entre le collège des chanoines et les maîtres de musique, mais cette fois pour des raisons disciplinaires. Les quatre derniers maîtres ont été renvoyés de leur charge ou de la Sainte-Chapelle, même si le renvoi de Jacques Renvoyré n'a pas été effectif.

Jean Barreau prend la suite de Pierre Certon en 1572 comme maître des enfants. Jean Barreau, mentionné comme vicaire de la cathédrale de Laon en 1565, est reçu clerc haute-contre cette même année à la Sainte-Chapelle de Paris. Il est reçu chapelain en 1572, en prenant la maîtrise des enfants de chœur. Jean Barreau est renvoyé en 1576 pour maltraitance des enfants de chœur : « le plus grand des enfans de chœur de l'église de ceans [s'est plaint] pour le mauvais traictement et oultrages que luy a cy devant faict Bareau leur maistre, de l'avoir batu tant à coups de poing et de pied » et une vie scandaleuse. Renvoyé en juillet 1576 de la Sainte-Chapelle de Paris, on le retrouve chapelain de la Sainte-Chapelle de Bourges en septembre 1576. Il y meurt le 25 mai 1586 (Pilleboue PCR).

Etienne Testard est reçu clerc de la Sainte-Chapelle de Paris en juillet 1576 et remplace dans la foulée Jean Barreau comme maître de musique des enfants. En 1578, Etienne Testard obtient le prix dit de l'orgue, au Puy de musique d'Evreux, pour un motet à Sainte Cécile, *Caeciliam intra cubiculum* (Bonnin & Chassant 1837) et à ce titre peut être considéré comme compositeur avec œuvres perdues. En juillet 1585, Estienne Testar est renvoyé par le Trésorier pour « le peu de debvoir qu'il faict de faire leçon et enseigner les enfans de cœur que des follies oculaires qu'il faisoit dont en advenoit scandalle ». Etienne Testard est le seul maître de musique qui restera clerc pendant tout l'exercice de sa charge.

Jean Gilloteau remplace Etienne Testard comme maître de musique en août 1585. Jean Gilloteau appartenait à la chapelle de Nicolas de Villeroy, au moins depuis 1581, comme l'indique l'acte de baptême de son fils. En 1585, il est maître de la chapelle de Villeroy, quand il arrive à la Sainte-Chapelle. Il est reçu comme clerc probablement gagiste, étant donné son état de laïc marié. Il est l'un des deux gagistes maîtres de musique de la Sainte-Chapelle de Paris, avec Jean de Bournonville. On peut le considérer comme maître en titre, même s'il n'est resté en poste que deux mois de façon certaine. Il subit une remontrance du collège sur la qualité de son travail, en octobre 1585 et n'est plus mentionné nommément ensuite. Il est cependant possible qu'il soit concerné par un paiement daté du 28 novembre 1587, concernant le vin du « banquet du Maistre des enfans le jour de la Sainte Cecille ».

On a alors une lacune d'une petite dizaine d'années des maîtres de musique. Jacques Renvoyré, ancien enfant de chœur sortant en 1568, clerc en 1573 et chapelain avant 1590, est mentionné comme maître des enfants en juillet 1594. En novembre 1598, les plaintes des enfants de chœur et de leurs parents contre le maître de musique, suscitent l'intervention du Trésorier et des chanoines, qui le déchargent de la gestion de la maîtrise, de l'« oeconomye, nourriture et entretenement desdits enfans » sur le maître de grammaire. Jacques Renvoyré est renvoyé le 13 juillet 1603. Mais la décision du collège ne sera pas exécutée, puisque en 1609,

malade, Jacques Renvoyré se fait remplacer par Antoine Blesinart. Il sera resté au moins quinze ans à la maîtrise. Il est chapelain perpétuel au moins de 1609 à son décès fin août 1628.

2.2.8.3. Les maîtres de musique de Paris au début du XVII^e siècle

La première moitié du XVII^e siècle voit défiler sept maîtres de musique, Antoine Blesinard (1583-1612), Jacques de Moustier (1613-†1631), Jean de Bournonville (1613-†1632), Jacques Blondin (1594-†1634), Guillaume Le Blanc (1588 ou 1629-†1642), Artus Auxcousteaux (1613-1656) et Eustache Gehenault (1630-†1663).

Antoine Blesinard fait d'abord l'intérim de Jacques Renvoyré malade, puis prend sa succession, le tout sur une période relativement courte d'un peu plus de deux ans. Antoine Blesinard, ancien enfant de chœur de la Sainte-Chapelle en 1583, clerc en 1605, chapelain en 1607, hésite à résider à la Sainte-Chapelle, lui préférant une prébende dans la collégiale Notre-Dame de Dammartin-en-Goële. Il se décide finalement en 1609, mais disparaît des registres en janvier 1612. Une note du 4 janvier 1612 sur une attribution de chambre, laisse entendre qu'il aurait pu songer à « prendre party chez le Roy » (Jurgens 1968).

On a alors une lacune de dix ans de maître de musique, que Jacques de Moustier vient clore après avoir été reçu clerc taille, puis maître de grammaire dans la foulée en 1613, remplaçant Nicolas Gougelet chantre de la Chapelle Royale. Jacques de Moustier est reçu par concours en 1614, maître des enfants de Notre-Dame de Paris. En 1622, Jacques de Moustier démissionne de la maîtrise de Notre-Dame de Paris, pour prendre éventuellement la maîtrise de la Sainte-Chapelle. Mais en 1624, il revient temporairement à la maîtrise de Notre-Dame de Paris. Il est de retour définitivement à la Sainte-Chapelle en 1625, où il est attesté comme maître des enfants. Il conserve la maîtrise jusqu'à son décès en 1631. J'ai raconté plus avant, que les chanoines avaient délégué l'un des leurs auprès du roi pour lui demander l'autorisation de remplacer Jacques de Moustier. Le roi Louis XIII aurait répondu « Ouy, je veux bien, choisissez un habile homme ».

Les chanoines cherchent alors un nouveau maître à l'extérieur. Leur choix se porte en 1632 sur le compositeur Jean de Bournonville, de grande réputation, qui a été maître des enfants dans plusieurs institutions, notamment à la collégiale de Saint-Quentin de 1613 à 1618, éventuellement à Abbeville en 1618 d'après Fetis et à la cathédrale d'Amiens de 1619 à 1632. Jean de Bournonville est recruté comme gagiste, car marié et père d'un compositeur Valentin de Bournonville. Malheureusement, Jean de Bournonville décède cinq mois plus tard le 27 mai 1632. Comme compositeur ses œuvres comprennent dix-neuf messes, des hymnes et cantiques, et cinquante quatrains du sieur Pibrac mis en musique (Gantez 1643, Houdoy 1880, Fétis BUM2, NG2. PCB).

Le collège décide d'ouvrir un concours de recrutement en juillet 1632. Il est probable que Jacques Blondin y ait été reçu, bien que son nom ne soit pas mentionné dans les registres de la Sainte-Chapelle. En effet, un placard du concours de musique de la Sainte-Cécile du Mans imprimé en 1637 le désigne comme premier lauréat du concours et le qualifie de « Maistre de musique en la Sainte Chapelle de Paris, en l'an 1633 » (Triger 1896). Il est donc probable qu'il ait pris la suite de Jean de Bournonville. Comme lauréat d'un concours de musique, Jacques Blondin est un compositeur avec œuvres perdues. Jacques Blondin est ancien enfant de chœur fugueur en 1596, clerc en 1608 de la Sainte-Chapelle de Paris. Il est reçu chapelain perpétuel en 1629, succédant au maître des enfants Jacques Renvoyré. Il décède sans doute en 1634, quand Guillaume Le Blanc lui succède comme chapelain perpétuel.

Il est probable que Guillaume Le Blanc lui succède aussi comme maître de musique de la Sainte-Chapelle. La seule certitude est, qu'il est maître de musique en 1639, quand, malade, il présente au collège Artus Auxcousteaux pour le seconder. Guillaume Le Blanc décède en 1642 et est remplacé par Artus Auxcousteaux. Un maître Guillaume Le Blanc est chapelain de la Sainte-Chapelle de Bourges au terme de Saint-Jean 1588 et est cité avec Guillaume Fournier, ancien maître des enfants, et Blaise Bonneau, organiste et maître par intérim, pour la pension des enfants de chœur. Il est possible que ce Guillaume Le Blanc soit le Guillaume Le Blanc maître des enfants de la Sainte-Chapelle de Paris, clerc haute-contre en 1629, chapelain perpétuel en 1634, succédant à Jacques Renvoyré, jusqu'à sa mort en 1642 (Pilleboue PCR).

Artus Aux-Cousteaux remplace donc en 1642, après un intérim de trois ans, Guillaume Le Blanc, comme maître de musique. Artus Aux-Cousteaux étudie vraisemblablement avec Jean de Bournonville à la maîtrise de Saint-Quentin dans les années 1600. Il est chantre haute-contre de la Chapelle Royale de 1613 à 1627. D'après Gantez, il sert quelque temps comme chantre à Noyon, avant d'occuper la charge de maître des enfants successivement à Saint-Quentin en 1631 et à Amiens de 1632 à 1634. En juin 1634, il est reçu clerc à la Sainte-Chapelle de Paris puis, en dépit de son mauvais caractère et de son indiscipline, chapelain en décembre 1637. Il est nommé maître de musique en mai 1642, grâce à la protection de Mathieu Molé, le premier président du Parlement de Paris auquel il dédie ses *Meslanges* publiés en 1644. Gantez souligne que « bien qu'on die qu'il ne tient ceste maistrise qu'a la faveur du premier président, on doit pourtant dire qu'il n'a que ce qu'il mérite ». Vers 1651, il se retire sur un canonicat, obtenu, sans doute à nouveau avec l'appui de la famille Molé, à l'église Saint-Jacques de l'Hôpital à Paris, où il réside jusqu'à sa mort. Il est l'auteur d'au moins huit messes (dont quatre perdues), de psaumes, cantiques et chansons (NG2. PCB, Gantez 1643).

En mai 1651, Artus Auxcousteaux n'est plus à la Sainte-Chapelle et le maître de musique mentionné dans le testament d'Eustache Picot est le compositeur Eustache Gehenault, qui garde sa charge jusqu'à sa mort en 1663. Eustache Gehenault est ancien enfant de chœur de la Sainte-Chapelle reçu en 1630. Il est reçu chapelain perpétuel en 1657. René Ouvrard, compositeur et théoricien de la musique, lui succède en 1663.

2.2.9. Conclusion du chapitre 2.2

Le maître de musique des enfants de chœur est l'élément essentiel de la maîtrise des deux Saintes-Chapelles d'une part, pour l'enseignement dispensé aux enfants de chœur, qui va du solfège au chant sur le livre, c'est-à-dire à l'improvisation musicale et à la composition et d'autre part, pour l'exécution musicale des cérémonies de la Sainte-Chapelle sous la responsabilité du Grand Chantre. On a retenu les noms de quarante-sept maîtres des enfants à Bourges et de vingt maîtres de musique à Paris.

Les ratios de compositeurs maîtres de musique témoignent de leur importance. La Sainte-Chapelle de Bourges a reçu onze maîtres de musique compositeurs, soit 30% des maîtres en titre et 37% des compositeurs, qui ont servi à la Sainte-Chapelle. Six maîtres de musique y ont été aussi documentés en chapelles princières, soit 16% des maîtres et 8% des chantres documentés en chapelles princières. De même, la maîtrise de la Sainte-Chapelle de Paris a été dirigée par huit maîtres de musique compositeurs, soit 40% des maîtres de musique et 18% des compositeurs, qui ont servi à la Sainte-Chapelle et par six chantres documentés en chapelle princière, soit 30% des maîtres et 4% des chantres documentés en chapelles princières. De façon générale, il y a davantage de compositeurs et de chantres documentés en chapelles princières en proportion parmi les maîtres de musique, que parmi l'ensemble des chantres. En outre, la Sainte-Chapelle de Paris emploie d'avantage de maîtres de musique

compositeurs au sens moderne du terme, que la Sainte-Chapelle de Bourges.

Ce chapitre consacré aux maîtres de musique, outre le paramètre « compositeur » évoqué ci-avant, classe les maîtres des deux Saintes-Chapelles selon plusieurs autres paramètres, qui permettent des comparaisons entre Bourges et Paris ; maîtres en titre versus maîtres intérimaires, maîtres recrutés en externe versus en interne, et enfin statuts des maîtres.

Les maîtres en titre sont à la Sainte-Chapelle de Bourges trente-sept sur quarante-sept. Les dix maîtres intérimaires ne seront jamais titularisés. A la Sainte-Chapelle de Paris, on peut estimer, que tous les maîtres de musique connus sont des maîtres en titre, c'est-à-dire officiellement maîtres de musique et reconnus comme tels en interne. C'est une différence importante entre les deux Saintes-Chapelles, qui peut s'expliquer à Bourges, par les difficultés de recrutement et la prolixité des archives.

Un deuxième paramètre d'analyse des maîtres de musique et de différenciation des deux Saintes-Chapelles est le caractère interne ou externe des recrutements. En effet un peu moins de la moitié des recrutements de Bourges, 49%, sont des recrutements externes, alors que seuls, 17% des recrutements connus de Paris sont externes. Ces recrutements externes se font prioritairement auprès de maîtres de musique d'autres institutions, ce qui révèle le fait, que la fonction de maître de musique est un vrai métier.

Ces deux premiers paramètres témoignent, que la Sainte-Chapelle de Bourges manque souvent de musiciens de valeur pour prendre au pied levé la fonction de maître de musique, contrairement à la Sainte-Chapelle de Paris. De plus les difficultés de la vie quotidienne du maître de musique à Bourges, font qu'ils restent en moyenne, moins longtemps qu'à Paris, six ans à Bourges, contre neuf ans à Paris, pour les maîtres, qui ont exercé plus de trois mois.

Le dernier paramètre étudié est celui du statut des maîtres de musique, gagistes, vicaires ou clercs, chapelains et chapelains perpétuels. Conformément aux fondations et usages des deux Saintes-Chapelles, les maîtres de musique sont à 75% chapelains à la Sainte-Chapelle de Bourges, et à 80% chapelains et chapelains perpétuels à la Sainte-Chapelle de Paris. La Sainte-Chapelle de Bourges a utilisé, de façon significative, le statut de vicaire au XV^e siècle pour ses maîtres. La Sainte-Chapelle de Paris a utilisé le « statut » de gagiste pour ses deux maîtres mariés.

2.3. Les maîtres de grammaire des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris

C'est par un exemple légèrement hors-sujet, que je voudrais commencer ce chapitre, et souligner ainsi l'importance du maître de grammaire à Paris. La charge de maître de grammaire des enfants de la Chapelle Royale (et non de la Sainte-Chapelle) est suffisamment importante pour s'acheter. Israel de Poix, chapelain perpétuel de la Sainte-Chapelle de Paris de 1582 jusqu'à sa mort en 1642, achète par un acte notarié du 16 mai 1588, dans l'étude de Laurent Haultdesens, à maistre Edme Guillaume la charge de maître de grammaire des enfants de la Chapelle de musique du roi :

« Pardevant nous, fut present Maistre Edme Guillaume maistre des enfans de la Chappelle de musique du Roy nostredict sire, demeurant avec Monsieur le Grand aulmosnier de France, evesque d'Auxerre. Lequel, soubz le bon plaisir du Roy nostre sire, s'est huy, desmis et dessaysi icelles presentes se demect et dessaysist de sondict estat de maistre de grammaire d'iceulx enfans pour, au nom, et au proffict de maistre Israël Poix (Handy 2008, p. 220 d'après F-AN, MC, VIII, 348).

La charge de maître de grammaire de la Sainte-Chapelle de Paris est aussi reconnue et convoitée.

La première section traite du statut et de la fonction de maître de grammaire dans les deux Saintes-Chapelles. Si le maître de grammaire n'est aucunement cité dans la bulle de fondation

de la Sainte-Chapelle de Bourges, par contre, il est l'alter ego du maître de musique à la Sainte-Chapelle de Paris. Cette différence est fondamentale pour la comparaison des deux Saintes-Chapelles. La deuxième section établit la chronologie des maîtres de grammaire dans les deux Saintes-Chapelles. La troisième section donne quelques statistiques sur les maîtres de grammaire, leur nombre bien-sûr, mais aussi les durées moyennes d'emploi. La quatrième section examine ensuite le recrutement des maîtres de grammaire à la Sainte-Chapelle de Bourges avec quelques exemples de parcours et enfin la cinquième section termine par des exemples de carrières de maîtres de grammaire à la Sainte-Chapelle de Paris.

2.3.1. Statut et fonction des maîtres de grammaire à Bourges et Paris

Les seuls textes conservés sont relatifs à la Sainte-Chapelle de Paris et ont déjà été cités dans les chapitres précédents. Cette section débute donc par la situation de Paris. Dans les *Lettres concernant la nomination des Maîtres de Musique & de Grammaire de la Sainte-Chapelle*, Louis XII ordonne en 1510, que le Trésorier nomme les maîtres de musique et de grammaire des enfants (Morand 1790, pièces justificatives p. 88-89). L'*Extrait des Registres du Conseil d'Etat* à l'année 1683, signé par Colbert indique que d'une part, le maître de grammaire doit être maître ès arts et d'autre part, doit enseigner aux enfants le catéchisme, le latin et les cérémonies de l'église (Morand 1790, pièces justificatives, p. 177).

Le règlement de la maîtrise de la Sainte-Chapelle de Paris permet de dégager les fonctions respectives du maître de musique et du maître de grammaire des enfants (Brenet 1910, p. 13-20 citant Vidier 1901, p. 344-349).

Le premier alinea affirme que les deux maîtres sont en toutes choses semblables. La pratique montre qu'ils sont majoritairement chapelains ou chapelains perpétuels. Le troisième fixe les tâches de gestion de la maîtrise par le maître de grammaire, aidé par le maître de chant. Le maître de grammaire est en sus le comptable de la maîtrise auprès de l'Hôtel du Roi. Le cinquième alinea fixe les fêtes pour lesquelles la maîtrise est tenue d'aller vers le Roi et les conditions matérielles associées.

Les charges de gestion de la maîtrise, qui devaient être originellement confiées au maître de grammaire, ont dû revenir d'une façon ou d'une autre au maître de musique. En effet pour répondre aux difficultés, que rencontre Jacques Renvoyré, maître de musique, avec les enfants de chœur, on peut lire le 8 novembre 1598, que ce n'est pas « sa vocation de faire l'œconomie qui a accoustumé estre faicte en la maistrise, et que c'est à faire au Maistre de grammaire avoir le soing de ladite œconomie, nourriture et entretenement desdits enfans » (Brenet 1910, p. 148, d'après F-AN, LL 600, f. 164v). De même, quand on veut « punir » Artus Haut-Cousteaux, les chanoines lui retirent la gestion de la nourriture des enfants. La punition est levée un mois plus tard (Brenet 1910 p. 189-190, 193, d'après F-AN, LL 603, f. 80v, 84v).

Revenant au règlement de la maîtrise, le sixième alinea fixe un découpage sans doute indicatif de la journée de travail des enfants de chœur, qui apprennent la grammaire avant dîner, c'est-à-dire sans doute pour Morand avant le repas de midi. L'après midi est consacrée au chant si nécessaire et sinon à la grammaire. Dans le septième alinea, si le maître de chant doit amener les enfants à l'église tous les jours, le maître de grammaire doit surveiller leur lecture et particulièrement leur « accent » et les ramener.

A la Sainte-Chapelle de Bourges, le maître de grammaire est rarement membre du collège de la Sainte-Chapelle et est très généralement un gagiste, c'est-à-dire révocable à tout instant et non statutaire. Ces obligations peuvent être déduites de quelques délibérations du chapitre relatives au recrutement du maître de grammaire. Il n'a a priori pas d'obligation de résidence.

Adrien Boullanger, maître de grammaire gagiste de la Sainte-Chapelle de Bourges, doit une leçon d'une heure par jour aux enfants de chœur, comme l'indique la délibération du 26 août 1572 :

« messieurs ayant veu la requeste par escript presentée par maistre Adrian Boullanger le precepteur en grandmaire des enffans de cueur de seans ont ordonné que ledit precepteur sera payé tant pour le passé que pour l'advenir a raison de 20 livres tournois par an a la charge que ledit precepteur sera tenu par chacun pour faire une lesson ausdits enffans a l'heure de midi a une heure et a ceste fin sera tenu faire ladite lesson en l'hostel du maistre des enffans ; et lesquelz gaiges seront payez de troys en troys moys par le receveur » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1536).

Jean Jacquier, maître de grammaire gagiste de la Sainte-Chapelle de Bourges en 1581, doit, lui, deux fois deux heures par jour de leçon. On voit aussi que le maître de grammaire est chargé d'acheter les manuels.

[Le 18 juillet 1581,] « messieurs ont commis le chantre pour accorder avec ung nommé Jacquier regent en college Chevallier de ceste ville pour son sallaire de venir deulx fois le jour apprendre aux enffens de cueur de leur eglise ou pour ce faire ce que les aultres maistres ont accoustumé d'avoir ». [Le 21 juillet 1581,] « messieurs ont accordé a maistre Jehan Jacquier escollier en ceste ville de Bourges la somme de 24 livres tournois par an pour monstrier aux enffans de cueur de seans l'art de grand maire deulx foys et deulx heures chacun jour et commancera a ce faire dans le premier jour d'aoust prochain ». [Le 29 juillet 1581,] « 18 sols tournois au receveur qu'il a payez au maistre de grand mere de seans pour son remboursement de pareilhe somme quil a payée a maistre Ambroys le libraire pour l'achapt de six rudymens et une paire d'heures pour les enffans de cueur » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1543, f. 11v, 12).

2.3.2. Chronologie des maîtres de grammaire des enfants à Bourges et Paris

Cette section donne les tableaux chronologiques des maîtres de grammaire des Saintes-Chapelles de Bourges et de Paris. Les maîtres, qui ont fait plusieurs périodes distinctes, sont répétés avec un numéro entre crochets. On a indiqué les noms, prénoms des maîtres de grammaire avec les dates où ils sont connus, les dates d'exercice de maître de grammaire, le statut à l'embauche, le statut de départ de la Sainte-Chapelle, le caractère interne ou externe du recrutement et les compétences musicales. Ils sont comptés comme musiciens, s'ils ont été enfants de chœur de la Sainte-Chapelle ou s'ils ont occupé un poste sous statut avant, pendant ou après leur service de maître de grammaire.

La chronologie des maîtres de grammaire de la Sainte-Chapelle de Bourges est donnée par le tableau suivant :

Tableau N°22 : Chronologie des maîtres de grammaire de la Sainte-Chapelle de Bourges

Maître des enfants	Dates d'exercice	1 ^{er} Statut	Statut final	Int/Ext	Compétences musicales
XV^e siècle					
<i>Lacune</i>	<i>1405-1409</i>				
Guillaume Lyrose (1409)	23.07.1409-22.08.1409	GAG	GAG	Ext	M° musique
<i>Lacune</i>	<i>1409-1462</i>				
Antoine Pastoris (1462-1487 ou 1493)	01.07.1462-avant 30.06.1463	GAG	CA	Ext	M° musique
<i>Lacune</i>	<i>1463-1497</i>				
Pierre Pastoris (1483-†1534)	28.11.1497-26.01.1499	GAG	CHA	Int	M° musique
XVI^e siècle					
<i>Lacune</i>	<i>1500-1509</i>				
Pierre Queneau (1510)	01.1510-avant 7.09.1510)	GAG	GAG	Ext	
Vital Juguët (1510-1535)	07.09.1510-après 9.11.1510	GAG	VIC	Ext	VIC
<i>Lacune</i>	<i>1511-1527</i>				
Philippe Methenier (1527-1528)	19.10.1527-31.03.1528	GAG	GAG	Ext	
<i>Lacune</i>	<i>1528-1531</i>				
Pierre Chollet (1532)	20.02.1532	GAG	GAG	Ext	

Mathieu Trotet (1533-1535)	23.07.1533-11.08.1535	GAG	GAG	Ext	
Jean Chagnon (1535)	11.08.1535	GAG	GAG	Ext	
<i>Lacune</i>	<i>1535-1548</i>				
Jean de Costa (1548-1554)	06.10.1548-07.11.1551	GAG	GAG	Ext	
Jean Du Vergier (1551-1556)	07.11.1551-31.01.1556	GAG	GAG	Ext	
<i>Lacune</i>	<i>1556-1558</i>				
Mathurin Poisson (1558-†1563)	22.11.1558-18.12.1563	GAG	GAG	Ext	
Sylvain Gogne [1] (1548-†1574)	01.10.1563-30.03.1565	VIC	CHA	Int	CHA
Toussaint Rahel (1563-1585)	01.04.1565-10.11.1565	VIC	CHA	Int	M° musique
Guillaume Palu (1563-1581)	après 10.11.1565-avant 8.04.1570	GAG	GAG	Ext	
Nicole Jarre (1570)	8.04.1570	GAG	GAG	Ext	
Adrien Boullanger (1572-1573)	avant 26.08.1572-28.02.1573	GAG	GAG	Ext	
Sylvain Gogne [2] (1548-†1574)	28.02.1573	CHA	CHA	Int	CHA
Pierre Sadet (1573)	04.08.1573	GAG	GAG	Ext	
<i>Lacune</i>	<i>1573-1581</i>				
Jean Jacquier (1581)	18.07.1581-après 29.07.1581	GAG	GAG	Ext	
<i>Lacune</i>	<i>1581-1583</i>				
Guillaume Soudays (1583)	08.02.1583	GAG	GAG	Ext	
<i>Lacune</i>	<i>1583-1585</i>				
Gilles Lambert (1585)	04.05.1585-après 23.07.1585	GAG	GAG	Ext	
Nicolas Charruyer (1585-1586)	20.08.1585-03.06.1586	GAG	GAG	Ext	
Pierre Dumayne (1586)	03.06.1586-30.11.1586 ?	GAG	GAG	Ext	
Pierre Symonnet (1583-1595)	1.12.1586-13.03.1587	GAG	GAG	Int	
Pierre Lauerjat [1] (1575-†1625)	14.03.1587-30.06.1588	GAG	CHA	Int	M° musique
<i>Lacune</i>	<i>1588-1590</i>				
Pierre Lauerjat [2] (1575-†1625)	07.1590-06.1591	GAG	VIC	Int	M° musique
<i>Lacune</i>	<i>1591-1594</i>				
Jean Beugyn (1587-1624)	avant 30.06.1594-après 30.06.1596	CHA	CHA	Int	CHA
<i>Lacune</i>	<i>1596-1598</i>				
Pierre Lauerjat [3] (1575-†1625)	07.1598-06.1600	CHA	CHA	Int	M° musique
XVII^e siècle					
<i>Lacune</i>	<i>1600-1601</i>				
Michel Babin (1601-1604)	30.06.1601-31.07.1604	GAG	GAG	Ext	
Grégoire Lombard (1601-†1615)	04.09.1604-après 27.06.1611	GAG	GAG	Ext	Basse contre
<i>Lacune</i>	<i>1611-1613</i>				
Nicolas Vizialt (1609-1615)	05.06.1613-05.06.1615	GAG	GAG	Int	
François Mathieu (1615-1616)	30.06.1615-31.12.1616	GAG	GAG	Ext	
Pierre Going (1617-1619)	01.01.1617-après 30.06.1619	GAG	GAG	Ext	
<i>Lacune</i>	<i>1619-1620</i>				
Claude Guyonneau [1] (1613-1657)	18.01.1621-18.07.1621	VIC	CHA	Int	CHA
Nicolas Going [1] (1603-1622)	19.07.1621-01.12.1621	GAG	GAG	Int	EC
Nicolas Going [2] (1603-1622)	05.04.1622-27.05.1622	GAG	GAG	Int	EC
Claude Guyonneau [2] (1613-1657)	23.07.1622-23.07.1624	VIC	CHA	Int	CHA
Pierre Lauerjat [4] (1575-†1625)	1 mois début 1625	CHA	CHA	Int	M° musique
François Ballet (1625)	19.04.1625-18.07.1625	GAG	GAG	Ext	
Michel Roux (1625-1626)	19.07.1625-06.1626	GAG	GAG	Ext	
<i>Lacune</i>	<i>1626-1639</i>				
[-] Legrand (1639-1651)	1639-1651	GAG	GAG	Ext	

La fonction de maître de grammaire de la Sainte-Chapelle de Bourges est, semble-t-il, constamment assurée et rémunérée. Les lacunes correspondent d'abord aux lacunes des comptes et éventuellement à celles des registres de délibération. Elle est presque exclusivement confiée à des gagistes. On relève pour la Sainte-Chapelle de Bourges, trente-six maîtres de grammaire, dont trois seulement pour le XV^e siècle, vingt-trois pour le XVI^e siècle et dix pour la première moitié du XVII^e siècle.

La chronologie des maîtres de grammaire de la Sainte-Chapelle de Paris est donnée par le tableau suivant, les noms en italique étant incertains :

Tableau N°23 : Chronologie des maîtres de grammaire de la Sainte-Chapelle de Paris

Maître des enfants	Dates d'exercice	1 ^{er} Statut	Statut final	Int/Ext	Compétences musicales
XIII^e siècle					
Lacune	1248-1296				
Jacques de Tournai (1296 ?-1301)	1296 ou avant 21.04.1298-après 27.10.1299	CHA ?			
XIV^e siècle					
Lacune	1300-1304				
Guy de Bretagne (1305)	1305	CHA ?			
Lacune	1306-1310				
Thomas de Bourgogne (1310-1314 ou 1352)	05.1310-11.1314	CHA ?			
Pierre d'Epone (1315-1316)	1315-1316	CHA ?			
Guillaume de Poissy (1293 ?-1322)	01.11.1316-28.05.1322	CHA ?			
Etienne de Lorris (1308 ?-1329)	9.10.1322-9.12.1329	CHA ?			CPR
Lacune	1330-1335				
Gilles de Flagy (1336)	16.03.1336	CHA ?			M° musique ?
Lacune	1336-1343				
Laurent de Louviers (1343-1344)	01.07.1343-01.07.1344	CHA ?			
Josce L'Allemand	après 01.07.1344	CHA ?			
Lacune	1344-1347				
Julien de Muris (1347-†1365)	12.1347-après 28.12.1354	CHA	CHA	Ext	CPR
Lacune	1355-1365				
Guillaume Le Cesne (1353-1408)	1365-1379	CPP	CPP		CPR
Lacune	1380-1383				
Bertrand Le Belloys (1378-1384)	1384	CHA ?			
Lacune	1385-1394				
Jehan Bonne (1394-1418)	avant 18.12.1394-après 1403	CHA	CA ?		CPR
Odon de Vert-Le-Petit ?	Dates incertaines				?
XV^e siècle					
Lacune	1400-1443				
Jean Tesson (1423)	1423	CHA ?			
Lacune	1424-1442				
Jean de Meulan (1443ca-1446)	1443ca-1446 ?	CHA ?			
Lacune	1446-1499				
XVI^e siècle					
Lacune	1500-1502				
Nicole Bodin (1503-†1545)	avant 01.01.1503-31.12.1504	CHA	CHA		
Lacune	1505-1508				
Nicole Du Boys (1508-†1509)	avant 03.11.1508-fin 1509	CHA	CHA		Organiste
Jean Du Mesnil (1509-†1546 ?)	avant fin 1509-1519 ?	GAG	CPP	Ext	
Lacune	1520-1522				
Jean Rognon (1505-†1543)	avant 03.12.1522-01.01.1541	CHA	CPP	Int	
Simon Giroult (1526-†1582)	01.01.1541-1573 ou 1574	CHA	CPP	Int	Noteur CPR
Lacune	1574-1577				
Louis Ludet (1572-†1587 ?)	avant 01.06.1577-après 1585	CLE	CPP	Int	
Lacune	1586-1590				
Antoine Morin (1570-†1609)	avant 25.05.1590-20.06.1609	CPP	CPP	Int	
XVII^e siècle					
Lacune	1609-1611 ?				
Nicolas Gougelet (1604-†1647)	avant 10.01.1611-21.08.1613	CLE	CPP	Int	
Jacques de Moustier (1613-†1631)	21.08.1613-fin 1614 ?	CLE	CHA	Ext	M° musique
Lacune	1615-1634				
Daniel Alexandre (1634-1643)	avant 30.09.1634-après 30.07.1643	CHA	?		

Pour la Sainte-Chapelle de Paris, on relève vingt-quatre maîtres de grammaire, dont un pour le XIII^e siècle, onze pour le XIV^e siècle, auxquels on peut rajouter Gilles de Flagy, mais que j'ai classé dans les maîtres de musique, deux pour le XV^e siècle, Odon Vere-Le-Petit étant trop incertain, sept pour le XVI^e siècle et trois pour la première moitié du XVII^e siècle. La fonction de maître de grammaire est de par les statuts constamment assurée, mais le budget et la comptabilité de la maîtrise étant de la responsabilité de l'Hôtel du Roi, conformément au

troisième alinea du règlement de la maîtrise, une très grande partie des maîtres de grammaire a été perdue avec la perte des comptes royaux. De même, j'ai choisi de considérer comme maîtres de grammaires, tous les maîtres, mentionnés dans les comptes royaux ou les fragments de comptes royaux conservés, maîtres dont la qualité de maître de musique n'est pas spécifiée. Les maîtres de grammaire mentionnés comme tels, du XIII^e au XV^e siècle sont Josce L'Allemand, s'il a vraiment existé en 1344, Julien de Muris, de 1347 à 1354 et Jehan Bonne de 1394 à 1403. Les lacunes sont importantes à toutes les périodes.

Les données individuelles, rassemblées dans les deux précédents tableaux, sont synthétisées dans le tableau suivant. Quand un maître a exercé sur plusieurs périodes, le statut de sa dernière période est choisi pour alimenter les statistiques. Ces chiffres montrent combien les deux Saintes-Chapelles sont différentes relativement aux maîtres de grammaire. Ces différences influent grandement sur les situations respectives des maîtres de musique. En commentaire, deux paramètres seront étudiés, le statut des maîtres de grammaire et leur recrutement externe ou interne.

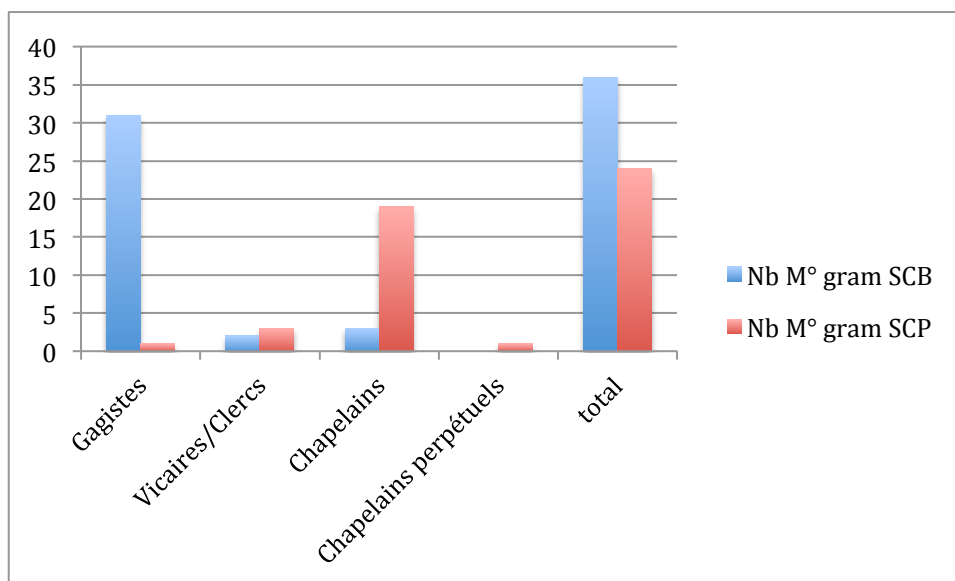
Tableau N°24 : Les maîtres de grammaire des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris

	SCB	SCP
Nombre chantres	634	669
dont Grands Chantres (% chantres) dont CH	22 (22/634 : 4%) dont 14 CHMB	32 (32/669 : 5%) dont 27 CHMP
dont chanoines musiciens (% chantres)	42 (42/634 : 7%)	63 (63/669 : 9%)
dont enfants de chœur (% chantres)	149 (149/634 : 24%)	113 (113/669 : 17%)
dont maîtres de musique (% chantres)	47 (47/634 : 7%)	20 (20/669 : 3%)
dont maîtres de grammaire (% chantres)	36 (36/634 : 6%)	24 (24/669 : 4%)
dont gagistes ou à l'essai (% chantres)	202 (202/634 : 31%)	94 (94/669 : 14%)
dont clercs ou vicaires (% chantres)	276 (276/634 : 44%)	223 (223/669 : 33%)
dont chapelains (% chantres)	197 (197/634 : 31%)	216 (216/669 : 32%)
dont chapelains perpétuels (% chantres)	NS	120 (120/669 : 18%)
dont chantres communs SCB/SCP	34 (34/634 : 5%)	34 (34/669 : 5%)
dont organistes (% chantres)	20 (20/634 : 3%)	12 (12/669 : 2%)
dont compositeurs (% chantres)	30 (30/634 : 5%)	44 (44/669 : 7%)
dont chantres de chapelles princières (% chantres)	77 (77/634 : 12%)	151 (151/669 : 23%)
Nombre maîtres de grammaire (% chantres)	36 (36/634=6%)	24 (24/669=4%)
dont gagistes	31 (31/36 : 86%)	1 (1/24 : 4%)
dont vicaires ou clercs	2 (2/36 : 6%)	3 (3/24 : 12%)
dont chapelains (%)	3 (3/36 : 8%)	19 (19/24 : 80%)
dont chapelains perpétuels	NS	1 (1/24 : 4%)
dont recrutés en externe (% M° grammaire)	27 (27/36 : 75%)	3 (3/8 : 37%)
dont compétences musicales (% M° grammaire)	12 (12/36: 36%)	24 (100%)
Durée moy. d'emploi des M° gram. (Ecart-type)	2,3 ans (2,5 ans)	7,2 ans (6,5 ans)

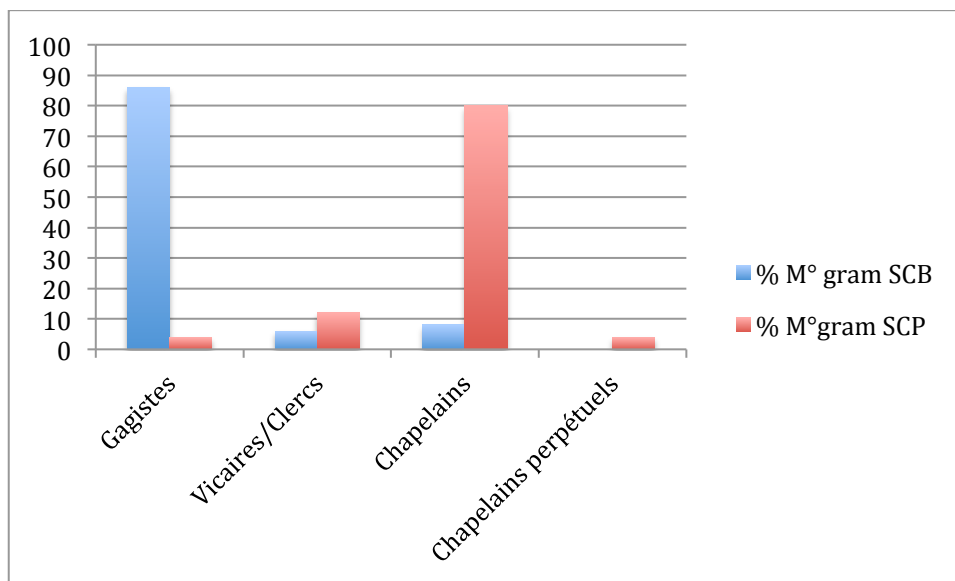
En termes de statuts des maîtres de grammaire, les deux Saintes-Chapelles ne sont pas comparables. Parmi les trente-six maîtres de grammaire de la Sainte-Chapelle de Bourges, on compte trente-un gagistes, soit 86% des maîtres de grammaire. Pierre Lauerjat a été recruté comme gagiste, mais fera l'intérim du maître de grammaire sur plusieurs périodes, en parallèle avec sa charge de maître de musique et son statut de chapelain. Les cinq maîtres de grammaire non gagistes se décomposent en trois chapelains, Jean de Beugyn, Pierre Lauerjat et Sylvain Gogne. Ce dernier fera deux périodes comme maître de grammaire, la première

comme vicaire et la seconde comme chapelain. On a encore deux vicaires, Toussaint Rahel, futur maître de musique des enfants et Claude Guyonneau. Conformément aux textes, la Sainte-Chapelle de Paris comprend vingt-deux maîtres de grammaire chapelains et chapelains perpétuels sur vingt-quatre, soit 92% des maîtres. Les deux maîtres non chapelains ou chapelains perpétuels, sont clercs, Nicolas Gougelet et Jacques Du Moustier futur maître de musique. C'est à quelque chose près la même proportion de maîtres de grammaire gagistes à Bourges. Cependant, j'ai fait l'hypothèse que les maîtres de grammaire du XIII^e au XV^e siècles étaient chapelains. Les deux graphiques suivant montrent, s'il en était besoin l'impossibilité de comparer les statuts des maîtres de grammaire dans les deux Saintes-Chapelles.

Graphique N°11 : Nombres M° de grammaire des SCB et SCP



Graphique N°12 : Pourcentage M° de grammaire des SCB et SCP



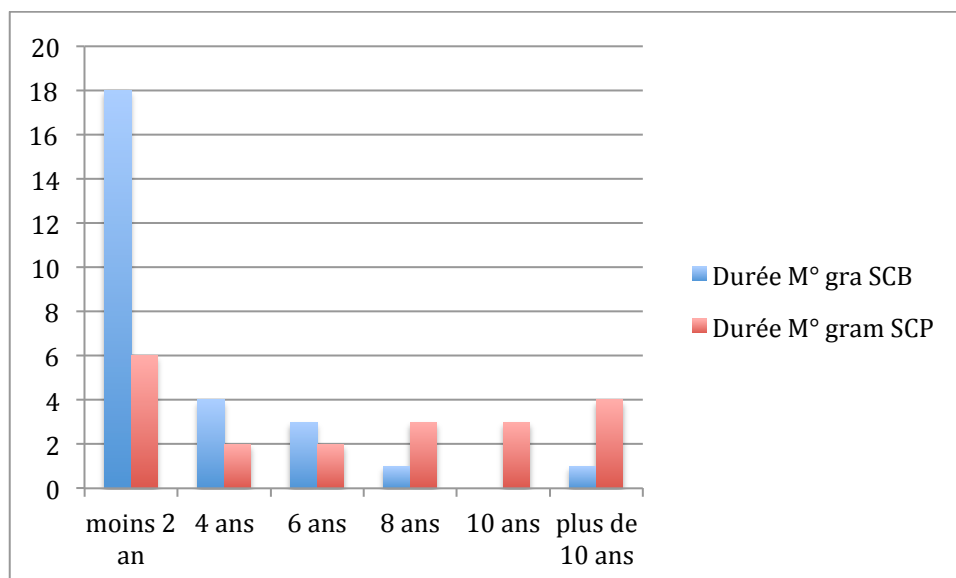
En terme de recrutement interne ou externe, on peut estimer à vingt-sept, le nombre de recrutements externes à la Sainte-Chapelle de Bourges, soit 75%, et donc neuf recrutements internes soit 25%. On a peu de renseignement de ce type à Paris. Sur huit maîtres de grammaires, dont l'origine est connue, cinq ont été recrutés en interne, soit 63% et trois en externe, soit 37%. Les proportions sont donc inversées pour les deux Saintes-Chapelles. A Bourges, les recrutements externes sont naturellement gagistes.

On peut enfin tenter a posteriori de justifier ma classification des maîtres de grammaire comme chantres musiciens. A la Sainte-Chapelle de Bourges, sur les trente-six maîtres de grammaire, on en compte treize, qui ont des compétences musicales, soit 36%. Cinq occuperont une fonction de maître de musique, Guillaume Lyrose, maître par intérim, Antoine et Pierre Pastoris, Toussaint Rahel et Pierre Lauerjat maîtres en titre. Trois occupent ou occuperont une charge de chapelain du chœur, Sylvain Gogne, Jean Beugyn et Claude Guyonneau, Vital Juguet aura lui, une charge de vicaire, Pierre Symonnet et Grégoire Lombard resteront chantres gagistes. Enfin, Nicolas Viziaux et Nicolas Going sont anciens enfants de chœur.

A la Sainte-Chapelle de Paris, la question n'a guère de sens, dans la mesure où il est probable qu'ils aient été pour la plupart chapelains ou chapelains perpétuels après leur exercice de maître de grammaire. Cependant, on peut noter dans les périodes anciennes, trois membres de la Chapelle Royale, Guillaume Le Cesne, Etienne de Lorris et Julien de Muris. Dans les XVI^e et XVII^e siècles, on a un organiste, Nicole Du Boys, un maître de musique, Jacques de Moustier, deux membres de la Chapelle Royale, le noteur de musique Simon Giroult, et Nicolas Gougelet.

Enfin, on peut calculer la durée moyenne d'exercice de la fonction dans les deux Saintes-Chapelles et la fonction de répartition de cette durée. A la Sainte-Chapelle de Bourges les maîtres de grammaire exercent en moyenne deux ans avec un écart-type de trois ans. A la Sainte-Chapelle de Paris, les maîtres de grammaire ont une durée moyenne d'exercice de sept ans avec un écart-type de sept ans. Les fonctions de répartition des durées d'exercice des maîtres de grammaire des deux Saintes-Chapelles sont données par le graphique suivant.

Graphique N°13 : Durées d'exercice des M^o de grammaire des enfants



2.3.4. Les maîtres de grammaire à la Sainte-Chapelle de Bourges

On a vu que les maîtres de grammaire de la Sainte-Chapelle de Bourges n'ont pas d'existence statutaire, contrairement à la Sainte-Chapelle de Paris. En conséquence, les populations des maîtres de grammaire des deux Saintes-Chapelles sont trop différentes pour être valablement comparées. Les recrutements de maîtres de grammaire de valeur ne posent, semble-t-il, pas de problème à Paris, compte-tenu des perspectives de carrière offertes. Cette section va s'intéresser uniquement à la Sainte-Chapelle de Bourges, dans un premier temps, aux recrutements et dans un second temps à quelques parcours de maître de grammaire.

La Sainte-Chapelle de Bourges recrute comme maître de grammaire des étudiants d'un collège proche, certifiés suffisants par le principal du collège comme le montre la délibération suivante du 7 novembre 1551, qui concerne Jean Du Vergier :

« messieurs ont reçu pour instruire en grand maire les enfans de cueur Jehan Du Vergier, natif de la paroisse d'Assigny pres Sancerre apres quilz ont estez certifiez par maistre Anthoine Tougnon principal du college Sainte-Marie, present que ledit Du Vergier est suffisant et capable a la charge de 12 livres de gaiges par an » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1519, f. 79).

De même Nicolas Charruyer est recruté le 20 août 1585 :

« monsieur Dumayne a rapporté avoir composé et accordé avec ung jeune homme escollyer nommé messire Nicollas Charruyer pour monstrier la grand mere aux enfens de cueur a la somme de 10 escuz par an et remonstré en chapitre que ledit Charruyer demande qu'il luy soit avancé ung quartier qui est 2 escus et demy moyennant que le maistre du college de Moutiermoien en repondra ; messieurs ont conclud qu'il retiendront ledit pour monstrier la grand maire aux enfens de sceans » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1544).

Ces étudiants ou anciens étudiants ne sont en général pas encore maîtres es arts, comme il est demandé aux maîtres de grammaire de la Sainte-Chapelle de Paris. Par exemple, Philippe Methenier, recruté maître de grammaire gagiste de la Sainte-Chapelle de Bourges le 19 octobre 1527, demande une aide pour reprendre ses études le 31 mars 1528.

« veue la requeste du maistre de grant mere des enfans de cueur de l'eglise par laquelle il requiert a messieurs luy aider a ce faire passer maistre des arts, messieurs en obtemperant a sa requeste ont ordonné luy estre baillé et delivré par leur receveur general 40 sous tournois ; et que sera païé pour demye annee de ses gaiges qui est 50 sols tournois montant en somme toutalle 4 livres 10 sous tournois » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1514, f. 95ca).

La Sainte-Chapelle de Bourges utilise aussi des enfants de chœur revenus du collège, comme par exemple Pierre Pastoris, envoyé à Paris pour ses études, qui prend la place de maître de grammaire en 1497 et qui sera maître de musique des enfants en 1530. On a encore le cas de Nicolas Going, enfant de chœur envoyé au collège des jésuites de Bilhon en 1603, qui sera maître de grammaire du 19 juillet 1621 au 1^{er} décembre 1621, mais ne sera pas réembauché :

« a maistre Nicolas Going pour avoir enseigné les enfans de cœur en grandmaire six mois eschez le premier jour de décembre an du présent compte (1621) a esté païé la somme de 18 livres tournois ». On peut lire encore : « païé audict Going pour un mois vingt deux jours d'avoir enseigné lesdicts enfans ci dessus la somme de 100 solz comme il appert par ordonnance du 5 avril 1622 » (F-AD 18, 8G 1679, f. 98v).

Vital Juguet est recruté comme ténor gagiste le 7 septembre 1510, à condition qu'il prenne la charge de maître de grammaire :

« a esté ordonné que ung nommé Vital Juguet chantre [ténoriste] sera retenu a gaiges a la raison de 35 livres tournois et le pain d'un vicaire a la charge de servir a l'eglise et de monstrier [de grammaire] aux enfans de cueur de ceans et tant quil plera a messieurs ; et au cas quil ne montrera aux enfans il ne aura que 25 livres par an et ledit pain » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1513, f. 170ca).

On ne sait jusqu'à quand il exerça cette charge de maître, mais il est reçu vicaire vers 1529-1530, et le sera encore en 1535, obtenant la maison d'un vicaire décédé.

Maître Toussaint Rahel, reçu vicaire en 1563 et qui sera maître de musique des enfants en 1581, occupe pour quelques mois la charge de maître de grammaire, le 30 mars 1565 :

« messieurs ont commis messire Thoussaintz Rahel vicaire de l'église presentement maistre de grand maire des enffans de cueur au lieu de messire Silvain Gogne laquelle charge ledit Rahel a accepté aux gaiges accoustumes montant la somme de 12 livres tournois par an payées par quartier de 3 mois en 3 mois 60 sous tournois a partir du 1^{er} avril » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1530, f. 94).

Nicolas Vizialt est gagiste marellier en 1609-1610 et payé en sus pour dire les messes des enfants de chœur. Il sera maître de grammaire des enfants de juin 1613 à juin 1615.

Le Grand Chantre peut lui-même faire l'intérim d'un maître absent comme François Burgat. Le 23 mars 1560, messieurs « ont payé ledit sieur Burgat faire faire la lecture de grand maire ausdits enffans de cueur en sa maison en lieu leur maistre qui a acoustumé les instruire jusques ad ce quilz auront pourveu d'un maistre » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1527, 8G 1514, f. 131bisv).

On peut terminer ce passage sur les recrutements en évoquant la nomination de membres de familles de chanoines, comme Guillaume Palus, frère du chanoine médecin Jean Palus en 1570 ou Pierre Dumayne en 1586, sans doute de la famille de Laurent Dumayne.

Généralement gagistes, les maîtres de grammaire de la Sainte-Chapelle de Bourges, peuvent être renvoyés à tout moment. C'est le cas de Jean de Costa, renvoyé de sa charge de maître de grammaire après des remontrances du chapitre, le 9 novembre 1549 :

« maistre Jehan de Costa sera payé de ce qui lui est deu pour avoir instruitz de grand maire les enffans de cueur de l'église et parce que messieurs sont advertiz que ledit de Costa ne fait son devoir d'instruire lesdits enffans, ont commis lesdits de Beauregard et de La Grange qui ont la charge desdits enffans pour leur en pourveoir d'un aultre qui en fera son devoir » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1518, f. 27v).

Malgré son renvoi, Jean de Costa sera encore utilisé par le chapitre pour prendre en pension des enfants de chœur, notamment le 9 juillet 1552, « sera paié à maistre Jehan de Costa, la somme de 10 livres 15 sous pour 3 moys de la pension de Anthoine Chevalier enfant de cueur de l'église escheue le dernier jour de juing dernier » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1520, f. 31v).

A la Sainte-Chapelle de Bourges, les maîtres de grammaire peuvent poursuivre en parallèle leur service de chantre. C'est le cas de Grégoire Lombard, gagiste basse-contre de 1601 jusqu'à sa mort en 1615, et maître de grammaire de 1604 jusqu'à 1611 au moins. De même, Pierre Lauerjat, ancien enfant de chœur de la Sainte-Chapelle, est maître de grammaire seulement de mars 1587 à fin juin 1588, mais, déjà maître de musique en juillet 1590, il est payé comme maître de grammaire jusqu'en juin 1591, puis encore deux ans de juillet 1598 à juin 1600. Avant de décéder en juillet 1625, il fait encore un mois fonction de maître de grammaire.

Le tableau suivant rassemble les différents emplois par ordre chronologique des treize maîtres de grammaire de la Sainte-Chapelle de Bourges, qui ont été mentionnés à la Sainte-Chapelle, autrement que maître de grammaire.

Tableau N°25 : Exemples de maîtres de grammaire à la Sainte-Chapelle de Bourges

Prénom Nom	Emploi 1/3	Emploi 2/4
XV^e siècle		
Guillaume Lyrose (1409)	SCB Gagiste maître de grammaire et maître des enfants par intérim (23.07.1409-22.08.1409)	
Antoine Pastoris (1462-1493 ?)	SCB Gagiste maître de grammaire (01.07.1462-avant 30.06.1463). Vicaire distributeur (1464). Maître des enfants par interim avec Philippe Basiron (12.05.1464-17.08.1465). Chanoine (1483-1487).	Salles Chanoine de Salles (1493 ?)
Pierre Pastoris (1493-†1534)	SCB Enfant de chœur au collège de Navarre (1493-1496). Gagiste maître de grammaire (28.11.1497-26.01.1499), puis révoqué.	SCB Chapelain (1526-†1534). Maître des enfants (13.01.1530-05.07.1531)
XVI^e siècle		
Vital Juguet (1510-1535)	SCB Gagiste tenoriste maître de grammaire (07.09.1510-après 9.11.1510), vicaire (avant 1529)	
Sylvain Gogne (1548-†1574)	SCB Enfant de chœur (1548). Vicaire (1554). Maître de grammaire (01.10.1563-30.03.1565). Distributeur (1570). Chapelain (1572). Maître de grammaire (28.02.1573-04.08.1573).	
Toussaint Rahel (1563-1607)	SCB Vicaire (1563). Maître de grammaire (01.04.1565-10.11.1565).	Saint-Sulpice de Vatan en Berry Vicaire (1565-1570)
	SCB Vicaire (1570). Chapelain (1573). Maître des enfants (29.09.1573-12.02.1581).	Cathédrale de Bourges Maître de chapelle (1583 ?-1585). Chanoine et sous-chantre (1607).
Pierre Symonnet (1583-1595)	SCB Maître de grammaire gagiste (01.12.1587-14.03.1587). Gagiste marellicier (1588-1595 ?).	
Pierre Lauverjat (1575-†1625)	SCB Enfant de chœur (1575-1586). Gagiste chantre (1586-1587). Maître de grammaire (14.03.1587-30 juin 1588). Vicaire (1588-1594). Maître des enfants (avant 1590-†25.07.1625). Maître de grammaire (07.1590-06.1591 et 1 mois en 1625).	
Jean Beugyn (1587-1624)	SCB Chapelain (1587-1624). Maître de grammaire (avant 30.06.1594-après 30.06.1596)	
XVII^e siècle		
Grégoire Lombard (1601-†1615)	SCB Gagiste basse-contre (1601-†1615). Maître de grammaire (04.09.1604-après 27.06.1611).	
Nicolas Vizialt (1609-1615)	SCB Gagiste marellicier (1609-1612). Maître de grammaire gagiste (05.06.1613-05.06.1615)	
Claude Guyonneau (1613-† entre 1657 et 1664)	SCB Enfant de chœur (1613), vicaire (1617-après 1626). Maître de grammaire (18.01.1621-18.07.1621 et 23.07.1622-23.07.1624). Chapelain (avant 1639-après 1657)	
Nicolas Going (1603-1622)	SCB Enfant de chœur (1603-1605)	SCB Maître de grammaire gagiste (19.07.1621-01.12.1621 et 05.04.1622-27.05.1622)

2.3.5. Les maîtres de grammaire de la Sainte-Chapelle de Paris

Cette section traite des maîtres de grammaire de la Sainte-Chapelle de Paris. Ceux-ci jouant un rôle équivalent à celui des maîtres de musique, on tente dans un premier temps d'identifier les couples formés des maîtres de musique et de grammaire.

Seul au XIV^e siècle, Julien de Muris (1347-†1365) peut être apparié à Maître Thomas très certainement maître de musique. Parmi les maîtres de grammaire du XVI^e siècle, Nicole Bodin (1503-†1545) est associé à Mathurin Dubuysson pour les années 1503-1504, Nicole Du

Boys (1508-†1509), outre le fait qu'il est organiste de la Sainte-Chapelle, est associé à François Duval, Jean Du Mesnil (1509-†1546 ?) à Audry Dreux Prieur avec les problèmes juridiques et relationnels déjà évoqués. Jean Rougnon (1505-†1543) est le maître de grammaire de Pierre Vermont l'Aîné et Pierre Certon. Simon Giroult (1526-†1582) sera associé à Pierre Certon pendant plus de 30 ans, comme l'indique son épitaphe :

« Le mardi 6^e jour de novembre 1582, trespassa M^r M^c Symon Gyroult, chapelain perpétuel en la Sainte-Chapelle, qui a vescu 33 ou 34 ans maistre des enfans de chœur en ladictie Sainte-Chapelle, maistre en grammaire vivant avec le bonhomme M. Creton [Certon].

Louis Ludet (1572-†1587) et Antoine Morin (1570-†1609), qui deviendront chapelains perpétuels, seront associés respectivement à Etienne Testard et Jacques Renvoyré. Au XVII^e siècle, Nicolas Gougelet (1604-1647) est associé à Antoine Blésinard, maître par intérim. On ne connaît pas le maître de musique associé à Jacques de Moustier (1613-†1631) maître de grammaire, ni réciproquement le maître de grammaire associé à Jacques de Moustier maître de musique. Par contre, Daniel Alexandre (1634-1643) est associé à Guillaume Le Blanc, puis Artus Auxcousteaux, maître par intérim.

Quant à une petite histoire des maîtres de grammaire, il a déjà été dit que pour les XIII^e, XIV^e et XV^e siècles, les noms mentionnés de maîtres des enfants de la Sainte-Chapelle de Paris provenaient des comptes royaux et avaient la plus grande chance d'être ceux de maîtres de grammaire. C'est le cas de Jacques de Tournai, Guy de Bretagne, Thomas de Bourgogne, Pierre d'Epone, Guillaume de Poissy, Etienne de Lorris, Laurent de Louviers, Bertrand Le Belois, Jean Tesson, à l'exception de Gilles de Flagy, plus probablement maître de musique des enfants, étant qualifié d'expert en musique en 1336. Les noms de Jean de Meulan et d'Odon de Vert-Le-Petit sont mentionnés dans les obituaires de la Sainte-Chapelle, le premier, Jean de Meulan, étant qualifié de maître de la Sainte-Chapelle, sans toutefois préciser sa qualité de maître de musique ou de grammaire. La date imprécise du XV^e siècle a fait dire à Michel Brenet que Jean de Meulan pouvait être le maître des enfants que cherchait à remplacer Jean Mortis en 1446. Elle y incluait aussi Odon de Vert-Le-Petit sans doute à tort.

Par contre au XIV^e siècle, Julien de Muris et Jehan Bonne (1394-1418) sont certainement des maîtres de grammaire et mentionnés comme tels dans nos sources. Le statut de Josce l'Allemand (1344ca) est incertain, nous étant arrivé par l'intermédiaire d'un « Miracle » du XIV^e siècle. Julien de Muris est maître de grammaire de la Sainte-Chapelle de Paris de 1347 à 1354, ses dépenses étant mentionnées dans les journaux du Trésor (Viard 1900, Bautier 1961, Lalou 1986). Il appartient aussi à la chapelle du duc de Normandie, futur Charles V et appartiendra à la Chapelle Royale de Charles V, quand celui-ci aura accédé au trône. Il possède de nombreux bénéfices, des canonicats à Notre-Dame de Paris, à Evreux, à Rouen, après avoir été maître es arts, puis recteur de l'Université de Paris (Chart. Univ. Paris). Il est probablement apparenté au mathématicien et astronome Jean de Murs (Gushee 1969). Jehan Bonne est maître de grammaire de la Sainte-Chapelle de Paris de 1394 à 1403. Il est chapelain ordinaire du duc de Bourgogne en 1418 et fait représenter un mystère à la cour ducale en présence de la reine (Laborde 1853, Wright 1989, Douët-d'Arcq 1865, Carpenter 1958, Chart. Univ. Paris).

Josce l'Alemant est cité dans le sixième miracle de Notre-Dame comme maître de grammaire des enfants de la Chapelle du Roi sans doute la Sainte-Chapelle. Ce miracle date environ de 1344 d'après une communication personnelle de Fänch Thoraval et met en scène le jeune saint Jean Chrysostome. Abandonné par sa mère, qui quitte le monde, doté d'une « voix gracieuse et bele » et sachant « chanter respons et traiz », il est présenté devant le roi afin de devenir « enfant de la chappelle au roy ». Ce dernier ordonne alors qu'on le mène immédiatement auprès de « maistre Josce l'alemant ». Si ce maître n'est pas un personnage fictif, il a dû être maître des enfants de la Sainte-Chapelle de Paris au moment de la rédaction

de la pièce, ou peu de temps avant (Bonnardot, Paris & Robert 1876, Runnalls 1976). Nous mettons ci-après le texte de ce miracle :

LE CURÉ

Filz, souffrez vous, en amistié,
De ce dire, je vous em proy.
Se voulez venir avec moy,
Ne mais qu'il plaise a vostre dame (330)
Je vous feray estre, par m'ame,
Enfant de la chappelle au roy,
Dont vous pourrez en grant arroy
Encor venir.

LA MÈRE ANTHURE

Sire, ne le vueil detenir (335)
Prenez le donc, il me plaist bien.
Moult lie seray s'a grant bien
Le voy monter.

LE CURÉ

Dame, il n'en convient point doubter
Qu'a grant estat d'onneur ne viengne,
Mais qu'a court sagement se tiengne
Et humble soit.

LA MÈRE ANTHURE

Sire, Diex grace lui otroit,
Par son plaisir, et vous autel !
Je m'en revois a mon hostel :
A Dieu vous di.

LE CURÉ

A Dieu, dame! je vous affi
Que tout maintenant le menray
Au roy et li presenteray.
Sa, biau filz, tien moy par la main!
Sire, le doulx roy souverain
Vous otroit la gloire haultaine!
Sire, cest enfant vous amaine
Pour estre de vostre chappelle.
Il a voiz gracieuse et bele
Et scet chanter respons et traiz,
Et s'est de bonnes gens estraiz i
Et sachez puis un petitet
Sa mère, qui preude femme est,
Est vers Dieu de si bon courage
Qu'elle a laissié son heritage,
Ses meubles et touz ses amis,
Et s'en va aval le pais
Pour Dieu povre estre.

LE ROY

Par le seigneur qui me fist naistre,
Curé, vous avez moult bien fait.
Il est biaux enfes, bien me plait.
Alez, si le faites mengier,
Et puis si li ferez taillier
Robe neuve de ma livrée; (370)
Je vueil qu'elle li soit livrée
Ysnel le pas.

PREMIER CHEVALIER

Mon seigneur, il n'y faudra pas
Que tost ne l'ait.

LE CURÉ

Mon seigneur, s'il ne vous est lait (375)
Pour Dieu, qu'il suive encor l'escale;
Car il est de si bonne cole
Qu'il apprendra tant c'on vouIra,
Et c'est parquoy miex: il vaulra
Toute sa vie (380)

LE ROY

Curé, je ne vous desdy mie,
Et je le vueil.

LA ROYNE

Mon seigneur, comme il a doulz oeil
Et gracieux maintien en soy !
Il fait bien a amer, par foy,
Mon seigneur chier.

LE ROY

**Alez le vous deux convoier,
Et faites tout cè que j'ay dit.
Puis le menez sanz contredit
A maistre Josce l'alemant (390)
Et li dites que je li mant
Que bien l'apprenge**

Il nous faut probablement rajouter à ces trois maîtres de grammaire, Guillaume Le Cesne (1365-1408), maître es arts vers 1353 de l'Université de Paris, maître des enfants de 1365 à 1408 et chapelain perpétuel de 1380 à 1408 selon Dongois. Il est mentionné aussi comme secrétaire des ducs Louis 1^{er} d'Anjou et Jean 1^{er} de Berry.

Jean Rougnon est surtout connu parce que son nom est cité sur la page de garde d'un manuscrit conservé à la Bibliothèque Nationale de France, comportant l' « *Epître de Jean Du Four à Hector Boucher, dit l'Enfant* » que Christelle Cazaux cite intégralement.

« Ce présent livre escript de la main de maistre Jehan Rongnon chapelain ordinaire de la Sainte-Chapelle du Palais de Paris et maistre des enfantz de cuer d'icelle en l'art de grammaire appartient audit Rongnon et le luy relia le lundi XIXe septembre Mil vc trente Audri de Brie, maistre relieur juré en Paris demourant en la rue Saint Jacques à l'enseigne de la Roze blanche près les Jacobins ». (Cazaux 2002 p.

260, 261 citant le manuscrit F-BnF, ms. fr. 17276, f. 95, « quint volume »).

Aux XVI^e et XVII^e siècles, deux maîtres de grammaire sont ou seront membres de la Chapelle Royale, Simon Giroult et Nicolas Gougelet. Simon Giroult est un pilier à la fois de la Sainte-Chapelle, où il est resté cinquante-six ans et de la Chapelle Royale, où il a été noteur pendant vingt-cinq ans. En effet Simon Giroult est enfant de chœur en 1526, chapelain en 1541 et chapelain perpétuel en 1547. Il est maître de grammaire des enfants de 1541 à 1573 ou 1574 et est remplacé probablement par Louis Ludet. Parallèlement, il est « notteur » de la Chapelle Royale de 1547 à sa mort en 1582. Nicolas Gougelet qui est reçu chantre basse-contre et clerc de la Sainte-Chapelle en 1604, est attesté chantre de la Chapelle Royale dès 1605. Il est reçu maître de grammaire en 1611. A partir de 1613, sa double appartenance à la Sainte-Chapelle et à la Chapelle Royale commence à créer problèmes aux chanoines. Le 3 juillet 1613, il subit une remontrance sur le fait « qu'il ne peut pas servir à la chapelle du Roy, et faire à la Sainte-Chapelle le résidement et les charges qu'il est tenu faire ». Il est alors remplacé par Jacques Du Moustier et est obligé de quitter la Sainte-Chapelle et d'intégrer la Chapelle Royale en 1615, où il exercera au moins jusqu'en 1638. Il ne reviendra à la Sainte-Chapelle que comme chapelain perpétuel en 1624, chapelannie qu'il conserve jusqu'en 1647, date sans doute proche de celle de sa mort.

On termine enfin par le tableau des emplois des maîtres de grammaire de la Sainte-Chapelle de Paris.

Tableau N°26 : Carrière des maîtres de grammaire de la Sainte-Chapelle de Paris

Prénom Nom	Emploi 1/5	Emploi 2/6	Emploi 3/7	Emploi 4/8
XIII^e siècle				
Jacques de Tournai (1296-1301)	SCP Chapelain, M ^o grammaire ou musique (21.04.1298- après 24.11.1301) (1296-1301)			
XIV^e siècle				
Guy de Bretagne (1305)	SCP Chapelain, M ^o grammaire ou musique (1305) (1305)			
Thomas de Bourgogne (1310-1314)	SCP Chapelain, M ^o grammaire ou musique (ascension 1310-ascension 1314) (1310-1314)			
Pierre d'Epone (1315-1316)	SCP Chapelain, M ^o grammaire ou musique (1315-1316)			
Guillaume de Poissy (1293 ?-1322)	Collégiale de Gournay en Bray Chanoine (1308)	SCP Chapelain, M ^o grammaire ou musique (01.11.1316- 28.05.1322) (1316-1322)		
Etienne de Lorris (1308 ?-1329)	Chapelle Royale Chapelain (1308)	SCP Chapelain, M ^o grammaire ou musique (9.10.1322- 9.12.1329) (1322-1329)		
<i>Gilles de Flagy</i> (1336)	<i>SCP</i> <i>M^o musique</i> (1336)			
Laurent de Louviers (1343-1344)	SCP Chapelain, M ^o grammaire ou musique (1343-1344) (1343-1344)			
Josce L'Allemand	SCP ?			

(1344ca)	M° grammaire (1344ca)			
Julien de Muris (1347-†1365)	SCP Chapelain et M° grammaire (1347-1354))	Université de Paris Etudiant, recteur (1350) (1349-1351)	Hôtel du duc de Normandie puis du roi Clerc, secrétaire (1357-1365)	Cathédrale d'Evreux Chanoine (<1358)
	Notre-Dame de Paris Chanoine (1360)	Cathédrale de Rouen Chanoine		
Guillaume Le Cesne (1353-1408)	Université de Paris (1353)	SCP Chapelain perpétuel, M° grammaire ou musique (1365-1379) (1365-1408)	Maison Louis 1 ^{er} d'Anjou Secrétaire du duc (1379)	Cour de Berry Secrétaire du duc (1379)
	Saint-Eustache de Paris Chapelain (1379)	Collégiale Saint-Cloud Chanoine (1379)		
Bertrand Le Belloys (1378-1384)	Université de Paris (1378-1379)	SCP Chapelain, M° grammaire ou musique (1384)		
Jean Bonne (1394-1418)	SCP Chapelain et M° grammaire (1394-1403)	Saint-Germain l'Auxerrois à Paris Chapelain (1400)	Chapelle de Bourgogne Chapelain (1418)	
XV^e siècle				
Jean Tesson (1423)	SCP M° grammaire ou musique (1423)			
Jean de Meulan (1443ca-1446)	SCP M° grammaire ou musique (1443ca-1446)			
XVI^e siècle				
Nicole Bodin (1503-†1545)	SCP Chapelain (1503), M° grammaire (<1503->1505), chapelain perpétuel (1523) (1503-†1545)			
Nicole Du Boys (1508-†1509)	SCP Chapelain ? et M° grammaire (1508-1509), organiste (1509)			
Jean Du Mesnil (1509-†1546 ?)	Montfort Recteur des écoles (1509)	SCP M° grammaire (1509-1519), gagiste (1509), chapelain (1513), chapelain perpétuel (1517) (1509-1546)		
Jean Rognon (1505-†1543)	SCP Clerc (1505), chapelain (1522), M° grammaire (<1522-1540), chapelain perpétuel (1543) (1505-1543)			
Simon Giroult (1526-†1582)	SCP Enfant de chœur (1526), clerc (1529), chapelain (1541), M° grammaire (1541-1573 ou 1574), chapelain perpétuel (1547) (1526-1582)	Chapelle Royale Noteur (1547-1582)		
Louis Ludet (1572-†1587 ?)	SCP Clerc (1572), M° grammaire (<1577), chapelain (1582), chapelain perpétuel (1585) (1572-1587)			
Antoine Morin (1570-†1609)	Saint-Germain l'Auxerrois Clerc (1570)	SCP Clerc (1570), chapelain (1571), chapelain perpétuel (1586), M° grammaire (<1590-1609) (1570-1609)		

XVII ^e siècle				
Nicolas Gougelet (1604-†1647)	SCP Clerc (1604), M ^o grammaire (<1611-1613) (1604-1615)	Chapelle Royale Chantre (1605-1638)	SCP Chapelain perpétuel (1624-1647)	Notre-Dame de Vitry- Le-François Chanoine (1614-1635)
Jacques de Moustier (1613-†1631)	SCP Clerc, M ^o grammaire (1613-1614)	Notre-Dame de Paris M ^o musique (1614-1622)	SCP (1622-1624)	Notre-Dame de Paris M ^o musique (1624-1625)
	SCP Chapelain, M ^o musique (1625-1631)			
Daniel Alexandre (1634-1643)	SCP Chapelain ? et M ^o grammaire (1634-1643)			

2.3.6. Conclusion du chapitre 2.3

Les populations des maîtres de grammaires des deux Saintes-Chapelles ne sont pas comparables. A la Sainte-Chapelle de Bourges, la fonction n'est même pas citée dans les textes de fondation de la Sainte-Chapelle. A la Sainte-Chapelle de Paris, les maîtres de grammaire ont un statut « en tout point égal à celui des maîtres de musique ». En conséquence de quoi, les maîtres de grammaires sont très majoritairement gagistes à Bourges et chapelains à Paris. On aura fait l'hypothèse que les maîtres parisiens des XIII^e au XV^e siècles sont chapelains, même quand leur statut n'est pas connu. Cependant, un tiers des maîtres de grammaire à Bourges ont des compétences musicales, soit comme anciens enfants de chœur, soit comme futurs vicaires ou chapelains, soit même, comme maîtres de musique. Par contre, on peut estimer de par leur statut, que tous les maîtres de grammaire parisiens ont des compétences musicales. Six d'entre eux sont documentés en chapelles princières.

2.4. Les enfants de chœur des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris

Ce dernier chapitre consacré à la maîtrise, traite des enfants de chœur des deux Saintes-Chapelles. La première section présente un tableau de statistiques générales concernant les enfants de chœur et les différents processus, qui leur sont rattachés avec quelques commentaires et un graphique donnant la répartition dans le temps des premières mentions d'enfants de chœur dans chaque Sainte-Chapelle. La deuxième section montre par des exemples la variabilité de leurs effectifs dans chacune des Saintes-Chapelles, malgré des effectifs théoriques fixés à six et portés progressivement à huit au début du XVII^e siècle. La troisième section décrit le processus de réception des enfants de chœur et les premières mentions de ces réceptions. La quatrième section traite des sorties des enfants de chœur de la maîtrise, sorties définitives de la Sainte-Chapelle, sorties pour études, sorties par intégration directe en Sainte-Chapelle, sorties pour maladies et décès, renvois pour diverses raisons. Grâce aux enfants, dont on connaît les dates de réception et de sortie, on calcule la durée moyenne de formation des enfants en maîtrise. Je tente de répondre dans la cinquième section à la question : la maîtrise est-elle un investissement pour l'avenir de l'institution ? Enfin, la dernière section donne des exemples de carrière d'anciens enfants de chœur des deux Saintes-Chapelles.

2.4.1. Statistiques générales

Le tableau suivant rassemble les principaux résultats concernant les enfants de chœur et donne un panorama des ressemblances et différences entre les deux Saintes-Chapelles.

Tableau N°27 : Enfants de chœur des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris

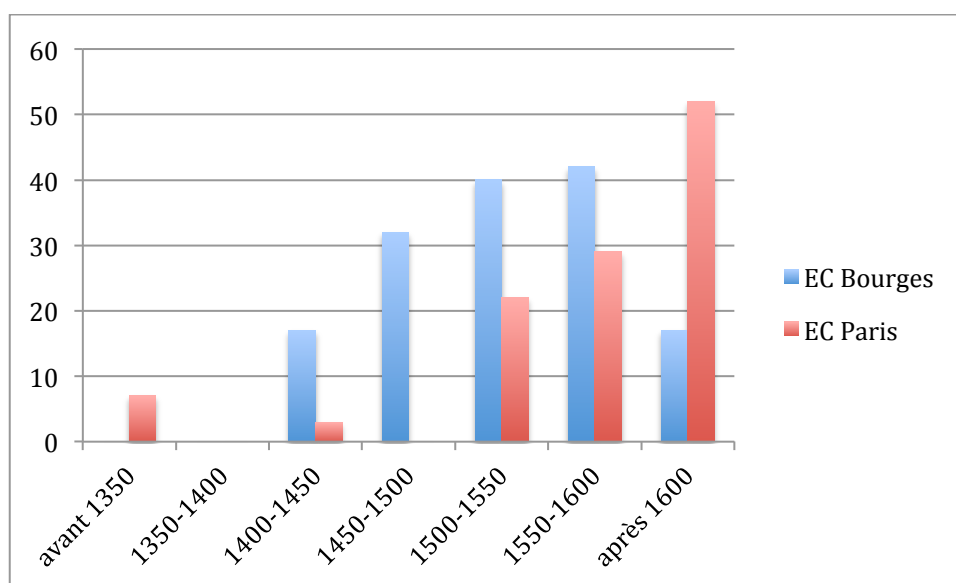
	SCB	SCP
Nombre chantres	634	669
dont Grands Chantres (% chantres) dont CH	22 (22/634 : 4%) dont 14 CHMB	32 (32/669 : 5%) dont 27 CHMP
dont chanoines musiciens (% chantres)	42 (42/634 : 7%)	63 (63/669 : 9%)
dont enfants de chœur (% chantres)	149 (149/634 : 24%)	113 (113/669 : 17%)
dont maîtres de musique (% chantres)	47 (47/634 : 7%)	20 (20/669 : 3%)
dont maîtres de grammaire (% chantres)	36 (36/634 : 6%)	24 (24/669=4%)
dont gagistes ou à l'essai (% chantres)	202 (202/634 : 32%)	94 (94/669 : 14%)
dont clercs ou vicaires (% chantres)	276 (276/634 : 44%)	223 (223/669 : 33%)
dont chapelains (% chantres)	197 (197/634 : 31%)	216 (216/669 : 32%)
dont chapelains perpétuels (% chantres)	NS	120 (120/669 : 18%)
dont chantres communs SCB/SCP	34 (34/634 : 5%)	34 (34/669 : 5%)
dont organistes (% chantres)	20 (20/634 : 3%)	12 (12/669 : 2%)
dont compositeurs (% chantres)	30 (30/634 : 5%)	44 (44/669 : 7%)
dont chantres de chapelles princières (% chantres)	77 (77/634 : 12%)	151 (151/669 : 23%)
Nombre Enfants de chœur (EC) (% Chantres)	149 (149/634 : 24%)	113 (113/669 : 17%)
Sorties		
Sorties externes (% EC)	67 EC sans suite (67/149 : 45%) 2 EC externes connus (2/149 : 1%)	87 EC sans suite (87/113 : 77%) 6 externes connus (6/113 : 5%)
Sorties internes (% EC)	80 (80/149 : 54%)	20 (20/113 : 18%)
dont gagistes (% EC ; % gagistes)	26 (26/149 : 18% et 26/202 : 13%)	2 (2/113 : 2% et 2/94 : 2%)
dont vicaires ou clercs (% EC ; % vicaires ou clercs)	53 (53/149 : 36% et 53/276 : 19%)	17 (17/113 : 15% et 17/223 : 8%)
dont chapelains perpétuels (% EC ; % CPP)	NS	1 (1/113 : 1% ; 1/120 : 1%)
dont chanoines	1 chanoine EC	
Carrières internes ultérieures	80 (80/149 : 54%)	20 (20/113 : 18%)
qui finiront comme chanoines (% EC ; % CHM)	6 (6/80 : 8% et 6/42 : 14%)	1 (1/20 : 5% et 1/63 : 2%)
qui finiront comme chapelains perpétuels (% EC ; % CPP)	NS	5 (5/20 : 25% et 5/120 : 4%)
qui finiront comme chapelains (% EC ; % CHA)	35 (35/80 : 44% et 35/197 : 18%)	2 (2/20 : 10% et 2/216 : 1%)
qui finiront comme vicaires ou clercs (% EC ; % VIC)	29 (29/80 : 36% et 29/276 : 11%)	11 (11/20 : 55% et 11/223 : 8%)
qui finiront comme gagistes (% EC ; % GAG)	10 (10/80 : 13% et 10/202 : 5%)	1 (1/20 : 5% et 1/94 : 1%)
Compétences musicales		
Compositeurs anciens EC (% EC ; % compositeurs)	4 (4/149 : 3% ; 4/30 : 13%)	7 (7/113 : 6% ; 7/45 : 16%)
M° musique anciens EC (% EC ; % M° mus. titre)	7 (7/149 : 5% ; 7/47 : 15%)	5 (5/113 : 5% ; 5/20 : 25%)
Chantres CPR anciens EC (% EC ; % CPR)	4 (4/149 : 3% ; 4/77 : 5%)	12 (12/113 : 11% ; 12/150 : 8%)
Durées d'études en maîtrise		
EC dates réception/sorties		
EC sans date de réception ni de sortie (% EC)	25 (25/149 : 16%)	17 (17/113 : 15%)
EC avec dates de réception (% EC)	55 (55/149 : 37%)	40 (40/113 : 35%)
EC avec dates de sortie (% EC)	106 (106/149 : 71%)	74 (74/113 : 67%)
EC avec dates de réception et de sortie (% EC)	37 (37/149 : 25%)	17 (17/113 : 15%)
Sorties pour études		
EC sorties pour études (% EC)	47 (47/149 : 32%)	52 (52/113 : 46%)
EC sorties pour études avec date (% EC avec date sortie)	44 (44/106 : 42%)	49 (49/74 : 66%)
Durée moyenne études en maîtrise hors collège (écart-type)	7,5 ans (4,1 ans) sur 39 EC	7,6 ans (3,9 ans) sur 17 EC
Durée des études au collège	3 ans (15 EC), 2 ans (16 EC), 1 an (4 EC)	3 ans (43 EC)

Considérant ces chiffres, les différences significatives entre les deux Sainte-Chapelles sont, primo le nombre des enfants de chœur mentionnés dans nos sources et leur ratio relativement aux nombres des musiciens de chacune des Saintes-Chapelles, secundo la proportion d'enfants de chœur qui ne se retrouveront pas au service de leur Sainte-Chapelle, une fois

sortis de la maîtrise, enfants, que je nommerai sans suite, tertio le nombre d'enfants de chœur qui feront des études au collège une fois « sortis des aubes » et enfin quatero le nombre de compositeurs, maîtres de musique et chantres documentés en chapelles princières, anciens enfants de chœur. Ces trois derniers points seront analysés dans les sections suivantes.

Depuis la création des Saintes-Chapelles de Paris et Bourges, on dénombre à la Sainte-Chapelle de Bourges, cent-quarante-neuf enfants de chœur entrés avant 1640, sur une population totale de 634 musiciens, soit 24%, et à la Sainte-Chapelle de Paris, cent-treize enfants de chœur sur un total de 669 musiciens, soit 17%. Les nombres théoriques d'enfants de chœur dans chacune des Saintes-Chapelles étant identiques, cette différence de nombre et de ratio reflète davantage les habitudes du greffier et l'intérêt du collège des chanoines pour les enfants de chœur, que les enfants de chœur eux-mêmes. Il est cependant intéressant d'examiner l'évolution du nombre d'enfants de chœur mentionnés par période, donnée par le graphique suivant :

Graphique N°14 : Répartition des enfants de chœur des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris



Ce graphique illustre les difficultés de l'approche prosopographique et ne doit pas être surinterprété. Cependant, on remarque, que l'évolution du nombre d'enfants mentionnés est croissante pour les deux Saintes-Chapelles. Par contre, la Sainte-Chapelle de Paris mentionne beaucoup moins et beaucoup plus tard que la Sainte-Chapelle de Bourges, les enfants de chœur. La chute des effectifs d'enfants de chœur à Bourges après 1600, est due en partie à la non exploitation des registres de délibérations capitulaires, et donc à la sous-représentation des réceptions d'enfants de chœur pendant cette période.

Au-delà des habitudes d'enregistrement, on a très certainement une différence de nature des sources. On ne conserve à Paris que très peu de comptes, au contraire de Bourges. Les premières mentions dans les registres capitulaires de la Sainte-Chapelle de Paris semblent dater des années 1510 et de l'affaire Dreux Prieur, quand les enfants de la maîtrise sont interrogés par le Trésorier et plus tard par le maître de la Chapelle Royale.

Les comptes mentionnent les enfants de chœur à l'occasion du paiement d'un barbier pour un enfant malade ou pour l'achat d'habits :

Guillaume Le Fourbisseur est cité une seule fois dans les comptes de 1445-1446 comme enfant de chœur en compagnie de François auquel on fournit 2 paires de manches pour les pourpoings gris (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1645).

On verra dans les sections suivantes, que les registres capitulaires mentionnent de façon croissante la réception et la sortie des enfants de chœur de la maîtrise.

Il est possible d'apprendre à l'occasion d'une demande d'embauche ou d'un don, que le candidat est ancien enfant de chœur, comme pour Jacques Vasseur (1559-1560) en 1560 à la Sainte-Chapelle de Paris : « les chanoines font un don de 100 sols tournois à Jacques Vasseur ancien enfant de chœur, et lui font remontrance d'avoir à se faire promouvoir aux ordres ». Il était probablement aussi membre de la Chapelle Royale aux obsèques de Henri II (Brenet 1910, Handy 2008)

2.4.2. Les effectifs d'enfants de chœur

Cette sous-section cherche à montrer par des exemples la variabilité des effectifs d'enfants de chœur dans les deux maîtrises des Saintes-Chapelles de Bourges et de Paris. Les effectifs des enfants de chœur sont théoriquement fixés à six enfants pour les deux maîtrises, depuis les fondations. Cependant dans la réalité, ces chiffres peuvent varier en plus ou en moins. Il en est certainement de même à la Sainte-Chapelle de Paris, mais nous avons peu de renseignements à ce sujet. Il faut attendre le XVII^e siècle pour voir ce chiffre monter à huit enfants, notamment par une fondation à Bourges.

A la Sainte-Chapelle de Paris, en 1305, le maître des enfants, sans doute le maître de grammaire, de la Sainte-Chapelle de Paris, était Guy de Bretagne et les enfants de chœur étaient au nombre de six, dont trois sont cités :

« *Comptus magistri Guidonis Britonis de expensis puerorum capelle domini regis apud Parisius... ; Expensa pro predicto Guidoni et sex pueris, pro qualibet septimana, 35 sols parisis 103 livres 5 sols ; Pro Egidio, pro 2 septimanis, 10 sols parisis ; Pro Girardino, pro 39 septimanis, 9 livres 15 sols parisis ; Pro Johanne de Lupicen, pro 31 septimanis, 7 livres 15 sols* » (Brenet 1910 p. 12, 15 d'après F-BnF, ms. Baluze 394, f. 3v, publié par Vidier 1901 p. 331-332).

A l'occasion des dons de la Toussaint 1316, le maître des enfants Guillaume de Poissy est mentionné dans les comptes royaux avec cinq enfants de chœur.

« Item pour les enfanz de ladite chapelle / premièrement. Pour Jehannin de Chartres, une penne d'aigiaus à seurcot et 2 à chaperon / Pour mestre Jehan le Petit, son frère 1 penne à seurcot et 2 à chaperon / Pour mestre Raoul, 1 penne à seurcot et 2 à chaperon / Pour Jehannin de Chielle, 1 penne à seurcot et 2 à chaperon / Pour mestre Collin, 1 penne à seurcot et 2 à chaperon » (Douët-d'Arcq 1851, p. 25).

A partir du XVII^e siècle le nombre d'enfants de chœur semble fixé à huit, comme l'écrit Sauveur-Jérôme Morand :

« Depuis cette époque le nombre des Chapelains & Clercs n'a jamais été rétabli au taux fixé par les fondations, & l'état du Collège de la Sainte-Chapelle a dû rester composé de treize Chanoines, dont un Trésorier seul dignitaire, & un Chantre en titre d'office, six Chapelains perpétuels, & vingt tant Chapelains que Clercs dont trois Marguilliers, & un sonneur, **huit Enfants de chœur**, un Maître de Musique, & un Maître de Grammaire, qui tous deux peuvent être Chapelains ou Clercs, & quatre Huissiers. » (Morand 1790, p. 225).

Un mémoire de dépense écrit le 30 septembre 1634, par Gabriel de Marand abbé du Dorat, Trésorier de la Sainte-Chapelle de Paris cite huit enfants de chœur :

« Mémoire de la despence qu'il convient faire dans la maison des **huict enfans de chœur** de la Sainte Chapelle du palais, à Paris suivant la pension de dix huictz centz cinquante livres delivrées annuellement par Messieurs de la Chambre des Comptes, tant pour lesdits enfans que pour les deux maistres, l'un en grammaire, l'autre en musique, leur serviteur et servante (Brenet 1910, p. 181 d'après F-AN, L 621, pièce

14).

A la Sainte-Chapelle de Bourges, il est possible de suivre le nombre des enfants, y compris celui des enfants surnuméraires, notamment par les comptes, qui fixent les distributions des maîtres de musique. Ces distributions sont généralement proportionnelles au nombre des enfants en pension. Nous avons vu ci-avant que les délibérations capitulaires sont pleines de requêtes des maîtres de musique, qui réclament des budgets supplémentaires ou se voient déduire des budgets pour enfants manquants.

Le premier collègue de la Sainte-Chapelle de Bourges, le 19 avril 1405 est en accord avec la première bulle de fondation, avec six enfants de chœur, qualifiés de clercs de chœur, et dont on possède les noms : Jean Fourmichon, Jean de Beaurouze, Robert Sadon, qui deviendra chanoine, Bernard Bertrand, Guillaume Besgue et Colin Auxard (Lehoux 1968, t. III, 32, note 5 d'après F-AD 18, 8G 1448, cote H, f. 25-25v).

Guillaume Le Bourgoing, le premier maître des enfants, est mentionné dans le compte de l'année 1406-1407. On voit par là aussi que ses distributions incluent les dépenses du maître de grammaire :

« dépenses de deniers paiez à maistre Guillaume Le Bourgoing comme aiant le gouvernement des enffans de ladite chapelle 200 livres tournois a luy donnée, a prendre et avoir par an des deniers de ladite recepte pour son salere de norrir et gouverner 6 enffans et le maistre de grant mayre » (Pilleboue PCR, d'après F-AD 18, 8G 1634)

Il en est de même de Jehan Cesaris, mentionné dans le compte de 1407-1408, dans la rubrique des dépenses pour le vivre et le norrissement des enffans et gaiges des officiers de ladite chapelle et pour un enfant de chœur surnuméraire :

« A Cesaris, maistre des enffans, pour le norrissement, gouvernement et chausseure de six enfants : 200 livres tournois »

« A Cesaris qu'il a receu en vin neu[f] livres quinze solz tournoy pour le norrissement de Jehan Beauroze et par ordonnance de monsieur le tresorier, lequel en oultre le nombre de six enffans » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1634).

Pour l'année 1410-1411, Nicole Grenon reçoit encore 200 livres tournois par an pour six enfants :

« A Nicolle Grenon comme aiant le gouvernement des enffans de ladite chapelle... Audit maistre, la somme de 200 livres tournois a lui ordonné pour la norreture de lui, le maistre de gramere et 6 enffans et instruire les diz enffans des sciences, gramere, musique et autres sciences a eulx necesseres » (Pilleboue PCR d'après 8G 1637).

Pierre Cesaris avait cinq enfants de chœur en 1412, quand il succède à Nicole Grenon. Dans les dépenses pour le maître et les enfants de chœur de l'année 1412-1413, il a six enfants :

« Maistre Pierre Cesaris, chapelain et maistre de 6 enfants... a 120 livres par an, pour 6 mois du 1^{er} octobre au 31 mars 1413 » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1637).

En 1420-1421, Nicole Pinson n'avait que quatre enfants. On peut lire dans la rubrique distributions :

« A mestre Nichole Pinson mestre des enffans d'aulbe lequel a acoustumé d'avoir chacun an pour le norrissement et gouvernement des 4 enffans de boire manger a 100 livres par an » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1642).

Pour l'année 1439-1440, Pierre Cesaris « chapelain et maistre des enffans de cueur » reçoit des distributions pour cinq enfants :

« A maistre Pierre Cesaris chaplain et maistre des enffans de cueur pour le nourrissement de 5 enffans de cueur 100 livres en 4 termes pour 1 an » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1643).

Hugues Poulain est mentionné dans les comptes de 1444-1445 pour six enfants :

« A maistre Hugues Poulain, chapelain et maistre des enffans de cuer pour le nourrissement des six enffans lesquelz il a nourriz et instruyz durant l'annee de ce present compte pour lequel nourrissement et instruction il a eu par marche faict entre messieurs et lui 120 livres tournois » (Pilleboue PCR d'après AD 18, 8G 1644, f. 70v).

En 1449-1450, Jean Pinchemont reçoit des distributions en vin et argent pour six enfants.

« A messire Jehan Pinchemont chapelain et maistre des enffans de cuer pour le norrissement de 6 enffans de cuer, lesquels il a norris ry instruyz durant l'année du present compte... 120 livres tournois ».

En juillet 1451, Petrus Touardi alias Chastillon est admis comme maître des enfants, à la pension de 120 livres tournois et deux muids de blé, correspondant à six enfants (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1509).

En 1458, dans la rubrique distributions, Guillaume Migny est payé pour six enfants de chœur et pour un enfant supplémentaire pendant une partie de l'année.

« A messire Guillaume Migny chappelain et maisre des enffans de cuer de ladite chapelle pour le nourrissement et instruction des six enffans de cuer... lesquels il a nourris et instruis les termes Saint-Jean et Saint-Remy et les premiers quinze jours du terme de Noël l'an de ce present compte 65 livres tournois »

« A Guillaume Migny maistre des enffans de cuer pour la pencion et instruction de Raoul Meslet par l'ordination de messieurs 7 livres depuis le 1^{er} avril jusques au 1^{er} septembre que ledit Raoulet s'en ala pour la mortalité » (Pilleboue 1990, p. 216 et Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1648, f. 113v, 114v).

En 1530, Pierre Pastoris a six enfants de chœur, plus un enfant surnuméraire :

« Le 13 janvier 1530, messieurs ont donné la garde de leurs enffans de cuer de l'eglise a maistre Pierre Pastoris chappelain en l'eglise tant que leur plaira et aux penssions acoustumees ; et pour ce quil y a ung enffant davantage et superabondant oultre lesdits six enffans aura pour la nourriture d'icellui 20 livres seulement » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1514, f. 235ca)

En 1532, Jean Le Bottiller reçoit des distributions pour six enfant plus un surnuméraire, c'est-à-dire sept enfants : le 26 mars 1532, messieurs :

« ont ordonné que le receveur avancera a maistre Jehan Le Botillier, maistre des enffans la pension des enffans et celle du Gentilhomme pour le terme de Saint-Jehan Baptiste prochain venant » : soit 54 livres tournois dont 9 livres pour le Gentilhomme et 7 livres 10 sous pour chacun enffant de cuer » Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1515, f. 170ca)

En janvier 1554, Jean Ponchet reçoit 180 livres tournois pour la nourriture de six enfants :

« Le 31 janvier 1554, [est] ordonné quil [Jean Ponchet] sera païé par leur receveur general la chacun moys a raison de 80 livres de gaiges et neuf vingt livres pour la nourriture desdits enffans de cuer » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1521, f. 129).

Le 29 décembre 1556, Pierre de La Pierre, qui est maître une deuxième fois, reçoit des distributions pour sept enfants de chœur :

« messieurs ont receu maistre des enffans de cuer de l'eglise de ceans maistre Pierre de La Pierre et ordonné qui luy sera payé 210 livres tournois, deux muys 4 setiers de blez pour la nourriture des sept enffans de cuer qui sont de present qui est a raison de 30 livres et 4 setiers de blé pour chacun desdits enffans et pour toutes choses » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1524, f. 136v).

Le 5 septembre 1564, Jean Lebegue n'a que quatre enfants présents :

« messieurs ayans veu le contract faict avec maistre Jehan Lebegue maistre des enffans de cuer ont ordonné que rabaptu 30 livres tournois pour les enffans absens en nombre de troiz montant la somme de 90 livres tournois et 4 setiers de bled pour chacun par an le surplus luy sera payé par le receveur qui est la somme de 210 livres et 16 septiers froment actendu quil n'a que 4 enffans » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1531, f. 67v).

Yves Bessac, le 22 octobre 1585, a sans doute plus de six enfants, car il est payé pour des enfants supplémentaires :

« le receveur payera a compter du jour de Saint-Jehan dernier au maistre des enffens de cuer la somme de 10 escus sol et 4 setiers mestou par chacun an pour la pention de chascung enffant de cuer supernumerayre » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1544).

En 1616, Jean Taillon, vicaire et receveur général de la Sainte-Chapelle de Bourges, fait une grosse fondation pour la Sainte-Chapelle, fondation dont le règlement occupera pendant au moins vingt ans, deux folios dans chaque compte de la Sainte-Chapelle. Dans cette fondation générale, il y a la fondation de deux enfants de chœur supplémentaires pour la maîtrise. En l'année 1617-1618, la maîtrise n'a toujours que six enfants : « A maistre Pierre Lauverjat maistre des enfans de cœur de ladicte eglise a este payée la somme de 420 livres pour une année de la pention desdicts enfans » (F-AD 18, 8G 1677, f. 108).

En 1618-1619, le maître de musique Pierre Lauverjat est rémunéré pour sept enfants de chœur :

« A maistre Pierre Lauverjat maistre des enfans de cœur de ladicte eglise a este payé la somme de 420 livres pour la pention ordinaire des six antiens enfans de cœur et 60 livres tournois pour les deulx derniers nouvellement fondez montant le tout a la some de 480 livres tournois ainsy quil est porté par ordonnance du premier janvier an du present compte (F-AD 18, 8G 1678, f. 102v).

En 1621-1622, le maître de musique Pierre Lauverjat est rémunéré pour huit enfants de chœur, selon une formulation standard : « A maistre Pierre Lauverjat maistre des enffans de cœur de ladicte esglise a esté païé 540 livres tournois pour la pention de huict enffans qui sont de present en ladicte esglise conformément a l'ordonnance du 1 janvier 1619 (F-AD 18, 8G 1679, f. 96v).

Juste après le décès de Pierre Lauverjat remplacé par François Adam, on peut lire :

« A Maistre François Adam commis a la maistrise des enfans de cuer de ladite eglise a este paie pour la pention de huict enfans de cuer qui sont de présent en ladicte eglise conformément a lordonnance de mesdictsieurs du 2 août 1625 pour une année finye le dernier juing an dudict compte... compris le mois qui est le mois de juillet receu par lheritier de feu maistre Pierre Lauverjat la somme de 540 livres tournois qui est 45 livres par mois » (F-AD 18, 8G 1682).

En 1639-1640, François Adam aura toujours huit enfants : « A maistre François Adam commis a la maistrise des enffans de cœur de ladicte esglise a esté païé pour la pention de huict enffans 540 livres tournois a raison de 45 livres par moys » (F-AD 18, 8G 1683).

Enfin, Frédérique Pilleboue écrit que ce nombre d'enfants de chœur montera à douze enfants au moment du rattachement de la Sainte-Chapelle à la cathédrale Saint-Etienne de Bourges (Pilleboue 1990).

2.4.3. La réception des enfants de chœur

La troisième section décrit les premières mentions de réception d'enfants de chœur et les procédures de réception quand on les connaît. Les procédures de recrutement se formalisent dans la dernière moitié du XV^e siècle, notamment à la Sainte-Chapelle de Bourges, où les difficultés rencontrées par le Chapitre et le maître des enfants sont flagrantes, ce dont témoignent les sous-effectifs chroniques cités ci-avant. Ces difficultés peuvent expliquer des mentions de réceptions d'enfants de chœur, plus anciennes à Bourges qu'à Paris.

Les ratios du nombre d'enfants de chœur avec date de réception par rapport au total des enfants de chœur mentionnés, sont très proches pour les deux Saintes-Chapelles. On a obtenu cinquante-et-un enfants sur cent-quarante-neuf, soit 34%, avec une date de réception à la Sainte-Chapelle de Bourges et quarante sur cent-treize, soit 35% à la Sainte-Chapelle de Paris. Les chiffres de Bourges méritent quelques commentaires. On connaît les six enfants de chœur du premier collègue de la Sainte-Chapelle, où la formulation « réception » n'est pas utilisée.

On aurait pu leur ajouter quelques autres enfants, dont les comptes existant soulignent l'apparition au XV^e siècle, en particulier Pierre et Philippe Basiron dont on peut estimer qu'ils venaient d'être recrutés comme enfants de chœur en 1458 :

En 1458-1459, messieurs ont baillé « a messire Jehan Gaudier alias Doucet, chappellin dicelle chapelle pour le nourissement et instruction de Philipon et Pierron, enffans de cuer dicelle chapelle depuis les premiers 15 jours d'octobre jusques au derrenier jour de mars ensuivant l'an de ce present compte. La somme de 18 livres 6 sols 8 deniers tournois comme appert par le mandement de mesdiz seigneurs [et] a Poncelet barbier pour avoir visité et guaray Philipon l'ung des enffans de cuer dicelle chapelle d'une maladie estant en sa jambe dudit Philipon, ung escu d'or [qui vaut] pour ce icy 27 sols 6 deniers tournois » (Higgins 1990b, Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1648, f. 113v, 122v).

2.4.3.1. Les premières mentions

La réception des enfants de chœur n'est majoritairement mentionnée dans les sources qu'au XVI^e siècle à Bourges et à la fin du XVI^e siècle à Paris, et les statistiques concernant ces données, ne peuvent pas être généralisées sans biais, à l'ensemble des périodes. Frédérique Pilleboue fait l'hypothèse, pour la Sainte-Chapelle de Bourges, que ces mentions dans les registres, du moins au début, ne concernent que des fils de notables de la ville, en relation d'affaires avec la Sainte-Chapelle. A la Sainte-Chapelle de Bourges, si l'on excepte les enfants de chœur présents le 19 avril 1405, lors du premier collège de la Sainte-Chapelle de Bourges, et qui devaient être déjà des enfants de chœur expérimentés d'autres maîtrises, le premier enfant à être reçu et formellement mentionné comme tel à la maîtrise est Jean Noël, fils de Jean Noël, notaire et procureur en cour de Bourges, le 10 septembre 1474 : « *receperunt in puerum chori Johannem Natali, filium Johanis Natalis notarii et procuratoris in curia biturici ad relationem magistri puerorum et quarumdem aliorum ipsius sacre capelle aserentium dictum puerum habere bonam vocem* » (Pilleboue 1990, p. 262).

Le suivant est Thomas Aliot, le 11 décembre 1507, « messieurs ont nommé Thomas Aliot enfant de cuer » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1513).

Il faut signaler le cas particulier de Guillaume Bonin, issu d'une grande famille de Bourges. Ce dernier est reçu chanoine très jeune en 1446 et est intégré dans la maîtrise cette même année. Il n'appartiendra réellement au chapitre qu'en 1453.

Par contre, à la Sainte-Chapelle de Paris, la première réception formellement mentionnée comme enfant de chœur est celle de Claude Croson, « filz de monsieur Croson auditeur des comptes », le 30 mars 1583. Cette mention est suivie de près par celle d'Anthoine Blaisnard, « fils de Pierre Blaisnard marchand à Dammartin » futur maître des enfants, le 7 septembre 1583 (Brenet 1910 p. 134, 135 d'après F-AN, LL 600, f. 37, 45v).

2.4.3.2. Les procédures

Les procédures de réception sont rarement explicitées. Cependant les délibérations du chapitre généralement déclinent l'état civil de l'enfant, son lieu de naissance, le nom et la profession des parents, surtout à Bourges. Certains comptes-rendus laissent penser que l'enfant a été examiné par le maître de musique et qu'il est présenté par le maître de musique au chapitre, comme le montre l'exemple suivant à la Sainte-Chapelle de Paris, de Jacquot Arnoul, natif de Dampmartin, présenté le 2 octobre 1610 comme enfant de chœur, par Blesnard, maître de musique (Brenet 1910 p. 159 d'après F-AN, LL 601, f. 114v).

A la Sainte-Chapelle de Bourges, la réception officielle ne peut se faire que si le futur enfant de chœur est certifié né d'un mariage légitime, comme le montre l'exemple suivant de la réception de Charles Seigneuret comme enfant de chœur, le 30 septembre 1550 :

« venerable personne messire Noel Boguin docteur en theologie et Sulpice L'Auvertan natif d'Estrichy de present demourant a Bourges ont certiffié a messieurs que Charles Seigneuret filz de Jehan Seigneuret de la paroisse dudit Estrichy est nay et procee en loyal mariage, le scavent par ce qu'ilz et chacun d'eulx congnoissent les pere et mere dudit Charles lesquelz ilz ont toujours bien conversé ; veue laquelle certification, messieurs ont ordonné que les aulbes seront baillees audit Charles ainsi que aux aultres enffans de cueur de l'eglise » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1518, f. 164).

Si la maîtrise est déjà complète de ses six enfants et si une pression externe s'exerce, le chapitre peut décider de prendre l'enfant à l'essai, par exemple à la Sainte-Chapelle de Bourges, le 29 juillet 1570 :

« messieurs ont receu enffant de cueur en l'eglise de ceans supernumeraire Estienne Larcois filz de Estienne Larcoys maistre tisserant en draps parroisien de Saint-Medard et de Genevieve Durant, et ont ordonné que les draps luy seront baillez » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1534, f. 54).

Cela peut poser des problèmes au maître des enfants, qui gère le budget de la maîtrise, par exemple Pierre de La Pierre le 25 février 1559 :

« messieurs veu la requeste faite par maistre Pierre de La Pierre, maistre des enffans de cueur de l'eglise, il leur a remonstré qu'il a eu plusieurs desdits enffans mallade ; et aucun supernumeraires a fraié plusieurs choses pour leur malladye et nourriture de femmes qui les ont gouvernez, ont ordonné, actendu que ledit de La Pierre a esté 3 ou 4 mois sans avoir le nombre de sept enffans le tout despensé d'une part et d'autre, pour lesquels neaulmoing il a esté païé entierement, quilz demoureront quictes jusques a huy de la pension et fourniture des dits enffans et que a l'advenir leur receveur le paiera de 3 en 3 moys de la chaussure et fourniture de linge desdits enffans » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1526, f. 143v).

A la Sainte-Chapelle de Paris, il semble d'après l'alinéa 17 du règlement de la maîtrise rappelé en tête de cette partie, que les enfants de chœur sont officiellement reçus par le Trésorier.

2.4.4. Les sorties des enfants de chœur de la maîtrise

Les sorties des enfants de chœur de la maîtrise font l'objet de cette quatrième section. Après une brève introduction chiffrée, les quatre sous-sections traiteront des sorties pour études, majoritaires à la Sainte-Chapelle de Paris, des sorties par intégration directe dans leur Sainte-Chapelle, des sorties pour maladie ou décès et enfin des renvois disciplinaires ou pour voix insuffisante. Chaque type de sortie sera illustré d'exemples. Si les nombres globaux de sorties de la maîtrise, ne différencient pas vraiment les deux Saintes-Chapelles, la répartition entre ces trois types de sortie constitue une vraie différence.

Les enfants de chœur peuvent sortir de leur maîtrise, soit en quittant définitivement leur Sainte-Chapelle, soit en intégrant, éventuellement après études, un emploi de la Sainte-Chapelle d'origine. Les mentions de sorties des enfants de chœur de la maîtrise sont en nombres relatifs très semblables dans les deux Saintes-Chapelles, cent-six enfants dont on connaît la date de sortie sur cent-quarante-neuf, soit 71% à la Sainte-Chapelle de Bourges, et soixante-quatorze enfants sur cent-treize, soit 67% à Paris.

J'ai qualifié enfants de chœur « sans suite », les enfants sortis de la maîtrise, non intégrés dans la Sainte-Chapelle d'origine et dont on perd la trace. On en compte soixante-sept à Bourges, soit 45% des enfants de chœur, et quatre-vingt-sept à Paris, soit 77% des enfants de chœur parisiens. C'est là déjà une différence entre les deux Saintes-Chapelles, témoignant d'une plus grande facilité de la Sainte-Chapelle de Paris à recruter des éléments de qualité à l'extérieur. Il faut ajouter à ces sorties externes, deux enfants à Bourges et six à Paris dont l'emploi est connu à l'extérieur de la Sainte-Chapelle. Il s'agit par exemple à Paris, de Toussaint de La Ruelle, qui sera directement intégré à la Chapelle de la reine (voir les noms de ces enfants dans le paragraphe intitulé exemples de carrières).

Les sorties internes se font majoritairement vers les emplois de gagistes et de vicaires ou clercs. Plus précisément les quatre-vingts enfants, qui restent à la Sainte-Chapelle de Bourges après la maîtrise, se décomposent en vingt-six gagistes, soit 18% des enfants et 13% des gagistes, et cinquante-trois vicaires, soit 36% des enfants et 19% des vicaires, plus un chanoine qui, reçu enfant comme chanoine, a suivi la formation de la maîtrise. Les vingt enfants de chœur de la Sainte-Chapelle de Paris, qui sont intégrés dans la Sainte-Chapelle, se décomposent en deux gagistes, soit 2% des gagistes et des enfants de chœur, dix-sept clercs, soit 15% des enfants de chœur et 8% des clercs et enfin le cas particulier de Thomas Gobert, qui revient à la Sainte-Chapelle de Paris après de nombreuses années comme chapelain perpétuel.

En dehors de toute situation disciplinaire ou de santé, la mue des jeunes garçons est le signal qu'ils ne peuvent plus être utiles, comme voix de dessus à l'église. Le collège des chanoines prend l'avis du maître de musique sur les futures qualités de voix de l'enfant de chœur et demande à ce même enfant et à sa famille, s'il souhaite apprendre un métier ou poursuivre une carrière religieuse. Dans ce dernier cas, le chapitre doit décider entre son envoi au collège ou une affectation directe à des tâches de gestion au sein de la Sainte-Chapelle, par exemple comme marelle. On a les deux exemples à la Sainte-Chapelle de Bourges. Le cas d'affectation directe comme vicaire de François Rolin en 1526 est éclairant. Un chanoine le propose pour être son vicaire, mais le collège le trouve trop jeune et repousse son installation, pour un temps que nous ne connaissons pas. Le 7 décembre 1526 :

« audit chapitre es presence de messieurs les capitulans, monsieur de La Loe a fait venir audit chapitre François Rolin enfant de cuer de l'église pour luy pieça presenter son vicaire en ladite Sainte Chapelle ; auquel Rolin monsieur le chantré a fait faire et lire le serment tel quil est contenu au livre des status de ladite Sainte-Chapelle et que ont acoustumé faire les vicaires de ladite eglise ; et a esté differé l'installacion dudit Rolin jusques ad ce que autrement en soit ordonné » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1514, f. 10ca.).

Le 4 mai 1535, François Rolin est mentionné comme vicaire de l'église (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1516, f. 191).

Par contre, André Bergier sera envoyé au collège. Le 31 janvier 1553, « messieurs aians entendu que André Bergier enfant de cuer de l'église mue de voix ont ordonné quil sera amené demain en chapitre, appelé aucuns des chantres de l'église pour cognoistre s'il pourra servir l'église ». Il s'écoulera de longues années, avant qu'il ne soit envoyé au collège. On apprend le 4 novembre 1561, qu'il

« sera remboursé par le receveur a monsieur Monthey [Jacques Monthey] la somme de 102 sous 3 deniers quil a frayé pour l'entretènement des souliers et chausses de André Bergier enfant de cuer estant au college ainsi quil est a plain déclaré par ses partyes » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1520, f. 126, 8G 1528, f. 87v).

2.4.4.1. Sorties pour études

Après quelques chiffres et données introductives, cette sous-section donne les premières mentions de sorties pour études dans chaque Sainte-Chapelle, l'évolution de la terminologie et les durées d'études.

Introduction

A la Sainte-Chapelle de Bourges, les sorties pour études concernent quarante-sept enfants de chœur sur cent-quarante-neuf globalement, et quarante-quatre enfants sur cent-six, si l'on se focalise sur les enfants, dont on connaît la date de sortie. On a des ratios de 32% et 42%, respectivement. On a compté dans les sorties pour études à Bourges, les cinq sorties pour apprendre à jouer de l'orgue.

A la Sainte-Chapelle de Paris, les sorties pour études concernent cinquante-deux enfants sur cent-treize globalement et quarante-neuf enfants sur soixante-quatorze, dont on connaît la date de sortie. Les ratios correspondants s'élèvent alors à 46% et 66% respectivement.

Cette différence ne semble pas être uniquement une question de sources, ni d'habitudes d'écritures du greffier. Il est probable, qu'il faille chercher des explications à la fois dans les origines sociales des enfants de Paris, de la qualité du recrutement et dans l'application de la seconde charte de « Réformation », de janvier 1520, qui formalise l'attribution de deux bourses d'étude au collège de Navarre pour trois ans.

« François 1^{er}, par la Charte réformatrice de la Sainte-Chapelle de l'an 1520, affecta deux Bourses au Collège de Navarre, pour leur servir de récompense, voulant que les deux plus méritans d'entr'eux en soient pourvus sur la présentation du Trésorier » (Morand 1790, p. 91).

Ces bourses et la politique de formation qui s'en suit, multiplient le nombre des écritures, aussi bien dans les comptes, que dans les délibérations capitulaires avec l'attribution des pensions aux enfants de chœur sortant pour études au collège. A la suite de Paris, la Sainte-Chapelle de Bourges met en place des formations pour les grands enfants de chœur.

A la Sainte-Chapelle de Paris, les deux bourses au collège de Navarre sont attribuées aux enfants les plus doués ou de familles les plus influentes. A la Sainte-Chapelle de Bourges, les études sont réservées aux enfants les plus méritants, qui se destinent à la prêtrise afin de se perfectionner en latin. Par exemple, Denis Tiercelin reçu enfant de chœur en 1555, décide en 1560 de prendre l'état religieux et est envoyé au collège pour trois ans :

[Le 30 janvier 1560,] « messieurs ont ordonné que Denis Tiercelin aura 8 jours pour penser de quel estat il veult estre ». [Le 17 février 1560,] « messieurs ont ordonné que Denis Tiercelin enfant de cueur sera mis au college en penssion et pour ce faire ont commis monsieur Burgat [le Chantre] pour s'en donner garde ». [Le 20 février 1560,] « messieurs après que monsieur Burgat leur a rapporté quil a mis Denis Tiercelin enfant de cueur au college de Moutiermoyen a 20 escus de penssion par an ont ordonné quil sera advencé 12 livres 10 solz pour le premier quartier qui commencera le dimanche 18 de ce present moys » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1527, f. 109v, 118v).

Les premières mentions de sorties pour étude

La première mention d'une sortie pour études à la Sainte-Chapelle de Bourges est celle d'Ostrillet d'Avene le 19 décembre 1489, quand messieurs ordonnent que Ostrillet, enfant de chœur, aura 25 livres tournois pour l'entretenir à l'école (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8 G 1511).

La seconde mention est celle de Pierre Pastoris, dont un cousin demande la prise en charge au collège de Navarre le 29 octobre 1493.

« maistre – Pastoris chanoine de Salles a exposé en chapitre quil avoit ceans ung enfant de cueur son cousin lequel il vouloit envoyer a Paris estudier pour une bourse quil a au colliege de Navarre et qui pleust a messieurs luy donner quelque chose pour l'entretenir. Ce consideré messieurs luy ont donné congié et ordonné que pour le aider a le tenir aux escolles luy sera baillé par trois ans 15 livres tournois cestassavoir cent sous par chacun an et presentement quand il s'en yra cent sous ».

Pierre Pastoris est encore au collège de Navarre en 1495, et reçoit des aides pour sa scolarité. Le 12 décembre 1495, messieurs « ont ordonné que pour entretenir le petit Pastoris a l'escolle de Navarre et quil puisse doresnavant servir a l'eglise que on luy aidera de douze livres tournois par chacun an tant que sera a Navarre et aussi tant quil plaira a mesdits sieurs » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1511, f. 130).

Plus tard en 1503, le chapitre de la Sainte-Chapelle de Bourges délibère sur la mise au collège de Jean Robinet et Pierre Nau enfants de chœur sortants.

[Le 14 novembre 1503,] « conclud a esté que Robinet et Pierron qui ont esté enffans de cueur seront mis a l'escolle en deux collieges ». [Le 28 novembre 1503, messieurs ont] « ordonné que les deux enffans

de cueur c'est assavoir Robinet et Pierron seront mis l'un au colliege de Saint-Ursin et l'autre au colliege Saint-Michel ». [Le 24 avril 1504, il] « a esté conclud qu'on advisera quelz habillemens ont les deux enffans de cueur qui sont a l'escolle affin d'y pourveoir silz en ont besoing ; et pour y adviser y ont commis monsieur le chantré ». (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1512).

Le collège n'est pas la seule sortie pour études, les chanoines peuvent proposer aux enfants sortants d'apprendre à jouer de l'orgue ou de l'épinette, c'est le cas de Joseph Rolin :

[Le 20 mai 1570,] « en la presence de Myneau notaire royal, messieurs ont declaré a Loys Rolyn pere de Joseph Rolin enffant de cueur de l'église present en chappitre que ledit Joseph avoit changé et mué de voix depuis sa reception et n'estoit pour servir a l'église... A ceste cause l'ont sommé et requis de le retirer et declaré s'il a volenté de le faire estudier ou le mectre a mestier ; offrant payer sa pension pour deux ans ». [Le 20 juin 1570,] « messieurs ont commis monsieur Guilhouet pour trouver avecq Loys Rolin pere de Joseph Rollin enffant de cueur de leglise maison pour mectre en pension ledit Joseph soit avecq le maistre des enffans de cueur de l'église ou aultre lieu ; ce requerant ledit pere dudit Joseph ; et luy faire aprandre a jouer du manicordion pour le temps de deux ans ; et l'entretiendront durant lesdits deux ans aux despens de chappitre moyennant ce que ledit pere a quicté et deschargé ledit chappitre de tout ce qui leur pourroit estre tenu a cause de temps quil a esté enffant de cueur pour toute recompence » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1534, f. 45v, 46).

Les premières mentions de sorties pour études à la Sainte-Chapelle de Paris datent du 26 juillet 1505, quand le collège des chanoines supprime à François Bouru, ancien enfant de chœur, la gratification « pour ses estudes, pour ce qu'il a délaissé ses estudes » (Brenet 1910 p. 46 d'après F-AN, LL 623, f. 13) et du 12 novembre 1511, quand « Germain Charron et Pierre de Veremont nagueres enffans de cueur lesquelz s'en alloient estudier au collège [reçoivent] « la somme de quatre livres parisis qui est a chascun 40 sols parisis pour acheter des livres » (Brenet 1910 p. 46, 59 d'après F-AN, LL 623, f. 13, 91v).

La terminologie

A la Sainte-Chapelle de Bourges, les premières mentions de sorties pour études mentionnent des aides pour entretenir l'enfant à l'école, voir le cas de Pierre Pastoris. A la Sainte-Chapelle de Paris, il est fait mention de gratifications pour études. Outre le cas de François Bouru, le 30 octobre 1512, les chanoines :

« ont ordonné à Geoffroy Alexandre, enffant de cueur en ladite Sainte Chappelle, lequel s'en alloit pour ce qu'il pour ce qu'il estoit mué la somme de dix livres tournois de gratification pour aider à l'entretenir à l'estude » (Brenet 1910 p. 62 d'après F-AN, LL 623, f. 110).

La terminologie change à partir des années 1520, où la gratification pour études se change en don pour études avec Nicolas Damon le 18 juin 1522, puis définitivement en pension pour études dans les documents comptables.

Le 17 novembre 1526, Vermont L'Aîné, maître des enfants de chœur, présente Symon Girout, qui a longtemps servi comme enfant de chœur et qui est « trop grand pour desservir doresnavant ». Vermont demande aux chanoines de « luy donner quelque chose pour l'entretenir au collège ». Simon Giroult, ancien enfant de chœur est payé d'un quartier de la pension le 29 décembre 1528 (Brenet 1910, p. 84, 85 d'après F-AN LL 625, f. 54v, 106v). Simon Giroult sera noteur de musique et maître de grammaire des enfants.

Le 24 décembre 1530, les chanoines accordent « à Anthoine Mornable, enfant de cueur qui ne peut plus servir en icelle [église] parce qu'il est en mutation de voix », une pension de 25 livres tournois « pour ses estudes et tant qu'il plaira à Messieurs ». Il reçoit sa pension les 31 décembre 1531 et 28 décembre 1532 (Brenet 1910 p. 87 d'après F-AN, LL 625 f. 115, 137v, 149v). Antoine Mornable est compositeur.

La durée des études

Les durées d'études proposées aux anciens enfants de chœur sortant sont différentes selon les

Saintes-Chapelles. Les études durent normalement trois ans au collège de Navarre pour les enfants de chœur parisiens, avec une pension versée annuellement. Quelques enfants de Bourges suivent la même formation, comme Pierre Pastoris déjà cité. Les études à Bourges s'étalent de un à trois ans, on décompte quatre pensions d'un an, seize de deux ans et quinze de trois ans, ces dernières étant majoritairement au XVII^e siècle. On arrive donc à une homogénéisation des durées de formation à Bourges et à Paris.

A la Sainte-Chapelle de Paris, on peut citer l'exemple suivant. Le 4 octobre 1570, les chanoines accordent à Jehan Pinson, naguères enfant de chœur, une pension de trente livres tournois par an, pour trois ans, en lui enjoignant « de venir aux bonnes festes chanter à ladite église pourveoir et estre examiné par deux de messieurs s'il aura prouficté et estudié » (Brenet 1910 p. 118 d'après F-AN, LL 599, f. 68v).

A la Sainte-Chapelle de Bourges, les bourses proposées sont dans le collège de Moutiermoyen à Bourges ou encore vers la fin du XVI^e siècle dans le collège des Jésuites de Billon. Le 15 décembre 1551, messieurs « ont ordonné qu'Anthoine Chevalier, enffant de cueur [mentionné en 1550] de l'église ne sera envoyé au college à Paris ains sera mis en ceste ville comme l'on a accoustumé faire des autres enffans de cueur ». Il poursuit pendant deux ans cependant ses études à Paris, mais il ne sera pas repris à la Sainte-Chapelle, faute de voix :

[Le 2 janvier 1554, messieurs] « ont ordonné que la requeste de Anthoine Chevallier nagueres enffant de cueur et considéré qu'il n'a vois pour servir a l'église, qui lui sera baillé la somme de 50 livres tournois pour se retirer et se entretenir à l'estude a Paris [et non pour estre employé en aultre chose] a la charge qu'il ne retournera plus a l'église, ne demandera aucune chose attendu qu'il est inutile pour le service de l'église ». [Le 9 janvier 1554,] « suyvant la requeste faicte par la mere de Anthoine Chevalier, nagueres enffant de cueur, messieurs ont ordonné qu'il sera mis entre ses mains 50 livres pour se metcre en estat de marchandise » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 8G 1519, f. 90, 8G 1520, 8G 1521).

2.4.4.2. Sorties par intégration directe en Sainte-Chapelle

Parallèlement aux sorties pour études, on a des intégrations directes comme clercs ou vicaires dans chacune des Saintes-Chapelles. Les résultats sont encore très différents entre Paris et Bourges, quarante-deux intégrations directes à la Sainte-Chapelle de Bourges, soit 40%, trente-quatre comme vicaire et huit comme gagiste, seulement quatre à Paris, soit 5%, dont trois clercs et un gagiste.

A la Sainte-Chapelle de Paris, Robert Ciflot, futur chantre de la Chapelle Royale, est intégré directement à la Sainte-Chapelle. Robert Ciflot, « natif de vers Vandosme », est reçu enfant de chœur le 2 janvier 1608. Le 3 décembre 1614, une pension lui est accordée comme enfant sortant. Cependant le 13 décembre 1614, Robert Siffnot, clerc du diocèse de Tours, naguère enfant de chœur de l'église, est reçu comme clerc (Brenet 1910 p. 154, 163 d'après F-AN, LL 601, f. 57v, 155v, 156v). On peut aussi citer le cas spécifique de Jacques Blondin, natif de Bouillon, reçu enfant de chœur le 9 juillet 1594. Le 2 janvier 1599, Messieurs accordent à Jacques Blondin, naguère enfant de chœur, « lequel s'en estoit enfuy sans demander congé à personne », une aumône de 6 escus « pour l'abiller et vivre en attendant qu'il ait trouvé party et n'étoit resté enfant de chœur qu'environ deux ans contant ». Malgré cette injonction d'aller chercher parti ailleurs, il est reçu clerc de la Sainte Chapelle avant le 16 août 1608, où il est cité accompagnant monsieur de Poix à la Sorbonne pour y chanter une messe (Brenet 1910, p. 146, 148, 156, 160 d'après F-AN, LL 600, f. 144v, 166, F-AN, LL 601 f. 75v). Jacques Blondin sera maître des enfants de la Sainte-Chapelle de Paris.

A la Sainte-Chapelle de Bourges, on peut citer des integrations directes d'enfants de chœur comme vicaires ou gagistes, ceci à toutes les époques. La première integration directe est celle de Jean de Beurouze, clerc de chœur le 19 avril 1405 à la Sainte-Chapelle de Bourges

(Lehoux 1968, t. III, 32, note 5 d'après F-AD 18, 8G 1448, cote H, f. 25-25v). Il est mentionné comme vicaire dès le terme de Saint-Remy [15 août 1408] jusqu'en 1411 (Pilleboue PCR, F-AD 18, 8G 1635, 8G 1636, 8G 1637).

Macé Arrachepied, enfant de chœur avant 1563, est jugé « cappable et suffisant pour tenir et exercer ledit office et vicariat » par le Chantre le 30 octobre 1563. Le 6 novembre 1563, « Messieurs... ont remys l'installation [pour cause de sa jeunesse] jusques a deux ans ; et neantmoins joyra des fruitz de ladite vicairie ». Le Trésorier revient sur cette décision en décembre 1563 et installe Macé Arrachepied comme vicaire. Macé Arrachepied démissionnera de sa charge de vicaire pour devenir chantre dessus de la Chapelle Royale de 1574 à 1578 (Pilleboue PCR, BrooksJ 2000, Handy 2008).

On peut encore citer le cas de François Rolin, qui est proposé pour être vicaire à la sortie de maîtrise, mais qui est retardé d'une durée au plus égale à 9 ans, pour cause de trop grande jeunesse. On a vu ci-avant qu'en attendant son intégration, le chapitre lui avait financé des études d'orgues. Le 7 décembre 1526 :

« audit chapitre es presence de messieurs les capitulans, monsieur de La Loe [Louis de La Loue] a fait venir audit chappitre François Rolin enfant de cuer de l'eglise pour luy pieça presenter son vicaire en ladite Sainte Chapelle ; auquel Rolin monsieur le chantre a fait faire et lire le serment tel quil est contenu au livre des status de ladite Sainte-Chapelle et que ont acoustumé faire les vicaires de ladite eglise ; et a esté differé l'installacion dudit Rolin jusques ad ce que autrement en soit ordonné » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1514).

2.4.4.3. Sorties pour maladies ou décès

Les conditions de vie des enfants de chœur sont très dures. Maladie et mort font partie du quotidien des maîtrises. Les registres de Bourges et Paris relèvent plus de 10% de sorties pour maladie et décès.

A la Sainte-Chapelle de Bourges, les registres de délibération du chapitre et les comptes mentionnent souvent les maladies des enfants de chœur et les dépenses faites auprès du chirurgien, du barbier ou de l'apothicaire. On connaît ainsi, à Bourges, le nom de beaucoup de médecins attachés à la Sainte-Chapelle et plus particulièrement à la maîtrise. Par exemple, le 7 mars 1553, maistre Alain Innocent barbier est payé 20 sous « pour avoir pensé une apostume à Jehan Amours enfant de chœur de l'eglise ». (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8 G 1520).

Les mentions de sorties de la maîtrise pour maladie ou décès sont nombreuses principalement à Bourges, où l'on note onze renvois pour maladie et trois décès. A Paris, sont mentionnés six sorties pour maladie et deux décès.

A la Sainte-Chapelle de Bourges, Charles Seigneuret reçu enfant de chœur en 1550, décède en 1551.

[Le 13 octobre 1551, il est donné] « 40 sous au pere de Charles enfant de cuer survenu mallade pour le conduyre en sa maison ». [Le 14 novembre 1551, il] « sera baillé au pere de feu Charles Seigneuret qui estoit enfant de cuer de l'eglise la somme de 110 sols oultre 40 sols qui luy ont esté donnez pour les medicamens et norriture qui luy ont esté baillez durant sa malladie en rendant par luy le lit et la robe neufve de sondit filz » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1518, f. 163-163v, 164, 8G 1519, f. 70ca, 81).

Toujours à Bourges, Jean André, reçu en 1552, est renvoyé chez sa mère pour maladie le 8 juillet 1553. « Jehan André enfant de cuer [de Châteauneuf] sera envoyé en la maison de sa mere actendu son infirmité de malladie. Et lui sera delivré 10 sous et sa robe [jusques ad ce qu'il soit en meilleure disposition] » et définitivement renvoyé le 9 juin 1554 (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8 G 1521, f. 45, 8G 1522, f. 70ca).

A la Sainte-Chapelle de Paris, on a l'exemple de César Barbier, décédé le 2 février 1628 et enterré le 3 février. Il n'est connu que par son remplacement, le 17 mai 1628, par Nicolas Ballagny (Brenet 1910 p. 168 d'après F-AN, LL 602, f. 6v, LL 620, f. 11v).

2.4.4.4. Renvois pour raisons diverses

On compte à la Sainte-Chapelle de Bourges, quinze renvois, parfois sans raison affichée, de la maîtrise et seulement quatre à la Sainte-Chapelle de Paris. Le 22 septembre 1610 Jehan de L'Espée, enfant de chœur, est renvoyé (Brenet 1910 p. 159, d'après F-AN, LL 601, f. 114v).

On relève cependant des renvois pour fugue, par exemple le 14 août 1528, à la Sainte-Chapelle de Bourges,

« oye la requeste faicte en chappitre par Guillaume Cigogne, père de Didier Cigogne enfant de cuer de l'eglise par laquelle il supplie messieurs reprendre sondit filz lequel s'en estoit sorty, et le mettre en son lieu d'enfant de cuer comme il souloit. Messieurs ont ordonné et commis pour eulx informer des mœurs dudit enfant... messieurs ont ordonné que ledit pere emmenera sondit filz et lui fera aprendre a l'escolle ou au mestier ainsi que bon luy semble ; et pour luy aider a le substanter et norrir ont ordonné qui luy sera baillé et païé par chacun an jusques a 3 ans seulement la somme de 10 livres tournois, payables par le receveur de Gracay » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1514, f. 125v).

C'est aussi le cas du futur maître des enfants de la Sainte-Chapelle de Paris Jacques Blondin, reçu enfant de chœur le 9 juillet 1594. « lequel s'en estoit enfuy sans demander congé à personne » (Brenet 1910, p. 148, d'après F-AN, LL 600, f. 166).

On a aussi des renvois pour abandon d'études, voir le renvoi de François Bouru en 1505 déjà mentionné. Les renvois pour voix insuffisante, qui peuvent aussi être des prétextes, ou pour « cadre règlementaire » comblé d'enfants de chœur, sont nombreux. Par exemple à Bourges, l'exemple de Claude Potier, reçu enfant de chœur le 8 août 1556, comme enfant « supernuméraire » :

[Le 6 novembre 1565, messieurs ont] « ordonné quil sera escript au pere de Claude Potyer enfant de cuer quil ne peult plus servir a l'eglise ; si bon luy semble le mettre au college a Paris ou autre part messieurs luy bailleront 60 livres tournois pour une foy payer pour toutes choses ». [Le 4 décembre 1565,] « sera escript a Jaques Potyer que son filz n'a aucune voix et ne peulx aucunement servir a l'eglise ; partant le retire et l'envoie querir par homme nu ; et bailheront messieurs la somme de 100 livres tournois pour l'entretenir aux estudes ou a autres vacation laquelle somme ou partie d'icelle sera delivrée a celluy quil envoyera ayant pouvoir dudit Potyer » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1524, f. 63, 8G 1532, f. 72, 80).

2.4.4.5. Durée d'études en maîtrise

La durée moyenne d'étude en maîtrise peut être calculée pour les enfants de chœur, dont on connaît les dates de réception et de sortie, sans compter les durées de formation en collège. C'est le cas à Bourges pour trente-sept enfants de chœur et à Paris pour dix-sept enfants. Notons que ces petits nombres élargissent l'intervalle de confiance sur les moyennes. On a vu que les ratios d'enfants de chœur sans date de réception ni de sortie, avec une date de réception ou une date de sortie étaient comparables pour les deux Sainte-Chapelles. Par contre, les ratios du nombre d'enfants de chœur avec dates de réception et de sortie sont notablement différents pour les deux Saintes-Chapelles, 25% pour Bourges et 15% pour Paris. Cependant, les durées moyennes et les dispersions autour de cette moyenne, de séjour en maîtrise pour les enfants de chœur sont pratiquement égales à huit ans et quatre ans d'écart-type.

2.4.5. La maîtrise, un investissement pour l'avenir ?

La maîtrise est le lieu par excellence d'enseignement de la musique et des autres arts libéraux pour les jeunes enfants. L'enseignement a une finalité immédiate : fournir au chœur les voix de dessus nécessaires à la polyphonie de la musique chantée. Il est cependant justifié de se poser la question : la maîtrise est-elle un investissement pour l'avenir et fournit-elle les chantres adultes, dont la Sainte-Chapelle a besoin ?

La réponse n'est pas la même pour les deux Saintes-Chapelles. A la Sainte-Chapelle de Bourges en effet, on compte soixante-sept enfants de chœur sur cent-quarante-neuf, soit 45% du total des enfants de chœur de Bourges, que l'on ne retrouvera pas autrement qu'enfants de chœur dans les registres de la Sainte-Chapelle. De façon complémentaire, quatre-vingts enfants seront reçus vicaires ou gagistes après la maîtrise et deux auront un service « connu » hors de la Sainte-Chapelle. A la Sainte-Chapelle de Paris, ces chiffres deviennent quatre-vingt-sept enfants sur cent-treize, soit 77% des enfants de chœur, qui n'auront pas un autre poste à la Sainte-Chapelle. Par contre vingt enfants auront un poste de clerc ou clerc à l'essai à l'issue de leur maîtrise, soit 18% et six enfants auront une carrière connue à l'extérieur de la Sainte-Chapelle, soit 5% des enfants de chœur parisiens.

On obtient a priori un rendement beaucoup plus faible à la Sainte-Chapelle de Paris qu'à la Sainte-Chapelle de Bourges, trois fois plus faible avec 18% contre 54% d'enfants de chœur, qui auront une carrière à l'intérieur de la Sainte-Chapelle ou une carrière connue à l'extérieur.

On peut tenter quelques explications. Pour la Sainte-Chapelle de Paris, l'attractivité de Paris et de la Cour de France, quand elle y réside, est importante. L'institution n'a pas de mal à recruter des chantres de tous horizons, de toutes origines géographiques ou sociales, à toutes les fonctions de la chapelle, d'autant que la Sainte-Chapelle de Paris sert de vivier aux chapelles princières, comme le montrera la dernière partie de ce travail. Le chapitre peut se permettre d'être plus sélectif sur la qualité de ses recrutements et n'a pas besoin de recruter massivement ses enfants de chœur sortants. Du côté des enfants eux-mêmes, ils ont aussi sans doute d'excellentes qualités musicales. Ils reçoivent pour les meilleurs d'entre eux une excellente formation de trois années au collège de Navarre, formation qui leur ouvre de nombreuses portes dans l'église, mais aussi dans le monde. A la Sainte-Chapelle de Bourges, le recrutement est majoritairement local et souvent difficile, aussi bien pour la maîtrise que pour les chantres du chœur. Les départs de la maîtrise pour maladie ou décès, et les renvois disciplinaires sont importants, on en compte vingt-neuf de ces types sur cent-six enfants de chœur sortants, soit 27%.

On a donc un rendement quantitatif plus faible à Paris. Mais il faut sans doute chercher ailleurs vers le qualitatif.

A la Sainte-Chapelle de Bourges, on trouve quatre compositeurs anciens enfants de chœur, Philippe Basiron, Charles de Launay, Pierre Lauverjat et Jean Soupison, soit 3% des enfants de chœur et 13% des compositeurs ayant servi à la Sainte-Chapelle de Bourges. On trouve encore sept anciens enfants de chœur maîtres de musique, François Adam, Philippe Basiron, Blaise Bonneau, Jean Laloyer, Pierre Lauverjat, Pierre Pastoris et Jacques Roussillon, soit 5% des enfants de chœur et 15% des maîtres de musique. On trouve enfin quatre anciens enfants de chœur ayant servi en chapelles princières, Macé Arrachepied, André Courrat, Charles de Launay et Jean Le Vasseur soit 3% des enfants de chœur et 5% des chantres ayant servi en chapelles princières.

A la Sainte-Chapelle de Paris, on trouve sept compositeurs anciens enfants de chœur, Jacques Blondin, Jean Conseil, Eustache Gehenault, Thomas Gobert, Antoine Mornable, Pierre Vermont L'Aîné et Pierre Vermont Le Jeune, soit 6% des enfants de chœur et 16% des

compositeurs. On trouve encore cinq maîtres de musique de la période moderne, Antoine Blesinard, Jacques Blondin, Eustache Gehenault, Jacques Renvoyré et Pierre Vermont L'Aîné, soit 5% des enfants de chœur et 28% des maîtres de musique. On trouve enfin douze chantres documentés en chapelles princières, anciens enfants de chœur, Robert Ciflot, Jean Conseil, Jean Desmarquetz, Simon Giroult, Thomas Gobert, Guillaume Jourdain alias Morelet, Toussaint de La Ruelle, Jean Le Dru, Antoine Mornable, Jacques Vasseur, Pierre Vermont L'Aîné et Pierre Vermont Le Jeune, soit 11% des enfants de chœur et 8% des chantres ayant servi en chapelles princières.

On obtient donc un qualitatif, inverse du rendement quantitatif précédant. En effet, sur toutes les compétences à valeur ajoutée, compositeurs, maîtres de musique en titre et chantres ayant servi en chapelles princières, les chiffres sont supérieurs à la Sainte-Chapelle de Paris, par rapport à la Sainte-Chapelle de Bourges. Ce qui témoigne encore de la qualité du recrutement à Paris. On avait d'ailleurs vu dans la partie consacrée aux maîtres de musique que, si la Sainte-Chapelle de Bourges recrutait majoritairement en externe, la Sainte-Chapelle de Paris recrutait en interne et notamment parmi ses anciens enfants de chœur.

2.4.6. Quelques exemples de carrières des enfants de chœur en Sainte-Chapelle

Cette section présente des exemples de carrière des anciens enfants de chœur. Après avoir classé dans les sections précédentes, les enfants de chœur en fonction de leur premier poste après la maîtrise, je les étudierai ici selon leur statut de fin de carrière en Sainte-Chapelle, enfant de chœur, gagistes, vicaires ou clercs, chapelains, chapelains perpétuels ou chanoines.

A la Sainte-Chapelle de Bourges, quatre-vingts enfants de chœur sur cent-quarante-neuf y poursuivront une carrière après la maîtrise, soit 54%. A la Sainte-Chapelle de Paris, seuls vingt enfants sur cent-treize, soit 18%, y occuperont un poste. Ces ratios confirment le fait que la Sainte-Chapelle de Paris encourage beaucoup moins la promotion interne que la Sainte-Chapelle de Bourges.

2.4.6.1. La Sainte-Chapelle de Bourges

A la Sainte-Chapelle de Bourges, sur les quatre-vingt-deux enfants de chœur, qui auront une carrière ultérieure connue, deux enfants de chœur ont quitté la Sainte-Chapelle à l'issue de la maîtrise, six finiront leur carrière comme chanoines, trente-cinq comme chapelains, vingt-neuf comme vicaires et dix comme gagistes.

Les deux enfants, qui ont quitté la Sainte-Chapelle à l'issue de la maîtrise, sont le compositeur Jean Soupison et André Courrat de la Chapelle Royale. André Courrat est le frère de François Courrat, ancien enfant de chœur de Bourges et vicaire de la Sainte-Chapelle, qui meurt en 1554. André Courrat, lui, n'est mentionné qu'une fois dans les registres de la Sainte-Chapelle de Bourges, comme grand enfant de chœur, nommé le 3 juillet 1515, vicaire auprès de la veuve du sieur d'Ambligny. Il appartient à la Chapelle Royale de musique de François 1^{er} de 1517 jusqu'à son décès en mai 1533. Son héritier et exécuteur testamentaire est son frère, François Courrat, qui reçoit le dû de ses gages (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1611, Cazaux 2002).

Les enfants de chœur qui finiront leur carrière comme chanoines sont au nombre de six, contrairement à la Sainte-Chapelle de Paris qui n'en comptent qu'un. On peut citer Robert Sadon (1405-1463), présent dans le premier collège de la Sainte-Chapelle. Guillaume Bonin (1446-1473), déjà cité, dont la famille appartient à la maison du roi, est nommé chanoine très jeune et commence son canonicat par une formation dans la maîtrise. On trouve ensuite, Pierre Basiron (1458-†1491), probablement le frère du compositeur Philippe Basiron. Pierre

Basiron est enfants de chœur en 1458 et chapelain avant 1498. Cette même année, il est « commis pour corriger les psaultiers qui ont esté nouvellement faiz avant que les enluminer » prouvant ainsi ses compétences musicales. Il est reçu chanoine en 1517 à la place du compositeur, maître de la Chapelle Royale Antoine de Longueval. Il meurt en 1529. On a encore Jean Biard (1459-†1497) qui participera à l'invention du statut de gagiste en 1463 (voir la troisième partie), Nicolas Bauer dit le Retif qui sera grand chantre et enfin André Jullien (1492-†1559), très actif dans le recrutement de chantres pour la Sainte-Chapelle.

Parmi les enfants de chœur, qui finiront leur carrière comme chapelains, environ une moitié d'entre eux a eu des fonctions musicales autres que chantres du chœur à la Sainte-Chapelle de Bourges. On peut citer : trois compositeurs Philippe Basiron, Charles de Launay et Pierre Lauerjat ; sept maîtres de musique en titre ou intérimaires, Jean Laloyer dit Dambrois, Philippe Basiron, Pierre Pastoris, Jacques Roussillon, Blaise Bonneau, Pierre Lauerjat et François Adam ; trois Grands Chantres, Jacques Roussillon, André Bergier et Charles Johannet ; trois ou quatre organistes de l'église, Denis Bourgoing, Blaise Bonneau, Michel Cachouet, qui sera aussi receveur général de la Sainte-Chapelle et éventuellement Jacques Pezard ; quatre maîtres de grammaire Pierre Pastoris, Sylvain Gogne, Pierre Lauerjat et Claude Guyonneau.

On a aussi le cas d'un chantre documenté à la chapelle de Charles de France, Jean Le Vasseur (1449-1472), aussi clerc de la Sainte-Chapelle de Paris, dont l'histoire mérite d'être narrée. Jean Le Vasseur est enfant de chœur avant 1450, vicaire en 1450 de la Sainte-Chapelle de Bourges. Il quitte Bourges en 1457 pour Paris. Il est clerc des matines de Notre-Dame de Paris en 1457, puis intègre la Sainte-Chapelle de Paris comme clerc marguillier en 1457. A la Sainte-Chapelle de Paris, Jean Le Vasseur est emprisonné pour vol au début de 1458, et l'on a conservé sa déposition dans des actes concernant la Sainte-Chapelle de Paris conservés à la Bibliothèque nationale de France. « Le 5 janvier devant l'official du trésorier de la Sainte-Chapelle de Paris, « Jean Le Vasseur, clerc, marguillier et vicaire » de l'église se dit âgé « de 25 ans ou environ, originaire de la cité de Bourges, fils de feu André Le Vasseur, maréchal [ferrant] ; il a pour mère Jeanne, à présent épouse de Jacques Cotin, résidant à Clichy-la-Garenne. Il déclare en outre qu'il demeura dans la Sainte-Chapelle de Bourges, où il fut longtemps enfant de chœur puis vicaire pendant 5 ou 6 ans ». L'enquête porte sur la disparition de pierres précieuses et de perles prélevées par ledit Le Vasseur sur des vêtements et ornements liturgiques entreposés dans un coffre de la Sainte-Chapelle appelé « le charnier aux chapes ». Pour sa défense, il raconte avoir reçu des perles de marchands de Bourges Jean Turpin et Pierre Lermite, et que, ne les retrouvant pas après les avoir déposées dans « le charnier aux chapes », il en avait prélevé d'autres et vendu le tout pour 3 écus à un orfèvre, qui le dénonce au maître de l'œuvre. Suite à l'intervention, le 25 janvier, d'un orfèvre nommé Jean Vellot, résidant « en la rue Quinquempois », qui se porte caution et s'engage à faire restituer tous les biens « mal prins » par le jeune vicaire, l'affaire semble en être resté là (Fiala PCR citant BnF, fr. 17107, f. 40-42). On ne sait ce que devient Jean Le Vasseur à Paris, mais il réapparaît à la Sainte-Chapelle de Bourges en 1466 comme chapelain. Il est probablement au service de Charles de France en 1468, et sans doute avant (Stein 1919).

Le cas de Pierre de Brosse (1488-1506) est intéressant, dans la mesure où il montre le niveau important atteint par certains enfants de chœur de la maîtrise de la Sainte-Chapelle de Bourges. Pierre de Brosse, enfant de chœur de la Sainte-Chapelle de Bourges en 1488, vicaire en 1495, est demandé par le chapitre de la Cathédrale Saint-Etienne de Bourges pour tenir la charge de maître des enfants de la cathédrale, qu'il exercera en 1496-1497. Pierre de Brosse sera chapelain en 1505. C'est un échange de bons procédés entre la cathédrale de Bourges et la Sainte-Chapelle. On verra en 1530 le cas inverse de François Bernard, chantre vicaire de la cathédrale de Bourges, recruté par la Sainte-Chapelle pour aider Pierre Pastoris à la maîtrise

des enfants de chœur. François Bernard restera à la Sainte-Chapelle jusqu'à la fin de sa carrière.

Avec Charles Loys (1570-1591), nous avons un exemple de va-et-vient entre la Sainte-Chapelle de Paris et la Sainte-Chapelle de Bourges. Charles Loys est enfant de chœur en 1570, vicaire en 1580 de la Sainte-Chapelle de Bourges. Renvoyé de Bourges en 1583, il est reçu clerc haute contre de la Sainte-Chapelle de Paris en 1583. Charles Loys est à nouveau vicaire en 1585, puis chapelain en 1586 de la Sainte-Chapelle de Bourges.

Parmi les vingt-neuf enfants de chœur, qui finiront leur carrière comme vicaires, on peut citer le cas remarquable déjà mentionné de Macé Arrachepied, d'une famille de Bourges, qui sera chantre de la Chapelle Royale, comme dessus mué, sans doute un contre-ténor ou un soprano.

Parmi les dix enfants de chœur qui finiront leur carrière comme gagistes, certains l'ont été pour des durées importantes. Jacques Bremaud (1532-†1561), qui était marié, a été utilisé par la Sainte-Chapelle comme noteur. Jean Mocquet (1533-†1569) est resté plus de dix ans gagiste marelleux jusqu'à son décès. Il faut noter le cas particulier de Jean Odry (1467-1468) abondamment traité par Frédérique Pilleboue, qui sort de la maîtrise à un moment où le cadre réglementaire des vicaires est comblé et pour lequel le chapitre tente de mettre au point, ce qui deviendra l'état de gagiste (voir plus loin l'« invention » des gagistes).

2.4.6.2. La Sainte-Chapelle de Paris

A la Sainte-Chapelle de Paris, sur les vingt-six enfants de chœur, qui auront une carrière ultérieure, on compte six enfants de chœur, qui ont quitté la Sainte-Chapelle à l'issue de la maîtrise, un qui finira sa carrière comme chanoine, cinq qui finiront leur carrière comme chapelains perpétuels, deux comme chapelains, onze comme clercs et enfin un comme gagiste.

Les six enfants de chœur de la Sainte-Chapelle de Paris avec une carrière ultérieure extérieure connue, sont Toussaint de La Ruelle (1410-†1470), Jean Conseil (1510-†1535), Antoine Mornable (1530-1546), Jean Desmarquetz (1551-1562), Pierre Le Roux (1560-1612) et François Pergon (1628-1635).

Toussaint de La Ruelle, enfant de chœur en 1410 de la Sainte-Chapelle de Paris, passe au service de la reine Isabeau de Bavière en 1416, puis du duc de Bourgogne avant 1419. Il est documenté à la chapelle pontificale de 1420 à 1431 avant de revenir éventuellement de 1432 à 1451 à la cour de Bourgogne. Son épitaphe dans l'église de Saint-Omer reprend toute sa carrière :

« † Chy gist sire Toussains de Le Ruelle Jadis en son vivant chanonne // de ceste eglise de Saint Aumer et de plusieurs aultres lieux le quel fust en son tamps chappelain es chapelles des papes Martin et // Eugene, de Ysabel royne de Franche et de messeigneurs les // dus de Bourgoigne Jehan et Phelippe qui trespasa l'an mil CCCC & LXX le XIX jour de septembre priés pour son ame. » (Gil & Nys 2004, p. 232-233).

Jean Conseil, enfant de chœur de la Sainte-Chapelle de Paris de 1510 à 1513 est compositeur et chantre de la chapelle papale de 1514 à sa mort en 1535. Antoine de Mornable, enfant de chœur mis au collège en 1530 de la Sainte-Chapelle de Paris, est compositeur et appartient en 1546 à la chapelle du Comte de Laval. Jean Desmarquetz est à la fois jeune page de la Chapelle Royale de 1551 à 1559 et enfant de chœur de la Sainte-Chapelle envoyé au collège en 1562. Pierre Le Roux, ancien enfant de chœur de la Sainte-Chapelle de Paris, finira sa carrière comme chapelain à la Sainte-Chapelle de Bourges. Enfin, François Pergon ou Pergen prouve qu'il y a une vie après la maîtrise. Il se qualifie de musicien à Paris sur son contrat de

mariage, datant de 1535 (Ecorcheville 1907 p. 79) et Michel Brenet l'identifie à François Pergon enfant de chœur sortant en 1628.

Parmi les vingt enfants de chœur de la Sainte-Chapelle de Paris, un seul finira chanoine, Thomas Gobert (avant 1627-†1672). Thomas Gobert, enfant de chœur de la Sainte-Chapelle de Paris avant 1630, est chanoine de la collégiale de Saint-Quentin de 1630 à 1672, chantre de la chapelle du cardinal de Richelieu avant 1638. Il sert la Chapelle Royale de 1638 à 1669, et revient à la Sainte-Chapelle en 1646 comme chapelain perpétuel, puis en 1651 comme chanoine. Il meurt le 26 septembre 1672.

Parmi les cinq enfants de chœur, qui finiront leur carrière comme chapelains perpétuels, on peut citer Jacques Blondin et Eustache Gehenault, compositeurs et maîtres de musique des enfants, Simon Giroult, maître de grammaire et noteur, Jacques Renvoyré, maître de musique des enfants et enfin Pierre Vermont Le Jeune (1510-†1558), compositeur très hypothétique.

Pierre Vermont Le Jeune est enfant de chœur en 1510, clerc en 1522, chapelain en 1526 de la Sainte-Chapelle de Paris. Il sert comme tenor à la chapelle pontificale de 1528 à 1532, puis rejoint la Chapelle Royale à la mort de Pierre Vermont L'Aîné en 1533, où il reste jusqu'en 1556. En parallèle, il possède une chapellenie perpétuelle de la Sainte-Chapelle, probablement jusqu'à son décès en 1558.

Parmi les deux enfants de chœur qui finiront leur carrière comme chapelain, on peut noter Antoine Blesinard et Pierre Vermont L'Aîné, maîtres de musique des enfants, ce dernier étant compositeur et chantre de la Chapelle Royale.

Parmi les onze enfants de chœur, qui finiront leur carrière comme clercs, trois sont partis pour la Chapelle Royale, Guillaume Jourdain alias Morelet (1521-1534), Jean Le Dru (1541-1578) et Robert Ciffrot (1608-1651). Guillaume Jourdain, ancien enfant de chœur en 1521, clerc marguillier à l'essai en 1525, clerc en 1526 de la Sainte-Chapelle de Paris, sert à la Chapelle Royale en 1533-1534 comme « chantre et notaire ». Jean Le Dru, chantre haute contre, est enfant de chœur en 1541 et clerc en 1543 de la Sainte-Chapelle de Paris. Renvoyé en 1555 pour sa double appartenance à la Chapelle Royale, il sert au moins depuis 1555 cette dernière. Robert Ciflot, enfant de chœur en 1608 et clerc en 1614 de la Sainte-Chapelle de Paris sera membre de la Chapelle Royale, sans doute après 1631.

2.4.6.3. Enfants de chœur qui ont servi dans les deux Saintes-Chapelles

Trois enfants de chœur de la Sainte-Chapelle de Bourges ont servi aussi à la Sainte-Chapelle de Paris. Il s'agit de Jean Le Vasseur, Charles Loys et François Bastonneau. François Bastonneau est enfant de chœur avant 1603, puis vicaire en 1606 de la Sainte-Chapelle de Bourges, clerc en 1610, chapelain en 1612 et chapelain perpétuel en 1642 de la Sainte-Chapelle de Paris. Il décède fin mai 1644.

Un seul enfant de chœur de la Sainte-Chapelle de Paris servira à la Sainte-Chapelle de Bourges, Pierre Le Roux.

2.4.7. Conclusion du chapitre 2.4

Ce dernier chapitre consacré à la maîtrise traite des enfants de chœur des deux Saintes-Chapelles. Si les nombres théoriques des enfants de chœur sont identiques dans les deux Saintes-Chapelles, six jusqu'au début du XVII^e siècle et huit ensuite, les enregistrements parisiens les sous-évaluent fortement en accentuant la proportion des enfants sortant pour études, très certainement pour des raisons comptables. On dénombre cent-quarante-neuf enfants de chœur à la Sainte-Chapelle de Bourges et cent-treize à la Sainte-Chapelle de Paris,

soit 24% et 17% respectivement de l'ensemble des chantres de chacune des deux Saintes-Chapelles.

Le processus de recrutement et la réception formelle des enfants de chœur se formalisent relativement tard à la fin du XV^e siècle à Bourges et du XVI^e siècle à Paris. Les premières mentions explicites de réception d'enfants de chœur sont en 1467 à Bourges et en 1583 à Paris. Ce qui traduit, par rapport au collège des chanoines de la Sainte-Chapelle de Paris, un intérêt particulier du chapitre de Bourges pour les enfants de chœur, intérêt lié aux difficultés de recrutement.

Les différentes sorties des enfants de chœur de la maîtrise permettent aussi de différencier les deux Saintes-Chapelles, sorties définitives de la Sainte-Chapelle, sorties pour études, intégration directe sur un emploi de la Sainte-Chapelle, sorties pour maladie ou décès, renvois disciplinaires ou autres.

Sur les cent-quarante-neuf enfants de chœur mentionnés comme enfants de chœur à la Sainte-Chapelle de Bourges, 45% ne seront plus mentionnés ensuite et leur carrière ultérieure à l'extérieur de la Sainte-Chapelle restera inconnue. Les chiffres deviennent 77% pour les cent-treize enfants de chœur parisiens. C'est dire que la Sainte-Chapelle de Paris favorise peu la promotion de ses enfants de chœur, mais aussi que ces mêmes enfants trouvent de par leurs relations sociales et leurs études, des situations à l'extérieur plus facilement qu'à Bourges.

De façon complémentaire, 54% des enfants de chœur de la Sainte-Chapelle de Bourges poursuivent une carrière connue à l'intérieur de l'institution, mais seulement 18% des enfants de chœur de la Sainte-Chapelle de Paris. A la Sainte-Chapelle de Bourges, 36% des enfants de chœur deviennent vicaires et 13% deviennent gagistes, alors qu'à Paris 15% des enfants de chœur deviennent clercs et 2% gagistes. De plus, la Sainte-Chapelle de Bourges a recruté sept maîtres, anciens enfants de chœur, soit 15% des maîtres des enfants, quand la Sainte-Chapelle de Paris recrute cinq maîtres de musique, anciens enfants de chœur, soit 28% des maîtres de musique connus de l'époque moderne. Ces chiffres nous permettent de répondre de façon nuancée à la question : la maîtrise est-elle un investissement pour la Sainte-Chapelle ? Si la Sainte-Chapelle de Paris utilise moins ses enfants de chœur pour ses besoins propres, que la Sainte-Chapelle de Bourges, elle en a une plus forte utilisation qualitative, réserve faite des faibles nombres en jeu, pour ses recrutements à forte valeur ajoutée musicale.

Les sorties pour études constituent aussi une vraie différence entre les deux Saintes-Chapelles. Elles concernent quarante-sept enfants à Bourges et cinquante-deux enfants à Paris, soit respectivement 32% et 46% des enfants de chœur. On y a mis à Bourges les cinq sorties pour apprendre à jouer de l'orgue. La Sainte-Chapelle de Paris a mis en place à partir du XVI^e siècle et surtout avec la seconde charte de « Réformation » de janvier 1520, promulguée par François 1^{er}, une vraie politique de formation. Deux bourses de trois ans au Collège de Navarre sont réservées aux enfants de chœur méritants. La Sainte-Chapelle de Bourges a aussi des places en collège pour les enfants sortant, qui veulent devenir prêtres et se perfectionner en latin. Les formations ont une durée d'un à trois ans, incluant aussi des formations à la pratique de l'orgue.

En conclusion de ce chapitre, la qualité du recrutement des enfants de chœur semble meilleure à la Sainte-Chapelle de Paris qu'à celle de Bourges, avec toujours la même réserve sur les nombres manipulés. En effet, on trouve quatre compositeurs et quatre chantres documentés en chapelles princières, anciens enfants de chœur, à la Sainte-Chapelle de Bourges, soit 3% des enfants de chœur, contre sept compositeurs et douze chantres documentés en chapelles princières, anciens enfants de chœur, soit respectivement 6% et 11% des enfants de chœur parisiens.

2.5. Conclusion de la deuxième partie

La deuxième partie a traité de la maîtrise des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris, c'est-à-dire des maîtres de musique, des maîtres de grammaire et des enfants de chœur. On a deux différences fondamentales entre Bourges et Paris avec des conséquences importantes.

Primo, la maîtrise de la Sainte-Chapelle de Paris n'est pas fondée, et son budget est pris sur le budget de la maison du roi, le maître de grammaire étant son comptable. Cette différence induit des ambiguïtés en terme de responsabilités ; qui nomme les maîtres des enfants, le maître de la Chapelle Royale, qui paye par l'intermédiaire de l'Hôtel du Roi, ou le Trésorier de la Sainte-Chapelle ? C'est la source de l'affaire Dreux Prieur. Mais en contrepartie, les maîtres des enfants, de musique et de grammaire, ont des statuts enviables et équivalents, généralement de chapelain, et sauf exception, de chapelain perpétuel. Secundo, si le maître de grammaire n'est aucunement cité dans les bulles de fondation de la Sainte-Chapelle de Bourges, par contre il est l'alter ego du maître de musique à la Sainte-Chapelle de Paris. Le maître de grammaire à Bourges est souvent gagiste et reste peu en fonction. En conséquence, les tâches de gestion de la maîtrise à Bourges sont intégralement portées par le maître de musique. De là découlent les difficultés chroniques de recrutement des maîtres de musique à la Sainte-Chapelle de Bourges, pratiquement de sa fondation jusqu'à la fin du XVI^e siècle, qui voit enfin une période de stabilité de 1590 à 1650, avec seulement deux maîtres de musique, Pierre Lauverjat, compositeur, et François Adam, tous deux anciens enfants de chœur de la Sainte-Chapelle.

Le premier chapitre a traité de terminologie et des textes fondateurs des maîtrises. La double tutelle de la Chapelle Royale et du Trésorier de la Sainte-Chapelle de Paris sur la maîtrise parisienne a induit des conflits, dont l'affaire Dreux Prieur est un exemple. Dreux Prieur s'est maintenu pendant de nombreuses années comme maître de musique de la Sainte-Chapelle contre l'avis du Trésorier. Les nominations futures de maîtres de musique seront d'avantage concensuelles.

Le deuxième chapitre a traité du maître de musique des enfants de chœur. Le maître de musique est l'élément essentiel de la maîtrise des deux Saintes-Chapelles d'une part, pour l'enseignement dispensé aux enfants de chœur, qui va du solfège au chant sur le livre, c'est-à-dire à l'improvisation musicale et à la composition et d'autre part, pour l'exécution musicale des cérémonies de la Sainte-Chapelle, sous la responsabilité du Grand Chantre. On a retenu les noms de quarante-sept maîtres des enfants à Bourges et de vingt maîtres de musique à Paris. Les ratios de compositeurs parmi les maîtres de musique, témoignent de leur importance. La Sainte-Chapelle de Bourges a reçu onze maîtres de musique compositeurs et six maîtres documentés en chapelle princière. La maîtrise de la Sainte-Chapelle de Paris a été dirigée par huit maîtres de musique compositeurs et six chantres documentés en chapelle princière. De façon générale, il y a davantage de compositeurs et de chantres documentés en chapelles princières en proportion parmi les maîtres de musique, que parmi l'ensemble des chantres. En outre, la Sainte-Chapelle de Paris emploie comme maîtres de musique, d'avantage de compositeurs au sens moderne du terme que la Sainte-Chapelle de Bourges.

Ce deuxième chapitre poursuit l'étude des maîtres de musique, selon trois autres paramètres, maîtres en titre ou intérimaires, maîtres recrutés en externe ou en interne, et leur statut. A la Sainte-Chapelle de Bourges, dix des quarante-sept maîtres des enfants sont des maîtres par intérim, qui ne seront jamais titularisés, et pour lesquels le chapitre cherchera plus ou moins facilement un remplaçant. Par contre, on peut estimer que tous les maîtres de la Sainte-Chapelle de Paris sont des maîtres en titre. Le deuxième paramètre d'analyse est le caractère interne ou externe des recrutements. Environ la moitié des recrutements de Bourges sont des

recrutements externes, alors qu'un tiers seulement des recrutements connus à Paris le sont. Ces recrutements externes se font prioritairement auprès de maîtres de musique d'autres institutions, ce qui permet de dire que la fonction de maître de musique est un vrai métier. Ces deux premiers paramètres témoignent, que la Sainte-Chapelle de Bourges manque souvent de musiciens de valeur, pour prendre au pied levé la fonction de maître de musique, contrairement à la Sainte-Chapelle de Paris. De plus les difficultés de la vie quotidienne des maîtres de musique à Bourges, font qu'ils restent en moyenne, moins longtemps qu'à Paris, six ans à Bourges, contre neuf ans à Paris pour les maîtres qui ont exercé plus de trois mois. Le dernier paramètre étudié est celui du statut des maîtres de musique, gagiste, vicaire ou clerc, chapelains et chapelains perpétuels. Conformément aux statuts et usages des deux Saintes-Chapelles, les maîtres de musique sont très majoritairement chapelains, à 75%, pour la Sainte-Chapelle de Bourges, et chapelains ou chapelains perpétuels, à 80%, pour la Sainte-Chapelle de Paris. Cependant, la Sainte-Chapelle de Bourges a utilisé de façon significative le statut de vicaire au XV^e siècle pour ses maîtres. La Sainte-Chapelle de Paris a utilisé le « statut » de gagiste pour ses deux maîtres mariés.

Le troisième chapitre est consacré aux maîtres de grammaire, dont les populations ne peuvent être comparées entre les Saintes-Chapelles de Bourges et de Paris. A Bourges, les maîtres de grammaire sont majoritairement recrutés comme gagistes, même s'ils peuvent être reçus plus tard comme chantres. A Paris, ils sont majoritairement chapelains. Nous avons classé comme maîtres de grammaire parisiens, la plupart des maîtres sans autre précision du XIII^e au XV^e siècle, dont les noms sont connus par des comptes royaux, sachant que les maîtres de grammaire sont les comptables de la maîtrise et qu'il ont un statut en tout point égal à ceux des maîtres de musique. Six maîtres de grammaire parisiens sont documentés en chapelle princière. Si nous voulons justifier notre classement parmi les musiciens des maîtres de grammaire, observons que de par leur statut, tous les maîtres de grammaire parisiens ont des compétences musicales. A Bourges, un tiers des maîtres de grammaire ont des compétences musicales. Certains ont été enfants de chœur, d'autres seront vicaires ou chapelains, ou même maîtres de musique.

Le quatrième et dernier chapitre consacré à la maîtrise, traite des enfants de chœur, de leur réception à leur sortie et des différentes statistiques attachées. Si les nombres théorique et sans doute réel des enfants de chœur sont semblables dans les deux Saintes-Chapelles, six enfants de chœur de la fondation jusqu'au début du XVII^e siècle et huit ensuite, les enregistrements du collège des chanoines parisiens les sous-évaluent fortement en accentuant la proportion des enfants sortant pour études. On compte cent-quarante-neuf enfants de chœur à la Sainte-Chapelle de Bourges et cent-treize à la Sainte-Chapelle de Paris, soit 24% et 17% respectivement de l'ensemble des chantres de chacune des deux Saintes-Chapelles. Les registres de délibération de la Sainte-Chapelle de Bourges ménagent une place importante aux réceptions des enfants de chœur, surtout en période de difficultés de recrutement, mais aussi aux sorties et en particulier aux sorties pour études et à la pension associée. Par contre, la Sainte-Chapelle de Paris accorde une surreprésentation des enfants de chœur sortant pour études, sans doute pour des raisons comptables. Un point notable est que 54% des enfants de chœur de la Sainte-Chapelle de Bourges poursuivent une carrière connue à l'intérieur de l'institution, mais seulement 18% des enfants de chœur de la Sainte-Chapelle de Paris en font de même. A la Sainte-Chapelle de Bourges, 36% des enfants de chœur deviennent vicaires et 13% deviennent gagistes, alors qu'à Paris 15% des enfants de chœur deviennent clercs et 2% gagistes. Le tableau suivant résume les sorties des enfants de chœur de chaque Sainte-Chapelle.

Tableau N°28 : Sorties des enfants de chœur

Enfants de chœur	SCB	SCP
Total	149	113
Entrées		
Sorties externes	67 EC sans suite (67/149 : 45%) 2 EC externe connue (2/149 : 1%)	87 EC sans suite (87/113 : 77%) 7 externes connus (7/113 : 6%)
Sorties internes	26 GAG (26/149 : 18%) 53 VIC (53/149 : 36%) 1 CA EC	2 GAG (1/113 : 1%) 16 CLE (18/113 : 16%) 1 CPP (1/113 : 1%) Thomas Gobert

Parmi ces entrées internes, la Sainte-Chapelle de Bourges a recruté six maîtres en titre, anciens enfants de chœur, soit 16 % des maîtres des enfants, quand la Sainte-Chapelle de Paris recrute cinq maîtres de musique, anciens enfants de chœur, soit 25% des maîtres de musique connus. Ces chiffres nous permettent de répondre de façon nuancée à la question : la maîtrise est-elle un investissement pour la Sainte-Chapelle ? Si la Sainte-Chapelle de Paris utilise moins ses enfants de chœur pour ses besoins propres, que la Sainte-Chapelle de Bourges, elle en a une plus forte utilisation qualitative, réserve faite des faibles nombres en jeu, pour ces recrutements à forte valeur ajoutée musicale. En outre, les ratios de compositeurs et de chantres documentés en chapelles princières anciens enfants de chœur apportent une preuve supplémentaire de la meilleure qualité du recrutement des enfants de chœur à Paris qu'à Bourges. A la Sainte-Chapelle de Bourges, quatre enfants seront compositeurs et quatre seront documentés en chapelles princières. A la Sainte-Chapelle de Paris, sept enfants de chœur seront compositeurs et douze serviront en chapelles princières.

Troisième partie
Les chantres du cœur

3. Les chantres du chœur

Je souhaite introduire cette partie par une strophe du lutrin de Nicolas Boileau, satire du monde capitulaire et notamment de la Sainte-Chapelle de Paris dans les années 1670. Nicolas Boileau ironise sur les chanoines bien nourris, qui laisseraient chanter à leur place des « chantres gagés ».

*« Parmi les doux plaisirs d'une paix fraternelle,
Paris voioit fleurir son antique Chapelle.
Ses Chanoines vermeils, & brillans de santé
S'engraissoient d'une longue et sainte oisiveté.
Sans sortir de leurs lits plus doux que leurs hermines,
Ces pieux fainéans faisoient chanter Matines ;
Veilloient à bien dîner, & laissoient en leur lieu
A des Chantres gagez le soin de loüer Dieu ».*

(Boileau-Despréaux 1764, Chant I, vers 17-24, p. 2-3)

Ces vers polémiques négligent le fait que les chanoines n'avaient pas dans leur statut l'obligation de chanter, contrairement aux chapelains perpétuels, même s'ils avaient l'obligation de résidence. L'expression « chantres gagés » signifie l'ensemble des chantres du chœur, majoritairement les clercs et les chapelains, qui sont des personnels statutaires et par là difficilement révocables. Ils comprenaient aussi une faible proportion de personnels « gagistes », c'est-à-dire révocables à tout moment par le collège des chanoines.

Cette grande partie, consacrée aux chantres du chœur, sera donc divisée en quatre chapitres consacrés aux chantres gagistes, aux vicaires et clercs, aux chapelains et enfin aux chapelains perpétuels pour la Sainte-Chapelle de Paris. Leur seront adjoints deux autres chapitres. Le cinquième est consacré aux tessitures des chantres, quand elles sont mentionnées dans les sources, y compris les sources des chapelles princières. Le sixième et dernier chapitre recense les chantres, qui ont servi dans les deux Saintes-Chapelles, effleurant un sujet inexploité d'un réseau, qu'auraient pu former les Saintes-Chapelles.

Les données brutes sont rassemblées dans le tableau suivant.

Tableau N°29 : Chantres du chœur

	SCB	SCP
Nombre chantres	634	669
dont Grands Chantres (% chantres) dont CH	22 (22/634 : 4%) dont 14 CHMB	32 (32/669 : 5%) dont 27 CHMP
dont chanoines musiciens (% chantres)	42 (42/634 : 7%)	63 (63/669 : 9%)
dont enfants de chœur (% chantres)	149 (149/634 : 24%)	113 (113/669 : 17%)
dont maîtres de musique (% chantres)	47 (47/634 : 7%)	20 (20/669 : 3%)
dont maîtres de grammaire (% chantres)	36 (36/634 : 6%)	24 (24/669=4%)
dont gagistes ou à l'essai (% chantres)	202 (202/634 : 31%)	94 (94/669 : 14%)
dont clercs ou vicaires (% chantres)	276 (276/634 : 44%)	223 (223/669 : 33%)
dont chapelains (% chantres)	197 (197/634 : 31%)	216 (216/669 : 32%)
dont chapelains perpétuels (% chantres)	NS	120 (120/669 : 18%)
dont chantres communs SCB/SCP	34 (34/634 : 5%)	34 (34/669 : 5%)
dont organistes (% chantres)	20 (20/634 : 3%)	12 (12/669 : 2%)
dont compositeurs (% chantres)	30 (30/634 : 5%)	44 (44/669 : 7%)
dont chantres de chapelles princières (% chantres)	77 (77/634 : 12%)	151 (151/669 : 23%)

Les quatre premiers chapitres adoptent des plans similaires. Ils commencent par des statistiques générales, rassemblant les différents paramètres chiffrés obtenus à partir des données individuelles, issues du dictionnaire annexe. On étudie ensuite par des exemples, les processus de réception, les différents emplois occupés, qui pour certains font l'objet de parties précédentes, Grands Chantres, maîtres de musique et de grammaire, les processus de sortie du statut considéré, décès, renvois, démissions. On fait ensuite un focus sur les qualités musicales des chantres, compositeurs, organistes, chantres documentés en chapelles princières, compétences, qui feront l'objet de la partie suivante. Ces statistiques permettent souvent de différencier les deux Saintes-Chapelles entre elles, ou les catégories de chantres à l'intérieur d'une même institution.

Le premier chapitre de cette grande partie consacrée aux chantres du chœur, étudie les gagistes des deux Saintes-Chapelles, c'est-à-dire les personnels, a priori non permanents, révocables à tous moments par le collège des chanoines, qui exécutent des tâches habituellement dévolues aux personnels statutaires, vicaires ou clercs et chapelains. Ces gagistes, encore dénommés à Paris, « à l'essai » ou « aux gages de », accompagnent avec retard l'introduction progressive de la polyphonie dans la liturgie des Saintes-Chapelles, palliant les insuffisances en nombre et en qualité des personnels statutaires. Le recrutement de gagistes permet d'abord et majoritairement à Paris de tester pendant une durée relativement courte des personnels avant de les nommer clercs ou chapelains. Cependant, la Sainte-Chapelle de Bourges a utilisé ce pseudo-statut de gagiste pour recruter sur des fonctions de gestion, comme la fonction de marellier, presque exclusivement occupée par des gagistes et sur les fonctions de maîtres de grammaire. La Sainte-Chapelle de Bourges utilise deux fois plus en proportion les gagistes, que la Sainte-Chapelle de Paris.

Le deuxième chapitre est consacré aux vicaires de la Sainte-Chapelle de Bourges et aux clercs de la Sainte-Chapelle de Paris. Ces deux dénominations recouvrent en fait les mêmes types de musiciens, occupant le premier statut des deux institutions, statut ne supposant pas la prêtrise, au contraire du statut de chapelain. Globalement, la proportion de vicaires parmi les chantres de la Sainte-Chapelle de Bourges est notablement supérieure à celle des clercs de la Sainte-Chapelle de Paris. Les chiffres théoriques des vicaires et clercs étant relativement semblables, cette différence témoigne d'un manque d'intérêt des chanoines parisiens comparé aux chanoines de la Sainte-Chapelle de Bourges, ou simplement d'habitudes d'enregistrement différentes dans les deux institutions des vicaires ou clercs.

Le troisième chapitre consacré aux chapelains montre des proportions quasiment identiques dans les deux Saintes-Chapelles. La partie précédente a montré, que selon les statuts de fondation des Saintes-Chapelles, le statut de chapelain concentrait une majorité des maîtres de musique. Les maîtres de grammaire de la Sainte-Chapelle de Paris sont majoritairement chapelains, alors que ceux de Bourges sont majoritairement gagistes.

Le quatrième chapitre est consacré aux chapelains perpétuels, qui sont une spécificité parisienne. On a vu que les canonicats sont pratiquement réservés aux grandes familles et ne servent que très minoritairement de promotion, par exemple pour des musiciens proches de la Cour. Le statut de chapelain perpétuel est donc à Paris un statut de fin de carrière, avec des avantages financiers, et peut constituer une récompense pour bons et loyaux services. En revanche, à la Sainte-Chapelle de Bourges, seul le statut de chapelain est un statut de fin de carrière. Si l'on ajoute à Paris chapelains et chapelains perpétuels, on peut montrer que la Sainte-Chapelle de Paris traite mieux ses fins de carrière que la Sainte-Chapelle de Bourges.

Le cinquième chapitre montre, que les mentions des tessitures des chantres apparaissent tardivement dans les registres des Saintes-Chapelles, parallèlement à l'invention de la notion de gagiste. Le sixième et dernier chapitre effleure un sujet laissé inabouti, celui de l'existence

d'un réseau des Saintes-Chapelles, qui s'étend aux chapelles princières et plus particulièrement à la Chapelle Royale.

3.1. Les gagistes des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris

Le premier chapitre est consacré aux personnels gagistes des deux Saintes-Chapelles, c'est-à-dire aux personnels, a priori non permanents, révocables à tous moments par le collège des chanoines, qui exécutent des tâches habituellement dévolues aux personnels statutaires, vicaires ou clercs et chapelains. Ils sont de deux sortes, les gagistes proprement dits, dénommés à Paris « à l'essai » ou « aux gages de », qui sont reçus pour une période relativement longue, et les chantres passants, dont on a la trace principalement à Bourges et qui se louent brièvement pour chanter lors de fêtes de la Sainte-Chapelle.

Ce chapitre est sans doute le plus important pour comprendre l'évolution d'une institution dans un environnement musical changeant, l'introduction progressive de la polyphonie dans la liturgie des Saintes-Chapelles, avec des statuts relativement figés des personnels vicaires ou clercs et chapelains. L'invention et le recrutement de ces personnels gagistes correspondent d'abord à l'acquisition de compétences musicales liées à la polyphonie. Elles permettent de palier les insuffisances en nombre et en qualité des personnels statutaires. Ces gagistes sont révocables à tout moment par le collège des chanoines et accessoirement ils sont payés moins que les personnels statutaires. Recruter un gagiste permet au collège des chanoines de tester un candidat à un recrutement comme clerc ou chapelain. En effet, la Sainte-Chapelle de Paris les qualifie de « à l'essai ». Cela permet encore d'attendre une vacance du cadre réglementaire, c'est à Bourges, la motivation première d'invention des gagistes.

Après un tableau rassemblant les principaux résultats, les deux premières sections donnent les définitions des gagistes, puis les premières occurrences dans les deux Saintes-Chapelles et l'évolution des appellations. La troisième section examine les différentes fonctions des gagistes, maîtres de musique, organistes, chantres ordinaires, mais aussi surtout à Bourges les maîtres de grammaire et les marelliers. La quatrième section mentionne les compositeurs gagistes des deux Saintes-Chapelles. La cinquième section passe en revue les carrières des gagistes à l'extérieur ou à l'intérieur de l'institution, avec un plan, qui sera similaire à celui des autres parties. On considère d'abord les entrées-sorties de l'état de gagiste, puis les états de fin de carrière de ces personnels ; gagistes, vicaires ou clercs, chapelains, chapelains perpétuels et chanoines.

Le tableau suivant résume les principaux résultats chiffrés de ce chapitre, consacré aux gagistes des Saintes-Chapelle de Bourges et Paris.

Tableau N°30 : Gagistes des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris

	SCB	SCP
Nombre chantres	634	669
dont Grands Chantres (% chantres) dont CH	22 (22/634 : 4%) dont 14 CHMB	32 (32/669 : 5%) dont 27 CHMP
dont chanoines musiciens (% chantres)	42 (42/634 : 7%)	63 (63/669 : 9%)
dont enfants de chœur (% chantres)	149 (149/634 : 24%)	113 (113/669 : 17%)
dont maîtres de musique (% chantres)	47 (47/634 : 7%)	20 (20/669 : 3%)
dont maîtres de grammaire (% chantres)	36 (36/634 : 6%)	24 (24/669=4%)
dont gagistes ou à l'essai (% chantres)	202 (202/634 : 32%)	94 (94/669 : 14%)
dont clercs ou vicaires (% chantres)	276 (276/634 : 44%)	223 (223/669 : 33%)
dont chapelains (% chantres)	197 (197/634 : 31%)	216 (216/669 : 32%)
dont chapelains perpétuels (% chantres)	NS	120 (120/669 : 18%)
dont chantres communs SCB/SCP	34 (34/634 : 5%)	34 (34/669 : 5%)
dont organistes (% chantres)	20 (20/634 : 3%)	12 (12/669 : 2%)
dont compositeurs (% chantres)	30 (30/634 : 5%)	44 (44/669 : 7%)
dont chantres de chapelles princières (% chantres)	77 (77/634 : 12%)	151 (151/669 : 23%)
Nombre de gagistes ou à l'essai (% chantres)	202 (202/634 : 32%)	94 (94/669 : 14%)
Entrées	26 EC (26/202 : 13%) 174 nouveaux (174/202 : 87%)	3 EC (3/94 : 3%) 91 nouveaux (91/94 : 97%)
Sorties	160 gagistes (160/202 : 80%) 38 vicaires (38/202 : 19%) 2 chapelains (2/202 : 1%)	72 gagistes (72/94 : 77%) 17 clercs (17/94 : 18%) 5 chapelains (5/94 : 5%)
Carrières		
finiront gagistes dont chantres passants (% gagistes)	160 dont 28 (160/202 : 80%)	72 dont 5 (72/94 : 77%)
finiront vicaires ou clercs (% gagistes)	23 (23/202 : 12%)	11 (11/94 : 12%)
finiront chapelains (% gagistes)	16 (16/202 : 8%)	7 (7/94 : 8%)
finiront chapelains perpétuels (% gagistes)	NS	3 (3/94 : 3%)
finiront chanoines (% gagistes)	1 (1/202 : 1%)	0
Fonctions		
marelliers (% gagistes et % chantres)	30 (30/202 : 15%)	6 (6/94 : 6%)
M° grammaire (% gagistes)	32 (32/202 : 16%)	1 (1/94 : 1%)
M° musique (% gagistes)	5 (5/202 : 3%)	2 (2/94 : 2%)
organistes (% organistes ; % gagistes)	5 (5/20 : 25% ; 5/202 : 3%)	1 (1/12 : 8% ; 1/94 : 1%)
prêtres qui disent des messes (%)	5 (5/202 : 3%)	0
dont ayant servi en CPR (% /gagistes et % / CPR)	12 (12/202 : 6% ; 12/77 : 16%)	27 (27/94 : 29% ; 27/150 : 18%)
dont compositeurs (% /gagistes et % / compositeurs)	7 (7/202 : 4% ; 7/30 : 23%)	15 (15/94 : 16% ; 15/45 : 33%)
Autres personnels non inclus parmi les gagistes		
Facteurs d'orgues	6 facteurs	3 facteurs
Noteurs , enlumineurs, relieurs	3 noteurs	6 noteurs, relieurs, enlumineurs

La base de donnée des chantres comprend un nombre important de ces musiciens, qui seront gagistes à un moment de leur passage en Sainte-Chapelle. Je n'ai pas compté les chantres, qui ont servi de un à trois mois comme gagistes, avant d'être reçus dans une des deux Saintes-Chapelles, car alors, il aurait fallu mentionner presque tous les chantres.

L'ensemble des gagistes des deux Sainte-Chapelles s'analyse selon trois axes, un axe relatif aux fonctions dans l'institution avec différents sous-ensembles, maîtres des enfants, organistes, chantres ordinaires, maîtres de grammaire et marelliers, un axe relatif aux compétences proprement musicales, compositeurs et chantres documentés en chapelles princières et enfin un axe relatif aux carrières, selon deux approches, les entrées-sorties et les

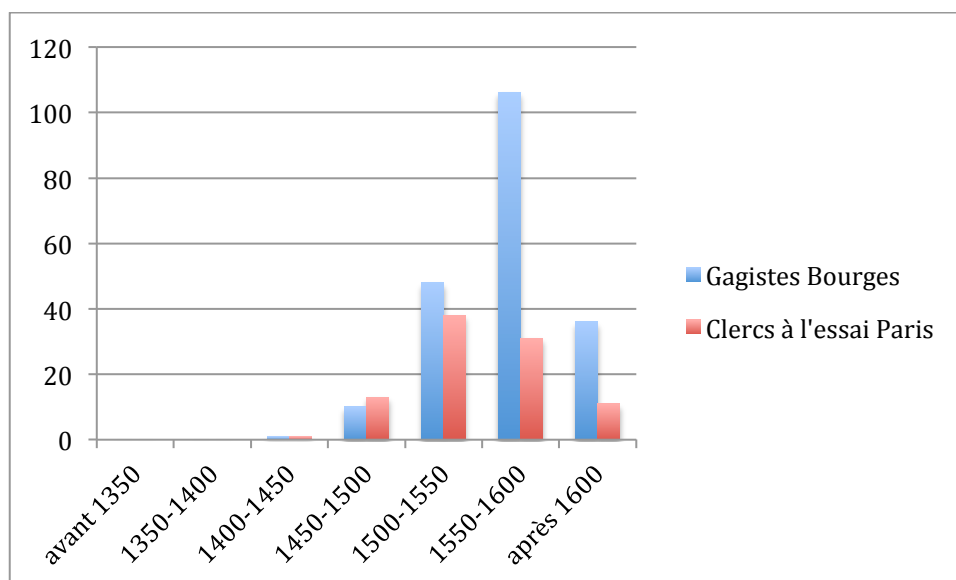
statuts éventuels de fin de carrière, gagistes, vicaires ou clercs, chapelains, chapelains perpétuels ou chanoines.

J'ai inclus dans le décompte des gagistes, les chantres passants. La dénomination de « chantre passant » semble plutôt une terminologie de Bourges, peut-être à cause de l'absence de comptes de la Sainte-Chapelle de Paris pour une grande partie de notre période. Les chantres passants sont des chantres voyageurs, qui s'emploient dans des institutions musicales pour de courtes périodes, sans avoir forcément l'intention de trouver un emploi stable. On n'a conservé que très peu de noms de ces chantres passants par rapport au total mentionné par un « a été payé un teston à un chantre passant » dans les comptes de la Sainte-Chapelle de Bourges. Il nous reste cependant vingt-huit noms à Bourges sur notre période. Par extension et quand la formulation parisienne le permettait, on a compté cinq chantres passants à la Sainte-Chapelle de Paris.

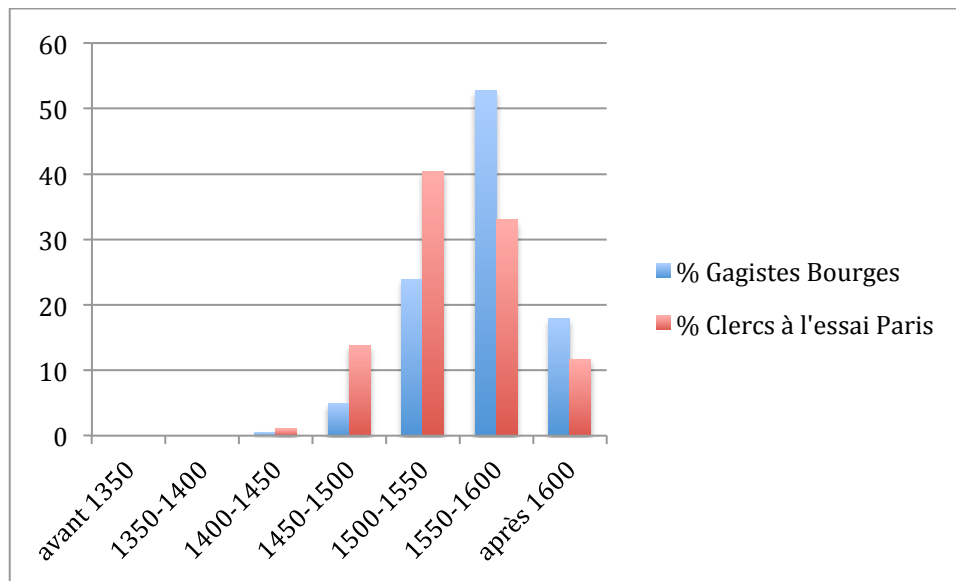
Avec les chantres passants, on obtient à la Sainte-Chapelle de Bourges deux-cent-deux gagistes, soit 32% du total des chantres, et à la Sainte-Chapelle de Paris, quatre-vingt-quatorze clercs ou chapelains à l'essai, soit 14% du total des chantres. Ces chiffres reflètent des différences importantes entre les deux Saintes-Chapelles, liées à des pratiques différentes. A Bourges, la majorité des maîtres de grammaire et des marelleurs sont des gagistes et chacune des catégories représente environ 15% des gagistes. A Paris, on a seulement six marelleurs gagistes et un maître de grammaire.

Les deux graphiques suivants illustrent l'utilisation des gagistes par période de cinquante ans et par Sainte-Chapelle, en valeur absolue et en pourcentage, sans que l'on sache avec précision l'influence des qualités respectives des sources. On observe une utilisation en cloche pour les deux Saintes-Chapelles, mais avec des maxima décalés de 50 ans, en 1500-1550, pour Paris et en 1550-1600, pour Bourges. Ces maxima, en pourcentage, sont inférieurs à la Sainte-Chapelle de Paris de plus de 10% par rapport à Bourges.

Graphique N°15 : Répartition des gagistes et clercs à l'essai



Graphique N°16 : Répartition des gagistes et clercs à l'essai en pourcentage



3.1.1. Définitions des gagistes des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris

J'appelle « gagiste » toute personne chantre, musicien, qui n'entre pas dans les statuts prévus par les bulles de fondation des deux Saintes-Chapelles, c'est-à-dire qui n'est ni enfant de chœur, ni clerc à Paris, ni vicaire à Bourges, ni chapelain, ni chapelain perpétuel à Paris, ni chanoine. Le « statut » de gagiste qui bien sûr n'en est pas un, ne s'est pas imposé immédiatement et ce différemment selon les deux Saintes-Chapelles, malgré des bulles de fondations quasiment identiques. Le terme de gagiste est aussi apparu très tard et seulement à la Sainte-Chapelle de Bourges. La raison principale à l'invention du gagiste tient en la difficulté de se séparer d'un chapelain ou d'un clerc, comme l'indique Sauveur-Jérôme Morand dans son histoire de la Sainte-Chapelle :

« Veut Sa Majesté... que les chapelains & clercs ne puissent, conformément aux Chartes de Charles VI de 1412, & François I de 1520, être destitués du service de la Sainte-Chapelle que par Sentence du Trésorier, de l'avis uniforme du Doyen de la Faculté de Théologie & de l'ancien Professeur de la Maison de Sorbonne, & signée d'eux, après trois monitions canoniques aussi signées d'eux » (Morand 1790, p. 225).

En effet, devant la professionnalisation du métier de musicien et de chanteur, requise par le développement de la polyphonie, le Collège de la Sainte-Chapelle doit s'assurer de la qualité de la personne à engager et son adéquation au profil du poste. Pour cela, il est mis au point des examens de vicaire ou clerc testant la qualité de la voix, les connaissances musicales de l'impétrant, ses capacités à « chanter sur le livre », à composer éventuellement. En général, le candidat passe devant un jury, comprenant des chantres, le maître de musique et le Grand Chantre, qui propose une décision au Trésorier. Ces procédures prennent environ un mois. Le chapitre peut vouloir aussi tester en réel le candidat. Pendant cette période de un à trois mois, qui doit permettre aussi de faire preuve de son ingénuité ou de la possession d'éventuels ordres, le chantre doit vivre. Il est donc engagé comme « gagiste » avec des gages à la semaine ou à la quinzaine et une mention « tant qu'il plaira à messieurs ». Cette mention est caractéristique de l'emploi de gagiste, qui est révoquant à tout moment par le chapitre.

Une deuxième raison à l'invention des gagistes, est de pouvoir payer un bon élément, en attendant qu'un poste se libère en cas de cadre réglementaire comblé. C'est historiquement et

explicitement le premier cas de gagiste à la Sainte-Chapelle de Bourges, avec un grand enfant de chœur Jean Odry, que l'on ne peut recruter immédiatement (voir ci-après).

Le statut de « gagiste » s'est généralisé à la fin du XV^e siècle et surtout à partir du XVI^e siècle. La généralisation s'est faite de façon différente pour les deux institutions, en termes de pratiques et de dénominations. Je ne prendrai que deux exemples frappant, celui des maîtres de grammaire et celui des marelleurs.

D'après le règlement de la maîtrise de la Sainte-Chapelle de Paris, daté d'environ 1350, les deux maîtres de musique et de grammaire sont traités pratiquement de la même façon. Le maître de grammaire est en charge des comptes de la maîtrise. D'après Sauveur-Jérôme Morand cité ci-après ils peuvent être tous deux chapelain ou clercs.

« Depuis cette époque le nombre des Chapelains & Clercs n'a jamais été rétabli au taux fixé par les fondations, & l'état du Collège de la Sainte-Chapelle a dû rester composé de treize Chanoines, dont un Trésorier seul dignitaire, & un Chantre en titre d'office, six Chapelains perpétuels, & vingt tant Chapelains que Clercs dont trois Marguilliers, & un sonneur, huit Enfants de chœur, **un Maître de Musique, & un Maître de Grammaire, qui tous deux peuvent être Chapelains ou Clercs**, & quatre Huissiers. » (Morand 1790, p. 225).

A la Sainte-Chapelle de Bourges, le maître de grammaire n'est même pas cité dans la première bulle de fondation de 1392, qui :

« fixe les caractéristiques majeures de l'institution que le duc voulait mettre en place. Après un préambule faisant état de la bienveillance pontificale à l'égard des oeuvres de piété du duc de Berry, Clément VII donne le contenu de la requête ducale : « à savoir que tu as entrepris de construire dans ton palais de Bourges une chapelle solennelle à l'instar de la Chapelle Royale de Paris et que tu offres. Usant des biens que Dieu t'a donnés de l'achever et d'y instituer un collège de treize chanoines, dont un sera trésorier et chef de ladite chapelle et un autre chantre, qui sera tenu de faire résidence personnelle dans la chapelle et d'être présent à toute heure, et treize chapelains, treize vicaires, six clercs du chœur, dont le maître sera l'un des chapelains et pour subvenir à leurs besoins, tu offres de doter cette chapelle en suffisance » » (Pilleboue 1990, p. 73-74 d'après la Bulle du 17 août 1392 (Avignon) F-AD 18, 8G 1447).

Ce qui peut expliquer qu'à la Sainte-Chapelle de Paris, le maître de grammaire est presque toujours un chapelain et a un statut important depuis la fondation, si l'on considère par exemple Jean de Muris. En outre, le maître de grammaire tient les comptes de la maîtrise. A la Sainte-Chapelle de Bourges, le maître de grammaire est toujours un gagiste même si dans quelques cas, le maître de grammaire fera une carrière ultérieure à la Sainte-Chapelle.

L'exemple des marelleurs est aussi éclairant. D'après le même passage de Morand, les marelleurs sont traditionnellement des clercs à la Sainte-Chapelle de Paris et on y met généralement des chantres, même si c'est en position d'attente. Quand on entre à la marelleurie, la probabilité d'en sortir est grande, si on le désire. Il faut noter par exemple que Pierre Vermont L'Aîné a fait un passage à la marelleurie avant d'être maître des enfants. Par contre à Bourges, les marelleurs peuvent rester indéfiniment gagistes et même s'ils sont promus vicaires, ils resteront vicaires marelleurs et auront beaucoup de mal à en sortir sur des fonctions de chantres vicaires.

C'est le cas de Jean Noël, marelleur de la Sainte-Chapelle de Bourges, qui a été mis à la marelleurie parce qu'il n'a pas de voix. Il obtiendra finalement de sortir de la marelleurie en obtenant le poste de solliciteur pour la Sainte-Chapelle de Bourges à Paris.

Le 11 juillet 1489, Denis Le Duc chanoine suivant la fondation et les statuts de l'église a présenté à messire Guillaume Du Lyon vicaire du trésorier pour être vicaire et marguillier Jehan Noël, demandant de bien vouloir l'admettre on lui répond que un jour le trésorier s'est opposé à ce que ledit Jehan Noël soit résident à la chapelle, vu qu'il n'avait pas de voix, à ce qu'il apparaît dans les registres du chapitre.

Et il ne l'admettrait pas avant d'avoir eu le consentement du trésorier. On donne 10 livres à Jehan Noël *pro assistendo in dicto loco usque ad* la Saint-Michel (Pilleboue PCR d'après F-BnF n.a.l. 1534, f. 148).

La difficulté d'être promu et de sortir de la marelle est illustrée par le cas de Michel Going. Michel Going a fait toute sa carrière à la Sainte-Chapelle de Bourges, enfant de chœur avant 1529, gagier à la marelle dès 1530, vicaire marelle en 1532, chapelain en 1534, il meurt le 15 avril 1569.

[Le 6 novembre 1529,] « oye la requeste de Michel Going naguere enfant de cuer par laquelle il supplie messieurs le mestre serviteur en la marelle... messieurs ont ordonné, attendu que ledit Going a esté enfant de cuer, il sera preferé a ung autre ». [Le 24 décembre 1529,] « oye la requeste de Michel Going, naguere enfant de cuer, par laquelle il supplie messieurs luy augmenter ses gaiges qui ne sont que de 10 livres tournois ; et que en ce faisant il sera plus enclin a servir l'eglise et au service divin d'icelle ; messieurs en obtemperant a ladite requeste ont creu et augmenté sesdits gaiges de autres 10 livres et ung petit pain de chapitre qui sont 20 livres tournois et ung pain paiables par leur receveur general ». [Le 27 février 1532, en la presence du notaire royal,] « messire Michel Going cleric [sic] et gagier en la Sainte Chapelle de Bourges et naguere enfant de cuer dicelle s'est transporté au chapitre ... ausquels ledit Michel Going auroit dit et remonstré qu'il avoit esté présenté par venerable et discrete personne monsieur Nicolas de Bezombes chanoine pour son **vicaire marelle** en icelle Sainte Chapelle... et receu a l'examen... Messieurs apres avoir veu lesdites presentations et supplications dudit Michel Going, luy ont fait faire et dire le serment... et a esté receu comme vicaire dudit de Bezombes et installé au cuer d'icelle Sainte Chapelle ». [Le 28 novembre 1534, Nicolas de Bezombes presente Michel Going pour estre son chapelain. Apres examen du chantré, il est reçu et] « **a promis nonobstant la presente reception faire et exercer l'office de marelle comme il a fait par cy davant jusques ad ce que ledit Bezombes et messieurs en ayant proveu un autre** ». Il lui faut attendre jusqu'au 4 décembre 1535, pour être remplacé comme vicaire marelle et exercer sa charge de chapelain (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1514, f. 221, 230ca, 8G 1515, f. 162, 8G 1516, f. 150, 248).

Les « chantres passants », dénomination utilisée à la Sainte-Chapelle de Bourges, rentrent tout à fait dans notre définition des gagistes. Ces chantres voyageurs s'emploient dans des institutions musicales pour de courtes périodes, sans avoir forcément l'intention de trouver un emploi stable. Le mot « chantré passant » n'est jamais utilisé à Paris. C'est donc par analogie, en tenant compte de la durée de la prestation que nous avons classé cinq chantres dans la catégorie des « chantres passants » à la Sainte-Chapelle de Paris.

3.1.2. Les premiers cas et l'évolution de la terminologie

Les concepts de gagistes existent dans les deux Saintes-Chapelles. Le premier gagiste à la Sainte-Chapelle de Bourges date pratiquement de la création de la Sainte-Chapelle au début du XV^e siècle, et concerne un maître de grammaire. Les premiers chantres gagistes musiciens sont pratiquement contemporains et s'observent au milieu du XV^e siècle. Le premier chantré passant, dont le nom est conservé, date de la fin du XV^e siècle à la Sainte-Chapelle de Bourges, les autres sont tous du XVI^e siècle. Le seul cas remarquable est celui du compositeur et organiste de la Chapelle Royale, Thomas Champion.

3.1.2.1. A la Sainte-Chapelle de Bourges

Le premier gagiste de la Sainte-Chapelle de Bourges est le maître de grammaire des enfants de chœur, Guillaume Lyrose en 1409, qui est aussi maître de musique par intérim. Le second est Antoine Pastoris, maître de grammaire au moins pendant l'année 1462-1463. Il est à nouveau maître de grammaire, cette fois comme vicaire en 1467-1468. Le premier chantré gagiste, en dehors des maîtres de grammaire, est Jean Odry en 1468. Il s'agit dans ce cas pour le chapitre de palier un cadre règlementaire de vicaires complet, et de donner un revenu à cet ancien enfant de chœur en attendant qu'un poste de vicaire se libère. Mais les combinaisons de partage d'un emploi statutaire de vicaire, imaginées par le chapitre, échouent.

Jean Odry de Giens, ancien enfant de chœur de la Sainte Chapelle de Bourges demande le 17 juillet 1468 à être reçu vicaire. Le chapitre répond à sa requête par un refus, mais en revanche décide de lui accorder pour vivre une pension annuelle de 10 livres tournois. Le 28 août 1468, messieurs ont ordonné que Johanes Odry de Gien, qui demandait à être reçu dans la chapelle... et Jean Cognate auront tous les deux et prendront ensembles pour un vicaire ou clerc dans ladite chapelle c'est-à-dire que chacun d'eux prendra la moitié des distributions et des autres choses qui reviennent à un clerc de la chapelle jusqu'à ce que le chapitre en ait ordonné autrement. Cette décision est annulée deux jours plus tard le 30 août 1468, et le chapitre décide de prélever sur les revenus de quatre membres du collège les sommes nécessaires à la constitution d'une pension de vingt livres tournois. Il s'agit de Pierre Sarpe, chapelain et de Michelet Bussinet, Jean Biard et Jean Cousin, vicaires : « *Ipsa die domini ordinaverunt pro provisione Johannis Odry quod capientur super distributionibus Sarpe, Michaelis Bussinet, Cognati et Johannis Biardi 20 l. t. videlicet super quolibet ipsorum quinque libre t. quousque alias per capitulum fuerit ordinatum omnibus aliis conclusionibus precedentis superdicta provisione factis nullis et pro non factis habitis* ». Mais cette tentative d'intégration échoue, car le 26 novembre 1468, Jean Odry quitte la Sainte Chapelle et demande un don pour son départ. Un don de 10 livres tournois et 1 sétier et demi de seigle lui sont accordés, dont 100 sous lui servent à payer son hébergement chez le chapelain Pierre Lambert (Pilleboue 1990 p. 334-340, Pilleboue PCR d'après F-BnF n.a.l. 1533).

Le troisième gagiste est Jean Sohier alias Fede en 1472. La formule consacrée « tant qu'il plaira à messieurs » est caractéristique du gagiste et on parle ici en latin de « *salario* » salaire, comme pour Antoine Pastoris à la même époque.

Le 22 août 1472, Jean Sohier est reçu comme gagiste à la Sainte-Chapelle de Bourges : sur la requête de « *Domini ... Fede, supplicantis ut reciperetur un huiusmodi ecclesia seu sacra cappella in cappellanum seu vicarium usque ad certum tempus quo ad durante serviet in predicta sacra cappella... prefati domini cap. ordinaverunt quod dictus Fede habebit panna huius sacre cappelle et illa portabit et habebit tamdiu quamdiu eisd dominis placuent et de salario suo post modum advisabunt* ». [Les chanoines lui proposent de porter l'habit et de servir la chapelle pour un salaire tant qu'il plaira aux chanoines] (Pilleboue PCR d'après F-AN, 1534, f. 105v).

La terminologie évolue au cours du temps. Le mot gaige tout seul, n'est pas caractéristique du personnel gagiste. On a par exemple dans les comptes de 1406-1407, Jean Foliot alias Jean de La Goulye, Forcy Malesieu et Guinot, tous trois vicaires ou chapelains de la Sainte-Chapelle de Bourges :

« A Jehan Foliot clerc et joueulx des orgues en ladite chapelle pour ses **gaiges**... a cause dudit office seulement pour jouer des orgues de ce compte : 10 livres ».

« A messieurs Forcy Malesieu et Guinot, marrilliers pour leurs **gaiges** et **saleres** 60 livres par an » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1633)

De même plus tard, au moment où le statut de gagiste se développe, Philippe Basiron, vicaire et maître des enfants va toucher des gages :

Philippe Basiron est mentionné dans les comptes de la Sainte-Chapelle de Bourges, comme vicaire de la Sainte-Chapelle de 1467-1468 à 1472-1473, puis comme maître des enfants à partir de 1468-1469 : « a Jehan Laloyer et Phelippon Basiron maistres des enfants de cueur de ladite Sainte Chapelle aux **gaiges** de 120 livres tournois par an a payer à 4 termes » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1650-1654).

On a vu avec Jehan Sohier, que le caractère spécifique du gagiste, est de pouvoir être révoqué à tout moment par le chapitre. Comme on peut le lire dans la délibération du 10 septembre 1504 : « Messire Jehan Lepere prebtre a esté retenu en l'église de ceans [la Sainte-Chapelle de Bourges] pour teneur aux **gaiges** de 30 livres tournois par an **tant qu'il plaira a messieurs** » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1512, f. 78ca). On voit que le mot « gaige » est associé à l'expression « tant qu'il plaira a messieurs ».

Les gages d'un gagiste vicaire sont inférieurs aux distributions d'un vicaire, et nous gardons trace des demandes d'augmentation des gagistes, par exemple les demandes d'Antoine de Arena de Rhodes, le 29 janvier 1505, « veue la supplication et requeste baillée en chapitre par messire Anthoine de Azena de Roddes, messieurs ont augmenté ses gages de vicaire jusques

à la somme de 40 livres tournois et son pain entier de vicair » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1512, f. 80, 90ca).

A partir de 1527, on trouve le mot de gagier, appliqué à Nicolas Martien. Le 8 janvier 1527, Nicolas Martien gagier de l'église aura ses distributions pour le temps qu'il a été absent. De même le 17 septembre 1527 :

Le 17 septembre 1527, « oye la requeste de Corneille Zelande gagier de l'église par laquelle il supplie et requiert messieurs luy croistre et augmenter ses gaiges qui sont de 40 livres tournois... disant qui ne se peult bonnement entretenir et vivre pour les dites 40 livres, messieurs en obtemperant a sa requeste et ad ce qui serve mieulx doresnavant en l'église luy ont augmenté sesdits gaiges de la somme de 10 livres tournois a commencer de la feste Saint-Michel prochain venant qui est en somme 50 livres tournois et son pain chacun an ; laquelle somme sera luy ordonnée par leur receveur general es termes acoustumez tant quil leur plaira » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1514, f. 5ca, 55).

Le mot de « gagiste » que nous avons utilisé comme titre de ce chapitre n'arrive curieusement que beaucoup plus tard le 26 octobre 1557 :

« sur ce que le maistre des enfans de cuer demande que le pain de Guyart **gagiste** quil prent en sa maison soyt commué en blé, [messieurs] ont ordonné que aucun pain ne sera baillé audit gagiste et neaulmoings que au maistre des enfans sera delivré pour la pension dudit Guyant tant quil plaira a messieurs 5 boisseaulx de blé par moys » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1525, f. 100).

Le premier cas de chantré passant, mais non formulé ainsi, à la Sainte-Chapelle de Bourges pourrait être celui de Jean Debion. Le 15 septembre 1495, « pour récompenser Jehan Debion des plaisirs qu'il fait chacun jour a l'église et messieurs du chapitre », on lui donne une queue de vin du pressouer de Saint Privé (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1511).

Un autre cas intéressant, outre celui de Thomas Champion, est celui d'Etienne Arlet, le 17 juin 1581 :

« sera alloué au receveur [de la Sainte-Chapelle de Bourges] 2 testons quil a baillez a messire Estienne Arlet [Charlet] muzicien de la ville de Paris passans pays et s'en allant a Lyon vicayre comme leur a rapporté messire Mathurin Buret a present maistre de leurs enfans (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1542).

3.1.2.2. A la Sainte-Chapelle de Paris

Les dénominations de « gagier » et « gagiste » n'existent pas à la Sainte-Chapelle de Paris, bien que le concept existe. Le premier cas de gagiste à la Sainte-Chapelle de Paris est celui de Guillaume Piefort (1447-1465) en 1447, l'idée initiale étant de partager un poste entre plusieurs chantres, en attendant un poste de titulaire permanent. L'expression « tant qu'il plaira à Messieurs » est employée aussi pour la première fois. Il faut noter que c'est pour nous la caractéristique du gagiste. Le 1^{er} décembre 1447, suite au renvoi du service divin de Mace Gogue :

« on a accordé de grace audit messire Mace [Mace Gogue] **tant qu'il plaira à mesdissieurs** les trésorier et chanoines qu'il ayt chascune sepmaine la moitié des distributions entieres de clerc de ladite eglise, et Guillemain Piefort aura de grace l'autre moitié desdites distributions s'il les gagne chascune sepmaine, et ce que ledit Guillemain en perdra à gagner du totage sera a ses despens et sur sa part et non pas dudit Mace » (Brenet 1910 p. 31, d'après F-AN, LL 598, f. 62).

Guillemain Piefort est clerc de la Sainte-Chapelle en 1448 et 1449. Il appartient à la chapelle de Charles d'Orléans dans doute de 1455 à 1465 (Laborde 1853, t. 3, p. 351 et 372-373, Roman 1885, p. 231).

Le deuxième cas est celui d'un certain Gillot ou Gillet sans nom en 1477. C'est le cas d'une réception provisoire, en attendant de pouvoir juger des capacités musicales du sus-nommé. Le paiement est alors à la semaine.

Gillot [-] [le nom en blanc], reçu **provisoirement** clerc « marelier » en attendant le retour du Chantre le 1^{er} juin 1477. Le 20 septembre 1477, les chanoines « ordonèrent que Gillet [le nom en blanc] auroit doresnavant par chacune sepmaine, de grace, 8 sols parisis, jusques à Noel prochainement venant en faisant son debvoir à l'église comme les autres, et s'il n'amende sa voix dedans ledit temps, *gratia nihil* » (Brenet 1910 p. 35, d'après F-AN, LL 620, f. 17, 20).

En 1481, le mot de gaige est pour la première fois utilisée pour le ténoriste Henry de Corbeil et il est dit recevoir des distributions « comme ung clerc ». Le 12 décembre 1481, les chanoines :

« à la supplication faite par maistre Henry de Corbueil tenoriste, lequel avoit six sols parisis par chacune sepmaine, requerant avoir plus grans gaiges pour soy entretenir, luy ont octroyé mesdits sieurs qu'il aura distribucions en la Sainte-Chapelle **comme ung clerc** » (Brenet 1910 p. 36, d'après F-AN LL 620, f. 32v et LL. 621, f. 98).

En 1482, on voit pour la première fois une autre formulation « en attendant pour veoir s'il sera utile pour l'église » dans le cas de Benard Hebert :

Le 23 janvier 1482, les chanoines « ont ordonné que de grace Benard Hebert, clerc présenté par Monsieur Maistre Pierre Guillier aura les distributions d'ung clerc jusques à Pasques prochainement venant **en attendant pour veoir s'il sera utile pour l'eglise**, soubz la prébende dudit M. P. Guillier » (Brenet 1910 p. 36, d'après F-AN, LL 620, f. 99).

En 1505, est pour la première fois utilisée l'expression « receu aux gaiges de clerc » pour le nommé Jean Perlant. Deux mois plus tard, on a par exemple les cas de Georges Reverdy futur chantre de la Chapelle Royale de Louis XII et Pierre Blondeau chantre de la Chapelle Royale de Louis XII et François 1^{er}. Le 25 février 1506, les chanoines :

« ont receu Maistre Georges Reverdy, prestre, **aux gaiges de chapelain** et Pierre Blondeau **aux gaiges de clerc**, pour estre et assister solennellement au service divin qui se fait nuyt et jour en ladite Sainte Chapelle, tant qui plaira à Messieurs. » (Brenet 1910 p. 49, d'après F-AN, LL 623, f. 20v, 49v).

En 1507, est la première utilisation du terme « reçu à l'essai » avec Oudart [de Bersaques] (1507-1556), qui sera probablement chantre de la chapelle de Charles-Quint (Brenet 1910 p. 48 d'après F-AN, LL 623, f. 36v).

La suivante est le 31 juillet 1510, quand « Audry de Lussex, prêtre, est **reçu à l'essai**, aux gages de chapelain » (Brenet 1910 p. 57, d'après F-AN, LL 623, f. 72).

On a encore une autre formulation de gagiste avec l'expression « clerc supernuméraire » dans l'attente d'une vacance d'emploi. Le 21 mars 1587, Jehan Bertault, haute-contre du diocèse de Beauvais, « a esté receu clerc supernumeraire [de la Sainte Chapelle de Paris], en attendant une place, à la charge qu'il se fera prebtre dedans l'an de sa réception » (Brenet 1910 p. 140, d'après F-AN, LL 600, f. 85). Il avait été chapelain de la cathédrale d'Evreux, de 1571 à 1576 et le sera à nouveau de 1589 à 1593.

Claude Levesque, « prêtre du diocèse de Beauvais, est **reçu pour chantre** » à la Sainte Chapelle de Paris, le 17 juin 1615 (Brenet 1910 p. 164 d'après F-AN, LL 601, f. 160v).

La réception de Pierre Tourillon le 28 juillet 1582 à la Sainte-Chapelle de Paris, permet de sourire un peu :

Pierre Tourillon, clerc, basse contre, est reçu « d'autant qu'il y a faulte de basses-contres ... à condition que [si] dedans troys mois ledit Tourillon n'est trouvé souffisant, capable, ou [s'il est] scandaleux et mal vivant selon son estat, il sera chassé et rayé des livres sans autre forme de procetz » (Brenet 1910 p. 134, d'après F-AN, LL 600, f. 26).

Quant aux chantres passants à la Sainte-Chapelle de Paris, on peut citer le compositeur Jean Dussart (1454-†1485), qui passe au moins la semaine de Pâques 1483 à la Sainte-Chapelle de Paris, avant de rejoindre Bruxelles. Les autres exemples datent du XVI^e siècle, dont par exemple celui de Simon Simony « pauvre prêtre musicien natif du pays de Flandres » reçoit

« par aulmosne » un don de un écu sol, le 4 septembre 1546 à la Sainte-Chapelle de Paris (Brenet, 1910 p. 93, d'après F-AN, LL 626, f. 88). De même, Jehan Symon, haute contre, qui a « tenu le service de l'église durant la semaine passée » est payé de 24 sols tournois le 26 août 1570 à la Sainte-Chapelle de Paris. Il sera maître de la psalette de Notre-Dame la Grande de Poitiers de 1570 à 1604 (Brenet 1910 p. 117 d'après F-AN, LL 599, f. 66 et F-AD 86, G 1301).

Enfin, je considère comme gagistes, les personnels mariés employés à la Sainte-Chapelle de Paris, deux maîtres de musique et un organiste, de la fin du XVI^e siècle et du XVII^e siècle, Formellement, il n'est jamais dit les concernant, qu'ils sont révocables à tout moment.

3.1.3. Les maîtres des enfants, les organistes et les marelliers gagistes

Parmi les deux-cent-deux gagistes de la Sainte-Chapelle de Bourges, on compte quatre maîtres de musique, aides ou intérimaires et cinq organistes. Leur correspondant à la Sainte-Chapelle de Paris, deux maîtres de musique et un organiste, qui sont gagistes, car laïcs mariés et qui ne peuvent donc intégrer les statuts de chapelain ou chapelain perpétuel. Les ratios de marelliers et de maîtres de grammaire gagistes par rapport aux gagistes totaux constituent une différence importante entre les deux Saintes-Chapelles. On compte en effet trente marelliers et trente-deux maîtres de grammaire gagistes à la Sainte-Chapelle de Bourges pour seulement cinq marelliers et un maître de grammaire à la Sainte-Chapelle de Paris. On a de plus considéré à Bourges cinq prêtres, qui sont payés pour dire des messes, et qui ne sont probablement pas des chantres.

Globalement et proportionnellement, l'utilisation des gagistes est bien plus importante à la Sainte-Chapelle de Bourges qu'à la Sainte-Chapelle de Paris, avec 32% des chantres à Bourges et 14% des chantres à Paris. La différence persiste, bien que moins importante, si l'on enlève au total des gagistes et au total des chantres, les marelliers, les maîtres de grammaire et les prêtres ordinaires, on obtient cent-trente-trois gagistes sur 566 chantres à Bourges, soit 20% des chantres, et quatre-vingt-sept gagistes sur 667 chantres à Paris, soit 13%. On pourrait encore raffiner à Bourges, à la hausse, car certains marelliers et maîtres de grammaire sont devenus des chantres du chœur. La persistance de cette différence est probablement une conséquence de la plus grande difficulté à recruter de la Sainte-Chapelle de Bourges par rapport à celle de Paris.

3.1.3.1. Les maîtres de musique, les organistes et autres chantres gagistes

A la Sainte-Chapelle de Bourges, on a cinq maîtres de musique gagistes, dont un seul est un maître de musique en titre, Pierre Passereau, qui n'est sans doute pas réellement venu, les trois autres ont fait des intérim plus ou moins longs, Guillaume Lyrose, maître des enfants par interim, aussi maître de grammaire, François Bernard, qui fut d'abord assistant du maître des enfants, puis maître des enfants par intérim. Il exercera un second intérim, mais cette fois comme chapelain. Antoine Montsayon est gagiste maître des enfants par interim, puis vicaire quand il est maître des enfants une deuxième fois. Enfin, Symon Du Jardin a fait un court intérim du maître des enfants.

A la Sainte-Chapelle de Paris, la situation est différente, les seuls gagistes, maîtres de musique et organistes, sont des laïcs mariés. C'est le cas de Jean Gilloteau, maître de chapelle de Monsieur de Villeroy, sans doute gagiste maître des enfants en 1585 de la Sainte-Chapelle de Paris, de Jean de Bournonville maître de musique cinq mois jusqu'à son décès et de Michel de La Guerre, organiste de la Sainte-Chapelle de Paris, puis organiste et receveur de 1633 jusqu'à sa mort le 12 novembre 1679. De plus, Michel de La Guerre est luthiste et

compositeur.

A la Sainte-Chapelle de Bourges, on relève encore cinq organistes, dont quatre ont été, sur une période plus ou moins longue, organistes en titre de la Sainte-Chapelle. Guillaume Roussel est organiste gagiste de la Sainte-Chapelle de Bourges de 1508 à 1509. Jacques Robert dit Ligier est d'abord gagiste organiste de la Sainte-Chapelle de Bourges en 1530. Il est reçu vicaire fin 1534. Il est en procès contre la Sainte-Chapelle au moins jusqu'en 1543, procès dans lequel il se qualifie de vicaire. Jean Taschet dit Facette, organiste de Saint-Ursin de Bourges est testé par le chapitre de la Sainte-Chapelle de Bourges en 1547. Il est encore cité en 1577 pour son rapport sur le travail exécuté par le facteur Nicolas Seurat sur l'orgue de la Sainte-Chapelle. Enfin, Leonard Lefebvre est organiste gagiste de la Saint-Jean 1621 à Pâques 1626, date à laquelle il est reçu vicaire. Il reste organiste au moins jusqu'à la Saint-Jean 1646. On peut encore citer Maître François, organiste de Saint-Ursin, qui donne des leçons en 1580 à un enfant de chœur de la Sainte-Chapelle de Bourges.

Concernant les autres musiciens gagistes, il est intéressant de citer quelques formulations à la Sainte-Chapelle de Bourges de recrutements de chantres gagistes dans les années 1580, formulations qui permettent de bien différencier les musiciens gagistes des autres chantres. Par exemple, Le 7 juillet 1582, « messieurs ont reçu messire Claude Poullard **pour chanter de muzicque et plain champ** en l'église de ceans **aux gaiges** de 20 ecus [60 livres] par an et le pain de chappitre » (Pilleboue PCR d'après AD 18, 8G 1543, f. 95). De façon un peu différente, le 19 avril 1586, « messieurs ont reçu **aux gaiges** de 100 livres tournois par an et le pain de messire Jehan Baptiste de la ville de Naples en Itallye [Jean-Baptiste de Naples] **pour chanter de musique et psalmodyer** au service qui se fait dict et cellebre en l'église de seans » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1544).

3.1.3.2. Les maîtres de grammaire gagistes

A la Sainte-Chapelle de Bourges, une grande proportion des maîtres de grammaire sont des gagistes, trente-deux sur trente-six maîtres de grammaire recensés, soit 89% pris majoritairement parmi des étudiants et lettrés de la ville de Bourges. Ils représentent aussi 16% des gagistes totaux. Nicolas Viziaux est passé de gagiste marellier à gagiste maître de grammaire et réciproquement, Pierre Symonnet est passé de gagiste maître de grammaire à vicaire marellier. On compte cependant parmi eux quatre anciens enfants de chœur, Nicolas Going, Pierre Lauverjat, Pierre Pastoris et Pierre Symonnet. Quatre maîtres de grammaire feront une véritable carrière au sein de la Sainte-Chapelle de Bourges. Vital Juguet finira chantre vicaire, Pierre Symonnet, vicaire marellier. Pierre Lauvergat et Pierre Pastoris finiront chapelains, maîtres des enfants, et Antoine Pastoris sera probablement chanoine. Si l'on ajoute encore à ces six musiciens probables, maîtres de grammaire gagistes, Pierre Sadet, qui est qualifié de chantre de Nevers, on obtient sept maîtres de grammaire gagistes, qui ont des capacités musicales certaines.

Il n'en est pas de même à la Sainte-Chapelle de Paris, où seul Jehan Du Mesnil a été gagiste pendant le début de sa carrière et finira chapelain perpétuel. Une explication réside peut-être dans le contexte très troublé de son exercice, l'affaire Dreux Prieur, enjeu de pouvoir entre la Sainte-Chapelle et sa tutelle royale en la personne du maître de la Chapelle Royale, Antoine de Longueval.

3.1.3.3. Les marelliers

On compte trente marelliers gagistes à la Sainte-Chapelle de Bourges, soit 15% des gagistes, et seulement six marelliers gagistes à la Sainte-Chapelle de Paris, soit 6% des gagistes totaux.

A la Sainte-Chapelle de Bourges, parmi les trente marelliers gagistes, on a douze anciens enfants de chœur. Parmi les nouveaux gagistes marelliers deux finiront leur carrière comme vicaires, Simon Gentilz (1548-1563), vicaire marellier de 1555 jusqu'à son renvoi pour absence en 1563 et Jean Menaigier (1583-1587), vicaire marellier de 1585 à 1587, et un finira comme chapelain, François Leblois (1590-1626), chapelain de 1594 à 1626, maître de l'œuvre en 1599. L'exemple de Simon Gentilz illustre la difficulté de passer de la marellerie à un statut de vicaire ordinaire (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1517, f. 100ca, 8G 1520, f. 30ca, 8G 1522, f. 100, 135, 8G 1523, f. 49, 8G 1530, f. 47). Simon Gentilz est une première fois mentionné le 3 février 1548, « messieurs ont arresté le pain de Simon Gentilz et Gilbert Bogy marrelliers pour la faulte quilz firent hyer en la sonnerie ». Le 25 juin 1552, Simon Gentilz vicaire [marellier] est présenté à la place de messire Gilbert Bogy. Le rapport du chantre

« l'a trouvé défectueux en voix, au moien de quoy lui semble que ledit Gentilz ne pourroit tenir et exercer ledit office ; veue la requeste dudit Gentilz présent qui les a priez et requis le recevoir a la charge qu'il deservira sa vie durant a la marrelle, et y fera sa residence, et qu'il ne pourra a l'advenir demander place de vicaire ou chappellain, et que des a present il se contente de ladite place de vicaire marrelier, messieurs en considerant que ledit Gentilz a de tout son jeune aige esté enfant de cueur en l'eglise de ceans et qu'il a toujours bien deservi ont esté d'avis le recevoir comme vicaire »

Le 3 novembre 1554, « le trésorier a presenté comme vicaire [ordinaire] Simon Gentilz a la place de messire François Courrat ». Le 19 janvier 1555, le chantre présente son rapport sur Simon Gentilz.

« Il a oy chanter de musique psalmodier dire espitre et evangille audit Simon Gentilz, laquelle il a trouvé incapable en voix que est la principale partye de musique et plus requise en l'estat et office auquel il est presenté. Et est ce qui lui semble en vraye verité a ceste cause ne doit ledit Gentilz estre receu audit lieu et place. Joint qu'il cognoist ladite Sainte Chapelle estre degarnye de musiciens ayant bonne voix pour l'ornement et decoration de ladite eglise, ainsi que a volu et entendu le fondateur. Aussi que que pour ladite insuffisance, il a esté ordonné en chapitre a la requeste et priere dudit Gentilz que ne seroit receu a aultre place que de vicaire marrelier en laquelle il est, dont il s'est contenté et permis a l'advenir ne pouvoir demander aultre place de vicaire ou chappellain ».

Le 6 août 1555, Symon Gentilz revient à la charge pour une place de vicaire ordinaire et malgré l'appui du trésorier, il est débouté. Il poursuit sa carrière de vicaire marellier. Le 20 août 1563,

« il y a unze mois ou plus que ledit Gentilz est absent de ladite eglise. Veue laquelle declaration et que ledit Gentilz s'est absenté sans congé ne permission dudit vicaire et dudit chapitre et suivant le statut d'icelluy ledit sieur vicaire general a déclaré l'office de vicaire dudit Gentilz vaccant ».

Simon Gentilz est alors renvoyé.

A la Sainte-Chapelle de Paris, on trouve six marelliers gagistes, soit 6% du total des gagistes, Gillot en 1477, déjà mentionné qui doit amender sa voix, Jean Daussy en 1581, Guillaume Jourdain alias Morelet (1521-1534), ancien enfant de chœur, futur clerc de la Sainte-Chapelle et aussi membre de la Chapelle Royale, Le Roy (1526), sans prénom, Guillaume Ysoré (1522-†1563), compositeur et futur chapelain perpétuel de la Sainte-Chapelle, et enfin « Messire Jehan Lescuyer présenté clerc margelier par Pierre Guillier » le 18 décembre 1482 aura « les distributions de clerc pour et en attendant sçavoir s'il sera utile pour servir à la Sainte Chapelle comme clerc mareglie ». Jehan Lescuyer est peut-être maître de musique de la cathédrale de Cambrai avant 1536 (Brenet 1910 p. 37, 38 d'après F-AN, LL 621, f. 106 et citant Houdoy 1880 p. 101).

3.1.4. Les chantres gagistes compositeurs, documentés en chapelles princières et ayant servi dans les deux Saintes-Chapelles

Les gagistes compositeurs

On compte sept compositeurs gagistes ayant servi à la Sainte-Chapelle de Bourges, soit 4% des deux-cent-deux gagistes, 23% des trente compositeurs, qui ont servi à la Sainte-Chapelle de Bourges, lesquels trente compositeurs représentent 5% de la population globale des chantres. Ces mêmes ratios sont beaucoup plus importants à la Sainte-Chapelle de Paris avec quinze compositeurs, soit 16% des quatre-vingt-quatorze gagistes et 33% des quarante-quatre compositeurs, qui ont servi à la Sainte-Chapelle de Paris, lesquels quarante-quatre représentent 7% de la population globale des chantres. Si les ratios des compositeurs par rapport aux chantres globaux et aux gagistes sont comparables à Bourges, 5% rapportés à 4%, il n'en est pas de même à Paris 16% rapportés à 7%. On en déduit que la Sainte-Chapelle de Paris traite moins bien ses compositeurs, qui se retrouvent plus souvent gagistes que clercs et chapelains, sans doute à cause de la proximité de la Chapelle Royale.

Les compositeurs font l'objet d'un chapitre entier dans la quatrième partie. A la Sainte-Chapelle de Bourges, on a sept compositeurs, qui seront un jour gagistes, Jean Sohier alias Fede (1436-1477), aussi à la Sainte-Chapelle de Paris, Antoine de Arena de Roddes (1504-1543), auteur d'un des premiers écrits théoriques et pratiques sur la danse, Pierre Passereau (1509-1532), aussi maîtres des enfants, Jean de Turmeignies (1551-1552), Thomas Champion (1554-1584), chanteur passant, Claude Le Paintre (1572-1576), ce dernier étant sans œuvre conservée, et enfin Pierre Lauerjat (1575-†1625). A la Sainte-Chapelle de Paris, on a quinze compositeurs, qui seront gagistes, dont dix compositeurs relativement certains avec œuvres conservées, Jean Dussart (1454-†1485), Crespin de Stappen (1485-†1533), Jean de Laval (1489), Guillaume Dorles (1493-1514), Pierre Blondeau (1502-1534), Jean Hanotin Barat (1510-1533), Noël Cybot (1522-†1556), Guillaume Ysoré (1522-†1563), Nicolas Testard (1534-†1559), Jean de Bournonville (1613-†1632), maître de musique et Michel de La Guerre (1620-†1679), avec œuvres perdues, et quatre compositeurs incertains, Mathurin Dubuysson (1483-1514), Gobert Desloges (1507-1530), Antoine Lheritier (1508-1532) et Mahiet Vallet (1511-1513).

Les gagistes documentés en chapelles princières

On a encore à la Sainte-Chapelle de Bourges douze gagistes, documentés en chapelles princières (plus deux facteurs d'orgues, Jean Chaburgniez et François Des Oliviers) soit 6% des deux-cent-deux gagistes de Bourges et 16% des soixante-dix-sept chantres passés par une chapelle princière. Ce premier ratio de 6% est à rapprocher du ratio de 12% des chantres documentés en chapelles princières par rapport aux chantres totaux. Ces chiffres deviennent à la Sainte-Chapelle de Paris, vingt-sept gagistes passés en chapelles princières (plus deux facteurs d'orgues, Antoine Dargillières et Jean Dargillières), soit 29% des quatre-vingt-quatorze gagistes et 18% des cent-cinquante-et-un chantres passés en chapelles princières et à la Sainte-Chapelle de Paris. Ce ratio de 29% est à rapprocher du ratio des cent-cinquante-et-un chantres documentés en chapelle princière par rapport aux chantres totaux, soit 23%. On a là encore une différence entre les deux Saintes-Chapelles. Les gagistes de la Sainte-Chapelle de Bourges passent moins en chapelles princières que l'ensemble des chantres de Bourges, sans doute en partie à cause de la proportion importante de marelles et de maîtres de grammaire, mais aussi à cause de la valeur intrinsèque des chantres de Bourges. Par contre, les gagistes de la Sainte-Chapelle de Paris sont plus nombreux en proportion à passer en chapelles princières, que l'ensemble de la population. L'institution parisienne ne veut pas

favoriser la double appartenance à la Chapelle Royale et à la Sainte-Chapelle de Paris, en donnant aux candidats au départ un statut protecteur.

Comme pour le paragraphe précédent, nous consacrerons un chapitre entier à cette problématique des Saintes-Chapelles comme viviers des chapelles royales et princières.

A la Sainte-Chapelle de Bourges, douze chantres gagistes sont documentés en chapelle princière, aucun n'a été enfant de chœur de la Sainte-Chapelle et deux sont incertains. Il s'agit de façon quasi-certaine par ordre chronologique de Jean Sohier alias Fédé (1436-1477), compositeur ayant appartenu aussi à la Sainte-Chapelle de Paris et entre autres à la Chapelle Royale, Pierre Passereau (1509-1532), compositeur, qui a servi à la chapelle du duc d'Angoulême, Pierre Acher (1509-†1533) et François Textoris (1553-†1586), tous deux ayant servi aussi à la Sainte-Chapelle de Paris et à la Chapelle Royale, Jean Rousselet (1536-†1579), ayant servi à la Chapelle Royale, Etienne Cousin (1551-1577), ayant servi à la Chapelle Royale, Thomas Champion (1554-1584) organiste et joueur d'épinettes du roi, Claude Barbelot (1577-1598), ayant servi aussi à la Sainte-Chapelle de Paris et à la Chapelle Royale, Claude Le Painctre (1572-1576), compositeur sans œuvre conservée, ayant servi à la chapelle de Monsieur de Villeroy, Guy Le Page (1583-1585), ayant servi à la chapelle de l'abbé de Vallemont. De façon plus incertaine, on peut citer Louis Herman (1586-1587) et Nicolas Martien (1527-1559) qui peuvent éventuellement être identifiés à Louis Hermetz et Nicolle Martins de la Chapelle Royale. On compte, parmi les douze chantres de Bourges documentés en chapelles princières, neuf chantres, qui sont documentés à la Chapelle Royale, soit 75%.

A la Sainte-Chapelle de Paris, on obtient vingt-sept chantres gagistes, documentés en chapelle princière, dont six ne sont pas certains. Parmi les vingt-un gagistes documentés certainement en chapelle princière, treize ont servi à la Chapelle Royale, soit par ordre chronologique, Jean Du Moncel (1493-†1531), Hervé d'Albj (1496-1515), aussi à la chapelle ducale de Savoie, Pierre Blondeau (1502-1534), Georges Reverdy (1506-1516), aussi à la Sainte-Chapelle de Bourges, Guillaume Jourdain alias Morellet (1521-1534), ancien enfant de chœur de la Sainte-Chapelle, François Textoris (1553-†1586), aussi à la Sainte-Chapelle de Bourges Nicolas Testard (1534-†1559), Martin Pain (1542-†1578), Robert Pihan (1568-†1584), Georges de Courbes (1572-1602), Claude Barbelot (1577-1598), déjà mentionné à la Sainte-Chapelle de Bourges, Christophe Laboureau (1586-1633), Jean Gosset (1633-1648), compositeur. Les huit autres sont Guillemain Piefort (1447-1465) à la chapelle ducale d'Orléans, Jean Darras (1482-1510), à la chapelle ducale de Savoie, Crispin de Stappen (1485-†1533), compositeur ayant servi à la chapelle pontificale, Jean Lestulier (1508-1514), à la chapelle pontificale, Jean de Lespine (1519-1523), à la chapelle ducale de Lorraine, Nicolas Morgan (1566-1586) à la Chapelle Royale d'Angleterre, Philippe Beaugrand (1578-1590), ayant servi dans la chapelle du duc d'Alençon et de la Reine-mère, Jean Gilloteau (1581-1587), à la chapelle de Monsieur de Villeroy. Les six gagistes incertains sont Mathurin Dubuysson (1483-1514), ayant servi à la Chapelle Royale d'après Michel Brenet, Oudart de Bersaques (1506-1556), ayant servi à la chapelle impériale de Charles-Quint, assimilé au chantre « Oudart » sans nom par Michel Brenet, Antoine Lheritier (1508-1532), compositeur incertain, identifiable au chantre de la Chapelle impériale de Charles-Quint, l'ex-enfant de chœur Jacques Vasseur (1559-1560), peut-être présent aux obsèques de Henri II en 1559, sous le nom de Jacques Le Vasseur, Charles Hyer (1585-1586), peut-être identifiable à Charles Hys de la Chapelle Royale et enfin Jacques Roze (1586-1587), de la Chapelle Royale, peut-être identifiable au Roze de la Sainte-Chapelle de Paris. Au total sur les vingt-sept gagistes documentés en chapelle princière, une grosse moitié, seize, ont servi à la Chapelle Royale. On a de plus deux ex-enfants de chœur de la Sainte-Chapelle de Paris, Guillaume Jourdain et Jacques Vasseur.

Les gagistes ayant servi dans les deux Saintes-Chapelles

On dénombre enfin les gagistes de l'une ou de l'autre Sainte-Chapelle, qui ont servi dans les deux Saintes-Chapelles. Je renvoie au chapitre 3.6 pour les itinéraires professionnels de ces chantres.

On dénombre sept chantres gagistes de la Sainte-Chapelle de Bourges qui serviront à la Sainte-Chapelle de Paris, soit 4% des gagistes, Jean Sohier alias Fede (1436-1477), Etienne Fournier (1506-†1518), Pierre Acher (1509-†1533), François Textoris (1553-†1586), Pierre Le Roulx (1560-1612), Claude Barbelot (1577-1598) et Jean Chabot (1594-1608).

Inversement, on compte neuf chantres à l'essai de la Sainte-Chapelle de Paris, qui serviront à la Sainte-Chapelle de Bourges, Georges Reverdy (1506-†1516), Marin Rebours (1525-†1561), Pierre Brueil (1532-1534), François Textoris (1553-†1586), François Hesse (1561-1564), André Vuagon (1573-1574), Martin Boudault (1577-1578), Claude Barbelot (1577-1598) et Jean Chabot (1594-1608).

3.1.5. Les carrières des gagistes

La réception des gagistes a longuement été développée dans la section consacrée à la définition et la terminologie des gagistes. Cette section, après avoir décrit brièvement les différentes entrées/sorties du quasi « statut » de gagiste, illustre les parcours des gagistes en les segmentant par statut de fin de carrière, gagistes, vicaires ou clercs, chapelains, chapelains perpétuels, ou encore par compétence musicale, compositeurs, chantres documentés en chapelles princières.

En terme d'entrées/sorties, une différence notable entre les deux Saintes-Chapelles, déjà mentionnée dans la partie consacrée aux enfants de chœur, concerne les entrées comme gagistes, avec le ratio des anciens enfants de chœur parmi les gagistes. En effet sur les deux-cent-deux gagistes de la Sainte-Chapelle de Bourges, vingt-six d'entre eux sont des anciens enfants de chœur, soit 13% du total des gagistes, alors que sur les quatre-vingt-quatorze clercs à l'essai de la Sainte-Chapelle de Paris, seulement trois ont été enfant de chœur de la Sainte-Chapelle, soit 2% du total des gagistes de Paris. De façon complémentaire, on a à Bourges cent-soixante-quatorze nouveaux gagistes soit 87% des gagistes totaux et à la Sainte-Chapelle de Paris, quatre-vingt-onze nouveaux gagistes, soit 77%. Par contre, les avancements des gagistes dans les deux Saintes-Chapelles, c'est-à-dire les sorties, sont comparables et ne concernent que 20% des gagistes à Bourges et 23% à Paris. C'est-à-dire que 80% des gagistes resteront gagistes à Bourges, en comptant les chantres passants, soit 14% des gagistes. On aura trente-huit sorties comme vicaires, soit 19% des gagistes et deux chapelains, soit 1% des gagistes. A la Sainte-Chapelle de Paris on compte dix-sept sorties comme clercs, soit 18% des chantres à l'essai et cinq sorties comme chapelains, soit 5% des chantres à l'essai.

Si l'on raisonne non plus en entrées-sorties, mais en terme de carrières, à Bourges, vingt-deux gagistes finiront comme vicaires, soit 11% des gagistes, seize gagistes finiront comme chapelains, soit 8% et enfin un seul finira comme chanoine. A la Sainte-Chapelle de Paris, onze finiront comme clercs ordinaires, soit 12%, des gagistes, sept et trois respectivement finiront comme chapelains et chapelains perpétuels, soit au total presque 11%.

3.1.5.1. Les gagistes qui finiront leur carrière comme gagistes

Avoir été gagiste pendant une durée supérieure à trois mois est un handicap pour faire une carrière statutaire dans l'une ou l'autre des Saintes-Chapelles. En effet, sur les deux-cent-deux gagistes de la Sainte-Chapelle de Bourges et les quatre-vingt-quatorze gagistes de la Sainte-

Chapelle de Paris, on compte hors les chantres passants, cent-trente-et-un gagistes à Bourges et soixante-six gagistes à Paris, qui finiront leur carrière comme gagistes. On examine d'abord des cas de renvois des gagistes, puis on mentionne les cas notables de gagistes qui finiront leur carrière comme gagiste.

Les gagistes sont, par définition, révocables à tout moment par le chapitre, par invocation de la clause « tant qu'il plaira à messieurs ». On a des renvois pour voix insuffisante, où la définition de gagiste trouve sa justification. Par exemple le chapitre de la Sainte-Chapelle de Bourges renvoie au bout d'un mois et demi, Charles Beaugard. Le 15 juillet 1581, « sera alloué au receveur 4 escuz payez a Beaugard bassecontre quilz avoient mandé pour le service de leur esglise qui ne s'est trouvé suffisant et ce pour ses peynes d'estre venu a leurdit mandement » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1542, 8G 1543, f. 10v). De même, le 27 avril 1510, la Sainte-Chapelle de Paris renvoie Raymonnet Autry « qui avoit voix de teneur » et qui « n'a esté trouvé souffisant » (Brenet 1910 p. 57 d'après F-AN, LL 623, f. 67).

Denis Tiercelin, déjà évoqué dans le chapitre consacré aux enfants de chœur, est après sa formation au collège, retenu aux gages pour une durée de trois mois, puis chassé :

[Le 6 février 1563,] « messieurs ont retenu au service de l'église Denis Tiercelin jusques au jour de pasques prochaine venant, aux gaiges a raison de 30 livres tournois par an et deux petitz pains de chapitre chacun jour lesquelz gaiges seront paiez par le receveur de mois en mois par esgalle portion ». [Le 29 mai 1563,] « sur la requeste presentée a messieurs par Denis Tiercelin gagiste de l'église affin d'augmentation de ses gaiges, mesdits sieurs ont fait response que attendu que le temps pour lequel ledit Tiercelin avoit esté retenu au service de l'église est passé se retire ou bon luy semblera ; et que luy sera donné 50 sous tournois par leur receveur ; et neantmoins payé ses gaiges pour le temps qu'il a servi jusques a huy ». [Le 24 juillet 1563,] « messieurs ont ordonné quil sera mis es mains de monsieur Du Mayne deux escuz pour bailer a Denis Tiercelin pour s'en aller hors de la ville affin de trouver parti » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1529, f. 57, 8G 1530, f. 15, 37v).

On a aussi des cas de renvois pour maladie. A la Sainte Chapelle de Paris, Christophle de La Haye est reçu à l'examen le 22 décembre 1508 aux gages de clercs « musiciens ». Le 25 avril 1509, messieurs :

« ont donné congé à [Christophe] de La Haye, musicien ayant voix de dessus, pour ce qu'il ne pouvoit servir à ladite Sainte-Chapelle et estoit malladif et luy ont donné 2 escuz d'or pour s'en retourner à son pays » (Brenet 1910 p. 50 d'après F-AN, LL 623, f. 52, 56).

On observe des renvois pour raisons disciplinaires, par exemple à la Sainte-Chapelle de Paris, celui de Pierre Boullart « teneur », reçu aux gages de clerc le 23 novembre 1510. Il est renvoyé le 5 mars 1513. Messieurs :

« ont donné congé à Pierre Boullart, ayant voix de teneur, et délibéré et conclud qu'il n'auroit plus les gaiges de ladite eglise, pour plusieurs faultes par luy faictes et aussi pour ce qu'il ne venoit point au service après ce que par plusieurs fois de ce faire a esté admonesté et aussi pour ce qu'il a bien mauvaise voix et n'est pas propre pour servir en icelle Sainte Chappelle » (Brenet 1910 p. 57, 62, 63 d'après F-AN, LL 623, f. 75v, 112v, 116v).

On a un autre renvoi disciplinaire à Paris : le 27 décembre 1587, Rozé [sans prénom], chantre basse contre ayant donné sujet de plainte, est chassé du service de l'église (Brenet 1910 p. 141 d'après F-AN, LL 600, f. 94). De même à la Sainte-Chapelle de Bourges en 1509, Pierre Archer, qui servira à la Sainte-Chapelle de Paris comme clerc en 1520 et chapelain en 1527 et à la Chapelle Royale de 1527 jusqu'à sa mort en 1533, est renvoyé de la Sainte-Chapelle de Bourges le 7 août 1509, par les chanoines qui ordonnent « que ung nommé Pierre Larchier doresnavant ne sera plus de l'église de ceans et n'aura plus de gaiges et lui sera païé le mois et quil s'en voize [sic] parce quil ne fait nulle residence a l'église » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1513).

François Textoris, gagiste de la Sainte-Chapelle de Bourges de 1553 à 1555, et de la Sainte-

Chapelle de Paris en 1560, est explicitement renvoyé de la Sainte-Chapelle de Paris, pour sa double appartenance à la Sainte-Chapelle et à la Chapelle Royale. Le 13 avril 1560, François Textoris, gagiste de la Sainte-Chapelle de Paris sera rayé du livre des semaines « attendu le long temps qu'il est au service et gaiges du Roy » (Brenet 1910, p. 102, d'après LL 626, f. 121).

On relève aussi plusieurs décès par exemple celui de Jacques Leclerc, reçu en 1554, décédé en 1556 à la Sainte-Chapelle de Bourges et du maître de musique Jean de Bournonville en 1632 à la Sainte-Chapelle de Paris.

Parmi les démissions, on peut citer le cas de Jean Odry, qui a déjà été évoqué en début de cette partie consacrée aux gagistes. Jean Odry a démissionné, car il ne pouvait avoir une charge de vicaire à court terme. Philippe Morel, lui, a sans doute démissionné pour maladie. Enfin, Rémy de La Gasche, ancien enfant de chœur, a choisi de démissionner de la Sainte-Chapelle de Bourges, en 1532, sans doute pour l'église de La Chastre.

[Le 9 avril 1532,] « messieurs ont... retenu et receu a gaiges ung jeune musicien nommé Remy de La Gasche du diocèse de Théroouanne qui autresfoys a esté enffant de cueur en l'eglise de ceans, aux gaiges de 30 livres et un grant pain de chapitre ». [Le 25 juin 1532,] « messieurs ont donné congié a Remy gagier de l'eglise cinq jours pour aller a La Chastre suyvant sa requeste ». [Le 20 septembre 1532, messieurs ont] « ordonné estre païé a Remy de La Gasche pour s'en aller 8 escus d'or vallant 16 livres tournois. Ledit de La Gasche a quieté et renoncé a la presentation qui luy avoit esté faicte » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1515, f. 172, 200ca, 211v).

Mentionnons maintenant quelques cas remarquables de gagistes des deux Saintes-Chapelles, qui finiront leur carrière comme gagistes.

Parmi les gagistes de la Sainte-Chapelle de Bourges, qui ne seront jamais promus à Bourges, on peut citer d'une part quatre compositeurs, dont Jean Sohier alias Fede (1436-1477), Pierre Passereau (1509-1532), Jean de Turmeignies (1551-1552) et Thomas Champion (1554-1584), chantre passant, et d'autre part, dix chantres gagistes, documentés en chapelle princière dont huit de façon quasi certaine, Jean Sohier alias Fede (1436-1477), documenté à la chapelle pontificale, à la chapelle de Ferrare, à la chapelle de Charles d'Orléans et à la Chapelle Royale, Pierre Passereau (1509-1532), documenté à la chapelle du duc d'Angoulême, Pierre Acher (1509-†1533), Jean Rousselet (1536-†1579), Etienne Cousin (1551-1577), François Textoris (1553-†1586), Thomas Champion (1554-1584), tous documentés à la Chapelle Royale, Guy Le Page (1583-1585), au service de Nicolas de Braban, abbé de Vallemont et aumônier de Catherine de Médicis et deux de façon plus incertaine, Nicolas Martien (1527-1559) et Louis Herman (1586-1587), qui peuvent éventuellement être identifiés à Nicolle Martins et Louis Hermetz de la Chapelle Royale.

Comme autres gagistes, on peut citer à Bourges, outre Pierre Passereau, un maître des enfants par interim, Simon Du Jardin (1581-1584) et trois organistes, deux organistes officiels de l'église, Guillaume Roussel (1508-1558) et Jean Taschet dit Facette (1547-1577) et l'organiste de Sainte-Ursin, maître François (1580), qui donne des cours de clavecin à des enfants de chœur. On a en outre vingt-six maîtres de grammaire et dix-huit marelleurs d'une part et d'autre part, cinq prêtres payés pour dire des messes, lesquels prêtres ne sont sans doute pas des chantres.

Parmi les clercs à l'essai de la Sainte-Chapelle de Paris, qui ne seront jamais promus à la Sainte-Chapelle de Paris, on peut citer huit compositeurs, dont six certains, Jean Dussart (1454-†1485), Crespin de Stappen (1485-†1533), Jean de Laval (1489), Pierre Blondeau (1502-1534), Nicolas Testard (1534-†1559), Michel de La Guerre (1620-†1679), et deux incertains Antoine Lheritier (1508-1532) et Mahyet Vallet (1511-1513), que nous

retrouverons dans la partie dédiée aux compositeurs. Il faut rappeler que Michel de La Guerre est marié, et à ce titre ne peut occuper un statut de chapelain.

On peut encore citer dix-huit chantres gagistes, dont cinq ne sont pas certains, documentés en chapelle princière, et qui ne seront jamais promus. Parmi les treize gagistes documentés en chapelle princière, sept ont servi à la Chapelle Royale, soit par ordre chronologique, Jean Du Moncel (1493-†1531), Hervé d'Albj (1496-1515), aussi à la chapelle ducale de Savoie, Pierre Blondeau (1502-1534), compositeur, Georges Reverdy (1506-1516), aussi à la Sainte-Chapelle de Bourges, François Textoris (1553-†1586), aussi à la Sainte-Chapelle de Bourges, Nicolas Testard (1534-†1559), compositeur, Martin Pain (1542-†1578). Les six autres sont Jean Darras (1482-1510), à la chapelle ducale de Savoie, Crispin de Stappen (1485-†1533), compositeur ayant servi à la chapelle pontificale, Jean Lestulier (1508-1514), à la chapelle pontificale, Nicolas Morgan (1566-1586) à la Chapelle Royale d'Angleterre, Philippe Beaugrand (1578-1590), ayant servi dans la chapelle du duc d'Alençon et de la Reine-Mère, et Jean Gilloteau (1581-1587), à la chapelle de Monsieur de Villeroy. Jean Gilloteau est un homme marié.

Le cas de Georges Reverdy est intéressant, car il a été reçu « aux gages de chapelain » en 1506 à la Sainte-Chapelle de Paris. Il est à temps plein à la Chapelle Royale de Louis XII, de 1508 à 1515. Il sera chanoine de la Sainte-Chapelle de Bourges de 1511 à 1516. De même, Nicolas Morgan, chantre de la Chapelle Royale d'Angleterre en 1566, sert par grâce spéciale à la Sainte-Chapelle de Paris. Le 3 décembre 1583, Messieurs :

« ont ordonné au receveur de donner à Nicolas Mauregan, Anglois, pauvre honteux, la somme de 10 escuz en considération de ce qu'il a esté chassé et expulsé de sa patrie pour voulloir mourir catholicque et pour n'avoir voullu suivre les huguenotz. Jointct qu'il se range tous les jours à l'eglise de ceans pour chanter sa partie de haulte-contre au cœur et à l'aigle » (Brenet 1910).

Philippe Beaugrand, qui a servi à la chapelle du duc d'Alençon et de Catherine de Médicis, est recruté comme gagiste de la Sainte-Chapelle de Paris après la mort de la reine mère, certainement grâce à son réseau de la Chapelle Royale et en particulier grâce à Didier Leschenet.

Les cinq gagistes incertains sont Oudart de Bersaques (1506-1556), ayant servi à la chapelle impériale de Charles-Quint, assimilé au chantre « Oudart » sans nom par Michel Brenet, Antoine Lheritier (1508-1532), compositeur incertain, identifiable au chantre de la Chapelle impériale de Charles-Quint, l'ex-enfant de chœur Jacques Vasseur (1559-1560), peut-être présent aux obsèques de Henri II en 1559, sous le nom de Jacques Le Vasseur, Charles Hyer (1585-1586), peut-être identifiable à Charles Hys de la Chapelle Royale, et enfin Jacques Roze (1586-1587), de la Chapelle Royale, peut-être identifiable au Roze de la Sainte-Chapelle de Paris.

3.1.5.2. Les gagistes qui finiront leur carrière comme vicaires ou clercs

A la Sainte-Chapelle de Bourges, vingt-deux gagistes finiront leur carrière comme vicaires et parmi eux sept anciens enfants de chœur, qui ont été déjà vus dans la partie dédiée aux enfants de chœur. Parmi les quinze nouveaux gagistes, qui finiront leur carrière comme vicaires, on trouve deux compositeurs, Antoine de Arena de Roddes (1504-1543) et Claude Le Painctre (1572-1576). Ce dernier, n'ayant pas d'œuvres conservées, sera en 1576 maître de la chapelle de musique de monsieur de Villeroy. On trouve aussi deux chantres, documentés en chapelle princière, dont Claude Barbelot (1577-1598), qui servira à la Chapelle Royale et à la Sainte-Chapelle de Paris, en plus de Claude Le Painctre. Comme autres personnalités remarquables, il faut mentionner deux organistes de la Sainte-Chapelle, Jacques Robert dit Ligier (1530-

1543) et Léonard Lefbvre (1621-1646) et deux maîtres de grammaire Vital Juguet (1510-1535) et Pierre Symonnet (1583-1595).

Claude Barbelot, chanteur haute-contre, mérite un petit développement, par sa carrière compliquée entre les Saintes-Chapelles de Paris, de Bourges et la Chapelle Royale de Henri III. D'abord gagiste de la Sainte-Chapelle de Paris en 1577, il est vicaire en 1579 de la Sainte-Chapelle de Bourges. Claude Barbelot revient à la Sainte-Chapelle de Paris de 1582 à 1584, année où on le trouve à la Chapelle Royale. Il repart à Bourges comme vicaire de 1585 à 1586, puis revient comme clerc à la Sainte-Chapelle de Paris en 1596. Claude Barbelot apparaît une dernière fois en 1598 à la Sainte-Chapelle de Bourges comme gagiste.

A la Sainte-Chapelle de Paris, onze anciens clercs à l'essai, dont un ancien enfant de chœur Guillaume Jourdain alias Morellet, y finiront leur carrière comme clercs ordinaires. Parmi ces dix nouveaux clercs à l'essai, on trouve deux compositeurs, Guillaume Dorles (1493-1514) et Jean Hanotin Barra (1510-1533) et cinq chantres ayant servi en chapelles princières, Guillemain Piefort (1447-1465) de la chapelle ducale d'Orléans, Jean de Lespine (1519-1523), de la chapelle ducale de Lorraine, Claude Barbelot (1577-1598) et Jean Gosset (1633-1648), de la Chapelle Royale.

3.1.5.3. Les gagistes qui finiront leur carrière chapelains, chapelains perpétuels, chanoines

A la Sainte-Chapelle de Bourges, seize ex-gagistes finiront chapelains et un finira chanoine, Antoine Pastoris (1462-1493), soit pour le total des deux catégories 9% des deux-cent-deux gagistes. On a en outre huit anciens enfants de chœur gagistes, qui finiront leur carrière comme chapelains et qui ont été déjà listés dans la partie dédiée aux enfants de chœur. Huit nouveaux gagistes finiront leur carrière comme chapelains, dont deux ne passeront pas en l'état de notre connaissance par le statut de vicaire, Samuel Duval (1572-†1585) et Pierre Le Roux (1560-1612) ancien enfant de chœur de la Sainte-Chapelle de Paris. On y trouve notamment un aide du maître des enfants, François Bernard (1530-1572), un maître des enfants par intérim, Antoine Montsayon (1555-1572), Antoine Claré (1561-†1586), un chanteur par intérim, le seul chanteur à être qualifié de « sous-chantre » à la Sainte-Chapelle de Bourges, et enfin un marellier futur maître de l'œuvre, François Leblois (1590-1626).

Le cas de Jacques Dupont est emblématique de l'utilisation à Bourges de l'état de gagiste. Jacques Du Pont est chanteur dessus, reçu gagiste en 1494. Après trois ans aux gages Jacques Dupont demande à passer vicaire, sinon il menace de partir. Il obtient alors son statut de vicaire. Il est reçu chapelain après 1511 et décède avant 1528, où se conclut un procès entre le Trésorier, qui veut s'approprier l'héritage de Jacques Dupont, contre le chapitre. Le Trésorier finit par se désister. L'héritage de Jacques Dupont est reversé à l'œuvre de la Sainte-Chapelle.

[Le 23 décembre 1494, messieurs] « ont donné a Jaques Du Pont l'un des dessus de ceans pour pitié et aulmone et affin qu'il ait cause de soy mieulx entretenir 4 livres tournois ». Le 8 août 1495, « messieurs ont augmenté les gaiges de Jaques Du Pont jusques a 40 livres tournois avecques son pain ». Le 26 mars 1496, messieurs « ont donné a Jaques Du Pont 4 livres tournois pour lui aider a avoir le drap d'une robe ». [Le 12 novembre 1496,] « Oye la requeste faicte en chapitre par Jaques Dupont a ce que le plaisir de mesdits seigneurs fust luy bailler lieu en l'église actendu qu'il avoit servy en icelle par l'espace de troys ans continuellement et qu'il ne se pourroit entretenir pour les gaiges qu'il avoit ou qu'on lui donnast congé. Oye ladite requeste fut advisé audit chapitre quil estoit pour estre receu en quelque lieu de vicaire et apres quil fust enquis des lieux vacquans fut dit et trouvé que le lieu de vicaire de messire François Joyeux, chanoine estoit vuide et que par plusieurs foiz il avoit esté requis de y pourveoir et de y presenter personne ydoine et suffisant et par monseigneur le tresorier luy avoit esté rescript et toujours avoit delayé a y en mettre. A esté advisé et ordonné par le chapitre actendu ce que dit est que ledit messire François Joyeux fait point de résidence a l'église et quil est bien expedient et nécessité de y mettre bons chantres et instruitz en l'art de musique qui ayent voix et principalement de dessus ». [Le 2

septembre 1497,] « a esté reçu vicaire de ceans soubz le lieu de monsieur Joyeulx, Jaques Du Pont qui a fait le serment » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1511, f. 105ca, 125ca, 140ca, 146, 160ca).

A la Sainte-Chapelle de Paris, sept gagistes finiront leur carrière comme chapelains, soit 8% des quatre-vingt-quatorze gagistes, dont trois sont passés par le statut de clerc, Gobert Desloges (1507-1530), compositeur incertain, Robert Pihan (1568-†1584) de la Chapelle Royale, Bonaventure Laude (1601-1614), et dont quatre ont été a priori reçus directement chapelains, Mathurin Dubuysson (1483-1514), éventuellement compositeur et membre de la Chapelle Royale, Audry de Lussex (1510-1531), Georges de Courbes (1572-1602) et Christophe Laboureau (1586-1633), tous deux de la Chapelle Royale. On a en outre trois chapelains perpétuels, qui sont passés par le statut de chapelain, soit 3% des gagistes, Jean Du Mesnil (1509-†1546), maître de grammaire, Noël Cybot (1522-†1556) compositeur et organiste et Guillaume Ysore (1522-†1563) compositeur, tous deux avec œuvres conservées.

3.1.6. Les durées d'emploi de gagiste

La durée d'emploi des chantres comme gagistes a été calculée, quand c'était possible, c'est-à-dire quand on avait simultanément les dates de réception et de sortie. N'ayant pas considéré les emplois de gagistes d'une durée de un à trois mois, avant réception dans un emploi de vicaire ou de chapelain, cela n'a pas de sens de calculer des durées moyennes.

A la Sainte-Chapelle de Bourges, parmi les deux-cent-deux gagistes, cent-cinquante sont avec une date de réception, cent-vingt-et-un avec une date de sortie et cent-seize avec des dates de réception et de sortie. A Bourges, on peut calculer les durées d'emploi de gagistes par grande catégorie les maîtres de musique, les organistes, les chantres, les maîtres de grammaire et les marelliers.

Parmi les quatre maîtres de musique, deux sont restés plus de deux ans gagistes, Antoine Montsayon, trente-deux mois, et François Bernard vingt-quatre mois. Parmi les quatre organistes deux sont restés plus de trois ans, Léonard Lefebvre (1621-1646), cinquante-sept mois, et Jacques Ligier (1530-1543), quarante mois. Parmi les chantres, trois sont restés plus de trois ans, Claude Le Painctre (1572-1576), de la chapelle de Monsieur de Villeroy, trente-sept mois, Philippe Morel (1581-1586), qui a peut-être choisi de démissionner, soixante mois et Jean Harpicon (1549-†1558), qui finalement a été nommé vicaire du Trésorier, soixante-treize mois.t

Le cas d'Etienne Fournier (1506-†1518) est intéressant, car il a servi à la fois les Saintes-Chapelles de Bourges (1506-1508), de Dijon (1510-1518) et de Paris (1511-1512). Et c'est probablement pour cette raison qu'il est resté gagiste à Bourges pendant tout son service dans cette institution.

Parmi les maîtres de grammaire, quatre sont restés cinq ans et plus, Mathurin Poisson (1558-†1563), cinq ans, Nicolas Vizialt (1609-1615), six ans, Legrand (1639-1651), treize ans, et Grégoire Lombard (1601-1615), quinze ans. Parmi les marelliers, cinq sont restés dix ans et plus, Ostrille d'Avène (1489-†1505), douze ans, Jean Noël (1474-†1534), qui finira solliciteur à Paris, treize ans, François Cousturier (1569-1585), dix-sept ans, Jean Mocquet (1533-†1569), vingt-trois ans, Joachim Cousin (1590-†1622), trente-trois ans.

A la Sainte-Chapelle de Paris, parmi les quatre-vingt-quatorze gagistes recensés, on en connaît soixante-six avec une date de réception, quarante-quatre avec une date de sortie et trente-trois avec simultanément une date de réception et de sortie. On compte onze gagistes qui sont restés plus de deux ans gagistes, Pierre Boullart (1510-1513) est renvoyé pour des raisons disciplinaires au bout de vingt-sept mois, Mahiet Vallet (1511-1513), éventuellement compositeur, est resté trente-trois mois, Georges Reverdy (1506-1516) et Christophe

Laboureau (1586-1633) sont restés gagistes trente-trois et trente-six mois avant d'intégrer la Chapelle Royale. Audry de Lussex (1510-1531) est reçu aux gages de chapelain, avant d'être reçu chapelain ordinaire après trente-six mois de gagiste. Bonaventure Laude (1601-1614) reste clerc à l'essai cinquante mois, avant d'être reçu clerc en 1605, puis chapelain en 1607. Il est réprimandé pour « être suffoqué de vin » en 1608. Guillaume Jourdain alias Morelet (1521-1534), ancien enfant de chœur, reste marellier gagiste pendant cinquante-cinq mois, avant d'intégrer la Chapelle Royale. Guillaume Ysoré (1522-†1563), compositeur reste marellier gagiste soixante-douze mois, Maturin Dubuysson (1483-1514) maître de musique et éventuellement membre de la Chapelle Royale, paie son instabilité entre Rouen et Paris par soixante-quatorze mois de gagiste. Enfin, Michel de La Guerre (1620-1679), organiste en titre de la Sainte-Chapelle de Paris, reste gagiste toute sa carrière jusqu'à son décès, soit quarante-sept ans, car il était marié et ne pouvait selon les statuts être chapelain ou chapelain perpétuel.

3.1.7. Conclusion du chapitre 3.1

Le premier chapitre de cette grande partie consacrée aux chantres du chœur, traite des gagistes des deux Saintes-Chapelles, c'est-à-dire des personnels, a priori non permanents, révocables à tous moments par les collèges de chanoines, qui exécutent des tâches habituellement dévolues aux personnels statutaires, vicaires ou clercs et chapelains. Ces gagistes, encore dénommés à Paris, « à l'essai » ou « aux gages de », accompagnent avec retard l'introduction progressive de la polyphonie dans la liturgie des Saintes-Chapelles, palliant les insuffisances en nombre et en qualité des personnels statutaires. On observe les premières mentions significatives de gagistes dans les deux Saintes-Chapelles à partir du milieu du XV^e siècle.

On compte à la Sainte-Chapelle de Bourges, deux-cent-deux gagistes, soit 32% du total des chantres et à la Sainte-Chapelle de Paris, quatre-vingt-quatorze clercs ou chapelains à l'essai, soit 14% du total des chantres. Ces chiffres reflètent des différences importantes entre les deux Saintes-Chapelles, liées à des pratiques différentes. A Bourges, la majorité des maîtres de grammaire et des marelliers sont des gagistes et chacune des catégories représente environ 15% des gagistes. A Paris, on a seulement six marelliers gagistes et un maître de grammaire.

En terme d'entrées/sorties du pseudo statut de gagiste, la différence entre les deux Saintes-Chapelles concerne le ratio d'anciens enfants de chœur parmi les gagistes. Les sorties du statut de gagistes et leurs carrières futures sont similaires pour Bourges et Paris avec environ 20% de promotions. Le tableau suivant résume les résultats correspondants des deux Saintes-Chapelles.

Tableau N°31 : Entrées/Sorties du statut de gagiste

Gagistes	SCB	SCP
Total	202	94
Entrées	26 EC (26/202 : 13%) 174 nouveaux (174/202 : 87%)	3 EC (3/94 : 3%) 91 nouveaux (91/94 : 97%)
Sorties externes	160 gagistes (160/202 : 79%)	72 gagistes (72/94 : 77%)
Sorties internes	40 promus (40/202 : 20%) 38 vicaires (38/202 : 19%) 2 chapelains (2/202 : 1%)	22 promus (22/94 : 23%) 17 clercs (17/94 : 18%) 5 chapelains (5/94 : 5%)

Les compositeurs gagistes sont au nombre de sept, soit 4% des gagistes à Bourges et de quinze, soit 16% des gagistes, à Paris. Ces pourcentages sont à comparer aux ratios des compositeurs parmi l'ensemble des chantres, 5% à Bourges et 7% à Paris. Les chantres documentés en chapelles princières sont douze, soit 6% des gagistes à Bourges et vingt-sept,

soit 29% des gagistes à Paris. Ces pourcentages sont à comparer aux ratios des chantres documentés en chapelles princières par rapport à l'ensemble des chantres, 12% à Bourges et 23% à Paris. Les conclusions sont multiples. La Sainte-Chapelle de Bourges traite mieux ces deux populations que Paris. La Sainte-Chapelle de Paris supporte mal une double appartenance de ses personnels à la Chapelle Royale.

3.2. Les vicaires ou clercs des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris

Ce chapitre étudie le premier « statut » de chantre résident statutaire, celui de vicaire de la Sainte-Chapelle de Bourges et de clerc de la Sainte-Chapelle de Paris. Ce premier grade ne suppose pas, que leurs titulaires soient ordonnés prêtres. Ce n'est qu'à partir du statut de chapelain, que les chantres sont supposés et fortement encouragés à prendre les ordres. Le nom de clerc à Paris, parfois utilisé à Bourges est donc tout à fait adapté.

La première section donne des statistiques générales sur les vicaires et clercs des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris, incluant notamment ce qui fera les deux dernières parties, les compositeurs et les chantres documentés en chapelles princières.

La deuxième section étudie le processus de réception des clercs et vicaires des deux Saintes-Chapelles, majoritairement des chantres du chœur. On donne quelques exemples d'autres catégories de personnel, les maîtres de musique, les organistes, les maîtres de grammaire et les marelleurs. Les statistiques montrent que la promotion interne est beaucoup moins utilisée à la Sainte-Chapelle de Paris qu'à la Sainte-Chapelle de Bourges.

La troisième section traite des clercs et vicaires des deux Saintes-Chapelles, qui finiront leur carrière dans leur Sainte-Chapelle, sans avoir été promus. Les différents types de sortie du statut de vicaire, décès, démissions et renvois sont passés en revue. On met en évidence, surtout à Paris, la difficulté, que rencontrent les chantres à poursuivre une double carrière dans leur Sainte-Chapelle d'origine et dans une chapelle princière, principalement la Chapelle Royale. L'état de l'emploi dans chacune des institutions fait, que l'on a davantage de démissions à Bourges et davantage de renvois à la Sainte-Chapelle de Paris. Un point notable est que le ratio des compositeurs dans la sous-population concernée des vicaires et clercs, non promus, par rapport au total des compositeurs est bien inférieur au ratio correspondant à la sous population concernée par rapport au total des chantres.

La quatrième section sera consacrée aux vicaires et clercs, promus dans leur Sainte-Chapelle, bien sûr selon nos sources. Globalement, aux cent-cinquante-neuf vicaires, qui resteront vicaires à la Sainte-Chapelle de Bourges, soit 58% des vicaires, correspondent en complément cent-dix-sept vicaires, qui seront promus chapelains et/ou chanoines, soit 42%. A la Sainte-Chapelle de Paris, cent-quarante-neuf clercs ne seront pas promus, soit 66% des clercs totaux et de façon complémentaire, soixante-quinze clercs seront promus et deviendront chapelains, chapelains perpétuel et/ou chanoines, soit 34% des clercs totaux. Ces ratios montrent là encore une moindre utilisation de la promotion interne à Paris qu'à Bourges. Quant au paramètre compositeurs et service dans une chapelle princière, les deux Saintes-Chapelles se différencient. Il y a surreprésentation des compositeurs et des chantres documentés en chapelle princière, parmi les clercs promus de la Sainte-Chapelle de Paris. Inversement, il y a une légère sous-représentation des compositeurs et des chantres documentés en chapelle princière, parmi les vicaires promus de la Sainte-Chapelle de Bourges.

La dernière section sera consacrée aux durées d'emploi comme vicaires ou clercs, de façon générale et dans différentes situations, notamment selon qu'ils seront promus ou non.

3.2.1. Statistiques générales

Le tableau suivant donne les principaux résultats de ce chapitre.

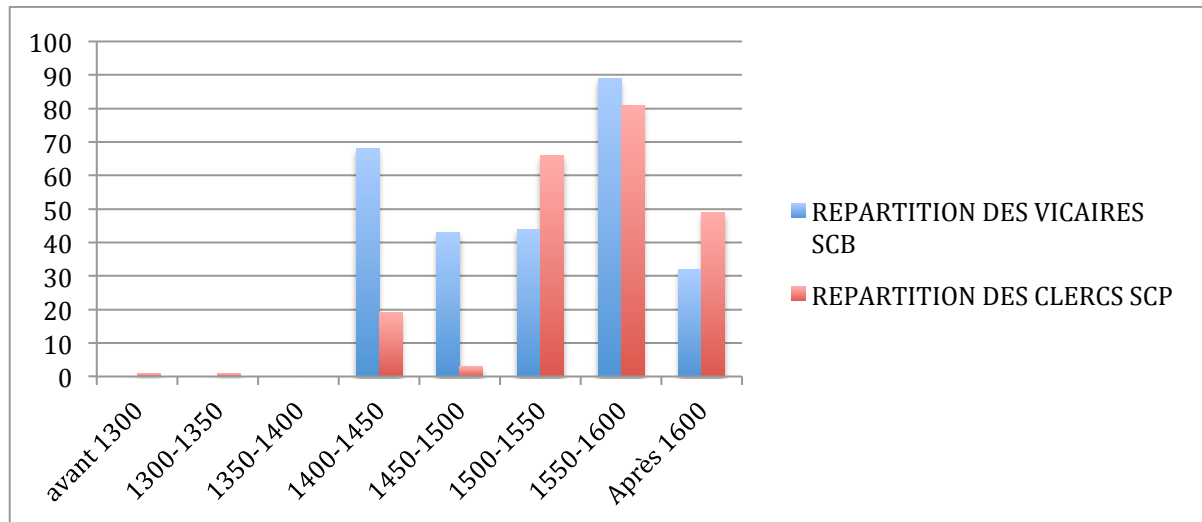
Tableau N°32 : Clercs et vicaires des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris

	SCB	SCP
Nombre chantres	634	669
dont Grands Chantres (% chantres) dont CH	22 (22/634 : 4%) dont 14 CHMB	32 (32/669 : 5%) dont 27 CHMP
dont chanoines musiciens (% chantres)	42 (42/634 : 7%)	63 (63/669 : 9%)
dont enfants de chœur (% chantres)	149 (149/634 : 24%)	113 (113/669 : 17%)
dont maîtres de musique (% chantres)	47 (47/634 : 7%)	20 (20/669 : 3%)
dont maîtres de grammaire (% chantres)	36 (36/634 : 6%)	24 (24/669=4%)
dont gagistes ou à l'essai (% chantres)	202 (202/634 : 32%)	94 (94/669 : 14%)
dont clercs ou vicaires (% chantres)	276 (276/634 : 44%)	223 (223/669 : 33%)
dont chapelains (% chantres)	197 (197/634 : 31%)	216 (216/669 : 32%)
dont chapelains perpétuels (% chantres)	NS	120 (120/669 : 18%)
dont chantres communs SCB/SCP	34 (34/634 : 5%)	34 (34/669 : 5%)
dont organistes (% chantres)	20 (20/634 : 3%)	12 (12/669 : 2%)
dont compositeurs (% chantres)	30 (30/634 : 5%)	44 (44/669 : 7%)
dont chantres CPR (% chantres)	77 (77/634 : 12%)	151 (151/669 : 23%)
Nombre de clercs ou vicaires	276 (276/634 : 44%)	223 (223/669 : 33%)
Entrées	53 EC (53/276 : 19%) 37 gagistes (37/276 : 13% et 37/202 : 18%) 187 nouveaux vicaires (187/276 : 68%)	16 EC (16/223 : 7%) 17 gagistes (17/223 : 8% et 17/94 : 18%) 190 nouveaux (190/223 : 85%)
Sorties	159 vicaires (159/276 : 58%) 117 promus (117/276 : 42%) dont 113 chapelains (113/276 : 41%) 4 chanoines directs (4/276 : 1%)	148 clercs (148/223 : 66%) 75 promus (75/223 : 34%) dont 68 chapelains (68/223 : 31%) 5 CPP (5/223 : 2%) 2 chanoines (2/223 : 1%)
Carrières internes ultérieures		
finiront vicaires ou clercs	159 vicaires (159/276 : 58%)	148 clercs (148/223 : 66%)
finiront chapelains (% vicaires ou clercs)	107 (107/276 : 39%)	44 (44/223 : 20%)
finiront CPP (% vicaires ou clercs)	NS	29 (29/223 : 13%)
finiront chanoines (% vicaires ou clercs)	10 (10/276 : 4%)	2 (2/223 : 1%)
dont M° [mus/gram] (% VIC)	11 M° [9 mus/2 gram] (11/276 : 4%)	4 M° [1 mus/3 gram] (4/223 : 2%)
dont organistes (% organistes ; % VIC)	9 organistes (9/20 : 45% ; 9/276 : 3%)	2 organistes (2/12 : 17% ; 2/223 : 1%)
dont marelleurs (% VIC)	31 marelleurs (31/276 : 11%)	20 marelleurs (20/223 : 10%)
Clercs et vicaires CPR (% VIC)	30 (30/276 : 11%)	57 (57/223 : 26%)
Clercs et vicaires compositeurs (% VIC)	13 (13/276 : 5%)	19 (19/223 : 9%)
Clercs et vicaires qui ne seront pas promus	159 (159/276 : 58%)	149 (149/223 : 66%)
dont décès et maladie	22 (22/276 : 8%)	17 (17/223 : 8%)
dont démissions	21 (21/276 : 8%)	11 (11/223 : 5%)
dont renvois	8 (8/276 : 3%)	34 (34/223 : 15%)
dont CPR	21 (21/276 : 8%)	33 (33/223 : 15%)
Clercs et vicaires		
dont avec dates de réception (% clercs, vicaires)	232 (232/276 : 84%)	184 (184/223 : 82%)
dont avec dates de sortie (% clercs, vicaires)	209 (209/276 : 75%)	155 (155/223 : 69%)
dont avec dates de réception et de sortie (% VIC)	193 (193/276 : 69%)	142 (142/223 : 63%)
Durée moyenne d'emploi VIC (écart-type)	7,9 ans (8,9) [sur 193]	6,9ans (6,8) [sur 141]
Durée moyenne VIC anciens EC (écart-type)	12,5 ans (11,6) [sur 48]	9,9 ans (9,7)[sur 13]
Durée moyenne VIC non promus (écart-type)	7,7 ans (10,4) [sur 106]	6,9 ans (7,8) [sur 73]
Durée moyenne d'emploi VIC promus (écart-type)	8,1 ans (6,6) [sur 87]	6,9 ans (5,8) [sur 68]

A la Sainte-Chapelle de Bourges, on a recensé deux-cent-soixante-seize vicaires, soit 44% des chantres, alors qu'à la Sainte-Chapelle de Paris, on en a deux-cent-vingt-trois, soit 33% de

l'ensemble des chantes. Le premier graphique donne la répartition des vicaires et clercs par première date de mention comme tel et par période. On trouve encore les mêmes différences.

Graphique N°17 : Répartition des vicaires ou clercs par première mention



Ce graphique représente un indicateur de qualité des sources concernant les vicaires et clercs et met en lumière les différences en fonction des époques et de la Sainte-Chapelle. Manifestement, il y a un problème de prise en compte des clercs à la Sainte-Chapelle de Paris entre 1400 et 1500, et de façon plus radicale encore entre 1450 et 1500. Ce problème ne s'explique pas par une absence de source à ces périodes, puisque nous possédons les registres de délibération capitulaire de Paris pour ces périodes, mais sans doute par la pratique d'enregistrement des clercs et par la diminution de personnel en 1423.

Les entrées-sorties du statut de vicaire ou de clerc donnent les ratios suivants. A la Sainte-Chapelle de Bourges, 19% des vicaires sont des anciens enfants de chœur intégrés directement, 13% des vicaires sont des anciens gagistes et on compte cent-quatre-vingt-sept nouveaux vicaires, soit 68% des vicaires. A la Sainte-Chapelle de Paris, 7% des clercs sont d'anciens enfants de chœur intégrés directement, 8% des clercs sont d'anciens chantes à l'essai. On compte cent-quatre-vingt-dix nouveaux clercs, soit 85% des clercs. En terme de sorties, à la Sainte-Chapelle de Bourges, 58% resteront vicaires, 42% seront promus chapelains et 1% seront promus directement chanoines. Les mêmes chiffres pour la Sainte-Chapelle de Paris donnent 66% des clercs, qui finiront clercs, 31%, qui seront promus chapelains, 2%, qui seront promus directement chapelains perpétuels et 1% chanoines.

On peut rajouter que les vicaires de Bourges sont formés à 24% d'anciens enfants de chœur, soit intégrés directement, soit passés par la position de gagiste. Ces anciens enfants de chœurs forment 44% des enfants de chœur de Bourges. De même, les clercs de la Sainte-Chapelle de Paris comptent 8% d'anciens enfants de chœur, qui forment 16% des enfants de chœur parisiens.

Si l'on se place du point de vue des enfants de chœur, les enfants de la Sainte-Chapelle de Bourges ont environ trois fois plus de chance d'être intégrés comme vicaires que les enfants de la Sainte-Chapelle de Paris d'être intégrés comme clercs. Concernant les gagistes ou les clercs à l'essai, on n'a pas de disparités entre les deux Saintes-Chapelles. Les gagistes ont 18% de chances d'être intégrés comme vicaires ou clercs dans leur institution d'origine. Par

contre, on obtient 85% de nouveaux clercs à Paris, contre 68% de nouveaux vicaires à Bourges. Ce qui traduit la propension plus grande de la Sainte-Chapelle de Paris à recruter à l'externe, que la Sainte-Chapelle de Bourges.

3.2.2. Processus de réception des vicaires et clercs

On rappelle d'abord les chiffres donnés dans les parties consacrées aux enfants de chœur et aux gagistes. On étudie ensuite brièvement les processus de réception des vicaires et clercs. On se focalise enfin sur quelques emplois de vicaires ou clercs. Les clercs et vicaires ordinaires sont majoritairement des chantres du chœur, mais ils peuvent être maîtres des enfants de chœur, de musique et/ou de grammaire, organistes et pour un nombre non négligeable d'entre eux marelleurs. On trouve un nombre bien supérieur de maîtres des enfants et d'organistes vicaires ou clercs à Bourges qu'à Paris. Les ratios de vicaires marelleurs sont semblables dans les deux Saintes-Chapelles.

Il faut rappeler, que les vicaires et clercs sont recrutés majoritairement à l'extérieur, puisque à la Sainte-Chapelle de Bourges parmi les deux-cent-soixante-seize vicaires recensés, on a cent-quatre-vingt-sept nouveaux vicaires soit 68% des vicaires, que viennent compléter cinquante-trois enfants de chœur intégrés directement, soit 19% et trente-sept gagistes soit 13% des vicaires. De même à la Sainte-Chapelle de Paris, on a cent-quatre-vingt-dix nouveaux clercs, soit 85% des clercs, auxquels se rajoutent seize enfants de chœur, soit 7%, et dix-sept gagistes, soit 8% des clercs.

3.2.2.1 Le processus de réception des vicaires et clercs

Il ne semble pas exister, d'après les sources consultées, de processus formalisé de réception des clercs à la Sainte-Chapelle de Paris, mise à part l'existence d'un recrutement à l'essai très généralisé, qui permet de tester le futur chantre dans un temps très court. Par exemple Pierre Archer, futur chantre de la Chapelle Royale de François 1^{er} est recruté en trois jours. Le 18 juillet 1520, « conclurent mesdits sieurs que ung chantre aiant voix de basse-contre, venu de Beauvais, nommé Petrus Acher, seroit reçu aux gaiges accoustumés et seroit mis à l'essay ». Le 21 juillet 1520, Pierre Acher est admis comme clerc à la Sainte-Chapelle de Paris (Brenet 1910, p. 72 d'après F-AN, LL 624, f. 18v).

Le délai est sans doute un peu plus long, de l'ordre de trois mois, pour un certain La Balle sans prénom, mentionné une première fois comme clerc pour une distribution de sel le 15 février 1522. Et le 7 juin 1522, les distributions de pain sont accordées à La Balle, « naguères receu à l'essay, ayant voix de haute-contre » (Brenet 1910 p. 76, 77 d'après F-AN, LL 624, f. 40, 47v).

De même Jacques Chardon est reçu clerc à l'essai le 30 août 1572. Il apparaît comme clerc ordinaire le 22 octobre 1572 pour un don (Brenet 1910 p. 124 d'après F-AN, LL 599, f. 99, 102v).

Pour la Sainte-Chapelle de Bourges, le processus de réception se formalise assez tôt. Un chanoine présente un candidat pour sa prébende, en remplacement d'un vicaire généralement nommé avec la raison de son départ, absence, promotion, démission. Ce candidat est examiné par le Grand Chantre ou son représentant, très souvent aussi le maître des enfants et certains chapelains compétents en « science de la musique ». Le Trésorier acte ensuite la réception formelle, après s'être assuré de la naissance légitime du candidat. La première mention d'un examen a lieu en 1473 et concerne Nicolas Bonet dit le Retif, ancien enfant de chœur, et futur Grand Chantre de la Sainte-Chapelle de Bourges. Le 29 mai 1473, Denis Le Duc a présenté Colasium Bonet alias Le Retiz comme vicaire marguillier en raison de sa prébende. Après un

examen du chantre, le 5 juin 1473 « *Colasius Bouer alias Le Reteiz fuit receptus et adminus ad seu vicarium matricularium dicte sacre capelle ad presen rationem dicti domini Dionisi Le Duc* » (Pilleboue PCR d'après F-BnF n.a.l. 1534, f. 125).

L'examen consiste à savoir, si le candidat est « capable et suffisant » pour exercer sa fonction au chœur. Par exemple, François Courrat, frère d'André Courrat, chantre de la Chapelle Royale, est reçu vicaire le 30 avril 1534 :

« suivant le rapport fait par le chantre de l'examen par luy fait de messire François Courrat présenté par monsieur le trésorier pour estre son vicaire en ladite Sainte-Chapelle ; et renvoié pour icellui examiner par messire Ursin Gandon, vicaire de monsieur le tresorier lequel chantre a rapporté ledit Courrat estre suffisant pour servir audit office de vicaire. Actendu aussi que ledit Courrat a fait foy de sa geniture » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1516).

Par exemple encore, le cas de Jean Frideau. Le 19 septembre 1573 :

« monsieur Dumonthet [Mathurin Dumonthet] remonstre que sa vicairye vacque par la longue absence de messire Guillaume Le Vavasseur [parti à la Chapelle Royale et à la Sainte-Chapelle de Paris] qui est de deux moys et plus absent sans congé ny permission de monsieur le tresorier ou de son grand vicaire ; et partant en entendoit presenter et nommer ung aultre en son lieu qui est messire Jehan Fondeau chantre... lequel il a présenté actendu quil est capable et suffisant comme le pourront certifier messires Jehan Regnault, Toussaintz Rahel [futur maître des enfants] et Mace Arrachepied [futur chantre de la Chapelle Royale] chappelains de seans quil a requis a ceste fin expres envoyez querir (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1537).

L'examen porte sur « la lecture, voye, musique champ que deschamp », formule employée fréquemment, qui formalise les exigences musicales pour un chantre ordinaire. Par exemple, le 11 avril 1579, Gilbert Marault « a présenté pour son vicaire messire Claude Laboret de Laon en Picardye au lieu de messire Guillaume Le Cueulx [parti à la Chapelle Royale et à la Sainte-Chapelle de Paris] par la demysson dicelluy ». Il est renvoyé au chantre. Le 14 avril 1579, le rapport du chantre sur Claude Laboret « interrogé tant sur la lecture, voye, musique champ que deschamp » le juge capable et suffisant. Il est reçu (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1540).

Après avoir décrit le processus de réception, principalement à Bourges, les sous-sections suivantes donnent quelques exemples de maîtres de musique et de grammaire vicaires ou clercs, d'organistes et enfin de marelliers des deux Saintes-Chapelles. Les résultats, bien que portant sur des petits nombres, montrent des différences entre les Saintes-Chapelles.

3.2.2.2. Les maîtres des enfants de chœur et organistes vicaires et clercs

Deux chapires ont été consacrés aux maîtres de musique et de grammaire. On obtient, en proportion, deux fois plus de maîtres des enfants de musique et de grammaire, vicaires ou clercs, à la Sainte-Chapelle de Bourges qu'à la Sainte-Chapelle de Paris. En effet, on a à Bourges, douze maîtres, neuf de musique et trois de grammaire vicaires, soit 4% des vicaires totaux et à Paris quatre maîtres, un de musique et trois de grammaire clercs, soit 2% des clercs.

A la Sainte-Chapelle de Bourges, même si les maîtres de musique des enfants sont plutôt des chapelains, beaucoup de maîtres en titre notamment au XV^e siècle ne seront que vicaires, Jean Cesaris, Nicole Grenon, Antoine Pastoris, avec Philippe Basiron, Jean Laloyer dit d'Ambroys, Philippe Basiron, Hector Charlemagne. Au XVI^e siècle, il s'agit de maîtres par intérim, Josse Raparilhot, Antoine Montsayon et Blaise Bonneau, organiste.

Les seuls maîtres de grammaire vicaires sont Sylvain Gogne (1563-1565), Toussaint Rahel (1565), qui deviendra maître de musique, et Claude Guyonneau (1621). En effet, la plupart des maîtres de grammaires sont à Bourges des gagistes.

A la Sainte-Chapelle de Paris, on a un seul maître de musique cleric, Etienne Testard, qui sera renvoyé, et trois maîtres de grammaire, Louis Ludet, Nicolas Gougelet aussi à la Chapelle Royale, et enfin Jacques de Moustier, avant qu'il ne soit promu comme maître de musique, entre Antoine Blésinard et Jean de Bournonville.

Un chapitre est consacré aux organistes des deux Saintes-Chapelles. La pratique à la Sainte-Chapelle de Bourges est de recruter comme organistes, des gagistes, promus éventuellement vicaires. On en compte neuf, dont quatre anciens enfants de chœur, deux anciens gagistes et trois nouveaux vicaires. Il s'agit de Michel Cachouet, Leonard Lefebvre, Vincent de Monthovillier, Jean Nicolas, Pierre de Corteval, Blaise Bonneau et Jean Robinet, organistes officiels de l'église et Jean Guichard, organiste de Saint-Etienne et Pierre Robin, qui donnent des leçons d'épinettes à des enfants de chœur. Le statut des organistes de la Sainte-Chapelle de Paris est très supérieur à celui de Bourges, c'est pourquoi on ne trouve que deux vicaires, le compositeur Noël Cybot, qui sera promu chapelain et chapelain perpétuel et qui mourra organiste de la Sainte-Chapelle et Denis de Termes, organiste de Saint-Jacques de l'Hôpital de Paris, qui est recruté comme cleric, puis promu chapelain, mais sans doute comme chantre.

3.2.2.3. Les vicaires et clerics marelliers

Les marelliers et leur fonction auraient peut-être nécessité un chapitre dédié, mais une majorité d'entre eux surtout à Bourges n'étaient pas musiciens. J'ai donc décidé de ne les traiter, que dispersés dans chaque partie de ce travail. On a obtenu à la Sainte-Chapelle de Bourges, trente-et-un vicaires marelliers, soit 11% de l'ensemble des vicaires, avec onze anciens enfants de chœur, huit anciens gagistes et dix-sept nouveaux vicaires, et à la Sainte-Chapelle de Paris vingt clerics marelliers, soit 10% du total des clerics, avec quatre anciens enfants de chœur, deux anciens gagistes et quinze nouveaux clerics. On obtient des ratios équivalents dans les deux Saintes-Chapelles, malgré une utilisation très forte des gagistes marelliers à Bourges.

La fonction de marellerie dans une Sainte-Chapelle est une fonction importante de gestion, qui doit être comblée, même si le candidat n'est pas trouvé suffisant pour exercer la fonction de chantre, telle qu'elle est définie dans la fondation de la chapelle. C'est pourquoi, à la Sainte-Chapelle de Bourges, les statuts de vicaire marellier et de vicaire ordinaire, c'est-à-dire de chantre, sont distincts et nécessitent une nouvelle procédure de recrutement.

Symon Guerin est examiné le 1^{er} juillet 1572, « pour l'office de vicaire marrellier pour sonner les cloches a toutes heures tant nuyt que jour ainsi que souloyt faire ledit Bergier et les autres marrelliers d'icelle eglise ; on l'a enquis tant sur sa musique que sur le plain chant ». Il est aussi jugé capable « pour chantre et tenir la voix quil a » (Pilleboue PCR d'après F-AD 21, 8G 1536).

François Berault, vicaire marellier, postule sur un statut de vicaire ordinaire. Il est jugé insuffisant, mais recruté quand même. Le 24 février 1579, à la Sainte-Chapelle de Bourges, le chantre Ursin Brunet fait son rapport sur François Berault vicaire marrellier :

« interrogé tant sur la lecture champ que deschamp, lequel il n'a trouvé ni ne trouve aucunement suffisant pour tenir ladite place. Toutefois pour la raryté de hommes de qualité quil est tres besoing et necessaire d'avoir un tel homme que ledit Berault en l'église de seans tant pour savoir sarrer les chappes, nestoyer l'église les sierges dicelle fermer les livres que autres choses, seroict bien dadvis que ledit Berault fust receu a ladite place a la charge que du jourdhuy il noyse une heure du jour en lostel du maistre des enffans de seans pour sassurer de la musique » (Pilleboue PCR d'après F-AD 21, 8G 1540).

La marellerie à Bourges représente donc une carrière parallèle à celle de chantre ordinaire, de gagiste à vicaire, de vicaire à chapelain. On a même le cas de Denis Le Duc, qui finira chanoine. L'exemple de Simon Gentilz ancien gagiste et présenté ci-avant est très éclairant.

Certains vicaires veulent cependant changer de filière et repasser parmi les vicaires ordinaires, c'est-à-dire les chantres. Le cas de Jehan Testard est exemplaire et fait l'objet de longs développements dans la thèse de Frédérique Pilleboue (Pilleboue 1990). Jean Testard, vicaire marellier dès 1547, est proposé par le chanoine Nicolas Bourboins comme son vicaire [ordinaire] en 1549. A sa demande, le chantre l'examine et le trouve « insuffisant tant en musique, voix que en lecture ». Jean Testard insiste pour se faire examiner à nouveau. Le chantre refuse. Neuf ans plus tard, le 15 novembre 1558, « monsieur Burgat [futur chantre] au nom et comme procureur de monsieur le tresorier a nommé et presente comme son vicaire maistre Jehan Testard... [Il déclare] ledit Testard ydoine et suffisant ». Une partie des chanoines s'oppose à cette décision. [Cependant le trésorier par son représentant]

« a remonstré que ledit Testard quinze ans ou environ a esté receu et est vicaire marguiller ; et déclaré cappable et suffisant par chapitre de tenir ledit office auparavant sa reception ; et n'est question que de le commuer d'un siege en l'autre ; et partant n'est besoing le reexaminer sur sa cappacité de tenir ledit office de vicaire auquel il a esté présenté ».

La querelle continue avec même une lettre anonyme :

« Monsieur vous avyez beaucoup fait pour l'honneur de votre chapelle d'y avoir introduict deux bassecontre les meilleurs que l'on a peu trouver. Mais quant par votre moien un personnaige y doit estre introduict en place de laquelle il n'est digne, ladite chapelle s'en sentira a jamais autant de tous offenser comme jusques icy elle s'est sentye honorer ».

Le Trésorier finit [presque] par avoir le dernier mot. Le 7 décembre 1558, le vicaire du Trésorier :

« a institué ledit Testard audit office de vicaire [et Messieurs ont] ordonné a la charge qu'il sera tenu et a promis d'exercer la charge de marguiller en ladite eglise jusques ad ce qu'il y ait esté porveu, que ledit Testard sera mys et installé par ledit Gaillard en l'une des chaises basses » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1517, f. 17, 8G 1518, f. 23, 8G 1526, f. 100, 110ca).

Cependant quelques vicaires marelliers ont eu des carrières musicales. Par exemple Simon Coustan, vicaire marellier, puis chapelain sera « noteur » de musique et participera à la recherche d'un maître de musique :

[Le 12 juillet 1550, Symon Coustant reçoit] « 3 ecuz pour ses peynes d'avoir noté plusieurs messes, motetz et autres services pour l'eglise ». [Le 17 décembre 1552,] « messire Symon Coustand se transportera a Chaalons ou autre lieu pour trouver quelque personne cappable et ydoine pour estre maistre des enffans de cueur avec une basse contre et les amener avec luy ; et pour faire son voiage luy a esté delivré de la bource du chapitre 12 escus soleil dont il rendra compte a son retour ». [Le 27 octobre 1554, messieurs] « ont reffere avoir baillé a messire Simon Coustan 8 livres pour le livre de musique qu'il a fait pour jouer aux orgues » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1518, f. 130, 8G 1520, f. 99, 8G 1522, f. 80ca).

De même Pierre Dargent, vicaire marellier en 1438, mais aussi receveur général en 1450 de la Sainte-Chapelle, sera chapelain de la reine Marie d'Anjou, épouse de Charles VII de 1452 à 1462 (Perkins 1984).

Le cas d'André Bergier est très instructif. Enfant de chœur avant 1547, mis au collège en 1561-1562, il est reçu gagiste à la marrellerie en 1562, vicaire marrellier en 1563. Il lui faudra attendre encore neuf ans pour être reçu vicaire ordinaire en 1572, après une première demande en 1569. Il est reçu chapelain en 1576 et sera grand chantre au moins dès le premier semestre 1588.

A la Sainte-Chapelle de Paris, il n'y a pas ces deux statuts distincts de clerc marellier et de clerc chantre. On trouve donc des clercs marelliers compositeurs comme Guillaume Ysoré et Pierre Vermont L'Aîné, qui sera de plus maître des enfants et chantre de la Chapelle Royale, et trois autres chantres de chapelle princière, Guillaume Jourdain alias Morellet déjà cité comme ancien enfant de chœur, Jean Le Vasseur probablement de la chapelle de Berry et cité

comme ancien enfant de chœur de la Sainte-Chapelle de Bourges et Antoine Champion, clerc marguillier en 1574, documenté à la Chapelle Royale autour de 1586.

Il faut noter, qu'à la Sainte-Chapelle de Paris, le chevecier représente une sorte de fin de carrière de marellier, associé au statut de chapelain ou chapelain perpétuel. On en retrouve deux parmi les clercs, Hugues Menuisier et Claude Rossignol.

3.2.3. Les vicaires ou clercs, qui ne seront pas promus

On peut distinguer au moins trois causes de sortie du statut de vicaires ou clercs sans promotion, les décès ou maladies, les démissions et les renvois. A la Sainte-Chapelle de Bourges, on observe vingt-deux décès et vingt-et-une démissions, soit pour chacun 8% du total des vicaires. Les renvois sont plus faibles avec un ratio de 3%. Le nombre des vicaires non promus, documentés en chapelles princières est aussi égal à vingt-deux, soit 8% des vicaires. A la Sainte-Chapelle de Paris, on observe dix-sept décès, soit 8% des clercs, chiffre comparable à celui de Bourges. Par contre les démissions sont moins fortes qu'à Bourges avec 5% des clercs, mais les renvois sont bien supérieurs. On a trente-quatre renvois, soit 15% du total des clercs et trente-trois clercs, documentés en chapelles princières, soit un ratio de 15% des clercs, qui ne seront pas promus.

3.2.3.1. Les décès ou maladies

Les ratios de décès parmi les vicaires de la Sainte-Chapelle de Bourges et les clercs de la Sainte-Chapelle de Paris sont identiques et égaux à 8% des vicaires ou clercs.

A la Sainte-Chapelle de Bourges parmi les deux-cent-soixante-seize vicaires recensés, on note vingt-deux décès, soit 8% des vicaires, dans le statut de vicaire. Par exemple le compositeur Jean Dubois, qui appartient comme vicaire au premier collège le 19 avril 1405, meurt peu avant le 30 novembre 1406. Jacques Carlet meurt probablement de la peste pendant l'année de « mortalité » 1458, car il ne figure que dans les comptes de 1458-1459 avec des distributions nulles aux termes de Noël et Pâques (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1648). Le vicaire organiste Jean Nicolas mentionné depuis 1527 décède en février 1530. Dominique Lalande, gagiste en 1610, devient vicaire marellier en 1611. Il meurt en septembre 1617, comme on peut le voir dans les comptes : « le chapitre paye 9 livres 19 sols six deniers pour l'enterrement de feu Maistre Dominiques Lalande par ordonnance du 12 septembre 1617 et paye 6 livres a la mere dudict deffunct Lalande par ordonnance du 16 septembre » (F-AD 18, 8G 1677, f. 113).

A la Sainte-Chapelle de Paris, parmi les deux-cent-vingt-trois clercs recensés, on note dix-sept décès, soit 8% du total des clercs, dans le statut de clerc. Par exemple, Laurent Du Mes, compositeur éventuel, a passé toute sa carrière comme clerc « ordinaire » de 1522, jusqu'à sa mort le 18 avril 1552. De même, Roland Blassel, chantre de la Chapelle Royale de 1559 jusqu'à son décès en 1578, est clerc basse-contre de la Sainte-Chapelle de 1576 à sa mort.

3.2.3.2. Les démissions

A la Sainte-Chapelle de Bourges, les démissions sont plus importantes en nombre que les renvois, au contraire de la Sainte-Chapelle de Paris. On compte vingt et une démissions documentées à Bourges, soit 8% des vicaires non promus, et seulement onze à Paris, soit 5% de l'ensemble des clercs non promus. Les démissions sont en général documentées avec les raisons données par le démissionnaire. Mais on trouve aussi des démissions implicites.

A la Sainte-Chapelle de Bourges par exemple, Martin Le Vasseur, natif du diocèse de Beauvais, reçu aux gages le 23 juillet 1555, et vicaire le 27 août 1555, démissionne le 2 novembre 1555. Le chapitre donne « 2 ecus a Martin Le Vasseur vicaire pour s'en aller a Beauvoys ou il a prins party et a ledit Vasseur prins congé de messieurs » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1523, f. 45, 60ca)

Michel Martin, reçu gagiste basse contre à la Sainte-Chapelle de Bourges le 19 juillet 1558, est reçu vicaire le 22 octobre de la même année et démissionne le 26 mars 1560 :

« sur la requeste faicte par messire Michel Martin naguere vicaire de ceans laquelle il fait entendre a messieurs quil a trouvé party ailleurs partant se voloit retirer quil plaise a messieurs luy bailler le quartier entier qui escherra a la fin de ce present moys... Messieurs considerans quil laisse le service de l'eglise ont ordonné quil sera payé de ce quil a servy seulement » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1526, f. 56, 98, 8G 1527, f. 132v).

De même à la Sainte-Chapelle de Paris, le 5 décembre 1612, Louys Dondé, prêtre du diocèse de Paris, est reçu « pour clerc basse-contre ... en la place de Messire François de La Solde basse-contre, qui s'en est allé » (Brenet 1910 p. 161 d'après F-AN, LL 601, f. 136-136v).

Maurice Auberge, mentionné à la Sainte-Chapelle de Paris, comme clerc pour une distribution de sel le 24 octobre 1509 et le 15 décembre 1512 pour une attribution de chamber, a quitté la Sainte Chapelle de Paris le 7 avril 1513, quand sa chambre est réattribuée, pour devenir maître de musique de la cathédrale de Chartres de 1513 au 24 mars 1515, date à laquelle il meurt de la peste (Brenet 1910 p. 50, 62 d'après F-AN, LL 623, f. 58-58v, f. 112v, Clerval 1899, p. 80).

Philippe Fontaine, clerc de la Sainte-Chapelle de Paris de 1523 à 1525, démissionne de la Sainte-Chapelle pour la collégiale Saint-Martin de Tours le 25 octobre 1525 :

« Ledit jour ont esté présentées lettres à Messieurs venant de Tours de la part de Philippes Fontaynes, clerc de l'eglise de ceans, par lesquelles il mande à Messieurs qu'il a trouvé bon party en leglise Saint-Martin de Tours et qu'il l'a pris, et s'excuse envers Messieurs de ce qu'il ne prit congé et que on le pardonne » (Brenet 1910 p. 80-81, d'après F-AN, LL 625, f. 10-10v).

De là, Philippe Fontaine ira à Rome servir le Pape, puis chantera à la Chapelle Royale.

Etienne Guerard, clerc de la Sainte-Chapelle de Paris de 1532 à 1537, démissionne explicitement pour rejoindre « le service du roi » (Brenet 1910, p. 89, d'après F-AN, LL 626, f. 9v).

De même dans les deux Saintes-Chapelles, Jean Josselin, renvoyé de la Sainte-Chapelle de Paris pour des raisons disciplinaires en 1576, est pris à la Sainte-Chapelle de Bourges le même mois et en démissionne en 1579, pour servir comme basse-contre à la Cathédrale de la Sainte-Croix d'Orléans (Leroy & Herluison 1897).

3.2.3.3. Les renvois

Les renvois des clercs à la Sante-Chapelle de Paris sont beaucoup plus nombreux que ceux des vicaires à Bourges, trente-quatre renvois à Paris, soit 15% des clercs non promus et seulement huit à Bourges, soit 3% des vicaires non promus. Les renvois peuvent être des renvois disciplinaires, ou des renvois pour voix et compétences musicales insuffisantes, lesquels sont souvent des prétextes. Le greffier est souvent peu éloquent sur les fautes des membres de la Sainte-Chapelle. A Paris, on observe aussi de nombreux renvois pour double appartenance à la Sainte-Chapelle et à la Chapelle Royale.

A la Sainte-Chapelle de Bourges, Martin Viau, vicaire en 1458-1459, est très certainement renvoyé pour des raisons disciplinaires en 1459 : « Martin Viau est ou sera privé des vêtements et distributions comme Jean d'Aubigny [Jean Le Roux] et Jean Villain s'ils

continuent à se battre ». Il rejoindra en 1464 au moins, la chapelle de René d'Anjou (Pilleboue PCR, Maxe-Werly 1897).

On a encore le renvoi disciplinaire de François Berault, déjà mentionné, renvoyé le 27 janvier 1581 :

« [rayé : « messieurs ont... destitué messire François Berault de sa place de vicaire mariller pour ne pas avoir baillé caution de ne pas avoir demeuré en la marrellerie ni aussi estre allé a la maistrise des enffans pour apprendre et s'assurer de la musique a laquelle il savoyt fort peu, n'ayant esté receu que pour sonner les cloches, garder lesdits ornemens et nectoyer l'eglise ». On lui ôte les draps de l'eglise] non rayé : « il sera signifié a messire François Berault quil se prouvoye en aultre esglise » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1543, f. 19v-20).

A la Sainte-Chapelle de Paris, Jacques Passart, clerc depuis 1559, est réprimandé plusieurs fois en 1569 en compagnie d'autres chantres. Le 8 juillet 1570, les chanoines informent au sujet des « scandales causés par Adrian Le Keu et Jacques Passart, dans leur chambre ». Le 2 septembre 1570, Durantel renvoie maître Jacques Passart. Le 16 septembre 1570, Passart est sommé de vider sa chambre (Brenet 1910, p. 117, d'après F-AN, LL 599, f. 63, 66v, 67).

Etienne Fournier, qui a la particularité d'avoir servi dans les Saintes-Chapelles de Paris, de Bourges et de Dijon, est renvoyé de Paris le 22 mai 1512 « à l'occasion qu'il estoit noysif et riotoux ... et aussi pour aulcun scandalle qu'il a fait aux processions des Rogations » (Brenet 1910, p. 61, d'après F-AN, LL 623, f. 103).

Les renvois peuvent avoir des causes sérieuses, des morts d'hommes, comme celui de Jacques Traversier à Paris, reçu clerc marguillier le 21 novembre 1579. Fontaine [Antoine de Fontaine] et Traversier sont réprimandé le 6 avril 1585, pour « la baterie et scandalles par eux faits, en leur chambre ». Le 1^{er} mai 1585, les chanoines engagent Jacques Traversier à trouver « aultre party que celui de la Sainte Chappelle pour le train qu'il y a mené et que a ceste occasion il y estoit mort deulx compaignons qui faisoient service a l'eglise » (Brenet 1910 LL 599, f. 215v, LL 600, f. 64-64v, f. 65).

On a encore des renvois pour voix insuffisante, mais moins fréquemment que pour les enfants de chœur. On trouve le cas suivant de Nicole Blanche, qui est renvoyé le 3 avril 1510 « pour ce que n'est pas bon musicien » (Brenet 1910, p. 61, d'après F-AN, LL 623, f. 65). Mais ce n'est peut-être qu'un prétexte.

On observe des renvois pour refus de se faire ordonner, comme pour Raoul ou Louis Du Jardin à la Sainte-Chapelle de Bourges. Le 21 mars 1580, messire Raoul Du Jardin reçoit ses distributions pour « 15 jours quil a esté aux champs pour querir ses ordres en la ville de Nevers ». Le 14 juin 1580 :

« messieurs se ressouvenant messire Raoul Du Jardin avoir esté proveu en la place de vicaire... a la charge quil feroit soubzdiacre dans l'an suyvant le statut et privilege de l'eglise... a quoy il navoyt jusques icy satisfait encores quil en avoit par plusieurs foys esté requis et interpellé, ont conclud de pryer monsieur le tresorier de deposer ledit Jardin de ladite place et deffendre au distributeur et receveur ne bailler aulcune chose audit de Jardin » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1541).

De sa proximité avec la cour, la Sainte-Chapelle de Paris renvoie plus souvent ses membres pour leur double appartenance avec la Chapelle Royale, même si pour les chantres célèbres un *modus vivendi* est trouvé. Le chantre ne fera qu'un quartier sur deux à la Chapelle Royale et donc s'engage de faire la moitié du temps à la Sainte-Chapelle.

Dès 1555, le problème de la double appartenance à la Sainte-Chapelle de Paris et à la Chapelle Royale est abordé par le collège des chanoines. Jean Le Dru, ancien enfant de chœur, est sans doute forcé à démissionner pour intégrer à temps plein la Chapelle Royale.

La crise s'exacerbe encore d'avantage en 1571, quand Catherine de Médicis veut recruter

pour sa chapelle Martin Beaufilz, Pierre Morillon et Jean Gueniart. Il est probable que les trois chantres aient été renvoyés de la Sainte-Chapelle de Paris pour leur appartenance à la chapelle de Catherine de Médicis, bien qu'aucun des deux clercs Morillon et Gueniart ne figurent dans les états de chapelle de Catherine de Médicis.

Guillaume Le Vavasseur, chantre taille, sert à la Chapelle Royale de 1565 à 1587 et en parallèle à la chapelle de Catherine de Médicis à partir de 1580. Il est brièvement reçu clerc à la Sainte-Chapelle de Bourges en 1573, et à la Sainte-Chapelle de Paris en 1574, dont il est renvoyé en 1581 pour des raisons disciplinaires, mais sans doute aussi à cause de sa double appartenance à la Sainte-Chapelle et à la chapelle de Catherine de Médicis. Le 16 novembre 1581, les chanoines ordonnent qu'on fera vider les meubles de la chambre de Vavasseur, qui a été chassé de l'église « pour estre scandaleux » et le 17 décembre 1581, « il a esté faict deffence au recepveur de ne payer ce qui est deubt du gros au Vavasseur, pour la degradation qu'il a faicte à sa chambre devant que de s'en aller » (Brenet 1910 p. 126, 132 d'après F-AN, LL 599, f. 133-133v et LL 600, f. 14-14v).

Il est possible que le renvoi de Jean Colas le 23 juillet 1633, soit aussi lié à son appartenance à la Chapelle Royale, bien que la raison invoquée ne semble pas un prétexte « sur ce que ce n'est pas la coutume de tenir des hommes mariés » (Brenet 1910 p. 178 d'après F-AN, LL 602, f. 161v et 167v).

3.2.3.4. Les vicaires ou clercs non promus, compositeurs, documentés en chapelle princière et communs aux deux Saintes-Chapelles

Cette sous-section abordera à la suite, les vicaires et clercs, non promus, qui sont compositeurs, documentés en chapelles princières ou enfin, qui ont servi dans les deux Saintes-Chapelles.

Les vicaires ou clercs non promus compositeurs

A la Sainte-Chapelle de Bourges, on compte parmi les cent-cinquante-neuf vicaires qui finiront leur carrière comme vicaires, huit compositeurs dont cinq compositeurs avec œuvres conservées Jean Dubois, Nicole Grenon, Perrinet Des Fontaines, Philipon Basiron ancien enfant de chœur et maître de musique et Antoine de Arena de Roddes, ancien gagiste, et trois compositeurs avec œuvres perdues, Jean Barrillat, Claude Le Painctre, ancien gagiste et Robinet Paindavene compositeur incertain. A la Sainte-Chapelle de Paris, on compte parmi les cent-quarante-huit clercs qui finiront leur carrière comme clercs, sept compositeurs, dont six avec œuvres conservées, Jean Du Boys, Jean Barat, Jean Bonnevyn alias Bausseron, Hector Boucher dit l'Enfant, Etienne Testard, et un compositeur incertain, Laurent Du Mes.

Les huit compositeurs vicaires de la Sainte-Chapelle de Bourges, qui finiront leur carrière comme vicaires, forment 5% des cent-cinquante-neuf vicaires, qui ne seront pas promus et 27% du total des compositeurs. Ce ratio est égal à celui du total des compositeurs par rapport aux chantres totaux. C'est dire que la population des vicaires qui ne seront pas promus est homogène à la population globale, quant au paramètre du nombre des compositeurs. Les sept compositeurs clercs non promus forment pour la Sainte-Chapelle de Paris 1% des clercs non promus et 16% du total des compositeurs. Ce ratio de 1% est à comparer à celui du total des compositeurs par rapport au total des chantres, soit 7%. On en déduit à Paris une sous-représentation des clercs, qui finiront leur carrière comme clercs, quant au paramètre du nombre des compositeurs.

Les vicaires ou clercs non promus documentés en chapelles princières

On compte à la Sainte-Chapelle de Bourges, vingt et un vicaires qui finiront leur carrière comme vicaires et qui sont documentés en chapelles princières, soit 13% des vicaires non promus et 27% des soixante-dix-sept chantres de Bourges documentés en chapelles princières. Ce premier ratio de 13% est similaire au ratio des soixante-dix-sept chantres de Bourges documentés en chapelles princières, par rapport aux chantres totaux, soit 12%. Cette sous-population, quant au paramètre de service en chapelle princière, est donc semblable à la population globale des chantres.

Neuf iront à la Chapelle Royale ou la chapelle de la reine-mère, Pierre Dargent, Guillaume Troppelin, Jacques Carbonnier, Macé Arrachepied, ancien enfant de chœur, Jacques Busserat, Guillaume Le Vavasseur, Claude Barbelot, ancien gagiste, Guillaume Le Queulx et Louis Robert, incertain peut-être identifiable à Robert sans prénom de la Chapelle Royale. On peut noter parmi ces derniers, Jacques Busserat, resté sept ans à la Sainte-Chapelle de 1565 à 1572. Il démissionne pour intégrer la Chapelle Royale et la Chambre de musique. Il y reste de 1572 à 1587, était sans doute un castrat fort apprécié de la Cour. Il est mentionné comme « enucque, apte à la taille, haute-contre et dessus » (Handy 2008).

Quatre vicaires iront à la chapelle ducale de Bourgogne, Nicole Grenon, compositeur, aussi à la chapelle pontificale, Perrinet Des Fontaines, Robert Baille et Pierre Du Veez. Cinq vicaires serviront à la chapelle pontificale, tous compositeurs, les trois précédents de la cour de Bourgogne, Perrinet Des Fontaines, Pierre Du Veez, Nicole Grenon, plus Jean Dubois et Jean Foliot, organiste. Martin Viaud et Hector Charlemagne, maître des enfants, serviront à la chapelle de René d'Anjou. Jean Barrillat et Claude Le Painctre, compositeurs avec œuvres perdues serviront respectivement à la maison de Monsieur de Rouville et à la chapelle de Nicolas de Villeroy.

On compte à la Sainte-Chapelle de Paris, trente-trois clercs, qui ne seront pas promus et qui serviront en chapelles princières, soit 22% des cent-quarante-neuf clercs non promus et aussi 23% des cent-cinquante-et-un clercs documentés en chapelles princières. Ce ratio de 22% est quasiment identique à celui des chantres documentés en chapelles princières sur l'ensemble des chantres. C'est dire que la population des clercs non promus et celle des chantres globaux sont homogènes quant au paramètre de service dans une chapelle princière.

Listons ces trente-trois clercs ; Jean Brunot, Jean de La Tour, Pierre de Verneul, Guillemain Piefort, ancien gagiste, Jean Le Vasseur, Jean Du Boys, Jean Bonnevin alias Bausseron, Hector Boucher dit l'Enfant, Jean de Lespine, ancien gagiste, Guillaume Jourdain alias Morellet, ancien enfant de chœur et ancien gagiste, Philippe Fontaine, Anthoine Normant alias Loyal, Etienne Guerard, Jean Le Dru, ancien enfant de chœur, Richard Dabaro, Jacques Buisson, Roland Blassel, Guillaume Le Vavasseur, Adrian Le Keu, Jean Gueniart, Pierre Morillon, François Tarier, Simon Cyart, Antoine Champion, Claude Barbelot, ancien gagiste, Nicolas Grosseteste, Antoine de Fontaine, Christophe Bouton, Jean Gendron, Robert Ciflot, ancien enfant de chœur, Jean Danet, incertain, Jean Colas dit le Flamand et Jean Gosset, ancien gagiste.

Ils iront tous à la Chapelle Royale, sauf huit d'entre eux, Jean Bonnevin et Antoine Normand alias Loyal à la chapelle pontificale, Jean Brunot à la chapelle ducale de Bourgogne, Jean Le Vasseur à la chapelle ducale de Berry, Jean de Lespine à la chapelle ducale de Lorraine, Guillemain Piefort et Pierre de Verneul à la chapelle ducale d'Orléans, François Tarier à la chapelle de Monsieur de Villeroy.

Les vicaires ou clercs non promus ayant servi dans les deux Saintes-Chapelles

Sept vicaires non promus de la Sainte-Chapelle de Bourges serviront ou ont servi à la Sainte-Chapelle de Paris ; Alain Grenet, François Hesse, Guillaume Levavasseur, André Vuagon, Jean Jouselin, Martin Boudault et Guillaume Le Queulx, aussi de la chapelle de la reine-mère Catherine de Médicis.

Huit clercs non promus de la Sainte-Chapelle de Paris ont servi dans les deux Saintes-Chapelles, Pierre Thouard alias de Chastillon, Jean Le Vasseur, Etienne Fournier, Guillaume Le Vavasseur, Charles Loys, Jean Foydeau, Claude Barbelot et Pierre Gorin.

3.2.4. Les vicaires et clercs, qui seront promus dans leur Sainte-Chapelle

Cette section examine d'abord les statuts de sortie des vicaires et clercs, puis leurs carrières représentées par les statuts de fin de carrière.

A la Sainte-Chapelle de Bourges, parmi les deux-cent-soixante-seize vicaires, on en compte cent-dix-sept, qui seront promus, soit 42% des vicaires. Les cent-dix-sept vicaires promus le seront en tant que chapelains pour cent-treize d'entre eux, soit 41% des vicaires, et quatre comme chanoines directement, après éventuellement une interruption, soit 1% des vicaires. Ces cent-dix-sept vicaires finiront leur carrière pour cent-sept d'entre eux comme chapelains, soit 39% de l'ensemble des vicaires, et dix finiront leurs carrières comme chanoines, soit 4% de l'ensemble des vicaires.

A la Sainte-Chapelle de Paris, parmi les deux-cent-vingt-trois clercs, soixante-quinze seront promus soit 34% des clercs. Ces soixante-quinze clercs promus deviendront soixante-huit chapelains, soit 31%, cinq chapelains perpétuels, soit 2% des clercs, et deux chanoines soit 1% des clercs. En terme de carrière, les soixante-quinze clercs finiront leur carrière comme chapelains, pour quarante-quatre d'entre eux, soit 20% des clercs. Vingt-neuf clercs, soit 13% de l'ensemble des clercs, finiront comme chapelains perpétuels, et deux finiront comme chanoines, soit 1% des clercs.

3.2.4.1. Les vicaires et clercs, qui finiront leur carrière comme chapelains

Cette sous-section traite pour les deux Saintes-Chapelles, de la population des vicaires ou clercs, qui finiront leur carrière comme chapelains. Après des chiffres généraux, on examine dans cette sous-population les chantres documentés en chapelles princières, les compositeurs, les maîtres des enfants, les organistes, et enfin les chantres qui ont servi dans les deux Saintes-Chapelles.

Les chiffres généraux

A la Sainte Chapelle de Bourges, parmi les cent-sept vicaires qui finiront comme chapelains, soit 39% des vicaires, on compte trente-trois anciens enfants de chœur, quatorze anciens gagistes et au total soixante-huit nouveaux vicaires. A la Sainte-Chapelle de Paris, parmi les quarante-quatre clercs, qui finiront leur carrière comme chapelains, soit 20% de l'ensemble des clercs et 59% des clercs promus, on compte deux anciens enfants de chœur, trois anciens gagistes, et au total, trente-neuf nouveaux clercs.

Clercs promus chapelains documentés en chapelles princières

A la Sainte-Chapelle de Bourges, on trouve huit chantres clercs documentés en chapelle princière, qui finiront leur carrière comme chapelains, soit 8% des cent-sept clercs qui finiront chapelains. Ce ratio est bien inférieur au ratio de 12% des chantres documentés en chapelle princière par rapport au total des chantres. A la Sainte-Chapelle de Paris, seize chantres documentés en chapelle princière, soit 36% des quarante-quatre clercs, finiront leur carrière

comme chapelains. Ce ratio est à comparer au ratio de 23% des cent-cinquante-et-un chantres documentés en chapelle princière par rapport au total des chantres. On a là une différence entre les deux Saintes-Chapelles ; à Bourges, une sous-représentation des vicaires, qui finiront chapelains, documentés en chapelle princière et à Paris, une sur-représentation des clercs, documentés en chapelles princières, qui finiront chapelains. Cela veut sans doute dire, que les bons chantres vicaires de Bourges partent avant de devenir chapelains et que les bons chantres clercs de Paris sont plus facilement chapelains.

A la Sainte-Chapelle de Bourges, les huit chantres documentés en chapelle princière, sont outre les deux anciens enfants de chœur Charles de Launay, compositeur chantre à la cour de Mantoue, et Jean Le Vasseur probablement chantre de la chapelle du duc de Berry, Pierre Estienne, qui appartenait à la chapelle du duc de Berry avant la fondation de la Sainte-Chapelle, Guillaume Le Machecrier, compositeur, chantre de la chapelle pontificale et de la chapelle ducale de Bourgogne, Jean Le Nain, incertain à la Chapelle Royale, Nicolas Musnier et Jean Regnault, chantres de la Chapelle Royale et enfin Jean Vigier, maître des enfants, dont la preuve d'appartenance à la Chapelle Royale est tenue.

A la Sainte-Chapelle de Paris, parmi les seize chantres clercs qui finiront chapelains, documentés en chapelles princières, quatorze serviront à la Chapelle Royale dont l'ancien enfant de chœur Pierre Vermont L'Aîné, compositeur et maître des enfants et l'ancien gagiste Robert Pihan, les deux chantres restant sont Guillaume Guillemart, qui servira à la Chapelle de René d'Anjou, et Yvo Barry, qui servira quant à lui, à la chapelle pontificale recruté par Jean Conseil.

Les douze nouveaux chantres clercs, qui finiront chapelains, documentés à la Chapelle Royale, sont les suivants.

Au XVI^e siècle, Pierre Acher et Guillaume Le Queulx, ont été déjà mentionnés à la Sainte-Chapelle de Bourges. Le Liégeois est mentionné dans l'Épître à Hector Boucher de Jean Du Four et pour son décès en 1533, comme chantre de la Chapelle Royale. Jean Du Hamel est mentionné à la Chapelle Royale de 1559 à sa mort en 1587. Pierre de Lescluse est enfant de chœur de la Chapelle Royale en 1559. Martin Beaufilz est renvoyé en 1571 pour sa double appartenance à la Sainte-Chapelle et à la chapelle de Catherine de Médicis comme Morillon et Guéniart déjà cités. Jean Godet, clerc de la Sainte-Chapelle de Paris en 1576, part à la Chapelle Royale avant 1580 et revient à la Sainte-Chapelle comme chapelain en 1594. Pierre Le Large est sans doute renvoyé de la Sainte-Chapelle de Paris ou a démissionné pour son appartenance à la Chapelle Royale en 1585 et en 1589.

Au XVII^e siècle, Claude Boursier effectue un remplacement à la Chapelle Royale en 1609 et on ne sait s'il est chantre en titre de la chapelle de musique. Artus Auxcousteaux est compositeur et maître des enfants. Comme chantre incertain, on peut sans doute identifier Durant Viel à André Vielz de la Chapelle Royale. Le cas particulier de Claude Asselin (1631-†1665) mérite un petit développement. Claude Asselin est clerc taille en 1631 et chapelain en 1634 de la Sainte-Chapelle de Paris. Il est renvoyé en 1640 pour sa double appartenance à la Sainte-Chapelle et à la musique ordinaire du roi en 1638. Il appartient à la Chapelle Royale jusqu'à sa mort en 1665. Parallèlement il est chanoine de la Cathédrale de Bayeux et de la collégiale Saint-Mellon de Pontoise. Il fait un procès au chapitre de Pontoise pour toucher sa prébende sans résider. Claude Asselin n'a pas été le seul chantre de la Chapelle Royale à se battre pour toucher sa prébende sans résider, conformément aux arrêts des différents souverains, prébende que les chapitres refusaient de leur accorder (Desprez 1768).

Les compositeurs

Concernant les compositeurs, on compte à la Sainte-Chapelle de Bourges trois compositeurs,

vicaires, qui finiront chapelains, Guillaume Le Machecrier, Charles de Launay et Pierre Lauerjat aussi maître des enfants, soit 3% des vicaires, qui finiront leur carrière comme chapelains. Ce ratio de 3% est à rapprocher du ratio du total des compositeurs sur le total des chantres, c'est-à-dire 5%. On a à la Sainte-Chapelle de Paris, quatre compositeurs dont quatre avec œuvres conservées, Guillaume Du Hamel, Artus Auxcousteaux et Pierre Vermont L'Aîné, ces deux derniers maîtres des enfants, et un compositeur incertain Gobert Dersloges, soit 10% des clercs qui finiront leur carrière comme chapelains. Ce chiffre est sensiblement supérieur au ratio de 7% des compositeurs totaux par rapport aux chantres totaux. On a encore une différence entre les deux Saintes-Chapelles, même si les ratios jouent sur des petits nombres. On a donc une sous-représentation des compositeurs parmi la sous-population des vicaires qui finiront chapelains à la Sainte-Chapelle de Bourges et une sur-représentation à la Sainte-Chapelle de Paris.

Les maîtres des enfants et les organistes

Concernant les maîtres des enfants et les organistes, on compte à la Sainte-Chapelle de Bourges sept maîtres des enfants Guillaume Migny, Jean Vigier, Toussaint Rahel d'abord maître de grammaire, puis de musique, Yves Bessac, Blaise Bonneau aussi organiste de la Sainte-Chapelle, Pierre Lauerjat et François Adam. On a trois organistes, dont Vincent de Monthovillier, Blaise Bonneau aussi maître des enfants par intérim et Michel Cachouet. A la Sainte-Chapelle de Paris, les maîtres des enfants de chœur prennent leur grade de chapelain en même temps que la charge. Il reste Jacques de Moustier, qui sera maître de grammaire en tant que clerc et qui deviendra plus tard chapelain maître des enfants. On a un seul organiste, a priori non officiel, Denis de Thermes, organiste de Saint-Jacques de l'Hôpital de Paris.

Autres exemples

Notons que Louis Rouzier, cité dans une liste de douze enfants de chœur sortis de la maîtrise de la Sainte-Chapelle de Riom, avant 1508 (F-AD 63, 27 G 1, registre des Statuts et Ordonnances, f. 16), est reçu comme vicaire à la Sainte-Chapelle de Bourges en octobre 1527. Louis Rouzier est chapelain du 20 septembre 1539 jusqu'à son décès en avril 1562.

On trouve aussi parmi ces clercs de la Sainte-Chapelle de Paris, un écrivain Jean Piquelin, qu'il est surprenant de trouver ici. Jean Piquelin est reçu clerc le 27 septembre 1486 (Brenet 1910 p. 39, d'après F-AN, LL 621, f. 132). Il semble qu'il faille le rapprocher de Jean Piquelin auteur de plusieurs ouvrages. On peut lire dans La bibliothèque française de Fernand Colomb de Jean Barbelon (Barbelon 1913, p. 168-170) : « 176. PIQUELIN (Jean). Le messenger d'amour. Avignon, Jean de Channey, s. d. (p. 168)... Jean Piquelin, chapelain de la Sainte Chapelle de Paris, est également l'auteur d'une vie de Ste Reine ». On en déduit que Jean Piquelin de clerc en 1486, a été reçu chapelain à une date indéterminée.

On a dans la sous-population des vicaires ou clercs, qui finiront leur carrière comme chapelains d'une part, sept vicaires de Bourges, qui serviront à la Sainte-Chapelle de Paris, Jean Foydeau, éventuellement Jean Frideau, Charles Loys, Marin Rebours, Tristan Regnard, Jean Rigolet, Philibert Taboureau et Jean Le Vasseur ancien enfant de chœur et chantre de la chapelle du duc de Berry, et d'autre part, trois clercs qui serviront à la Sainte-Chapelle de Paris, Pierre Acher et Guillaume Le Queulx, aussi chantres de la Chapelle Royale, Jean Barreau maître des enfants.

3.2.4.2. Les vicaires et clercs qui finiront leur carrière comme chapelains perpétuels ou chanoines

Cette sous-section est bien-sûr uniquement dédiée à la Sainte-Chapelle de Paris pour la partie chapelains perpétuels.

Les chapelains perpétuels

Parmi les deux-cent-vingt-trois clercs de la Sainte-Chapelle de Paris, vingt-neuf d'entre eux, soit 13%, finiront leur carrière comme chapelains perpétuels, soit 13% des clercs et 39% des clercs promus. Parmi eux on a cinq anciens enfants de chœur, trois anciens gagistes et vingt-deux nouveaux clercs. Cinq seront chapelains perpétuels sans passer, à notre connaissance, par le statut de chapelain, éventuellement Jehannin Michel, Pierre Mortis, Guillaume Le Blanc, futur maître des enfants, Jacques Blondin ancien enfant de chœur, ancien gagiste et futur maître des enfants, Nicolas Gougelet, maître de grammaire et chantre de la Chapelle Royale.

Parmi ces vingt-neuf futurs chapelains perpétuels, on compte Germain Jehanne, qui fut élu chantre en remplacement de Martin Rousseau. Cette élection ne s'est pas réalisée, car Martin Rousseau a refusé de résigner sa chanterie pour un chapelain perpétuel et non un chanoine. On a quatre maîtres de musique, Jean Perrinet, Guillaume Le Blanc, Jacques Blondin, Eustache Gehenault, ancien enfant de chœur, et quatre maîtres de grammaire, Jean Rognon, Simon Giroult, ancien enfant de chœur, Louis Ludet et Antoine Morin.

On y compte aussi six chantres ayant servi à la Chapelle Royale, Pierre Vermont Le Jeune, Simon Giroult, Pierre Certon, compositeur, Jacques Le Trot, Jacques Cabaret, qui semble avoir été brièvement chapelain perpétuel et Nicolas Gougelet, soit 21% des clercs, qui finiront leur carrière comme chapelains perpétuels, et un ratio supérieur au ratio de 18% des chapelains perpétuels par rapport au total des chantres.

On a deux chantres communs aux deux Saintes-Chapelles, François Bastonneau et éventuellement Guillaume Le Blanc, mentionné brièvement à Bourges en 1588.

Les chanoines

Concernant les vicaires et clercs, qui finiront le carrière comme chanoines, parmi les deux-cent-soixante-seize vicaires recensés à la Sainte-Chapelle de Bourges, seuls dix, soit 4%, finiront leur carrière comme chanoines, parmi eux, cinq sont d'anciens enfants de chœur, Pierre Basiron, le frère de Philippe Basiron, Nicolas Bauer dit le Retif, qui sera Grand Chantre, Jean Biard, André Julian et Robert Sadon. Un ancien gagiste maître de grammaire puis maître des enfants, Antoine Pastoris finira sans doute chanoine. On a quatre nouveaux vicaires, Ursin Brunet, Grand Chantre, Jean Boutier, éventuellement de la Chapelle Royale, Pierre Thouard alias de Chastillon, maître des enfants, et Denis Le Duc. Soit deux grands chantres, deux maîtres des enfants et de façon incertaine un membre de la Chapelle Royale, mais aucun compositeur. Parmi les deux-cent-vingt-trois clercs de la Sainte-Chapelle de Paris, deux d'entre eux soit 1% finiront leur carrière comme chanoines. Il s'agit des deux compositeurs et membres de la Chapelle Royale, Claudin de Sermisy et Nicolas Formé.

3.2.5. Quelques derniers résultats globaux sur les vicaires et clercs

Dans ce paragraphe nous donnons d'abord la liste des vicaires de la Sainte-Chapelle de Bourges, qui ont servi à la Sainte-Chapelle de Paris et réciproquement celle des clercs de Paris qui ont servi à Bourges. Dans un second temps, on donne la liste des compositeurs vicaires ou clercs des deux Saintes-Chapelles et enfin quelques statistiques sur les chantres vicaires ou clercs, documentés en chapelles princières.

Les vicaires et clercs ayant servi dans les deux Saintes-Chapelles

Les vicaires de la Sainte-Chapelle de Bourges ayant servi à la Sainte-Chapelle de Paris sont au nombre de dix-sept :

Jean Rigolet (1413-†1468), Alain Grenet (1438-1494), peu probable, Pierre Thouard alias de Chastillon (1444-1476), maître des enfants, Jean Le Vasseur (1449-1472), aussi de la chapelle ducale de Berry, Marin Rebours (1525-†1561), François Hesse (1561-1564), Guillaume Le Vavasseur (1565-1587), aussi de la Chapelle Royale, Charles Loys (1570-1591), Jean Foydeau [Frideau] (1571-1582), André Vuagon (1573-1574). Jean Jousselin (1574-1578), Tristan Regnard (1575-†1602), Martin Boudault (1577-1579), Guillaume Le Queulx (1577-1585), aussi de la Chapelle Royale, Claude Barbelot (1577-1598), aussi de la Chapelle Royale, Philibert Taboureau (1585-1589), François Bastonneau (1603-†1644).

Les clercs de la Sainte-Chapelle de Paris ayant servi à la Sainte-Chapelle de Bourges sont au nombre de quatorze :

Pierre Thouard alias de Chastillon (1444-1476), maître des enfants de Bourges, Jean Le Vasseur (1449-1472) ayant servi aussi à la chapelle ducale de Berry, Etienne Fournier (1506-†1518), aussi à la Sainte-Chapelle de Dijon, Pierre Acher (1509-†1533), aussi de la Chapelle Royale, Jean Bareau (1565-†1586), maître des enfants de Bourges, Guillaume Le Vavasseur (1565-1587), ayant aussi servi à la Chapelle Royale ou celle de la reine-mère, Charles Loys (1570-1591), Jean Foydeau [Frideau] (1571-1582), Tristan Regnard (1575-†1602), Guillaume Le Queulx (1577-1585), aussi de la Chapelle Royale, Claude Barbelot (1577-1598), aussi de la Chapelle Royale, Pierre Gorin (1585-1601), Guillaume Le Blanc (1588-†1642), maîtres des enfants de Paris, François Bastonneau (1603-†1644).

Les compositeurs

On trouve treize compositeurs parmi les vicaires de la Sainte-Chapelle de Bourges et dix-neuf à Paris. A la Sainte-Chapelle de Bourges, on a un ratio de 5% de compositeurs vicaires à comparer aux 5% de chantres compositeurs totaux. A la Sainte-Chapelle de Paris, on a un ratio de 9% de clercs compositeurs, à comparer au ratio global de 7%. On a donc une relative homogénéité des vicaires et des chantres compositeurs de Bourges et une sur-représentation des compositeurs parmi les clercs de Paris.

A la Sainte-Chapelle de Bourges, on trouve huit compositeurs avec œuvres conservées, Jean Dubois (1364-†1406), Nicole Grenon (1399-†1456), Perrinet Des Fontaines (1403-1447), Jean Cesaris (1407-1417), Philipon Basiron (1458-†1491), Pierre Du Veez (1462-†1508), Antoine de Arena de Roddes (1504-1543) (auteur d'un traité de basses danses), Pierret Lauerjat (1575-†1625), trois compositeurs avec œuvres perdues, Guillaume Le Machecrier (1405-†1460), Jean Barrillat (1555-1575), Claude Le Painctre (1572-1576), et deux compositeurs incertains, Robinet Paindavene (1405-1419), Charles de Launay (1472-†1506).

A la Sainte-Chapelle de Paris, on trouve douze compositeurs avec œuvres conservées, Guillaume Dorles (1493-1514), Jean Du Boys (1505-1528), Claudin de Sermisy (1508-†1562), Pierre Vermont L'Aîné (1510-†1532), Jean Barrat (1510-1533), Jean Bonnevin alias Bausseron (1511-†1542), Hector Boucher dit l'Enfant (1519-1533), Noël Cybot (1522-†1556), Guillaume Ysore (1522-†1563), Pierre Certon (1529-†1572), Nicolas Formé (1567-†1638), Artus Auxcousteaux (1613-†1656), trois compositeurs avec œuvres perdues Etienne Testard (1576-1585), Jacques Blondin (1594-1634), Eustache Gehenault (1630-†1663), et quatre compositeurs incertains, Gobert Desloges (1507-1530), Pierre Vermont Le Jeune (1510-†1558), Laurent Du Mes (1522-†1552), [Jean] Guillaume Du Hamel (1525-†1540).

Les vicaires et clercs documentés en chapelles princières

Quant aux vicaires et clercs documentés en chapelles princières, on en trouve trente à la Sainte-Chapelle de Bourges, soit 11% des vicaires, ratio à comparer au ratio global de 12% des chantres ayant servi ou qui serviront en chapelles princières. On en trouve cinquante-sept à la Sainte-Chapelle de Paris, soit 26%, à comparer au ratio global de 23%. Là encore, on a

une relative homogénéité des populations de vicaires et de chantres, quant aux chantres documentés en chapelles princières à Bourges et une surreprésentation à Paris. La Sainte-Chapelle de Paris supporte difficilement une double appartenance surtout à la Chapelle Royale.

Les trente chantres de la Sainte-Chapelle de Bourges documentés en chapelles princières se décomposent en quatorze, qui serviront à la Chapelle Royale, six à la chapelle pontificale, cinq à la Chapelle ducale de Bourgogne, trois à la chapelle ducale de Berry, deux à la chapelle de René d'Anjou, un à la chapelle de Nicolas de Villeroy, un à la chapelle ducale de Mantoue et d'autres.

Les cinquante-sept chantres de la Sainte-Chapelle de Paris, documentés en chapelle princière se décomposent en quarante-sept, qui serviront à la Chapelle Royale, six à la chapelle pontificale, deux à la chapelle ducale de Bourgogne, deux à la chapelle du duc Charles d'Orléans, un à la chapelle ducale de Berry, un à la chapelle de René d'Anjou, un à la chapelle ducale de Lorraine, un à la chapelle de Nicolas de Villeroy.

3.2.6. Les durées d'emploi des vicaires et clercs

A la Sainte-Chapelle de Bourges, on dispose de deux-cent-trente-deux vicaires avec dates de réception, soit un total de 84% des deux-cent-soixante-seize vicaires, de deux cent-neuf vicaires avec dates de sorties, soit un total de 75% des vicaires et enfin de cent-quatre-vingt-treize vicaires dont on connaît à la fois la date de réception et la date de sortie, ce qui nous permettra de calculer la durée d'emploi comme vicaire de 69% d'entre eux.

A la Sainte-Chapelle de Paris, les chiffres sont relativement équivalents, cent-quatre-vingt-quatre clercs avec date de réception, soit 82% des deux-cent-vingt-trois clercs recensés, de cent-cinquante-cinq clercs avec dates de sorties, soit 69% des clercs et enfin de cent-quarante-deux clercs avec les deux dates de réception et de sortie, soit 63%.

Ces chiffres sont à rapprocher des trente-sept enfants de chœur de la Sainte-Chapelle de Bourges soit 25% du total des enfants de chœur et dix-sept enfants de chœur de la Sainte-Chapelle de Paris, soit 15% d'enfants de chœur dont on connaît les dates de réception et de sortie. Nous retrouvons ainsi l'intérêt porté d'abord aux personnels « permanents » des Saintes-Chapelles, vicaires ou clercs. Les résultats seront équivalents pour les autres catégories de personnels statutaires.

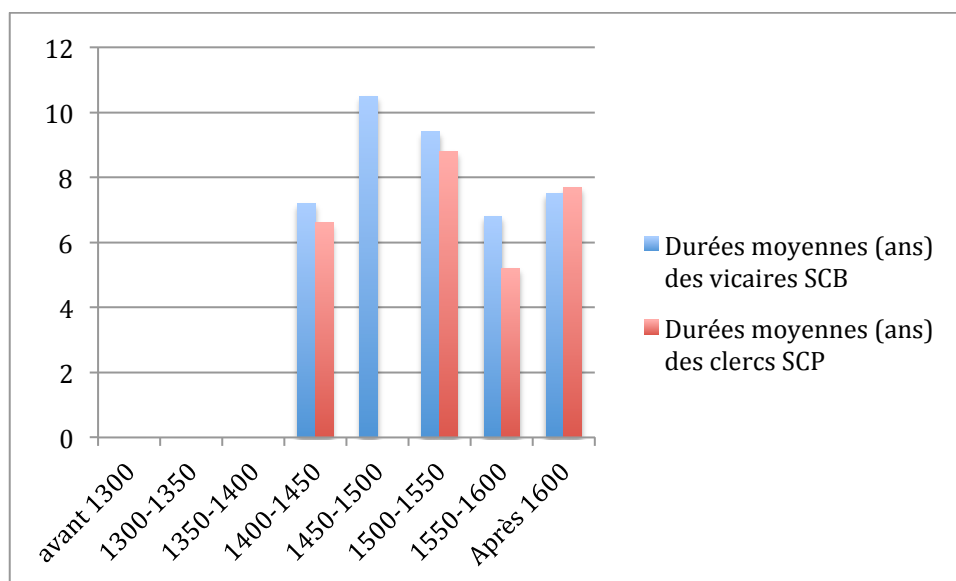
Avec de tels chiffres, on peut valablement faire des statistiques sur les vicaires et clercs. La durée moyenne d'emploi des vicaires est huit ans avec un écart-type de neuf ans pour la Sainte-Chapelle de Bourges. La durée moyenne d'emploi des clercs de la Sainte-Chapelle de Paris est de sept ans avec un écart type de sept ans. Ces chiffres se montent à treize ans avec un écart-type de douze ans pour quarante-huit vicaires anciens enfants de chœur de la Sainte-Chapelle de Bourges et dix ans avec un écart-type de dix ans pour les treize clercs anciens enfants de chœur de la Sainte-Chapelle de Paris.

On a encore huit ans avec un écart-type de dix ans pour cent-six vicaires qui finiront leur carrière comme vicaires à la Sainte-Chapelle de Bourges et sept ans avec un écart-type de huit pour les soixante-treize clercs, qui finiront leur carrière comme clercs de la Sainte-Chapelle de Paris.

On compte enfin pour quatre-vingt-sept vicaires et soixante-huit clercs, qui auront une promotion, une durée moyenne de huit ans avec un écart-type de sept pour Bourges et sept ans avec un écart-type de six ans à la Sainte-Chapelle de Paris.

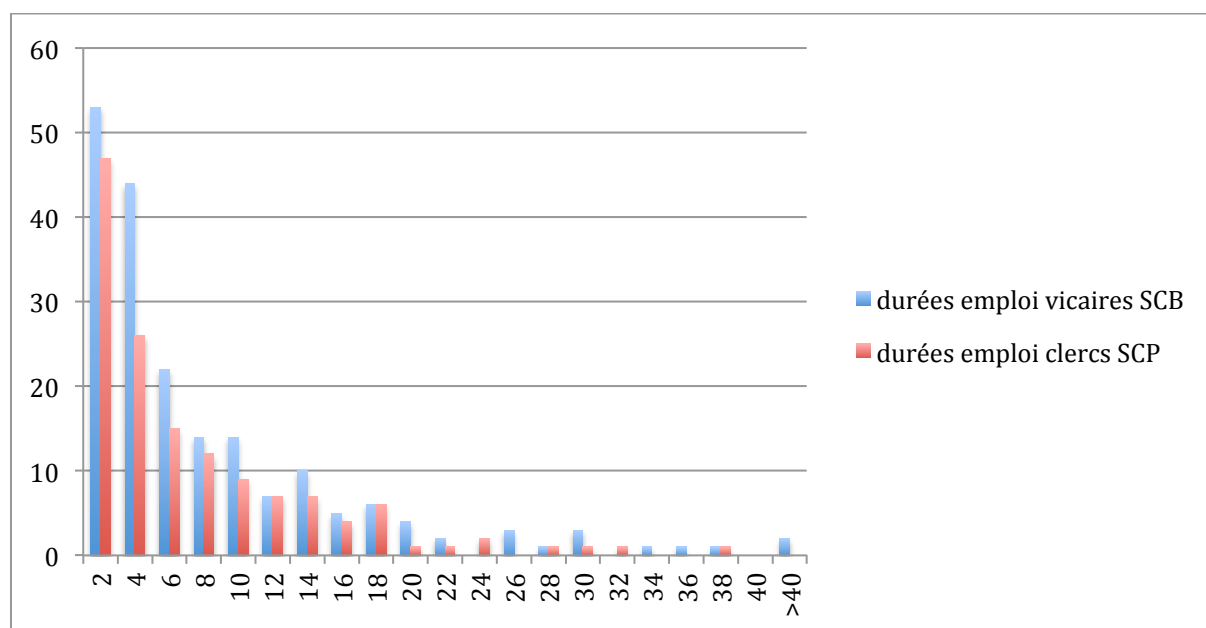
Le graphique suivant montre les durées moyennes d'emploi des vicaires et clercs, par période, quand cela a un sens. Les durées moyennes d'emploi sont très semblables pour les deux Saintes-Chapelles, à l'exception de la période 1450-1500 pour la Sainte-Chapelle de Paris, où nous n'avons de façon inexplicable aucun clerc. On observe une baisse simultanée de la durée moyenne d'emploi des vicaires et clercs dans les deux chapelles de 1550 à 1600, alors que les nombres par période n'ont pas baissé d'après le tableau donné en début de travail. On assiste peut-être à une augmentation de la mortalité ou des promotions, avec pour cause les guerres de religion.

Graphique N°18 : Durées moyennes d'emploi des vicaires ou clercs par période



Le graphique suivant donne les fonctions de répartition des durées d'emploi des vicaires et des clercs.

Graphique N°19 : Fonction de répartition des durées d'emploi des vicaires ou clercs



Les fonctions de répartition sont très semblables, sauf pour les durées comprises entre deux et quatre ans.

3.2.7. Conclusion du chapitre 3.2

La première catégorie de personnels statutaires du chœur est celle des vicaires pour la Sainte-Chapelle de Bourges et celle des clercs pour la Sainte-Chapelle de Paris. Les registres et comptes des deux Saintes-Chapelles mentionnent deux-cent-soixante-seize vicaires à Bourges, soit 44% des chantres, et deux-cent-vingt-trois clercs à Paris, soit 33% des chantres. Le tableau suivant résume les entrées/sorties du statut de vicaire ou clerc

Tableau N°33 : Entrées/Sorties du statut de vicaire ou clerc

Vicaires / clercs	Vicaires SCB	Clercs SCP
Total	276	223
Entrées	53 EC non gagistes (53/276 : 19%) 37 gagistes (37/276 : 13%) 187 nouveaux vicaires (187/276 : 68%)	16 EC (16/223 : 7%) 17 gagistes (17/223 : 8%) 190 nouveaux (190/223 : 85%)
Sorties externes	159 vicaires (159/276 : 58%)	148 clercs (148/223 : 66%)
Sorties internes	117 promus (117/276 : 42%) dont 113 chapelains (113/276 : 41%) 4 chanoines directs (4/276 : 1%)	75 promus (75/223 : 34%) 68 chapelains (68/223 : 31%) 5 CPP (5/223 : 2%) 2 chanoines (2/223 : 1%)

Ces différences importantes en termes de nombre et de pourcentages ne peuvent s'expliquer d'une part, que par un plus faible intérêt du collège parisien et de son greffier pour les clercs, dû sans doute aux facilités de recrutement, et d'autre part, par la propension du collège des chanoines parisiens à favoriser le recrutement externe par rapport à la promotion interne.

Il ne semble pas exister, d'après les sources consultées, de processus formalisé de réception des clercs à la Sainte-Chapelle de Paris, mise à part l'existence d'un recrutement à l'essai très généralisé, qui permet de tester le futur chantre dans un temps très court. Par contre, à la Sainte-Chapelle de Bourges, le candidat est examiné par le Chantre ou son procureur « tant

sur la lecture, voye, musique champ que deschamp ». S'il est jugé suffisant, il est reçu officiellement par le Trésorier.

Si l'on constate des ratios de décès identiques parmi les vicaires de Bourges et les clercs de Paris, 8%, le ratio des démissions est plus fort à Bourges qu'à Paris, 8% contre 5%, et on a l'inverse pour les renvois, 3% des vicaires à Bourges et 15% des clercs à Paris.

Contrairement à la Sainte-Chapelle de Paris, où les clercs marelles sont des clercs ordinaires, c'est-à-dire des chantres, à la Sainte-Chapelle de Bourges les vicaires marelles ne sont pas des vicaires ordinaires et doivent repasser un examen pour intégrer la population des chantres. La Sainte-Chapelle de Bourges compte trente gagistes marelles et trente-et-un vicaires marelles.

Même si à la Sainte-Chapelle de Bourges, la majorité des maîtres de musique sont des chapelains, on rencontre surtout au XV^e siècle, neuf maîtres de musique vicaires. Trois maîtres de grammaires sont vicaires. A la Sainte-Chapelle de Paris, on n'a qu'un seul maître de musique clerc, qui sera d'ailleurs renvoyé et trois maîtres de grammaire. Au total, la Sainte-Chapelle de Bourges a en proportion deux fois plus de vicaires maîtres des enfants, que la Sainte-Chapelle de Paris a de maîtres clercs, 4% contre 2%.

Si l'on considère la population des vicaires ou clercs, qui finiront leur carrière comme vicaires ou clercs, on note d'une part, huit compositeurs et vingt-et-un chantres documentés en chapelles princières à Bourges et d'autre part, sept compositeurs et trente-trois chantres documentés en chapelles princières. En terme de ratios par rapport aux compositeurs et aux chantres documentés en chapelles princières, cette sous-population n'est pas très différente de la population globale.

Par contre, si l'on considère la population des vicaires ou clercs, qui finiront leur carrière comme chapelains, on trouve d'une part, trois compositeurs et huit chantres documentés en chapelles princières à Bourges et d'autre part, cinq compositeurs et seize chantres documentés en chapelles princières à Paris. Les ratios qui s'en déduisent donnent une forte sous représentation de la sous-population considérée à Bourges et une forte surreprésentation de celle-ci à Paris, quant aux paramètres nombre de compositeurs et nombre de chantres documentés en chapelles princières. C'est-à-dire que les bons vicaires à Bourges sont déjà partis avant de devenir chapelains. A Paris, les bons clercs sont encouragés à rester par une promotion comme chapelain.

Si l'on considère les chantres, qui sont passés par le statut de vicaire ou clerc, ils ont la même proportion de chantres compositeurs ou de chantres documentés en chapelles princières que la population globale des chantres de la Sainte-Chapelle de Bourges. Par contre, on relève une surreprésentation des clercs parisiens compositeurs ou documentés en chapelles princières, par rapport à la population globale des chantres parisiens.

Enfin, la durée moyenne d'emploi dans le statut de vicaire de la Sainte-Chapelle de Bourges est de huit ans avec un écart-type de sept ans et celle dans le statut de clercs de la Sainte-Chapelle de Paris est de sept ans avec un écart-type de six ans.

3.3. Les chapelains des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris

Ce chapitre traite des chapelains, dont le statut est un statut d'avancement pour les chantres du chœur de la Sainte-Chapelle de Bourges, le statut de chapelain perpétuel à la Sainte-Chapelle de Paris ouvrant une perspective de promotion pour les chapelains parisiens. La première section donne des statistiques générales sur les chapelains des deux Saintes-Chapelles. La deuxième section décrit la réception des chapelains et donne quelques exemples de fonctions

de chapelain, comme celle de Grand Chantre à Bourges, de maître des enfants, maître de musique pour Bourges et maître de musique et de grammaire pour Paris. La troisième section traite des sorties du statut de chapelain, décès, démissions, renvois et promotions. La quatrième section donne des exemples de carrière de chapelains, listant d'abord les chapelains compositeurs et les chapelains documentés en chapelles princières et enfin les chapelains d'une Sainte-Chapelle ayant servi dans l'autre et réciproquement.

3.3.1. Statistiques générales

Le tableau suivant donne les principaux résultats de ce chapitre.

Tableau N°34 : Chapelains des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris

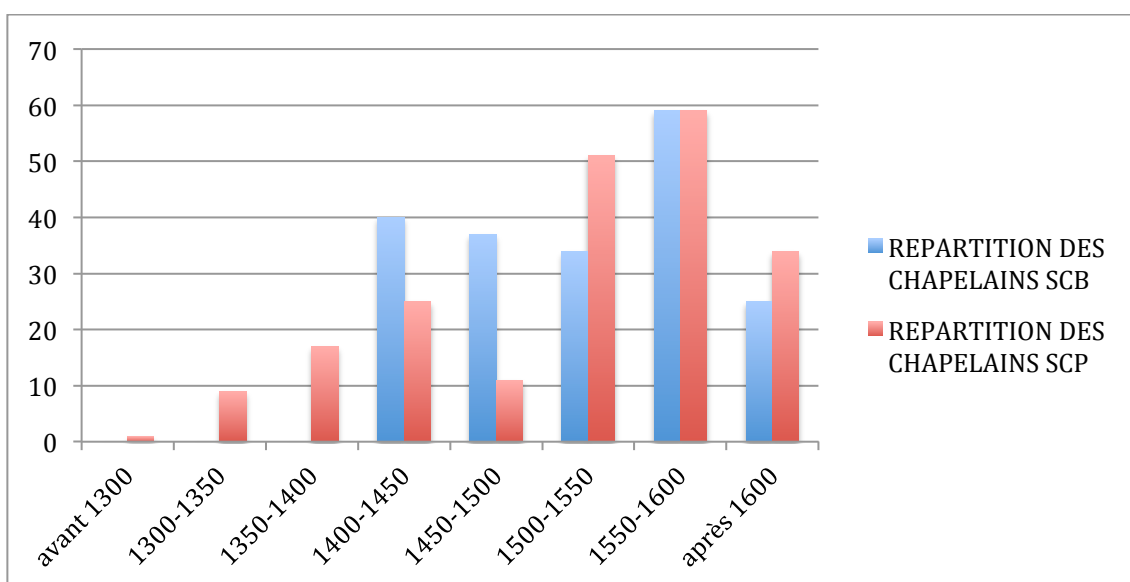
	SCB	SCP
Nombre chantres	634	669
dont Grands Chantres (% chantres) dont CH	22 (22/634 : 4%) dont 14 CHMB	32 (32/669 : 5%) dont 27 CHMP
dont chanoines musiciens (% chantres)	42 (42/634 : 7%)	63 (63/669 : 9%)
dont enfants de chœur (% chantres)	149 (149/634 : 24%)	113 (113/669 : 17%)
dont maîtres de musique (% chantres)	47 (47/634 : 7%)	20 (20/669 : 3%)
dont maîtres de grammaire (% chantres)	36 (36/634 : 6%)	24 (24/669=4%)
dont gagistes ou à l'essai (% chantres)	202 (202/634 : 31%)	94 (94/669 : 14%)
dont clercs ou vicaires (% chantres)	276 (276/634 : 44%)	223 (223/669 : 33%)
dont chapelains (% chantres)	197 (197/634 : 31%)	216 (216/669 : 32%)
dont chapelains perpétuels (% chantres)	NS	120 (120/669 : 18%)
dont chantres communs SCB/SCP	34 (34/634 : 5%)	34 (34/669 : 5%)
dont organistes (% chantres)	20 (20/634 : 3%)	12 (12/669 : 2%)
dont compositeurs (% chantres)	30 (30/634 : 5%)	44 (44/669 : 7%)
dont chantres CPR (% chantres)	77 (77/634 : 12%)	151 (151/669 : 23%)
Nombre de chapelains	197 (197/634 : 31%)	216 (216/669 : 32%)
Entrées	113 vicaires (113/197 : 57% et 113/276 : 41%) 2 gagistes (2/197 : 1%) 82 nouveaux chapelains (82/197 : 42%)	68 clercs (68/216 : 32% et 68/223 : 31%) 5 gagistes (5/216 : 2%) 145 nouveaux chapelains (145/216 : 66%)
Sorties	191 chapelains (191/197 : 97%) 6 chanoines (6/197 : 3%)	168 chapelains (168/216 : 78%) 48 promus (48/216 : 22%) 46 CPP (46/216 : 21%) 2 chanoines (2/216 : 1%)
dont décès	60 (60/197 : 31%)	33 (33/216 : 15%)
dont démissions	10 (10/197 : 5%)	6 (6/216 : 3%)
dont renvois	3 (3/197 : 2%)	15 (15/216 : 7%)
dont documentés en CPR (% CHP)	18 (18/197 : 9%)	46 (46/216 : 21%)
dont compositeurs (% CHP)	12 (12/197 : 6%)	16 (16/216 : 7%)
dont communs aux deux Saintes-Chapelles	15	9
Emplois		
Grands Chantres (% Grands Chantres et % CP)	8 (8/22 : 36% et 8/197 : 4%)	0
M° enfants (% M° musique et % CP)	35 (35/47 : 75% et 35/197 : 18%)	9 (9/20 : 45% et 9/216 : 4%)
M° grammaire (% M° grammaire et % CP)	2 (2/36 : 6% et 2/197 : 1%)	19 (19/24 : 79% et 19/216 : 9%)
Organistes (% organistes et % CP)	7 (7/20 : 35% et 7/197 : 4%)	4 (4/12 : 33% et 4/216 : 2%)
Marelliers	2	1
Receveurs généraux	3	0
M° œuvre	4	0
Chevecier	NS	4
Nombre de chapelains non promus	191 (191/197 : 97%)	168 (168/216 : 78%)
dont décès	60 (60/197 : 31%)	33 (33/216 : 15%)
dont démissions	10 (10/197 : 5%)	6 (6/216 : 3%)
dont renvois	3 (3/197 : 2%)	15 (15/216 : 7%)
Durées d'emploi		
Nombre de CHP avec dates de réception (% CHP)	159 (159/197 : 81%)	153 (153/216 : 72%)
Nombre de CHP avec dates de sortie (% CHP)	154 (154/197 : 79%)	150 (150/216 : 70%)
Nombre de CHP avec réception et sortie (% CHP)	137 (137/197 : 70%)	141 (141/216 : 66%)
Durées moyennes d'emploi (écart-type)	14,7 ans (12,1)	9 ans (8,5)
dont ex-vicaires ou clercs (écart-type)	16,4 ans (12) sur 79 chapelains	8,5 ans (8) sur 59 chapelains
dont futurs chanoines ou CPP (écart-type)	14 ans (7,1) sur 4 chapelains	9,8 ans (7,1) sur 42 chapelains

Les nombres de chapelains et les ratios par rapport au nombre de chantres sont cohérents entre les deux Saintes-Chapelles de Bourges et Paris, avec cent-quatre-vingt-dix-sept chapelains à Bourges, soit 31% des chantres et deux-cent-seize chapelains à Paris, soit 32% des chantres. Cependant, les structures de personnel sont différentes dans les deux Saintes-Chapelles avec à Paris l'existence des chapelains perpétuels, qui comptent pour plus de la moitié des chapelains ordinaires.

A la Sainte-Chapelle de Bourges, les cent-quatre-vingt-dix-sept chapelains se décomposent en cent-treize vicaires promus, soit 57% des chapelains, deux gagistes promus, soit 1% des chapelains et quatre-vingt-deux nouveaux chapelains, soit 42% des chapelains totaux. A la Sainte-Chapelle de Paris, les deux-cent-seize chapelains proviennent de la promotion de soixante-huit clercs, soit 32% des chapelains, de cinq gagistes, soit 2% des chapelains, et de cent-quarante-cinq nouveaux chapelains, soit 66% des chapelains.

L'emploi de chapelain au sein des deux Saintes-Chapelles est un emploi d'avancement pour les vicaires et les clercs. Leurs obligations de service semblent identiques, avec pourtant des différences significatives en termes de distributions et de revenus annexes et l'obligation de se faire promouvoir aux ordres. Cependant, on retrouve la bien moindre promotion interne à Paris qu'à Bourges, avec 31% d'anciens clercs parmi les chapelains à Paris et 57% d'anciens vicaires parmi les chapelains à Bourges, et de façon presque complémentaire, on a 66% de nouveaux chapelains à Paris et seulement 41% de nouveaux chapelains à Bourges. De même, 97% des chapelains finiront leur carrière comme chapelains à la Sainte-Chapelle de Bourges et 77% à la Sainte-Chapelle de Paris. En effet, à la Sainte-Chapelle de Paris, 22% des chapelains auront un bénéfice lucratif de chapelain perpétuel, avec obligation de résidence à la Sainte-Chapelle. Il n'existe pas de système semblable avec les vicairies attachées à la Sainte-Chapelle de Bourges.

Graphique N°20 : Répartition des chapelains par première mention



Le graphique précédent représente un indicateur de qualité des sources concernant les chapelains et met en lumière les différences en fonction des époques et de la Sainte-Chapelle.

Tout comme avec les vicaires et clercs, il y a un problème non résolu de prise en compte des chapelains à la Sainte-Chapelle de Paris entre 1450 et 1500.

3.3.2. Réception et exemples de fonctions de chapelain

Sur les cent-quatre-vingt-dix-sept chapelains mentionnés dans les sources attachées à la Sainte-Chapelle de Bourges, on en compte cent-cinquante-neuf avec une date de réception, soit 81% du total des chapelains. A la Sainte-Chapelle de Paris, sur les deux-cent-seize chapelains mentionnés, on en a cent-cinquante-trois avec une date de réception, soit 72% du total des chapelains. Ces chiffres ne reflètent sans doute rien d'autre que des différences dans les habitudes d'enregistrement des réceptions.

Les principales différences entre les deux Saintes-Chapelles sont d'une part, l'existence d'un certain nombre de Grand Chantres chapelains à Bourges, recrutement symétrique à Paris mais parmi les chapelains perpétuels et d'autre part, une majorité de maîtres de grammaire à Paris chapelain et même chapelains perpétuels, alors qu'ils sont majoritairement gagistes à Bourges.

3.3.2.1. Réceptions comme chapelains

Il ne semble pas y avoir de différence entre la réception d'un chapelain et celle déjà étudiée d'un clerc ou d'un vicaire. C'est d'autant plus vrai, que le chapelain se présente ou est présenté pour la première fois dans l'institution. Les qualités musicales requises semblent aussi identiques. A la Sainte-Chapelle de Bourges, c'est le Chantre ou son procureur, qui présente son rapport aux chapitre et Trésorier, pour décision. Si le candidat est vicaire de la Sainte-Chapelle, et donc a déjà été examiné sur sa suffisance comme vicaire, on trouve deux cas. Dans le premier cas, le chapitre décide de ne pas le réexaminer comme pour Pierre Fauchon, reçu vicaire haute-contre en 1557, présenté et reçu chapelain. Le 19 avril 1561, le vicaire général du trésorier présente un rapport sur :

« Pierre Fauchon qui lui avoit remonstré quil n'estoit subject a examen actendu quil avoyt esté examiné lors quil avoit esté commis vicaire et trouvé et rapporté cappable. [Le chantre Burgat est] d'avis que ledit Fauchon devoit estre institué et receu chapelain » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1528, f. 5).

Dans le second cas, en cas de doute ou d'ancienneté du premier examen, le chapitre décide de réexaminer le candidat, comme pour Anthoine de Rancon, reçu vicaire basse-contre en 1558 et présenté le 30 avril 1569 au « vicaire general [du trésorier] a l'office de chappelain ». Il est renvoyé... au plus ancien chanoine, qui dit dans son rapport qu'« il avoit enquis et examiné ledit Rancon en la presence de plusieurs chantres » et l'a trouvé suffisant et capable (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1533, f. 117).

Pierre Langevin, chantre et sans doute compositeur, est reçu le 8 août 1587 comme gagiste, puis dans la foulée comme chapelain, le 11 août 1587 :

« messieurs ont ordonné que apres avoir oy le mothet et faict et composé par messire Pierre Langevin s'il se trouve suffisant pryer monsieur Gassot [chanoine] le presenter a sa place ; [le] procureur de monsieur Gassot a presenté comme chappelain messire Pierre L'Angevin du pays de Thoulloze » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1544, 8G 1657)

Il est renvoyé au vicaire du trésorier et reçu chapelain.

A la Sainte-Chapelle de Paris, on retrouve les réceptions à l'essai comme chapelain, qui sont suivies par une réception comme chapelain ordinaire dans un délai souvent très court. C'est le cas de Blanchet de Bordelles reçu chapelain à l'essai le 20 juillet 1526, puis chapelain ordinaire. Il le restera jusqu'à sa mort le 15 mars 1550. (Brenet 1910 p. 83, 98 d'après F-AN, LL 625, f. 47v et F-BnF, ms. lat. 17741, f. 50v).

3.3.2.2. Quelques exemples de fonctions comme chapelains

La très grande majorité des chapelains sont des chantres du chœur dans les deux Saintes-Chapelles. Cependant à la Sainte-Chapelle de Bourges, au moment où les Grands Chantres de la Sainte-Chapelle de Paris commençaient à être élus parmi les chapelains perpétuels, la Sainte-Chapelle de Bourges proposait des chapelains ordinaires pour remplir la fonction de Grand Chantre. On en compte huit, Pierre de La Pierre, Marin Rebours, Jacques Roussillon, Antoine Claré, André Bergier, Antoine de Vausselles, Charles Johannet et Simon Jausson.

De par les statuts des deux Saintes-Chapelles, les maîtres de musique des enfants de Bourges et Paris se doivent d'être au moins chapelains. Le chapitre de Bourges a nommé trente-cinq maîtres de musique chapelains, soit 75% du total. De même, les chanoines de Paris ont reçu neuf maîtres chapelains, mais aussi sept chapelains perpétuels, soit au total des deux catégories, 80% des maîtres de musique.

A la Sainte-Chapelle de Bourges, les trente-cinq maîtres des enfants chapelains se décomposent en trente maîtres en titre et cinq maîtres par intérim :

Guillaume Le Bourgoing, en titre (19.04.1405-22.06.1407), Pierre Cesaris, en titre (10.05.1412-12.09.1418 et 6.11.1420-10.1444), Nicole Pinson, en titre (01.10.1418-05.11.1420), Hugues Poulain, en titre (26.10.1444-30.09.1447), Jean Pinchemont, en titre (01.10.1447-31.07.1451 ?), Pierre Thouart alias Chastillon, en titre (31.07.1451-10.04.1458 ?), Guillaume Migny, en titre (10.04.1458-10.1458), *Jean Gaudier alias Doucet, par interim (1.10.1458-31.03.1459)*, Jean Cousin alias Escatefer, en titre (Pâques 1459), Guillaume Fauques, en titre (04.1462-06.1462), Pierre Lambert, en titre (06.1462-12.05.1464 et 22.02.1466-11.07.1467), Jean Vigier, en titre (17.08.1465-22.02.1466), François Maugis, en titre (11.01.1474-11.1494 ?), Jean Le Bel, en titre (30.05.1495-04.05.1507), [Moton Cralier, maître ? (1507-1508 ?)], Jean Seguin, en titre (08.07.1508-09.11.1510), Gaspard Verrier, en titre (avant 01.06.1527-01.09.1528), Pierre Marault, en titre (21.11.1528-02.10.1529) Pierre Pastoris, en titre (13.01.1530-05.07.1531), Jean Le Bouteiller, en titre (25.11.1531-12.10.1535), *François Bernard, par intérim (12.10.1535-07.03.1536)* ; Jean Bastard, en titre (07.03.1536-13.02.1552), *Jacques Roussillon, par interim (30.04.1552-01.10.1552)*, *Mathurin Savereau, par interim (01.10.1552-19.12.1553)*, Jean Ponchet, en titre (25.11.1553-12.11.1555), Pierre de La Pierre, en titre, chapelain, (29.12.1556-19.10.1560 et avant 30.03.1568-29.09.1573), Jean Lebegue, en titre (25.12.1560-après 20.11.1565), Toussaint Rahel, en titre, (04.08.1573-12.02.1581), Mathieu Buret, reçu puis ajourné (13.06.1581-15.07.1581), Guillaume Fournier, en titre (12.09.1581-24.03.1584 et 18.10.1586-14.03.1587), Barthélémy Destry, recrutement a avorté (28.01.1584-03.02.1584), Yves Bessac, en titre (10.04.1584-22.10.1585), Melchior Roussel, en titre (26.11.1585-18.10.1586), Pierre Lauerjat, chapelain en 1595, (avant 23.06.1590-avant 09.07.1625), *Simon Jausson, par intérim (07.1625)*, François Adam, en titre, vicaire en 1625 et chapelain avant 1639, (02.08.1625-19.11.1650).

On a aussi deux maîtres de grammaire chapelains, Jean Beugyn et Pierre Lauerjat, dans l'un de ses multiples intérim. On note sept organistes, que nous retrouverons dans la partie consacrée aux organistes, Guillaume Le Bourgoing, Pierre Cesaris, Denis Bourgoing, Pierre Du Buisson dit l'organiste, Vincent Monthovillier, Blaise Bonneau et Michel Cachouet. A côté de ces musiciens, on trouve quatre maîtres de l'œuvre, trois receveurs généraux et deux chapelains marelliers.

On a supposé qu'à la Sainte-Chapelle de Paris tous les maîtres de musique et de grammaire sont au moins chapelains et seront même s'ils exercent à un moment de leur carrière un intérim, titularisés maîtres en titre. Les maîtres des enfants issus des comptes royaux, sauf

précisé nommément, sont classés parmi les maîtres de grammaire. Nous avons donc compté treize maîtres de musique des enfants :

Gilles de Flagy (16.03.1336), probablement maître de musique, éventuellement de grammaire, Maître Thomas, probablement maître de musique en titre (avant 09.04.1352-après 22.06.1352), Jean Parnet/Perrinet, probablement maître de musique (avant 1463-1499) et chapelain perpétuel, Mathurin Dubuysson (01.01.1503-31.12.1504), Audry Dreux Prieur, interim (1509-1512), en titre (1512-07.1521 ?), Pierre Vermont L'Aîné (08.1521 ou avant 28.10.1525-après 23.10.1527), Pierre Certon (15.11.1536-13.02.1572), Jean Bateau (avant 09.08.1572-25.08.1576), Jacques Renvoyré (avant 09.07.1594-18.07.1609), Antoine Blesinard, intérim (18.07.1609-avant 02.10.1610), en titre (02.10.1610-après 1612), Jacques Du Moustier, maître de grammaire (1613-1614), maître de musique en titre (1622-1624 ? et 1625-28.11.1631), Artus Auxcousteaux, intérim (07.05.1639-05.1642), en titre (05.1642-30.07.1650), Eustache Gehenault, chapelain, puis chapelain perpétuel (après 08.1650 et avant 05.1651-1663).

La liste des maîtres de grammaire contient vingt noms de chapelains. Un certain nombre de maîtres de grammaire furent vicaires et l'un d'eux est connu comme chapelain et chapelain perpétuel. On compte comme maître de grammaire des enfants, éventuellement maître de musique, neuf maîtres :

Jacques de Tournai (1296 ou 21.04.1298-après 24.11.1301), Guy de Bretagne (1305), Thomas de Bourgogne (avant 05.1310-après 01.11.1314), Pierre d'Epone (avant 05.1315-05.1316), Guillaume de Poissy (1316-après 28.05.1322), Etienne de Lorris (16.11.1322-12.1329), Laurent de Louviers (01.07.1343-01.07.1344), Bertrand Le Beloy (1384) et Jean Tesson (27.02.1423).

Les maîtres de grammaire sont au nombre de onze :

Josce L'Allemand (après 01.07.1344), s'il a réellement existé, Julien de Muris (12.1347-après 28.12.1354), Guillaume Le Cesne (avant 1365-après 1379), Jehan Bonne (avant 18.12.1394-après 1403), Nicole Bodin (avant 01.01.1503-31.12.1504), Jean Du Mesnil (avant fin 1509-1519 ?), Jean Rougnon (avant 03.12.1522-01.01.1541), Simon Giroult, noteur (01.01.1541-1573 ou 1574), Louis Ludet (avant 01.06.1577-après 14.11.1584), Antoine Morin, chapelain et chapelain perpétuel (avant 25.05.1590-après 20.06.1609) et Daniel Alexandre (avant 30.09.1634-après 30.07.1643).

On a recensé quatre organistes chapelains de la Sainte-Chapelle de Paris, Nicole Du Boys, Claude de La Grange, Henry Berenger, compositeur, et Pierre de La Halle, auxquels on peut rajouter Noël Cybot et Florent Bienvenu chapelains perpétuels et compositeurs. On compte en sus quatre cheveciers et un marellier.

3.3.3. Les différentes sorties du statut de chapelain

A la Sainte-Chapelle de Bourges, cent-quatre-vingt-onze chapelains sur cent-quatre-vingt-dix-sept, soit 97% finiront leur carrière comme chapelains, seuls six seront promus chanoines, soit 3%. Les sorties du statut de chapelain y sont d'abord les décès, qui concernent 31% des chapelains bituriciens, prouvant ainsi que le statut de chapelain est un statut de fin de carrière. On a en sus 7% de renvois et démissions et 3% de promotions au rang de chanoine. A la Sainte-Chapelle de Paris, cent-soixante-huit chapelains, soit 78% des deux-cent-seize chapelains recensés, finiront leur carrière comme chapelains et quarante-huit seront promus, soit 22%, dont quarante-six comme chapelains perpétuels, soit 21% et deux comme chanoines. Les sorties vers une chapellenie perpétuelle constituent une différence de taille entre les deux Saintes-Chapelles. On a aussi 15% de décès et 10% de renvois et démissions.

Les décès

Il y a soixante décès à Bourges, soit 31% des chapelains, contre seulement trente-trois à Paris, soit 15% des chapelains. La peste sévit de façon périodique à Paris ou à Bourges, sans que l'on sache précisément de quelle maladie contagieuse il s'agit.

De façon presque certaine, l'année 1458 à Bourges est une année de peste et de très grande mortalité, comme l'indiquent les registres de la Sainte-Chapelle. De nombreux chantres disparaissent cette année là. Ils sont, soit décédés, soit partis « aux champs » pour se protéger de la contagion, et ne sont pas revenus. C'est le cas de Guillaume Migny, chapelain et maître des enfants dans le compte de l'année 1458-1459, dont l'un des enfants de chœur décède et qui disparaît de toutes les sources ultérieures :

« a Guillaume Migny maistre des enffans de cuer pour la pencion et instruction de Raoul Meslet par l'ordination de messieurs 7 livres depuis le 1^{er} avril jusques au 1^{er} septembre que ledit Raoulet s'en ala pour la mortalité » (Pilleboue 1990, p. 216, d'après F-AD 18, 8G 1648, f. 113v).

De même à Paris, Jehan Godet, reçu clerc de la Sainte-Chapelle de Paris, en 1576, chantre de la Chapelle Royale et de la reine mère entre 1580 et 1594, revient en 1594 comme chapelain. Il meurt probablement de la peste le 27 août 1597 : « Godet, chantre chappellain dudit sieur Thresaurier estant malade en sa chambre de la peste a esté transporté en la rue Saint-Victor sur les unze heures de nuict » (Brenet 1910 p. 147 d'après F-AN, LL 600, f. 158).

Les démissions et renvois

Comme pour les vicaires et clercs, les proportions de démissions et de renvois sont inversées dans les deux Saintes-Chapelles, les renvois étant négligeables à Bourges, trois, et prépondérants à Paris, quinze, soit 7% des chapelains parisiens. Réciproquement, on a dix démissions à Bourges, soit 5% des chapelains bituriciens et seulement six à Paris.

Les renvois sont en nombre important surtout à Paris et rarement motivés, par exemple on peut lire dans le compte de l'année 1449-1450, que la maison de Jehan Cueur a été louée à Jehan Coursier chapelain, à sept livres tournois, mais le chapitre n'en a reçu que 105 sous « pour ce que ladite chapelle lui a osté les draps de l'église et s'en est allé avant le bot de l'an » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1647).

On rencontre aussi des renvois pour maladie, par exemple celui de Georges Petit, mentionné à la Sainte-Chapelle de Paris de 1630 à 1634. Le 29 juillet 1634, Georges Petit, chapelain, est averti « qu'à cause du long temps qu'il y a qu'il est infirme », l'augmentation qu'il avait obtenue lui est retranchée, et que congé lui est donné « pour aller à sa cure pour quelque temps » (Brenet 1910 p. 179 d'après F-AN, LL 602, f. 190v)

Mais ce peut être aussi une accumulation de griefs comme pour Pierre Candel, renvoyé le 7 octobre 1531 pour une absence sans congé et aussi pour la « discordance de sa voix ». Le 14 février 1532, il « sollicite et obtient de continuer son service » sans doute jusqu'en avril ou mai 1532. Le 8 mai 1532, sa chambre est réattribuée (Brenet 1910 p. 87 d'après F-AN, LL 625, f. 128v, 138v, 142v).

Toujours à Paris, François Moustier reçu chapelain en 1574, est renvoyé le 21 novembre 1577, « pour ce qu'il n'assiste pas au service de l'église » (Brenet 1910 p. 129 d'après F-AN, LL 599, f. 178v). Quentin de Vallast, compositeur incertain de la Sainte-Chapelle de Paris, est renvoyé le 24 avril 1510 « pour ce qu'il est noysif et batteur de gens et ne s'est voulu corriger » (Brenet 1910 p. 56 d'après F-AN, LL 623, f. 66v).

Les renvois ou démissions pour cause de départ en chapelles princières sont très importants à la Sainte-Chapelle de Bourges et plus encore à la Sainte-Chapelle de Paris. A la Sainte-Chapelle de Paris, le collège cherche par des dons à retenir les candidats au départ vers la

Chapelle Royale. C'est le cas du Liegeois, sans doute clerc en 1521, reçu chapelain en 1523, mentionné à la Chapelle Royale en 1532. Le 30 novembre 1521, les chanoines font délivrer un don de « 4 philippes au Liegeois, l'un des clercs de ladite eglise, affin qui fut plus enclin à bien servir l'eglise et ne s'en iroit au service de Monseigneur le légat » (Brenet 1910 p. 76, d'après F-AN, LL 624, f. 38v). Le cas de Martin Beaufilz, renvoyé de la Sainte-Chapelle de Paris pour sa double appartenance à la Sainte-Chapelle et à la chapelle de la reine mère en 1571 a déjà été évoqué. A la Sainte-Chapelle de Bourges, on trouve le cas de Benoît Richard, chapelain du duc de Berry, Charles de France, frère du roi Louis XI. Chapelain de la Sainte-Chapelle, Benoît Richard est renvoyé de sa charge, plus pour des raisons politiques, que pour sa double appartenance à la chapelle ducale de Berry. Charles de France est en guerre presque ouverte contre le roi de France. Après la mort de Charles de France en 1472, Benoît Richard offrira ses services au duc de Bourgogne, Charles Le Téméraire, plutôt qu'au roi de France Louis XI. Il est documenté à la cour de Bourgogne de 1473 à 1476.

Même si les différents problèmes de discipline mentionnés dans les registres des Saintes-Chapelles n'ont pas tous conduit à des renvois, il est intéressant de donner ici quelques exemples de chantres querelleurs, souvent pris de boissons ou ayant des relations connues avec leurs chambrières... par exemple le 16 juillet 1465, à la Sainte-Chapelle de Bourges :

comparaissent Pierre Lambert et Jean Le Roux alias de Albignaco, qui ont dit qu'ils ont été récemment privés des vêtements et distributions... et supplient d'être remis dans leur état. [Le vicaire du Trésorier] leur dit de ne plus avoir de concubine dans leurs foyers et les avertit sous peines d'éloigner ces femmes de leur société de ne plus leur parler ni converser avec elles... D'abord tout le monde le savait et c'était une honte publique pour la chapelle et ses membres et que c'est pour ça qu'ils avaient été privés de vêtements et de distributions. Ils jurent et on les réintègre jusqu'à la toussaint avec leurs distributions (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1510 f. 16ca).

Claude Boursier qui chantera à la Chapelle Royale, au moins de façon épisodique, est réprimandé le 26 décembre 1612 pour « son insolence et la faute qu'il fait dymanche dernier a l'eglise estant yvre » (Brenet 1910 p. 161 d'après F-AN, LL 601, ff. 136-136v).

3.3.2.4. Les promotions

A la Sainte-Chapelle de Bourges, six chapelains seront promus chanoines, deux Grands Chantres, Nicolas Bauer dit le Retif et Ursin Brunet, deux anciens maîtres des enfants, Antoine Pastoris et Pierre Thouard et enfin, Pierre Basiron, le frère du compositeur Philippe Basiron et Jean Biard.

A la Sainte-Chapelle de Paris, deux chapelains finiront chanoines, Jean Lepelletier et éventuellement Jean Sohier. Quarante-six chapelains finiront leur carrière comme chapelains perpétuels. On y trouve :

- *des maîtres de musique*, Jean Perrinet, Pierre Certon aussi compositeur, Jacques Renvoyré, Eustache Gehenault ;

- *des maîtres de grammaires*, Guillaume Le Cesne, Nicole Bodin, Jean Du Mesnil, Jean Rougnon, Simon Giroult. Louis Ludet, Antoine Morin ;

- *deux organistes* en titre de la Sainte-Chapelle et compositeurs, Florent Bienvenu et Noël Cybot ;

- *deux Grands Chantres* Louis de La Haye, aussi chantre de la Chapelle Royale, et Germain Jehanne, élu Grand Chantre, mais refusé par son prédécesseur, car non chanoine.

- *Treize treize chantres documentés en chapelles princières*, et pour douze d'entre eux, la Chapelle Royale : Guillaume Le Cesne, secrétaire du duc d'Anjou et du duc de Berry, Pierre Vermont Le Jeune, Simon Giroult, Pierre Certon, Antoine Guillot, Denis Tabart, Jacques Le

Trot, Jacques Charo, Léonard Boursault dit le Limousin, Jean Du Camp, Claude Plantin, Louis de La Haye et Jacques Cabaret.

3.3.4. Exemples de carrières des chapelains à Bourges et Paris

Cette section est divisée en trois sous-sections, la première est consacrée aux chapelains compositeurs, la deuxième aux chapelains documentés en chapelles princières et enfin la troisième sous-section aborde les chapelains d'une Sainte-Chapelle qui ont servi dans l'autre.

3.3.4.1. Les chapelains compositeurs

Les carrières des chapelains compositeurs sont décrites dans le chapitre consacré aux compositeurs. Les populations de chapelains relativement aux compositeurs sont homogènes à l'ensemble des chantres pour les deux Saintes-Chapelles avec douze compositeurs chapelains, soit 6% des chapelains à la Sainte-Chapelle de Bourges et seize chapelains compositeurs, soit 7% des chapelains à la Sainte-Chapelle de Paris.

A la Sainte-Chapelle de Bourges, les douze compositeurs chapelains se décomposent en :

- *huit compositeurs avec des œuvres conservées*, Mahieu de Saint-Pol dit Paulet, Guillaume Machecrier, Jean Cousin Escatefer, Guillaume Faugues, Charles de Launay, Jean Bastard, Jean Le Bouteiller, Pierre Lauverjat, les trois derniers aussi maître des enfants ;
- *un compositeur avec œuvres perdues*, Jacques Peris ;
- *trois compositeurs incertains*, Pierre Marault, Melchior Roussel et Pierre Langevin.

A la Sainte-Chapelle de Paris, les seize chapelains compositeurs sont formés de :

- *neuf compositeurs avec œuvres conservées*, Jean Sohier alias Fede, Jean Molin, Pierre Vermont L'Aîné, Noël Cybot, Guillaume Ysoré, Pierre Certon, Michel Bense, Antoine Du Cousu, Artus Auxcousteaux ;
- *deux compositeurs avec œuvres perdues*, Florent Bienvenu et Eustache Gehenault,
- *cinq compositeurs incertains*, Mathurin Dubuysson, Gobert Desloges, Quentin Vallast et Pierre Vermont Le Jeune et [Jean] Guillaume Du Hamel.

3.3.4.2. Les chapelains documentés en chapelles princières

On compte à la Sainte-Chapelle de Bourges, dix-huit chantres documentés en chapelles princières, soit 9% des chapelains, à comparer aux 12% des chantres, documentés en chapelles princières. A la Sainte-Chapelle de Paris, on a quarante-six chantres documentés en chapelles princières, soit 21% de l'ensemble des chapelains, à comparer aux 23% des chantres parisiens documentés en chapelles princières. La population des chapelains dans les deux Saintes-Chapelles est moins riche en chantres documentés en chapelles princières que la population globale des chantres. On peut dire qu'à Bourges les bons chantres aspirés en chapelles princières, sont partis avant d'atteindre le grade de chapelain. A Paris, le collège des chanoines s'oppose à certaines périodes et sauf insistance des souverains à la double appartenance des chantres à la Sainte-Chapelle et la Chapelle Royale.

A la Sainte-Chapelle de Bourges, sur les dix-huit chantres documentés en chapelles princières, on en compte onze documentés à la Chapelle Royale et/ou la chapelle de la reine : Jean Guillart, chapelain de la reine Isabelle de Bavière, Forcy Malesieu, Hugues Poulain, maître des enfants, Jean Cousin alias Escatefer, maître des enfants et compositeur avec œuvres conservées, Jean Vigier, maître des enfants, Guillaume de Villeneuve, official de la Sainte-

Chapelle, chapelain de la reine Marie d'Anjou, Etienne Colombel, chapelain de la reine Marie d'Anjou, Pierre Du Buisson dit l'organiste, organiste de la Sainte-Chapelle et de la chapelle de la Reine Anne de Bretagne, Jean Regnault, Jean Le Nain, incertain, et Nicolas Musnier.

Les sept chantres non documentés à la Chapelle Royale sont Pierre Estienne, sommelier, Jean Le Vasseur, chapelain de Charles de France, Benoît Richard et Vincent Rabier à la chapelle ducale de Berry, Charles de Launay, compositeur, chantre de la cour ducale de Mantoue, Guillaume Le Machecrier, compositeur et chantre de la chapelle pontificale et de la chapelle ducale de Bourgogne, Noel Poignat, chapelain de la chapelle ducale de Bourgogne.

A la Sainte-Chapelle de Paris, il y a neuf maîtres des enfants de chœur déjà mentionnés, qui ont servi ou serviront en chapelles princières, dont quatre maîtres de musique de la Chapelle Royale, tous compositeurs, Mathurin Dubuysson, compositeur incertain, Pierre Vermont l'Aîné, Pierre Certon et Artus Auxcousteaux, dont cinq maîtres de grammaire des enfants de chœur, Etienne de Lorris, chapelain du roi et sommelier de la Chapelle Royale, Julianus de Muris, secrétaire du duc de Normandie, futur Charles V, Guillaume Le Cesne, secrétaire des ducs Louis 1^{er} d'Anjou et Jean 1^{er} de Berry, Jehan Bonne, chapelain du duc de Bourgogne et Simon Giroult, noteur de la Chapelle Royale.

Les trente-neuf chantres de la Sainte-Chapelle de Paris, ayant servi ou qui serviront à la Chapelle Royale ou à la chapelle de la reine ou reine-mère, sont, Etienne de Lorris, Julien de Muris, Durant Viel, Maturin Dubuysson, Jean Sohier alias de Fede, Jean Molin, Pierre Vermont L'Aîné, Pierre Vermont Le Jeune, Pierre Acher, Le Liégeois, Jean Le Cung alias Magistrat, Jean Baillet, Pierre Certon, Louis de Breteville, Jean II Du Hamel, Pierre de Lescluse, Antoine Guillot, Denis Tabart, Martin Beaufilz, Jacques Le Trot, Robert Pihan, Jacques Charo, Pierre de Romanelles, Georges de Courbes, Martin Hiel, Jean Godet, Guillaume Le Queulx, Léonard Boursault dit le Limousin, Pierre Le Large, Christophe Laboureau, Claude Plantin, Claude Boursier, Jean Du Camp, Louis de La Haye, Jacques Cabaret, Claude Asselin, Artus Auxcousteaux et Blaise Berthault.

Les cinq chantres, qui n'ont pas servi à la Chapelle Royale, sont Guillaume Moreau, chapelain de la chapelle et aumônier du duc de Bourgogne, Guillaume Guillemart, de la chapelle de René d'Anjou, Thomas Juvenis, de la chapelle de Charles d'Orléans, Yvo Barry, de la chapelle pontificale et Pierre Adam, de la chapelle de madame la présidente de Verdun.

3.3.4.3. Les chapelains communs aux deux Saintes-Chapelles

Quinze chapelains de la Sainte-Chapelle de Bourges ont servi ou serviront à la Sainte-Chapelle de Paris ; Jean Rigolet, Pierre Boucher, Hugues Poulain, Pierre Thouard alias de Chastillon, Jean Le Vasseur, Marin Rebours, Pierre Brueil, Pierre Le Roux, Jean Bareau, Charles Loys, Jean Foydeau [Frideau], Tristan Regnard, Philibert Taboureau, Pierre Gorin et Guillaume Le Blanc.

Dix chapelains de la Sainte-Chapelle de Paris ont servi à la Sainte-Chapelle de Bourges ; Jean Rigolet, Jean Sohier alias de Fede, Alain Grenet, Pierre Boucher, Pierre Acher, Jean Bareau, Guillaume Le Queulx, Philibert Taboureau, François Bastonneau et Blaise Bertault.

3.3.5. Les durées moyennes d'emploi de chapelain

Afin de calculer les durées moyennes d'emploi des chapelains ordinaires, nous avons dénombré les chapelains, dont on possède les dates de réception et de sortie. Il n'y a pas de différence sensible entre les deux Saintes-Chapelles. A la Sainte-Chapelle de Bourges, cent-trente-sept chapelains ont des dates connues de réception et de sortie, comme chapelain, soit

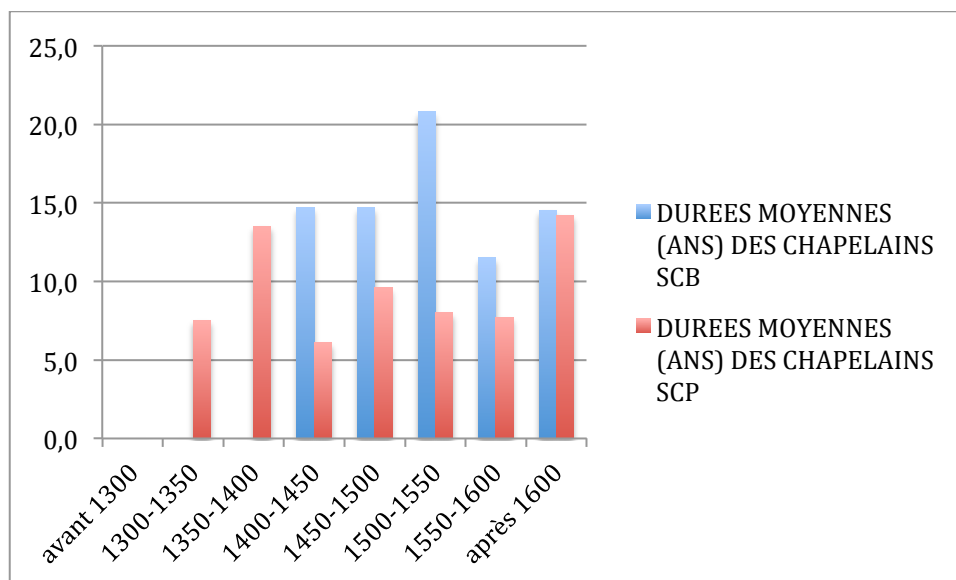
un total de 70% des cent-quatre-vingt-dix-sept chapelains. A la Sainte-Chapelle de Paris, cent-quarante-et-un chapelains ordinaires ont à la fois une date de réception et de sortie, soit 66% des deux-cent-seize chapelains. Ces chiffres sont similaires à ceux obtenus pour les vicaires et clercs, bien que séparément, les ratios de dates connues de réception et de sortie soient plus forts que pour les chapelains.

La durée moyenne d'emploi de chapelain est de quinze ans avec un écart-type de douze ans pour la Sainte-Chapelle de Bourges et de neuf ans avec un écart-type de neuf ans pour la Sainte-Chapelle de Paris. A la Sainte-Chapelle de Bourges, les chapelains, anciens vicaires, ont une durée moyenne d'emploi de seize ans avec un écart-type de douze ans pour soixante-dix-neuf chapelains dont on dispose des dates de réception et de sortie. Les quatre chapelains, qui seront promus chanoines, ont une durée moyenne de quatorze ans avec un écart-type de sept ans, moyenne peu significative, compte-tenu du faible nombre de données. A la Sainte-Chapelle de Paris, les cinquante-neuf chapelains ordinaires anciens clercs, ont une durée moyenne d'emploi de neuf ans avec un écart-type de huit ans, et les quarante-deux futurs chapelains perpétuels dont on connaît les dates de réception et de sortie, ont une durée moyenne d'emploi de dix ans avec un écart-type de sept ans.

Les premiers chiffres montrent, que pour la Sainte-Chapelle de Bourges, l'emploi de chapelain constitue nettement une fin de carrière, alors qu'à Paris, les chapelains ont une réelle opportunité de devenir chapelains perpétuels.

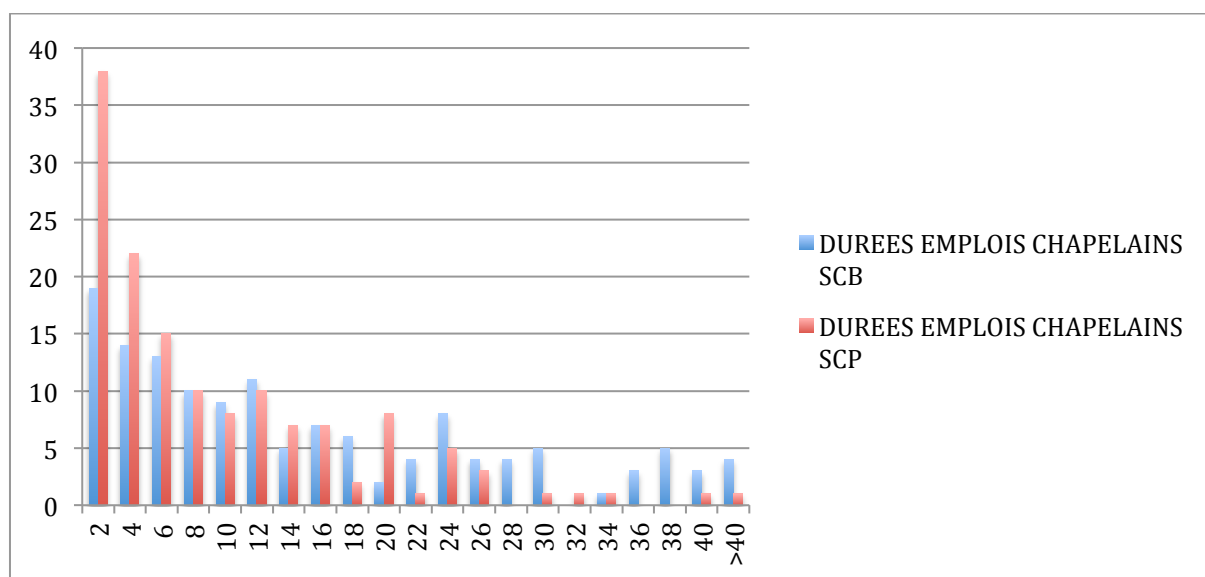
Le graphique suivant montre les durées moyennes d'emploi de chapelain, par période, quand cela a un sens.

Graphique N°21 : Durées moyennes d'emplois des chapelains des SC Bourges et Paris



Si sur la période 1600-1650, les durées d'emploi de chapelain sont similaires pour les deux Saintes-Chapelles, sur le reste des périodes significatives, la durée d'emploi est beaucoup plus faible à Paris qu'à Bourges. La différence provient de l'existence du statut de chapelain perpétuel à Paris.

Graphique N°22 : Répartitions des durées d'emplois des chapelains des SCB et SCP



Il faut noter, que le nombre de chapelains, dont la durée d'emploi est inférieure à deux ans est deux fois plus petit à Bourges qu'à Paris. La fonction de répartition des durées d'emploi des chapelains décroît beaucoup plus vite à Paris qu'à Bourges, témoignant une fois de plus du caractère de passage de l'emploi de chapelain à Paris.

3.3.6. Conclusion du chapitre 3.3

Même si les ratios de chapelains parmi l'ensemble des chantres des deux Saintes-Chapelles sont similaires, 31% à Bourges pour cent-quatre-vingt-dix-sept chapelains, et 32% à Paris pour deux-cent-seize chapelains, l'existence des chapelains perpétuels à Paris constitue une réelle différence entre les Saintes-Chapelles en matière de structure de personnel. En effet, à la Sainte-Chapelle de Bourges, le statut de chapelain est un statut de fin de carrière avec 97% des chapelains, qui finissent leur carrière comme chapelain. A la Sainte-Chapelle de Paris, 78% des chapelains finissent leur carrière comme chapelains, et 21% seront promus chapelains perpétuels. Le statut de chapelain perpétuel devient, de facto, un statut de fin de carrière. Une preuve supplémentaire peut en être apportée en considérant les durées d'emploi des chapelains qui sont de quinze ans à Bourges et de dix ans à Paris.

Le tableau suivant donne la décomposition des entrées/sorties du statut de chapelain. Les entrées confirment pour le statut de vicaires ou clercs la bien moindre promotion interne à Paris qu'à Bourges. Les sorties prouvent que la promotion interne est plus forte à Paris qu'à Bourges pour le statut de chapelain vers celui de chapelain perpétuel.

Tableau N°35 : Entrées/Sorties du statut de chapelain

Chapelains	SCB	SCP
Total	197	216
Entrées	113 vicaires (113/197 : 57%) 2 gagistes (2/197 : 1%) 82 nouveaux chapelains (82/197 : 42%)	68 clercs (68/216 : 32%) 5 gagistes (5/216 : 2%) 143 nouveaux chapelains (143/216 : 66%)
Sorties externes	191 chapelains (191/197 : 97%)	168 chapelains (168/216 : 78%)
Sorties internes	6 chanoines (6/197 : 3%)	48 promus (48/216 : 22%) 46 CPP (46/216 : 21%) 2 chanoines (2/216 : 1%)

La deuxième section décrit le processus de réception des chapelains et donne quelques exemples de chapelains. D'après les registres de Bourges, qui sont les seuls à donner des informations sur le sujet, le processus de réception des chapelains ne semble pas différent de celui des vicaires. On donne encore quelques exemples de fonctions de chapelain. La fonction de Grand Chantre de la Sainte-Chapelle de Bourges commence à s'ouvrir aux chapelains dans la deuxième partie du XVI^e siècle. On en comptera huit sur vingt-deux, soit 36% des Grands Chantres. La Sainte-Chapelle de Paris n'élira que des chapelains perpétuels comme Grands Chantres. La fonction de maître de musique des enfants de chœur, d'après la fondation des deux Saintes-Chapelles, devrait être tenue [au moins] par des chapelains. A la Sainte-Chapelle de Bourges, 75% des maîtres de musique en titre ou par intérim sont chapelains. A la Sainte-Chapelle de Paris, ce ratio n'est pas très différent, à condition d'ajouter aux maîtres chapelains les maîtres de musique chapelains perpétuels. On obtient 80% des maîtres de musique, chapelains à 45%, ou chapelains perpétuels à 35%. Enfin, 39% des organistes de Bourges sont chapelains et 67% des organistes parisiens sont chapelains et chapelains perpétuels.

La troisième section traite des sorties du statut de chapelain, décès, démissions, renvois et promotions. A la Sainte-Chapelle de Bourges, on sort du statut de chapelain, statut de fin de carrière, principalement par décès pour 31% d'entre eux. Le ratio des décès à Paris est moitié moindre à 15%. Notons qu'à la Sainte-Chapelle de Paris, on assiste à de nombreux renvois pour double appartenance à la Sainte-Chapelle et à la Chapelle Royale.

La quatrième section donne notamment des exemples de carrière de chapelains, listant d'abord les chapelains compositeurs et les chapelains documentés en chapelles princières. On trouve douze chapelains compositeurs à Bourges et dix-sept à Paris. Les populations de chapelains et de chantres en général sont relativement homogènes, quant au paramètre nombre de compositeurs, 5% à Bourges et 7% à Paris. On compte dix-huit chapelains documentés en chapelles princières à la Sainte-Chapelle de Bourges, soit 9% des chapelains, et quarante-six à la Sainte-Chapelle de Paris, soit 21% des chapelains parisiens. Ces ratios relatifs aux chapelains sont inférieurs aux ratios des chantres documentés en chapelles princières par rapport à l'ensemble des chantres de trois points pour Bourges et de deux points pour Paris. On peut en conclure notamment que les chantres, qui intègrent une chapelle princière après un premier passage en Sainte-Chapelle, quittent leur Sainte-Chapelle plutôt avant d'obtenir le statut de chapelain. On donnera des statistiques plus complètes dans le chapitre consacré aux chantres documentés en chapelles princières.

3.4. Les chapelains perpétuels de la Sainte-Chapelle de Paris

La première section donne des statistiques générales sur les chapelains perpétuels. La deuxième section montre la spécificité des chapelains perpétuels de la Sainte-Chapelle de Paris, par rapport à la Sainte-Chapelle de Bourges. Le statut de chapelain perpétuel est un statut de fin de carrière à la Sainte-Chapelle de Paris, alors qu'à la Sainte-Chapelle de Bourges le statut de chapelain joue ce rôle. Les autres sections seront consacrées à la Sainte-Chapelle de Paris.

La Sainte-Chapelle de Paris est dotée de six chapelles perpétuelles, fondées à des périodes s'étalant de 1271 à 1339. Elles sont décrites par Gilles Dongois dans la cinquième partie de son mémoire (F-AN, LL 630, p. 311-333). Ce sont des bénéfices, qui supposent une obligation de résidence à la Sainte-Chapelle. La « chapelle perpétuelle de la Reyne Isabelle, ditte de Saint-Louis » est fondée en 1271 par Philippe le Hardy pour le repos de sa femme la Reyne Isabelle (F-AN, LL 630, p. 311-314). La chapelle perpétuelle de Saint-Clement fondée par Philippe le Bel en 1289 dans la basse Sainte-Chapelle (F-AN, LL 630, p. 315-318). La

chapelle perpétuelle de Saint-Blaize est fondée en 1291 par Philippe le Bel dans la basse Sainte-Chapelle (F-AN, LL 630, p. 319-322). La chapelle perpétuelle de Saint-Nicolas et Saint-Louis est fondée en 1301 par Philippe le Bel dans la basse Sainte-Chapelle (F-AN, LL 630, p. 323-325). La chapelle perpétuelle de Saint-Jean l'Évangéliste est fondée en 1318 par Philippe V le Long (F-AN, LL 630, p. 327-328). La chapelle perpétuelle de Saint Venant est fondée en 1339 par Philippe de Valois dans la chapelle haute (F-AN, LL 630, p. 329-333).

Cette cinquième partie du mémoire de Gilles Dongois contient sans doute beaucoup d'erreurs et d'oublis. Nous avons cependant repris ses données, sous forme de listes par date de réception, et j'ai admis pour un chapelain perpétuel donné, que la date de nomination de son successeur était la date de son décès, sauf bien-sûr quand les registres de délibération de la Sainte-Chapelle infirmaient ces données. Il ne faut donc pas leur accorder une confiance aveugle.

La troisième section aborde quelques fonctions occupées par les chapelains perpétuels, Grands Chantres et maîtres des enfants, et cite des compositeurs et des chantres de chapelles princières ayant servi comme chapelains perpétuels à la Sainte-Chapelle de Paris. La quatrième section donne des exemples de démission ou de promotion au statut de chanoine. Enfin, on calcule les durées d'emploi comme chapelain perpétuel.

3.4.1. Statistiques générales

Le tableau suivant donne les principaux chiffres relatifs aux chapelains perpétuels.

Tableau N°36 : Chapelains perpétuels des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris

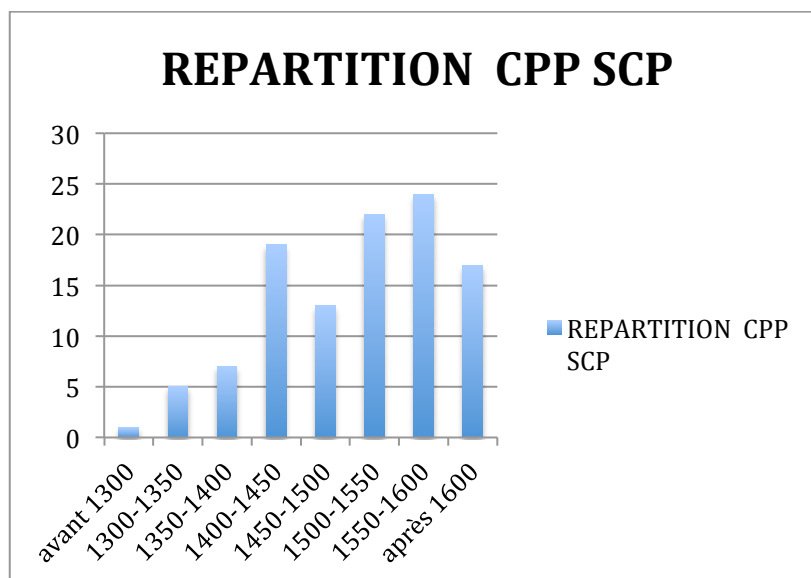
	SCB	SCP
Nombre chantres	634	669
dont Grands Chantres (% chantres) dont CH	22 (22/634 : 4%) dont 14 CHMB	32 (32/669 : 5%) dont 27 CHMP
dont chanoines musiciens (% chantres)	42 (42/634 : 7%)	63 (63/669 : 9%)
dont enfants de chœur (% chantres)	149 (149/634 : 24%)	113 (113/669 : 17%)
dont maîtres de musique (% chantres)	47 (47/634 : 7%)	20 (20/669 : 3%)
dont maîtres de grammaire (% chantres)	36 (36/634 : 6%)	24 (24/669=4%)
dont gagistes ou à l'essai (% chantres)	202 (202/634 : 31%)	94 (94/669 : 14%)
dont clercs ou vicaires (% chantres)	276 (276/634 : 44%)	223 (223/669 : 33%)
dont chapelains (% chantres)	197 (197/634 : 31%)	216 (216/669 : 32%)
dont chapelains perpétuels (% chantres)	NS	120 (120/669 : 18%)
dont chantres communs SCB/SCP	34 (34/634 : 5%)	34 (34/669 : 5%)
dont organistes (% chantres)	20 (20/634 : 3%)	12 (12/669 : 2%)
dont compositeurs (% chantres)	30 (30/634 : 5%)	44 (44/669 : 7%)
dont chantres CPR (% chantres)	77 (77/634 : 12%)	151 (151/669 : 23%)
Nombre de chapelains perpétuels (% chantres)		120 (120/669 : 18%)
Entrées		46 Chapelains (46/120 : 38%) 5 clercs (5/120 : 4%) 69 nouveaux (69/120 : 58%)
Sorties		
dont décès chapelains perpétuels (% CPP)		101 (101/120 : 84%)
dont démissions (% CPP)		2 (2/120 : 2%)
dont promotions chanoines (% CHM et % CPP)		5 (5/63 : 8% et 5/120 : 4%)
dont en chapelles princières (% CPP)		22 (22/120 : 18%)
dont compositeurs (% CPP)		9 (9/120 : 8%)
dont communs aux 2 SC (% CPP)		3 (3/120 : 3%)
Emplois		
Nombre de Grands Chantres (% CPP et % GC)		4 (4/120 : 3% et 4/32 : 13%)
Nombre de M° des enfants (% CPP et % M°)		8 (8/120 : 7% et 8/20 : 40%)
Nombre de M° de grammaire (% CPP et % M°)		4 (4/120 : 3% et 4/24 : 17%)
Durées d'emploi		
Nombre de CPP avec date de réception (% CPP)		112 (112/120 : 93%)
Nombre de CPP avec une date de sortie (% CPP)		110 (110/120 : 92%)
Nombre de CPP avec réception et sortie (% CPP)		108 (108/120 : 90%)
Durée moyenne d'emploi (écart-type)		16,8 ans (11,4)

On obtient, principalement par le livre de Michel Brenet et le mémoire de Gilles Dongois, cent-vingt chapelains perpétuels à la Sainte-Chapelle de Paris, soit 18% de la population des chantres. Ces cent-vingt chapelains perpétuels se décomposent en quarante-six chapelains promus, soit 38% des chapelains perpétuels, et cinq clercs promus généralement après service au roi, soit 4% des chapelains perpétuels et soixante-neuf nouveaux chapelains perpétuels, soit 58% du total des chapelains perpétuels.

Parmi ceux-ci, on trouve six anciens enfants de chœur, soit 5% des enfants de chœur et des chapelains perpétuels, Pierre Vermont Le Jeune, de la Chapelle Royale, Simon Giroult maître de grammaire des enfants et de la Chapelle Royale, Jacques Renvoyré et Jacques Blondin, maîtres de musique des enfants de chœur, Thomas Gobert, compositeur, de la Chapelle Royale et Eustache Gehenault, maître de musique et compositeur.

Les chapelains perpétuels se répartissent en fonction de leur première mention comme tels et en fonction de la période, selon le graphique suivant :

Graphique N°23 : Répartition des chapelains perpétuels de SCP



On observe des nombres faibles avant le XV^e siècle, relativement constants ensuite.

3.4.2. Les chapelains perpétuels à Bourges ?

Nous avons quelques mentions de chapelains perpétuels à Bourges. Par exemple François Maugis chapelain de la Sainte-Chapelle, qui sera maître des enfants en 1474, est présenté pour être chapelain perpétuel de l'église Saint-Pierre-Le-Guillard le 29 janvier 1471 :

« Messieurs ont ordonné qu'on écrira des lettres missives au trésorier pour qu'il présente à l'archevêque de Bourges monsieur **François Mauges** prebtre chapelain de la chapelle comme **chapelain perpétuel de la cure ou église paroissiale de Saint-Pierre-Le-Guillard**, selon la teneur de la bulle d'union faite à ce sujet » (Pilleboue PCR d'après F-BnF n.a.l. 1534, f. 70).

Toujours à Saint-Pierre-Le-Guillard, Jean Barizon succède à Philippe Barizon, probablement son frère, à la vicairie perpétuelle fondée à l'autel de la Vierge Marie.

Le 8 juin 1491, Jean Barizon, chapelain a des lettres du roi datées du 31 mai qui demandent à ce que ledit Barrison soit accepté pour la **vicairie perpétuelle** fondée en l'église paroissiale de Saint Pierre Guillard à

l'autel de la vierge Marie, que tenoit feu messire **Philippe Barizon** **clerc de ladite chapelle** (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1511, f. 55ca).

En 1494, Nicole Aupel est mentionné comme chapelain perpétuel de la cure de l'oratoire Saint-Pierre.

Le 22 mars 1494, la cure de l'oratoire Saint-Pierre ayant été mal pourvue par le trésorier, le chapitre usant de son droit nomme au roi messire Nicoche [sic] Aupel, chappelain perpetuel de ceans, afin que son plaisir soit luy en faire presentation dicelle cure dudit oratoire Saint-Pierre (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8 G 1511).

Plus tard, le 22 décembre 1556, Jacques Roussillon, qualifié de vicaire perpétuel de Saint-Ypolite, demande qu'on lui prête des ornements pour Noël (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1524, f. 133ca).

Ces quatre exemples concernent des églises liées à la Sainte-Chapelle de Bourges. En effet, la Sainte-Chapelle a droit de colation sur les cures de Saint-Pierre-Le-Guillard ou Saint-Ypolite. Le dernier exemple montre que Jacques Roussillon ne réside plus à la Sainte-Chapelle mais à Saint-Ypolite, tout comme Philippe Barizon, qui n'était plus résident de la Sainte-Chapelle. Il semble donc que l'on ne puisse comparer les deux Saintes-Chapelles, quant aux chapelains perpétuels. Les chapelains perpétuels de Paris sont résidents de la Sainte-Chapelle de Paris et appartiennent à ses effectifs.

3.4.3. Les chapelains perpétuels de la Sainte-Chapelle de Paris

Cette section aborde la question des chapelains perpétuels, chantres ordinaires. On donne aussi quelques exemples de fonctions des chapelains perpétuels, Grands Chantres à partir de la deuxième moitié du XVI^e siècle, maîtres de musique et de grammaire des enfants de chœur.

J'ai inclus les chapelains perpétuels parmi les chantres de la Sainte-Chapelle, même si beaucoup d'entre eux se considèrent comme des chanoines et refusent de chanter. La querelle est très vive au début du XVII^e siècle entre le collège des chanoines et les chapelains perpétuels, et va jusqu'au procès. Louis Rivet (1624-†1660), chapelain perpétuel et chantre de la Chapelle Royale fait constater par notaires et signifier aux chanoines, le 9 décembre 1656, que s'il lui plaisait de participer au chant dans la Sainte-Chapelle, « c'était par un pur zèle de contribuer à la gloire de Dieu qui lui avait donné ce talent », et nullement pour satisfaire aux devoirs de son état de chapelain perpétuel (Brenet 1910, p. 226, citant le factum, f. 19 : *Requestes de Messires Louis le Fournier,...*).

Les bénéfices et les obligations attachés à chacune des chapelles perpétuelles, sont différents. On trouve des cas de changement de chapelle perpétuelle. Par exemple, Guillaume Bourdin d'après le mémoire de Gilles Dongois, est d'abord titulaire de la chapelle Saint-Jean l'Évangéliste de 1479 à 1501, où il est remplacé par Robert Le Longue, puis de la chapelle perpétuelle de Saint-Louis de 1501 à 1508 (F-AN, LL 630, p. 314).

On trouve parmi les chapelains perpétuels de la Sainte-Chapelle de Paris des Grands Chantres, à partir du milieu du XVI^e siècle, des maîtres de musique et de grammaire des enfants de chœur et deux organistes.

Les Grands Chantres sont au nombre de quatre, soit 3% des chapelains perpétuels et 13% des Grands Chantres, Michel Durant, Honoré Mourier, André Jacquier et Louis de La Haye, appartenant aussi à la Chapelle Royale. Guillaume Cretin, proposé par le roi Louis XII, comme Grand Chantre, est refusé par le collège des chanoines. Il deviendra trésorier de la Sainte-Chapelle de Vincennes. Une fois seulement nommé chanoine en 1523, Guillaume Cretin sera élu Grand Chantre. Germain Jehanne est élu par le collège des chanoines, mais refusé par son prédécesseur. Le collège s'incline.

On a sept maîtres de musique, soit 7% des chapelains perpétuels et 35% des maîtres de musique, Jean Perrinet, François Duval, Pierre Certon, Jacques Renvoyré, Guillaume Le Blanc, Jacques Blondin et Eustache Gehenault.

On a de même quatre maîtres de grammaire, soit 3% des chapelains perpétuels et 17% des maîtres de grammaire, Guillaume Le Cesne, de la chapelle des ducs de Berry et d'Anjou, Jean Du Mesnil, Simon Giroult, de la Chapelle Royale et Antoine Morin.

Deux organistes compositeurs seront chapelains perpétuels, Noël Cybot et Florent Bienvenu.

Enfin, on compte neuf compositeurs, soit 8% des chapelains perpétuels, cinq avec œuvres conservées Martin Florie, Noël Cybot, organiste, Guillaume Ysoré, Pierre Certon, Thomas Gobert, maître de la musique du roi, trois compositeurs avec œuvres perdues, Florent Bienvenu, organiste, Jacques Blondin, Eustache Gehenault, un compositeur incertain Pierre Vermont Le Jeune.

On compte vingt-deux chantres documentés en chapelles princières, soit 18% des chapelains perpétuels, dont vingt-et-un à la Chapelle Royale. Le vingt-deuxième est Guillaume Le Cesne, maître de grammaire, secrétaire des ducs de Berry et d'Anjou. On a Guillaume Belier, Guillaume Cretin, Jean Nolin, Pierre Vermont Le Jeune, Michel Allard, Simon Giroult, Pierre Certon, Antoine Guillot, incertain, Denis Tabart, Jacques Le Trot, Jacques Charo, Léonard Boursault dit le Limousin, Israël de Poix, maître de grammaire des enfants de la Chapelle Royale, Maximin Jacquinet de Mesme, Jean Du Camp, Claude Plantin, Nicolas Gougelet, Louis de La Haye, aussi Grand Chantre, Jacques Cabare, Louis Rivet et Thomas Gobert.

La population des chapelains perpétuels contient autant de compositeurs en proportion que la population globale des chantres. Par contre, elle est beaucoup moins riche en chantres documentés en chapelles princières. C'est dire que les chantres documentés en chapelle princière sont partis de la Sainte-Chapelle de Paris avant d'être chapelains perpétuels et qu'il en revient moins.

Enfin, on a trois chapelains perpétuels, qui ont servi à la Sainte-Chapelle de Bourges, Jean Rigolet, éventuellement Guillaume Le Blanc et François Bastonneau.

3.4.4. Les sorties du statut de chapelain perpétuel

J'ai fait l'hypothèse, que, sauf infirmation des registres de délibérations, les chapelains perpétuels étaient remplacés à leur décès. Cette hypothèse accentue le statut de chapelain perpétuel comme un emploi de fin de carrière de la Sainte-Chapelle de Paris. On peut alors estimer le nombre de décès à cent-un sur cent-vingt, soit 85%. On a par contre deux démissions, celle du compositeur Martin Florie en 1392 et celle de Jacques Cabare en 1646. Pour Martin Florie, « C'est le trésorier de la Sainte Chapelle du Palais, Hugues Boileau, qui fut chargé par le roi de recevoir, le 1^{er} juin 1392, la démission du chapelain de Saint-Martin, Martin Florie (ou Fleury) » (Billot & Crescenzo 1984 p. 27). Jacques Cabare a démissionné l'année de sa réception. En effet, le 24 novembre 1646, a lieu la prise de possession de la chapelle perpétuelle dite de Saint Blaise, en la basse Sainte-Chapelle par « Maistre Thomas Gobert, prestre du diocèse de Paris, maistre de la musique du Roy », chapelle vacante par la résignation de Jacques Cabaret (Brenet 1910 p. 201, d'après F-AN, LL 603, f. 192v). Il est probable que Jacques Cabare, comme Gosset, en compagnie duquel il est cité en 1647, appartienne à la Chapelle Royale. Sa démission alors pourrait être une démission de circonstance, pour laisser la place à Thomas Gobert.

Les cinq promotions comme chanoines sont celles de Guillaume Belier, Pierre Bouvet, Guillaume Cretin, Noël Duval et Thomas Gobert. Guillaume Cretin obtiendra un canonicat à

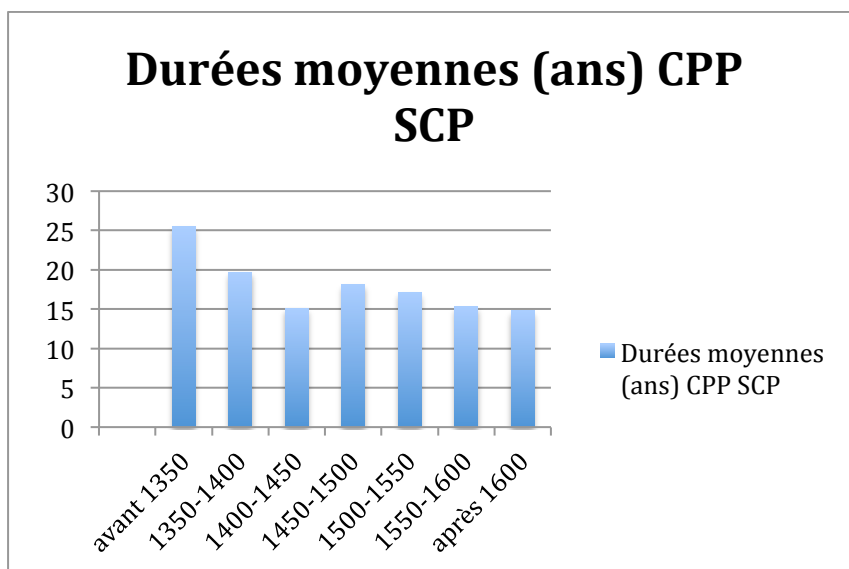
la Sainte-Chapelle de Paris, pour prendre l'office de Grand Chantre de la Sainte-Chapelle de Paris. Guillaume Belier appartient aussi à la Chapelle Royale.

3.4.5. Durées d'emplois des chapelains perpétuels

Compte-tenu de l'hypothèse prise, c'est-à-dire de se fier aux dates du mémoire de Gilles Dongois, on obtient cent-douze chapelains perpétuels avec une date de réception, cent-dix avec une date de sortie, principalement de décès et enfin cent-huit chapelains perpétuels avec une date de réception et une date de sortie. On peut alors calculer la durée moyenne d'emploi des chapelains perpétuels, qui est de dix-sept ans avec un écart-type de onze ans, c'est-à-dire une grande dispersion autour de la moyenne.

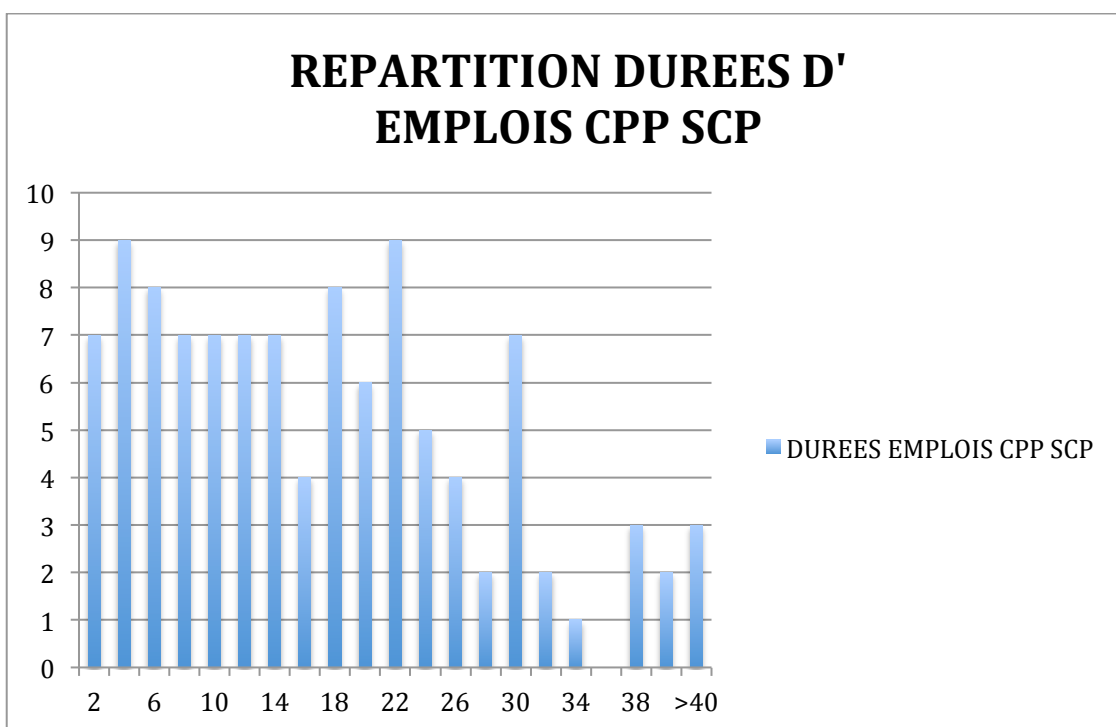
Le graphique suivant montre qu'il n'y a pas de différence importante entre les périodes.

Graphique N°24 : Durées moyennes d'emplois des chapelains perpétuels de Paris



La forme de la fonction de répartition des durées d'emploi des chapelains perpétuels de la Sainte-Chapelle de Paris, qui devrait être décroissante, montre que les données notamment de Dongois sont fort imparfaites et la durée moyenne globale obtenue est sans doute surévaluée.

Graphique N°25 : Fonction de répartition des durées d'emplois des CPP de la SCP



3.4.7. Conclusion du chapitre 3.4

Les chapelains perpétuels de la Sainte-Chapelle de Paris forment une catégorie spécifique de personnels sous statut de la Sainte-Chapelle, avec obligation de résidence et des bénéfices variables selon la chapellenie. Un tel statut n'existe pas à la Sainte-Chapelle de Bourges. Les chapelains perpétuels forment un corps d'avancement pour les chapelains ordinaires avec de façon minoritaire celui des chanoines. Le tableau suivant résume les entrées/sorties du statut de chapelain perpétuel.

Tableau N°37 : entrées/sorties du statut de chapelain perpétuel

Chapelain perpétuel	SCB	SCP
Total	NS	120
Entrées		46 Chapelains (46/120 : 38%) 5 clercs (5/120 : 4%) 69 nouveaux chapelains perpétuels (69/120 : 58%)
Sorties externes		115 chap perpétuels (115/120 : 96%)
Sorties internes		5 chanoines (5/120 : 4%)

Le livre de Gilles Dongois, dans sa cinquième partie consacrée aux chapelains perpétuels, contient sans doute de nombreuses erreurs, mais permet une exhaustivité beaucoup plus grande que pour les autres statuts de clercs et chapelains. J'ai fait l'hypothèse, que sauf infirmation des registres de la Sainte-Chapelle, les chapelains perpétuels sont remplacés à leur décès. Le graphique des premières mentions des chapelains perpétuels montre une sous-représentation des chapelains perpétuels jusqu'à 1400.

Les cent-vingt chapelains perpétuels recensés sont formés d'abord par 58% de nouveaux chapelains perpétuels, puis par 38% d'anciens chapelains, et enfin par 4% de clercs revenus à la Sainte-Chapelle comme chapelains perpétuels. En promotion, on compte seulement 4% des chapelains perpétuels. Avec notre hypothèse, cent-un chapelains perpétuels sont remplacés à leur décès, soit 84% des chapelains perpétuels. On obtient ainsi une durée moyenne d'exercice des chapelains perpétuels assez longue, égale à dix-sept ans avec un écart-type de onze ans. On conforte notre intuition d'un statut de chapelain perpétuel, statut de fin de carrière.

On trouve parmi les chapelains perpétuels de la Sainte-Chapelle de Paris, quatre Grands Chantres, à partir du milieu du XVI^e siècle, sept maîtres de musique, quatre maîtres de grammaire, deux organistes, neuf compositeurs, et vingt-deux chantres documentés en chapelles princières. Ces deux derniers chiffres montrent que la sous-population des chapelains perpétuels est relativement équivalente à la population générale des chantres, quant au nombre de compositeurs et beaucoup moins riche que cette population générale, quant aux chantres documentés en chapelles princières.

3.5. Les tessitures des chantres des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris

Si les tessitures des chantres de la Chapelle Royale sont assez souvent connues, soit explicitement, soit implicitement par regroupement des voix de même type sur un document comptable, il n'en est pas de même pour la grosse masse des chantres des Saintes-Chapelles. La première section donne des statistiques générales. Nous verrons qu'il faut attendre la deuxième moitié du XVI^e siècle pour connaître un maximum de tessitures. Cette étude tout comme celle sur l'invention des chantres gagistes ou à l'essai, permet de dater le moment où les contradictions, entre le statut des personnels permanents des Saintes-Chapelles et l'évolution des musiques pratiquées au sein des Saintes-Chapelles, ne sont plus soutenables. Les chantres ne sont plus interchangeable, par exemple en terme de tessiture.

Le chœur d'une Sainte-Chapelle est formé de voix de dessus, de hautes-contre, de tailles et de basses-contre. Il est probable que les enfants de chœur, une fois formés, chantent les voix de dessus. Cependant, les collèges des Saintes-Chapelles cherchent à recruter aussi des chantres dessus adultes, qui sont des voix rares. La base de donnée des chantres des deux Saintes-Chapelles nous permet de construire le tableau et les graphiques suivant dans la première section. Il y a plusieurs formulations pour chacune des voix. Pour la voix de dessus, on trouve « dessus », « ayant voix de dessus » et « dessus muez » ; on dirait aujourd'hui la voix de soprano. Pour la voix de haute-contre, on trouve « haute-contre », « haulte contre », « hautecontre » et la formulation, qui peut-être ne recouvrent pas la même réalité selon les époques, « contratenoriste ». Jean Sohier est qualifié ainsi comme chantre de la chapelle pontificale. J'ai confondu la tessiture de ténor avec celle de « tenoriste », « teneur », « taille ». Il ne semble pas y avoir d'ambiguïté avec la voix de basse-contre.

La première section traite des statistiques générales sur les tessitures. La seconde section aborde les statistiques, tessiture par tessiture. La troisième section mentionne les premières apparitions des tessitures de façon générale et de chaque tessiture en particulier.

3.5.1. Statistiques générales sur les tessitures

Cette section donne d'abord un tableau de statistiques générales. Après quelques commentaires, on montre les résultats par période d'un demi-siècle en valeur absolue et en pourcentage des chantres avec tessiture connue.

Tableau N°38 : Chantres adultes de Bourges et Paris avec tessiture connue

	SCB	SCP
Nombre chantres	634	669
dont Grands Chantres (% chantres) dont CH	22 (22/634 : 4%) dont 14 CHMB	32 (32/669 : 5%) dont 27 CHMP
dont chanoines musiciens (% chantres)	42 (42/634 : 7%)	63 (63/669 : 9%)
dont enfants de chœur (% chantres)	149 (149/634 : 24%)	113 (113/669 : 17%)
dont maîtres de musique (% chantres)	47 (47/634 : 7%)	20 (20/669 : 3%)
dont maîtres de grammaire (% chantres)	36 (36/634 : 6%)	24 (24/669=4%)
dont gagistes ou à l'essai (% chantres)	202 (202/634 : 31%)	94 (94/669 : 14%)
dont clercs ou vicaires (% chantres)	276 (276/634 : 44%)	223 (223/669 : 33%)
dont chapelains (% chantres)	197 (197/634 : 31%)	216 (216/669 : 32%)
dont chapelains perpétuels (% chantres)	NS	120 (120/669 : 18%)
dont chantres communs SCB/SCP	34 (34/634 : 5%)	34 (34/669 : 5%)
dont organistes (% chantres)	20 (20/634 : 3%)	12 (12/669 : 2%)
dont compositeurs (% chantres)	30 (30/634 : 5%)	44 (44/669 : 7%)
dont chantres CPR (% chantres)	77 (77/634 : 12%)	151 (151/669 : 23%)
dont chantres adultes (% chantres)	485 (485/634 : 77%)	556 (556/669 : 83%)
dont adultes avec tessiture connue (% adultes)	87 (87/484 : 18%)	142 (142/556 : 26%)
Nbre adultes avec tessiture connue (% adultes)	87 (87/484 : 18%)	142 (142/556 : 26%)
dont dessus/dessus muez (%)	6 (6/87 : 7%)	9 (9/142 : 6%)
dont hautes-contre/contre tenoristes (%)	19 (19/87 : 22%)	42 (42/142 : 30%)
dont tailles/ténors/tenoristes (%)	17 (17/87 : 20%)	40 (40/142 : 28%)
dont basses-contre (%)	50 (50/87 : 58%)	54 (54/142 : 38%)
dont CPR	15 (15/87=17%)	66 (66/142 : 47%)
dont CPR, tessiture uniquement par CPR	7 (7/15 : 47% ; 7/87 : 8%)	33 (33/66 : 50% ; 33/142 : 23%)

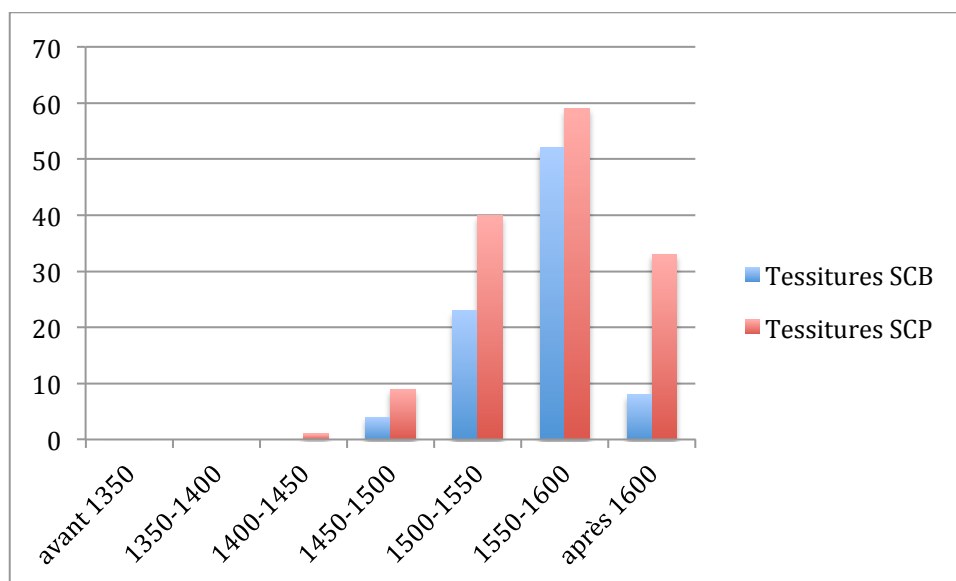
Les statistiques n'ont de sens que pour l'ensemble des chantres adultes, c'est-à-dire pour l'ensemble des chantres, dont on aura retiré au moins les enfants de chœur. On considérera donc des ratios globaux par rapport à 485 chantres adultes à Bourges et 556 chantres adultes à la Sainte-Chapelle de Paris.

On connaît la tessiture de quatre-vingt-sept chantres adultes, soit 18%, des chantres adultes de la Sainte-Chapelle de Bourges et la tessiture de cent-quarante-deux chantres adultes, soit 26%, des chantres adultes de la Sainte-Chapelle de Paris. Cette différence importante de 8% peut s'expliquer notamment par les chantres plus nombreux à Paris, dont on ne connaît la tessiture que par les documents de la Chapelle Royale.

En effet, on trouve à la Sainte-Chapelle de Bourges, sept chantres sur quinze documentés en chapelles princières, dont la tessiture n'est connue que par les chapelles princières. A la Sainte-Chapelle de Paris, ces chiffres deviennent trente-trois parmi soixante-six chantres documentés en chapelles princières, dont la tessiture n'est connue que par les chapelles princières. Les chantres adultes dont la tessiture n'est connue que par les registres des Saintes-Chapelles deviennent quatre-vingts à Bourges, soit 17% des chantres, et 109 à Paris, soit un ratio de 21%. Ces ratios de 17% et 21% sont à comparer aux ratios mentionnés ci-avant de 18% et 26%. Cette nouvelle différence de 4% peut aussi provenir d'habitudes d'enregistrement et de conditions objectives, comme le manque de tessitures à certaines époques, qui polariserait l'attention des chanoines. Il faut noter en outre, que de façon générale les chapelains perpétuels et les chanoines musiciens ne sont jamais mentionnés avec leur tessiture.

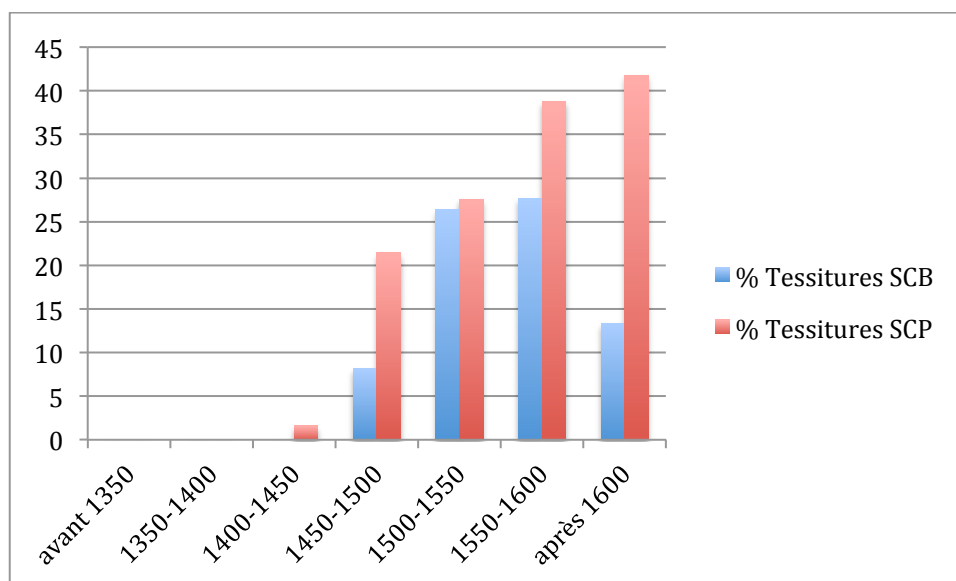
Les deux graphiques suivant représentent les nombres de chantres avec tessitures connues dans chacune des deux Saintes-Chapelles en valeur absolue et en pourcentage parmi les chantres adultes.

Graphique N°26 : Nombres de chantres de Paris et Bourges avec tessiture connue



Les nombres de chantres avec tessitures sont fortement croissants au cours du temps, pour culminer dans la seconde partie du XVI^e siècle et décroître de façon importante dans la première moitié du XVII^e siècle. La disparition presque totale dans cette dernière période à Bourges est due à la non-exploitation des registres de délibération de la Sainte-Chapelle, sachant que les tessitures des chantres sont peu évoquées dans les comptes. Si l'on ramène ces données aux nombres de chantres globaux par période, on obtient des résultats différents en pourcentage.

Graphique N°27 : % de chantres adultes de Bourges et Paris avec tessiture connue

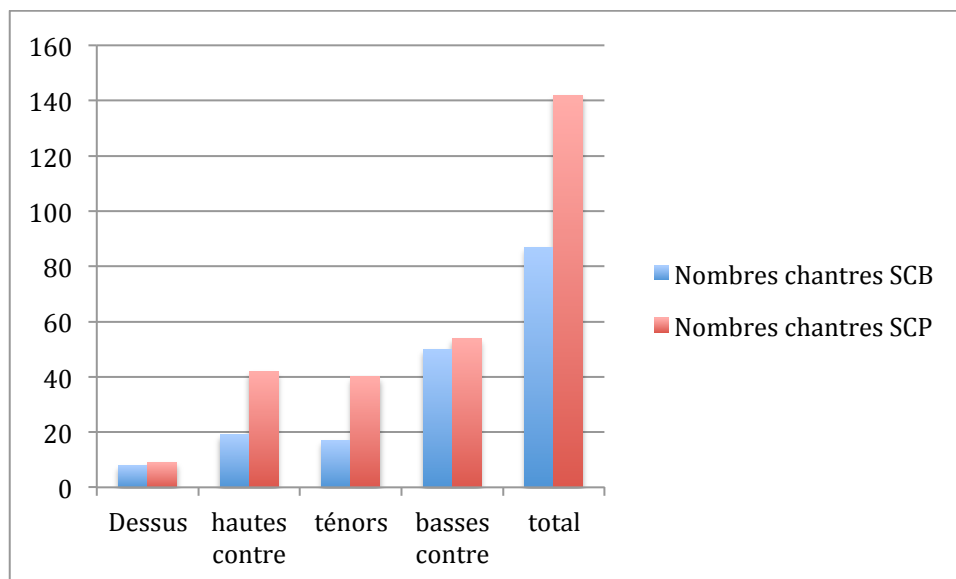


En pourcentage, les résultats sont différents pour les deux Saintes-Chapelles. Le taux de chantres avec tessiture est croissant d'environ 20% à plus de 40% pour la Sainte-Chapelle de Paris de 1450 à la fin de notre période. Les taux pour la Sainte-Chapelle de Bourges sont plus bas et forment une courbe en cloche dont la valeur faible au XVII^e siècle reflète les sources dépouillées pour cette période, principalement les comptes de la Sainte-Chapelle. La courbe de Paris et le début de celle de Bourges montrent la prise en compte croissante des tessitures des chantres recrutés. On peut imaginer, mais sans preuve, que le dépouillement des registres de délibération de la Sainte-Chapelle de Bourges pour le XVII^e siècle aurait montrer une courbe croissante comme celle de Paris.

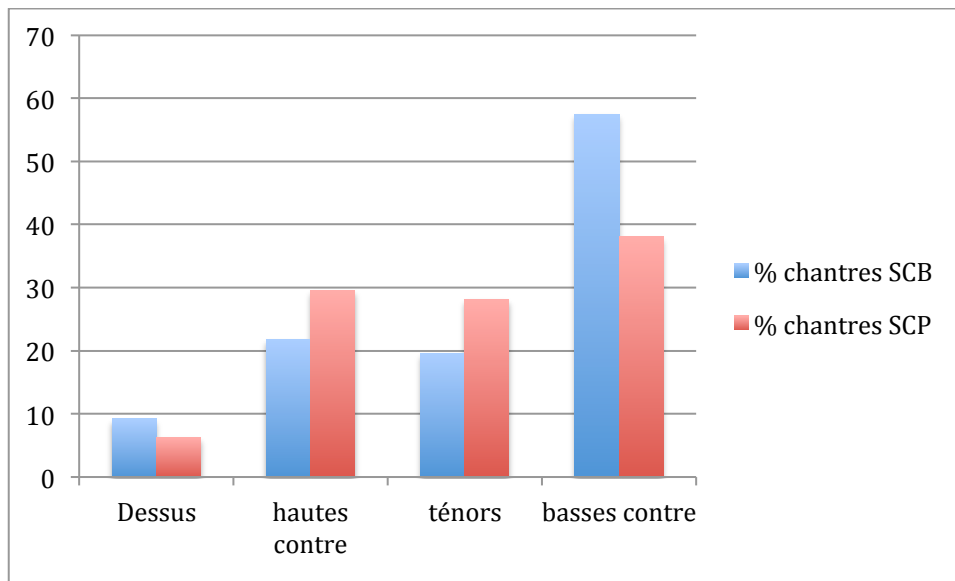
3.5.2. Statistiques pour chaque tessiture

Les deux graphiques suivant donnent les valeurs absolues du nombre de dessus, de haute-contre, de taille et de basse-contre et les pourcentages respectifs par rapport au total des chantres ayant une tessiture connue. On rajoute au premier graphique le total des voix connues pour chaque Sainte-Chapelle. On donne ensuite les premières mentions de chacune des tessitures dans les deux Saintes-Chapelles et enfin on fait un focus sur les voix de basse contre, avec des pénuries incompréhensibles au XVI^e siècle et les voix de dessus, voix rares.

Graphique N°28 : Nombre de chantres de Bourges et Paris avec tessiture connue donnée



Graphique N°29 : % de chantres de Bourges et Paris avec tessiture connue donnée



Les résultats en valeur absolue et en pourcentage sont différents pour les deux Saintes-Chapelles. A la Sainte-Chapelle de Paris, les nombres et pourcentages de tessitures sont relativement constants à 30% pour les trois voix les plus graves, la voix de haute-contre, la voix de ténor et la voix de basse et moins de 10% pour les voix de dessus. Il n'en est pas de même pour la Sainte-Chapelle de Bourges, qui atteint un taux proche de 60% pour la voix de basse contre. Les autres ratios de dessus, hautes contre et ténors sont relativement semblables à ceux de Paris.

La voix de basse contre

On a trouvé respectivement cinquante et cinquante-quatre chantres à voix de basse-contre dans les Saintes-Chapelles de Bourges et Paris respectivement. Les chantres basses-contre à la Sainte-Chapelle de Bourges sont majoritaires avec 58% des voix mentionnées. Les basses contre à Paris représentent 38% des chantres dont on connaît la tessiture. Ces proportions n'empêchent pas des pénuries de basses contre dans les deux chapelles. La première mention de basse contre est celle de Marin Rebours dans les deux Saintes-Chapelles en 1525.

A la Sainte-Chapelle de Bourges, on a des pénuries de basses contre par exemple en 1533 et en 1548. Le chapitre actionne son réseau de chantres, notamment à Paris et à la Chapelle Royale. Le 5 février 1533, le chapitre écrit à Guillaume Toppelin :

« touchant les bassecontres quil convient promptement avoir en l'eglise de ceans et veu les remonstrances faictes sur ce, messieurs ont ordonné que monsieur de Charpeignes [Gilbert de Charpeignes] escripra a Toppelin qui autresfoys a esté receu en l'eglise de ceans vicaire afin de le faire venir par deça. Aussi qu'on envoyra ung homme de pié a Tours par devers ung nommé Guillot bassecontre pour icellui faire venir par deça » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1515, f. 247v).

Le chapitre utilise les contacts de ses personnels, par exemple ceux de Louis Berault à Orléans :

[Le 10 octobre 1548,] « sur ce que messire Loys Berault a refferé qu'il y avoit un chantrre a Orléans... pour servir de bassecontre, [messieurs] ont ordonné que ledit chantrre sera mandé venir par deca pour l'experimenter s'il seroit capable pour servir a l'eglise ». [Le 23 octobre 1548, messieurs ont] « ordonné que messire Loys Berault yra a Orleans aux despens de l'eglise pour faire venir des basses contres » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1517, f. 181v, 186v).

On a le même manque de basses contre à la Sainte-Chapelle de Paris, par exemple le 1^{er} juin 1577, les chanoines :

« ont donné à Maistre Loys Loudet, maistre des petitz enfans de chœur [de grammaire] de ladite Sainte Chappelle les deux sepmaines qu'il a esté absent en considération qu'il avoit esté à Noyon persuader à deux basses contres de venir servir en ladite Sainte Chappelle » (Brenet 1910, p. 134, d'après F-AN, LL 599, f. 169-169v).

De même, on peut lire dans le registre des délibérations de la Sainte-Chapelle de Paris, le 28 juillet 1582 : Pierre Tourillon, clerc, basse contre, est reçu « d'autant qu'il y a faulte de basses-contres ... à condition que [si] dedans troys mois ledit Tourillon n'est trouvé souffisant, capable, ou [s'il est] scandaleux et mal vivant selon son estat, il sera chassé et rayé des livres sans autre forme de procez » (Brenet 1910, p. 134, d'après F-AN, LL 600, f. 26).

Les voix de dessus

On a trouvé respectivement six et neuf voix de dessus seulement dans les Saintes-Chapelles de Bourges et Paris respectivement, soit des ratios faibles de 7% et 6% des chantres avec tessitures, ratios très semblables pour les deux Saintes-Chapelles. La première mention nominale de dessus est celle de Jacques Dupont en 1494 à Bourges et de Jean Fresnoy à Paris.

La voix de dessus est donc une voix rare comme le précise cette citation en 1496 des registres de la Sainte-Chapelle de Bourges, à propos du recrutement comme vicaire du chantre gagiste dessus Jacques Dupont, déjà évoquée ci-avant. Le 12 novembre 1496, en présence du Trésorier, du chantre...

« A esté advisé et ordonné par le chapitre actendu ce que dit est que ledit messire François Joyeux fait point de résidence a l'église et quil est bien expedient et necessité de y mettre bons chantres et instructz en l'art de musique qui ayent voix et principalement de dessus » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1511, f. 146).

Dès 1491, le compositeur de la Chapelle Royale Loyset Compère avait envoyé à Bourges un dessus. Le 16 août 1491, messieurs ont « donné 35 solz tournois a ung chantre nouveau qui est ung dessus que Loyset avoit envoyé » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1511, f. 53ca).

On trouve plusieurs autres mentions de cette formulation de « dessus » ou « ayant voix de dessus ». A la Sainte-Chapelle de Paris, la première mention de dessus est celle de Jean Fresnoy « ayant voix de dessus » reçu aux gaiges de clerc le 25 février 1508 (Brenet 1910 p. 50 d'après F-AN, LL 623, f. 54v). Cette première mention est suivie de près par celle de Christophle de La Haye. Le 25 avril 1509, Messieurs « ont donné congé à Christophe de La Haye, musicien ayant voix de dessus, pour ce qu'il ne pouvoit servir à ladite Sainte-Chapelle [de Paris] et estoit malladif et luy ont donné 2 escuz d'or pour s'en retourner à son pays » (Brenet 1910 p. 50 d'après F-AN, LL 623, f. 56). Le 11 septembre 1511, Martin Hartebiz, « qui est dessus », est reçu aux gages de clerc de la Sainte-Chapelle de Paris (Brenet 1910 p. 59, 60 d'après F-AN, LL 623, f. 89v). Le 15 septembre 1511, Jean Lestulier [documenté à la chapelle pontificale en 1508] « ayant voix aussi de dessus » à la Sainte-Chapelle de Paris, recevra 20 sols 10 deniers « pour retourner en son pays à cause que n'a esté trouvé souffisant » (Brenet 1910 p. 59 d'après F-AN, LL 623, f. 89v). Etienne Fournier, chantre des Saintes-Chapelles de Bourges, Dijon et Paris ne voit sa tessiture mentionnée qu'à Paris. Le 19 novembre 1511, « Estienne Fournier, clerc, ayant voix de dessus est reçu comme clerc » (Brenet 1910 p. 60, d'après F-AN, LL 623, f. 93v).

Plus tardivement le 18 mars 1525, « maistre Du Hamel [Guillaume Du Hamel compositeur] ayant voix de dessus » est mentionné pour une répartition de chambres (Brenet 1910, p. 80, 83 d'après F-AN, LL 624, f. 88). A la Sainte-Chapelle de Bourges, on trouve mention de Jean Rousselet, futur clerc et sommier de la Chapelle Royale et la chapelle de la reine-mère. Le 7 février 1536, « Messieurs ont... retenu et receu ung jeune compaignon musicien servant

[rayé : de haulte contre] a Paris vois de dessus nommé Jehan Roussellet natif de la ville de Melun aux gaiges de 25 livres tournois et un grant pain de chapitre » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1516, f. 272).

On trouve dans la seconde moitié du XVI^e siècle, une seconde formulation « dessus muez » provenant uniquement de la Chapelle Royale, et qui recouvre sans doute la notion de castrat. Dans l'état de chapelle de Henri III en 1578, Macé Arrachepied, [enfant de chœur, puis vicaire de la Sainte-Chapelle de Bourges], Etienne Le Roy [chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris en 1568] et Jacques Busserat [vicaire de la Sainte-Chapelle de Bourges de 1565 à 1572], sont qualifiés de chantré « dessus muez » (BrooksJ 2000 p. 396, 398, 498 d'après F-BnF, fr. 7007, f. 94v, 125v, F-BnF, fr. 26159 pièce 293). Au puy d'Evreux en 1581, Jacques Busserat et Jacquinet de Mesme [chapelain perpétuel de la Sainte-Chapelle de Paris en 1586] sont qualifiés d'« eunuque et dessus » et plus précisément pour Busserat d'« enucque, apte à la taille, haute-contre et dessus » (Handy 2008, p. 120, citant Bonnin & Chassant 1837 p. 23-24). Enfin en 1589, Jacquinet de Mesme est mentionné comme chantré tenant la voix de « dessus muet ordinaire » aux gages de 300 livres tournois (Handy 2008 p. 482 d'après F-BnF, ms. Clair. 1216, f. 64).

Autres voix de taille ou ténor et de haute contre

Les nombres et ratios de chantres tailles ou ténors sont très différents dans les deux Saintes-Chapelles, avec dix-sept ténors, soit 22% des chantres à tessiture, à Bourges et quarante ténors, soit 28% des chantres à tessiture à Paris. Il en est de même des nombres et ratios de chantres hautes-contre dans les deux Saintes-Chapelles, avec dix-neuf hautes-contre, soit 22% des chantres à tessiture à Bourges et quarante-deux hautes contre, soit 30% des chantres à tessiture, à Paris.

3.5.3. Premières mentions de tessiture

Cette troisième section donne les premières mentions de tessiture en général et de chacune des tessitures en particulier dans les deux Saintes-Chapelles. Les premières mentions de tessiture interviennent dans la seconde moitié du XV^e siècle.

Premières mentions de tessitures en général

A la Sainte-Chapelle de Bourges, la première mention d'une tessiture et la première mention de teneur est en 1458-1459 pour Raoul Le Mesle, ancien enfant de chœur, teneur, qui est renvoyé chez lui pour cause de peste en 1458 :

« audit Raoulet le Mesle le 8^e jour de septembre [1458], pour une paire de chausses : 15 sous... audit Raoulet teneur auquel par le commandement de monsieur le vicaire de monseigneur messire Jehan Jonis a lui baillé 1 escu pour faire ces despens jusques y fust en son pays pour ce quil s'en alat pour la mortalité » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1648, f. 114v).

La seconde mention d'une tessiture dans cette même Sainte-Chapelle est celle de Jacques Dupont, chantré dessus, gagiste en 1494, vicaire en 1497 et chapelain après 1511, qui décède avant 1528. C'est aussi la première mention de dessus. Le 23 décembre 1494, messieurs « ont donné a Jaques Du Pont l'un des dessus de ceans pour pitié et aulmone et affin qu'il ait cause de soy mieulx entretenir 4 livres tournois » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1511, f. 105ca).

A la Sainte-Chapelle de Paris, la première mention d'une tessiture est celle de teneur avec Henri de Corbeil. Le 12 avril 1480, « fut conclud que Henry de Corbeil teneur aura 4 sols parisis par semaine pour servir à l'eglise jusques à ce que messieurs y aient autrement

pourvu » et le 12 décembre 1481, il est qualifié de « tenoriste » (Brenet 1910 p. 36 d'après F-AN LL 620, f. 32v, LL. 621, f. 98).

La deuxième mention d'une tessiture à Paris est celle de Marc Caster, ténoriste, le 9 avril 1482 :

« Messieurs ont conféré et donné à Messire Marc Caster chapelain et tenoriste en icelle Sainte-Chapelle la chapelle de Culant fondée au grand autel de la basse chapelle vacant par le trespas de messire Pierre Bouchey dernier chapelain possesseur d'icelle chapelle ainsi nommée de Culant » (Brenet 1910 p. 38 d'après F-AN, LL 621, f. 107-107v).

Premières mentions de chacune des tessitures

A la Sainte-Chapelle de Bourges, la première mention de dessus est celle de Jacques Dupont en 1494 (voir ci-avant). La première mention d'une tessiture haute-contre est celle d'Ymbert de Chauvigny. Le 2 janvier 1529, messieurs « ont retenu a gaige maistre Ymbert de Chauvigny, voix de haulte contre, après avoir oy sa requeste, a 40 livres tournois par an et un pain par jour tant qu'il plaira a messieurs » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1514, f. 152). La première mention de tenor, et la première mention de tessiture en général, est celle de Raoul Le Mesle en 1458-1459 (voir ci-avant). La première mention de basse-contre à la Sainte-Chapelle de Bourges est celle de Marin Rebours chantre basse contre, pris à l'essai en 1525 à la Sainte-Chapelle de Paris, puis reçu comme gagiste à la fois tenoriste et basse contre en 1529 à la Sainte-Chapelle de Bourges. Il meurt en 1561.

[Le 23 février 1529,] « messieurs ont... retenu et reçu a gaiges ung musicien nommé Marin Rebours **servant de basse contre** pour servir en cueur au dyvin service de l'église aux gaiges de 40 livres tournois et son pain de chappitre paiables par leur receveur general aux termes que ont acoustumé estre paieez ceulx de l'église ; et luy a monsieur le chantre baillé les draps et fait faire le serment comme gagier en tel cas requis, tant qui leur plaira ». [Le 20 mars 1529,] « oye la requeste de Marin Rebours **voix haulte et basse contre** gagier de l'église par laquelle il supplie messieurs luy bailler son quartier de le terme de pasques prochain pour luy aider a avoir des surpelis et chausses ; et que ce faisant il sera plus enclin a bien servir l'église, messieurs ont ordonné que leur receveur general luy paiera sondit quartier entier qui sont 10 livres tournois pour luy aider a avoir ce que dessus est dit ; et que aye meilleur vouleoir de servir l'église » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1514, 165, 170v).

A la Sainte-Chapelle de Paris, la première mention de dessus est celle de Jean Fresnoy (voir ci-avant). La première mention de haute contre est celle de Jean Hanotin Barrat « haute-contre, [est] reçu aux gaiges de clercs » le 23 nov 1510 (Brenet 1910 p. 57, 61, 79 d'après F-AN, LL 623 f. 75v). La première mention de tenor et de tessiture en général, est celle de Henry de Corbeil le 12 avril 1480 (voir ci-avant). La première mention d'un chantre basse-contre à la Sainte-Chapelle de Paris est celle de Pierre Acher : Le 18 juillet 1520, « conclurent mesdits sieurs que ung chantre aiant voix de basse-contre, venu de Beauvais, nommé Petrus Acher, seroit reçu aux gaiges accoustumés et seroit mis à l'essay » (Brenet 1910, p. 72, d'après F-AN, LL 624, f. 18v).

3.5.3. Conclusion du chapitre 3.5

Ce chapitre traite de la tessiture des chantres des deux Saintes-Chapelles. Les statistiques n'ont de sens que pour l'ensemble des chantres adultes, c'est-à-dire pour l'ensemble des chantres dont on aura retiré les enfants de chœur, que l'on peut classer a priori dans les voix de dessus. On considèrera donc des ratios globaux par rapport à 485 chantres adultes à Bourges et 556 chantres adultes à la Sainte-Chapelle de Paris.

Les différentes sources à notre disposition permettent de compter à la Sainte-Chapelle de Bourges, quatre-vingt-sept chantres adultes avec tessiture, soit 18% de l'ensemble des chantres adultes et à la Sainte-Chapelle de Paris, cent-quarante-deux chantres adultes, dont on connaît la tessiture, soit 26% des chantres adultes parisiens. Cette différence de 8% peut

d'abord s'expliquer pour 4%, par les chantres documentés en chapelles princières, dont on ne connaît la tessiture que par leurs chapelles princières. Les 4% restant peuvent éventuellement s'expliquer par le fait que les chapelains perpétuels, tout comme les chanoines, ne sont jamais mentionnés avec leur tessiture et par des habitudes d'enregistrement et des conditions objectives, comme le manque de tessitures à certaines époques, qui polariserait l'attention des chanoines. Les mentions de tessiture sont fortement croissantes avec le temps du milieu du XV^e siècle jusqu'au début du XVII^e siècle et accompagnent avec retard le développement de la polyphonie.

Si l'on considère les différentes voix de dessus, de haute contre, ténor et basse contre, on a pour la voix de dessus des ratios faibles pour les deux Saintes-Chapelles inférieurs à 10%. Les autres voix ont des ratios à peu près autour de 30% à Paris. Par contre à Bourges, les voix de basse contre sont surreprésentées avec près de 60% des mentions, prouvant ainsi des manques de basses contre, d'ailleurs mentionnés dans nos sources.

3.6. Les chantres, qui ont servi dans les deux Saintes-Chapelles

Ce chapitre laisse une piste inexplorée dans ce travail, celle du réseau des chantres des deux Saintes-Chapelles de Bourges et Paris. On verra dans la dernière partie, les liens étroits des Saintes-Chapelles et de la Chapelle Royale. Après des statistiques, on cite quelques relations remarquables entre les Saintes-Chapelles et la Chapelle Royale, qui sont plus l'image de relations personnelles, que d'un véritable réseau. Enfin, on donne la liste et un résumé des carrières des chantres qui ont servi dans les deux Saintes-Chapelles de Bourges et Paris.

3.6.1. Quelques résultats

Le tableau suivant rassemble les résultats de cette sous-partie.

Tableau N°39 : Chantres ayant servi dans les Saintes-Chapelles de Bourges et Paris

	SCB	SCP
Nombre chantres	634	669
dont Grands Chantres (% chantres) dont CH	22 (22/634 : 4%) dont 14 CHMB	32 (32/669 : 5%) dont 27 CHMP
dont chanoines musiciens (% chantres)	42 (42/634 : 7%)	63 (63/669 : 9%)
dont enfants de chœur (% chantres)	149 (149/634 : 24%)	113 (113/669 : 17%)
dont maîtres de musique (% chantres)	47 (47/634 : 7%)	20 (20/669 : 3%)
dont maîtres de grammaire (% chantres)	36 (36/634 : 6%)	24 (24/669=4%)
dont gagistes ou à l'essai (% chantres)	202 (202/634 : 31%)	94 (94/669 : 14%)
dont clercs ou vicaires (% chantres)	276 (276/634 : 44%)	223 (223/669 : 33%)
dont chapelains (% chantres)	197 (197/634 : 31%)	216 (216/669 : 32%)
dont chapelains perpétuels (% chantres)	NS	119 (119/669 : 18%)
dont chantres communs SCB/SCP	34 (34/634 : 5%)	34 (34/669 : 5%)
dont organistes (% chantres)	20 (20/634 : 3%)	12 (12/669 : 2%)
dont compositeurs (% chantres)	30 (30/634 : 5%)	44 (44/669 : 7%)
dont chantres CPR (% chantres)	77 (77/634 : 12%)	151 (151/669 : 23%)
Nombre chantres communs SCB/SCP	34 (34/634 : 5%)	34 (34/669 : 5%)
dont chantres chapelles princières	11 (11/32 : 34%)	11 (11/32 : 34%)
dont compositeurs	2 (2/32 : 6%)	2 (2/32 : 6%)
dont statuts finaux	4 CHMB, 14 CPSCB, 17 VSCB, 5 GASCB	3 CHMP, 2 CPPSCP, 7 CPSCP, 10 VSCP, 9 GASCP, 1 ECSCP
Nombre chanoines non musiciens communs	8	8

On obtient trente-quatre chantres qui ont servi dans les deux Saintes-Chapelles, dont trois ont fait des allers-retours entre les deux Saintes-Chapelles, Jean Le Vasseur, Charles Loys, Claude Barbelot, seize sont passés de la Sainte-Chapelle de Bourges à celle de Paris, sans doute dans l'espoir d'intégrer la Chapelle Royale et quinze sont passés de Paris à Bourges, plusieurs pour cause de renvois de la Sainte-Chapelle de Paris. On trouve parmi ces trente-quatre chantres, quatre maîtres de musique, deux maîtres de la Sainte-Chapelle de Paris, Jean Bareau et Guillaume Le Blanc, et deux maîtres de la Sainte-Chapelle de Bourges, Hugues Poulain et Pierre Thouard alias de Chastillon.

En terme de statut, pour la Sainte-Chapelle de Bourges :

- *quatre chantres finiront chanoines* Pierre Thouard alias de Chastillon, Georges Reverdy, Eustache Picot et Blaise Bertault ;
- *quatorze finiront chapelains*, Jean Rigolet, Pierre Boucher, Hugues Poulain, Jean Le Vasseur, Marin Rebours, Pierre Brueil, Charles Loys, Jean Foydeau [Frideau], Jean Bareau, Philibert Taboureau, Tristan Regnard, Guillaume Le Blanc, Pierre Gorin, Pierre Le Roux ;
- *onze finiront comme vicaires*, Alain Grenet, François Hesse, Guillaume Le Vavasseur, André Vuagon, Jean Jouselin, Guillaume Le Queulx, Martin Boudault, Claude Barbelot, Yvon Charron, François Bastonneau et Adrian Guilbert ;
- *cinq finiront gagistes*, Jean Sohier alias Fede, Etienne Fournier, Pierre Acher, François Textoris et Jean Chabot.

Pour la Sainte-Chapelle de Paris :

- *trois finiront chanoines*, éventuellement Hugues Poulain, Jean Sohier alias Fede et Eustache Picot ;
- *deux finiront chapelains perpétuels*, Jean Rigolet et François Bastonneau ;
- *sept finiront chapelains*, Pierre Boucher, Alain Grenet, Pierre Acher, Jean Bareau, Guillaume Le Queulx, Guillaume Le Blanc et Blaise Bertault ;
- *douze finiront clercs*, Pierre Thouard alias de Chastillon, Jean Le Vasseur, Etienne Fournier, Jean Foydeau [Frideau], Guillaume Le Vavasseur, Tristan Regnard, Claude Barbelot, Martin Boudault, Yvon Charron, Charles Loys, Pierre Gorin et Adrian Guilbert ;
- *neuf finiront comme gagistes*, Georges Reverdy, Marin Rebours, Pierre Brueil, François Textoris, François Hesse, André Vuagon, Jean Jouselin, Philibert Taboureau et Jean Chabot ;
- *un finira comme enfants de chœur*, Pierre Le Roux.

Il faut noter que les six canonicats aussi bien à Paris qu'à Bourges correspondent à des bénéfiques et faveurs royales, suites à un service à la Chapelle Royale. On pourra trouver dans la dernière section les trajectoires de ces trente-quatre chantres.

Onze de ces trente-quatre chantres, soit 32%, sont documentés en chapelles princières, la Chapelle Royale pour dix d'entre eux, Jean Sohier alias de Fede (1436-1477), et bien d'autres chapelles princières, Hugues Poulain (1444-1461), Georges Reverdy (1506-1516), Pierre Acher (1509-†1533), François Textoris (1553-†1586), Guillaume Le Vavasseur (1565-1587), Guillaume Le Queulx (1577-1585), Claude Barbelot (1577-1598), Eustache Picot (1592-†1651) et Blaise Berthault (1633-†1677). Seul Jean Le Vasseur (1449-1472) appartient à la chapelle de Charles de France, duc de Berry. Ce ratio de 32% est nettement supérieur au ratio global des chantres documentés en chapelles princières ayant servi ou qui serviront dans les deux Saintes-Chapelles, 12% à Bourges et 23% à la Sainte-Chapelle de Paris.

On obtient aussi parmi ces trente-quatre chantres, deux compositeurs Jean Sohier alias Fede avec œuvres conservées et Eustache Picot avec œuvres perdues.

3.6.2. Le réseau des Saintes-Chapelles ?

Pour effleurer le sujet du réseau des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris et de la Chapelle Royale, on cite les rapports épistolaires entre le chapitre de la Sainte-Chapelle de Bourges et la Sainte-Chapelle de Paris.

Claude de Sermisy, compositeur, cleric en 1508, puis chanoine en 1533 de la Sainte-Chapelle de Paris, appartient à la Chapelle Royale de 1509 jusqu'à 1560. Il est mentionné une fois le 11 février 1556, dans les registres de la Sainte Chapelle de Bourges, quand celle-ci recherche un maître de musique :

« sur les lettres que a escrites a messieurs maistre Claudin de Sermisy pour ung maistre pour les enffans de cueur de l'eglise ont ordonné avant que lui faire responce qu'il sera enquis de la capacité et mœurs de celui qui est en ceste ville de Pignemy pres amyens » (Pilleboue PCR d'après F-AD18, 8 G 1523, f. 133v).

Pierre Certon, maître de musique de la Sainte-Chapelle de Paris de 1536 jusqu'à sa mort en 1572, et membre de la Chapelle Royale au moins en 1559, 1567 et 1570, est contacté deux fois par le chapitre de Bourges. Le 5 août 1550, messieurs ont « octroyé a messire Jehan Regnault ce requerant ses distributions pour 5 journées quil est allé avec monsieur Serton maistre des enffans de la Sainte-Chapelle de Paris ». Le 8 avril 1570, messieurs ont « ordonné quil sera escript a monsieur Certon maistre des enffans de la Sainte Chapelle de Paris de leur choisir des livres de musicque qui est de douze messes et seize magnificatz qui sera deux de chacun » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1518, f. 141, 8G 1534, f. 22).

On peut encore évoquer les relations de proximité entre la Chapelle Royale et les Saintes-Chapelles par les relations épistolaires en 1491 entre le chapitre de Bourges et le compositeur Loyset Compère, à cette époque à la Chapelle Royale. Le 10 mai 1491, messieurs ont « ordonné qu'il sera rescript a Loyset, qu'il escripve au maistre des enffans de Poitiers qu'il viengne par deça et que luy venu on lui baillera en administration les enffans et a promis le vicaire Du Lion [Guillaume Du Lyon] le recevoir quant il sera présenté ». Le 16 août 1491, messieurs ont « donné 35 solz tournois a ung chantré nouveau qui est ung dessus que Loyset avoit envoyé » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1511, f. 53ca, 56).

En 1502-1503, Loyset Compère est prévôt de la cathédrale Saint-Pierre de Douai. Quand Pierre de Brosse dit Pierret de la Sainte-Chapelle de Bourges, est envoyé en Flandres et en Picardie, il a dû y rencontrer Loyset. Le 8 novembre 1502, le chapitre « conclud qu'on envoira Pierret en Flandres et Picardie avec lescuier Piere Dardene pour chercher des chantres dessus et luy ont donné pouvoir d'en amener jusques a trois desdits chantres c'est assavoir deux dessus et une teneur ». Le 4 août 1503, le chapitre « conclud qu'on escripra a Loyset qu'il envoie par deça la teneur et dessus quon luy a mandé puisnagueres par Pierret et que eulx venus on les assurera de lieu ceans » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1512, f. 1v, 34v).

On peut mentionner aussi l'exemple de Philippe Beaugrand, chantré haute-contre de la Chapelle Royale et celle de la reine-mère en 1586-1587. Il y croise Didier Leschenet, qui est sous-maître de la Chapelle Royale. Après la mort de la reine mère, puis du roi Henri III en 1589, le 9 mai 1590, Philippe Beaugrand, chantré du roi défunt, résidant au collège de Beauvais, présenté par Maistre Leschenet, chantré, est admis « à porter l'habit de la Sainte Chapelle [de Paris] et y venir chanter » (Brenet 1910 p. 143 d'après F-AN, LL 600, f. 125).

En outre, le réseau des Saintes-Chapelles ne s'arrête pas à Paris et Bourges, puisque Antoine de Longueval, compositeur et maître de la Chapelle Royale est aussi chanoine de la Sainte-

Chapelle de Dijon et qu'Etienne Fournier a servi dans les trois Saintes-Chapelles de Paris, Bourges et Dijon.

3.6.3. Liste des chantres ayant servi dans les deux Saintes-Chapelles

Ce chapitre donne la liste chronologique des trente-quatre chantres, qui ont servi dans les deux Saintes-Chapelles, avec une incertitude pour certains chantres.

Jean RIGOLET [RIGOLLET] (1413-†1468) : Jehan Rigolet est cité comme vicaire en 1413, puis chapelain en 1416 de la Sainte-Chapelle de Bourges. Il est chapelain en 1440 et chapelain perpétuel en 1448 de la Sainte-Chapelle de Paris.

Jean SOHIER alias FEDE [Bourges] (1436-1477) : il est possible que cette biographie très fournie, soit en réalité trop fournie et soit celle de plusieurs Sohier. Quoi qu'il en soit Jehan Sohier alias Fede est compositeur et chantre de la chapelle pontificale en 1443, de la chapelle du marquis de Ferrare en 1445, de la Chapelle privée de Charles d'Orléans en 1451, éventuellement de la chapelle ducale de Bourgogne en 1454, de la Chapelle de la reine Marie d'Anjou en 1462 et de la Chapelle Royale en 1473. Il est chapelain en 1449 et éventuellement, chanoine sous le nom de Sohier Le Clerc en 1473 de la Sainte-Chapelle de Paris. Il est encore gagiste en 1472 de la Sainte-Chapelle de Bourges.

Alain GRENET (1438-1494) : Alain Grenet est vicaire de la Sainte-Chapelle de Bourges en 1438 et éventuellement chapelain en 1494 de la Sainte-Chapelle de Paris.

Pierre BOUCHER [BOUCHEY, BOUCHIER] (1440-†1482) : Pierre Bouchey est chapelain de la Sainte-Chapelle de Bourges en 1440 et éventuellement chapelain perpétuel de la Sainte-Chapelle de Paris décédé en 1482.

Hugues POULAIN [POLIN] (1444-1461) : Hugues Poulain est chapelain et maître des enfants de la Sainte-Chapelle de Bourges en 1444, membre de la Chapelle Royale en 1447 et chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris en 1457.

Pierre THOUARD [THOUART, TOUARD, TOART, TOARD, TOUARDI] alias CHASTILLON (1444-1476) : Pierre Thouard alias de Chastillon est clerc de la Sainte-Chapelle de Paris en 1444, vicaire en 1444-1445, chapelain sans doute en 1451, maître des enfants (07.1451-pâques 1458 ?), chanoine en 1461 de la Sainte-Chapelle de Bourges.

Jean LE VASSEUR [LE VAVASSEUR] (1449-1472) : Jean Le Vasseur est enfant de chœur avant 1450, vicaire en 1450 de la Sainte-Chapelle de Bourges, clerc marguillier en 1457 de la Sainte-Chapelle de Paris, puis de retour à Bourges comme chapelain en 1466. Il est probablement au service de Charles de France en 1468, et sans doute avant.

Georges REVERDY [REVERDI, RAVERDI] (1506-1516) : Georges Reverdy, gagiste de la Sainte-Chapelle de Paris en 1506, sert à la Chapelle Royale avant 1508 et est reçu chanoine de la Sainte-Chapelle de Bourges en 1511.

Etienne FOURNIER [FOURNYER, FORNIER DU FRAIX] (1506-†1518) : Etienne Fournier est gagiste de la Sainte-Chapelle de Bourges en 1506. Il est choral en 1510, receveur en 1511 et sous chantre en 1512 de la Sainte-Chapelle de Dijon. Il est clerc à voix de dessus de la Sainte-Chapelle de Paris en 1511. Etienne Fournier meurt en 1518 à la Sainte-Chapelle de Dijon.

Pierre ACHER [ARCHER, LARCHIER] (1509-†1533) : Pierre Acher, gagiste quelques mois en 1509 à la Sainte-Chapelle de Bourges, est clerc en 1520 et chapelain en 1527 de la Sainte-Chapelle de Paris, quand il part à la Chapelle Royale. Il meurt le 4 septembre 1533.

Marin REBOURS (1525-†1561) : Marin Rebours chantre basse-contre est pris à l'essai en 1525 à la Sainte-Chapelle de Paris. Il est reçu gagiste, puis vicaire à la fois tenoriste et basse

contre en 1529 à la Sainte-Chapelle de Bourges. Il est chapelain en 1533, distributeur en 1553 et Grand Chantre en 1558. Marin Rebours meurt entre le 6 mai 1561 et le 28 juin 1561.

Pierre BRUEIL [DU BRUEL, LE BREULH, BREUL] (1532-1534) : Pierre Brueil est probablement basse contre gagiste de la Sainte-Chapelle de Paris en 1532 et chapelain de la Sainte-Chapelle de Bourges en 1533.

François TEXTORIS [TESTORIS] (1553-†1586) : François Textoris est gagiste basse contre de la Sainte-Chapelle de Bourges en 1553 et probablement aussi gagiste de la Sainte-Chapelle de Paris en 1560, renvoyé pour sa double appartenance dès 1559 à la Chapelle Royale. Il meurt à la fin de 1586 ou au début de 1587.

Pierre LEROUX [LEROULX, LE ROULX, LE REULX] (1560-1612) : Pierre Leroux de la Sainte-Chapelle de Bourges peut être identifié à Pierre Leroux enfant de chœur de la Sainte-Chapelle de Paris entre 1560 et 1568. Pierre Leroux est chantre bassecontre gagiste en 1598 et sans doute chapelain en 1606 de la Sainte-Chapelle de Bourges.

François HESSE (1561-1564) : François Hesse est chantre basse-contre vicaire en 1561 et de 1563 aux premiers jours de 1564 de la Sainte-Chapelle de Bourges et clerc gagiste en 1563 de la Sainte-Chapelle de Paris.

Jean BAREAU [BARREAU] (1565-†1586) : Jean Bateau est clerc haute contre en 1565, chapelain et maître des enfants de chœur en 1572 de la Sainte-Chapelle de Paris. Il est chapelain de la Sainte-Chapelle de Bourges en 1576. Il meurt le 25 mai 1586.

Guillaume LEVAVASSEUR [VAVASSEUR, LE VASSEUR] (1565-1587) : Guillaume Le Vavasseur ou Le Vasseur, chanteur taille, appartient sans doute à la Chapelle Royale dès 1565 et à celle de la Reine mère dès 1580. Il est vicaire de la Sainte-Chapelle de Bourges en 1573, puis clerc de la Sainte-Chapelle de Paris de 1574 jusqu'à son renvoi en 1581.

Charles LOYS [LOUIS] (1570-1591) : Charles Loys est enfant de chœur en 1570, vicaire en 1580 de la Sainte-Chapelle de Bourges. Renvoyé de Bourges en 1583, il est reçu clerc haute contre de la Sainte-Chapelle de Paris en 1583. Il est à nouveau vicaire en 1585, puis chapelain en 1586 de la Sainte-Chapelle de Bourges.

Jean FOYDEAU [FEYDEAU, FADEAU, FOIDEAU, FONDEAU, FRIDEAU] (1571-1582) : Jean Foydeau est vicaire en 1573 et chapelain en 1579 de la Sainte-Chapelle de Bourges et éventuellement clerc de la Sainte-Chapelle de Paris en 1571.

André VUAGON [HUAGON, WAGON, OUAGON] (1573-1574) : André Vuagon est clerc à l'essai de la Sainte-Chapelle de Paris en 1573 et vicaire de la Sainte-Chapelle de Bourges en 1574.

Jean JOUSSELIN [JOSSELIN, JOUSSORLIN] (1574-1578) : Jean Jouselin est gagiste basse-contre de la Sainte-Chapelle de Paris en 1574 et renvoyé en 1576. Il est vicaire en 1576 de la Sainte-Chapelle de Bourges.

Tristan REGNARD (1575-1602) : Tristan Regnard, reçu clerc de la Sainte-Chapelle de Paris et renvoyé en 1575, se retrouve à la Sainte-Chapelle de Bourges vicaire en 1586, puis chapelain en 1586. Il réapparaît probablement en 1596 comme simple vicaire.

Martin BOUDAULT (1577-1579)

Martin Boudault est clerc à l'essai de la Sainte-Chapelle de Paris en 1577 et vicaire de la Sainte-Chapelle de Bourges en 1578.

Guillaume LE QUEULX [LEQUEULX, LE GUEULX, LE QUE] (1577-1585) : Guillaume Le Queulx est vicaire de la Sainte-Chapelle de Bourges en 1577. Il est très probable qu'on puisse

l'identifier à Guillaume Le Gueulx chapelain de la Sainte-Chapelle de Paris en 1579 et que ce chantre appartienne en 1585 et sans doute avant à la chapelle de Catherine de Médicis.

Claude BARBELOT (1577-1598) : Claude Barbelot, chantre haute-contre, a une carrière compliquée entre les Saintes-Chapelles de Paris, de Bourges et la Chapelle Royale de Henri III. D'abord gagiste de la Sainte-Chapelle de Paris en 1577, il est vicaire en 1579 de la Sainte-Chapelle de Bourges. Claude Barbelot revient à la Sainte-Chapelle de Paris de 1582 à 1584, année où on le trouve à la Chapelle Royale. Il repart à Bourges comme vicaire de 1585 à 1586, puis revient comme clerc à la Sainte-Chapelle de Paris en 1596. Claude Barbelot apparaît une dernière fois en 1598 à la Sainte-Chapelle de Bourges comme gagiste.

Yvon CHARRON (1581-1591) : Yvon Charron est grand enfant de chœur en 1581, reçu clerc marellier en 1584 de la Sainte-Chapelle de Paris. Il est probablement reçu vicaire de la Sainte-Chapelle de Bourges en 1590.

Philibert TABOUROT [TABOURAULT, TABOUREAU] (1585-1589) : Philibert Tabourot, présent à la Sainte-Chapelle de Bourges de 1585 à 1587 comme vicaire en 1585, puis chapelain fin 1586, est très probablement le Philibert Taboureau de la Sainte-Chapelle de Paris en 1589, gagiste « quoyque ne soit encore receu ».

Pierre GAURIN [GAVRIN, GORIN, GORRYN, GOURRYN] (1585-1601) : Pierre Gorin est clerc de la Sainte-Chapelle de Paris en 1585 et peut-être chapelain de la Sainte-Chapelle de Bourges en 1594.

Guillaume LE BLANC [LEBLANC] (1588 ? ou 1629-†1642) : Guillaume le Blanc est cité à la Sainte-Chapelle de Bourges comme chapelain en 1588 en compagnie de l'ancien maître de musique qui vient de décéder et du nouveau. Un autre Guillaume Le Blanc, peut-être le même, est clerc haute-contre de la Sainte-Chapelle de Paris en 1629, chapelain perpétuel en 1634 et maître de musique de 1634 à 1639. Il meurt en mai 1642.

Eustache PICOT (1592-†1651) : Eustache Picot, compositeur de la Chapelle Royale, est chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris en 1520 et de la Sainte-Chapelle de Bourges en 1523. Il meurt le 26 juin 1651.

Jean CHABOT [CHABAULT] (1594-1608) : Jehan Chabot est brièvement chantre gagiste de la Sainte-Chapelle de Bourges en 1594, et probablement clerc gagiste, chantre et cornettiste, de la Sainte-Chapelle de Paris en 1607.

François BASTONNEAU (1603-†1644) : François Bastonneau est enfant de chœur avant 1603, puis vicaire en 1606 de la Sainte-Chapelle de Bourges. Il est clerc en 1610, chapelain en 1612, chapelain perpétuel en 1642 de la Sainte-Chapelle de Paris. Il décède fin mai 1644.

Adrien [Adrian] GUILLEBERT [GUILBERT] (1606-1621) : Adrien Guillebert est enfant de chœur en 1606, clerc en 1608 de la Sainte-Chapelle de Paris. Il est vraisemblablement vicaire de 1615 à 1619 de la Sainte-Chapelle de Bourges.

Blaise BERTHAULT [BERTAUD, BERTHOD] dit [BERTHOD « LE CHATRE »] (1633-†1677) : Blaise Berthault est chanoine de la Sainte-Chapelle de Bourges et chantre de la Chapelle Royale en 1634, chapelain de la Sainte-Chapelle de Paris en 1646. Il meurt en 1677.

Pour être complet et rejoindre les résultats de la première partie, huit chanoines non musiciens ont servi dans les deux Saintes-Chapelles.

Pierre BECHEBIEN [PECHEBIEN, BESCHEBIEN] (1415-†1459) : Pierre Pechebien, médecin de la reine Marie d'Anjou, est chanoine de la Sainte-Chapelle de Bourges en 1435, et Trésorier de la Sainte-Chapelle de Paris en 1440.

Jean CHENETEAU [CHENNETEAU, CHENETELLI, CHEVETEAU] (1437-†1469) : Jean Cheneteau est chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris en 1443 et Trésorier de la Sainte-Chapelle de Bourges en 1464.

Jacques MARTIN (1483-†1503) est chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris de 1483 à sa mort probable en 1503. Il est éventuellement brièvement chanoine de la Sainte-Chapelle de Bourges en 1488.

Jean [III] de VEST [VESC] (1486 ?-1493) : Jean II de Vest, frère de Jean de Vest, est reçu chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris en 1487, par résignation de son frère évêque de Vence. Lui ou son frère était peut-être aussi chanoine de la Sainte-Chapelle de Bourges de 1486 à 1488. Nous ferons l'hypothèse pour nos statistiques que Jean II de Vest fut chanoine de Bourges et de Paris, et que son frère fut Grand Chantre de la Sainte-Chapelle de Paris en 1490.

Jean de BAUGY [BANGY] (1554-1595) : Jean de Baugy est sans doute dès 1554, chanoine de la Sainte-Chapelle de Bourges. Il est ensuite chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris de 1569 à 1577. Il est de retour à la Sainte-Chapelle de Bourges comme trésorier de celle-ci au moins de 1579 à 1595, et sans doute dès 1577 d'après le chanoine Regnier (F-AD 18, 8G 1504, p. 11). Il est qualifié à Bourges de conseiller et aumônier ordinaire du roi. Il déclare avoir 60 ans en novembre 1587 ; il serait donc né vers 1527.

Pierre RUELLE (1572-†1613) : Pierre Ruellé, du Parlement de Paris, est chanoine de la Sainte-Chapelle de Bourges en 1572 et de la Sainte-Chapelle de Paris en 1579.

Claude [de] BIET (1630-1638) : Claude Biet est chanoine des Saintes-Chapelles de Bourges en 1630 et de Paris en 1635.

Jean MULOT (1631-†1649) : Jean Mulot est chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris en 1631 et de la Sainte-Chapelle de Bourges en 1634. Il meurt en 1649.

3.6.4. Conclusion du chapitre 3.6

Trente-quatre chantres ont servi dans les deux Saintes-Chapelles de Paris et Bourges, avec une degré de certitude variable, soit 5% de l'ensemble des chantres de chaque Sainte-Chapelle. Les nombres de mouvements de Bourges à Paris et de Paris à Bourges sont équivalents, même si les motivations individuelles des chantres sont différentes. Un taux important, 32%, de ces chantres communs, sont documentés en chapelles princières et presque totalement à la Chapelle Royale. Ces échanges entre les Saintes-Chapelles et la Chapelle Royale ont créé des relations personnelles entre les chantres, relations utilisées en cas de problèmes. Il est cependant difficile de considérer ces relations comme un véritable réseau.

3.7. Conclusion de la troisième partie

Cette troisième partie est consacrée aux chantres du chœur, les chantres gagistes, les vicaires et clercs, les chapelains et enfin les chapelains perpétuels pour la Sainte-Chapelle de Paris, sous-populations qui font l'objet chacune d'un chapitre. J'ai rajouté à ces quatre chapitres, deux autres chapitres. Le cinquième chapitre étudie les tessitures des chantres et leur apparition dans les registres des deux Saintes-Chapelles, sans pour autant négliger les informations issues des états princiers. Le sixième et dernier chapitre établit une liste probable de chantres qui ont servi dans les deux Saintes-Chapelles, effleurant le sujet inexploité d'un réseau, qu'auraient pu former les Saintes-Chapelles.

Le premier chapitre a traité des gagistes des deux Saintes-Chapelles. Le concept de gagistes existe dans les deux Saintes-Chapelles. J'appelle gagistes, des personnels a priori non permanents, révocables à tous moments par le collège de chanoines, et qui exécutent des tâches habituellement dévolues aux personnels statutaires, vicaires ou clercs et chapelains. Ils sont de deux sortes, les gagistes proprement dits, dénommés à Paris « à l'essai » ou « aux gages de », qui sont reçus pour une période relativement longue, et les chantres passants, que l'on trouve principalement à Bourges, qui se louent brièvement pour chanter lors de fêtes de la Sainte-Chapelle. Le premier gagiste à la Sainte-Chapelle de Bourges date presque de la création de la Sainte-Chapelle au début du XV^e siècle. Il est brièvement maître de grammaire. Les premiers chantres gagistes musiciens sont pratiquement contemporains et s'observent à partir du milieu du XV^e siècle. L'« invention » du gagiste permet de palier la rigidité des statuts de vicaires ou clercs et de chapelains, et d'accompagner l'introduction progressive de la polyphonie dans la liturgie des Saintes-Chapelles. Le gagiste apporte ses compétences musicales à l'exécution d'une musique, qui se professionnalise. Recruter un gagiste permet au collège des chanoines, de tester un candidat à un recrutement comme clerc ou chapelain. La Sainte-Chapelle de Paris les qualifie de « à l'essai ». Recruter un gagiste permet d'attendre une vacance du cadre réglementaire de l'institution, c'est à Bourges, la motivation première de l'invention des gagistes. A Bourges encore, les maîtres de grammaire et les marelles sont majoritairement gagistes et sont globalement moins payés que les personnels statutaires. Ces pratiques se retrouvent dans les chiffres obtenus, deux-cent-deux gagistes à la Sainte-Chapelle de Bourges, soit 27% du total des chantres, et quatre-vingt-quatorze clercs ou chapelains à l'essai, à la Sainte-Chapelle de Paris, soit 14% du total des chantres. Sont intégrés comme gagistes à la Sainte-Chapelle de Bourges, 87% de nouveaux gagistes et 13% d'enfants de chœur, pourcentages pris par rapport au total des gagistes. A la Sainte-Chapelle de Paris, 97% des gagistes sont nouveaux et 3% sont d'anciens enfants de chœur. Par contre à Paris comme à Bourges, les gagistes ont environ 20% de chances d'être promus sur un emploi statutaire. Plus précisément, à Bourges 80% des gagistes finiront leur carrière comme gagistes et 20% des gagistes seront promus, sur un statut de vicaire pour 19% d'entre eux, et de chapelains, pour 1% d'entre eux. A la Sainte-Chapelle de Paris, 77% des gagistes finiront leur carrière comme gagistes, et 23% des gagistes seront promus aux statuts de clerc pour 18% d'entre eux, et de chapelain pour 5% d'entre eux.

Le deuxième chapitre s'est intéressé à la première catégorie de personnels statutaires du chœur, celle des vicaires pour la Sainte-Chapelle de Bourges et celle des clercs pour la Sainte-Chapelle de Paris. Les registres et comptes des deux Saintes-Chapelles mentionnent deux-cent-soixante-seize vicaires à Bourges, soit 44% des chantres, et deux-cent-vingt-trois clercs à Paris, soit 33% des chantres. Cette différence importante ne peut s'expliquer que par un plus faible intérêt du collège parisien et de son greffier pour les clercs, dû sans doute aux facilités de recrutement. Il ne semble pas exister, d'après les sources consultées, de processus formalisé de réception des clercs à la Sainte-Chapelle de Paris, mise à part l'existence d'un recrutement à l'essai très généralisé, qui permet de tester le futur chantre dans un temps très court. Par contre, à la Sainte-Chapelle de Bourges, le candidat est examiné par le Chantre ou son procureur « tant sur la lecture, voye, musique champ que deschamp ». S'il est jugé suffisant, il est reçu officiellement par le Trésorier. En outre, la Sainte-Chapelle de Paris privilégie le recrutement externe, comparée à la Sainte-Chapelle de Bourges, puisqu'on a 85% de nouveaux clercs à Paris, contre seulement 68% de nouveaux vicaires à Bourges. De même, on retrouve parmi les clercs parisiens 7% d'anciens enfants de chœur, alors qu'ils sont 19% d'anciens enfants de chœur parmi les vicaires de Bourges. Cette préférence au recrutement externe de la Sainte-Chapelle de Paris se retrouve dans les promotions des clercs et vicaires ; 34% de clercs parisiens et 42% des vicaires bituriciens. Même si à la Sainte-Chapelle de Bourges, la majorité des maîtres de musique sont des chapelains, on rencontre surtout au XV^e

siècle, huit vicaires maîtres de musique. A Paris, on n'a qu'un seul maître de musique cleric, qui sera d'ailleurs renvoyé. De plus, la Sainte-Chapelle de Paris supporte mal la double appartenance de ses clercs à la Chapelle Royale, puisque les départs pour la Chapelle Royale représentent 15% de l'ensemble des clercs, tout comme les renvois, notamment pour raisons disciplinaires. On observe une surreprésentation parmi les clercs de la Sainte-Chapelle de Paris, des compositeurs et des chantres documentés en chapelles princières.

Le troisième chapitre a étudié la seconde catégorie de chantres statutaires du chœur, formée par les chapelains. Le statut de chapelain à la Sainte-Chapelle de Bourges est un statut de fin de carrière, les canonicats étant, sauf exception, réservés aux grandes familles et aux protégés des souverains et des princes. Par contre, à la Sainte-Chapelle de Paris le statut de fin de carrière est celui de chapelain perpétuel. Une preuve en est la durée moyenne d'emploi des chapelains, qui est de quinze ans à Bourges et de dix ans à Paris. Les chapelains sont en proportion semblables dans les deux Saintes-Chapelles, 31% à la Sainte-Chapelle de Bourges avec cent-quatre-vingt-dix-sept chapelains, et 32% à la Sainte-Chapelle de Paris avec deux-cent-seize chapelains. Les entrées dans le statut de chapelain sont constituées à Bourges, de 57% d'anciens vicaires promus, et de 42% de nouveaux chapelains et à Paris, de 32% de clercs promus et de 66% de nouveaux chapelains. Les sorties du statut de chapelain à la Sainte-Chapelle de Bourges se font à 97% comme chapelains. Seulement six chapelains sont promus chanoines. Les sorties à Paris du statut de chapelain se font à 78% comme chapelains et à 22% en promotion comme chapelains perpétuels, avec seulement deux chanoines. Les causes de sorties connues du statut de chapelain sont essentiellement à Bourges, les décès pour 31% des chapelains d'une part, les renvois et démissions pour 7% d'autre part, et à Paris, les décès pour 15% des chapelains, les renvois et démissions pour 10%. En terme de fonctions, on trouve parmi les chapelains de la Sainte-Chapelle de Bourges, huit Grands Chantres sur vingt-deux, soit 36% des Grands Chantres, et trente-six maîtres de musique sur quarante-sept, soit 77% des maîtres de musique. A la Sainte-Chapelle de Paris, parmi les chapelains, on a principalement treize maîtres de musique sur vingt, soit 65% des maîtres de musique et dix-neuf maîtres de grammaire sur vingt-quatre, soit 79% des maîtres de grammaire. Si le ratio des compositeurs dans la population des chapelains est équivalent au ratio des compositeurs dans la population global des chantres dans les deux Saintes-Chapelles, le ratio des chantres documentés en chapelles princières à Bourges, est bien inférieur au ratio global, témoignant par là que les bons musiciens ont quitté Bourges avant d'être promus chapelains.

Le quatrième chapitre est consacré à une catégorie de chantres du chœur, les chapelains perpétuels, qui ne se rencontrent qu'à la Sainte-Chapelle de Paris. Ils appartiennent au personnel de la Sainte-Chapelle et ont une obligation de résidence. A la Sainte-Chapelle de Bourges, on rencontre parfois le terme de vicaire perpétuel, mais ces vicariats perpétuels concernent des églises extérieures à la Sainte-Chapelle, dont les responsables sont à la collation du chapitre de la Sainte-Chapelle. Le statut de chapelain perpétuel est majoritairement le statut de fin de carrière de la Sainte-Chapelle de Paris, sachant que les canonicats sont principalement réservés aux grandes familles et aux protégés des souverains. Les cent-vingt chapelains perpétuels recensés sont majoritairement des nouveaux chapelains perpétuels, pour 58% d'entre eux. On compte encore 38% d'anciens chapelains et 4% d'anciens clercs, partis puis revenus à la Sainte-Chapelle avec promotion. Les chapelains perpétuels finiront leur carrière comme chapelains perpétuels pour 84% d'entre eux. Seulement cinq chapelains perpétuels seront promus chanoines. Leur durée moyenne d'emploi est d'environ dix-sept ans. On trouve parmi les chapelains perpétuels de la Sainte-Chapelle de Paris, quatre Grands Chantres, à partir du milieu du XVI^e siècle, huit maîtres de musique, quatre maîtres de grammaire, deux organistes, neuf compositeurs et vingt-deux chantres documentés en chapelles princières

Le cinquième chapitre traite des tessitures des chantres. Les premières mentions de tessitures de chantres apparaissent dans la seconde moitié du XV^e siècle pour les deux Saintes-Chapelles. Mais les ratios de chantres avec tessiture croissent très vite jusqu'à la fin de notre période, jusqu'à atteindre 40% pour la Sainte-Chapelle de Paris au XVII^e siècle. On atteint les 25% à Bourges dans la seconde partie du XVI^e siècle, le XVII^e siècle n'étant pas significatif, faute de dépouillement des registres de délibération. Les différentes voix de dessus, de haute-contre, ténor et basse-contre, se répartissent de façon inégales selon la Sainte-Chapelle. Les ratios de la voix de dessus sont inférieurs à 10% pour les deux Saintes-Chapelles. Par contre, à la Sainte-Chapelle de Paris, les autres voix ont des ratios à peu près constants à 30%, contrairement à Bourges, où l'on observe une surreprésentation des voix de basse-contre à près de 60%. Cette surreprésentation indique un manque de basse-contre, d'ailleurs mentionnés dans les sources de Bourges.

Le sixième et dernier chapitre de cette partie tente d'établir la liste des chantres, qui ont servi dans les deux Saintes-Chapelles. Ce chapitre laisse en fait une piste inexplorée dans ce travail, celle du réseau des chantres des deux Saintes-Chapelles de Bourges et Paris. On compte trente-quatre chantres, qui ont servi dans les deux Saintes-Chapelles de Bourges et Paris, auxquels on peut rajouter huit chanoines non musiciens. Mais les liens, on le verra dans la dernière partie, sont aussi étroits avec la Chapelle Royale, et témoignent peut-être d'avantage de relations personnelles, que d'un véritable réseau.

Enfin, le tableau suivant reconstruit statistiquement les carrières des chantres, donnant les entrées et sorties des principaux emplois dans les deux Saintes-Chapelles.

Tableau N°40 : Carrière des chantres dans les Saintes-Chapelles de Bourges et Paris

SCB	Enfants de chœur	Gagistes	Vicaires
Total	149	202	276
Entrées		26 EC (26/202 : 13%) 174 nouveaux EC (174/202 : 87%)	53 EC non GAG (53/276 : 19%) 37 GAG (37/276 : 13%) 187 nouveaux VIC (187/276 : 68%)
Sorties externes	67 EC sans suite (67/149 : 45%) 2 EC externe connue (2/149 : 1%)	160 GAG (160/202 : 80%)	159 VIC (159/276 : 58%)
Sorties internes	26 GAG (26/149 : 18%) 53 VIC (53/149 : 36%) 1 CA EC	40 promus (40/202 : 20%) 38 VIC (38/202 : 19%) 2 CHA (2/202 : 1%)	117 promus (117/276 : 42%) dont 113 CHA (113/276 : 41%) 4 CA directs (4/276 : 1%)
SCP	Enfants de chœur	Gagistes	Clercs
Total	113	94	223
Entrées		3 EC (3/94 : 3%) 91 nouveaux EC (91/94 : 97%)	16 EC (16/223 : 7%) 17 GAG (17/223 : 8%) 190 nouveaux CLE (190/223 : 85%)
Sorties externes	87 EC sans suite (87/113 : 77%) 7 externes connus (7/113 : 6%)	72 GAG (72/94 : 77%)	148 CLE (148/223 : 66%)
Sorties internes	2 GAG (1/113 : 1%) 16 CLE (18/113 : 16%) 1 CPP (1/113 : 1%) Thomas Gobert	22 promus (22/94 : 23%) 17 CLE (17/94 : 18%) 5 CHA (5/94 : 5%)	75 promus (75/223 : 34%) 68 CHA (68/223 : 31%) 5 CPP (5/223 : 2%) 2 CA (2/223 : 1%)

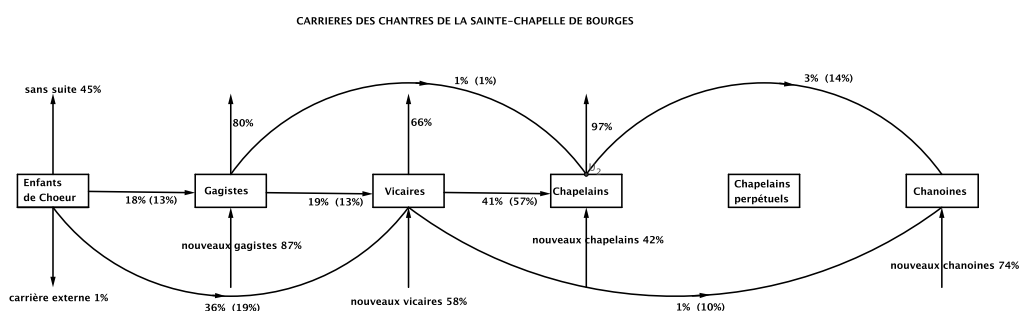
Légende : EC=enfant de chœur, GAG=gagiste, VIC=vicaire, CLE=clerc, CHA=chapelain, CPP=chapelain perpétuel, CA=chanoine

SCB	Chapelains	Chapelains perpétuels	Chanoines musiciens
Total	197	NS	42
Entrées	113 VIC (113/197 : 57%) 2 GAG (2/197 : 1%) 82 nouveaux CHA (82/197 : 42%)		6 CHA (6/42 : 14%) 4 VIC directs (4/42 : 10%) 1 EC CA (1/42 : 2%) 31 nouveaux CA (31/42 : 74%)
Sorties externes	191 CHA (191/197 : 97%)		
Sorties internes	6 CA (6/197 : 3%)		NS
SCP	Chapelains	Chapelains perpétuels	Chanoines musiciens
Total	216	120	63
Entrées	68 CLE (68/216 : 32%) 5 GAG (5/216 : 2%) 143 nouveaux CHA (143/216 : 66%)	46 CHA (46/120 : 38%) 5 CLE (5/120 : 4%) 69 nouveaux CPP (69/120 : 58%)	5 CPP (5/63 : 8%) 2 CHA (2/63 : 3%) 2 CLE (2/63 : 3%) 54 nouveaux CA (54/63 : 86%)
Sorties externes	168 CHA (168/216 : 78%)	115 CPP (115/120 : 96%)	
Sorties internes	48 promus (48/216 : 22%) 46 CPP (46/216 : 21%) 2 CA (2/216 : 1%)	5 CA (5/120 : 4%)	

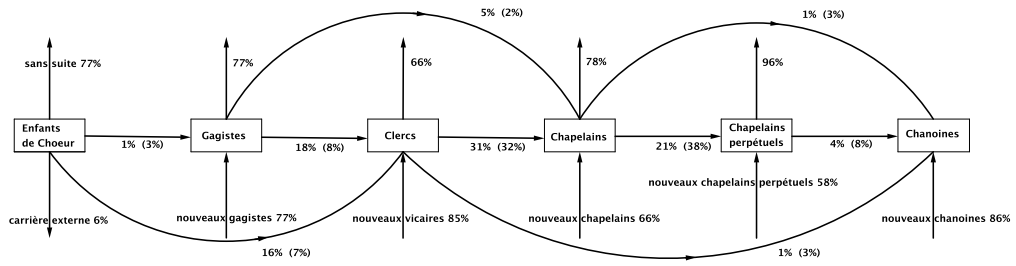
Légende : EC=enfant de chœur, GAG=gagiste, VIC=vicaire, CLE=clerc, CHA=chapelain, CPP=chapelain perpétuel, CA=chanoine

Ce tableau peut être résumé par le graphe suivant des flux en pourcentage entre les différents statuts et emplois de chaque Sainte-Chapelle de Bourges et de Paris, de l'enfant de chœur au chanoine. Ces pourcentages sont très certainement intégrés dans les motivations des chantres pour se présenter au recrutement dans les Saintes-Chapelles. Ces motivations doivent être modulées en fonction des chances d'intégrer une chapelle princière ou la Chapelle Royale, comme nous le verrons dans la dernière partie de ce travail.

Graphique N°30 : Carrières des chantres des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris



CARRIERES DES CHANTRES DE LA SAINTE-CHAPELLE DE PARIS



Quatrième partie

Les organistes, les compositeurs et les chantres
documentés en chapelles princières des
Saintes-Chapelles de Bourges et Paris

4. Organistes, Compositeurs et Chantres documentés en chapelles princières des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris

Cette quatrième et dernière partie rassemble dans ses trois chapitres, trois sujets presque indépendants.

Le premier chapitre est consacré aux organistes des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris, à leurs instruments et aux facteurs, qui les ont entretenus. Ce chapitre aurait très bien pu trouver sa place dans la troisième partie de ce travail, les organistes appartenant à la population étudiée. On y donne, après quelques résultats chiffrés, une petite histoire des organistes et des facteurs d'orgues, qui ont fabriqué ou maintenu leurs instruments.

Le deuxième chapitre fait une synthèse des compositeurs, qui ont servi dans chacune des Saintes-Chapelles. On appelle compositeurs, les musiciens, dont on a conservé des œuvres écrites, ou dont on sait qu'ils ont écrit de la musique, comme les gagnants de concours musicaux. Une première section donne les principaux résultats chiffrés et les statistiques associées. Les deuxième et troisième sections traitent des compositeurs pris individuellement et chronologiquement pour chacune des Saintes-Chapelles de Bourges et de Paris, sachant que les biographies complètes sont dans le dictionnaire annexe.

Le dernier chapitre est à mon sens le plus important de ce travail, en ce qu'il prouve, chiffres à l'appui, l'étroite imbrication des Saintes-Chapelles et de la Chapelle Royale. Une première section montre le nombre important de chantres des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris qui ont servi, servent ou serviront dans une chapelle princière, c'est-à-dire que cette section se place du point de vue des chantres et de la probabilité qu'ils ont, une fois reçus en Sainte-Chapelle, d'intégrer l'élite musicale de leur temps, rassemblée en chapelles princières. La seconde section se place du point de vue des princes, qui peuvent utiliser à certaines époques les Saintes-Chapelles comme vivier de musiciens pour leur propre chapelle. Cette section étudie, à des dates données, la proportion de chantres des chapelles princières, documentés dans l'une des Saintes-Chapelles de Bourges ou Paris.

4.1. Les organistes des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris

Ce chapitre donne d'abord des statistiques générales sur les organistes ayant servi dans les deux Saintes-Chapelles. Il passe ensuite en revue les organistes des Saintes-Chapelles de Bourges et de Paris, enfin à la suite de Xavier Bisaro (Bisaro PCR), au travers d'une très brève histoire des orgues des deux Saintes-Chapelles, les principaux facteurs d'orgues, qui les ont restaurées, sont mentionnés.

Les sources ont gardé la trace d'un petit nombre d'organistes en titre des deux Saintes-Chapelles, quatorze à Bourges et neuf à Paris, qui couvrent cependant bien la fin de la période étudiée, le XVI^e siècle et la première moitié du XVII^e siècle. L'explication la plus probable est la non professionnalisation de l'organiste avant le XV^e siècle, XV^e siècle inclus, même si au moins pour Paris, le manque de sources comptables peut expliquer la quasi-absence des mentions d'organistes. On assiste donc à une prise de conscience croissante de l'importance de l'organiste dans la vie musicale des Saintes-Chapelles.

4.1.1. Statistiques générales

Le tableau suivant donne quelques statistiques sur les organistes des deux Saintes-Chapelles.

Tableau N°41 : Organistes des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris

	SCB	SCP
Nombre chantres	634	669
dont Grands Chantres (% chantres) dont CH	22 (22/634 : 4%) dont 14 CHMB	32 (32/669 : 5%) dont 27 CHMP
dont chanoines musiciens (% chantres)	42 (42/634 : 7%)	63 (63/669 : 9%)
dont enfants de chœur (% chantres)	149 (149/634 : 24%)	113 (113/669 : 17%)
dont maîtres de musique (% chantres)	47 (47/634 : 7%)	20 (20/669 : 3%)
dont maîtres de grammaire (% chantres)	36 (36/634 : 6%)	24 (24/669=4%)
dont gagistes ou à l'essai (% chantres)	202 (202/634 : 31%)	94 (94/669 : 14%)
dont clercs ou vicaires (% chantres)	276 (276/634 : 44%)	223 (223/669 : 33%)
dont chapelains (% chantres)	197 (197/634 : 31%)	216 (216/669 : 32%)
dont chapelains perpétuels (% chantres)	NS	120 (120/669 : 18%)
dont chantres communs SCB/SCP	34 (34/634 : 5%)	34 (34/669 : 5%)
dont organistes (% chantres)	20 (20/634 : 3%)	12 (12/669 : 2%)
dont compositeurs (% chantres)	30 (30/634 : 5%)	44 (44/669 : 7%)
dont chantres de chapelles princières (% chantres)	77 (77/634 : 12%)	151 (151/669 : 23%)
Nombre d'organistes	20 (20/634 : 3%)	12 (12/669 : 2%)
dont organistes en titre	15	9
dont statuts	2 GAG, 6 VIC, 6 CHA	1 GAG, 1 CLE, 3 CHA, 2 CPP
dont organistes de chapelles princières	4	0
dont organistes compositeurs	3	3
Durée moyenne d'emploi	10 ans sur 11 organistes	14 ans sur 6 organistes

Les registres de la Sainte-Chapelle de Bourges mentionnent vingt organistes, qui ont servi à la Sainte-Chapelle, dont quinze organistes en titre. Deux maîtres des enfants sont spécifiquement payés pour avoir jouer de l'orgue, Jean Cesaris, en remplacement de Jean Foliot pour deux termes et Philippe Basiron. A la Sainte-Chapelle de Paris, on connaît douze organistes, dont neuf organistes officiels de la Sainte-Chapelle, qui, a priori, ne cumulent pas leur charge avec celui de maître de musique des enfants de chœur, abstraction faite de Nicole Du Boys, maître de grammaire et incidemment qualifié en 1509 d'organiste de l'église.

En terme de statut, les organistes en titre à la Sainte-Chapelle de Bourges se répartissent en deux gagistes, six vicaires et six chapelains. Les organistes en titre de la Sainte-Chapelle de Paris sont tous chapelains, sauf Michel de La Guerre (1620-†1679), gagiste, car marié. Noël Cybot et Florent Bienvenu seront chapelains perpétuels.

Pendant la période d'étude, c'est-à-dire pour l'ensemble des musiciens reçus à la Sainte-Chapelle de Bourges avant 1640 au sens large, on compte quatre membres de chapelles princières, Jean Foliot, qui sera organiste à la chapelle pontificale, Simon Arnoul, qui a appartenu à la chapelle ducal de Berry au moins jusqu'à la mort de Jean de Berry en 1416, Pierre Du Buisson dit l'Organiste, qui appartiendra en 1509 à la chapelle d'Anne de Bretagne et enfin Jean Barrillat, qui appartiendra en 1576 à la maison de Jean de Rouville. A la Sainte-Chapelle de Paris, on a deux organistes documentés en chapelles princières, Pierre de Verneuil, organiste du duc d'Orléans et du duc d'Alençon et Jacques Buisson organiste de la Chambre du Roi, mais qui restera peu de temps à la Sainte-Chapelle.

On compte dans chacune des Saintes Chapelles de Bourges et de Paris, trois compositeurs. A

Bourges, Jean Cesaris, Philippe Basiron sont compositeurs avec œuvres conservées et Jean Barrillat avec œuvres perdues. A Paris, Florent Benvenu et Michel de La Guerre sont des compositeurs avec œuvres perdues, Noël Cybot est compositeur avec œuvres conservées.

La durée moyenne de fonction est de dix ans pour les organistes en titre de la Sainte-Chapelle de Bourges et de quatorze ans pour les organistes de la Sainte-Chapelle de Paris. Ce dernier chiffre est pris sur un très petit nombre d'organistes, dont on connaît les dates d'arrivée et de départ.

4.1.2. Les organistes de la Sainte-Chapelle de Bourges

La chronologie et les emplois des vingt organistes connus de la Sainte-Chapelle de Bourges sont donnés par le tableau suivant. On met en italique les organistes, qui ne sont pas en titre, notamment les maîtres des enfants. Les lacunes sont nombreuses.

Tableau N°42 : Chronologie et carrière des organistes de la Sainte-Chapelle de Bourges

Organistes SCB	Emploi 1/3	Emploi 2/4	Commentaires
XV^e siècle			
Jean Foliot (1405-1408)	SCB Vicaire organiste (19.04.1405-30.09.1407) (1405-1407)	Chapelle pontificale Organiste ? (1508)	
<i>Bernard de Montigny</i> (1400-1421)	<i>Chapelle de Berry</i> Chapelain et organiste (1400-1416)	<i>SCB</i> Chanoine (1405-1418)	
	<i>Chapelle de Bourgogne</i> Organiste et chapelain (1416-1419)	<i>Cathédrale Saint-Pierre Saint-Paul de Troyes</i> Facteur (1419-1421)	
Guillaume Le Bourgoing (1402-1408)	<i>Saint-Germain l'Auxerrois à Paris</i> Organiste (1402)	<i>Université de Paris</i> Organiste et maître (1403)	
	<i>Cathédrale de Chartres</i> M ^o enfants (1404)	<i>SCB</i> M ^o enfants (1405-1407) (1405-1408)	
Jean Cesaris (1407-1417)	SCB Vicaire, M ^o enfants (22.06.1407-22.07.1409), organiste (mars-septembre 1408) (1407-1409)	Cathédrale d'Angers Organiste (1417)	Compositeur
<i>Simon Arnoul</i> (1401-†1420)	<i>Chapelle de Berry</i> Sommelier (1401)	<i>SCB</i> Chanoine, organiste (1409-1420)	
Pierre Cesaris (1408-†1444)	SCB Chapelain, M ^o enfants (10.05.1412-12.09.1418), organiste (1420), M ^o enfants (6.11.1420-10.1444) (1408-1444)		
<i>Philippe Basiron</i> (1458-†1491)	<i>SCB</i> Enfant de chœur (1458), vicaire (1467), M ^o enfants (04.02.1469-11.01.1474) (1458-1474)	<i>Cathédrale d'Orléans</i> Organiste (> 1474)	<i>Compositeur</i>
	<i>Saint-Pierre-Le-Guillard</i> Vicaire (1489-1491)		
Pierre Du Buisson (1493-1515)	SCB Organiste (15.10.1493-03.1502) (1493-1502)	Eglise paroissiale de Ploec Recteur (1506)	
	Chapelle de la reine Chantre, organiste et chapelain (1509)	Cathédrale de Bourges Chanoine (1510-1515)	
XVI^e siècle			
Denis Bourgoing (1493-†1549)	SCB Enfant de chœur (1493), vicaire (1494), chapelain (1502), organiste (09.04.1502-07.1508) (1493-1549)		

Guillaume Roussel (1508-1558 ?)	SCB Organiste gagiste (1508-1509)	Sainte-Chapelle de Riom M° enfants (1558)	
Jean Nicolas (1527-†1530)	SCB Organiste vicaire (22.06.1527-02.1530) (1527-1530)		
Jacques Ligier (1530-1543)	SCB Organiste (7.05.1530-après 07.11.1534) Gagiste (1530), vicaire (1534) (1530-1534)		Renvoyé avant 1538 en procès jusqu'en 1543
Jean Robinet (1495-1543)	SCB Enfant de chœur (1495), gagiste marelleier (1508), vicaire (<1528), distributeur (1532), organiste (21.01.1538 ?) (1495-<1524)	Notre-dame de Moutiermoyen Vicaire (<1524)	
	Cathédrale de Bourges Vicaire (>1524)	SCB vicaire (<1528), distributeur (1532), organiste (21.01.1538 ?) (>1524-1543)	
Jacques Taschet dit Facette (1547-1577)	Saint-Ursin de Bourges Organiste (<1547 et >1547)	SCB Organiste (1547 et 1577)	
Vincent de Monthoviller (1547-†1573)	SCB Vicaire (1547), chapelain (1562), organiste (28.06.1547-après 01.07.1570) (1547-1573)		Remplacé par Jean Barillat en 1572
<i>Thomas Champion (1554-1584)</i>	<i>Maison d'Antoine de Bourbon-Vendôme Chantre (1554-1557)</i>	<i>Chambre du roi et Chapelle Royale Organiste et épinette (1557-1584)</i>	<i>Compositeur</i>
	<i>Maison de François d'Alençon Secrétaire du duc</i>	<i>SCB Chantre passant organiste (30.09.1561) (1561)</i>	
Jean Barrillat (1555- 1576)	SCB Chantre organiste (04.11.1572-31.12.1573 ?) (1572-1575)	Maison de Monsieur de Rouville Chantre, compositeur (1576) gagne le prix du puy d'Evreux	
Blaise Bonneau (1559-†1599)	SCB Enfant de chœur (1559), vicaire organiste (1573), M° enfants intérim (18.08.1587- >30.06.1588 et <30 juin 1590), chapelain (1596). (1559-1599)		
XVII^e siècle			
Michel Cachouet (1583-†1624)	SCB Enfant de chœur (1583), vicaire (1598), organiste (avant 06.1601-après 06.1605), chapelain (entre 1606 et 1609), distributeur (1615), receveur général (1620) (1583-1624)		
Léonard Lefebvre (1621-1646)	SCB Gagiste (1621), vicaire (1626), organiste (28.04.1621-1646) (1621-1646)		

A la Sainte-Chapelle de Bourges, pour le XV^e siècle, on ne compte que quatre organistes en titre connus, Jean Foliot, vicaire, premier organiste de la Sainte-Chapelle, Jean Cesaris son remplaçant pour deux termes de mars à septembre 1408, Pierre Cesaris, entre deux périodes, où il est maître des enfants et Pierre Du Buisson dit l'Organiste, probablement chapelain. Jean Foliot est présent le jour de la consécration de la Sainte-Chapelle de Bourges le 19 avril 1405. Il restera organiste de l'église, jusqu'à son départ pour la chapelle papale, où on le retrouve en janvier 1408 à Savona. Le nouveau maître des enfants, Jean Cesaris, le supplée pour les deux derniers termes de l'année 1407-1408 : « A Jean Foliot, pour avoir joué des orgues : 10 livres par an soit 100 sous pour deux termes, Saint-Jean et Saint-Remi [mars-septembre 1408] ; A Cesaris pour avoir joué des orgues de Saint-Remy à Pâques 100 sous » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1634 f. 44v-45).

Le premier collège de la Sainte-Chapelle de Bourges, comprend encore deux organistes de

qualité, Bernard de Montigny et Guillaume Le Bourgoing. Bernard de Montigny est organiste et chapelain du duc de Berry, qui le nomme chanoine de la Sainte-Chapelle de Bourges. Il le restera jusqu'en 1418. Cependant à la mort du duc de Berry, il rejoindra la chapelle de Bourgogne, toujours comme chapelain et organiste. Il n'est pas, a priori, organiste en titre de la Sainte-Chapelle. Guillaume Le Bourgoing, qui est le premier maître des enfants de la Sainte-Chapelle, fut organiste de Saint-Germain-l'Auxerrois à Paris en 1402 et de l'Université de Paris en 1403.

Simon Arnoul, ancien sommelier de Jean duc de Berry en 1401 et chanoine de la Sainte-Chapelle de 1409 à 1420, est payé avec Pierre Cesaris, ancien maître des enfants jusqu'en 1418, pour tenir les orgues de Pâques 1420 à la Saint-Michel 1420, puisque l'on peut lire dans le compte de 1420-1421 : « à Jehan Ploton et Jean Richome pour avoir soufflé [des orgues] à feu Symonnet joueur d'orgues et maistre Pierre Cesaris, de Pâques à Saint Michel, auquel temps sont compris 27 fêtes, reçoivent 2 sous par fêtes soient 52 sous » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1642, f.10ca).

Plus tard, Philippe Basiron est payé pour avoir tenu les orgues dans le compte de 1469-1470, dans la rubrique des dépenses pour l'habillement des enfants de chœur sans que l'on sache s'il tenait ou non les orgues de l'église de façon régulière : « au pelletier pour une pane toute neuve d'aignaulx noirs baillée au maistre des enffans nommé Phelippon Baziron pour son salaire d'avoir joué des orgues ». Il faut noter que le chapitre avait ordonné en 1462-1463 « l'achat d'ung manicordium pour Philipon Barizon l'ung des enffens de cueur de ladicté chapelle » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1649, 8G 1652 f. 88v).

Le dernier organiste connu du XV^e siècle semble être Pierre Du Buisson mentionné comme organiste le 22 août 1495. Mais il est probable qu'il avait été reçu comme tel en octobre 1493. Pierre Du Buisson est en 1509 chantre, organiste et chapelain de la reine Anne de Bretagne.

Par ces exemples du XV^e siècle, on voit que les maîtres des enfants sont très souvent des organistes et on le verra aussi dans le chapitre suivant, des compositeurs.

On assiste à partir du milieu du XV^e siècle, avec notamment l'achat d'un manicordion à Philippe Basiron, à la mise en place d'une politique de formation au clavier pour les enfants de chœur doués. Cette politique va porter ses fruits au XVI^e siècle, puisque dès le départ de Pierre Du Buisson, il est remplacé par Denis Bourgoing. Denis Bourgoing, avait poursuivi comme grand enfant de chœur des études d'orgue en 1493. Il est reçu vicaire en 1494 et chapelain en mars 1502. Denis Bourgoing obtient une maison le 9 avril 1502, à condition de tenir les orgues de la Sainte-Chapelle : messieurs ont « confirmé à messire Denis Bourgoing l'un des chappellains de ceans la maison qui luy fut baillée la veille de pasques... a la charge de jouer des orgues en l'église quant il le pourra licitement faire et qui ne sera point ebdomadier » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1511, f. 82).

Il semble que Denis Bourgoing quitte la charge d'organiste en 1508, remplacé par un jeune gagiste Guillaume Roussel. Denis Bourgoing poursuit sa carrière à la Sainte-Chapelle, notamment de distributeur en 1527. Guillaume Roussel restera au moins jusqu'à la fin 1509. Il est possible que déjà âgé, il ait été maître des enfants de la Sainte-Chapelle de Riom en 1558. En l'absence des comptes jusqu'en 1567, on n'a pas d'autre mention de Guillaume Roussel, en particulier dans les registres de délibérations, qui subsistent jusqu'à 1511.

Les registres suivants sont ceux de 1526. Jean Nicolas est organiste de la Sainte-Chapelle avant le 22 juin 1527, quand il reçoit un don. Il le reste jusqu'à sa mort en février 1530. Le besoin d'un organiste est alors clairement exprimé. Le 12 février 1530 :

« messieurs ont remonstré a monsieur de Laval d'autant que son vicaire nommé messire Jehan Nicolas estoit allé a dieu que devoit si tost pourveoir par ce quil ny a que ceste place vuide. Et quil est besoing

pour l'honneur et utilité de l'église avoir une ou plusieurs haultes contres. Aussi quelque excellent organiste. Et l'ont prié de ny pourveoir si tost. Ce que ledit Laval a promis de faire » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1514, f. 244ca).

Jacques Robert dit Ligier est recruté comme gagiste le 7 mai 1530 pour remplacer Jean Nicolas. Il devait être étranger, puisqu'il demande à son chanoine de l'aider à avoir ses lettres de naturalité en février 1534. Il est reçu vicaire en novembre de la même année. En 1543, les chapelains et vicaires de la Sainte-Chapelle de Bourges, plus maistre Jacques Robert qualifié de vicaire, plaident au Parlement de Paris contre le Trésorier [Jean de L'Angellerie] et les chanoines. Jacques Robert a dû être renvoyé par le chapitre, à une date comprise entre 1534 et 1538, peut-être pour non résidence, sans respecter les statuts de la Sainte-Chapelle, qui rendent très difficiles les renvois de personnels statutaires.

Jacques Robert a probablement été remplacé comme organiste par Jean Robinet, un proche de Denis Bourgoing. Jean Robinet est enfant de chœur envoyé au collège en 1495, gagiste marellier en 1508, vicaire avant 1528, distributeur en 1532. Il devait bien connaître la musique, puisque en 1533, « Denis Bourgoing chapelain et Jehan Robin et vicaire feront faire ung colletaire et ung autre livre auquel seront inserez les anthemes de benedictus de magnificat et des laudes » (Pilleboue PCR, d'après F-AD 18, 8G 1514, f. 247v). Il est probable que Jehan Robinet soit encore mentionné comme Robinet l'organiste dans le compte-rendu suivant lié à la franchise de l'enceinte de la Sainte-Chapelle.

« Le 21 janvier 1538 (n.s.), le lieutenant du prevost de Bourges et le procureur du roi ouvrent une procedure a l'encontre d'ung nommé Guillaume [Orry] serviteur du prothonotaire de Chanzeon. Or ledit Guillaume sur les conseils de son maistre s'est refugié en franchise en la Sainte-Chapelle pour éviter la prinse de corps... Le lieutenant et 2 sergents royaux décident de passer outre et se saisissent dudit Guillaume. « A quoy avons esté empeschez par messire Michel Going, ung nommé le grand maistre Pierre autrement basse contre et ung autre chantre nommé Robinet, l'organiste de ladite Sainte-Chapelle, disans par eux que ne l'extrairions... Ils le laissent et le reprennent le lendemain et le mettent en prison. Il est libéré le 12 avril 1537 avant pasques (a.s.) a la requeste dudit Guillaume qui demande a estre ramené en son immunité de franchise comme avoit esté promis aux chanoines » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1472).

Après Jean Robinet, qui n'est cité qu'une fois comme organiste de l'église en 1538, Jean Taschet, ancien enfant de chœur de Sainte-Etienne de Bourges et organiste de Saint-Ursin de Bourges, est testé pour être organiste de la Sainte-Chapelle au moins en mars et avril 1547. L'affaire ne se fera pas, même si les contacts ont été maintenus, puisque Jean Taschet est implicitement évoqué dans les registres de Bourges : le 31 octobre 1550, sera payé « ung escu a l'organiste de Saint-Ursin pour ses peynes d'estre venu jouer des orgues en l'église de ceans en l'absence de l'organiste » et mentionné explicitement en 1577, quand il donne, avec le maître des enfants, le quittus au facteur d'orgues Nicolas Seurat (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1517, f. 10ca, 8G 1518, f. 173, 8G 1539).

Après l'essai de Jean Taschet dit Facette, Vincent de Monthovilliers est recruté comme vicaire organiste de la Sainte-Chapelle en juin 1547. Il est reçu chapelain en 1562. Il restera organiste au moins jusqu'en juillet 1570. Ses absences font l'objet de nombreuses délibérations du chapitre. Mais il s'occupe activement de l'entretien des orgues, des livres d'orgues par exemple le 14 février 1553, sera payé :

« a maistre Vincent Monthoviller organiste de l'église 6 livres pour 2 psaultiers a l'usaige de Paris qui ont esté achapté pour psalmodier en cueur ; et un ecu sol quil a baillé pour avoir acoustrer les orgues de l'église ; et actendu l'office dudit Monthoviller de bailler 10 ecus pour rhabiller lesdites orgues, messieurs ont prié le tresorier de faire venir par deça l'organiste de Tours pour les rhabiller » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1520, f. 133-133v).

A partir de 1562, il donne des cours d'épinettes aux enfants de chœur, notamment le 7 mars 1562, « messieurs ont permis aux enffans de cueur de l'église d'apprendre a jouer de

l'espinnette soubz l'organiste de l'église et leur sera achapté ung manycordion » (Pilleboue PCR, d'après F-AD 18, 8G 1528, f. 143).

Pendant la charge de Vincent de Monthovilliers, un chantre passant est mentionné le 30 septembre 1561. Il est possible que ce soit le compositeur et organiste de la Chambre du Roi et de la Chapelle Royale, Thomas Champion dit Mitou. Thomas Champion a été chantre de la chapelle d'Antoine de Bourbon Vendôme, le père d'Henri IV, de 1554 à 1557. En tant que compositeur, ne subsistent de ses œuvres, que soixante psaumes de David, quatre chansons sacrées et sept chansons profanes.

Jean Barrillat, un natif de Bourges est reçu le 4 novembre 1572, pour remplacer Vincent de Monthovilliers comme organiste de l'église. On peut probablement l'identifier au compositeur de la maison de Jean de Rouville, qui sous le nom de Barrillaut reçoit en 1576 « le triomphe de la Cécile » au Puy de musique d'Evreux. Il n'est mentionné comme organiste qu'à sa réception en 1572 et début 1573 (Bonnin & Chassant 1837, p. 54).

Blaise Bonneau fut, lui, organiste de la Sainte-Chapelle de Bourges, peut-être du début de début 1574 jusqu'à juin 1598, précédant de peu sa mort en 1599, soit environ vingt-cinq ans. Il sera maître des enfants par intérim en 1588 et remplacé par le compositeur Pierre Lauerjat. Blaise Bonneau, d'abord enfant de chœur de la Sainte-Chapelle est envoyé à Paris en octobre 1572 « pour apprendre en l'ars de musique et a jouer des orgues » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1536). En 1574, Blaise Bonneau est vicaire et doit donner des leçons de clavecin quotidiennes à des enfants de chœur. Le 14 février 1574 :

« sera contrainct Blaise Bonneau vicaire de seans d'aller chacun jour une heure dicelluy en l'hostel du maistre des enfans pour apprendre aux enfans de cuer ou a l'ung d'eulx a jouer de l'espynette et manycordion d'aultant que ce quil en scayt sa esté par le moien de messieurs qui luy ont fait apprendre aux despens du chappitre » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1537).

Il est donc possible, qu'il ait remplacé, cette année-là, Jean Barrilhat comme organiste de l'église. Blaise Bonneau reste vicaire même après son intérim de maître des enfants. Il lui faut attendre 1595, pour devenir chapelain organiste.

Il est possible que Jacques Pezard remplace Blaise Bonneau à son décès. Jacques Pezard avait été enfant de chœur en 1584, profitant des cours de Blaise Bonneau. Le compte de 1590-1591 en garde la trace : « A este paye a maistre Blaise Bonneau organiste pour avoir monstre a jouer de lespinnette à Pezard naguerres enfans de cuer ». Il fera une bonne carrière à la Sainte-Chapelle, jusqu'à devenir chapelain distributeur en 1620. On ne dispose pas du compte de 1600-1601. Mais dès juin 1601, Michel Cachouet est mentionné comme organiste et le reste au moins jusqu'en juin 1605. Michel Cachouet est enfant de chœur en 1583, vicaire en 1598, chapelain entre 1606 et 1609, distributeur en 1615, receveur général en 1620. Il meurt en 1624.

Il reste une vacance d'organiste dans nos sources de 1605 à 1620. En 1621, Léonard Lefebvre est reçu organiste de la Sainte-Chapelle de Bourges, d'abord gagiste en 1621, puis vicaire en 1626. Il restera au moins vingt-cinq ans organiste jusqu'après 1646. Il sera dénommé simplement dans les comptes « L'Organiste ».

Ainsi se termine l'histoire des organistes de de la Sainte-Chapelle de Bourges, jusqu'au milieu du XVII^e siècle.

4.1.3. Les organistes de la Sainte-Chapelle de Paris

A la Sainte-Chapelle de Paris, on ne connaît que douze organistes, dont neuf organistes en titre jusqu'en 1679. La chronologie et les emplois des organistes connus de la Sainte-Chapelle de Paris sont donnés par le tableau suivant. On a mis en italique les organistes, qui ne sont pas organistes en titre de la Sainte-Chapelle de Paris.

Tableau N°43 : Chronologie et carrières des organistes de la Sainte-Chapelle de Paris

Organistes SCP	Emploi 1/3	Emploi 2/4	Commentaires
XIV^e siècle			
Pierre de Reims (1315-1318)	SCP Organiste (1315-1318)		
XV^e siècle			
<i>Pierre de Verneul</i> (1442-1475)	<i>SCP</i> <i>Clerc</i> (1442-1450)	<i>Chapelle de Charles d'Orléans</i> <i>Chantre et organiste</i> (1455-1465)	<i>Touche des arriérés de gages en 1475 de la duchesse d'Orléans</i>
<i>Denis de Thermes</i> (1492-1510)	<i>Saint-Jacques de l'Hôpital à Paris</i> <i>Organiste</i> (1492-1494)	<i>SCP</i> <i>Clerc (1507), chapelain (1509)</i> (1507-1510)	
XVI^e siècle			
Nicole Du Boys (1508-†1509)	SCP Chapelain M ^o grammaire (avant 3.11.1508-24.10.1509), organiste (1508-1509) (1508-1509)		
Noël Cybot (1522-†1556)	SCP Clerc gagiste (1522), clerc (1523), chapelain (1541), chapelain perpétuel (1543), organiste (après 08.1522-21.08.1556) (1522-1556)		Compositeur
Claude de La Grange (1556 ?-1570)	SCP Organiste (> 1556-14.01.1570) (>1556-1570)		
Henry Bérenger (1568-†1584)	Notre-Dame de Paris Organiste (1568-1570)	SCP Chapelain, organiste (18.01.1570-avant 1584) (1570-1584)	
<i>Jacques Buisson</i> (1556-†1573)	<i>Chambre du roi</i> <i>Organiste et chantre</i> (1556-1561)	<i>SCP</i> <i>Clerc</i> (1573)	
Moyse Rouart (1577-1590)	SCP Clerc (1577), organiste (30.09.1584) (1577-1590)		
Florent Bienvenu (1568-†1623)	Cathédrale de Laon Chanoine et organiste (<1597)	SCP Chapelain (1597), chapelain perpétuel (1616) organiste (09.1597-20.07.1623) (1597-1623)	Compositeur
XVII^e siècle			
Pierre de La Halle (1623-1633)	SCP Organiste (après 07.1623-17.12.1632) (1623-1632)	Cathédrale de Borgdeaux Organiste (1633)	
Michel de La Guerre (1620-†1679)	Notre-Dame de Paris Organiste (1630-1632)	SCP Gagiste organiste (01.01.1633-†22.11.1679), receveur (<1670) (1633-1679)	

Le premier organiste mentionné de la Sainte-Chapelle de Paris est Pierre de Reims (1315-1318), cité dans des comptes de 1315 et 1318 « *Item, magistro P. de Remis, organiste, pro organis dicte capelle in festibus annualibus ducendis, per annum, 4 l.* » et en 1318 : « *Item, magistro Petro, organiste, pro organis ducendis, per annum, 4 l.* » (Brenet 1910 p. 13).

L'absence quasi totale d'organistes en titre du XIII^e siècle au XV^e siècle est peut-être due au faible nombre de comptes conservés à la Sainte-Chapelle de Paris, uniquement de 1440 à 1450, contrairement à la situation de la Sainte-Chapelle de Bourges.

Par contre au XV^e siècle, nous avons un clerc dans les années 1440, Pierre de Verneul, qui sera chantre et organiste du duc d'Orléans, quand ce dernier décide de créer sa chapelle de toutes pièces dans les années 1450. Pierre de Verneul est donc un candidat plausible pour être organiste de la Sainte-Chapelle dans les années 1440. Mais nous n'en avons pas la preuve. Il devait encore être en relation avec la duchesse d'Orléans en 1475, car il touche des arriérés de gages datant de 1465 (Laborde 1853, t. 3, p. 351, p. 372-373, p. 416).

Au XVI^e siècle, Denis de Thermes est recruté comme clerc fin décembre 1507. Mais seules les archives de l'église Saint-Jacques de l'Hôpital à Paris nous apprennent, qu'il en était l'organiste (Baron & Noisette de Crauzat 1974, p. 100). Denis de Thermes est mentionné comme chapelain le 24 octobre 1509, en même temps que Nicole Du Boys. Ce dernier est maître de grammaire des enfants et qualifié incidemment d'organiste de l'église. Il est possible que Denis de Thermes ait été organiste de la Sainte-Chapelle, mais avant 1509, pour laisser la place à Nicole Du Boys.

Au XVI^e siècle, il y a une grande lacune entre le décès de Nicole Du Boys au début de l'année 1510, et la prise de fonction comme organiste de Noël Cybot, reçu clerc gagiste en 1522. Il sera confirmé clerc en 1523, reçu chapelain en 1541 et chapelain perpétuel en 1543. Il faut attendre l'annonce de son décès dans les registres de la Sainte-Chapelle, pour savoir qu'il était organiste de l'église.

« le 21^e jour d'aoust 1556, messire Noël Cybot, chapelain de la Chapelle perpétuelle Monseigneur Saint Louis en la basse Sainte Chapelle, de la chapelle appelée Notre Dame la gisante fondée à Saint Michel, et de Saint Denis de Gravenson, et organiste de ceans, trespassa en son logis et fut inhumé à Saint Michel » (Brenet 1910, p. 99-100, d'après F-BnF, ms. lat. 17741, f. 51)

Il était compositeur et oncle de Noël de Vertemont, organiste et valet de chambre de la Chambre du roi en 1549 et 1550. Noël Cybot est le compositeur de quatre pièces vocales profanes et d'un magnificat publiés par Attaignant (NG2. PCB)

La seconde moitié du XVI^e siècle est presque couverte, ainsi que le XVII^e siècle par un nombre restreint d'organistes. On assiste à une professionnalisation de la fonction d'organiste et à la Sainte-Chapelle de Paris, à une « starification » des organistes, que l'on vient écouter de tout Paris (Bisaro PCR).

Claude de La Grange prend peut-être la suite de Noël Cybot en 1556. Mais nous ne connaissons que la date de sa démission en 1570, en faveur d'Henry Bérenger, organiste de Notre-Dame de Paris depuis 1568. Henry Bérenger conserve sa charge d'organiste jusqu'à une date indéterminée, sans doute proche de sa mort le 8 décembre 1584, car il remplace Moïse Rouart pour une semaine en septembre 1584. On apprend donc incidemment en septembre 1584, que Moïse Rouart devait être organiste de la Sainte-Chapelle, quoique fort indiscipliné. En effet, le 19 avril 1585, Moïse Rouart est envoyé en prison pour 24 heures « à cause du scandale et insolences fait par ledit Rouart à Ténèbres » (Brenet 1910 p. 137, d'après F-AN LL 600, f. 64-64v).

En 1573, la Sainte-Chapelle de Paris reçoit comme clerc Jacques Du Buisson, organiste et chantre de la Chambre du Roi de 1556 à 1561. Mais celui-ci meurt cette même année.

Après sans doute une lacune de plus de dix ans, le compositeur Florent Bienvenu est reçu chapelain et devient organiste en titre de la Sainte-Chapelle de Paris en 1597. Il reste organiste très probablement jusqu'à sa mort. Il avait été reçu chapelain perpétuel en 1616. On n'a pas conservé d'œuvres de Florent Bienvenu.

Pierre de La Halle, que Michel Brenet nomme Galle sans prénom, n'est connu à la Sainte-Chapelle que par son remplacement en 1633 par Michel de La Guerre. On peut supposer qu'il a remplacé lui-même Florent Bienvenu.

Michel de La Guerre est organiste de Notre-Dame de Paris, quand il remplace Pierre de La Halle en 1633. Michel de La Guerre restera organiste de la Sainte-Chapelle de Paris jusqu'à sa mort en 1679 et sera remplacé par son fils Jérôme de La Guerre. Michel de La Guerre restera gagiste, car marié. Il prendra avant 1670 la charge de la recette générale de la Sainte-Chapelle. Son autre fils Marin sera marié à Elizabeth Jacquet de La Guerre, compositrice et claveciniste. Michel de La Guerre est compositeur sans œuvre conservée. Il était considéré comme un maître du luth et l'inventeur de la pastorale à la française (NG2. PCB)

4.1.4. Les orgues, les facteurs d'orgues des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris

Après avoir passé en revue les organistes des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris, cette section décrit rapidement les orgues et les facteurs d'orgues, qui sont intervenus dans les deux Saintes-Chapelles. En introduction, je partirai de la conclusion de Xavier Bisaro (Bisaro PCR).

Malgré le contexte particulier de chacune des Saintes-Chapelles de Bourges, Dijon et Paris, un trait commun se dégage de l'histoire respective de leurs orgues. Il est en effet frappant de constater qu'à la fin du XVII^e siècle, alors que nombre de cathédrales sont dotées d'instruments fraîchement reconstruits ou agrandis, ces trois Saintes-Chapelles ne disposent que de petits instruments dont la construction remonte au XVI^e siècle, pour les plus récents d'entre eux.

A la Sainte-Chapelle de Bourges, un instrument existe à la fondation de la Sainte-Chapelle, le 19 avril 1405, puisque son organiste est connu, Jean Foliot. Dès 1418, des travaux sont effectués par l'organiste et facteur Jean Chaburgniez. Il avait été valet de chambre, organiste et faiseur d'orgues du dauphin Louis de Guyenne, mort en 1415. Le chapitre compte alors parmi ses chanoines résidents Bernard de Montigny, organiste et expert appelé pour inspecter ou travailler aux orgues de Notre-Dame de Paris de 1401 à 1406 et de la cathédrale de Troyes entre 1419 et 1421. Il faut noter que le duc Jean de Berry avait financé plusieurs instruments et notamment celui de Notre-Dame de Paris (Baffert 1997, p. 1).

On assiste alors à des restaurations tous les quarante ou cinquante ans environ. Le chapitre fait appel en 1465-1466 à un facteur nommé Jean Bodan (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1510). Dans les années 1500, l'orgue a besoin d'être réparé. Il est pris conseil le 23 juillet 1504, puis le 31 janvier 1508 auprès de Jean Guichard, chanoine et organiste de la cathédrale Saint-Etienne et vicaire de la Sainte-Chapelle (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1512, f. 74v, 8G 1513, f. 89). Ces démarches débouchent sans doute sur le recrutement sur marché d'un facteur d'orgues Enguerrand Rousset (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1513, f. 90v-91).

Dans les années 1550, l'organiste en titre Vincent de Monthovillier prend l'habitude d'engager des dépenses pour réparer l'orgue sans toujours demander d'autorisation. C'est le cas le 6 septembre 1552, où il se fait réprimander :

« sur ce que Vincent de Montovillier organiste de l'église prie messieurs le rembourser de ce quil a payé a ung passant qui a racoustré les orgues de l'église, messieurs ont ordonné quil ne luy en sera baillé aucune chose actendu quil a ce fait sans en avoir parlé a messieurs ; et luy a esté deffendu par monsieur de Beauregard de ne mener doresnavant personnes avec luy audits orgues » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1520, f. 70ca).

L'état des orgues ne s'améliore pas et il est décidé de les restaurer de façon plus définitive. Le 14 février 1553, « actendu l'office dudit Monthovillier de bailler 10 ecus pour rhabiller lesdites orgues, messieurs ont prié le tresorier de faire venir par deça l'organiste de Tours pour les rhabiller » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1520, f. 133-133v).

Il s'agit sans doute déjà de François Des Oliviers, qui avait travaillé sur les orgues de Beauvais en 1531, avec son père, et en 1550 sur le projet de restauration des orgues de la cathédrale de Tours. Entre 1560 et 1570, François Des Oliviers travaille sur les orgues de la Sainte-Chapelle de Dijon. A ces dates, il était déjà « maistre faiseur d'orgues et d'instrumens » du roi. Facteur lyonnais, il travaille sur les orgues de Notre-Dame de Confort en 1570 et de la cathédrale Saint-Bénigne en 1572 de Lyon. Enfin, François Des Oliviers est chargé en 1584 de restaurer les orgues de Saint-Germain l'Auxerrois de Paris (Dufourcq 1971, Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1521, Handy 2008).

Quoi qu'il en soit en 1553, le chapitre envoie un de ses chanoines à Nogent-sur-Seine près de Troyes où il réside pour qu'il refasse à neuf les orgues de la Sainte-Chapelle. Le 13 mai 1553 :

« messieurs et monsieur Gaillard venu en chapitre ont ordonné que pour le present ils ne feront reffaire a neuf les orgues de l'eglise actendu les grandes affaires qui s'offrent de present ; et quil sera baillé 6 escus sol à maistre François Des Oliviers compositeur d'orgues qui est venu de Troyes en ceste ville pour veoir lesdites orgues pour sa despense actendu qu'il avoit esté mandé » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1521, f. 14v).

Le chapitre négocie les prix. Le 16 mai 1553, messieurs « ont ordonné que ou maistre François l'organiste [Des Oliviers] voudra reffere a neuf les orgues de l'eglise pour 500 escus seront reffectes en baillant par luy caucion ». Il s'agit sans doute d'un devis imposé par le chapitre. Le 1^{er} juillet 1553, Vincent de Monthovillier obtient ses distributions « pour le temps qu'il est allé à Troyes pour amener ung organiste pour voir les orgues de l'eglise » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1521, f. 15ca, 45ca). La négociation échoue sur les prix. Vincent de Monthovillier continue d'entretenir ses orgues, par exemple : le 13 février 1554, « messieurs ont permis a maistre Vincent de Monthoviller organiste de faire nectoier les orgues ». Et le 10 mars 1554, messieurs ont :

« ordonné qu'on baillera 5 ecus a maistre Vincent Montoviller quil a baillez pour faire rhabiller les orgues de l'eglise pour toutes choses ; et a ledit Motoviller recongneu a messieurs quil a par devers lui le petit jeu d'orgues appartenant a ladite eglise qui promet rendre ; toutefois et quantes quil en sera requis » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1521, f. 132ca, 140ca).

Le chapitre fait réparer les orgues de la Sainte-Chapelle de Bourges au premier trimestre de 1577 par le facteur d'orgues Nicolas Seurat, de Troyes comme François des Oliviers. Le 22 janvier 1577 :

« Nicollas Seurat organiste de la ville de Troyes en Champagne a promis et s'est obligé a messieurs de la Sainte-Chapelle de reparer bien et deuement le grand jeu des orgues de leur esglise, recoller les soufflectz, l'endroict ou il en sera besoing en sorte quil ne se puisse perdre vent, et faire jouer tous les thuyaulx qui sont et se trouveront esdits orgues et fornyra ledit Seurat des matyeres qui y sont, laquelle besongne il sera tenu rendre faicte et parfaicte bien et deuement comme dict est dans six sepmaynes au plus tard ; et ce pour la somme de 40 livres tournois qui luy sera payable a fur quil fera ladite besongne sur lequel point luy a presentement esté dadvance la somme de 10 livres tournois » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1539).

Les travaux sont contrôlés par Jean Taschet dit Facette. Nicolas Seurat avait restauré les orgues de l'Hôpital Général de Lyon en 1576.

Ces réparations sont suivies d'une rénovation plus importante réalisée par le facteur Laurent de Lagrange en 1578-1579. Les travaux sont sans doute suivis par l'organiste en titre Blaise Bonneau, chez qui Laurent de Lagrange est logé pendant les travaux.

On a une dernière session de travaux avant la fin de la période étudiée, par le facteur et organiste Guillaume Pinot en 1603-1604. « sera alloué au receveur la somme de neuf vingt trois livres [183] payés a Guillaume Pinot organiste pour avoir racomode les orgues de leglise comme porté sur la quittance du 25 mars 1604 » (F-AD 18, 8G 1666). Un Guillaume Pinot

peut-être notre homme avait été mentionné comme organiste à Lyon en 1579 (Guillot 1991, p. 166). Il passe un marché avec le chapitre de la Cathédrale de Vannes, le 10 septembre 1600, pour des réparations aux petites orgues et est qualifié de Guillaume Pinot, valet de chambre du Roi, demeurant à Rennes (F-AD 56, inventaire sommaire).

Quant aux orgues de la Sainte-Chapelle de Paris et les facteurs, qui sont intervenus sur l'instrument, nous avons beaucoup moins de renseignements. Les premières mentions d'un organiste sont celles de Pierre de Remis en 1315 et 1318 (voir plus haut). J'utilise ici en grande partie (Bisaro PCR). Les orgues avant 1450 sont sans doute représentées dans une miniature des *Riches Heures du Duc de Berry*, qui met en scène une messe à la Sainte-Chapelle du Palais. En 1450, sont ajoutées des « trompes » dans des tourelles indépendantes du buffet (Hardouin 1989, p. 22). A la fin du siècle, alors que Charles VIII ramène des campagnes d'Italie un facteur d'orgues, les chanoines font construire un nouvel instrument mis en service en 1493. D'après Gilles Dongois, « cette même année fut achevée l'orgue de la Sainte-Chapelle et commença a jouer le jour de la Magdelaine » (F-AN, LL 630, p. 384).

Sauval, citant un « compte des œuvres royaux » de 1498-1500, rapporte que :

« en 1499, au mois de janvier, les vieilles orgues de la Sainte-Chapelle furent vendues, à cause qu'elles n'étaient ni bonnes ni recevables pour telle église, la somme de 400 livres tournois aux marguilliers de Notre-Dame de Poissy, à la réserve des six grosses trompes attachées sur le portail, et ses deux tours, et aussi le plomb qui était sur les soufflets » (Sauval 1724, p. 446).

L'instrument suivant fut construit à l'initiative du roi en 1552 (Hardouin 1989, p. 22) avec un buffet à deux corps au style décoratif italianisant en vigueur sous Henri II. On sait qu'Antoine d'Argillières (1534-†1572) est intervenu sur cet instrument sous la direction de son maître Crinon, à qui il succède en 1553, « facteur des orgues des chapelles du roi ». Il construit les instruments des églises Saint-Gervais, Saint-Jean-en-Grève et Sainte-Genevieve des-Ardents à Paris.

En 1570, à la suite de l'installation de Henry Bérenger, nouvel organiste de la Sainte-Chapelle de Paris, le collège décide de faire des réparations confiées à Jean Dargillières, dont on trouve la trace de la quittance « a Jehan Dargilliere, faiseur d'orgues, la somme de 42 livres tournois par sa quittance du 21^e juing 1570 » (Brenet 1910 p. 115-116 d'après F-AN, L 418). En 1577, il restaure les orgues de Saint-Michel de Rouen, en 1587, et refait les orgues de Saint-Germain de Montivilliers (Dufourcq 1971, Veuclin 1892).

Les dernières réparations importantes de notre période sur les orgues de la Sainte-Chapelle de Paris, furent réalisées en 1588 par le facteur Jean Langhedul, qui releva toute la tuyauterie et réharmonisa des jeux en renforçant leurs basses (Dufourcq 1957, p. 76 note 15), faisant sensiblement évoluer l'esthétique sonore de l'instrument. D'une famille flamande de facteurs d'orgues, il restaure les orgues du couvent des Augustines et de Sainte-Eustache à Paris et construit un nouvel instrument à Saint-Jacques de la Boucherie de Paris. Jan Langhedul meurt à Ghent en 1590.

Avant de terminer cette partie consacrée aux orgues des deux Saintes-Chapelles, je voudrais mentionner les souffleurs d'orgues, qui ne sont pas des musiciens, mais qui figurent régulièrement dans les comptes des Saintes-Chapelles. Ils ont en général une autre profession, par exemple savetier, et sont payés comme tels, par exemple pour chausser les enfants de chœur. On a retenu les noms de neuf souffleurs d'orgues à la Sainte-Chapelle de Bourges, Jean Richome (1420-1421), Pierre Raffin (1555-1568), Lucas Poupard (1568-1588), Jean Jannequin (1573-1574), Hervé Le Brat (1590-†1621), Robert Faurtin (1601-1602), Philippe Larcher (1621-1622), Gilles Martin (1622-1626), Martin Isambert (1639-1646), et le nom d'un seul à la Sainte Chapelle de Paris, François Thorel (1561).

4.2. Les compositeurs des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris

On montre dans ce chapitre, que de nombreux compositeurs ont servi dans l'une des deux Saintes-Chapelles de Bourges et de Paris, justifiant ainsi l'étude des Saintes-Chapelles comme institutions dédiées à la musique de leur temps. Ce grand nombre est sans doute une caractéristique des Saintes-Chapelles, parmi les autres églises et collégiales. Cette hypothèse serait à confirmer par l'étude d'autres institutions à vocation musicale.

Ce chapitre est l'un des plus importants de ce travail, avec le suivant sur les chantres documentés en chapelles princières. La présentation de beaucoup des compositeurs mentionnés à la Sainte-Chapelle de Bourges au XV^e siècles fait l'objet des deux articles de Paula Higgins, *Music and musicians at the Sainte-Chapelle of the Bourges Palace, 1405-1415* et *Tracing the Careers of Late Medieval Composers. The Case of Philippe Basiron of Bourges* (Higgins 1990a, Higgins 1990b).

La notion de compositeur est difficile à appréhender de façon historique. En effet, dans les maîtrises, les enfants de chœur apprennent sous la direction du maître de musique à chanter, mais aussi à chanter sur le livre et donc à improviser. Ils font aussi des exercices musicaux écrits et apprennent les règles du contrepoint. Cela en faisaient-ils pour autant des compositeurs, ainsi que leurs maîtres ? Je prendrai une définition d'aujourd'hui. J'appelle compositeurs, les personnes, dont on a conservé de la musique, publiée ou non, que des sources ont mentionnées comme compositeurs, ou qui ont participé à des concours de composition comme les Puy d'Evreux ou de Rouen. Je considérerai donc deux catégories de compositeurs, les compositeurs avec œuvres conservées et les compositeurs avec œuvres perdues. Je leur rajouterai une troisième catégorie, celle des compositeurs incertains, qui font l'objet de spéculations et d'attributions douteuses d'œuvres musicales. Il est probable, cependant, que tous les maîtres de musique des enfants de chœur des deux Saintes-Chapelles, soient compositeurs. Tardivement, on sait qu'ils étaient tenus de composer les musiques de certains offices.

La première section est consacrée aux résultats chiffrés, sur les compositeurs, qui ont servi en Saintes-Chapelles, trente à la Sainte-Chapelle de Bourges et quarante-quatre à la Sainte-Chapelle de Paris. Les deuxième et troisième sections résument les carrières des différents compositeurs, qui ont servi à Bourges et à Paris, et replacent chacun dans leur contexte historique.

4.2.1. Statistiques générales

Cette première section donne l'ensemble des données chiffrées relatives aux compositeurs ayant servi dans l'une des deux Saintes-Chapelles de Bourges et Paris, rassemblées par le tableau suivant. On donne ensuite sous forme de deux graphiques, les nombres de compositeurs par période dans chacune des Saintes-Chapelles en valeur absolu et en ratio exprimé en pour mille des chantres totaux.

Tableau N°44 : Compositeurs ayant servi en Saintes-Chapelles de Bourges et Paris

	SCB	SCP
Nombre chantres	634	669
dont Grands Chantres (% chantres) dont CH	22 (22/634 : 4%) dont 14 CHMB	32 (32/669 : 5%) dont 27 CHMP
dont chanoines musiciens (% chantres)	42 (42/634 : 7%)	63 (63/669 : 9%)
dont enfants de chœur (% chantres)	149 (149/634 : 24%)	113 (113/669 : 17%)
dont maîtres de musique (% chantres)	47 (47/634 : 7%)	20 (20/669 : 3%)
dont maîtres de grammaire (% chantres)	36 (36/634 : 6%)	24 (24/669=4%)
dont gagistes ou à l'essai (% chantres)	202 (202/634 : 31%)	94 (94/669 : 14%)
dont clercs ou vicaires (% chantres)	276 (276/634 : 44%)	223 (223/669 : 33%)
dont chapelains (% chantres)	197 (197/634 : 31%)	216 (216/669 : 32%)
dont chapelains perpétuels (% chantres)	NS	120 (120/669 : 18%)
dont chantres communs SCB/SCP	34 (34/634 : 5%)	34 (34/669 : 5%)
dont organistes (% chantres)	20 (20/634 : 3%)	12 (12/669 : 2%)
dont compositeurs (% chantres)	30 (30/634 : 5%)	44 (44/669 : 7%)
dont chantres de chapelles princières (% chantres)	77 (77/634 : 12%)	151 (151/669 : 23%)
Nombre de compositeurs (‰ chantres)	30 (30/634 : 48‰)	44 (44/669 : 66‰)
avec œuvres conservées (‰ chantres et % compositeurs)	21 (21/634 : 33‰ et 21/30 : 70%)	31 (31/669 : 46‰ et 31/44 : 71%)
avec œuvres perdues (‰ chantres et % compositeurs)	6 (6/634 : 10‰ et 6/30 : 20%)	6 (6/669=9 ‰ et 6/44=14%)
Incertains (‰ chantres et % compositeurs)	3 (3/634 : 5‰ et 3/30 : 10%)	7 (7/669 : 11 ‰ et 7/44 : 16%)
dont avec notice du <i>New Grove</i> (% compositeurs)	19 (19/30 : 63%)	26 (26/44 : 59%)
dont qui ont fini chanoines (% compositeurs)	3 (3/30 : 10%)	9 (9/44 : 21%)
dont qui ont fini CPP (% compositeurs)	NS	8 (8/44 : 18%)
dont qui ont fini chapelains (% compositeurs)	12 (12/30 : 40%)	9 (9/44 : 21%)
dont qui ont fini VIC (% compositeurs)	10 (10/30 : 33%)	7 (7/44 : 16%)
dont qui ont fini gagistes (% compositeurs)	4 (4/30 : 13%)	9 (9/44 : 21%)
dont qui ont fini EC (% compositeurs)	1 (1/30 : 3%)	2 (2/44 : 5%)
dont communs SCB/SCP (% compositeurs et % SCB/SCP)	2 (2/30 : 7% et 2/32 : 6%)	2 (2/44 : 5% et 2/32 : 6%)
dont maîtres de musique (% compositeurs et % M en titre)	11 (11/30 : 37% et 11/36 : 31%)	8 (8/44=18% et 8/20 : 40%)
dont documentés en chapelles princières (% comp. et % CPR)	15 (15/30=50% et 15/77 : 20%)	23 (23/44=52% et 23/150: 15%)
Durée moyenne d'emploi (écart-type)	7,8 ans (10,2 ans)	15,9 ans (14,4 ans)

Globalement, trente compositeurs ont servi à la Sainte-Chapelle de Bourges, et quarante-quatre à la Sainte-Chapelle de Paris, sachant que Jean Sohier alias Fede et Eustache Picot ont servi dans les deux Saintes-Chapelles, soit des ratios respectifs de 48‰ pour Bourges et 66‰ pour Paris. Cette différence de ratios montre une qualité de recrutement supérieure à la Sainte-Chapelle de Paris par rapport à la Sainte-Chapelle de Bourges et prouve que la Sainte-Chapelle de Paris exerce une attraction sur les musiciens, plus grande que la Sainte-Chapelle de Bourges.

Si l'on décompose l'ensemble des compositeurs, en compositeurs avec œuvres conservées, compositeurs avec œuvres perdues, et compositeurs incertains, on obtient vingt-et-un compositeurs avec œuvres conservées à Bourges et trente-un à Paris, soit des ratios semblables pour les deux Sainte-Chapelles de 70% et 71% des compositeurs ramenés aux nombres globaux de compositeurs. On a six compositeurs avec œuvres perdues dans les deux Saintes-Chapelles. Trois musiciens à Bourges et sept à Paris peuvent légitimement inspirer des doutes, quant à leur qualité de compositeur. De plus, le *New Grove* (NG2. PCB) contient les notices de dix-neuf compositeurs, soit 63% des compositeurs de la Sainte-Chapelle de Bourges, et de vingt-six compositeurs, soit 59% des compositeurs de la Sainte-Chapelle de Paris. La différence sensible entre les deux Saintes-Chapelles provient du fait, que Paris a

davantage d'attributions incertaines, avancées par Michel Brenet, que la Sainte-Chapelle de Bourges.

Concernant les statuts et les carrières de ces différents compositeurs, la Sainte-Chapelle de Paris traite mieux que la Sainte-Chapelle de Bourges, ses compositeurs, puisque 60% des compositeurs parisiens finiront leur carrière comme chanoines, chapelains perpétuels ou chapelains, contre 50% à Bourges, qui finiront chanoines ou chapelains. Plus précisément, à la Sainte-Chapelle de Bourges, trois compositeurs ont terminé leur carrière comme chanoines, Jacques Charité, Antoine de Longueval et Eustache Picot. A la Sainte-Chapelle de Paris, neuf compositeurs ont terminé leur carrière comme chanoines, Claudin de Sermisy, Jacques de Molin, Guillaume Belin, Didier Leschenet, Nicolas Formé, Etienne Le Roy de Saint-Martin, Eustache Picot, Thomas Gobert, et éventuellement Jean Sohier alias de Fede. Huit d'entre eux ont été récompensés par le souverain de leur service à la Chapelle Royale, à l'exception de Jacques de Molin, Grand Chantre. Huit compositeurs ont terminé leur carrière comme chapelains perpétuels, Martin Florie, Pierre Vermont Le Jeune, Noël Cybot, Guillaume Ysore, Pierre Certon, Jacques Blondin, Florent Bienvenu et Eustache Gehenault. Deux compositeurs ont servi dans les deux Saintes-Chapelles, Jean Sohier alias Fede et Eustache Picot.

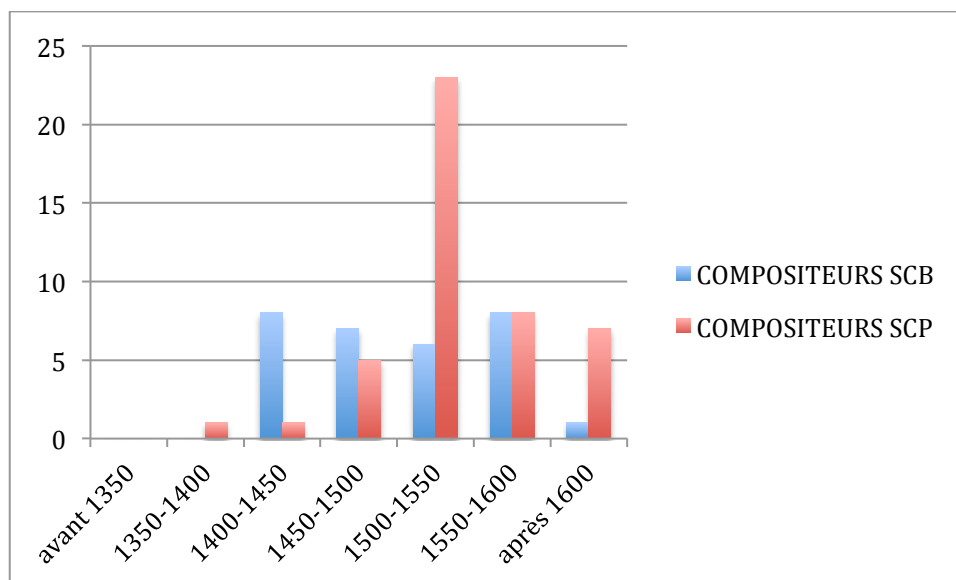
Nous avons vu dans le chapitre consacré aux maîtres de musique des enfants de chœur, qu'ils avaient vocation à être des compositeurs. Parmi les trente compositeurs documentés à la Sainte-Chapelle de Bourges, onze, soit 37%, sont des maîtres de musique, et réciproquement ces onze maîtres représentent 31% des maîtres de musique en titre. De même, parmi les quarante-quatre compositeurs documentés à la Sainte-Chapelle de Paris, huit sont des maîtres de musique, soit 18% des compositeurs et 40% des maîtres de musique. Des premiers ratios, on déduit, qu'il y a davantage de compositeurs en proportion, qui ne sont pas maîtres de musique en titre à Paris qu'à Bourges, témoignant de la plus grande qualité des chantres parisiens, que celle des chantres de Bourges. Les seconds ratios ne sont pas très différents pour les deux institutions, mais montrent que les maîtres de musique de Paris sont davantage connus comme compositeurs qu'à Bourges. Le petit nombre de maîtres de musique parisiens fragilise ces statistiques.

En terme de chantres compositeurs documentés en chapelles princières, la Sainte-Chapelle de Bourges compte quinze compositeurs documentés en chapelles princières, soit 50% des trente compositeurs et 20% du total des chantres de Bourges documentés en chapelles princières. Ces quinze compositeurs ont servi, pour cinq d'entre eux à la Chapelle Royale, pour huit à la chapelle ducale de Bourgogne et pour six à la chapelle pontificale notamment. A la Sainte-Chapelle de Paris, vingt-trois compositeurs sont documentés en chapelles princières, pour dix-huit d'entre eux à la Chapelle Royale, pour deux à la chapelle de Bourgogne et six à la chapelle pontificale notamment. Ces vingt-trois compositeurs forment 52% des compositeurs de la Sainte-Chapelle de Paris et 15% des cent-cinquante-et-un chantres parisiens documentés en chapelles princières. Les chiffres ne sont pas très différents pour les deux Saintes-Chapelles en terme de ratios parmi les compositeurs. Les ratios par rapport aux chantres documentés en chapelles princières reflètent simplement, que les chantres documentés en chapelles princières à Paris sont, en nombre, le double de ceux de Bourges.

Les durées moyennes d'emploi dans chaque Sainte-Chapelle ont été calculées, parmi la population des compositeurs, dont on connaît les dates de réception et de sortie. On obtient à la Sainte-Chapelle de Bourges une durée moyenne d'emploi de huit ans avec un écart-type de dix ans et à la Sainte-Chapelle de Paris, une durée moyenne d'emploi deux fois plus grande, de seize ans avec un écart-type de quatorze ans. Ce qui peut être interprété comme le fait que les compositeurs se sentent mieux à la Sainte-Chapelle de Paris, qu'à celle de Bourges et qu'ils peuvent y pratiquer leur art.

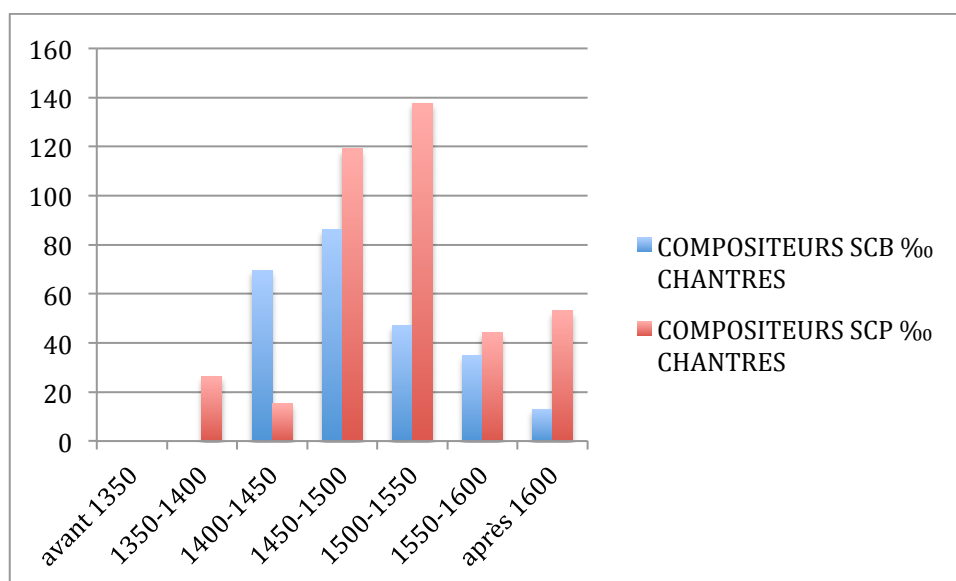
On donne ensuite sous forme de deux graphiques, les nombres de compositeurs par période dans chacune des Saintes-Chapelles en valeur absolue et en ratio exprimé en pour mille. Ces ratios varient fortement en fonction des époques.

Graphique N°31 : Nombres de compositeurs des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris



En valeur absolue, on observe à la Sainte-Chapelle de Bourges une certaine constance sur les XV^e et XVI^e siècles avec une chute brutale au XVII^e siècle, et à la Sainte-Chapelle de Paris, un pic remarquable dans la première moitié du XVI^e siècle, avec un nombre de compositeurs quatre fois plus important environ que le nombre des compositeurs en 1450-1500, 1550-1600 et 1600-1650. Ce pic correspond aux règnes de Louis XII et François 1^{er}. Ces valeurs absolues ramenées en pour mille de l'ensemble des chantres donnent des courbes différentes.

Graphique N°32 : % de compositeurs des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris



La courbe de Bourges est une jolie courbe en cloche marquant l'âge d'or de la Sainte-Chapelle de Bourges au XV^e siècle et une décroissance dans les périodes suivantes, témoignant sans doute du déclin de la Sainte-Chapelle. Pour la Sainte-Chapelle de Paris, on a un pic de 1450 à 1550 et des chiffres moyens après 1550. Les sources ne sont pas significatives avant 1450. On a donc des maxima décalés de cinquante ans entre les deux Saintes-Chapelles. Deux facteurs peuvent expliquer ces chiffres, d'une part, l'attractivité différente au cours du temps des deux Saintes-Chapelles, due à la situation géographique du pouvoir et d'autre part, une montée en compétence de la Chapelle Royale par rapport aux Saintes-Chapelles.

4.2.2. Les compositeurs de la Sainte-Chapelle de Bourges

Le tableau suivant retrace la chronologie et les emplois des compositeurs ayant servi à la Sainte-Chapelle de Bourges, classés en fonction de la date de première entrée à la Sainte-Chapelle et organisés par règne des rois de France.

Tableau N°45 : Chronologie et emplois des compositeurs de la Sainte-Chapelle de Bourges

Prénom Nom	Emploi 1/5	Emploi 2/6	Emploi 3/7	Emploi 4/8
XV^e siècle				
Jean de Berry (†1416), Charles VI (†1422)				
Jean Dubois (1364-†1406) NG 2/CPR/VIC	Tournai Chantre clerc (1364)	Maison de Jean de Blauzac Chantre (1379)	Chapelle de Louis II duc d'Anjou (< 1390)	Chapelle pontificale Chantre (1391-1404)
	Saint-Pierre de Lille Chanoine (1371)	Saint-Germain l'Auxerrois Chanoine (1400)	SCB Vicaire (1405-1406)	Le Mans Chanoine (1406)
	Reims Chanoine (1406)			
Perrinet Des Fontaines (1403-1447) NG2/CPR/VIC	Chapelle de Bourgogne Sommelier (1403-1404)	SCB Vicaire (1405-1406)	Chapelle de Bourgogne chapelain (1415-1419)	Chapelle papale à Florence Chapelain (1420-1427)
	Saint Hermes de Renaix (1424)	Chapelle de Bourgogne Chapelain (1428-1447)	Saint Grommaire de Lierre (1444)	Cathédrale d'Arras Chanoine (1445)
Guillaume Le Machecier (1405-†1460) NG2/CPR/CHA	SCB Vicaire (1405), chapelain (1406) (1405-1410)	Chapelle pontificale Chapelain (1418-1421)	Cathédrale de Rouen Chanoine (1422-1460)	Chapelle de Bourgogne (1433)
Robinet Paindaveine (1405-1419) I/VIC	SCB Vicaire (1405-1419)			
Mahieu de Saint-Pol dit Paulet (ca1380-†1421) NG2/CHA	SCB Chapelain (1405-1421)			
Jean Cesaris (1407-1417) NG2/M°/VIC Organiste	SCB Vicaire, M° enfants (1407- 1409) (1407-1409)	Cathédrale d'Angers Organiste (1417)		
Nicole Grenon (1399-†1456) NG2/M°/CPR/VIC	Cathédrale de Paris Clerc (1399-1401)	Cathédrale de Laon Chantre, M° enfants (1403-1408)	Cathédrale de Cambrai Chantre, M° grammaire (1408-1409)	SCB Vicaire, M° enfants (1409-1412)
	Chapelle de Bourgogne M° enfants (1412-1419)	Eglise du Saint-Sepulcre Chanoine (1414-1418)	Cathédrale de Cambrai M° enfants (1421-1423)	Chapelle pontificale M° enfants (1425-1427)
	Cathédrale de Cambrai Chanoine (1427-1456)			
Jacques Charité (1401-†1461) NG2/CPR/CA	Chapelle de Berry Sommelier, chapelain (1401- 1416)	Cathédrale de Laon Chanoine (1409-1411)	SCB Chanoine (1412-1422)	Cathédrale de Cambrai ? Chanoine (1433-1461)
Charles VII (1422-1461)				
Philippe Basiron	SCB	Cathédrale d'Orléans	Saint-Pierre-Le-Guillard	

(1458-†1491) NG2/M°/VIC	Enfant de chœur (1458), vicaire (1467), M° enfants (1469-1474) (1458-1474)	(> 1474)	Vicaire (1489-1491)	
Jean Cousin alias Escatefer (1446-1457) NG2/M°/CPR/CHA	Chapelle de Bourbon Chantre (1446-1448)	SCB M° des enfants (1459)	Chapelle Royale Chantre (1461-1475)	
Louis XI (1461-1483)				
Guillaume Faugues (1462-1471) NG2/M°/CHA	SCB Chapelain, M° enfants (01.04.1462-01.07.1462) (1462 et 1471)			
Pierre Du Wez (1462-†1508) CPR/VIC	SCB Vicaire (1462-1463)	Chapelle de Bourgogne Sommelier, clerc, chapelain (1464-1484)	Chapelle pontificale Chantre (1484-1485)	Chapelle de Bourgogne Chapelain (1485-1495)
	Sainte-Wandru de Mons Chanoine (1489-1508)	Eglise de Lierre Chanoine (1492-1494)	Sainte-Gudule de Bruxelles (1594-1508)	Prévôt de Douai (1503-1508)
Jean Soupison (1468-1470) I/EC	SCB Enfant de chœur (1468) (1468-1470)			
Jean Sohier alias Fede (1436-1477) NG2/CPR/GAG	Concile de Bâle (1436)	Collégiale de Douai M° enfants (1438-1441)	Chapelle pontificale Chantre (1443-1445)	Chapelle de Ferrare (1445-1446)
	Cathédrale de Cambrai Petit vicaire (1446)	Chapelle de Charles d'Orléans Chantre (1451-1453)	SCP Chapelain (1449-1450)	Chapelle ducale de Bourgogne (1454-1454?)
	Chapelle de la reine Chapelain (1462-1463)	Chapelle pontificale Chantre (1465-1466)	SCB Gagiste (1472-1473)	Chapelle Royale (1473-1474)
	SCP ? Chanoine (1473-1477)			
Charles de Launay (1472-†1506) NG2/CPR/CHA	SCB Enfant de chœur, vicaire, chapelain (1472-1488)	Chapelle de Mantoue Chantre (1491)	Eglise San Giovanni de Florence (1491-1506)	
Louis XII (1498-1515)				
Antoine de Arena de Roddes (1504-1543) NG2/VIC	SCB Gagiste (1504), vicaire (1506) (1504-1506)	Université d'Avignon Etudiant en droit (1519)	Saint-Remy de Provence Juge ordinaire (1536)	
Antoine de Longueval (1498-1525) NG2/CPR/CA	Chapelle de la reine Chantre (1498-1502)	Chapelle de Savoie Chantre (1502-1504)	Chapelle de Ferrare Chantre (1503-1504)	Chapelle Royale Chantre et M° chapelle (1507-1525)
	SC Dijon Chanoine (1509-1511)	SCB Chanoine (1510-1513)	Notre-Dame de Paris Chanoine (1517-1519)	
XVI^e siècle				
François 1^{er} (1515-1547)				
Pierre Marault (1528-†1535) I/M°/CHA	SCB Chapelain, M° enfants (1528-1529) (1528-1535)			
Pierre Passereau (1509-1532) NG2/M°/CPR	Chapelle du duc d'Angoulême Chantre ténor (1509)	SCB M° enfants (1529-1530)	Cathédrale de Cambrai Petit vicaire (1531-1532)	
Jean Le Bouteiller (1531-1543) NG2/M°/CHA	Cathédrale d'Angers ou de Chinon M° enfants (1531)	SCB Chapelain, M° enfants (1531-1535) (1531-1535)	Cathédrale de Chartres M° enfants (1535-1542)	SCB Chapelain (1543)
Jean Bastard (1529-1552) NG2/M°/CHA	Cathédrale de Saint-Malo M° enfants (1529-1534)	SCB Chapelain, M° enfants (1536-1552) (1536-1552)		
Henri II (1547-1559)				
Jean de Turmeigniz (1551-1552) GAG	SCB Gagiste (1551-1552)			
Charles IX (1560-1574)				
Thomas Champion (1554-1584) NG2/CPR/GAG Organiste	Maison d'Antoine de Bourbon-Vendôme Chantre (1554-1557)	Chambre du roi et Chapelle Royale Organiste et épinette (1557-1584)	Maison de François d'Alençon Secrétaire du duc	SCB Chantre passant organiste (30.09.1561) (1561)

Jean Barrillat (1555-1576) P/CPR/VIC Organiste	SCB Vicaire (1572), organiste (1572-1573) (1572-1575)	Maison de Monsieur de Rouville Chantre, compositeur (1576) gagne le triomphe de la Cécile du puy d'Evreux		
Claude Le Paintre (1572-1576) P/CPR/VIC	SCB Chantre gagier, vicaire (1572- 1576)	Chapelle de Villeroy M° chapelle (1576)		
Henri III (1574-1589)				
Pierre Lauverjat (1575-†1625) NG2/M°/CHA	SCB Enfant de chœur (1575), gagiste M° grammaire (1587), Chapelain (1590), M° enfants (<1590-1625)			
Melchior Roussel (1585-1586) M°/CHA	Saint-Nicolas de Montluçon M° enfants (1585-1586)	SCB Chapelain, M° enfants (1585-1586) (1586)		
Pierre Langevin (1587) I/CHA	SCB Chapelain (1587)			
Henri IV (1589-1610)				
Jacques Peris (1588-1596) P/CHA	Puy d'Evreux (1588, 1589)	SCB Gagiste, puis chapelain (1591)	SCB Chapelain (1595-1596)	
XVII^e siècle				
Louis XIII (1610-1643)				
Eustache Picot (1592-†1651) NG2/P/CPR/CA	Cathédrale d'Evreux Clerc de semaine (1592)	Cathédrale de Rouen M° enfants (1601-1604)	Chapelle Royale Sous-maître, compositeur, du roi (1609-1651)	Cathédrale de Poitiers Chanoine (1620)
	SCP Chanoine (1620-1651)	SCB Chanoine (1623-1643)	Abbaye de Chailivoy Abbé (1627-1651)	

Légende : Compositeurs = Prénom Nom / dates de première et dernière mentions / NG2=compositeurs mentionné dans le New Grove / P=compositeurs avec œuvres perdues / I=compositeurs incertains / M°=compositeurs maîtres des enfants / CPR = Service dans une chapelle princière / GAG, VIC, CHA, CA derniers statuts occupés par les compositeurs, gagistes, vicaires, chapelains, chanoines

Pendant le règne de Charles VI et jusqu'à la mort du duc Jean de Berry, huit compositeurs ont servi à la Sainte-Chapelle de Bourges, Jean Dubois (1364-†1406), Mahieu de Saint-Pol dit Paulet (ca1380-†1421), Perrinet Des Fontaines (1403-1447), Guillaume Le Machecrier (1405-†1460), Robinet Paindavoine (1405-1419), compositeur incertain, Jean Cesaris (1407-1417), organiste, Nicole Grenon (1399-†1456) et Jacques Charité (1401-†1461).

Parmi ceux-ci, cinq appartiennent au premier collège de la Sainte-Chapelle de Bourges, Jean Dubois, Mahieu de Saint-Pol, Perrinet Des Fontaines, Guillaume Le Machécrier et Robinet Paindavoine.

Jean Dubois, dont les premières mentions datent probablement des années 1360, est sans doute mort à la Sainte-Chapelle en 1406. Paula Higgins note que certains fragments de partitions polyphoniques, conservés aux archives départementales du Cher, portent le nom de Jean du Bois et Robinet Paindavoine. Seules deux compositions, deux Gloria, sous le nom de Bosquet sont attribuées à Jean Dubois (NG2. PCB). Jean Dubois peut être identifié à un chantre clerc de Tournai, Johannes de Bosco, en 1364. Il sert le cardinal de Blauzac en 1379 comme « *cubicularius* », valet de chambre. Il est chantre de Louis II duc d'Anjou, comte de Provence avant 1390 et de la chapelle papale de Clément VII et Benoît XII de 1391 à 1404. Il n'accompagne pas ce dernier à Rome fin 1404 et probablement se réfugie auprès de Jean, duc de Berry. Il figure alors comme vicaire dans le premier collège de la Sainte-Chapelle. Il meurt en 1406, car des demandes de reversion de ses bénéfices de canonicats au Mans et à Reims sont archivées à cette date (Higgins 1990a, p. 692).

Mahieu de Saint-Pol, chapelain du premier collège de la Sainte-Chapelle de Bourges, peut d'après Paula Higgins être identifié au Paulet des comptes de la Sainte-Chapelle jusqu'en 1421 et au compositeur Paullet, connu pour une seule œuvre complète, une ballade à trois voix *J'aim. Qui ? Vous. Moy ? Voyre douce figure*, qui daterait des années 1380. Le texte de cette ballade est inhabituel sous la forme d'un dialogue entre un homme et une femme (NG2. PCB).

Les parcours de Perrinet Des Fontaines et de Guillaume Le Machécrier se croisent à plusieurs reprises, d'abord à la Sainte-Chapelle de Bourges en 1405 et 1406 où ils sont tous deux avec Jean Dubois et Robinet Paindavoine, ensuite à la chapelle pontificale de Rome en 1420 et 1421, et enfin à la cour de Bourgogne en 1433. Cette proximité est confirmée par le fait que Guillaume Le Machécrier ajoute une voix de *contratenor*, attribuée au Grand Guillaume, à une chanson à deux voix de Pierre Fontaine.

Perrinet Des Fontaines, déjà membre de la chapelle ducale de Bourgogne avant 1403, revient après son séjour à Bourges, à la chapelle de Bourgogne et y reste jusqu'à la mort de Jean sans peur en 1419. Après quelques années à la chapelle pontificale de 1420 à 1427, on retrouve Pierre Des Fontaines à la chapelle ducale de Bourgogne de 1428 à 1447. En tant que compositeur, seulement sept chansons survivent (NG2. PCB).

Guillaume Le Machécrier, lui est resté jusqu'en 1410 à la Sainte-Chapelle de Bourges. De là, il est mentionné à la chapelle pontificale de 1418 à 1421. Il est chanoine et sous-chantre de la cathédrale de Rouen de 1422 à 1460, à l'exception d'un passage à la cour de Bourgogne en 1433. Il est cité par Pierre Fabri parmi les poètes rhétoriciens du XV^e siècle avec trois poèmes (Fabri Rh). En tant que compositeur, outre la voix de *contratenor*, attribuée au Grand Guillaume, à une chanson à deux voix de Pierre Fontaine en 1433, Guillaume Le Machécrier est l'auteur de trois mouvements de messe, de quatre chansons et de deux autres pièces (NG2. PCB).

Enfin, Robinet Paindavoine, compositeur incertain mentionné avec Jean Du Bois, sur des fragments de partition, est vicaire de la Sainte-Chapelle de sa consécration en 1405 jusqu'à 1419.

Les règnes de Jean duc de Berry ou de Charles VI se terminent avec deux maîtres de musique Jean Cesaris et Nicolas Grenon, qui ont déjà été évoqués dans la partie consacrée à la maîtrise et un compositeur plein de mystère quant à son identité Jacques Charité.

Jean Cesaris, deuxième maître des enfants de 1407 à 1409 de la Sainte-Chapelle de Bourges, est organiste de la cathédrale d'Angers en 1417 (Higgins 1990a, p. 691-692). Sa réputation de compositeur est grande, cité par Martin Le Franc dans son *Champion des Dames* (Le Franc CdD). Trois motets, deux ballades et six rondeaux survivent parmi ses œuvres (NG2. PCB).

Le compositeur Nicole Grenon remplace Jean Cesaris comme maître en titre. C'est un maître des enfants « professionnels », maître des enfants de chœur de Laon, de la Sainte-Chapelle de Bourges, de la chapelle de Bourgogne, de la cathédrale de Cambrai, puis de la chapelle pontificale avant de rejoindre comme chanoine, la cathédrale de Cambrai pour la fin de sa carrière (Wright 1979). Nicolas Grenon a composé dans les trois genres de la musique vocale polyphonique du début du XV^e siècle, la chanson profane, le motet et la messe, dont subsistent cinq chansons françaises, quatre motets et une messe incomplète (NG2. PCB).

Le dernier compositeur de l'ère de Jean duc de Berry est Jean ou Jacques Charité, sommelier du duc de Berry en 1401, puis chapelain du duc jusqu'à sa mort en 1416. Paula Higgins et Christian Meyer l'identifient au chanoine Jacques Charité de la Sainte-Chapelle de Bourges de 1413 à 1422, et au compositeur d'une seule œuvre signée Carité, un rondeau sur trois

textes *Jusques à tant/Puisqu'ency/Certes m'amour*. Jacques Charité est peut-être chanoine à la Cathédrale de Cambrai de 1433 jusqu'à sa mort en 1461.

Le règne de Charles VII voit servir à la Sainte-Chapelle de Bourges deux compositeurs maîtres de musique, Philippe Basiron (1458-†1491) et Jean Cousin alias Escatefer (1446-1457), évoqués dans le chapitre consacré aux maîtres de musique. Le premier, Philippe Basiron, fait l'objet avec son environnement, d'un papier complet de Paula Higgins (Higgins 1990b). Philippe Basiron peut être identifié au Philippe de Bourges, organiste de la cathédrale d'Orléans après 1474. Trois ou quatre de ses messes survivent avec des motets et chansons. Le deuxième compositeur, Jean Cousin alias Escatefer, n'est mentionné à Bourges qu'à Pâques 1459. Il avait été chantre de la chapelle de Bourbon de 1446 à 1448, et sera chantre de la Chapelle Royale de Charles VII et Louis XI. Une seule messe complète de sa composition survit (NG2. PCB).

La période du règne de Louis XI est bien représentée, dans un environnement de guerres contre les anglais, les bourguignons et autres princes : Guillaume Faugues (1462-1471), Pierre Du Wez (1462-†1508), Jean Soupison (1468-1470), Jean Sohier alias Fede (1436-1477) et Charles de Launay (1472-†1506).

Le compositeur Guillaume Faugues est brièvement maître des enfants de la Sainte-Chapelle de Bourges en 1462. L'absence des comptes de la Sainte-Chapelle entre 1459 et 1462 ne nous permet pas de savoir, si Guillaume Faugues était présent avant 1462. Il sera cité par le chapitre en 1471. Paula Higgins pointe la grande ressemblance entre sa messe de *l'Homme armé* et celle de Philippe Basiron (Higgins 1990b, p. 14). Faugues est mentionné dans *l'Omnium bonorum plena* de Compère comme compositeur. Mais seulement cinq de ses messes survivent.

Pierre Du Veez est vicaire de la Sainte-Chapelle de Bourges pour l'année 1462-1463, avant de servir à la chapelle de Bourgogne de 1464 à 1494, avec une interruption de janvier 1484 à août 1485 à la chapelle pontificale. Il meurt en 1508. Pendant sa carrière bourguignonne, Pierre Du Wez mène une brillante carrière bénéficiale. Aucune musique polyphonique de Du Wez n'est conservée, mais il remporte vers 1495, un concours de composition pour le nouvel office en plain-chant de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs. Cet office est sans doute celui, qui figure dans le manuscrit B-BR, ms. 215-216 (Robijns 1960, Haggh 2000, p. 48-51).

Jean Soupison n'est connu, que comme enfant de chœur, sous la maîtrise de Philippe Basiron. On peut lui attribuer une chanson *Ma douce*, sous le nom de « Sonspison » (Higgins 1990b p. 15).

Jean Sohier alias Fede est reçu vers la fin de sa carrière en 1472-1473 comme gagiste à la Sainte-Chapelle de Bourges. Sa biographie s'étale sur une bonne partie du XV^e siècle. David Fiala a montré dans un article à paraître, que sous cette dénomination se cachaient sans doute plusieurs personnes et notamment Jean Sohier père et fils, tous deux mentionnés à la collégiale Saint-Amé de Douai dans les années 1440. Quoi qu'il en soit, Jehan Sohier alias Fede est chantre de la chapelle pontificale en 1443 et de la chapelle du marquis de Ferrare en 1445. Il est chapelain de la Sainte-Chapelle de Paris en 1449-1450 avant de rejoindre la chapelle de Charles d'Orléans en 1451, éventuellement la chapelle ducale de Bourgogne en 1454, la Chapelle de la reine Marie d'Anjou en 1462. Jean Sohier sert à nouveau la chapelle pontificale en 1465. Brièvement gagiste de la Sainte-Chapelle de Bourges en 1472-1473, on le retrouve à la Chapelle Royale en 1473-1474. Il est peu probable que le chanoine Sohier Le Clerc de la Sainte-Chapelle de Paris entre 1473 et 1477, soit Jean Sohier alias Fede, comme le propose Michel Brenet. C'est un compositeur loué par de nombreux écrivains [presque] contemporains, la *Complainte de la mort de Jacques Milet* (1466) de S. Greban, la *Deploration sur la trepas de Jean Ockeghem* (1497) de Guillaume Crépin et le *Livre de la*

deablerie (après 1500) d'Eloy d'Amerval. On ne conserve de ses œuvres, que deux antiennes de magnificat complètes, deux rondeaux et deux virelais.

Charles de Launay, que Paula Higgins identifie sans doute à tort à Colinet de Lannoy (Higgins 1990b, p. 15), est grand enfant de chœur en 1472, distributeur en 1487-1488 de la Sainte-Chapelle de Bourges. Destitué au profit du futur Chantre, Nicolas Bonet, on le retrouve en 1491, soprano à la cour de Mantoue et maître de chant de la marquise Isabella d'Este, épouse de François II de Gonzague. Charles de Launay s'installe à Florence, où il épouse la belle-sœur d'Henrich Isaac. Il meurt en 1506 (D'Accone 1961). On peut lui attribuer des fragments de messe (NG2. PCB, notice de Colinet de Lannoy).

Le règne de Louis XII et le début du XVI^e siècle ont deux compositeurs, qui servent à la Sainte-Chapelle, Antoine de Arena de Roddes (1504-1543) et Antoine de Longueval (1498-1525).

Antoine de Arena de Roddes est teneur, gagiste en 1504 et vicaire en 1506 de la Sainte-Chapelle de Bourges. François Lesure l'assimile à l'auteur notamment d'un traité de basses dances (Lesure 1999, p. 75, 109). Antoine de Arena est né à Soliès, Soliès-Pont dans le Var à la fin du XV^e siècle et mort à Saint-Rémy dans les Bouches du Rhône ou Soliès après 1543. C'est un théoricien de la danse et un homme de lettres. Après des études de droit à l'université d'Avignon en 1519, et donc après son passage à la Sainte-Chapelle de Bourges, où il devait être très jeune en 1504-1505, il se joint ensuite aux troupes qui envahissent l'Italie. Il revient en Provence à la fin de 1528 et passe plusieurs années à Aix. Il est nommé juge ordinaire de Saint-Rémy en 1536. Son œuvre la plus lue et avec de nombreuses rééditions, est un traité de dances publié à Avignon, « *Ad suos compagnones studentes qui sunt de persona friantes bassas danzas de nova bragarditer* ». Il contient cinquante-huit basses dances avec leur chorégraphie notée en tablature franco-bourguignonne. Antoine de Arena a écrit aussi deux livres de droit et un ouvrage « *Meygra entrepriza* » publié en 1537 qui dénonce les ravages commis en Provence par les armées de Charles-Quint (NG2. PCB).

Antoine de Longueval est chantre de la chapelle de la reine en 1498, des chapelles duciales de Savoie en 1502 et de Ferrare en 1503, et enfin de la Chapelle Royale de 1507 à 1525. Il possède une prébende de chanoine de la Sainte-Chapelle de Bourges de 1510 à 1513. Il avait possédé de 1509 à 1511, une prébende équivalente à la Sainte-Chapelle de Dijon. Chantre de ces différentes chapelles italiennes et françaises, Antoine de Longueval représente un trait d'union entre les musiques italiennes et françaises. Comme maître de la Chapelle Royale, il vient inspecter la maîtrise de la Sainte-Chapelle de Paris en 1518 et est donc impliqué dans l'affaire Dreux Prieur déjà évoquée. Nous ne conservons de lui que deux motets, une passion et une chanson en canon, *Allés regrets*.

Le règne de François I^{er} est marqué par quatre compositeurs maîtres des enfants, Pierre Marault (1528-†1535), Pierre Passereau (1509-1532), Jean Le Bouteiller (1531-1543) et Jean Bastard (1529-1552), déjà évoqués dans la partie consacrée à la maîtrise. Le premier, Pierre Marault, est éventuellement d'après Frank Dobbins (Dobbins 2009, p. 234) le Marault de la liste du prologue de quart livre de François Rabelais et donc à ce titre compositeur incertain. On trouve dans cette liste Pierre Passereau et Jean Le Bouteiller. Pierre Passereau, reçu à la Sainte-Chapelle de Bourges fin 1530, n'est sans doute pas venu. C'est un compositeur très prolifique, passé par la chapelle du duc d'Angoulême, le futur François I^{er}. On ne conserve de lui qu'un motet et vingt-six chansons (NG2. PCB). Jean Le Bouteiller, recruté en 1531 à Bourges, part de la maîtrise en 1535, pour devenir maître des enfants de chœur de la cathédrale de Chartres. C'est l'auteur de deux motets et quatre chansons (NG2. PCB). Jean Bastard, maître de la psalette de la cathédrale de Saint-Malo, est reçu maître des enfants de la

Sainte-Chapelle de Bourges en 1536. Il y restera jusqu'en 1552. Deux chansons et un motet lui sont attribués (NG2. PCB).

Le règne de Henri II ne comporte qu'un seul compositeur, Jean de Turmegnies (1551-1552), gagiste de la Sainte-Chapelle de Bourges en 1551-1552, qui n'est connu, que pour une seule chanson *Je le sais bien que la mort fait cognoistre* (Lesure 1979, p. 520).

Le règne de Charles IX voit trois compositeurs, Thomas Champion (1554-1584), chantre passant, Jean Barrillat (1555-1576) et Claude Le Painctre (1572-1576). Les deux premiers sont organistes et sont mentionnés au chapitre précédent. Les deux derniers sont compositeurs, ayant tous deux gagné un prix au Puy d'Evreux de 1576. Aucune de leurs œuvres ne survit.

Thomas Champion, organiste de la Chambre et la Chapelle Royale, est compositeur avec peu d'œuvres conservées, son « premier livre contenant 60 pseumes de David » et sept chansons (NG2. PCB). Jean Barrillat, recruté à la Sainte-Chapelle de Bourges comme organiste en 1572, reçoit probablement en 1576 sous le nom de Barillault « le triomphe de la Cécile » au Puy de musique d'Evreux, « estant à la suite de monsieur de Rouville ». Claude Le Painctre est reçu gagiste et vicaire de la Sainte-Chapelle de Bourges en 1572. Comme maître de la Chapelle de musique de Nicolas de Neufville, seigneur de Villeroy, il reçoit le deuxième prix de la chanson du Puy de musique d'Evreux (Bonnin & Chassant 1837, p. 23-24, p. 30-31, 53-61) avec la chanson perdue *un compagnon frisque et gaillard*.

Le règne de Henri III est représenté par deux maîtres des enfants, Pierre Lauerjat (1575-†1625) et Melchior Roussel (1585-1586), et un chantre Pierre Langevin (1587). Pierre Lauerjat, maître de musique de la Sainte-Chapelle de Bourges pendant trente-cinq ans, nous a laissé huit messes (NG2. PCB). Melchior Roussel, recruté en 1586 comme maître des enfants de la Sainte-Chapelle de Bourges, a « esté oy tant de champ que deschamp, sur la composition par icelluy Melcyor faicte et certain verset » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1544). On peut donc considérer que c'est un compositeur avec œuvres perdues et que plus généralement, la plupart des maîtres des enfants se faisaient recruter après examen d'une ou plusieurs compositions. Enfin, Pierre Langevin vient se faire recruter comme gagiste en 1587, avec un motet de sa composition « messieurs ont ordonné que apres avoir oy le mothet et faict et composé par messire Pierre Langevin s'il se trouve suffisant pryer monsieur Gassot le presenter a sa place » (Pilleboue PCR d'après F-AD 18, 8G 1544).

On ne rencontre pour le règne de Henri IV qu'un seul compositeur avec œuvres perdues, Jacques Peris (1588-1596). « Jacques Peris du pays de Prouvence » remporte trois prix du Puy d'Evreux, Le Lut avec la meilleure chanson pour « *Ceulx qui peignent amour sans yeulx* » en 1588. En 1589, « Jacques Péris devant dict pour le debatu du motet, remporta La Harpe » pour « *Oregina, reum miseratrix* » et cette même année, pour la meilleure chanson « *mon œil tremblant* », fut premier du Luth (Bonnin & Chassant 1837, p. 60-61). Jacques Péris est chapelain en 1591 et de 1594 à 1596, de la Sainte-Chapelle de Bourges.

La première moitié du XVII^e siècle et le règne de Louis XIII, qui closent la période d'étude, ne voient qu'un compositeur, Eustache Picot (1592-†1651). Eustache Picot, compositeur et sous-maître de la Chapelle Royale depuis 1609, est chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris de 1620 à sa mort en 1651 et de la Sainte-Chapelle de Bourges de 1623 à 1643. Il est aussi conseiller et aumônier du roi. Il lègue sa musique à Eustache Gehenault maître de musique, et meurt le 26 juin 1651. Aucune de ses œuvres ne survit.

4.2.3. Les compositeurs de la Sainte-Chapelle de Paris

Le tableau suivant retrace la chronologie et les emplois des compositeurs, ayant servi à la Sainte-Chapelle de Paris, classés en fonction de la date de première entrée à la Sainte-Chapelle. Comme pour le tableau des compositeurs de la Sainte-Chapelle de Bourges, j'ai aussi organisé ce tableau par règne des rois de France.

Tableau N°46 : Chronologie et emplois des compositeurs de la Sainte-Chapelle de Paris

Prénom Nom	Emploi 1/5	Emploi 2/6	Emploi 3/7	Emploi 4/8
XIV^e siècle				
Charles V (1364-1380)				
Martin Florie (1365-1392) NG2/CPP	SCP Chapelain perpétuel (1365-1392)			
XV^e siècle				
Charles VII (1422-1461)				
Jean Sohier alias Fede (1436-1477) NG2/CPR/CHA	Concile de Bâle (1436)	Collégiale de Douai M ^o enfants (1438-1441)	Chapelle Pontificale Chantre (1443-1445)	Chapelle de Leonello d'Este, Ferrare (1445-1446)
	Cathédrale de Cambrai Petit vicaire (1446)	Chapelle de Charles d'Orléans (1451-1453)	SCP Chapelain (1449-1450)	Chapelle de Bourgogne (1454-1454?)
	Chapelle de la reine Chapelain (1462-1463)	Chapelle Pontificale Chantre (1465-1466)	SCB Gagiste (1472-1473)	Chapelle Royale (1473-1474)
	SCP ? Chanoine (1473-1477)			
Charles VIII (1483-1498)				
Jean Dussart (1454-†1485) NG2/GAG	Cathédrale de Cambrai Petit vicaire (1454), chapelain (1462-1467) (1454-1467)	Eglise paroissiale de Marech (1455-1463)	Notre-Dame de la Salle- Le-Combe de Valenciennes (1467)	SCP Gagiste (1483)
	Cathédrale Saint-Gudule de Bruxelles M ^o de chant (1485)			
Jean de Laval (1489) GAG	SCP Clerc gagiste (1489)			
Crispin de Stappen (1492-†1533) NG2/CPR/CHA	Saint-Nicolas de Bruxelles Chantre (1485-1489)	SCP Chapelain ténoriste (1492)	Cathédrale de Padoue M ^o chapelle (1492)	Chapelle pontificale Chantre (1492-1507)
	Cathédrale de Padoue M ^o chapelle (1498)	Cathédrale de Cambrai Chanoine (1504-1533)	Santa Casa de Loreto M ^o , chanoine (1424- 1425)	
Mathurin Dubuysson (1483-1514) NG2/I/M ^o /GAG ?	Cathédrale de Rouen Chantre ténoriste (1483-1489)	SCP Gagiste (1489-1493)	Chapelle Royale Chantre (1493 ?-1505 ?)	Cathédrale de Rouen Chantre ténoriste (1500)
	SCP Gagiste ténoriste, M ^o de musique (1503-1504) (1503-1507)	Cathédrale de Rouen Recteur (1506-1508)	SCP Gagiste (1512-1514)	
Guillaume Dorles (1493-1514) CLE	SCP Gagiste (1493) (1493)	SCP Clerc (1508) (1508-1514)		
Louis XII (1498-1515)				
Jean Molin (1505-1518) CPR/CHA	SCP Chapelain (1505-1506)	Chapelle Royale de France Chantre (1517-1518)		
Jean Du Boys (1493-1538) CPR/CLE	Leuven (1493-1503)	Orléans (1493-1503)	Cathédrale de Cambrai Tenoriste (1505)	SCP Clerc ténoriste (1506)
	Chapelle pontificale Chantre (1508)	Chapelle des enfants de France Chantre (1521-1538)		
Pierre Blondeau (1502-1534) NG2/CPR/GAG	Notre-Dame de Paris Clerc des matines (1502-1506)	SCP Gagiste clerc (1506)	Eglise Saint-Marcel de Paris Chapelain (1506)	Chapelle Royale Chantre (1506-1521)
	Notre-Dame de Paris Copiste (1521)	Chapelle Royale Noteur (1534-1534)		

Gobert Desloges (1507-1530) I/CHA	SCP Clerc gagiste (1507), clerc (1509), chapelain (1522) (1507-1530)			
Antoine Lheritier (1508-1532) I/CPR/GAG	SCP Gagiste (1508)	Chapelle de Charles-Quint Grande chapelle (1520-1532)		
Quentin de Vallast (1508-1510) I/CHA	SCP Chapelain (1508-1510)			
Claudin de Sermisy (1508-†1562) NG2/CPR/CA	SCP Clerc (1508-1509)	Chapelle Royale Chantre, sous-maître et recteur (1509-1560)	Prieuré Saint-Jean de Bouguennec Prieur (1510)	Cathédrale de Noyon Chanoine (1516)
	Notre-Dame-de-la-Ronde à Rouen Chanoine (1516-avant 1524)	Chapelle de Cambron dioc. Amiens (1524)	SCP Chanoine (1533-1562)	Eglise Sainte-Catherine de Troyes Chanoine (1554)
Jean Conseil (1498-†1535) NG2/CPR/EC	SCP Enfant de chœur (1510-1513)	Chapelle pontificale Enfant de chœur, chantre, M° de la chapelle secrete (1514-1535)	Cambrai Chanoine (1528)	Nantes Chanoine
Pierre Vermont L'Aîné (1510-†1533) NG2/M°/CPR/CHA	SCP Enfant de chœur, marguillier, M° enfants (1510-1527)	Chapelle Royale Chantre (1525-1533)	Eglise Saint-Quiriace de Provins (1525)	
Pierre Vermont Le Jeune (1510-†1558) NG2/I/CPR/CP	SCP Enfant de chœur (1510-1526)	Chapelle pontificale Chantre (1528-1532)	Chapelle Royale Chapelain hautes messes (1533-1556)	SCP Chapelain perpétuel (1539-1558)
Jean Barat alias Hotinet (1510-1533) NG2/CLE	SCP Gagiste (1510), clerc (1511) (1510-1512)	Cathédrale de Langres M° enfants (1512-1514)	SCP Gagiste chapelain (1523) (1523)	Collégiale Saint-Gervais- Saint-Protais de Gisors M° enfants (1533)
	Cure de Courcelles près Pontoise Curé (1533)	Cure de Neaufles près Gisors Curé (1533)		
Jean Bonnevin alias Bausseron (1511-†1542) NG2/CPR/CLE	SCP Clerc haute-contre (1511)	Chapelle pontificale Chapelain (1514-1542)	Eglise de Vouillé Recteur (1516)	Saint Gery de Cambrai Chanoine (1516)
	Notre-Dame d'Alloué Prieur (1517)	Eglise de Carampis Recteur (1518)	Sainte-Genevieve Prieur (1518)	Saint-Martin de Tours Recteur (1520)
	Cathédrale de Bourges Chanoine (1521)	Sainte-Marie de Vorselar Aumônier (1539)		
Mahyet Vallet dit le Ruste (1511-1513) I/GAG	SCP Gagiste (1511-1513)			
XVI^e siècle				
François 1^{er} (1515-1547)				
Hector Boucher alias l'Enfant (1519-1533) CPR/CLE	SCP Clerc (1519-1522)	Chapelle Royale Chantre haute-contre (1525-1533)	Saint-Etienne de Troyes Chapelain (1525)	Sainte-Chapelle du Vivier Chanoine (1530)
	Mehun sur Yevre Chanoine (avant 1530)			
Laurent Du Mes (1522-†1552) I/CLE	SCP Clerc (1522-1552)			
Noël Cybot (1522-†1556) NG2/CP Organiste	SCP Clerc gagiste (1522), clerc (1523), chapelain (1541), chapelain perpétuel (1543), organiste (après 08.1522- 21.08.1556) (1522-1556)			
Guillaume Ysore (1522-†1563) NG2/CP	SCP Clerc marelle à l'essai (1522), clerc (1526), chapelain (1543), chapelain perpétuel (1556) (1522-1563)			
Guillaume Du Hamel (1525-†1540) CHA	SCP Clerc (1525), chapelain (1526)			
Jacques de Molin (1525-†1541) CA	Université de Paris Docteur en théologie	SCP Chanoine et Grand Chantre (1525-1541)	Saint-Nicolas du chardonnet Curé (1525)	

Antoine Mornable (1530-1546) NG2/CPR/EC	SCP Enfant de chœur (1530-1532)	Chapelle du Comte de Laval (1546)		
Pierre Certon (1529-†1572) NG2/M°/CPR/CP	Notre-Dame de Paris Clerc des matines (1529)	SCP Clerc, chapelain, M° enfants, chapelain perpétuel (1532-1572)	Chapelle Royale Chantre (1559, 1567, 1570 ?)	Notre-Dame de Melun Chanoine (1560)
Nicolas Testard (1534-†1559) CPR/GAG	Cathédrale de Rouen Enfant de chœur, clerc (1534-1535)	SCP Clerc à l'essai (1540)	Cathédrale de Rouen Clerc ? (1540-1546)	Chapelle Royale Chantre haute-contre, sous maître (1547-1559)
	SCP Clerc à l'essai (1546)	Cathédrale de Rouen Chapelain (1549-1557)		
Henri II (1547-1559)				
Guillaume Belin (1547-†1568) NG2/CPR/CA	Chapelle Royale et Chambre de musique Chantre taille, sous-maître (1547-1565)	SCP Chanoine, Grand chantre (1550-1568)		
François II (1559-1560)				
Michel Bense (1554-†1560) CHA	SCP Chapelain (1559-1560)			
Henri III (1574-1589)				
Etienne Testard (1576-1585) M°/P/CLE	SCP Clerc, M° enfants (28.07.1576-27.07.1585) (1576-1585)	Puy de musique d'Evreux Prix de l'orgue (1578)		
Didier Leschenet (1559-†1603) NG2/CPR/CA	Chapelle Royale Chantre et sous-maître (1559-1595)	Saint-Etienne de Troyes Chanoine (1563)	Sainte-Chapelle de Dijon Chanoine (1575)	Collégiale de Saint-Quentin Chanoine (1579)
	Saint-Etienne de Meaux Chanoine (1582)	Cathédrale de Langres Chanoine (1584-1586)	SCP Chanoine, Grand chantre (1586-1603)	
Nicolas Formé (1567-†1638) NG2/CPR/CA	SCP Clerc (1587-1592)	Chapelle Royale Chantre, sous-maître et compositeur du roi (1592-1638)	Abbaye de Notre-Dame de Reclus de Troyes Abbé commendataire (1624-1634)	SCP Chanoine (1626-1638)
Henri IV (1589-1610)				
Jacques Blondin (1594-†1634) M°/P/CP	SCP Enfants de chœur (1594), clerc (<1608), chapelain perpétuel (1629), M° enfants (1632-1634) (1594-1634)	Concours de Sainte-Cécile du Mans 1 ^{er} lauréat (1633)		
Florent Bienvenu (1568-†1623) NG2/P/CP	Cathédrale de Laon Chanoine et organiste (<1597)	SCP Chapelain (1597), chapelain perpétuel (1616) organiste (1597-1623) (1597-1623)		
Etienne Le Roy de Saint-Martin (1595-†1621) P/CPR/CA	Chapelle Royale Compositeur et sous-maître de la chapelle (1595-1610)	SCP Chanoine (1598-1621)	Abbaye de Saint-Martin	
XVII^e siècle				
Louis XIII (1610-1643)				
Eustache Picot (1592-†1651) NG2/P/CPR/CA	Cathédrale d'Evreux Clerc de semaine (1592)	Cathédrale de Rouen M° enfants (1601-1604)	Chapelle Royale Sous-maître, compositeur, aumônier du roi (1609-1651)	Cathédrale de Poitiers Chanoine (1620)
	SCP Chanoine (1620-1651)	SCB Chanoine (1623-1643)	Abbaye de Chalivoy Abbé (1627-1651)	Abbaye Saint-Berthault de Chaumont (1639-1648)
Eustache Gehenault (1630-†1663) P/M°/CP	SCP Enfant de chœur (1630), clerc (1644), chapelain (<1651), M° enfants (>08.1650 et <05.1651-1663), chapelain perpétuel (1657)			
Jean de Bournonville (1613-†1632) NG2/M°/GAG	Collégiale de Saint-Quentin M° enfants (1613-1618)	Eglise d'Abbeville ? M° enfants (1618)	Cathédrale d'Amiens M° enfants (1619-1632)	SCP Gagiste M° enfants (1632)

Antoine Du Cousu (1632-†1658) NG2/CHA	SCP Chapelain ? (1632)	Cathédrale de Noyon M° chapelle (ca1632)	Collégiale de Saint- Quentin Chanoine et M° musique (ca1635-1658)	
Michel de La Guerre (1620-†1679) NG2/GAG Organiste	Notre-Dame de Paris Organiste (1630-1632)	SCP Gagiste organiste (1633- †1679), receveur (<1670) (1633-1679)		
Artus Auxcousteaux (1613-1656) NG2/M°/CPR/CHA	Cathédrale de Saint- Quentin Chantre (<1613)	Chapelle Royale Chantre (1613-1627)	Cathédrale de Noyon Chantre (1627- ?)	Saint-Quentin M° enfants (1631-1632)
	Cathédrale d'Amiens M° enfants (1632-1633)	SCP Prêtre, M° enfants (1634-1650)	Eglise Saint-Jacques de l'Hôpital de Paris Chanoine (1651-1656)	
Thomas Gobert (1627-†1672) NG2/CPR/CA	SCP Enfant de chœur (après 1615-avant 1627)	Collégiale de Saint- Quentin Chanoine (1630-1672)	Chapelle du Cardinal de Richelieu (avant 1638)	Chapelle Royale Sous-maître (1638-1669)
	SCP Chapelain perpétuel, chanoine (1646-1672)			

Légende : Compositeurs = Prénom Nom / dates de première et dernière mentions / NG2=compositeurs mentionné dans le New Grove / P=compositeurs avec œuvres perdues / I=compositeurs incertains/ M°=compositeurs maîtres des enfants / CPR = Service dans une chapelle princière / GAG, CLE, CHA, CPP, CA derniers statuts occupés par les compositeurs, gagistes, clercs, chapelains, chapelains perpétuels, chanoines

Comparativement à la Sainte-Chapelle de Bourges, le XV^e siècle à la Sainte-Chapelle de Paris est relativement peu fourni en compositeurs. C'est d'autant plus vrai dans la première moitié du XV^e siècle avec seulement Jean Sohier alias Fede.

On ne connaît qu'un seul compositeur au XIV^e siècle à la Sainte-Chapelle de Paris en la personne du chapelain perpétuel Martin Florie (1365-1392), que Michel Brenet identifie à Florie d'Apt, connu pour une seule composition, un Sanctus et un Benedictus. Il est suffisamment connu pour que le roi charge le Trésorier de la Sainte-Chapelle du Palais, Hugues Boileau, de recevoir, le 1^{er} juin 1392, la démission du chapelain de Saint-Martin, Martin Florie (Billot & Crescenzo 1984 p. 27).

Le seul compositeur de la première moitié du XV^e siècle à Paris est Jean Sohier alias Fede (1436-1477), que nous avons évoqué comme compositeur de la Sainte-Chapelle de Bourges. Ne survivent de lui, que deux antiennes de magnificat complètes, deux rondeaux et deux virelais.

Dans la seconde moitié du XV^e siècle et plus particulièrement pendant le règne de Charles VIII, cinq compositeurs servent à la Sainte-Chapelle de Paris, Jean Dussart (1454-†1485), Jean de Laval (1489), Crispin de Stappen (1492-†1533), Mathurin Dubuysson (1483-1514) et Guillaume Dorles (1493-1514). Il faut noter, que le règne de Louis XI n'est pas représenté à la Sainte-Chapelle de Paris, en terme de compositeurs, alors qu'il l'est à Bourges. Les causes sont sans doute à chercher dans les guerres civiles touchant Paris et la méfiance du roi envers Paris, lequel roi réside à Plessis Les Tours.

Les trois premiers compositeurs sont des gagistes, mentionnés une seule fois à la Sainte-Chapelle. Ils n'y sont a priori restés que peu de temps. Jean Dussart sert à la Sainte-Chapelle de Paris uniquement pour les fêtes de Pâques 1483. Auparavant, il est petit vicaire et chapelain de la cathédrale de Cambrai entre 1454 et 1467. Il finit sa vie à la cathédrale Sainte-Gudule de Bruxelles où il meurt en 1485. On peut lui attribuer deux chansons (Planchart PCR, NG2. PCB). Jean de Laval est cité comme gagiste de la Sainte-Chapelle de Paris en 1489. D'après Michel Brenet, il peut être identifié à Jean de Laval, auteur d'une chanson *Fors seulement*. Crispin de Stappen est cité en 1492 pour la réattribution de sa chambre à la Sainte-Chapelle de Paris. Chantre ténor et maître des enfants de Saint-Nicolas de Bruxelles de 1486 à 1489, on le retrouve à la chapelle pontificale de 1492 à 1507 comme chantre tenor. Entre

temps, il est probablement gagiste de la Sainte-Chapelle. Il termine sa carrière comme chanoine de la cathédrale de Cambrai, où il meurt en 1533. On voit l'attrance de l'Italie sur les artistes de la Renaissance. Comme compositeur, ne subsistent de Crispin de Stappen, que huit œuvres sacrées et profanes.

Mathurin Du Buysson, que nous avons vu être le premier maître des enfants du XVI^e siècle de la Sainte-Chapelle de Paris en 1503-1504 (Bonime, 1975, p. 37, 125), est un compositeur très incertain. Edward E. Lowinsky propose de l'identifier dans son étude du Codex Médecis de 1518, au compositeur « Mathurin Forestier », auquel sont attribuées trois messes et deux motets (Lowinsky 1968, NG2. PCB). La carrière de Mathurin Dubuysson est celle d'un chanteur indiscipliné, faite d'allers-retours entre la cathédrale de Rouen et la Sainte-Chapelle de Paris, depuis 1483 à Rouen jusqu'à 1514 comme gagiste de la Sainte-Chapelle de Paris. Si l'on suit Collette et Bourdon (Collette & Bourdon 1892), il aurait été chanteur de la Chapelle Royale entre 1493 et 1505. Il se fait réprimander aussi bien à Rouen qu'à Paris. Par exemple à Rouen en août 1488, le chanteur de la cathédrale le réprimande, parce qu'il porte un chapeau avec une *corneta*, qu'il tient une jouvencelle dans sa chambre du collège du Saint-Esprit et fornique avec elle, malgré les interdictions, qui lui ont déjà été faites. De même, quand Mathurin Dubuysson est à nouveau reçu à la Sainte-Chapelle de Paris « au gaiges de chapelain » en octobre 1512, les chanoines y mettent une restriction :

« Et aussi que s'il fait aucun scandalle et ladite eglise ou qui soit noyseux ou rioteux aux aultres compaignons, ou qui ne serve solemnellement en ladite eglise, qu'il sera mis hors sans procez tout ainsi que mect ung maistre son vallet dehors quand il lui plaist en le payant de ses gaiges, lequel Mathurin l'a aussi voulu, et luy ont donné terme jusques aux Roys pour aller faire ses besongnes à Rouen » (Brenet 1910 p. 61-62, d'après F-AN, LL 623, f. 109).

Le dernier compositeur du XV^e siècle est Guillaume Dorles, compositeur d'un motet *Laudemus Dominum* publié par Attaignant en 1529. Il est probable que Gilles Dorles, mentionné par Michel Brenet, comme ténoriste gagiste en 1493, et Guillaume Dorlay, cleric de la Sainte-Chapelle de 1508 à 1514 soient une et même personne.

Le règne de Louis XII voit arriver pas moins de quinze compositeurs à la Sainte-Chapelle de Paris, si l'on y rajoute Mathurin Dubuysson et Guillaume Dorles, soit un tiers de tous les compositeurs ayant servi à la Sainte-Chapelle. Il s'agit de Jean Molin (1505-1518), Jean Du Boys (1493-1538), Pierre Blondeau (1502-1534), Gobert Desloges (1507-1530), Antoine Lheritier (1508-1532), Quentin de Vallast (1508-1510), Claudin de Sermisy (1508-1562†), Jean Conseil (1498-†1535), Jean Barat alias Hotinet (1510-1533), Pierre Vermont L'Aîné (1510-†1533), Pierre Vermont Le Jeune (1510-†1558), Jean Bonnevin alias Bausseron (1511-†1542) et Mahyet Vallet dit le Ruste (1511-1513). Ce nombre de compositeurs est important, même si on y compte six des sept compositeurs incertains, Mathurin Dubuysson, Gobert Desloges, Antoine Lheritier, Quentin de Vallast, Pierre Vermont Le Jeune et Mahyet Vallet. De plus, on y trouve deux compositeurs majeurs de leur temps, Claudin de Sermisy incontestablement le plus grand et Jean Conseil, qui a fait l'essentiel de sa carrière à Rome. Cette qualité du recrutement n'est peut-être pas étrangère à la présence du Grand Chantre Nicolas Myson et sa qualité supposée d'ancien chanteur de la chapelle de René d'Anjou.

Jean Molin, chapelain de la Sainte-Chapelle de Paris en 1505, est probablement chanteur de la Chapelle Royale en 1517 et compositeur. Un « Du Mollin », qui pourrait être Jean Du Molin, figure dans la seconde liste des trente-trois musiciens célèbres insérée dans le prologue du Quart livre de Rabelais, paru en 1552 : « Neuf Olympiades, & un an intercalare après [...] ie ouy Adrian Villart, Gombert, [etc.], Millet, Du Mollin, Alaire, Marault, Morpain, [...] & aultres ioyeux musiciens en un iardin secret soubz belle feuillade au tour d'un rampart de flacons, iambons, pasteuz, & diverses Cailles coyphées mignonement chantans »

(RabelaisQL 1552, f. B8). Michel Brenet propose de l'identifier à l'auteur du motet *Pater peccavi* du 4^e livre de Motteti del Fiore de 1539.

Jean Duboys, chantre tenor à la Sainte-Chapelle de Paris en 1506, a un nom très répandu dans l'Europe du début du XVI^e siècle. Il peut être identifié à Jan van Houte actif entre 1493 et 1503 à Leuven et Orléans, Jean de Bosco de la chapelle pontificale en 1508 et Jean Bois chantre pour les enfants de France de 1521 à 1538. Deux motets et une chanson lui sont attribués (Brobeck 1991, p. 564, Scherr CSB, Wegman BSCE).

Pierre Blondeau, brièvement gagiste à la Sainte-Chapelle de Paris en 1506, sert alternativement à la Chapelle Royale et à Notre-Dame de Paris. Il apparaît à Notre-Dame de Paris comme clerc des matines en 1502. En 1506, il est à la Sainte-Chapelle et dans la même année, il échange un bénéfice à Notre-Dame contre une chapellenie à l'église Saint-Marcel de Paris, bénéfice qui ne lui fait pas obligation de résidence et qui lui permet de servir la Chapelle Royale (Wright 1989). Il est avéré « noteur » de musique à Notre-Dame de Paris en 1521 et à la Chapelle Royale en 1533-1534. Il est très probablement l'auteur de la *Pavane Blondeau* éditée par Attaignant et de diverses pièces pour luth signées « P. B. » publiées par Attaignant (NG2. PCB).

Gobert Desloges, que Michel Brenet identifie à un compositeur, est pour le moins incertain. Les deux motets et la chanson de Deslougues, publiés par Attaignant, sont probablement de Philippe Verdelot dit Deslougues. Quoi qu'il en soit, Gobert Desloges est reçu aux gages de clerc en décembre 1507. Il semble clerc en 1509 et chapelain en février 1522. Gobert Desloges est très souvent mentionné pour des sanctions disciplinaires, qui sont levées à chaque fois. Par exemple le 16 septembre 1508 :

« a esté délibéré et conclud que Gobert Desloges, musicien, auquel ilz [les chanoines] donnoient gaiges de clerc, seroit mis hors de leur service et du service de ladite Sainte-Chapelle pour ce qu'il estoit fort mutin, noysif, fier et orgueilleux, et ne vouloit psalmodier ne continuer le service divin en ladite Sainte-Chapelle et aussi pour ce qu'il avoit dit plusieurs grandes injures dedens ladite Sainte-Chapelle à Monsieur Maître Pierre de Janailhac, chanoine d'icelle église... Et ledit jour et an ledit Myson, chanoine, vicaire de Monseigneur le Tresorie, luy a osté l'abbat de ladite Sainte-Chapelle » (Brenet p. 49, d'après F-AN, LL 623, f. 47).

Antoine Lheritier est aussi un compositeur incertain. Brièvement gagiste en 1508 de la Sainte-Chapelle de Paris, il peut être identifié à Antoine L'Heritier, chantre et compositeur de la chapelle impériale de Charles-Quint de 1520 à 1532. De même, Michel Brenet identifie Quentin de Vallast, chapelain de 1508 à 1510, de la Sainte-Chapelle de Paris, de façon encore plus hypothétique à l'auteur d'une chanson publiée par Attaignant sous le seul prénom de Quentin en 1539. Il est renvoyé le 24 avril 1510 de la Sainte-Chapelle « pour ce qu'il est noysif et batteur de gens et ne s'est voulu corriger » (Brenet 1910, p. 50, 56).

Claude de Sermisy est l'un des plus grands compositeurs de son temps. Il commence sa carrière à la Sainte-Chapelle de Paris comme clerc en 1508. Il rejoint en 1509 la chapelle de la reine Anne de Bretagne, puis la Chapelle Royale, qu'il ne quittera que deux ans avant sa mort en 1562. Entre temps, Claudin reviendra comme chanoine à la Sainte-Chapelle de Paris. Claudin est l'auteur d'environ cent-soixante-quinze chansons composées sur des vers de poètes de la cour. Son œuvre religieuse comprend une centaine de pièces, dont plus de soixante-dix motets.

Jean Conseil est enfant de chœur de la Sainte-Chapelle de Paris en 1510 avant de rejoindre, envoyé par Louis XII auprès de Léon X, la chapelle pontificale en 1514, où il restera jusqu'à son décès à Rome début 1535. En 1528, Jean Conseil est chargé d'aller recruter en France et en Flandres des chanteurs et des enfants pour la chapelle pontificale de Clément VII, mise à mal par le sac de Rome. Aidé par le légat pontifical à la cour de France, Jean Salviati, il

recrute Pierre Vermont Le Jeune, Yvo Barry et Philippe de Fontaine de la Sainte-Chapelle de Paris. C'est un compositeur prolifique, dont on conserve vingt-quatre motets et moins d'une dizaine de chansons (NG2. PCB).

Pierre Vermont L'Aîné et Pierre Vermont Le Jeune, sans doute proches parents, sinon deux frères, sont ensemble enfants de chœur de la Sainte-Chapelle de Paris en 1510. Si Pierre Vermont Le Jeune a remplacé Pierre Vermont L'Aîné, comme chantre de la Chapelle Royale en 1533 à la mort de ce dernier, il n'est pas sûr qu'ils aient été tous les deux, compositeurs. En effet, il est probable que les œuvres signées « Vermont Primus » ou « Vermont » tout court soient du même auteur et donc de Pierre Vermont L'Aîné. Quoi qu'il en soit, je considérerai Pierre Vermont Le Jeune comme un compositeur incertain. Pierre Vermont L'Aîné est clerc marelleux en 1512, maître des enfants et sans doute chapelain en 1525 de la Sainte-Chapelle de Paris. Il est chantre basse contre de la Chapelle Royale de 1525 jusqu'à sa mort en janvier 1533. On peut lui attribuer huit motets et quatre chansons (NG2. PCB). Pierre Vermont Le Jeune, compositeur incertain, est clerc en 1522 et chapelain en 1526 de la Sainte-Chapelle de Paris. Il est recruté par son camarade de maîtrise Jean Conseil pour la chapelle pontificale où il arrive à Noël 1528, comme ténor. A la mort de Pierre Vermont L'Aîné en 1533, il le remplace à la Chapelle Royale où il servira au moins jusqu'à 1556. En parallèle, il est reçu chapelain perpétuel de la Sainte-Chapelle de Paris en 1539, où il reste jusqu'à sa mort en 1558. Brobeck ne pense pas que l'on puisse lui attribuer les chansons imprimées par Attaignant sous le seul nom de Vermont (NG2. PCB, Brobeck 1991).

Jean Hanotin Barra est un compositeur, gagiste haute-contre en 1510 de la Sainte-Chapelle de Paris, et clerc ordinaire de 1511 à 1512. Il réapparaît en 1523 aux gages de chapelain, après avoir été maître des enfants de la cathédrale de Langres entre 1512 et 1514. En 1533, il est maître des enfants de la collégiale de Gisors. Comme compositeur, il subsiste une douzaine de ses œuvres sacrées, deux messes, deux magnificats et huit motets (Lefebvre 1886, p. 58, NG2. PCB)

Jean Bonnevin alias Beusseron est clerc haute-contre de la Sainte-Chapelle de Paris en 1511. Il sert à la chapelle pontificale à partir de 1514 jusqu'à sa mort à Rome en 1542. Jean Bonnevin reste un des plus fameux chanteurs des papes, encore cité avec les meilleurs chantres de Léon X par Cosimo Bartoli en 1567 « si seulement vous aviez entendu Carpentras, Consiglio, Bidon, Biaseron [i.e. Beusseron] » (Bartoli RA, f. 36-37, cité par Pirro 1935, p. 15-16). On conserve de Jean Bonnevin, deux messes, un Credo et cinq motets de sa composition (NG2. PCB).

Mahyet Vallet, le dernier des compositeurs du règne de Louis XII, est gagiste de la Sainte-Chapelle de Paris de 1511 à 1513. Michel Brenet l'identifie de façon plus qu'incertaine, à l'auteur « Mahyet » d'une chanson *Voulant amour*, publiée par Attaignant en 1534.

Le règne de François I^{er} est, comme celui de Louis XII, riche en compositeurs avec neuf compositeurs, Hector Boucher alias l'Enfant (1519-1533), Laurent Du Mes (1522-†1552), compositeur incertain, Noël Cybot (1522-†1556), organiste, Guillaume Ysore (1522-†1563), Guillaume Du Hamel (1525-†1540), Jacques de Molin (1525-†1541), Antoine Mornable (1530-1546), Pierre Certon (1529-†1572) et Nicolas Testard (1534-†1559). Pierre Certon est comme Claudin de Semisy, au règne précédent, le grand compositeur de cette époque.

Hector Boucher dit l'Enfant est clerc haute-contre en 1519 de la Sainte-Chapelle de Paris avant de servir à la Chapelle Royale de 1525 à 1533. Dans l'Épître de Jean Du Four à Hector Boucher dit l'Enfant, il est qualifié de « chantre du roy nostre sire François premier de ce nom, aussy chantre et chanoine de Nostre-Dame de Meheun ». Il sera aussi chanoine de la Sainte-Chapelle de Viviers en 1530. Hector Boucher est sans doute compositeur avec un seul motet attribué *Inpace* (Cazaux 2002, Brobeck 1991)

Laurent Du Mes est clerc de la Sainte-Chapelle de Paris de 1522 jusqu'à sa mort en 1552. C'est un compositeur incertain, auquel Michel Brenet attribue une chanson à quatre voix.

Noël Cybot a été abordé dans le chapitre précédent consacré aux organistes. Noël Cybot, clerc en 1522, chapelain et chapelain perpétuel en 1543, est organiste officiel de la Sainte-Chapelle de Paris, jusqu'à sa mort en 1556. Cinq pièces survivent sous les noms de Cybot ou Cirot, dont un Magnificat publié par Attaignant en 1534 (NG2. PCB). Guillaume Ysoré est clerc marellier à l'essai en 1522 de la Sainte-Chapelle de Paris, clerc ordinaire en 1526, chapelain en 1543 et chapelain perpétuel en 1556 à la place de Noël Cybot. Huit chansons lui sont attribuées, toutes sauf une, publiées dans les années 1530 par Attaignant (NG2. PCB).

Jacques Du Molin, chanoine, est élu Grand Chantre sur proposition et en remplacement de Guillaume Cretin en 1525. Il est mentionné dans la partie consacrée aux Grands Chantres. Deux motets et une messe peuvent lui être attribués. Guillaume Du Hamel, appelé aussi Jean à son décès, est clerc de la Sainte-Chapelle de Paris en 1525, chapelain en 1526. Il meurt chapelain en 1540. Il est probablement « maistre Guillaume du Hamel, chappellain et aubmosnier de mondict sieur le legalt » mentionné à Abbeville pour l'entrée de la reine Eléonore d'Autriche le 19 décembre 1531 (Ledieu 1902, p. 65). On peut lui attribuer deux *Magnificats* et une chanson *Pour ton amour* dans deux recueils publiés par Pierre Attaignant en 1534.

Antoine Mornable n'appartient à la Sainte-Chapelle de Paris que comme enfant de chœur envoyé au collège de 1530 à 1532. Sa seule qualité connue se trouve en 1546 sur la première page d'un recueil, publié par Attaignant, de Psaumes traduits en français par Clément Marot et Théodore de Bèze et mis en musique par « maistre Anthoine de Mornable, Maistre de la chappelle et valet de chambre de puissant seigneur Monsieur le Conte de Laval ». Le comte de Laval meurt le 25 mai 1547 à 26 ans. Antoine [de] Mornable est un compositeur assez proluxe, qui, outre les dix-sept psaumes précédents, a publié vingt-cinq motets en latin et quarante-trois chansons de 1534 à 1553.

Pierre Certon, clerc de la Sainte-Chapelle de Paris en 1532, sans doute chapelain en 1536 et chapelain perpétuel en 1548, a marqué la Sainte-Chapelle par ses trente-six ans à la maîtrise de musique des enfants. C'est l'un des compositeurs le plus proluxe de sa génération avec plus de deux cents chansons, deux livres de motets, huit messes complètes. Il laisse quinze chansons spirituelles et la mise en musique des psaumes en français.

Nicolas Testard, enfant de chœur de la cathédrale de Rouen en 1534-1535, est enlevé et placé à la Chapelle Royale de François 1^{er} (Collette & Bourdon 1892 p. 51). Nicolas Testard est reçu clerc à l'essai en 1540 à la Sainte-Chapelle de Paris « pour l'excellence et superlativité de savoix et son sçavoir en musicque ». Il repart la même année à Rouen où il reste jusqu'en 1546. On le retrouve cette année à la Sainte-Chapelle « parceque ledit Testard ne s'estoit pas voulu tenir en la Sainte Chapelle en laquelle avoit esté receu à l'essay clerc, ains s'en estoit retourné à Rouen sans plus revenir ainsi quil l'avoit mandé par deça » (Brenet 1910 p. 89-90, 93). Il sert à la Chapelle Royale au moins de 1547 jusqu'à son décès le 27 octobre 1559 (Handy 2008). En parallèle, il est chapelain de la cathédrale de Rouen de 1549 à 1557. Il est probablement compositeur et l'auteur d'une chanson *Le doux penser et regret langoureux* attribuée à « Tetart » et publiée par Attaignant en 1539 (Hertz 1969).

La seconde moitié du XVI^e siècle voit huit compositeurs, un sous Henri II, Guillaume Belin (1547-†1568), un sous François II, Michel Bense (1554-†1560), trois sous Charles IX, Etienne Testard (1576-1585), Didier Leschenet (1559-†1603), Nicolas Formé (1567-†1638), et trois sous Henri IV, Jacques Blondin (1594-†1634), Florent Bienvenu (1568-†1623), organiste, et Etienne Le Roy de Saint-Martin (1595-†1621). On y trouve d'une part, deux

Grands Chantres, Guillaume Belin et Didier Leschenet et d'autre part, deux maîtres des enfants, Etienne Testard et Jacques Blondin.

Le seul compositeur entré à la Sainte-Chapelle de Paris pendant le règne de Henri II, est Guillaume Belin, chantre taille de la Chapelle et la Chambre de musique du roi de 1547 à 1565. Il est reçu chanoine en 1550 et Grand Chantre en 1566 de la Sainte-Chapelle de Paris. L'œuvre de Guillaume Belin, qui nous est parvenue, comprend une douzaine de chansons imprimées par Attaignant et Du Chemin de 1538 à 1549. Le compositeur reçu pendant le règne de François II est Michel Bense, chapelain de la Sainte-Chapelle de Paris de décembre 1559 à sa mort un an plus tard. On peut lui attribuer une chanson *Ou est amour* publié par Nicolas Duchemin en 1554.

Trois compositeurs ont été reçus à la Sainte-Chapelle, pendant le règne de Charles IX. Etienne Testard est clerc en 1576 et maître des enfants de la Sainte-Chapelle de Paris. Il restera clerc et sera renvoyé en 1585. Etienne Testard est compositeur comme gagnant du Puy de musique d'Evreux en 1578. Didier Leschenet, chantre haute-contre de la Chapelle Royale en 1559, est chanoine de la Sainte-Chapelle de Dijon en 1575 et de la Sainte-Chapelle de Paris en 1586. Il est élu Grand Chantre en 1589 et meurt en 1603. Didier Leschenet est l'auteur d'un Magnificat et de quinze chansons (NG2. PCB). Nicolas Formé, né le 26 avril 1567 à Paris, est reçu clerc haute-contre de la Sainte-Chapelle de Paris en 1587. Il part à la Chapelle Royale en 1592 et y reste jusqu'à sa mort en 1638. En 1609, il succède à Eustache Du Caurroy comme sous-maître et compositeur de la chapelle du Roi, en alternance avec Eustache Picot. Nicolas Formé revient à la Sainte-Chapelle comme chanoine en 1626. Peu d'œuvres de Nicolas Formé survivent, une messe à double chœur, deux motets et huit magnificats dans les huit tons.

Sous le règne de Henri IV, trois compositeurs ont été reçus à la Sainte-Chapelle de Paris Jacques Blondin, Florent Bienvenu et Etienne Le Roy de Saint-Martin, tous trois avec œuvres perdues. Jacques Blondin, enfant de chœur de la Sainte-Chapelle de Paris en 1594, est clerc avant 1608, chapelain perpétuel en 1629. Il est probablement maître des enfants entre Jean de Bournonville et Guillaume Le Blanc, comme l'indique un placard du concours de musique de la Sainte-Cécile du Mans imprimé en 1637, qui le désigne comme premier lauréat du concours (en 1633) et le qualifie de « Maistre de musique en la Sainte Chapelle de Paris, en l'an 1633 » (Triger 1896, p. 344). A ce titre, c'est un compositeur avec œuvres perdues. Florent Bienvenu, qui est organiste en titre de la Sainte-Chapelle de Paris, a été évoqué au chapitre précédent. Il est chapelain en 1597 et chapelain perpétuel en 1616. Aucune de ses compositions ne nous est parvenue. Enfin, Etienne Le Roy de Saint-Martin, compositeur et sous-maître de la Chapelle Royale en 1595, est chanoine de la Sainte-Chapelle de 1598 à 1621, année de sa mort. Aucune de ses compositions ne subsiste. Des échos d'une querelle avec le maître de musique, Jacques Renvoyré, peuvent être lus dans les registres collégiaux du 24 mai 1600, où il se plaint :

« de ce que le maistre de musique auroit fait refus de faire chanter une messe en musique de la composition dudit Le Roy, à l'église du cœur, a esté ordonné que toutes et quantes foyes que ledit Le Roy ou aultre de Messieurs voudront faire chanter de la musique soit de leur composition ou aultre, et devaller au pupitre, faire ils le pourront sans que ledit maistre les en puisse empescher » (Brenet 1910 p. 149, d'après F-AN, LL 600, f. 176-176v).

Le XVII^e siècle est riche de sept compositeurs ayant servi à la Sainte-Chapelle de Paris, Eustache Picot (1592-†1651), Eustache Gehenault (1630-†1663), Jean de Bournonville (1613-†1632), Antoine Du Cousu (1632-†1658), Michel de La Guerre (1620-†1679), organiste, Artus Auxcousteaux (1613-1656) et Thomas Gobert (1627-†1672), dont trois maîtres des enfants, Jean de Bournonville, Artus Auxcousteaux et Eustache Gehenault.

Eustache Picot, compositeur sans œuvre subsistante et sous-maître de la Chapelle Royale depuis 1609, fut chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris de 1620 à sa mort en 1651 et de la Sainte-Chapelle de Bourges de 1623 à 1643. Eustache Gehenault, enfant de chœur en 1630, clerc en 1644, chapelain avant 1651 et chapelain perpétuel en 1657 de la Sainte-Chapelle de Paris, a probablement remplacé Artus Auxcousteaux comme maître des enfants et le reste jusqu'à sa mort en 1663. Eustache Gehenault n'est mentionné comme maître de musique, que quand Eustache Picot lui lègue sa musique. Eustache Gehenault est compositeur sans œuvre survivante.

Jean de Bournonville est le premier des maîtres de musique compositeur du XVII^e siècle de la Sainte-Chapelle de Paris. Il meurt le 27 mai 1632, alors qu'il venait d'arriver comme maître de musique de la Sainte-Chapelle. Il avait été maître des enfants de la collégiale de Saint-Quentin et de la cathédrale d'Amiens. C'est un compositeur principalement de musique sacrée a capella, et notamment de nombreuses messes sur des cantus firmus et airs de chansons.

Antoine Du Cousu est probablement chapelain de la Sainte-Chapelle de Paris en 1632, puis maître de musique de la cathédrale de Noyon et de la collégiale de Saint-Quentin. Marin Mersenne a publié une de ses fantaisies dans l'Harmonie Universelle (Mersenne 1636). Il est surtout connu pour son traité de musique de 1658.

Michel de La Guerre est organiste en titre de la Sainte-Chapelle de Paris de 1633 à sa mort en 1679. C'est un compositeur dont aucune des compositions ne nous est parvenue. Qualifié de « très excellent maistre de Luth », il est considéré comme le créateur de la pastorale française (NG2. PCB).

Artus Aux-Cousteaux, qui a succédé à Jean de Bournonville dans ses postes à Saint-Quentin et Amiens, est chantre haute-contre de la Chapelle Royale de 1613 à 1627. Il est clerc de la Sainte-Chapelle de Paris en 1634, chapelain en 1637 avant de devenir maître de musique des enfants de chœur à partir de 1639. C'est un compositeur prolifique de musique sacrée, quatre messes, noëls et cantiques, psaumes dont un volume attribué à Gobert, et de musique profane avec les quatrains de Monsieur Mathieu et de Meslanges de chansons. Sénastien de Brossard trace un portrait critique d'Artus Auxcousteaux :

« J'ay ouy dire par le feu Sieur Christophe Ballard dont le père a imprimé beaucoup de musique de cet auteur, que c'estoit un pedant fieffé, qui ne vouloit suivre que sa teste, où il croyoit que toute la science imaginable estoit renfermée, et qui, parce qu'il occupoit le meilleur poste du royaume, s'imaginait que tout luy devoit céder et que rien n'estoit supportable que ce qu'il faisoit ou inventoit. Et voilà sans doute la raison pourquoy il ne voulut jamais entendre parler d'ajouter les basses continues à ses ouvrages, quoy que Mr Dumont en eût déjà introduit l'usage en France. Il ne fut pas moins ennemy de la 7^e syllabe si, qui a tant facilité, depuis environ ce temps là, l'étude de la musique. Elle n'estoit pas de son invention, c'en fut assez pour la luy faire haïr » (NG2. PCB)

Enfin le dernier compositeur de notre période ayant servi à la Sainte-Chapelle de Paris est Thomas Gobert, enfant de chœur de la Sainte-Chapelle avant 1627, chantre de la chapelle du cardinal de Richelieu, puis sous-maître de la Chapelle Royale de 1638 à 1669. Annibal Gantez écrit que Gobert était picard d'origine « à tout le moins il a esté maistre à Péronne, ... et de là fit un beau saut chez M. le Cardinal [de Richelieu] et un meilleur chez le Roy, puisqu'il est maistre de sa chappelle laquelle gaigna au prix » (Gantez 1643, p. 142). Il revient à la Sainte-Chapelle de Paris comme chanoine en 1646 et le reste jusqu'à sa mort. Il est considéré pour avoir écrit des grands motets français, dont aucun ne subsiste. Il a remis en musique les *Paraphrases des pseumes de David en vers françois* d'Antoine Godeau en 1659, qu'Artus Auxcousteaux avait publiés quelques années auparavant. Il subsiste encore quelques airs cités par Bacily et Berthod en 1661 et 1662.

4.2.4. Conclusion du chapitre 4.2

Ce chapitre traite des compositeurs des deux Saintes-Chapelles de Bourges et Paris. La première section donne les principaux résultats chiffrés. L'exploitation des différentes sources permet de compter trente compositeurs à la Sainte-Chapelle de Bourges et quarante-quatre compositeurs à la Sainte-Chapelle de Paris, dont deux ont servi dans les deux Saintes-Chapelles, Jean Sohier alias Fede et Eustache Picot. J'ai l'intuition, mais sans véritable preuve, que ces nombres sont bien supérieurs en ratios à ce que l'on pourrait constater dans d'autres institutions religieuses, comme des cathédrales ou collégiales. On obtient un ratio global de 48‰ de compositeurs par rapport à l'ensemble des chantres à Bourges et 66‰ à Paris. Ces ratios sont fortement variables selon les périodes considérées avec des maxima de 7 à 8% au XV^e siècle pour la Sainte-Chapelle de Bourges et de 12 à 14% de 1450 à 1550 à la Sainte-Chapelle de Paris. On en déduit que la Sainte-Chapelle de Paris, siège du pouvoir royal, exerce une attractivité plus forte que la Sainte-Chapelle de Bourges, sur les chantres contemporains. En outre, une fois passé l'âge d'or de la Sainte-Chapelle de Bourges au XV^e siècle et la montée en compétence de la Chapelle Royale en terme de compositeurs, l'attractivité des Saintes-Chapelles diminue, même si le taux de compositeurs dans chaque Sainte-Chapelle reste important autour de 4%.

Les statuts et carrières des compositeurs sont meilleurs statistiquement à la Sainte-Chapelle de Paris, qu'à la Sainte-Chapelle de Bourges, puisque 60% des compositeurs parisiens finiront leur carrière comme chanoines, chapelains perpétuels ou chapelains, contre 50% à Bourges, qui finiront chanoines ou chapelains. De même, la durée moyenne d'emploi des compositeurs est deux fois plus longue à Paris qu'à Bourges avec seize ans à Paris et huit ans à Bourges. Environ la moitié des compositeurs sont documentés en chapelles princières, 50% à Bourges et 52% à Paris.

Les deuxième et troisième sections sont consacrées respectivement aux compositeurs des Saintes-Chapelles de Bourges et de Paris, classés chronologiquement. Dans les deux Saintes-Chapelles, environ 60% des compositeurs ont une notice dans le *New Grove* (NG2. PCB). Ce faible ratio est une conséquence du fait que le *New Grove* néglige les compositeurs avec œuvres perdues et les compositeurs incertains. Cependant, si on ne compte pas moins de quinze compositeurs au XV^e siècle pour la Sainte-Chapelle de Bourges, ces compositeurs sont des petits maîtres, sans commune mesure avec les grands, comme Guillaume Du Fay ou Jean Ockegheim. Par contre le XVI^e siècle à la Sainte-Chapelle de Paris, voit des compositeurs comme Claudin de Sermisy ou Pierre Certon.

4.3. Musiciens des Saintes-Chapelles et des chapelles princières

Ce dernier chapitre est, avec le précédent consacré aux compositeurs, l'un des plus importants de ce travail, puisqu'il montre les liens entre les Saintes-Chapelles de Bourges et Paris et les chapelles princières, notamment la Chapelle Royale. La problématique de ce chapitre est double. D'une part, les Saintes-Chapelles constituent pour les bons chantres, une porte d'entrée privilégiée vers les chapelles princières et majoritairement la Chapelle Royale. C'est l'objet de la première section, qui se place ainsi du point de vue des recrutés, les chantres. D'autre part, les souverains et princes utilisent les Saintes-Chapelles comme des viviers pour leur propre chapelle. C'est l'objet de la seconde section, qui reprend les données du point de vue des recruteurs.

La première section montre le grand nombre des musiciens documentés en chapelles princières de chacune des Saintes-Chapelles, et l'importance des ratios rapportés à l'ensemble

de la population des chantres. On montre la forte attractivité des Saintes-Chapelles sur les chantres talentueux et/ou ambitieux, qui veulent intégrer une chapelle princière.

La seconde section étudie à partir d'états royaux ou princiers, les chantres documentés en Saintes-Chapelles, qui servent en chapelles princières. Le fort ratio de ses chantres par rapport aux effectifs des chapelles princières, montre que les souverains et princes puisent abondamment dans les Saintes-Chapelles pour leurs propres besoins.

4.3.1. Musiciens des Saintes-Chapelles documentés en chapelles princières

Cette première section montre, que pour un chantré recruté dans une Sainte-Chapelle, la probabilité est forte d'intégrer une chapelle princière, qui apporte prestige, bénéfices et donc avantages financiers. Du point de vue du chantré, cette probabilité est un facteur d'attractivité, qui devrait faciliter pour les Saintes-Chapelles des recrutements de valeur.

La première sous-section donne les statistiques concernant les chantres documentés en chapelles princières, leur nombre, leur répartition dans le temps, leur statut, leur qualité, maîtres de musique ou compositeurs, et enfin les différentes chapelles princières concernées, dont la première d'entre elles en importance, la Chapelle Royale.

La deuxième sous-section fait un focus sur les chantres communs aux deux Saintes-Chapelles, sur les maîtres des enfants et sur les compositeurs documentés dans les Saintes-Chapelles et les chapelles princières. Le point saillant est la grande proportion de compositeurs des Saintes-Chapelles également documentés en chapelles princières.

La troisième sous-section vérifie l'intuition, qu'un passage en chapelle princière pour un musicien des Saintes-Chapelles représente une accélération de carrière, et qu'un retour ou une première réception en Sainte-Chapelle, se fait majoritairement avec une promotion dans les statuts de chanoine et chapelain perpétuel.

La quatrième sous-section donne la liste de chantres et organistes des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris documentés à la Chapelle Royale, au sens large, c'est-à-dire de la Chapelle Royale de musique, de la Chambre du roi, de la chapelle de la reine ou de la reine mère dans le cas de Catherine de Médicis, de la chapelle du dauphin, si celui-ci accède au trône. Cette liste se présente sous la forme de tableaux, rassemblant brièvement les parcours professionnels de chacun d'eux.

Les deux dernières sous-sections donnent les listes des chantres des deux Saintes-Chapelles documentés dans les chapelles ducales de Bourgogne et de Berry, dans la chapelle pontificale, et d'autres chapelles princières.

Les biographies complètes des chantres documentés en chapelle princière sont données dans le dictionnaire biographique annexe.

4.3.1.1. Statistiques générales

Cette sous-section contient un tableau rassemblant une majorité des chiffres relatifs aux chantres documentés en chapelles princières et commente ces chiffres. Nous commençons par leur nombre en valeur absolue et le degré de certitude des noms trouvés. J'y ai inclus par commodité deux facteurs d'orgues du roi dans chaque Sainte-Chapelle, Jean Chaburgniez et François Des Oliviers pour Bourges, Antoine et Jean Dargillières pour Paris. Nous donnons ensuite les statuts de fin de carrière de ces chantres dans chacune des Saintes-Chapelles, chanoines, chapelains perpétuels pour Paris, chapelains, clercs ou vicaires, gagistes et enfin enfants de chœur. Deux graphiques représentent les répartitions des chantres documentés en

chapelles princières par période, en valeur absolue et en pourcentage par rapport à l'ensemble des chantres recensés sur la période donnée. Cette première sous-section se termine par les chapelles princières de destination des chantres considérés et les différents ratios. La prépondérance de la Chapelle Royale est extrêmement riche de sens, surtout pour la Sainte-Chapelle de Paris. Nous finirons par la durée moyenne d'emploi en Sainte-Chapelle pour ces chantres documentés en chapelle princière.

Tableau N°47 : Chantres de Bourges et Paris documentés en chapelles princières

	SCB	SCP
Nombre chantres	634	669
dont Grands Chantres (% chantres) dont CH	22 (22/634 : 4%) dont 14 CHMB	32 (32/669 : 5%) dont 27 CHMP
dont chanoines musiciens (% chantres)	42 (42/634 : 7%)	63 (63/669 : 9%)
dont enfants de chœur (% chantres)	149 (149/634 : 24%)	113 (113/669 : 17%)
dont maîtres de musique (% chantres)	47 (47/634 : 7%)	20 (20/669 : 3%)
dont maîtres de grammaire (% chantres)	36 (36/634 : 6%)	24 (24/669=4%)
dont gagistes ou à l'essai (% chantres)	202 (202/634 : 31%)	94 (94/669 : 14%)
dont clercs ou vicaires (% chantres)	276 (276/634 : 44%)	223 (223/669 : 33%)
dont chapelains (% chantres)	197 (197/634 : 31%)	216 (216/669 : 32%)
dont chapelains perpétuels (% chantres)	NS	120 (120/669 : 18%)
dont chantres communs SCB/SCP	34 (34/634 : 5%)	34 (34/669 : 5%)
dont organistes (% chantres)	20 (20/634 : 3%)	12 (12/669 : 2%)
dont compositeurs (% chantres)	30 (30/634 : 5%)	44 (44/669 : 7%)
dont chantres de chapelles princières (% chantres)	77 (77/634 : 12%)	151 (151/669 : 23%)
Nombre de chantres CPR (% chantres)	77 (77/634 : 12%)	151 (151/669 : 23%)
dont probabilité forte (% chantres CPR)	67 (67/77 : 87%)	138 (138/151 : 91%)
dont incertains (% chantres CPR)	10 (10/77 : 13%)	13 (13/151 : 9%)
dont qui ont fini chanoines (% CPR)	25 (25/77 : 33%)	42 (42/151 : 28%)
dont qui ont fini CPP (% CPR)	NS	19 (19/151 : 13%)
dont qui ont fini chapelains (% CPR)	18 (18/77 : 23%)	32 (32/151 : 22%)
dont qui ont fini vicaires ou clercs (% CPR)	21 (21/77 : 27%)	33 (33/151 : 22%)
dont qui ont fini gagistes (% CPR)	12 (12/77 : 16%) dt 2 facteurs orgues	21 (21/151 : 14%) dt 2 facteurs orgues
dont qui ont fini EC (% CPR)	1 (1/77 : 1%)	4 (4/151 : 3%)
dont communs SCB/SCP (% CPR ; % SCB/SCP)	11 (11/77 : 14% et 11/32 : 34%)	11 (11/151 : 7% et 11/32 : 34%)
dont maîtres de musique (% CPR et % M° en titre)	6 (6/77 : 8% et 6/38 : 16%)	5 (5/151 : 3% et 5/20 : 25%)
dont compositeurs (% compositeurs et % CPR)	15 (15/30 : 50% et 15/77 : 20%)	23 (23/44=52% et 23/151 : 15%)
Nombre de chantres CPR (% chantres) documentés à la :	77 (77/634 : 12%)	151 (151/669 : 22%)
Chapelle Royale (% chantres et % CPR)	49 (49/634 : 8% et 49/77 : 64%)	125 (125/669 : 19% et 125/151 : 83%)
Chapelle de Bourgogne (% CPR)	10 (10/77 : 13%)	9 (9/151 : 6%)
Chapelle pontificale (% CPR)	7 (7/77 : 9%)	11 (11/151 : 7%)
Chapelle de Berry (% CPR)	16 (16/77 : 21%)	2 (2/151 : 1%)
et/ou dans d'autres chapelles princières (% CPR)	20 (20/77 : 26%)	20 (20/151 : 13%)
Durée moyenne d'emploi (écart-type)	8,6 ans (9,8 ans)	11,4 ans (13,4 ans)

Le ratio important des chantres des Saintes-Chapelles documentés en chapelles princières par rapport à l'ensemble des chantres constitue le résultat fondamental de ce chapitre. A la Sainte-Chapelle de Bourges, soixante-dix-sept chantres sont documentés en chapelles princières, soit 12% de l'ensemble des chantres. A la Sainte-Chapelle de Paris, cent-cinquante-et-un chantres sont documentés en chapelles princières, soit un ratio de 23% de l'ensemble des chantres, c'est-à-dire près de deux fois plus qu'à Bourges. Ces ratios sont suffisamment forts, surtout à Paris, pour attirer vers les Saintes-Chapelles de bons chantres, souhaitant une carrière en chapelle princière et notamment à la Chapelle Royale.

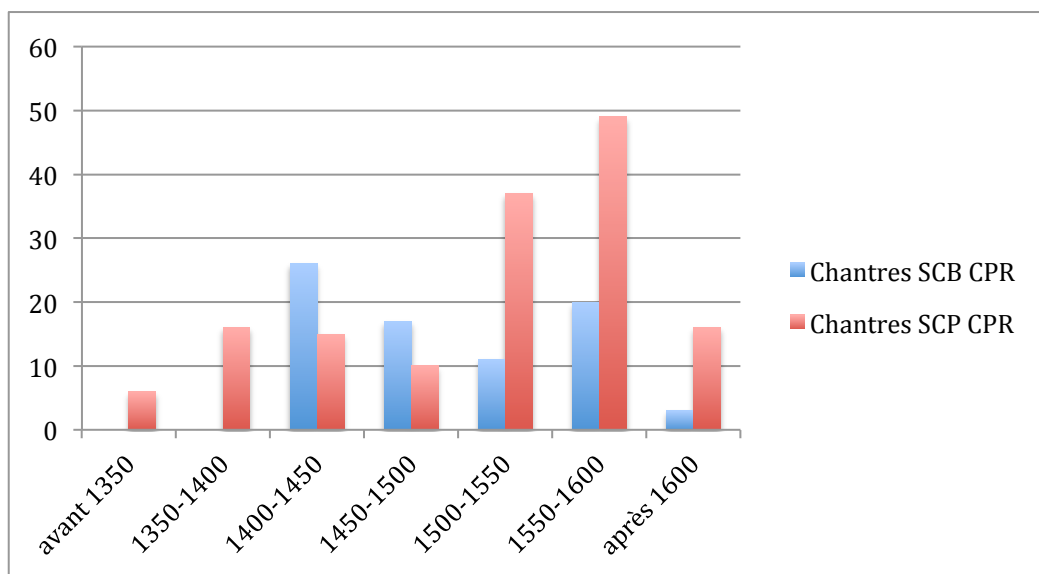
La prise en compte de différentes orthographes des noms propres, nous permet de proposer des identifications plus ou moins hasardeuses entre des chantres des Saintes-Chapelles et des chantres de chapelles princières, que nous avons conservées sous la dénomination d'« incertains ». Par exemple à Paris, nous avons identifié Rozé, chantre basse-contre sans doute gagiste en 1587 de la Sainte-Chapelle de Paris, à Jacques Rozé de la Chapelle de Musique et l'Oratoire du Roi autour de 1586.

De même à la Sainte-Chapelle de Bourges, Louis Herman, chantre du pays des Flandres, gagiste de la Sainte-Chapelle de Bourges en 1586, peut éventuellement être identifié au chantre de la Chapelle Royale Hermetz, sans prénom, autour de 1586.

A la Sainte-Chapelle de Bourges, les soixante-dix-sept chantres documentés en chapelles princières peuvent se décomposer en soixante-sept chantres avec probabilité forte, soit 87%, et dix incertains. De même à Paris, on a cent-trente-huit chantres documentés en chapelles princières avec probabilité forte, soit 91%, et treize incertains. On obtient donc des ratios fort semblables pour les deux Saintes-Chapelles.

La répartition de ces chantres documentés en chapelles princières par période et en pourcentage par rapport au total des chantres est donnée par les deux graphiques suivant et montre une grande variabilité, en fonction des périodes et donc des règnes.

Graphique N°33 : Répartition des chantres documentés en chapelles princières

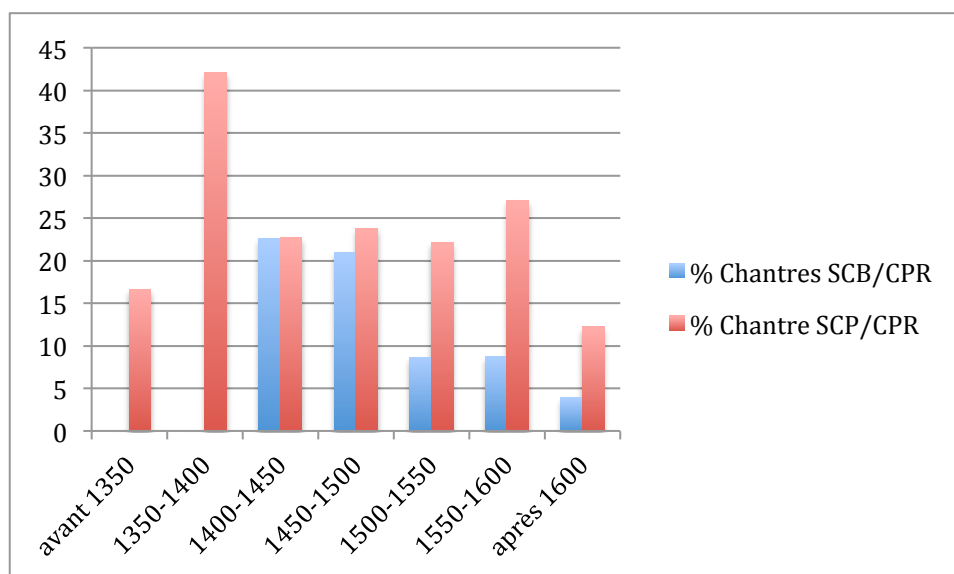


Ce graphique appelle plusieurs commentaires. Pour la Sainte-Chapelle de Bourges, le maximum de chantres documentés en chapelles princières est atteint dans le premier demi-siècle suivant la fondation de la Sainte-Chapelle, de 1400 à 1450. Le résultat important en valeur absolue pour le XV^e siècle à Bourges tient à la proximité de la Cour de France et de la cour ducale de Berry, avec une formation du premier collège de la Sainte-Chapelle à partir d'un certain nombre de membres de la chapelle de Jean 1^{er}, duc de Berry. Le XVII^e siècle voit une absence presque complète de chantres documentés en chapelles princières. Deux causes peuvent notamment expliquer cette absence, d'abord la qualité des sources dépouillées pour cette période, presque uniquement des comptes et non les délibérations de la Sainte-Chapelle, ensuite le déclin de la Sainte-Chapelle, qui n'est plus gouvernée que par les ducs et duchesses de Berry, qui ont l'apanage du duché. Pour la Sainte-Chapelle de Paris, on observe de très

grosses valeurs au XVI^e siècle, avec un maximum important de 1550 à 1600. Ce XVI^e siècle correspond aux règnes de Louis XII, François 1^{er}, François II, Charles IX et Henri III, qui ont fait une grande utilisation des chantres de la Sainte-Chapelle de Paris, suscitant de nombreuses réactions du collège des chanoines de la Chapelle, voir par exemple la biographie de Pierre Morillon. La décroissance du nombre de chantres documentés en chapelles princières au XVII^e siècle, correspond sans doute pour Bourges à la qualité des sources exploitées et peut-être aussi à une autonomie plus forte de la Chapelle Royale en matière de recrutement.

Pour aller plus loin et dépasser l'analyse des valeurs absolues, on considère dans le graphique des pourcentages des chantres documentés en chapelles princières par rapport à l'ensemble des chantres.

Graphique N°34 : % des chantres documentés en chapelles princières



A la Sainte-Chapelle de Paris, si l'on excepte les XIII^e et XIV^e siècles, qui ne sont pas significatifs, compte-tenu des faibles nombres, on obtient un ratio relativement constant supérieur à 20% pour les XV^e et XVI^e siècles. La chute au XVII^e siècle est probablement l'amorce d'un déclin de la Sainte-Chapelle comme pourvoyeuse de chantres musiciens. Les pourcentages de chantres documentés à la Sainte-Chapelle de Bourges sont équivalents à ceux de Paris au XV^e siècle, mais deux fois inférieurs au XVI^e siècle et disparaissent presque au XVII^e siècle pour des raisons déjà mentionnées, le déclin de la chapelle et/ou le manque de sources pour la Chapelle Royale à cette époque.

Les statuts des chantres documentés en chapelles princières diffèrent selon la Sainte-Chapelle. A la Sainte-Chapelle de Bourges, vingt-cinq chantres documentés en chapelles princières finiront leur carrière comme chanoines, soit 33% des chantres documentés en chapelles princières. Ce ratio est à comparer pour la Sainte-Chapelle de Paris, aux soixante-et-un chantres documentés en chapelles princières, qui finiront leur carrière comme chanoines pour quarante-deux d'entre eux et comme chapelains perpétuels pour 19 d'entre eux, soit au total 41% des chantres documentés en chapelles princières. De l'autre côté de l'échelle 27% des chantres documentés en chapelles princières finiront vicaires à Bourges, contre 22% qui finiront clercs à la Sainte-Chapelle de Paris. Il n'y a pas de différence sensible pour les

chapelains et les gagistes. Ces chiffres peuvent s'interpréter par des départs sans retour des vicaires de la Sainte-Chapelle de Bourges, vers des chapelles princières, alors qu'à la Sainte-Chapelle de Paris, les chantres reviennent comme chanoines ou chapelains perpétuels ou prennent directement ces statuts en venant de la Chapelle Royale. Une autre différence anecdotique entre les Saintes-Chapelles, car jouant sur des petits nombres, réside dans les enfants de chœurs, qui passent directement de la maîtrise à une chapelle princière. André Courrat est le seul enfants de chœur à passer à la Chapelle Royale moins de deux ans après la maîtrise de Bourges, A la Sainte-Chapelle de Paris, quatre enfants de chœur de Paris passent directement en chapelle princière, Toussaint de La Ruelle et Jean Desmarquetz à la Chapelle Royale, et les deux compositeurs Jean Conseil, à la chapelle pontificale, et Antoine Mornable à la chapelle du comte de Laval.

Les chapelles, dans lesquelles sont documentés les chantres, font l'objet des dernières lignes du tableau récapitulatif précédent. La Chapelle Royale arrive largement en tête. Sur les soixante-dix-sept chantres documentés en chapelles princières à la Sainte-Chapelle de Bourges, quarante-neuf d'entre eux le sont à la Chapelle Royale, soit 8% des chantres de Bourges, mais 64% des chantres documentés en chapelle princière. A la Sainte-Chapelle de Paris, cent-vingt-cinq chantres sont documentés à la Chapelle Royale, soit 19% des chantres parisiens et 83% des cent-cinquante-et-un chantres documentés en chapelles princières. Ces ratios sont énormes, et l'émoi du collège des chanoines parisiens est compréhensible. On verra plus loin, que ces ratios sont variables selon les époques. Quant aux autres chapelles princières, seize chantres de la Sainte-Chapelle de Bourges, sont documentés à la Chapelle de Berry, dix à la chapelle de Bourgogne et sept à la Chapelle pontificale, et plus de vingt chantres sont documentés dans d'autres chapelles princières. Onze chantres de la Sainte-Chapelle de Paris, sont documentés à la chapelle pontificale, neuf à la chapelle de Bourgogne, deux à la Chapelle de Berry et vingt autres sont documentés dans d'autres chapelles princières.

Enfin, la durée d'emploi moyenne des chantres documentés en chapelles princières est neuf ans à Bourges avec un écart-type de dix ans et onze ans à Paris avec un écart-type de treize ans.

4.3.1.2. Quelques exemples de musiciens documentés en chapelles princières

Cette sous-section passe en revue les chantres documentés en chapelles princières, qui ont servi dans les deux Saintes-Chapelles, les Grands Chantres, les maîtres des enfants et les compositeurs, documentés en chapelles princières.

Parmi les chantres, qui ont servi dans les deux Saintes-Chapelles, on trouve onze chantres documentés en chapelles princières, soit 34% des chantres qui ont servi dans les deux Saintes-Chapelles. Il s'agit par ordre chronologique de Jean Sohier alias de Fede, Hugues Poulain, Jean Le Vasseur, Georges Reverdy, Pierre Acher, François Textoris, Guillaume Le Vavasseur, Guillaume Le Queulx, Claude Barbelot, Eustache Picot et Blaise Berthault. Tous ont servi à la Chapelle Royale, sauf Jean Le Vasseur, qui a appartenu à la chapelle de Charles de France, frère de Louis XI et duc de Berry.

Parmi les Grands Chantres de la Sainte-Chapelle de Bourges, six Grands Chantres sont documentés en chapelles princières, tous chanoines, Jean Venot, des chapelles de Louis de Guyenne, de Charles dauphin de Viennois et de la Chapelle Royale, Gilbert Marel, aumônier de Charles de France, Jean Beaufile, de la Chapelle Royale, sans doute non venu, Pierre Le Marié, confesseur de Marguerite de France, duchesse de Berry, François Burgat, de la Chapelle des ducs d'Orléans, d'Angoulême et d'Anjou, avant son canonicat à la Sainte-Chapelle et après ce canonicat chantre de la Chapelle Royale, et Ambroise Voisin de la

Chapelle Royale. A la Sainte-Chapelle de Paris, neuf Grands Chantres sont documentés en chapelles princières, Guillaume de Champdivers, éventuellement conseiller et chambellan du roi Charles VI, Denis de Coulours, notaire, secrétaire et chapelain du roi Jean Le Bon, Michel Des Fontaines, premier chapelain de la Chapelle Royale, Jean Mortis, conseiller au Parlement de Paris et notaire du roi, Nicole Myson, chantre de la chapelle de René d'Anjou, Guillaume Cretin, de la Chapelle Royale, Guillaume Belin, de la Chapelle Royale, Didier Leschenet, de la Chapelle Royale, Roger Deschevert, aumônier de Henri IV, Louis de La Haye, chapelain perpétuel, de la Chapelle Royale.

Les maîtres de musique de la Sainte-Chapelle de Bourges, documentés en chapelles princières, sont au nombre de six, soit 8% des chantres de la Sainte-Chapelle de Bourges documentés en chapelles princières et 16% des maîtres de musique de Bourges. Il s'agit de Nicole Grenon, de la chapelle de Bourgogne et de la chapelle pontificale, Hugues Poulain, de la Chapelle Royale, Jean Cousin alias Escatefer, de la chapelle de Bourbon et de la Chapelle Royale, Jean Vigier, de la Chapelle Royale, Hector Charlemagne, de la chapelle de René d'Anjou, et Pierre Passereau, de la chapelle du duc d'Angoulême, futur François 1^{er}. Les maîtres de musique de la Sainte-Chapelle de Paris, documentés en chapelles princières, sont au nombre de cinq, soit 3% des chantres documentés en chapelles princières et 25% des maîtres de musique certains. Il s'agit pour les cinq maîtres de musique certains de Maturin Dubuysson, Pierre Vermont L'Aîné, Pierre Certon et Artus Auxcousteaux, de la Chapelle Royale, et enfin de Jean Gilloteau, de la chapelle privée de Nicolas de Villeroy.

Si l'on n'a aucun maître de grammaire de la Sainte-Chapelle de Bourges documenté en chapelle princières, il n'en est pas de même à la Sainte-Chapelle de Paris, où l'on en rencontre six, si l'on compte aussi les secrétaires des rois ou princes, Etienne de Lorris, Simon Giroult et Nicolas Gougelet, de la Chapelle Royale, Julianus de Muris secrétaire du roi, Guillaume Le Cesne, secrétaire des ducs Louis 1^{er} d'Anjou et Jean 1^{er} de Berry et Jehan Bonne, de la chapelle de Bourgogne.

Parmi les compositeurs, beaucoup sont documentés en chapelles princières. Quinze compositeurs de la Sainte-Chapelle de Bourges sont documentés en chapelles princières, soit 50% des compositeurs et 20% des chantres de Bourges documentés en chapelles princières. A la Sainte-Chapelle de Paris, vingt-trois compositeurs sont documentés en chapelles princières, soit 52% des compositeurs et 15% des chantres parisiens documentés en chapelles princières. Ces derniers taux par rapport à la population des chantres documentés en chapelles princières, sont à rapprocher des taux de compositeurs par rapport aux chantres totaux, 5% à Bourges et 7% à Paris. C'est dire que les princes et le roi utilisent en général les meilleurs des musiciens des Saintes-Chapelles et notamment les compositeurs.

On peut enfin donner les listes chronologiques des compositeurs de la Sainte-Chapelle de Bourges, par ordre d'entrée, Perrinet Des Fontaines, Jean Dubois, Guillaume Le Machecrier, Nicole Grenon, Jacques Charité, Jean Cousin alias Escatefer, Pierre Du Veez, Jean Sohier alias de Fede, Charles de Launay, Antoine de Longueval, Pierre Passereau, Thomas Champion, Jean Barrillat, Claude Le Paintre et Eustache Picot. Parmi ceux-ci, tous sont des compositeurs avec œuvres conservées, sauf Claude Le Paintre et Eustache Picot, avec œuvres perdues. On en trouve neuf au XV^e siècle, soit 60%, cinq au XVI^e siècle, soit 33%, et un seul au XVII^e siècle.

De même on a la liste chronologique des compositeurs de la Sainte-Chapelle de Paris, documentés en chapelles princières, Jean Sohier alias de Fede, Mathurin Dubuysson, Crispin de Stappen, Jean Molin, Jean Du Boys, Pierre Blondeau, Claudin de Sermisy, Antoine Lheritier, Jean Conseil, Pierre Vermont L'Aîné, Pierre Vermont Le Jeune, Jean Bonnevin alias Bausseron, Hector Boucher dit l'Enfant, Antoine Mornable, Pierre Certon, Nicolas

Testard, Guillaume Belin, Didier Leschenet, Nicolas Formé, Etienne Le Roy de Saint-Martin, Eustache Picot, Artus Auxcousteaux, Thomas Gobert. On en trouve trois au XV^e siècle, soit 13%, dix-sept au XVI^e siècle soit 74% et trois au XVII^e siècle, soit 13%. Il est probable que l'inversion XV^e/XVI^e siècles entre les deux Saintes-Chapelles, soit liée à la présence de la cour et donc au rayonnement comparé des deux Saintes-Chapelles.

4.3.1.3. Chantres des Saintes-Chapelles : accélération de carrière et/ou promotion

Je cherche dans cette sous-section, à justifier l'intuition qu'un passage en Sainte-Chapelle pour un chantre représente une accélération de carrière ou une récompense en terme de prébende après bons et loyaux services. Pour cela, j'ai étudié séparément les chantres, dont la date de premier service en Saintes-Chapelles est antérieure ou égale à la date de premier service en chapelle princière et ceux, dont la date de premier service en Saintes-Chapelles est postérieure à la date de premier service en chapelle princière.

Dans le premier cas, où le service en Sainte-Chapelle est antérieur au premier service en chapelle princière, deux situations peuvent se présenter. Le Chantre ne revient pas à la Sainte-Chapelle d'origine et éventuellement fait une carrière en chapelles princières. Si le chantre revient dans la Sainte-Chapelle, son retour peut s'accompagner ou non d'une promotion.

Dans le second cas, où son premier service en Sainte-Chapelle est postérieur à son premier service en chapelle princière, il est intéressant de connaître son statut d'arrivée à la Sainte-Chapelle, chanoine, chapelain perpétuel et chapelain, ce qui au moins pour les deux premiers constitue un bénéfice intéressant.

Tableau N°48 : Chantres de Paris et Bourges documentés en chapelles princières : promotions

	SCB	SCP
Nombre de chantres CPR (% chantres)	77 (77/634 : 12%) dont 2 facteurs d'orgues	150 (150/669 : 22%) dont 2 facteurs d'orgues
SC < CPR (% CPR significatifs ; % chantres)	39 (39/75: 52% ; 39/634 : 6%) dont : 32 départs définitifs (32/39 : 82%) 7 retours 5 chapelains 1 vicaire 1 gagiste	87 (87/147 : 59% ; 87/669 : 13%) dont 56 départs définitifs (56/87 : 64%) 31 retours dont 8 chanoines CA (8/31 : 26%) 11 chapelains perpétuels (11/31 : 36%) 19 CA+CPP (19/31 : 62%) 5 chapelains 5 clercs 2 gagistes
SC > CPR (% CPR significatifs)	36 sur 75 (36/75: 48%) dont 23 chanoines = CA (23/36 : 64%) 4 chapelains 5 vicaires 4 gagistes	60 (60/146 : 41%) dont 32 chanoines = CA (32/60 : 53%) 8 CPP (8/60 : 13%) 40 CA+CPP (40/60 : 67%) 7 chapelains 5 clercs 8 gagistes

Légende : SC < CPR : Nombre de chantres dont la date de 1^{er} service en SC est antérieure à la date de 1^{er} service en chapelles princières (hors facteurs d'orgues) ; SC > CPR : Nombre de chantres dont la date de 1^{er} service en SC est postérieure à la date de 1^{er} service en chapelles princières (hors facteurs d'orgues)

Primo, une majorité des chantres documentés en chapelles princières, étaient en Sainte-Chapelle avant de servir en chapelle princière, 52% à Bourges et 59% à Paris. Du point de vue des chantres, 6% d'entre eux intégreront une chapelle princière après un premier poste en Sainte-Chapelle de Bourges. Ce pourcentage fait plus que doubler à 13% pour la Sainte-Chapelle de Paris. Les départs définitifs des Saintes-Chapelles de Bourges et de Paris sont plus importants à Bourges, 82%, qu'à Paris, 64%. Les retours à la Sainte-Chapelle sont a priori sans promotion à Bourges. A Paris, dix-neuf chantres reviennent comme chanoines et chapelains perpétuels, c'est-à-dire avec une promotion.

Secundo de façon complémentaire, les chantres documentés en chapelles princières, qui sont reçus à la Sainte-Chapelle de Bourges après leur emploi en chapelle princière, sont plus nombreux en proportion, 48%, à Bourges qu'à Paris, 41%. Ces premières nominations à la Sainte-Chapelle de Bourges se font sur des canonicats pour 64% d'entre eux. A Paris, 67% d'entre eux obtiennent des prébendes de chanoines et de chapelains perpétuels, c'est-à-dire encore des promotions, et représentent 62% des chantres qui étaient en Sainte-Chapelle avant d'intégrer une chapelle princière.

Tertio, si l'on considère les retours dans une Sainte-Chapelle et les premières nominations, on obtient à Bourges quarante-trois chantres dont vingt-trois chanoines, c'est-à-dire 54% de promotions. Pareillement à Paris on a quatre-vingt-onze retours et premières nominations, parmi lesquelles cinquante-neuf chanoines et chapelains perpétuels, soit 65% de promotions. Une explication est probablement la proximité du souverain et de la Chapelle Royale à Paris. Le roi et les princes récompensent leurs meilleurs chanteurs par une prébende.

Le passage en Sainte-Chapelle représente donc une accélération de carrière, quand le chantre concerné revient à sa Sainte-Chapelle d'origine. Inversement, quand le chantre arrive pour la première fois en Sainte-Chapelle après une chapelle princière, c'est avec une prébende et donc une promotion.

On peut donner des parcours-types dans les deux cas considérés. Pour le premier cas d'emploi en Sainte-Chapelle avant le premier emploi en chapelle princière. On a deux cas types d'accélération de carrière, ceux de Nicolas Grenon et de Philippe Fontaine.

Nicolas Grenon représente aussi le profil de maître des enfants « professionnel ». Son apprentissage à Paris, Laon et Cambrai lui permet d'accéder au poste de maître des enfants de la Sainte-Chapelle de Bourges et de là, à la cour ducale de Bourgogne, puis à la chapelle pontificale. Il finit sa carrière comme chanoine de Cambrai, sans doute la ville de ses débuts.

Nicolas Grenon (1399-†1456)	Cathédrale de Paris Clerc (1399-1401)	Cathédrale de Laon Chantre, M ^o enfants (1403-1408)	Cathédrale de Cambrai Chantre, M ^o grammaire (1408-1409)	SCB Vicaire, M ^o enfants (1409-1412)
	Chapelle de Bourgogne M ^o enfants (1412-1419)	Eglise du Saint-Sépulcre Chanoine (1414-1418)	Cathédrale de Cambrai M ^o enfants (1421-1423)	Chapelle pontificale M ^o enfants (1425-1427)
	Cathédrale de Cambrai Chanoine (1427-1456)			

A la Sainte-Chapelle de Paris, on a le cas analogue de Philippe Fontaine qui commençant sa carrière à la Sainte-Chapelle comme clerc basse-contre, puis à la collégiale Saint-Martin de Tours, passe à la chapelle pontificale, puis à la Chapelle Royale.

Philippe Fontaine (1523-1551)	SCP Clerc basse-contre (1523-1525)	Saint-Martin de Tours Clerc (1525-1528)	Chapelle pontificale Chantre (1529-1534)	Chapelle Royale Chantre (1548-1551)
----------------------------------	--	---	--	---

Les cas de retour sont par exemple, ceux de Claudin de Sermisy et de Pierre Vermont Le Jeune, retours respectivement comme chanoine et chapelain perpétuel.

Claudin de Sermisy, compositeur, est clerc de la Sainte-Chapelle de Paris en 1508, puis l'année suivante, chantre de la Chapelle Royale presque jusqu'à sa mort en 1562. Auparavant en 1533, il avait été reçu chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris et en 1515, il avait obtenu un canonicat à la cathédrale de Noyon. Pierre Vermont Le Jeune, enfant de chœur de la

Sainte-Chapelle de Paris, puis chantre de la chapelle pontificale et ensuite de la Chapelle Royale en 1533, obtient alors une chapellenie perpétuelle en 1539.

Claudin de Sermisy (1508-†1562)	SCP Clerc (1508)	Chapelle Royale Chantre, sous-maître, recteur (1509-1560)	Prieuré de Bouguennec Prieur (1510)	Cathédrale de Noyon Chanoine (1516)
	Notre-Dame de la Ronde à Rouen Chanoine (1516-1524)	SCP Chanoine (1533-1562)	Sainte-Catherine de Troyes Chanoine (1554)	
Pierre Vermont Le Jeune (1510-†1558)	SCP Enfant de chœur (1510-1526)	Chapelle pontificale Chantre (1528-1532)	Chapelle Royale Chantre taille, chapelain hautes messes (1533-1556)	SCP Chapelain perpétuel (1539-1558)

En ce qui concerne les chantres dont la date de premier service en Sainte-Chapelle est postérieure à la date de premier service en chapelles princières, on peut citer comme exemple à Bourges, celui de Blaise Berthault chantre du roi, nommé chanoine de la Sainte-Chapelle de Bourges.

Blaise Berthault (1633-†1677)	Chapelle Royale Chantre dessus muez (1633-1677)	SCB Chanoine (1633-1662)	SCP Chapelain (1639-1677)	Collégiale de Saint- Quentin (1649-1677)
----------------------------------	---	--------------------------------	---------------------------------	--

A Paris, on a l'exemple de Léonard Boursault, qui arrive à la Sainte-Chapelle de Paris comme chapelain perpétuel :

Léonard Boursault (1578-†1609)	Chapelle de la reine et Chapelle Royale Chantre basse-contre (1578-1605)	SCP Chapelain perpétuel (1581-1609)
-----------------------------------	---	--

On peut citer les cas de non promotion de Mathurin Dubuysson et Claude Barbelot, dont les carrières manquent pour le moins de stabilité, le premier oscillant entre la Sainte-Chapelle de Paris et la cathédrale de Rouen et éventuellement la Chapelle Royale et le second oscillant entre les deux Saintes-Chapelles de Bourges et de Paris et la Chapelle Royale.

4.3.1.4. Chantres des Saintes-Chapelles documentés à la Chapelle Royale

Cette sous-section donne d'abord des statistiques générales sur les chantres des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris documentés à la Chapelle Royale, à la chapelle de la reine ou de la reine-mère, quand il s'agit de Catherine de Médicis et de la chapelle du dauphin, quand celui-ci accède au trône. On y inclut aussi certains personnels de la chancellerie royale, clercs, secrétaires ou notaires du roi. Par extension, ces différentes chapelles et institutions seront appelées la Chapelle Royale. On donne ensuite les listes des chantres et musiciens des Saintes-Chapelles de Bourges et de Paris, documentés à la Chapelle Royale. Ces listes sont chronologiques par date de première entrée dans les Saintes-Chapelles et énumèrent les différents emplois connus de ces chantres. Cette « histoire » pour chaque chantre devrait permettre d'étudier plus profondément ces personnages sous différents critères.

Tableau N°49 : Chantres des SC de Bourges et Paris documentés à la Chapelle Royale

	SCB	SCP
Nombre chantres	634	669
dont Grands Chantres (% chantres) dont CH	22 (22/634 : 4%) dont 14 CHMB	32 (32/669 : 5%) dont 27 CHMP
dont chanoines musiciens (% chantres)	42 (42/634 : 7%)	63 (63/669 : 9%)
dont enfants de chœur (% chantres)	149 (149/634 : 24%)	113 (113/669 : 17%)
dont maîtres de musique (% chantres)	47 (47/634 : 7%)	20 (20/669 : 3%)
dont maîtres de grammaire (% chantres)	36 (36/634 : 6%)	24 (24/669=4%)
dont gagistes ou à l'essai (% chantres)	202 (202/634 : 31%)	94 (94/669 : 14%)
dont clercs ou vicaires (% chantres)	276 (276/634 : 44%)	223 (223/669 : 33%)
dont chapelains (% chantres)	197 (197/634 : 31%)	216 (216/669 : 32%)
dont chapelains perpétuels (% chantres)	NS	120 (120/669 : 18%)
dont chantres communs SCB/SCP	34 (34/634 : 5%)	34 (34/669 : 5%)
dont organistes (% chantres)	20 (20/634 : 3%)	12 (12/669 : 2%)
dont compositeurs (% chantres)	30 (30/634 : 5%)	44 (44/669 : 7%)
dont chantres CPR (% chantres)	77 (77/634 : 12%)	151 (151/669 : 23%)
Nb chantres documentés Chapelle Royale (% chantres ; % CPR)	49 (49/634 : 8% ; 49/77 : 64%) dont 2 facteur d'orgues	125 (125/669 : 19% ; 125/151 : 83%) dont 2 facteurs d'orgues
dont probabilité forte (% chantres CPR)	42 (42/49 : 86%)	115 (115/125 : 92%)
dont incertains (% chantres CPR)	7 (7/49 : 14%)	10 (10/125 : 8%)
dont qui ont fini chanoines (% CR ; % CA CPR)	17 (17/49 : 35% et 17/25 : 68%)	40 (40/125 : 32% ; 40/42 : 95%)
dont qui ont fini CPP (% CPR ; %)	NS	18 (18/125 : 14% ; 18/19 : 95%)
dont qui ont fini chapelains (% CR ; % CHP CPR)	11 (11/49 : 23% ; 11/18 : 61%)	26 (26/125 : 21% ; 26/32 : 81%)
dont qui ont fini vicaires (% CR ; % VIC CPR)	9 (9/49 : 19% ; 9/21 : 43%)	25 (25/125 : 20% ; 25/33 : 76%)
dont qui ont fini gagistes (% CR ; % GAG CPR)	11 (11/49 : 23% ; 11/12 : 92%)	14 (14/125 : 11% et 14/20 : 70%)
dont qui ont fini EC (% CR ; % EC CPR)	1 (1/49 : 2% ; 1/1 : 100%)	2 (2/124 : 2% ; 2/4 : 50%)
dont communs SCB/SCP (% CR ; % SCB/SCP)	10 (10/49 : 20% ; 10/32 : 31%)	10 (10/125 : 8% ; 10/32 : 31%)
dont maîtres de musique (% CR ; % M° en titre)	4 (4/49 : 8% ; 4/36 : 11%)	4 (4/125 : 3% ; 4/20 : 20%)
dont compositeurs (% CR ; % Compositeurs)	6 (6/49 : 12% ; 6/30 : 20%)	18 (18/125 : 14% ; 18/44 : 41%)

Il faut rappeler que les chantres de la Sainte-Chapelle de Bourges, documentés à la Chapelle Royale, la chapelle de la reine ou la chapelle de la reine-mère sont au nombre de quarante-neuf, soit 8% des chantres et 64% des chantres de Bourges documentés en chapelles princières. Par contre à la Sainte-Chapelle de Paris, on a cent-vingt-cinq chantres documentés à la Chapelle Royale et par extension à la chapelle de la reine ou de la reine-mère, soit 19% des chantres et 83% des chantres documentés en chapelles princières. C'est une grande différence entre les deux Saintes-Chapelles, la Sainte-Chapelle de Bourges ayant des débouchés plus diversifiés.

La Sainte-Chapelle de Bourges compte donc quarante-neuf chantres documentés à la Chapelle Royale, dont sept sont incertains. Ces quarante-neuf chantres se décomposent en dix-sept chanoines musicaux, onze chantres, qui finiront leur carrière comme chapelains, neuf chantres, qui finiront leur carrière comme vicaires, onze chantres et chantre passant, qui finiront leur carrière comme gagistes, dont deux facteurs d'orgues et organistes, et enfin un ancien enfant de chœur, qui ne sera qu'enfant de chœur, André Courrat. On a dix chantres communs documentés à la Chapelle Royale et quatre maîtres de musique de la Sainte-Chapelle de Bourges, documentés à la Chapelle Royale, Hugues Poulain, Jean Cousin alias Escatefer, aussi de la chapelle de Bourbon, Jean Vigier et Pierre Passereau par extension, étant chantre du duc d'Angoulême futur François 1^{er}. On trouve en outre six compositeurs, Jean Sohier alias Fede, Jean Cousin alias Escatefer, Antoine de Longueval, Pierre Passereau, Thomas Champion, tous cinq avec œuvres conservées et Eustache Picot avec œuvres perdues, soit un ratio de 13% des chantres documentés à la Chapelle Royale, soit encore plus du double du

ratio des compositeurs passés à Bourges par rapport à l'ensemble des chantres de la Sainte-Chapelle de Bourges. Ces chantres ont pu servir dans d'autres chapelles princières, un à la chapelle ducale de Bourgogne, un à la chapelle pontificale, trois à la chapelle du duc de Berry, et douze autres chapelles princières.

Tableau N°50 : Chantres de la SC de Bourges documentés à la Chapelle Royale de France

Prénom Nom	Emploi 1/5	Emploi 2/6	Emploi 3/7	Emploi 4/8
XV^e siècle				
Jean de Berry (†1416), Charles VI (†1422)				
Jean Guillart (1401-1406)	Chapelle de la Reine de France Chapelain (1401)	SCB Chapelain (1405-1406)		
Forcy Malesieu (1405-1422)	SCB Chapelain (1405-1416)	Chapelle Royale Chapelain (1416 ?-1422)		
Jean Venot (1414-†1464)	Chapelle de Loys de Guyenne Clerc de chapelle (1414-1416)	Chapelle de Charles, Dauphin et duc de Berry Clerc de chapelle (1420)	SCB Chanoine, Grand Chantre (1420-1464)	Chapelle Royale Chapelain (1444-1453 ou 1454)
Jean Chaburniez (1414-1419)	Chapelle de Loys de Guyenne Organiste (1414-1415)	SCB Facteur d'orgues (1419)		
Charles VII (1422-1461)				
Pierre Dargent (1438-1462)	SCB Vicaire, receveur (1438-1450)	Chapelle de la reine Chapelain (1452-1462)		
Hugues Poulain (1444-1461)	SCB Chapelain, M ^o enfants (1444-1448)	SCP Chanoine (1457-1458)	Chapelle Royale Prêtre faisant office d'aumônier (1447-1461)	
Jean Boutier (1445-1467)	SCB Clerc (1445-1450)	Chapelle Royale Sommelier (1461-1467)		
Jean Vigier (1447-1475)	SCB Vicaire (1447-1450)	Collégiale d'Herment M ^o de chant (1451)	SCB Chapelain, M ^o enfants (1462-1475)	Chapelle Royale Chapelain (1475)
Guillaume de Villeneuve (1449-1469)	SCB Official (1449-1469)	Chapelle de la reine Chapelain (1462-1463)		
Pierre Bourgneuf (1452-1459)	SCB Chanoine (1452)	Chapelle Royale Chapelain (1452-1455 ou 1459 ?)		
Jean Pernaut (1451-1461)	Chapelle Royale Chapelain (1451-1459)	SCB Chanoine (1452-1459)		
Jean Cousin alias Escatefer (1446-1457)	Chapelle de Bourbon Chantre (1446-1448)	SCB M ^o des enfants (1459)	Chapelle Royale Chantre (1461-1475)	
Louis XI (1461-1483)				
Jean Baquelier (1452-1469)	Chapelle de la Reine Chapelain (1452-1463)	SCB Chanoine (1461-1469)		
Michel Sauvage (1461-1470)	Chapelle Royale Chapelain (1461-1470)	SCB Chanoine (1469)		
Etienne Colombel (1458-1473)	Chapelle de la Reine Chapelain (1458-1463)	Cathédrale de Chartres Chanoine (1462)	SCB Chapelain (1468-1473)	
Jean Beaufilz (1461-1472)	Chapelle Royale Sommelier (1461-1472)	SCB Chanoine (1472)		
Jean Sohier alias Fede (1436-1477)	Concile de Bâle (1436)	Collégiale de Douai M ^o enfants (1438-1441)	Chapelle pontificale Chantre (1443-1445)	Chapelle de Ferrare (1445-1446)
	Cathédrale de Cambrai Petit vicaire (1446)	Chapelle de Charles d'Orléans Chantre (1451-1453)	SCP Chapelain (1449-1450)	Chapelle ducale de Bourgogne (1454-1454?)
	Chapelle de la reine Chapelain (1462-1463)	Chapelle pontificale Chantre (1465-1466)	SCB Gagiste (1472-1473)	Chapelle Royale (1473-1474)
	SCP ? Chanoine (1473-1477)			
Charles VIII (1483-1498)				
Pierre Du Buisson dit l'Organiste (1493-1515)	SCB Organiste (1493-1502)	Eglise de Ploec-sur-Lié (1506)	Chapelle de la Reine Chantre, organiste, chapelain (1509)	Cathédrale de Bourges Chanoine (1510-1515)
Louis XII (1498-1515)				
Pierre Acher	SCB	SCP	Chapelle Royale	

(1509-†1533)	Gagiste (1509)	Clerc, chapelain (1520-1527)	Chanoine basse-contre (1527-†1533)	
Antoine de Longueval (1498-1525)	Chapelle de la reine Chantre (1498-1502)	Chapelle de Savoie Chantre (1502-1504)	Chapelle de Ferrare Chantre (1503-1504)	Chapelle Royale Chantre et M ^o chapelle (1507-1525)
	SC Dijon Chanoine (1509-1511)	SCB Chanoine (1510-1513)	Notre-Dame de Paris Chanoine (1517-1519)	
Georges Reverdy (1506-1516)	Chapelle Royale (avant 1508)	SCP Gagiste (1506-1508)	Chapelle Royale (1508-1515)	SCB Chanoine (1511)-1516)
XVI^e siècle				
François 1^{er} (1515-1547)				
André Courrat (1515-†1533)	SCB Enfant de chœur (1515)	Chapelle Royale Chantre (1517-1533)		
Nicolas Martien (1527-1559)	SCB Gagiste (1527)	Chapelle Royale Clerc (1559)		
Pierre Passereau (1509-1532)	Chapelle du duc d'Angoulême Chantre ténor (1509)	SCB M ^o enfants (1529-1530)	Cathédrale de Cambrai Petit vicaire (1531-1532)	
Guillaume Toppelin (1532-1578)	SCB Vicaire basse-contre (1532)	Chapelle Royale Chantre (1559-1578)		
Jean Porcher 1533-†1556)	SCB Chanoine (1533)	Chapelle Royale Chapelain (1556)		
Jean Rousselet (1536-†1579)	SCB Gagiste dessus (1536)	Chapelle Royale Clerc (1550-1578)	Chapelle de la reine mère Chapelain (1560-1578)	Abbaye commendataire du Bon Repos (1563-1579)
Jean Regnault (1543-1591)	SCB Chapelain (1548-1591)	Chambre de musique Chantre (1559)		
Henri II (1547-1559)				
Jacques Carbonnier (1547-1560)	SCB Vicaire (1547-1554)	Chapelle Royale Chantre (1553-1560)		
Etienne Cousin (1551-1577)	SCB Gagier (1551-1552)	Chapelle Royale Chantre (1559-1572)	Chambre du roi Chantre (1572-1577)	
François des Oliviers (1531-1584) Facteur d'orgues	Cathédrales de Beauvais (1531)	Cathédrale de Tours (1550)	Cour de France M ^o faiseur d'orgues du roi (1560-1584)	Sainte-Chapelle de Dijon (1560-1570)
	SCB Orgues (1553)	Notre-Dame de confort de Lyon (1570)	Saint-Benigne de Dijon (1572)	Saint-Germain l'auxerrois (1584)
Olivier Le Doyen (1542-1559)	SCB Chanoine (1553)	Chapelle de la reine Aumônier, chapelain (1550-1554)		
François Textoris (1553-†1586)	SCB Gagiste, vicaire (1553-1555)	SCP Gagiste (1560)	Chapelle Royale Chantre (1559-1586)	
Pierre Le Marié (1547-1566)	Chapelle de plain-chant Chantre, chapelain (<1547-1559)	Chapelle de Berry Chapelain et confesseur (<1555-1564)	SCB Chanoine, Grand Chantre (1555-1564)	
François Burgat (1549-1566)	Chapelle des ducs d'Orléans, d'Angoulême et d'Anjou Clerc (1549-1553)	SCB Chanoine, Grand Chantre (1556-1565)	Chapelle Royale (1564-1565)	
Jacques Mothey (1536-†1573)	Chapelle d'Orléans Officier (>1536-1545)	Chapelle de Berry Clerc (<1545-1558)	SCB Chanoine (1557-1573)	Chapelle de musique du roi Clerc de chapelle (1560)
Jean Le Nain (1558-1574)	SCB Vicaire, chapelain (1558-1560)	Chapelle Royale Chantre (1574)		
Charles IX (1560-1574)				
Thomas Champion (1554-1584)	Maison d'Antoine de Bourbon-Vendôme (1554-1557)	SCB Chantre passant (1561)	Chambre de musique du roi Organiste (1557-1589)	Secrétaire du duc François d'Alençon
Macé Arrachepied (1563-1578)	SCB Vicaire (1563-1574)	Chapelle Royale Chantre dessus mué (1574-1578)		
Jacques Busserat (1565-1587)	SCB Vicaire (1565-1572)	Chapelle Royale Chantre dessus (1572-1587)	Chambre du roi Chantre dessus (1575-1587)	Collégiale d'Issoudun Chanoine (<1587)
Guillaume Levavasseur (1565-1587)	Chapelle Royale (1565-1587) Fêtes de Bayonne (1565)	Chapelle reine mère Chantre (1580?-1587)	SCB Vicaire (1573)	SCP Clerc (1574-1581)
	Notre-Dame de Melun Chanoine (1587)			
Henri III (1574-1589)				
Guillaume Le Queulx (1577-1585)	SCB Vicaire (1577-1579)	SCP Clerc, chapelain (1579-1582)	Chapelle de la reine mère Chantre haute-contre (1585)	

Claude Barbelot (1577-1598)	SCP Gagiste (1577)	SCB Vicaire (1579)	SCP Clerc (1582-1584)	Chapelle Royale Chantre (1584)
	SCB Vicaire (1585-1586)	SCP Clerc (1596)	SCB Gagiste (1598)	
Louis Herman (1586-1587)	SCB Gagiste (1586-1587)	Chapelle Royale Chantre (ca 1586)		
Louis Robert (1587-1589)	SCB Gagiste (1587)	Chapelle Royale Chantre (1589)		
Henri IV (1589-1610)				
Nicolas Musnier (1580-1606)	Chapelle de la reine mère Clerc, sommier (1580-1585)	Chapelle Royale Clerc de chapelle (1589)	SCB Vicaire, chapelain (1598-1606)	
XVII^e siècle				
Louis XIII (1610-1643)				
Eustache Picot (1592-†1651)	Cathédrale d'Evreux Clerc de semaine (1592)	Cathédrale de Rouen M ^o enfants (1601-1604)	Chapelle Royale Sous-maître, compositeur, du roi (1609-1651)	Cathédrale de Poitiers Chanoine (1620)
	SCP Chanoine (1620-1651)	SCB Chanoine (1623-1643)	Abbaye de Chailivoy Abbé (1627-1651)	
Blaise Berthault (1633-†1677)	Chapelle Royale Chantre dessus muez (1633-1677)	SCB Chanoine (1633-1662)	SCP Chapelain (1639-1677)	Collégiale de Saint- Quentin (1649-1677)
Ambroise Voisin (1639-†1662)	SCB Chanoine, Grand Chantre (1639-†1662)	Chapelle Royale Chapelain (1639-1645 ?)		

On trouve à la Sainte-Chapelle de Paris, cent-vingt-cinq musiciens (dont deux facteurs d'orgues), qui ont servi à la Chapelle Royale ou la chapelle de la reine ou de la reine-mère Catherine de Médicis, dont dix sont incertains. Parmi ces cent-vingt-cinq chantres, dix d'entre eux ont servi dans les deux Saintes-Chapelles. Ces cent-vingt-cinq chantres se décomposent en quarante chanoines musicaux, dix-huit chantres, qui finiront leur carrière comme chapelains perpétuels, vingt-six chantres, qui finiront leur carrière comme chapelains ordinaires, vingt-cinq chantres, qui finiront leur carrière comme clercs, quatorze, comme gagistes et enfin deux anciens enfants de chœur qui ne seront qu'enfants de chœur Jean Desmarquetz et Toussaint de La Ruelle. Ces chantres ont pu servir dans d'autres chapelles princières, quatre à la chapelle ducale de Bourgogne, cinq à la chapelle pontificale, trois à la chapelle du duc de Berry. On a encore quatre maîtres de musique certains, Maturin Dubuysson, Pierre Vermont L'Aîné, Pierre Certon et Artus Auxcousteaux.

On y trouve dix-huit compositeurs, Jean Sohier alias de Fede, Mathurin Dubuysson, Jean Molin, Pierre Blondeau, Jean Du Boys, Claudin de Sermisy, Pierre Vermont L'Aîné, Pierre Vermont Le Jeune, Hector Boucher dit l'Enfant, Pierre Certon, Nicolas Testard, Guillaume Belin, Didier Leschenet, Nicolas Formé, Etienne Le Roy de Saint-Martin, Eustache Picot, Artus Auxcousteaux et Thomas Gobert. On compte aussi deux facteurs d'orgues Antoine Dargillières et Jean Dargillières. Ces dix-huit compositeurs constituent 14% des cent-vingt-cinq chantres parisiens documentés à la Chapelle Royale. Ce ratio est supérieur au ratio de 7% de compositeurs parmi l'ensemble des chantres parisiens. La Chapelle Royale concentre donc de façon importante les compositeurs.

On peut donc à présent donner la liste des chantres documentés à la Chapelle Royale, la chapelle de la reine ou de la reine-mère, par ordre chronologique. J'ai mis en italique une carrière possible, pour le Grand Chantre Guillaume de Champdivers, celle de médecin ecclésiastique de la cour de Bourgogne entre 1337 et 1347 et en caractères normaux une seconde possibilité d'un Guillaume de Champdivers, soldat diplomate et chambellan de Charles VI.

Tableau N°51 : Chantres de la SC de Paris documentés à la Chapelle Royale de France

Prénom Nom	Emploi 1/5	Emploi 2/6	Emploi 3/7	Emploi 4/8
XIII^e siècle				
Louis IX (1226-1270)				
Pierre Auverard (1248-†1288 ?)	SCP (1248-1288 ?)	Chapelle de la Reine Isabelle		
Philippe V (1285-1314)				
Gilles de Condé (1292-†1337)	Chapelle Royale Chapelain, maître chapelain (1292-1306)	SCP Chanoine, Grand Chantre (1297-1337)	Notre-Dame de Chartres Archidiacre (1400)	
Charles IV (1322-1328)				
Etienne de Lorris (1308-1329)	Maison du roi et Chapelle Royale (1308 et 1316)	SCP M ^o grammaire (1322-1329)		
Philippe VI (1328-1350)				
Guillaume de Foucherolles (1316-†1343)	Chapelle Royale Chapelain du dauphin, du roi, aumônier (1316-1343)	Chancellerie royale Maître de la chambre aux deniers (1316-1343)	Collégiale de Saint- Melon de Pontoise Chanoine (1318-1331)	Cathédrale du Mans Chanoine (1322)
	Cathédrale de Dol Chanoine (1327)	SCP Chanoine (1331)	Collégiale de Saint- Quentin Chanoine (1331)	Saint-Etienne de Droco de Chartres Chanoine (1331)
	Cathédrale de Coutances Grand chantre (1331)			
<i>Guillaume de Champdivers</i> (1312-après 1347)	<i>Cour de Bourgogne Médecin des ducs (1315-avant 1347)</i>	<i>SCP Chanoine, Grand Chantre (>1337-<1403)</i>		
Guillaume de Champdivers (> 1337-< 1422)	Conseiller et chambellan du roi Charles VI	SCP Chanoine, Grand Chantre (>1337-<1403)	Cour de Bourgogne Gouverneur de Troyes (1417)	
Julianus de Muris (1347-†1365)	SCP M ^o grammaire (1347-1354)	Université de Paris Recteur (1350)	Cour de France Secrétaire du futur Charles V (1355-1364)	Cathédrales de Beauvais Chanoine (1358)
	Cathédrales d'Evreux Chanoine (1358)	Cathédrale de Paris Chanoine (1360)	Cathédrale de Rouen Chanoine (1365)	
Jean II Le Bon (1350-1364)				
Gace de Lavigne (1335-†1382)	Eglise de Saint-Pierre de Gerberoi Chanoine (1335)	Chapelle Royale Premier chapelain (1356- 1377)	SCP Chanoine (1359-1382)	
Charles V (1364-1380)				
Jean Fillon de Chartres (1360-†1401)	SCP Chanoine (1360-1362)	Chapelle Royale (1360ca-1384 ca)	Chapelle de Bourgogne Premier chapelain (1384-1399)	SCP Chanoine (1393-1401)
Jean Hamon (1362-1367)	Chapelle Royale Chapelain du roi (1362)	SCP Chanoine (1362-1367)		
Geoffroy Le Bouteiller de Senlis (1353-†1377)	Chapelle Royale Maître chapelain (1353-1377)	Cathédrale d'Angers Chanoine et chantre (1356)	Cathédrale de Chartres Chanoine (1356)	SCP Chanoine (1367-1377)
	Notre-Dame de Paris Chanoine			
Denis de Couleur (1356- †1383)	Chapelle Royale Chapelain du roi (1356-1383)	Chancellerie Secrétaire du roi (1356-1383)	Cathédrale de Meaux Chanoine, Grand chantre (1362)	SCP Chanoine (1369, Grand Chantre (>1369-1380))
Michel de Fontaines (1364-†1403)	Chapelle Royale Premier chapelain (1364-1378)	SCP Chanoine, Grand Chantre (1372-1403)	Cathédrale de Beauvais Archidiacre (1375)	Saint-Quentin en Vermandois Chancelier (1375)
Charles VI (1380-1422)				
Guillaume Belier (1382-†1428)	SCP Chapelain perpétuel, chanoine (1399-1428)	Chancellerie de France Clerc du roi (1385-1399)		
Robert Brisson (1353-†1398)	Chapelle Royale Clerc et/ou somelier (1353->1380)	SCP Chanoine (1382-1398)		
Michel de Cresne (1366-1409†)	Université de Paris (1366-1371)	Chapelle Royale Précepteur du dauphin, aumônier, confesseur (1378-1409)	Cathédrale d'Evreux : Chanoine et chantre (1378)	SCP Chanoine (1383-1389)

	Notre-Dame de Paris Chanoine (1388)	Collégiale de Saint- Quentin Chanoine (<1390)	Evêché de Meaux Archidiaque (<1390)	Evêché d'Auxerre Evêque (1390-1409)
Jean Faissier (1367-†1395)	Chancellerie de France Clerc de la chambre des comptes (1367-1387)	Chapelle Royale Sous-aumônier (1382-1393)	SCP Chanoine (1390-1395)	Cathédrale de Nevers Chanoine et Grand Chantre
Aubry de Bernay de Tonnerre (1395-1400†)	Chapelle Royale Sous-aumônier (1395-1400)	SCP Chanoine (1398-1400)		
Jean Derpy (1399-†1419)	Chapelle Royale Chapelain du roi (1399)	SCP Chanoine (1400-1419)		
Pierre Prophete (1399-†1408)	Chancellerie Royale Secrétaire du roi (1399)	Chapelle Royale (sous)-aumônier du roi (1400-1408)	SCP Chanoine (1401-1408)	
Jean Darsonval (1408-†1416)	Cour de France Précepteur et confesseur de Louis de Guyenne (1408-1416)	SCP Chanoine (1408-1409)	Cathédrale de Chartres Chanoine (1408)	Tours Chanoine
	Evêché de Châlons sur Saône Evêque (1413-1416)			
Robert Feuillet (1399-1409)	Chapelle Royale Chapelain ordinaire (1399)	SCP Chanoine (1409)		
Toussaint de La Ruelle (1410-†1470)	SCP Enfant de cœur (1410)	Chapelle de la reine Sommelier (1416)	Chapelle de Bourgogne Chapelain (< 1419)	Chapelle pontificale M° des enfants (1420-1431)
	Saint-Omer Chanoine (1422)	Cathédrale de Noyon Chanoine (1425-1470)	Chapelle de Bourgogne Chapelain (1432 ?-1451)	
Jean de La Tour (1418- †1465)	SCP Clerc (1418)	Chapelle de Bourgogne Sommelier, clerc de chapelle (1419)	Chapelle Royale Sommelier (1422)	Chapelle de Bourgogne M° enfants, chapelain (1426-1455)
	Sainte-Walburge de Furnes Chanoine (1433-1464)	Saint-Etienne de Besançon Chanoine (1434)	Condé sur l'Escaut Chanoine (1439)	SC Dijon Chanoine (1440-1465)
	Saint-Pierre de Lille Chanoine (< 1464)			
XV^e siècle				
Charles VII (1422-1461)				
Guillaume Bouttepois (1422-†1438)	Chapelle Royale Chapelain (1422)	SCP Chanoine (1423-1438)		
Jean Mortis (1439-†1484)	Chancellerie de France Secrétaire et notaire du roi	SCP Chanoine, Grand chantre (1439-1484)	Parlement de Paris Conseiller (1446-1469)	Saint-André de Savigny Curé
	Cathédrale de Beauvais Chantre et chanoine (1469)			
Durant Viel (André Vielz ?) (1440-1475)	SCP Clerc, chapelain (1440-1450)	Chapelle Royale Clerc, chapelain (1462-1475 !)		
Jean Verneau (1446-1459)	SCP Chanoine (1446-1457)	Chapelle Royale Chapelain, Aumônier (1452-1459)		
Jean Sohier alias Fede (1436-1477)	Concile de Bâle (1436)	Collégiale de Douai M° enfants (1438-1441)	Chapelle Pontificale Chantre (1443-1445)	Chapelle de Leonello d'Este, Ferrare (1445-1446)
	Cathédrale de Cambrai Petit vicaire (1446)	Chapelle de Charles d'Orléans (1451-1453)	SCP Chapelain (1449-1450)	Chapelle. de Bourgogne (1454-1454?)
	Chapelle de la reine Chapelain (1462-1463)	Chapelle Pontificale Chantre (1465-1466)	SCB Gagiste (1472-1473)	Chapelle Royale (1473-1474)
	SCP ? Chanoine (1473-1477)			
Hugues Poulain (1444-1461)	SCB Chapelain et M° enfants (1444-1447)	Chapelle Royale Prêtre faisant office d'aumônier (1447-1461)	SCP Chanoine (1457-1458)	Saint-Etienne de Dun le Roy Chanoine (1447)
Louis XI (1461-1483)				
Pierre Guillier (1461-†1485)	Chapelle Royale Chapelain (1461-1474)	SCP Chanoine (1470-1485)		
Guillaume Cretin (1476- †1525)	SCP Chapelain perpétuel (1476-1514)	Chapelle Royale Chantre, aumônier (1486-1525)	Sainte-Chapelle de Vincennes Trésorier (1514-1524)	SCP Chanoine, Grand Chantre (1522-1525)
Charles VIII (1483-1498)				
Mathurin Du Buisson (1483-1514) compositeur	Cathédrale de Rouen Chantre tenoriste (1483-1489)	SCP Gagiste (1489-1493)	Chapelle Royale Chantre (1493-1505 ?)	Cathédrale de Rouen Chantre tenoriste (1500)
	SCP Gagiste ténoriste (1503-1506)	Cathédrale de Rouen Recteur (1507-1508)	SCP Gagiste (1512-1514)	
Hervé d'Albi	SCP	Chapelle ducale de Savoie	Chapelle Royale	

(1496-1515)	Gagiste clerc (1496)	(1505-1507)	(1515)	
Jean Du Moncel (1493-†1531)	Cathédrale de Cambrai Tenoriste (1493)	SCP Gagiste ténoriste (1497)	Chapelle Royale Chantre (<1498-<1514)	Cathédrale de Noyon Chanoine (< 1514- <1531)
Louis XII (1498-1515)				
Jean Molin (1505-1518)	SCP Chapelain (1505-1506)	Chapelle Royale de France Chantre (1517-1518)		
Pierre Blondeau (1502-1534)	Notre-Dame de Paris Clerc des matines (1502-1506)	SCP Gagiste clerc (1506)	Eglise Saint-Marcel de Paris Chapelain (1506)	Chapelle Royale Chantre (1506-1521)
	Notre-Dame de Paris Copiste (1521)	Chapelle Royale Noteur (1534-1534)		
Jean Du Boys (1493-1538)	Leuwen (1493-1503)	Orléans (1493-1503)	Cathédrale de Cambrai Tenoriste (1505)	SCP Clerc ténoriste (1506)
	Chapelle pontificale Chantre (1508)	Chapelle des enfants de France Chantre (1521-1538)		
Georges Reverdy (1506-1516)	SCP Gagiste (1506-1508)	Chapelle Royale (1508-1515)	SCB Chanoine (1511-1516)	
Jean Fresnoy (1508-1513)	SCP Gagiste (1508)	Chapelle de la reine Chantre (1508 ?-1513)		
Claudin de Sermisy (1508-1562†)	SCP Clerc (1508-1509)	Chapelle Royale Chantre, sous-maître et recteur (1509-1560)	Prieuré Saint-Jean de Bouguennec Prieur (1510)	Cathédrale de Noyon Chanoine (1516)
	Notre-Dame-de-la-Ronde à Rouen Chanoine (1516-avant 1524)	Chapelle de Cambron dioc. Amiens (1524)	SCP Chanoine (1533-1562)	Eglise Sainte-Catherine de Troyes Chanoine (1554)
Pierre Vermont L'Aîné (1510-†1533)	SCP Enfant de chœur, marguillier, M° enfants (1510-1527)	Chapelle Royale Chantre (1525-1533)	Eglise Saint-Quiriace de Provins (1525)	
Pierre Vermont Le Jeune (1510-†1558)	SCP Enfant de chœur (1510-1526)	Chapelle pontificale Chantre (1528-1532)	Chapelle Royale Chapelain hautes messes (1533-1556)	SCP Chapelain perpétuel (1539-1558)
Jean Nolin (1510-†1521)	Eglise Saint-Remi de Ponchon Recteur (1510)	Chapelle de la reine et Chapelle Royale Chantre (1510-1518)	SCP Chapelain perpétuel ? (1514-1521)	
XVI^e siècle				
François 1^{er} (1515-1547)				
Hector Boucher alias l'Enfant (1519-1533) Compositeur	SCP Clerc (1519-1522)	Chapelle Royale Chantre haute-contre (1525-1533)	Saint-Etienne de Troyes Chapelain (1525)	Sainte-Chapelle du Vivier Chanoine (1530)
	Mehun sur Yevre Chanoine (avant 1530)			
Pierre Acher (1509-†1533)	SCP Gagiste (1509)	SCP Clerc, chapelain (1520-1527)	Chapelle Royale Chanoine basse-contre (1527-1533†)	
Guillaume Jourdain alias Morellet (1521-1534)	SCP Enfant de chœur, clerc (1521-1526)	Chapelle Royale Chantre, notaire ordinaire (1533-1534)		
Le Liégeois (1521-†1532)	SCP Clerc, chapelain (1521-1523)	Chapelle Royale Chantre (1532)		
Philippe Fontaine (1523-1551)	SCP Clerc basse-contre (1523-1525)	Collégiale Saint-Martin de Tours Clerc (1525-1528)	Chapelle pontificale Chantre (1529-1534)	Chapelle Royale Chantre (1548-1551)
Simon Giroult (1526-†1582)	SCP Enfant de chœur, chapelain, chapelain perpétuel, M° grammaire (1526-1582)	Chapelle Royale Noteur (1547-1582)		
Jean Le Cung alias Magistrat (1526-†1548)	SCP Chapelain (1526-1548)	Chapelle Royale Chantre (1532)		
Michel Allard (1511-†1540)	Chapelle Royale Chantre (1511-1518)	SCP Chapelain perpétuel (1527-1540)		
Pierre Certon (1529-†1572)	Notre-Dame de Paris Clerc des matines (1529)	SCP Clerc, chapelain, M° enfants, chapelain perpétuel (1532-1572)	Chapelle Royale Chantre (1559, 1567, 1570 ?)	Notre-Dame de Melun Chanoine (1560)
Etienne Guerard (1532-1537)	SCP Clerc (1532-1537)	Chapelle Royale (1537-<1547)		
Jean Baillet (1525-†1542)	Chapelle Royale de plain- chant et chapelle de la régente de France	Collégiale de Saint- Quentin Chanoine	Saint-Quiriace de Provins Grand chantre	Saint-Germain de Persan, Chapelain (1525)

	Chantre, chapelain (1525-1533)	(1525)	(1525)	
	Prévôté de Saint-Albin de Crepy en Valois (1525)	Notre-Dame d'Alençon Curé (1526)	Maison des enfants de France Aumônier (1533-1540)	SCP Chapelain (1540-1542)
Louis de Bertheville (1540-1547)	SCP Chapelain basse-contre (1540-1542)	Chapelle Royale Chantre et chanoine (1543-1547)		
Nicolas Testard (1534-†1559)	Cathédrale de Rouen Enfant de chœur, clerc (1534-1535)	SCP Clerc à l'essai (1540)	Cathédrale de Rouen Clerc ? (1540-1546)	Chapelle Royale Chantre haute-contre, sous maître (1547-1559)
	SCP Clerc à l'essai (1546)	Cathédrale de Rouen Chapelain (1549-1557)		
Jean Le Dru (1541-1578)	SCP Enfant de chœur, clerc (1541-1555)	Chapelle Royale Chantre haute-contre (1555-1578)		
Martin Pain (1542-†1578)	SCP Clerc à l'essai (1542)	Chapelle Royale de France Chantre (1561-1578)	Cathédrale de Laon Chanoine (1561-1578)	Collégiale de Saint-Quentin Chanoine (1559-1563)
Richard Dabaro (1546-1574)	SCP Clerc (1546)	Chapelle Royale Chantre, chanoine (1546-1559)	Cure de Roncey Curé (1547)	Cathédrale de Rouen Chanoine (1565-1574)
	Eglise Saint-Laurent de Rouen Curé (1567-1574)			
Henri II (1547-1559)				
Jacques Belleau (1545-†1583)	Reims Vidame (1545)	SCP Chanoine (1548-1583)	Chambre de musique Clerc de chapelle (1559)	Abbaye de Cheminon Abbé (1583)
Jean Le Masson (1539- †1550)	Chapelle Royale Chantre (1539-1550)	SCP Chanoine (1548-1550)	Saint-Quentin Chanoine (1546-1550)	Saint-Etienne de Valles Chanoine (1546-1550)
Guillaume Belin (1547-†1568)	Chapelle Royale et Chambre de musique Chantre taille, sous-maître (1547-1565)	SCP Chanoine, Grand chantre (1550-1568)		
Jean Desmarquetz (1551-1562)	SCP Enfant de chœur (1551-1562)	Chapelle Royale Page, écuyer de cuisine (1551-1559)		
Jean Durantel dit Gigot (1546-†1583)	Chapelle Royale Chantre (1546-1580)	SCP Chanoine (1553-1583)	Collégiale de Saint- Quentin Chanoine (1569)	
Toussaint Barrin dit Vincelles (1506-†1581)	Chapelle Royale Enfant de chœur (1515-1518)	Chapelle Royale Chantre en Espagne (1525-1529)	Université de Paris (1529-1537)	Chapelle Royale Chantre, valet de chambre, aumônier (1540-1580)
	Abbaye de Carnouet Abbé (1554)	SCP Chanoine (1556-1581)	Abbaye Saint-Romain de Blois (1559-1560)	Abbaye Saint-Pierre et Saint-Paul de Ferrieres et de Saint-Lo (1581)
François II (1559-1560)				
Jean II Du Hamel (1559-†1587)	Chapelle Royale Chantre (1559-1587)	SCP Clerc (1559-1562)	Cathédrale de Rouen Chanoine (1575-1587)	
Charles IX (1560-1574)				
Pierre de Lescluse (1559-1570)	Chapelle Royale ou Chambre du roi Petit chantre (1559)	SCP Clerc, chapelain (1561-1570)	Cathédrale de Meaux Receveur des enfants de chœur (1570)	
François Textoris (1553-†1586)	SCB Gagiste, vicaire (1553-1555)	SCP Gagiste (1560)	Chapelle Royale Chantre (1559-1586)	
Jacques Vasseur (1559-1560)	Chambre du roi de France (1559)	SCP Enfant de chœur, clerc (1560)		
Antoine Guillot (1547-†1581)	Chapelle Royale Page (1547)	SCP Chapelain, chapelain perpétuel (1562-1581)		
Gabriel de Verdereau (1559-1565)	Chapelle Royale Chantre (1559)	SCP Chanoine (1562-1565)		
Denis Tabart (1560-†1604)	Chapelle Royale Page, chantre (1560-1587)	SCP Chapelain (1563-1572)	Collégiale de Corbeil Chanoine (1570)	Cathédrale de Noyon Chapelain (1572)
	SCP Chapelain perpétuel (1587-1604)	Eglise Saint-Germain l'Auxerrois de Paris Chapelain		
Martin Beaufilz (1567-1587)	SCP Clerc, chapelain (1567-1571)	Chapelle de la reine mère Chapelain (1571-1587)	Chapelle Royale Chapelain des hautes messes (1571-1587)	
Jacques Le Trot	SCP	Chapelle Royale		

(1567-†1585)	Clerc, chapelain, chapelain perpétuel (1567-1585)	Chantre (1577-1584)		
Etienne Le Roy de Saint-Laurens (1559-1587)	Chapelle Royale Page, chantre dessus mué, M° enfants, aumônier, sous maître (1559-1587)	Hôtel d'Alençon Aumônier (1562-1584)	SCP Chanoine (1568-1570)	Abbaye de Saint-Laurent Abbé (1570-1587)
	SCB Chanoine refusé (1585)			
Robert Pihan (1568-†1584)	SCP Chapelain (1568-1569)	Chapelle de la reine mère Chantre (1578-1584)	Chapelle Royale Chantre (1578-1584)	SCP Clerc (1579-1582)
Adrian Le Queulx (1569-†1586)	SCP Clerc (1569-1570)	Chapelle de la reine mère Chantre Taille (1572)	Chapelle reine mère Chantre (1580-1585)	Chapelle Royale Chantre (avant 1586)
Jacques Charo (1571-†1598)	SCP Chapelain, chapelain perpétuel (1571-1598)	Chapelle Royale Chantre basse-contre (1576-1587)		
Jean Gueniart (1571)	SCP Clerc (1571)	Chapelle de la reine mère Chantre ? (1571)		
Pierre Morillon (1571)	SCP Clerc (1571)	Chapelle de la reine mère Chantre ? (1571)		
Pierre de Rommenelles (1563-1599)	Chapelle de la reine mère Chantre (1563-1587)	SCP Chapelain (1571)	Saint-Quentin Chanoine (1574-1599)	Chapelle Royale Chantre (1585-1599)
Georges de Courbes (1572-1602)	SCP Clerc, chapelain basse-contre (1572-1573)	Chapelle de la reine mère Chantre, (1584-1587)	Chapelle Royale Chapelain des hautes messes (1584-1587)	Saint-Jacques de l'Hôpital à Paris Chapelain (1586-1602)
Martin Hiel (1572-1595)	SCP Chapelain (1572-1574)	Chapelle Royale Chantre (1574-1595)	SCP Chapelain (1575-1576)	Chapelle de la reine mère Chantre (1580-1587)
	SCP Chapelain (1581)	Saint-Spire de Corbeil Chanoine (1587)		
Jacques Buisson (1556-†1573)	SCP Clerc (1573)	Chapelle Royale Organiste, chantre de la chambre (1556-1561)		
Henri III (1574-1589)				
Antoine Champion (1574-1587)	SCP Clerc marguillier (1574)	Chapelle Royale Chantre (1586-1587)		
Guillaume Levavasseur (1565-1587)	Chapelle Royale Chantre (1565-1587)	SCB Vicaire (1573)	SCP Clerc (1574-1581)	Chapelle reine mère Chantre taille (1580-1587)
	Notre-Dame de Melun Chanoine (1587)			
Roland Blassel (1559-†1578)	Chapelle Royale Chantre (1559-1578)	SCP Clerc (1576-1578)		
Jean Godet (1576-†1597)	SCP Clerc (1576)	Chapelle de la reine mère Chantre (1580-1587)	Chapelle Royale Chapelain (1584-1594)	SCP Chapelain (1594-1597)
Claude Barbelot (1577-1598)	SCP Gagiste (1577)	SCB Vicaire (1579)	SCP Clerc (1582-1584)	Chapelle Royale Chantre (1584)
	SCB Vicaire (1585-1586)	SCP Clerc (1596)	SCB Gagiste (1598)	
Nicolas Grosseteste (1579-1587)	SCP Clerc basse-contre (1579-1580)	Chapelle de la reine mère Chapelain (1580-1587)	Chapelle Royale Chapelain des hautes messes (1580-1587)	
Guillaume Le Queulx (1577-1585)	SCB Vicaire (1577-1579)	SCP Clerc, chapelain (1579-1582)	Chapelle reine mère Chantre (1585)	
Léonard Boursault (1578-†1609)	Chapelle de la reine et Chapelle Royale Chantre (1578-1605)	SCP Gagiste, chapelain perpétuel (1581-1609)		
Antoine de Fontaine (1581-1586)	SCP Clerc (1581-1585)	Chapelle Royale Chantre probablement basse-contre ?(1586)		
Israel de Poix (1582-†1642)	SCP Chapelain perpétuel (1582-1642)	Chapelle Royale M° grammaire (1588)		
Roger Deschevert (1583-†1596)	SCP Chanoine, Grand Chantre (1583-1589)	Chapelle Royale Aumônier	Abbaye de Saint-Laurent Abbé (1589-1596)	Prieuré de Saint-Honorine de Gonflans (1590-1596)
	Vicariat de Pontoise (1590-1596) alternance	Saint-Germain l'Auxerrois Doyen (1595-1596)		
Simon Cyart (1574-1595)	Chapelle Royale Chantre (1574-1595)	SCP Clerc (1584-1585)		
Pierre Le Large (1585-1589)	Chapelle de la reine mère Chantre (1585-1587)	Puy d'Evreux (1585)	SCP Chapelain (1585-1589)	Notre-Dame de la Ronde Chanoine (1587)
Christophe Bouton (1586-1587)	SCP Clerc haute-contre (1586)	Chapelle Royale Chantre (1586-1587)		
Charles Hyer [Hys]	Chapelle Royale	SCP		

(1585-1586)	(1585ca)	Chantre à l'essai (1586)		
Maximin Jacquinot de Mesme (1584-†1591)	Chapelle de la reine mère Dessus mué (1580-1589)	Le Puy d'Evreux Eunuque et dessus (1581)	Chambre du Roi Dessus mué (1584-1587)	Chapelle Royale Dessus mué (1584-1587)
	SCP Chapelain perpétuel (1586-1591)	Saint-Spire de Corbeil : chanoine (1587)		
Christophe Laboureau (1586-1633)	SCP Clerc (1586-1590)	Chapelle Royale Chantre (1592-1633)	Collégiale de Vendôme Chanoine (1597)	
Didier Leschenet (1559-†1603)	Chapelle Royale Chantre et sous-maître (1559-1595)	Saint-Etienne de Troyes Chanoine (1563)	Sainte-Chapelle de Dijon Chanoine (1575)	Collégiale de Saint-Quentin Chanoine (1579)
	Saint-Etienne de Meaux Chanoine (1582)	Cathédrale de Langres Chanoine (1584-1586)	SCP Chanoine, Grand chantre (1586-1603)	
Nicolas Formé (1567-†1638) Compositeur	SCP Clerc (1587-1592)	Chapelle Royale Chantre, sous-maître et compositeur du roi (1592-1638)	Abbaye de Notre-Dame de Reclus de Troyes Abbé commendataire (1624-1634)	SCP Chanoine (1626-1638)
Jacques Roze (1586-1587)	Chapelle Royale Chantre (1586)	SCP Gagiste (1587)		
Henri IV (1589-1610)				
Philippe Beaugrand (1578-1590)	Chapelle de François d'Alençon Chapelain (1578-1583)	Chapelle de la reine mère et Chapelle Royale Chantre (1586-1587)	SCP Gagiste (1590)	
Claude Plantin (1596-†1607)	SCP Chapelain, chap. perpétuel (1596-1607)	Chapelle Royale Chantre (1601)	Chapelle Ste-Catherine de Bois-Le-Roi (1601)	
Claude Boursier (1598-†1635)	SCP Clerc, chapelain (1598-1628)	Chapelle Royale Chantre basse-contre de remplacement (1609)	Cure de Lithaire Curé (1610-1635)	
Etienne Le Roy de Saint-Martin (1595-†1621)	Chapelle Royale Compositeur et sous-maître de la chapelle (1595-1610)	SCP Chanoine (1598-1621)	Abbaye de Saint-Martin	
Nicolas Gougelet (1604-†1647)	SCP Clerc, M° grammaire (1604-1615)	Chapelle Royale Chantre basse-contre (1605-1638)	SCP Chapelain perpétuel (1624-1647)	
Jean Du Camp (1586-†1624)	Chapelle Royale Chantre basse-contre, chapelain (1586-1619)	SCP Chapelain, chapelain perpétuel (1607-1624)		
Robert Ciflot (1608-1651)	SCP Enfant de chœur, clerc (1608-1651)	Chapelle Royale Prêtre chantre taille (après 1631 ?-avant 1642)		
Louis de La Haye (1608-†1638)	SCP Chapelain, chapelain perpétuel, Grand Chantre (1608-1638)	Chapelle Royale Chantre basse-contre (1619)		
XVII^e siècle				
Louis XIII (1610-1643)				
[Jean] Danet (1611-1617)	SCP Clerc (1611)	Chapelle Royale Chantre (1617)		
Jacques Cabaret (1614-†1651)	SCP Clerc, chapelain, chapelain perpétuel (1614-1651)	Chapelle Royale Chantre (1633-1647 ?)		
Eustache Picot (1592-†1651)	Cathédrale d'Evreux Clerc de semaine (1592)	Cathédrale de Rouen M° enfants (1601-1604)	Chapelle Royale Sous-maître, compositeur, aumônier du roi (1609-1651)	Cathédrale de Poitiers Chanoine (1620)
	SCP Chanoine (1620-1651)	SCB Chanoine (1623-1643)	Abbaye de Chalignoy Abbé (1627-1651)	Abbaye Saint-Berthault de Chaumont (1639-1648)
Louis Rivet (1624-†1660)	Chapelle Royale Chantre basse-contrre (1624-1656)	SCP Chapelain perpétuel (1624-1660)		
Jean Gendron (1595-1630)	Chapelle Royale Chantre (1595)	SCP Clerc haute-contre (1630)		
Claude Asselin (1631-†1665)	SCP Clerc, chapelain (1631-1640)	Chapelle Royale Chantre (1638-1665)	Collégiale de Pontoise Chanoine (1638-1665)	Cathédrale de Bayeux Chanoine (1665)
Jean Colas dit le Flamand (1633)	SCP Clerc haute-contre (1633)	Chapelle Royale Chantre (1633)		
Jean Gosset (1633-1648)	SCP Clerc taille (1633-1637)	Chapelle Royale Chantre (1637 ?-1643 ?)	SCP Clerc (1643-1648)	

Artus Auxcousteaux (1613-1656)	Cathédrale de Saint- Quentin Chantre (<1613)	Chapelle Royale Chantre (1613-1627)	Cathédrale de Noyon Chantre (1627- ?)	Saint-Quentin M° enfants (1631-1632)
	Cathédrale d'Amiens M° enfants (1632-1633)	SCP Prêtre, M° enfants (1634-1650)	Eglise Saint-Jacques de l'Hôpital de Paris Chanoine (1651-1656)	
Blaise Berthault (1633-†1677)	Chapelle Royale Chantre dessus muez (1633-1677)	SCB Chanoine (1633-1662)	SCP Chapelain (1639-1677)	Collégiale de Saint-Quentin Chanoine (1649-1677)
Thomas Gobert (1627-†1672)	SCP Enfant de chœur (après 1615-avant 1627)	Collégiale de Saint- Quentin Chanoine (1630-1672)	Chapelle du Cardinal de Richelieu (avant 1638)	Chapelle Royale Sous-maître (1638-1669)
	SCP Chapelain perpétuel, chanoine (1646-1672)			
Antoine Dargillières (1534-†1572)	Facteur d'orgues (avant 1553)	Facteur et organiste du roi (1553-1572)		
Jean Dargillières (1563- †1588)	Facteur et organiste du roi (1563-1588)	Facteur d'orgues 1570-1570		

Sont incertains à Bourges, Jean Boutier, Jean Vigier [maître des enfants], Nicolas Martien, Jean Porcher, Jean Le Nain, Louis Herman, Louis Robert. De même sont incertains à Paris, Etienne de Lorris, Maturin Dubuysson, Jean Molin, Durant Viel, Antoine Guillot, Jacques Vasseur, Charles Hyer, [Jacques ?] Roze et Jean Danet.

4.3.1.5. Chantres des Saintes-Chapelles documentés dans la chapelle de Bourgogne, la chapelle pontificale et la chapelle de Berry

Ce paragraphe traite des chantres documentés à la chapelle de Bourgogne, à la chapelle pontificale et à la chapelle de Berry, en en donnant des listes chronologiques avec leurs principaux emplois.

A la Sainte-Chapelle de Bourges, seize chantres sont documentés à la chapelle ducale de Berry, soit 21% des chantres documentés en chapelles princières, dix chantres sont documentés à la chapelle ducale de Bourgogne et par extension à la chapelle impériale de Charles-Quint, soit 13% des chantres documentés en chapelles princières, et sept chantres sont documentés à la chapelle pontificale, soit 9% des chantres documentés en chapelles princières. On a vingt chantres dispersés dans diverses autres chapelles princières.

A la Sainte-Chapelle de Paris, onze chantres sont documentés à la chapelle pontificale, soit 7% des chantres documentés en chapelles princières, neuf chantres sont documentés à la chapelle de Bourgogne, soit 6% des chantres documentés en chapelles princières et deux chantres sont documentés à la chapelle ducale de Berry, soit 1% des chantres documentés en chapelles princières. On a encore vingt chantres dispersés dans diverses autres chapelles princières.

La chapelle ducale de Bourgogne

On débute par les chantres des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris documentés à la cour ducale de Bourgogne et par extension à la cour impériale de Charles-Quint. On a trouvé à Bourges, dix chantres documentés à la chapelle ducale de Bourgogne et par extension à la chapelle impériale de Charles-Quint, soit 13% des chantres documentés en chapelles princières. De même à Paris, on a neuf chantres, documentés à la chapelle de Bourgogne, soit 6% des chantres documentés en chapelles princières, dont deux chantres incertains, Oudart de Bersaques et Antoine Lheritier.

On obtient cinq compositeurs à Bourges, soit un taux de 50% de compositeurs uniquement du XV^e siècle, Pierre Des Fontaines, Guillaume Le Machecrier, Nicolas Grenon, Pierre Du Wez et Jean Sohier alias Fede, et deux compositeurs à Paris, Jean Sohier alias Fédé et Antoine Lheritier, chantre et compositeur incertain.

On donne ci après la liste des parcours de ces chantres documentés dans l'une ou l'autre des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris et à la chapelle de Bourgogne ou la cour impériale germanique.

Tableau N°52 : Chantres de Paris et Bourges documentés en chapelle de Bourgogne

Prénom Nom	Emploi 1/5	Emploi 2/6	Emploi 3/7	Emploi 4/8
SC BOURGES				
Pierre Des Fontaines (1403-1447)	Chapelle de Bourgogne Sommelier (1403-1404)	SCB Vicaire (1405-1406)	Chapelle de Bourgogne chapelain (1415-1419)	Chapelle papale à Florence Chapelain (1420-1427)
	Saint Hermes de Renaix (1424)	Sainte-Chapelle de Dijon Chapelain (1428-1447)	Saint Grommaire de Lierre (1444)	Cathédrale d'Arras Chanoine (1445)
Guillaume Le Machecrier (1405-†1460)	SCB Vicaire, chapelain (1405-1410)	Chapelle pontificale Chapelain (1418-1421)	Cathédrale de Rouen Chanoine (1422-1460)	Chapelle de Bourgogne (1433)
Firmin Le Vasseur (1398-†1440)	Chapelle de Berry Chapelain (1398-1401)	Notre-Dame de Paris Chanoine (1401)	SCB Chanoine (1405-1412)	Cathédrale d'Amiens Chanoine (1413-1440)
	Chapelle de Bourgogne Chapelain (1418-1419)			
Bernard de Montigny (1400-1421)	Chapelle du duc de Berry Organiste (1400-1416)	SCB Chanoine (1405-1418)	Chapelle de Bourgogne Organiste et chapelain (1416-1419)	Cathédrale de Troyes Facteur organiste (1419-1421)
Noël Poignard (1405-1416)	SCB Chapelain (1405-1410)	Eglise du Saint-Sépulcre de Paris Vicaire (1412)	Chapelle de Bourgogne Chapelain (1415-1416)	
Robin Baille (1409-1419)	SCB Clerc (1409-1412)	Chapelle de Bourgogne Chapelain (1415-1419)		
Nicolas Grenon (1399-†1456)	Cathédrale de Paris Clerc (1399-1401)	Cathédrale de Laon Chantre, M ^o enfants (1403-1408)	Cathédrale de Cambrai Chantre, M ^o grammaire (1408-1409)	SCB Vicaire, M ^o enfants (1409-1412)
	Chapelle de Bourgogne M ^o enfants (1412-1419)	Eglise du Saint-Sépulcre Chanoine (1414-1418)	Cathédrale de Cambrai M ^o enfants (1421-1423)	Chapelle pontificale M ^o enfants (1425-1427)
	Cathédrale de Cambrai Chanoine (1427-1456)			
Benoît Richard (1461-1476)	SCB Chapelain (1461-1465)	Chapelle de Charles de France Chapelain, aumônier (1461-1472)	SCB Chapelain (1469-1472)	Chapelle de Bourgogne Chapelain (1473-1476)
Pierre Du Wez (1462-†1508)	SCB Vicaire (1462-1463)	Chapelle de Bourgogne Sommelier, clerc, chapelain (1464-1484)	Chapelle pontificale Chantre (1484-1485)	Chapelle de Bourgogne Chapelain (1485-1495)
	Sainte-Wandru de Mons Chanoine (1489-1508)	Eglise de Lierre Chanoine (1492-1494)	Sainte-Gudule de Bruxelles (1594-1508)	Prévôt de Douai (1503- 1508)
Jean Sohier alias Fede (1436-1477)	Concile de Bâle (1436)	Collégiale de Douai M ^o enfants (1438-1441)	Chapelle Pontificale Chantre (1443-1445)	Chapelle de Leonello d'Este, Ferrare (1445- 1446)
	Cathédrale de Cambrai Petit vicaire (1446)	Chapelle d'Orléans Chantre (1451-1453)	SCP Chapelain (1449-1450)	Chapelle de Bourgogne (1454?)
	Chapelle de la reine Chapelain (1462-1463)	Chapelle Pontificale Chantre (1465-1466)	SCB Gagiste (1472-1473)	Chapelle Royale (1473-1474)
	SCP ? Chanoine (1473-1477)			
SC PARIS				
Jean Fillon de Chartres (1360-†1401)	SCP Chanoine (1360-1362)	Chapelle Royale (1360ca-1384 ca)	Chapelle de Bourgogne Premier chapelain (1384-1399)	SCP Chanoine (1393-1401)
Guillaume Moreau (1384-†1428)	Chapelle de Bourgogne Chapelain, sous-aumônier (1384-1394)	SCP Chapelain (1385)		
Jehan Bonne	SCP	Chapelle de Bourgogne		

(1394-1418)	Chapelain, M° enfants (1394-1403)	Chapelain (1418)		
Jean Brunot (1409-†1419)	SCP Prêtre clerc (1409-1410)	Chapelle de Bourgogne Chapelain (1418-1419)		
Toussaint de La Ruelle (1410-†1470)	SCP Enfant de cœur (1410)	Chapelle de la reine Sommelier (1416)	Chapelle de Bourgogne Chapelain (< 1419)	Chapelle pontificale M° enfants (1420-1431)
	Saint-Omer Chanoine (1422)	Cathédrale de Noyon Chanoine (1425-1470)	Chapelle de Bourgogne Chapelain (1432 ?-1451)	
Jean de La Tour (1418-†1465)	SCP Clerc (1418)	Chapelle de Bourgogne Sommelier, clerc (1419)	Chapelle Royale Sommelier (1422)	Chapelle de Bourgogne M° enfants, chapelain (1426-1455)
	Sainte-Walburge de Furnes Chanoine (1433-1464)	Cathédrale de Besançon Chanoine (1434)	Condé sur l'Escaut Chanoine (1439)	SC Dijon Chanoine (1440-1465)
	Saint-Pierre de Lille Chanoine (< 1464)			
Jean Sohier alias Fede (1436-1477)	Concile de Bâle (1436)	Collégiale de Douai M° enfants (1438-1441)	Chapelle Pontificale Chantre (1443-1445)	Chapelle de Ferrare (1445-1446)
	Cathédrale de Cambrai Petit vicaire (1446)	Chapelle d'Orléans Chantre (1451-1453)	SCP Chapelain (1449-1450)	Chapelle de Bourgogne (1454?)
	Chapelle de la reine Chapelain (1462-1463)	Chapelle Pontificale Chantre (1465-1466)	SCB Gagiste (1472-1473)	Chapelle Royale (1473-1474)
	SCP ? Chanoine (1473-1477)			
Oudart de Bersaques (1507-1556)	SCP Gagiste (1507)	Chapelle de Charles-Quint Petite chapelle (1518-1556)		
Antoine Lheritier (1508-1532)	SCP Gagiste (1508)	Chapelle de Charles-Quint Grande chapelle (1520-1532)		

Chapelle pontificale

A la Sainte-Chapelle de Bourges, six chantres et un organiste Jean Foliot, sont documentés à la chapelle pontificale, soit 9% des chantres documentés en chapelles princières. Ces six chantres sont tous compositeurs, Jean Dubois, Nicolas Grenon, Pierre Des Fontaines, Guillaume Le Machécrier, Jean Sohier alias Fede et Pierre Du Wez (1462-†1508).

A la Sainte-Chapelle de Paris, onze chantres sont documentés à la chapelle pontificale, soit 7% des chantres documentés en chapelles princières, dont cinq compositeurs avec œuvres conservées, Jean Sohier alias Fede, Crispin de Stappen, Jean Du Boys, Jean Conseil, Jean Bonnevin alias Bausseron et un compositeur incertain Pierre Vermont Le Jeune, soit 46% des chantres recrutés par le pape.

Si l'on fait la somme des compositeurs de Bourges et Paris, documentés dans une chapelle pontificale, on obtient douze compositeurs sur seize chantres, soit 75% des chantres recrutés à la chapelle pontificale. On a là une très grosse proportion de chantres compositeurs, et donc une très grande attention des papes au choix de leurs chantres.

Tableau N°53 : Chantres de Paris et Bourges documentés en chapelle pontificale

Prénom Nom	Emploi 1/5	Emploi 2/6	Emploi 3/7	Emploi 4/8
SC BOURGES				
Pierre Des Fontaines (1403-1447)	Chapelle de Bourgogne Sommelier (1403-1404)	SCB Vicaire (1405-1406)	Chapelle de Bourgogne chapelain (1415-1419)	Chapelle papale à Florence Chapelain (1420-1427)
	Saint Hermes de Renaix (1424)	Sainte-Chapelle de Dijon Chapelain (1428-1447)	Saint Grommaire de Lierre (1444)	Cathédrale d'Arras Chanoine (1445)
Jean Dubois (1364-†1406)	Tournai Chantre clerc (1364)	Maison de Jean de Blauzac Chantre (1379)	Chapelle de Louis II duc d'Anjou (< 1390)	Chapelle pontificale Chantre (1391-1404)
	Saint-Pierre de Lille Chanoine (1371)	Saint-Germain l'Auxerrois Chanoine (1400)	SCB Vicaire (1405-1406)	Le Mans Chanoine (1406)
	Reims Chanoine (1406)			

Jean Foliot (1405-1408) organiste	SCB Vicaire, organiste (1405-1407)	Chapelle pontificale à Savona Organiste (1408)		
Guillaume Le Machecrier (1405-†1460)	SCB Vicaire, chapelain (1405-1410)	Chapelle pontificale Chapelain et chantre (1418-1421)	Cathédrale de Rouen Chanoine (1422-1460)	Chapelle de Bourgogne (1433)
Nicolas Grenon (1399-†1456)	Cathédrale de Paris Clerc (1399-1401)	Cathédrale de Laon Chantre, M° enfants (1403-1408)	Cathédrale de Cambrai Chantre, M° grammaire (1408-1409)	SCB Vicaire, M° enfants (1409-1412)
	Chapelle de Bourgogne M° enfants (1412-1419)	Eglise du Saint-Sepulcre Chanoine (1414-1418)	Cathédrale de Cambrai M° enfants (1421-1423)	Chapelle pontificale M° enfants (1425-1427)
	Cathédrale de Cambrai Chanoine (1427-1456)			
Pierre Du Wez (1462-†1508)	SCB Vicaire (1462-1463)	Chapelle de Bourgogne Sommelier, clerc, chapelain (1464-1484)	Chapelle pontificale Chantre (1484-1485)	Chapelle de Bourgogne Chapelain (1485-1495)
	Sainte-Wandru de Mons Chanoine (1489-1508)	Eglise de Lierre Chanoine (1492-1494)	Sainte-Gudule de Bruxelles (1594-1508)	Prévôt de Douai (1503- 1508)
Jean Sohier alias Fede (1436-1477)	Concile de Bâle (1436)	Collégiale de Douai M° enfants (1438-1441)	Chapelle Pontificale Chantre (1443-1445)	Chapelle de Ferrare (1445-1446)
	Cathédrale de Cambrai Petit vicaire (1446)	Chapelle d'Orléans Chantre (1451-1453)	SCP Chapelain (1449-1450)	Chapelle de Bourgogne (1454?)
	Chapelle de la reine Chapelain (1462-1463)	Chapelle Pontificale Chantre (1465-1466)	SCB Gagiste (1472-1473)	Chapelle Royale (1473-1474)
	SCP ? Chanoine (1473-1477)			
SC PARIS				
Toussaint de La Ruelle (1410-†1470)	SCP Enfant de chœur (1410)	Chapelle de la reine Sommelier (1416)	Chapelle de Bourgogne Chapelain (< 1419)	Chapelle pontificale M° enfants (1420-1431)
	Saint-Omer Chanoine (1422)	Cathédrale de Noyon Chanoine (1425-1470)	Chapelle de Bourgogne Chapelain (1432 ?-1451)	
Jean Sohier alias Fede (1436-1477)	Concile de Bâle (1436)	Collégiale de Douai M° enfants (1438-1441)	Chapelle Pontificale Chantre (1443-1445)	Chapelle de Ferrare (1445-1446)
	Cathédrale de Cambrai Petit vicaire (1446)	Chapelle d'Orléans Chantre (1451-1453)	SCP Chapelain (1449-1450)	Chapelle de Bourgogne (1454?)
	Chapelle de la reine Chapelain (1462-1463)	Chapelle Pontificale Chantre (1465-1466)	SCB Gagiste (1472-1473)	Chapelle Royale (1473-1474)
	SCP ? Chanoine (1473-1477)			
Crispin de Stappen (1485-†1533)	Saint-Nicolas de Bruxelles Chantre (1485-1489)	SCP Chapelain tenoriste (1492)	Cathédrale de Padoue M° chapelle (1492)	Chapelle pontificale Chantre (1492-1507)
	Cathédrale de Padoue M° chapelle (1498)	Cathédrale de Cambrai Chanoine (1504-1533)	Santa Casa de Loreto M°, chanoine (1424-1425)	
Jean Du Boys (1493-†1538)	Leuven (1493)	Orléans (1503)	Cathédrale de Cambrai Tenorista (1505)	SCP Chantre ténoriste (1506)
	Chapelle pontificale Chantre (1508)	Maison des enfants de France Chantre (1521-1538)		
Jean Conseil (1510-†1535)	SCP Enfant de chœur (1510-1513)	Chapelle pontificale Enfant de chœur, chantre, M° de la chapelle secrete (1514-1535)	Cambrai Chanoine (1528)	Nantes Chanoine
Pierre Vermont le Jeune (1510-†1558)	SCP Enfant de chœur (1510-1526)	Chapelle pontificale Chantre (1528-1532)	Chapelle Royale Chantre, chapelain des hautes messes (1533-1556)	SCP Chapelain perpétuel (1539-1558)
Jean Bonnevy alias Bausseron (1511-†1542)	SCP Clerc haute-contre (1511)	Chapelle pontificale Chapelain (1514-1542)	Eglise de Vouillé Recteur (1516)	Saint Gery de Cambrai Chanoine (1516)
	Notre-Dame d'Alloué Prieur (1517)	Eglise de Carampis Recteur (1518)	Sainte-Genevieve Prieur (1518)	Saint-Martin de Tours Recteur (1520)
	Cathédrale de Bourges Chanoine (1521)	Sainte-Marie de Vorselar Aumônier (1539)		
Jean Lestulier (1508-1514)	Chapelle pontificale (1508)	SCP Gagiste (1511)	Collégiale Saint-Amé de Douai Demi-gagiste (1513-1514)	
Philippe Fontaine (1523-1551)	SCP Clerc basse-contre (1523-1525)	Collégiale Saint-Martin de Tours Clerc (1525-1528)	Chapelle pontificale Chantre (1529-1534)	Chapelle Royale Chantre (1548-1551)
Yvo Barry alias Gallus (1525-1549)	SCP Chantre chapelain (1525-1527)	Chapelle pontificale Chantre ordinaire (1528-1549)	Cathédrale San Lorenzo de Perugia M° chapelle (> 1549)	
Antoine Normant alias Loyal (1528-†1557)	SCP Clerc (1528)	Chapelle pontificale Chantre (1534-1557)		

Chapelle ducale de Berry

La cour de Berry, à l'origine de la fondation de la Sainte-Chapelle de Bourges, a donné seize chantres à la Sainte-Chapelle, soit 21% des chantres documentés en chapelles princières, dont un seul compositeur Jacques Charité.

A la Sainte-Chapelle de Paris, deux chantres sont documentés à la chapelle ducale de Berry, soit 1% des chantres documentés en chapelles princières, sans compositeur.

Le tableau suivant donne les éléments chronologiques des emplois des dix-huit chantres, qui sont passés par la chapelle ducale de Berry.

Tableau N°54 : Chantres des SC de Paris, Bourges documentés à la chapelle ducale de Berry

Prénom Nom	Emploi 1/5	Emploi 2/6	Emploi 3/7	Emploi 4/8
SC BOURGES				
Pierre Belon (1398-1410)	Chapelle de Berry Chapelain (1398-1410 ?)	SCB Chanoine (1405-1410)		
Pierre Boyleau (1385-1410)	Chapelle de Berry Chapelain (1398-1406)	SCB Chanoine (1405-1410)		
Robinet Huyot (1401-1409)	Chapelle de Berry Chapelain (1401)	SCB Vicaire (1405-1409)		
Firmin Le Vasseur (1398-†1440)	Chapelle de Berry Chapelain (1398-1401)	Notre-Dame de Paris Chanoine (1401)	SCB Chanoine (1405-1412)	Cathédrale d'Amiens Chanoine (1413-1440)
	Chapelle de Bourgogne Chapelain (1418-1419)			
Bernard de Montigny (1400-1421)	Chapelle de Berry Organiste (1400-1416)	SCB Chanoine (1405-1418)	Chapelle ducale de Bourgogne Organiste et chapelain (1416-1419)	Cathédrale Saint-Pierre Saint-Paul de Troyes Facteur organiste (1419-1421)
Simon Arnoul (1401-†1420)	Chapelle de Berry Sommelier (1401)	SCB Chanoine, organiste (1409-1420)		
Jacques Charité (1401-†1461)	Chapelle de Berry Sommelier, chapelain (1401-1416)	Cathédrale de Laon Chanoine (1409-1411)	SCB Chanoine (1412-1422)	Cathédrale de Cambrai ? Chanoine (1433-1461)
Jean Bonduc alias Fundamenta (1401-†1429)	Chapelle de Berry Clerc (1401-1418)	SCB Chanoine (1415-1429)		
Pierre Estienne (1401-1420)	Chapelle de Berry Sommelier (1401)	SCB Vicaire, chapelain (1418-1420)		
Jean Le Vasseur (1449-1472)	SCB Vicaire (1449-1457), Chapelle de Berry Chapelain (1468)	Notre-Dame de Paris Clerc des matines (1557)	SCP Clerc (1557-1558)	SCB Chapelain (1466-1472)
Benoît Richard (1461-1476)	SCB Chapelain (1461-1465)	Chapelle de Berry Chapelain, aumônier (1461-1472)	SCB Chapelain (1469-1472)	Chapelle de Bourgogne Chapelain (1473-1476)
Gilbert Marel (1465-†1502)	Chapelle de Berry Aumônier (1465-1472)	SCB Chanoine, Grand chantre (1465-1502)		
Pierre Le Marié (1547-1566)	Chapelle de plain-chant Chapelain (<1547-1559)	Chapelle de Berry Chapelain (<1555-1564)	SCB Chanoine, Grand Chantre (1555-1564)	
Jacques Mothey (1536-†1573)	Chapelle d'Orléans Officier (>1536-1545)	Chapelle de Berry Clerc (<1545-1558)	SCB Chanoine (1557-1573)	Chapelle de musique du roi Clerc de chapelle (1560)
SC PARIS				
Jean Le Vasseur (1449-1472)	SCB Vicaire (1449-1457), Chapelle de Berry Chapelain (1468)	Notre-Dame de Paris Clerc des matines (1557)	SCP Clerc (1557-1558)	SCB Chapelain (1466-1472)

Guillaume Le Cesne (1353-1408)	Université de Paris (1353)	SCP Chapelain perpétuel, M ^o grammaire (1365-1408)	Maison Louis 1 ^{er} d'Anjou Secrétaire du duc (1379)	Cour de Berry Secrétaire du duc (1379)
	Saint-Eustache de Paris Chapelain (1379)	Collégiale Saint-Cloud Chanoine (1379)		

4.3.1.6. Chantres des Saintes-Chapelles documentés dans d'autres chapelles princières

Cette sous-section liste les chantres des Saintes-Chapelles de Bourges et de Paris, qui sont documentés dans d'autres chapelles princières. On commence par la chapelle d'Anjou, qui voit passer jusqu'à la mort de René d'Anjou et le rattachement du duché à la couronne de France, six chantres, dont un compositeur Jean Dubois.

Tableau N°55 : Chantres des SC de Paris, Bourges documentés à la chapelle d'Anjou

Prénom Nom	Emploi 1/5	Emploi 2/6	Emploi 3/7	Emploi 4/8
Chapelle d'Anjou				
Jean Dubois (1364-†1406)	Tournai Chantre clerc (1364)	Maison de Jean de Blauzac Chantre (1379)	Chapelle de Louis II duc d'Anjou (< 1390)	Chapelle pontificale Chantre (1391-1404)
	Saint-Pierre de Lille Chanoine (1371)	Saint-Germain l'Auxerrois Chanoine (1400)	SCB Vicaire (1405-1406)	Le Mans Chanoine (1406)
	Reims Chanoine (1406)			
Guillaume Le Cesne (1353-1408)	Université de Paris (1553)	SCP Chapelain perpétuel, M ^o grammaire (1365-1408)	Maison Louis 1 ^{er} d'Anjou Secrétaire du duc (1379)	Cour de Berry Secrétaire du duc (1379)
	Saint-Eustache de Paris Chapelain (1379)	Collégiale Saint-Cloud Chanoine (1379)		
Nicole Myson (1449-†1511)	Chapelle d'Anjou Chantre (1449-1454)	SCP Chanoine, Grand Chantre (1493-1511)		
Guillaume Guillemart (1448-1454)	SCP Clerc, chapelain (1448-1450)	Chapelle de René d'Anjou Chantre (1449-1453)		
Martin Viaud (1458-1464)	SCB Vicaire (1458-1459)	Chapelle d'Anjou Chapelain chantre (1464)		
Hector Charlemagne (1474-†1506)	SCB Vicaire (1474-1475)	Cathédrale de Bourges Vicaire (1475-1477 ?)	Chapelle de René d'Anjou Chantre (1477-1480 ?)	Collégiale du Mans Chanoine (1488-1490)
	SCB M ^o enfants (1494-1495)	St-Ypolite de Bourges Curé (1496-1498 ?)	Cathédrale de Bourges Chanoine (1498-1506)	

On trouve encore des chantres de la Sainte-Chapelle de Paris et Bourges, qui servent à la chapelle ducale de Savoie et de Lorraine.

Tableau N°56 : Chantres des SC documentés à la chapelle de Savoie et de Lorraine

Prénom Nom	Emploi 1/5	Emploi 2/6	Emploi 3/7	Emploi 4/8
Chapelle de Savoie				
Jean Darras (1482-1510)	SCP Clerc gagiste tenoriste (1482)	Chapelle de Savoie (1488-1510)		
Hervé d'Albi (1496-1515)	SCP Gagiste clerc (1496)	Chapelle de Savoie (1505-1507)	Chapelle Royale (1515)	
Antoine de Longueval (1498-1525)	Chapelle de la reine Chantre (1498-1502)	Chapelle de Savoie Chantre (1502-1504)	Chapelle de Ferrare Chantre (1503-1504)	Chapelle Royale Chantre et M° chapelle (1507-1525)
	SC Dijon Chanoine (1509-1511)	SCB Chanoine (1510-1513)	Notre-Dame de Paris Chanoine (1517-1519)	
Chapelle de Lorraine				
Jean de Lespine (1519-1523)	SCP Gagiste (1519)	Chapelle de Lorraine Chantre (1521-1523)	SCP Chantre (1523)	

La section suivante relate brièvement la constitution de la chapelle de Charles d'Orléans. Quatre chantres et organistes sont recrutés dans les deux Saintes-Chapelles, dont l'organiste Pierre de Verneul pour faire partie de cette chapelle dans les années 1450. Vers la même époque, les ducs de Bourbon, père et fils Charles I et II recrutent.

Tableau N°57 : Chantres des SC documentés dans les chapelles de Charles d'Orléans et de Bourbon

Prénom Nom	Emploi 1/5	Emploi 2/6	Emploi 3/7	Emploi 4/8
Chapelle de Charles d'Orléans				
Thomas Juvenis (1449-1465)	SCP Chapelain (1449-1450)	Chapelle d'Orléans Chantre (1455-1465)		
Guillemin Piefort (1447-1465)	SCP Gagiste, clerc (1447-1449)	Chapelle d'Orléans Chantre (1455-1465)		
Pierre de Verneul (1442-1465)	SCP Clerc (1442-1450)	Chapelle d'Orléans Organiste (1455-1465)		
Jean Sohier alias Fede Compositeur (1436-1477)	Concile de Bâle (1436)	Collégiale de Douai M° enfants (1438-1441)	Chapelle Pontificale Chantre (1443-1445)	Chapelle de Ferrare (1445-1446)
	Cathédrale de Cambrai Petit vicair (1446)	Chapelle d'Orléans Chantre (1451-1453)	SCP Chapelain (1449-1450)	Chapelle de Bourgogne (1454?)
	Chapelle de la reine Chapelain (1462-1463)	Chapelle Pontificale Chantre (1465-1466)	SCB Gagiste (1472-1473)	Chapelle Royale (1473-1474)
	SCP ? Chanoine (1473-1477)			
Chapelle de Bourbon				
Jean Cousin alias Escatefer (1446-1457)	Chapelle de Bourbon Chantre (1446-1448)	SCB M° des enfants (1459)	Chapelle Royale Chantre (1461-1475)	
Jean Cosin (1467-1471)	SCB Vicaire (1467-1470)	Chapelle de Bourbon Chantre (1471 ?)		

A la fin du XV^e siècle et au début du XVI^e siècle, les échanges musicaux avec l'Italie sont importants, comme en témoignent les chapelles papales déjà mentionnées et ci-après les chapelles du duc de Ferrare et du marquis de Mantoue.

Tableau N°58 : Chantres des SC documentés dans les chapelles de Ferrare et de Mantoue

Prénom Nom	Emploi 1/5	Emploi 2/6	Emploi 3/7	Emploi 4/8
Chapelles italiennes				
Jean Sohier alias Fede (1436-1477)	Concile de Bâle (1436)	Collégiale de Douai M° enfants (1438-1441)	Chapelle Pontificale Chantre (1443-1445)	Chapelle de Ferrare (1445-1446)
	Cathédrale de Cambrai Petit vicaire (1446)	Chapelle d'Orléans Chantre (1451-1453)	SCP Chapelain (1449-1450)	Chapelle de Bourgogne (1454?)
	Chapelle de la reine Chapelain (1462-1463)	Chapelle Pontificale Chantre (1465-1466)	SCB Gagiste (1472-1473)	Chapelle Royale (1473-1474)
	SCP ? Chanoine (1473-1477)			
Antoine de Longueval (1498-1525)	Chapelle de la reine Chantre (1498-1502)	Chapelle de Savoie Chantre (1502-1504)	Chapelle de Ferrare Chantre (1503-1504)	Chapelle Royale Chantre et M° chapelle (1507-1525)
	SC Dijon Chanoine (1509-1511)	SCB Chanoine (1510-1513)	Notre-Dame de Paris Chanoine (1517-1519)	
Charles de Launay (1472-†1506)	SCB Enfant de chœur, vicaire, chapelain (1472-1488)	Chapelle de Mantoue Chantre (1491)	Eglise San Giovanni de Florence (1491-1506)	

François d'Alençon, frère de Henri III et à la tête de l'opposition, fait alliance avec le futur Henri IV et obtient la signature de la paix de Beaulieu en 1576, accordant la liberté de culte aux protestants du royaume. Il entretient aussi des musiciens. Le comte de Laval entretient un musicien compositeur ancien enfant de chœur de la Sainte-Chapelle de Paris, Antoine Mornable.

Tableau N°59 : Chantres des SC documentés aux chapelles du duc de Laval et d'Alençon

Prénom Nom	Emploi 1/5	Emploi 2/6	Emploi 3/7	Emploi 4/8
Chapelle de Laval				
Antoine Mornable (1530-1546)	SCP Enfant de chœur (1530-1532)	Chapelle du Comte de Laval (1546)		
Chapelle d'Alençon				
Philippe Beaugrand (1578-1590)	Chapelle d'Alençon Chapelain (1578-1583)	Chapelle Royale Chantre (ca1586)	Chapelle de la reine mère Chantre (1587)	SCP Gagiste (1590)
Etienne Le Roy de Saint-Laurens (1559-1587)	Chapelle Royale Page, chantre dessus mué, M° enfants, aumônier, sous maître (1559-1587)	Hôtel d'Alençon Aumônier (1562-1584)	SCP Chanoine (1568-1570)	Abbaye de Saint-Laurent Abbé (1570-1587)
	SCB Chanoine refusé (1585)			
Thomas Champion (1554-1584)	Maison d'Antoine de Bourbon-Vendôme (1554-1557)	SCB Chantre passant (1561)	Chambre du roi Organiste (1557-1589)	Secrétaire du duc François d'Alençon

Enfin, Nicolas de Neufville, seigneur de Villeroy, ministre quasi inamovible des rois de France de Charles IX à Louis XIII, entretient aussi des musiciens. Il prête à la Sainte-Chapelle de Paris, son maître de chapelle comme maître des enfants.

Tableau N°60 : Chantres des SC documentés à la chapelle de Nicolas de Villeroy

Prénom Nom	Emploi 1/5	Emploi 2/6	Emploi 3/7	Emploi 4/8
Chapelle de Nicolas de Villeroy				
François Tarier (1572)	SCP Clerc (avant 1572)	Chapelle de Villeroy Chantre (avant 1572)	SCP Clerc (après 1572)	
Claude Le Painctre (1572-1576)	SCB Chantre gagier, vicaire (1572-1576)	Chapelle de Villeroy M° chapelle (1576)		
Jean Gilloteau (1581-1587)	Chapelle de Villeroy M° chapelle (1581-1585)	SCP Clerc, M° enfants (1585-1587 ?)		

On a encore sans doute un musicien appartenant à la maison de la veuve du président du Parlement de Paris Nicolas de Verdun, décédé en 1627, Pierre Adam.

4.3.2. Chantres des chapelles princières documentés en Saintes-Chapelles

Cette seconde section prouvera, s'il en était besoin, que les Saintes-Chapelles constituent un vivier de chantres de qualité, dans lequel puisent les princes et en premier lieu les rois et reines de France, au grand dam de l'institution « Sainte-Chapelle ». Pour ce faire, j'examinerai des listes complètes à des instants privilégiés notamment ceux des funérailles des rois ou princes et je calculerai les différents ratios de chantres documentés en Saintes-Chapelles.

Cette section se divise elle-même en deux sous-sections, la première plus qualitative, décrivant au travers d'exemples, le pillage des ressources des Saintes-Chapelles par les princes et une seconde sous-section, regroupant des statistiques détaillées par état. J'utiliserai l'état de chapelle de Bourgogne de 1419, année de la mort de Jean Sans Peur (Wright 1979, p. 234), les états des obsèques de Charles VI en 1422 et de Charles VII en 1461 (Perkins 1984, p. 545, 551), l'état des dépenses pour les obsèques de Charles d'Orléans en 1465 (Roman 1885, p. 231, Higgins 2009, p. 181-182), les états des obsèques de Louis XII et François 1^{er} (Cazaux 2002, p. 310, 312), de Henri II (Handy 2008, p. 371-410, 449-524), l'état des dépenses pour l'achat d'habits de deuil de 1574, probablement pour les funérailles de Charles IX et enfin les états de chapelle de Catherine de Médicis de 1587 et 1589, Catherine de Médicis étant décédée le 5 janvier 1589 (BrooksJ 2000, p. 416-536, p. 406-410).

4.3.2.1. Quelques exemples

On évoquera d'abord la création par Charles d'Orléans de sa chapelle privée dans les années 1450, puis les recrutements en France du pape Clément VII après le sac de Rome en 1527 pour restaurer sa chapelle. On développe ensuite les relations conflictuelles entre la Sainte-Chapelle et la cour sur la majeure partie du XVI^e siècle, depuis les débauchages de chantres de la Sainte-Chapelle par Anne de Bretagne, Louis XII et Charles de Bourbon en 1508, jusqu'à ceux de Catherine de Médicis pour sa propre chapelle, illustrés par les états de chapelle de 1585 et 1587

La constitution de la chapelle privée de Charles d'Orléans est un bon exemple d'utilisation des ressources des Saintes-Chapelles dans la seconde partie du XV^e siècle. Charles d'Orléans, fils de Louis 1^{er}, duc d'Orléans frère du roi Charles VI, est né à Paris en 1394. Il est fait prisonnier par les Anglais à la bataille d'Azincourt en 1415. Faute de pouvoir payer sa rançon, il est retenu prisonnier en Angleterre jusqu'en 1440, longue période pendant laquelle, il crée la majeure partie de son œuvre littéraire. Rentré en France en 1448, il décide

vers 1450 de se constituer de toute pièce une chapelle privée d'environ quatorze ou quinze chantres. Il recrute en 1451, Jehan Sohier alias Fédé, compositeur, chapelain de la Sainte-Chapelle de Paris en 1449-1450. Jean Sohier en repart sans doute en 1454, pour intégrer la chapelle ducale de Bourgogne. Charles d'Orléans recrute trois autres chantres et organiste de la Sainte-Chapelle de Paris, qui figurent encore dans l'état des obsèques de Charles d'Orléans en janvier 1465 (Roman 1885, p. 231, Higgins 2009, p. 181-182). Cet état intitulé « Livrées de deuil pour les obsèques de Charles d'Orléans... 58 aulnes de drap noir, pour faire 14 robes et 14 chapperons de livrée pour les 14 chantres de feu MdS, qui Dieu pardonne » contient quatorze noms dont les trois chantres venant de la Sainte-Chapelle de Paris, Thomas Juvenis, Guillemain Piefort et Perrinet de Verneul dit l'organiste, organiste et chantre. La chapelle de Charles d'Orléans pour ses obsèques contient 21% de chantres ayant servi à la Sainte-Chapelle de Paris. Si l'on rajoute Jean Sohier à la chapelle d'Orléans, celle-ci contiendrait quinze membres et quatre musiciens ayant servi à la Sainte-Chapelle, soit 27%.

Tableau N°61 : Obsèques de Charles d'Orléans, janvier 1465

Prénoms Noms	Emplois		Prénoms Noms	Emplois
Messire Nicolle (1465)	Chapelle d'Orléans doyen (1465)		Thomas Juvenis (1449-1465)	SCP chapelain (1449-1450) Chapelle d'Orléans chantre (1455-1465)
Guillaume Le Grain (1418-1465)	Chapelle pontificale chantre (1418-1421) Rouen Chapelle d'Orléans (1465)		Pierre de Verneul (1442-1465)	SCP clerc (1442-1450) Chapelle d'Orléans organiste (1455-1465)
Jean Croquemeure (1465)	Chapelle d'Orléans chantre (1465)		Guillemain Piefort (1447-1465)	SCP gagiste, clerc (1447-1449) Chapelle d'Orléans (1455-1465)
Guillaume Le Rouge (1399-1465) Compositeur	Cathédrale de Rouen (1399) Leçons d'orgues Chapelle de Bourgogne chapelain (1415-1416 et 1431-1450 ?) Sainte-Chapelle de Dijon chanoine (1418-ca1430) Chapelle d'Orléans (1451-1465)		Pierre Billart, Jean Roullin, Charles Guyart, Messire Mathieu, Eloy (teneur), Mahiet [Coullebault], Jaquet Millet	Chapelle d'Orléans (1465) chantres
Nb CPR= 14	Nb SC=3 SC		Ratio=(3/14 : 21%)	3 SCP

Légende : Nb CPR=Nombre de membres de la chapelles princières ; Nb SC=Nombre de chantres de la chapelle princière ayant servi en Sainte-Chapelle ; Ratio = Nb SC/Nb CPR*100

Les chapelles pontificales au début du XVI^e siècle utilisent les chantres de la Sainte-Chapelle de Paris avec l'assentiment du roi de France. Suite au sac de Rome en 1527 et à l'occupation de Rome par les troupes impériales de Charles-Quint, qui dure jusqu'en 1528, le pape Clément VII cherche à reconstituer sa chapelle. Jean Conseil, ancien enfant de chœur de la Sainte-Chapelle de Paris de 1510 à 1513, est recruté par le pape Leon X d'abord comme enfant de chœur, puis chantre de la chapelle pontificale. Aidé du légat du pape Jean Salviati, il est chargé par Clément VII de recruter des chantres pour la chapelle pontificale. Fin 1528, apparaissent six nouvelles recrues à la chapelle pontificale, issues de l'expédition de Jean Conseil et Jean Salviati, parmi lesquelles trois chantres de la Sainte-Chapelle de Paris, Pierre Vermont Le Jeune, Philippe Des Fontaines et Yves Barry (Haberl Bst, t. III p. 73, 74, Sherr CSB).

La Chapelle Royale et la Sainte-Chapelle de Paris ont des relations de plus en plus conflictuelles pendant tout le XVI^e siècle et le début du XVII^e siècle. La pression des souverains et de la Chapelle Royale est très mal supportée par l'assemblée des chanoines de la Sainte-Chapelle de Paris, qui rappelons le, n'est pas organisée en chapitre, et par là est d'avantage soumise au roi de France et à la Cour. Stephen Bonime (Bonime 1975, p. 36-37)

citant les registres de la Sainte-Chapelle de Paris à la date du 22 novembre 1508 affirme que Louis XII, Anne de Bretagne et Charles de Bourbon dépouillèrent la Sainte-Chapelle de Paris de ses chantres en 1508, forçant ainsi la Sainte-Chapelle à un effort de recrutement supplémentaire.

« Messieurs... ont ordonné et conclu que Maistre Henry Forin, ayant gaiges de chappellain en ladite eglise, yroit à Soissons, Noyon, Saint-Quentin, Laon, Reims, Sedan et à Arras pour chercher, querir et amener les meilleurs et plus excellens chantres qui pourra trouver pour servir en ladite Sainte-Chapelle, pour ce que le Roy, la Royne et Monseigneur de Bourbon ont prins en leurs services ceux qui estoient et les ont amenez. Et pour faire ledit voyage ont ordonné au procureur Maistre Robert Mancel bailler audit Forin ung cheval et dix livres tournois pour faire ses deppens » (Brenet 1910, p. 49 d'après F-AN, LL.623, f. 50).

Reprenant les fichiers des chantres de la Sainte-Chapelle de Paris, j'ai cherché les départs de la Sainte-Chapelle de Paris vers la fin de 1508 pour les chapelles du roi, de la reine ou de Bourbon. La seule certitude est le départ le 15 novembre 1508 de Georges Reverdy vers la Chapelle Royale avec un don de « quatre escuz d'or couronné ». L'autre départ, et de taille, est celui très probable de Claude de Sermisy, qui n'est plus dans la liste des personnels en octobre 1589. Jean Fresnoy « ayant voix de desus » est reçu aux gages de clerc le 25 février 1508. Il est probable qu'on le retrouve en 1513 dans la chapelle de la reine (Sherr 1988, p. 74, d'après RS 1411, f. 141v). On peut faire l'hypothèse raisonnable, que Jean de Fresne ait été recruté par la reine en même temps que Claude de Sermisy. Un autre candidat au recrutement est Jean Dacambougne, qui arrive comme chapelain à la Sainte-Chapelle de Paris le 19 juillet 1508 et n'est plus cité. Mais nous n'avons pas de preuve de son appartenance à l'une des trois chapelles.

Cependant, dès la seconde moitié du XVI^e siècle, l'énervement devient tout à fait perceptible. Le 25 juin 1555, Jean Le Dru, ancien enfant de chœur et chantre haute contre de la Sainte-Chapelle de Paris est renvoyé pour sa double appartenance à la Chapelle Royale.

« Sur ce que les chapelains et clercs se sont plaints que Jehan Le Dru, chantre de la Chapelle du Roy, entreprenoit contre les privilèges de la Sainte-Chapelle », les chanoines décident qu'il sera rayé du livre des distributions, ainsi que tous ceux qui sont dans sa situation (Brenet 1910, p. 101 d'après F-AN, LL 626, f. 108v).

De même le 30 septembre 1556 :

« sur certaine remonstrance faite par les chappellains et clercs de la Sainte-Chapelle tendante à ce que ledit Le Dru et aultres chantres en la chapelle de la suytte du roy ne fussent capables des distributions de l'eglise, a esté ordonné par Messieurs que ledit Le Dru entre aultres seroyt privé des distributions de ladite Sainte Chappelle... Et pour le regart des aultres receipts en la chapelle du Roy lesdits Seigneurs les ont aussy privez desdites distributions et declarez ne povoyr ne debvoir estre receiptz en l'assistance du divin service pour en recepvoir aulcun proffict selon et conformement aux anciens statuz et chartres reformatrices de ladite eglise. Et neantmoins les ont tolerez et tollerent jusques à quinzaine en la reception desdites distributions, en faysant par eulx assistance audit service. Lequel temps apres ne pourront plus recepvoir lesdites distributions. Et cependant sera advisé à recouvrer aultres chantres capables qui pourront et debvront servir en ladite eglise en leur lieu et place, par Messieurs les chanoynes qui les debvront presenter selon le statut de ladite eglise » (Brenet 1910, p. 101 d'après F-AN, LL 626, f. 109v).

Si l'on avance dans le temps, les conflits entre la Sainte-Chapelle de Paris et la Chapelle Royale ou la chapelle de Catherine de Médicis, se font plus aigus et moins feutrés. Les cas de Jean Durantel (et de Guillaume Belin) ne se résolvent, que sur intervention personnelle du roi. A partir de 1560 et jusqu'en 1570, Jean Durantel est mentionné dans les registres de la Sainte-Chapelle de Paris par ses requêtes pour être payé de sa prébende, pendant les services, qu'il fait pour le roi. Ces requêtes sont en général acceptées de plus ou moins bonne volonté, aidée par des lettres du roi.

[Le 10 août 1560, les chanoines] « sur la requeste faite par Messieurs Belin et Durantel quilz fussent

paiez entierement de leurs gros et vivres de l'année passée combien qu'ils aient esté absens plus de treize semaines en ladite année, attendu que pendant leurs absences ilz ont esté employez au service du Roy et qu'ils sont chantres ordinaires dudict Sr en sa chapelle et chambre... ont accordé ladite requeste ausdictz supplians ». [Le 3 mars 1565, les chanoines] « aiant esgard aux lettres du Roy », décident que Messieurs Durantel et Belin « seront excusez pour deux mois ». [Le 15 mars 1567,] « sur la requeste faicte par Monsieur Durantel à Messieurs de luy vouloir faire quelque grace et gagner par luy sa prebende pendant qu'il sera au service du roy par ce que par son commandement... il gagnera son gros entier et six semaines de ses distributions manuelles sans participer au cuilibet pour lesdites six semaines ». [De même, le 1^{er} juillet 1570, Messieurs] « ont accordé à Monsieur Durantel que pour le temps qu'il sera au service du Roy pour ses quartiers seulement et non autrement, il aura le cuilibet ». Le 16 août 1570, « Sur les lettres du roy adressantes à Messieurs par lesquelles ledit seigneur leur mande de donner à Monsieur Durantel sa prebende franche pour le temps qu'il sera à son service, ont ordonné à Guynois [greffier] aller es maisons de chacun de Messieurs et les advertir qu'ilz aient à se trouver samedy prochain à la paye pour en délibérer ». [Le 20 septembre 1570,] « sur la délibération faicte par Messieurs sur les lettres qu'il a pleu au Roy escrire à Monsieur de Paris Thesaurier de ceans, en particulier et à messieurs en général en faveur de Monsieur Durantel pour gagner franc pendant qu'il est en quartier au service du Roy... ont debouté ledit Durantel de l'effect desdites lettres et neantmoins sur la requeste verballe par luy faicte... luy ont accordé la charge de leurs affaires et par mesme moien qu'il puisse user de mesme benefice que font ceulx qui font service aux affaires de ladite eglise et gagner franc durant le service qu'il fera en sesdictz quartiers suivant les statutz » (Brenet 1910 p. 102, 103, 109, 110, 111, 116, 117, 118 d'après F-AN, LL 626, f. 124, 177, LL 599, f. 9v, 10, 62v, 66-66v, f. 67v).

A partir de 1571, la situation n'est plus acceptée, d'autant que la demandeuse est la reine mère Catherine de Médicis. Le 11 avril 1571, Martin Beaufilz chapelain, Jehan Gueniart et Pierre Morillon, clerks ordinaires subissent une remontrance du Chantre :

« sur la remontrance faicte par monsieur le Chantre que maistres Martin Beaufilz chapelain, Jehan Gueniart et Pierre Morillon, clerks ordinaires de ladite chapelle (qu'on dict estre receuz à la chapelle de la Roine Mère), ne continuent à présent le service de l'église et s'occupent au service de ladite Dame, monsieur le Thresorier a ordonné qu'il leur sera dict que s'ils n'assistent continuellement ces jours prochains et festes de Pasques au service de l'église de ceans, dès maintenant il les prive de leurs places attendu la nécessité du service et solennité des jours et ce pour ce que leur absence ne admenera scandale a l'église. Ledit jour et en ladite ordonnance de Monsieur le thresorier a esté signifiée à Maistre Martin Beaufilz, parlant à sa personne, ou giste de la Sainte-Chapelle, présent Maistre Denis Tabart, chapelain ordinaire de la Sainte-Chapelle, et à Maistre Jehan Gueniart au chœur d'icelle Sainte-Chapelle, presents maistres Jehan Barbachon et Henry Levelu, aussi chapelains ordinaires de l'église, lesquelz Beaufilz et Gueniart m'ont requis copie de ladite ordonnance qui leur a esté respectivement baillée par moy, Guynois » (Brenet 1910 p. 119 d'après F-AN, LL 599, f. 77).

Cette situation de la chapelle de Catherine de Médicis est donc tout à fait explicite dans les registres de délibérations des chanoines de la Sainte-Chapelle. Les états de chapelle de Catherine de Médicis de 1585 et 1587, mentionnés principalement par Isabelle Handy, issus des sources principales, F-AN KK 116 et 117, finissent d'illustrer cette situation.

Le tableau suivant donne les états de chapelle de Catherine de Médicis de 1585 et 1587, complétés des différents emplois connus des chantres mentionnés dans les sources, mentionnées principalement par Isabelle Handy (Handy 2008). Suivant Isabelle Handy, on obtient quarante-trois noms, dont quatorze chantres documentés dans l'une des deux Saintes-Chapelles de Paris et Bourges soit un tiers des effectifs totaux. Jeanice Brooks ne mentionne que trente-deux noms seulement (BrooksJ 2000). Ces quatorze chantres se décomposent en treize qui ont servi à Paris et un à Bourges seulement. Vue de la Sainte-Chapelle de Bourges, trois chantres sont mentionnés dans les états de Catherine de Médicis, sachant que deux d'entre eux sont passés de la Sainte-Chapelle de Bourges à la Sainte-Chapelle de Paris, avant d'être reçus à la chapelle de la reine mère. On comprend à la lecture de ces chiffres l'agacement du collège de la Sainte-Chapelle de Paris. J'ai noté en gras les noms des chantres qui ont servi en Saintes-Chapelles. En outre on compte trois compositeurs, dans ces états de chapelle, Eustache Du Caurroy (1549-†1609), Michel Fabry (1577-1589) et Nicolas Millot (1560-1590), soit 7% des chantres de la chapelle, aucun n'ayant servi dans une des Saintes-

Chapelles. J'indiquerai en gras les noms des personnels documentés dans l'une des deux Saintes-Chapelles.

Tableau N°62 : Etats de chapelle de Catherine de Médicis

Prénoms Noms	Emplois	Prénoms Noms	Emplois
Martin Beaufilz (1567-1587)	SCP clerc, chapelain (1567-1571) Chapelle Royale (1571-1587) et de la reine mère (1580-1587) chapelain	Hillaire Foucault (1587)	Chapelle de la reine mère (1587) M° chapelle
Philippe Beaugrand (1578-1590)	Chapelle d'Alençon chapelain (1578-1583) Chapelle Royale (ca 1586) et de la reine mère (1587) SCP gagiste (1590)	Jean Godet (1576-†1597)	SCP clerc, chapelain (1576 et 1594-1597) Chapelle de la reine mère (1580-1587) et Chapelle Royale (1584-1594) chantre, chapelain
Jean-Baptiste de Bencinenny (1585-1589)	Chapelle de la reine mère (1585) et chapelle Royale (1589) M° de chapelle	Nicolas Grosseteste (1579-1587)	SCP clerc (1579-1580) Chapelle de la reine mère et Chapelle Royale (1580-1587) chapelain, chapelain des hautes messes
Antoine Bigaud (1556-1585)	Chapelle de la reine mère clerc de chapelle (1556-1558 et 1580-1585)	Martin Hiel (1572-1595)	SCP chapelain (1572-1574 et 1575-1576 et 1581) Chapelle Royale (1574-1595) et chapelle de la reine mère (1580-1587) chantre Saint-Spire de Corbeil chanoine (1587)
Pierre Bonnet (1560-1589)	Chapelle de la reine mère (1580-1587) et Chapelle Royale (1589) basse contre	Maximin Jacquinot de Mesme (1584-†1591)	Chapelle de la reine mère (1580-1589), Chambre du Roi et Chapelle Royale (1584-1587) dessus mué SCP chapelain perpétuel (1586-1591) Saint-Spire de Corbeil chanoine (1587)
Jean Boust [Goust, Bout] (1571-1589)	Saint-Esprit de Rouen (1571) Chapelle de la reine mère (1571-1587) et Chapelle Royale (1589) Chantre taille	Jacques Joncheray (1580-1585)	Chapelle de la reine mère chapelain (1580-1585)
Leonard Broussault [Boursault] (1578-†1609)	Chapelle Royale (1578-1605) et de la reine mère (1580-1587) Chantre SCP gagiste, chapelain perpétuel (1581-1609)	Hillaire de La Bessee (1580-1585)	Chapelle de la reine mère [soubz] Maistre (1580-1585)
Anthoine Burin (1587)	Chapelle de la reine mère pensionnaire (1587)	Jean Le Conte (1583-1589)	Chapelle de la reine mère (1583-1589) et Chapelle de plain-chant (1588) chapelain
Nicolas Cambronne (1578-1589)	Chapelle Royale (1578) Chambre de Marguerite de Valois (1579) Chapelle de la reine mère (1580-1587) et Chapelle Royale (1585-1589) dessus mué	Gaspard Le Franc (1578-1589)	Chapelle Royale (1578-1589) et chapelle de la reine mère (1578-1587) chantre taille, M° enfants
Jean Chalumeau (1580-1585)	Chapelle de la reine mère sommier (1580-1585)	Robert Lejeune (1580-1585)	Chapelle de la reine mère clerc (1580-1585)
Olivier Chalumeau (1571-1612)	Cathédrale d'Evreux chapelain (1571) Chapelle de la reine mère clerc, chapelain (1581-1587) Chapelle de l'Oratoire clerc de chapelle (1612)	Pierre Le Large (1585-1589)	Chapelle de la reine mère chantre (1585-1587)
Pierre Chefdeville (1580-1585)	Chapelle de la reine mère chapelain (1580-1585)	Guillaume Levavasseur (1565-1587)	Chapelle Royale (1565-1587) et chapelle de la reine mère (1580?-1587) Fêtes de Bayonne (1565) SCB vicaire (1573) SCP clerc (1574-1581) Notre-Dame de Melun chanoine (1587)
François Chouart (1574-1589)	Chapelle de la reine mère chapelain (1574-1589)	Adrian Le Queulx (1569-†1586)	SCP clerc (1569-1570) Chapelle de la reine mère (1572 et 1580-1585) et Chapelle Royale (avant 1586) chantre taille
Nicolas Corbeil (1580-1589)	Chapelle de la reine mère (1580-1587) et Chapelle Royale (1589) Clerc et sommier	Guillaume Le Queulx (1577-1585)	SCB vicaire (1577-1579) SCP clerc, chapelain (1579-1582) Chapelle de la reine mère chantre haute-contre (1585)
Georges de Courbes (1572-1602)	SCP gagiste (1572-1573) Chapelle de la reine mère (1580-1587) et Chapelle Royale (1584-1589) chantre, chapelain des hautes messes	Pierre Le Sueur (1572-1587)	Chapelle de la reine mère chantre (1572 et 1587)
Guillaume Cucuron	Chapelle de la reine mère (1576-1587)	Antoine Machuvel	Chapelle de la reine mère (1580-1585) et

(1576-1589)	et Chapelle Royale (1587-1589) chantré	(1580-1589)	Chapelle Royale (1589) clerc
Claude Doynet [(1587-1589)	Chapelle de la reine mère (1587) et Chapelle Royale (1589) chantré taille	Pierre Mancourt (1587)	Chapelle de la reine mère sommier (1587)
Pierre Du Castel [Cassel] (1580-1589)	Chapelle de la reine mère (1580-1587) et Chapelle Royale (1589) chantré, chapelain des hautes messes	Nicolas Millot (1560-1590) Compositeur	Chapelle Royale (1560-1574 et 1589-1590) et chapelle de la reine mère (1580-1590) chantré taille, sous-maître, M ^o enfants
Eustache Du Caurroy (1549-†1609) compositeur	Chapelle Royale (1575-1595 et 1599-1609), chapelle de la reine mère (1578-1587), Chambre du Roi haute-contre, sous-maître, compositeur (1595-1599) Gagnant du Puy d'Evreux (1575, 1576, 1583) Sainte-Chapelle de Dijon, Cathédrale d'Orléans, chanoine	Nicolas Musnier (1580-1606)	Chapelle de la reine mère clerc, sommier (1580-1585) Chapelle Royale clerc de chapelle (1589) SCB vicaire, chapelain (1598-1606)
Michel Fabry (1577-1589) compositeur	Chapelle de la reine mère haute-contre (1577-1587) Chapelle du cardinal de Guise M ^o chapelle (1583) Chapelle Royale haute contre (1589) Prix du Puy d'Evreux (1577, 1581)	Jean Pillet (1580-1589)	Chapelle de la reine mère (1580-1587) et Chapelle Royale (1586-1589) chapelain
Jacques Fanirault (1587)	Chapelle de la reine mère dessus mué (1587)	Pierre de Rommenelles (1563-1599)	Chapelle de la reine mère (1563-1587) et Chapelle Royale (1585-1599) chantré SCP chapelain (1571) Collégiale de Saint-Quentin chanoine (1574-1599)
Gilles Ferant (1580-1589)	Chapelle de la reine mère (1580-1587) et Chapelle Royale (1589) haute-contre		
Nb CPR = 43	Nb SC = 14 SC	Ratio = (14/43 : 33%)	13 SCP+3 SCB dont 2 communs

Légende : Nb CPR=Nombre de membres de la chapelles princières ; Nb SC=Nombre de chantres de la chapelle princière ayant servi en Sainte-Chapelle ; Ratio = Nb SC/Nb CPR*100

Les chanoines de la Sainte-Chapelle de Paris continuent à ne pas favoriser, quand ils le peuvent, les chantres de la Chapelle Royale. Une dernière preuve peut en être donnée avec le cas de Simon Lescuyer, chantré de la Chapelle Royale au moins depuis 1595. On lit dans les registres de la Sainte-Chapelle au 16 janvier 1602 :

« Sur ce que Lescuyer, chantré du Roy a requis estre receu actuellement chantré et compaignon pour servir servir a l'église et en recevoir les gaiges, a este ordonne qu'il sera receu sil veult aux gaiges de 25 escuz seullement et non autrement et aura une chambre dessoubz la basse chapelle » (Brenet 1910 p. 150 d'après F-AN, LL 600, f. 185v).

Simon Lescuyer n'accepte pas les propositions de la Sainte-Chapelle, puisqu'il reste à la Chapelle Royale au moins jusqu'en 1619.

4.3.2.2. Chantres des chapelles princières documentés à Bourges et Paris

Cette sous-section mesure l'appétence des souverains ou princes pour les chantres des Saintes-Chapelles de Paris et Bourges, à différentes périodes. N'ayant pas de données exhaustives des effectifs des chapelles princières et notamment de la Chapelle Royale, je donne en exemple quelques états de chapelle. L'état de chapelle du duc de Bourgogne Jean sans Peur, l'année de sa mort en 1419, l'état des obsèques de Charles VI en 1422, de Charles VII en 1461, de Louis XII en 1515, de François 1^{er} en 1547, de Henri II en 1559 et de Charles IX en 1574. Je rappellerai dans le tableau récapitulatif, les résultats déjà exposés de l'état des obsèques de Charles d'Orléans en 1465 et les états de chapelle de Catherine de Médicis pour 1585 et 1587. Nous n'avons pas conservé les états de la maison du roi en 1589, année du décès de Catherine de Médicis et de Henri III.

Le tableau suivant donne le nombre des chantres totaux, cités dans les états de chapelle, le nombre des chantres, qui ont servi dans chacune des Saintes-Chapelles de Bourges et de Paris, le nombre total des chantres, qui ont servi dans l'une ou l'autre des Saintes-Chapelles, en

tenant compte des chantres, qui ont servi dans les deux chapelles, puis le ratio de chantres de Saintes-Chapelles, par rapport au nombre total de chantres mentionnés dans l'état concerné. Quand c'est possible, on donne les résultats avec et sans enfant de chœur.

Tableau N°63 : Récapitulatif des chantres des SC dans les états des chapelles princières

États de chapelle	Nb CPR	Nb SC	Ratio	SCB	SCP	Remarques
Chapelle de Bourgogne 1419 (Wright 1979, p. 234, d'après F-AD 21, B 1601, f. 58v-59)	22	7	32%	5	2	avec enfants de chœur
	19	7	37%	5	5	sans enfant de chœur
Obsèques de Charles VI le 21 octobre 1422 (Perkins 1984, p. 545, d'après F-BnF, ms. fr. 7853, p. 1296)	20	3	15%	1	2	
Obsèques de Charles VII en 1461 (Perkins 1984, p. 551, d'après F-BnF, ms. fr. 7853, p. 1412)	18	6	33%	5	2	dont un commun SCB/SCP
Obsèques de Charles d'Orléans, janvier 1465 (Roman 1885, p. 231, Higgins 2009, p. 181-182)	14	3	21%		3	
Obsèques de Louis XII en 1515 (Cazaux 2002, p. 310, d'après F-AN, KK 89)	25	7	28%	2	6	dont un commun SCB/SCP
Obsèques de François 1^{er} en 1547 Chapelle de Musique (Cazaux 2002, p. 312, d'après F-BnF, ms fr 10392, f. 173v-174v, f. 215v-216)	31	11	36%	0	11	avec enfants de choeur
	26	10	39%	0	10	sans enfant de choeur
Obsèques de Henri II en 1559 : Chapelle Royale (Handy 2008, p. 371-410, 449-524, d'après F-AN, KK 125, f. 2-1472v)	88	19	22%	6	14	avec enfants de chœur dont un commun SCB/SCP
	78	18	24%	6	13	sans enfant de choeur dont un commun SCB/SCP
Obsèques probables de Charles IX en 1574 (BrooksJ 2000, p. 416-536, d'après F-BnF, ms. fr. 26171) Total chambre et chapelle	46	16	35%	6	11	
États de chapelle de Catherine de Médicis (Trésorerie de Catherine de Médicis, 1585 et 1587) (BrooksJ 2000, p. 406-410 d'après F-AN KK 116 et 117)	42	14	33%	3	13	

Légende : Nb CPR=Nombre de membres de la chapelles princières ; Nb SC=Nombre de chantres de la chapelle princière ayant servi en Sainte-Chapelle ; Ratio = Nb SC/Nb CPR*100

Ce tableau récapitulatif appelle un premier commentaire. Les quelques états étudiés sont de natures différentes. On a affaire d'une part, à des états de chapelle proprement dit, rassemblant les chapelains, chantres, clercs de chapelle, dénomination qui veut parfois dire enfant de chœur, et sommeliers et d'autre part à des états de dépense incluant toutes sortes de personnes dont ceux de la chapelle, états qui doivent nécessairement être retravaillés pour en dégager les membres de la chapelle. L'état des obsèques de Henri II est de ce dernier type.

En terme de résultats, on peut diviser les états examinés en deux sous-ensembles, des états avec environ 20% de chantres documentés dans une Sainte-Chapelle et les autres autour de 30%. On retrouve l'utilisation massive, supérieure à 30%, des chantres des Saintes-Chapelles de Paris et Bourges par la chapelle ducale de Bourgogne de Jean Sans Peur, par les Chapelles Royales de Charles VII, François 1^{er} et Charles IX et par la chapelle de la reine mère Catherine de Médicis. Tout comme pour Charles d'Orléans, Jean Sans Peur s'est reconstitué une chapelle en 1415, et il a puisé dans les effectifs des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris. On peut mettre dans cet ensemble autour de 30%, l'état des obsèques de Louis XII, à 28% de chantres qui ont servi en Sainte-Chapelle.

L'état des obsèques de Charles VI offre le plus faible taux de personnels documentés en Saintes-Chapelles. On peut y trouver une explication dans la folie du roi de France. De plus à la même époque, le duc de Bourgogne Jean sans Peur, fils de l'ancien co-régent du royaume Philippe le Hardi, a dans sa chapelle, l'année de sa mort 1419, l'un des plus forts taux de chantres documentés dans les Saintes-Chapelles de Bourges et Paris. Parmi les autres taux faibles, on a celui relatif aux obsèques de Charles d'Orléans, mais on joue là sur des faibles nombres et si Jean Sohier alias Fédé avait été présent pour les obsèques de Charles d'Orléans,

on aurait obtenu un taux de 27%. On a encore le taux relatif aux obsèques de Henri II en 1559. Là encore, l'utilisation presque exhaustive des noms contenus dans la source, ne permet pas de séparer avec certitude les chantres et organistes des autres musiciens et des officiers non musiciens.

On détaille ensuite les différents états avec les chantres identifiés. J'utiliserai les différentes sources à ma disposition, pour décrire brièvement les parcours des chantres qui ne sont pas documentés en Saintes-Chapelles. Je n'indiquerai pas les références détaillées. Par exemple, pour notre premier état de la chapelle de Bourgogne en 1419, j'utiliserai le livre de Wright (Wright 1979). Les chantres documentés en Saintes-Chapelles étant plus généralement des chantres adultes, je donnerai des résultats, quand c'est possible, avec et sans enfant de chœur. Je mettrai en italique, les enfants de chœur, et en gras, les chantres documentés en Saintes-Chapelles. De plus, on signale les compositeurs connus. De façon attendue, les chapelles princières et plus particulièrement la Chapelle Royale, sont plus riches en compositeurs que chacune des Saintes-Chapelles elle-même. Un certain nombre de ces compositeurs sont documentés en Sainte-Chapelle.

Tableau N°64 : Récapitulatif des compositeurs par état des chapelles princières

Etats de chapelle	Nb Compositeurs	Nb Compositeurs SC	Ratio /Nb CPR	Remarques
Chapelle de Bourgogne 1419	3	2	3/19 : 16%	sans EC
Obsèques de Charles VI le 21 octobre 1422	0	0	0%	
Obsèques de Charles VII en 1461	2	1	2/18 : 11%	
Obsèques de Charles d'Orléans, janvier 1465	1	0	1/14 : 7%	
Obsèques de Louis XII en 1515	8	3	8/25 : 32%	
Obsèques de François 1 ^{er} en 1547 Chapelle Royale	7	4	7/26 : 27%	sans EC
Obsèques de Henri II en 1559, Chapelle Royale	5	4	5/78 : 6%	sans EC
Obsèques probables de Charles IX en 1574	6	2	6/46 : 13%	
Etats de chapelle de Catherine de Médicis (1585 et 1587)	3	0	3/43 : 7%	

Il faut noter les ratios importants de compositeurs dans la chapelle de Bourgogne en 1419, 16%, de la Chapelle Royale en 1515, 28%, et de la Chapelle Royale en 1547, 27%. Ces différents ratios sont à comparer aux ratios trouvés pour les Saintes-Chapelles elles-mêmes, entre 7% et 8% pour la Sainte-Chapelle de Bourges au XV^e siècle et entre 12% et 14% entre 1450 et 1550 à la Sainte-Chapelle de Paris. On obtient donc pour ces époques des ratios deux fois moindres en Saintes-Chapelles qu'en chapelles princières.

L'état de chapelle du duc de Bourgogne Jean sans Peur en 1419 (Wright 1979, p. 234, d'après F-AD 21, B 1601, f. 58v-59), l'année de sa mort, contient vingt-deux noms, dont sept de musiciens, documentés en Sainte-Chapelle, soit 32%. Ces sept chantres se décomposent en cinq de la Sainte-Chapelle de Bourges et deux de la Sainte-Chapelle de Paris. Ce pourcentage monterait à 35%, si l'on rajoutait à la liste, Toussaint de La Ruelle présent à la chapelle de Bourgogne en 1419, comme chapelain. Si l'on ne compte pas les trois enfants de chœur, on obtient sans compter Toussaint de La Ruelle, 37%. En outre, la liste contient trois compositeurs, Nicole Grenon, Pierre Des Fontaines et Cardot de Bellanges (1380-†1470), les deux premiers ayant servi en Sainte-Chapelle. On a donc hors enfants de chœur 16% de compositeurs.

Tableau N°65 : Chapelle de Bourgogne en 1419, année de la mort de Jean sans Peur

Prénom Nom	Emploi 1/5	Emploi 2/6	Emploi 3/7	Emploi 4/8
Jacques de Templeuve (1394-†1435 ?)	Cathédrale de Chartres Enfant de chœur	Cour de Bourgogne Secrétaire du duc	Chapelle de Bourgogne Clerc, chapelain, premier	Chapelle de Bourgogne premier chapelain

		(>1394-1404)	chapelain (1385-1404)	(1418-1419)
	Notre-Dame de Paris Chanoine (1418)	Cour de Bourgogne Maître des requêtes (1420)	Cathédrale de Chartres Prévôt de Normandie (1431)	Cathédrale de Cambrai Chanoine (1400-1432)
	Cathédrale de Cambrai Chanoine (1434-1435)	Cathédrale de Mons Prévôt (1435)	Saint Donatien de Bruges Chanoine (1435)	
Nicolas Grenon (1399-†1456)	Cathédrale de Paris Clerc (1399-1401)	Cathédrale de Laon Chantre, M° enfants (1403-1408)	Cathédrale de Cambrai Chantre, M° grammaire (1408-1409)	SCB Vicaire, M° enfants (1409-1412)
	Chapelle de Bourgogne M° enfants (1412-1419)	Eglise du Saint-Sepulcre Chanoine (1414-1418)	Cathédrale de Cambrai M° enfants (1421-1423)	Chapelle pontificale M° enfants (1425-1427)
	Cathédrale de Cambrai Chanoine (1427-1456)			
	Chapelle de Bourgogne M° enfants (1412-1419)	Cathédrale de Cambrai M° enfants (1421-1423)	Chapelle pontificale M° enfants (1425-1427)	Cathédrale de Cambrai Chanoine (1427-1456)
Jean Brunot [Brunel] (1409-†1419)	SCP Prêtre clerc (1409-1410)	Chapelle de Bourgogne Chapelain (1418-1419)		
Bernard de Montigny (1400-1421)	Chapelle du duc de Berry Organiste (1400-1416)	SCB Chanoine (1405-1418)	Chapelle de Bourgogne Organiste (1416-1419)	Cathédrale de Troyes Facteur (1419-1421)
Pierre Godeffroy (1415-1419)	Chapelle de Bourgogne Chapelain (1415-1419)	Saint-Germain l'Auxerrois Chanoine (1418)		
Thomas Hopinel (1405-1437)	Eglise de Saint-Mederic Vicaire (1405)	Notre-Dame de Paris M° enfants (1410-1415)	Chapelle de Bourgogne Chapelain (1415-1419)	Notre-Dame de Paris M° enfants (1419-1425)
	Chapelle du duc de Bedford Confesseur (1425-1435 ?)	Notre-Dame de Paris M° enfants (1435-1437)		
Robin Baille (1409-1419)	SCB Clerc (1409-1412)	Chapelle de Bourgogne Chapelain (1415-1419)		
Pierre Des Fontaines (1403-1447)	Chapelle de Bourgogne Sommelier (1403-1404),	SCB Vicaire (1405-1406)	Chapelle de Bourgogne chapelain (1415-1419)	Chapelle pontificale Chapelain (1420-1427)
	Saint Hermès de Renaix (1424)	Sainte-Chapelle de Dijon Chapelain (1428-1447)	Saint Grommaire de Lierre (1444)	Cathédrale d'Arras Chanoine (1445)
Cardot de Bellenges (1380-†1470) Compositeur	Chapelle de Bourgogne Chapelain (1415-1419)	Chapelle pontificale (1422-1425)	Eglise de Ligny Chanoine (1422-1425)	Eglise Saint-Willibrod Chanoine (1425)
	Chapelle de Bourgogne Chapelain (1430-1464)	Sainte-Gudule de Bruxelles (1470)		
Jean Doré (1415-1420)	Chapelle de Bourgogne Chapelain (1415-1419)	Chapelle pontificale (1420)		
Firmin Le Vasseur (1398-†1440)	Chapelle de Berry Chapelain (1398-1401)	Notre-Dame de Paris Chanoine (1401)	SCB Chanoine (1405-1412)	Cathédrale d'Amiens Chanoine (1413-1440)
	Chapelle de Bourgogne Chapelain (1418-1419)			
Jacques Hanart, Jean Hanet (1415-1419)	Chapelle de Bourgogne Chapelain (1415-1419)			
Jean de Rayneval (1419)	Chapelle de Bourgogne Chapelain (1419)			
Johanny Du Passage (1419-1455)	Chapelle de Bourgogne Chapelain (1419)	Chapelle Royale Ténor, chapelain (1422)	Chapelle pontificale (1426-1428)	Saint-Pierre d'Aire Chanoine (1430)
	Chapelle de Bourgogne (1435-1455)			
<i>Jean Pousset, Michelet Despeaux, Jean Le Fevre (1415-1419)</i>	Chapelle de Bourgogne Clerc [EC] (1415-1419)			
Pierre Bonsaulx dit Provins (1409-†1433)	Chapelle de Bourgogne Enfant de chœur, Clerc sommelier (1409-1419)	Saint-Pierre de Lille Chanoine (1417)	Saint Amé de Douai Chanoine (†1433)	
Jean Greffroy [Jouffroy] (1409-1438)	Chapelle de Bourgogne Enfant de chœur, Clerc sommelier (1409-1419)	Sainte-Chapelle de Dijon Chapelain (1438)		
Raoul Gueroul dit Milica (1418-1445)	Chapelle de Bourgogne Sommelier (1418-1419)	Chapelle Royale Chapelain (1419-1422)	Chapelle pontificale (1438-1445)	
Jean de La Tour (1418-†1465)	SCP Clerc (1418)	Chapelle ducale de Bourgogne Sommelier, clerc (1419)	Chapelle Royale Sommelier (1422)	Chapelle de Bourgogne M° enfants (1426-1455)
	Sainte-Walburge de Furnes Chanoine (1433-1464)	Saint-Etienne de Besançon Chanoine (1434)	Condé sur l'Escaut Chanoine (1439)	SC Dijon Chanoine (1440-1465)
	Saint-Pierre de Lille Chanoine (< 1464)			
Nb CPR = 22 avec EC	Nb SC = 7 SC	Ratio = (7/22 : 32%)	5 SCB +2 SCP	
Nb CPR = 19 sans EC	Nb SC = 7 SC	Ratio = (7/19: 37%)	5 SCB +2 SCP	

Légende : Nb CPR=Nombre de membres de la chapelles princières ; Nb SC=Nombre de chantres de la chapelle princière ayant servi en Sainte-Chapelle ; Ratio = Nb SC/Nb CPR*100

L'état des obsèques de Charles VI pour la Chapelle Royale (Perkins 1984, p. 545, d'après F-BnF, ms. fr. 7853, p. 1296), intitulé « Roolle des pauvres, officiers et serviteurs du feu Roy Charles VI, fait par l'ordonnance de Messeigneurs de la court de parlement... extrait du compte de Regnault Doriac, commis au payement des obseques et funerailles du feu Roy Charles qui trespasa a Paris... le mercredi 21 octobre 1422 », contient vingt noms dont deux de chantres documentés en Sainte-Chapelle, soit 15%, dont un à la Sainte-Chapelle de Bourges et deux à la Sainte-Chapelle de Paris. Ces vingt personnes se décomposent en dix-sept chapelains, deux sommelières et un clerc de chapelle. Il ne semble pas y avoir de compositeurs.

Tableau N°66 : Obsèques de Charles VI le 21 octobre 1422

Prénoms Noms	Emplois	Prénoms Noms	Emplois
Adam Maigret (1422)	Chapelle Royale 1 ^{er} chapelain (1422)	Pierre Malelyme (1422)	Chapelle Royale (1422) chapelain
Jean Jozias, Jehan Vassal, (1422)	Chapelle Royale chapelain (1422)	Etienne Petaut (1422)	Chapelle Royale (1422) chapelain Cour de Bourgogne (1436 ?-1441)
Guillaume Bouttepois (1422-†1438)	Chapelle Royale chapelain (1422) SCP chanoine (1423-1438)	Jean Bymont (1422)	Chapelle Royale (1422) chapelain
Jean d'Estinoy (1422)	Chapelle Royale chapelain (1422)	Johanny Du Passaige (1419-1455)	Chapelle de Bourgogne (1419 et 1435-1455) chapelain Chapelle Royale (1422) ténor, chapelain Chapelle pontificale (1426-1428) Saint-Pierre d'Aire (1430) chanoine
Forey Malesieu (1405-1422)	SCB chapelain (1405-1416) Chapelle Royale chapelain (1416 ?-1422)	Thomas Lefort (1422)	Chapelle Royale (1422) chapelain teneur
Jean de Doucy, Jean Bassimain, Jacques Herobart, Jean Fischet (1422)	Chapelle Royale chapelain (1422)	Guillemin de Saultour (1422)	Chapelle Royale (1422) sommelier
Raoul Gueroust dit Mirelique (1418-1445)	Chapelle de Bourgogne sommelier (1418-1419) Chapelle Royale chapelain (1419-1422) Chapelle pontificale (1438-1445)	Jean de La Tour (1418-†1465)	SCP clerc (1418) Chapelle ducal de Bourgogne sommelier, clerc, M° enfants (1419 et 1426-1455) Chapelle Royale sommelier (1422) Sainte-Walburge de Furnes chanoine (1433-1464) Saint-Etienne de Besançon chanoine (1434) Condé sur l'Escaut chanoine (1439) SC Dijon chanoine (1440-1465)
Michel Dart (1422)	Chapelle Royale (1422) chapelain	Jerosme Buriden (1422)	Chapelle Royale clerc de chapelle (1422)
Nb CPR = 20	Nb SC = 3 SC	Ratio = (3/20 : 15%)	2 SCP+1 SCB

Légende : Nb CPR=Nombre de membres de la chapelles princières ; Nb SC=Nombre de chantres de la chapelle princière ayant servi en Sainte-Chapelle ; Ratio = Nb SC/Nb CPR*100

On continue par l'état des obsèques de Charles VII, intitulé « les noms des officiers de la maison du Roy Charles VII, qui ont eu robes et chaperons faits des draps noirs pour les obsèques et funerailles du corps de feu Roy l'an 1461... Extrait du compte de M. Pierre Burdelot, notaire et secrétaire du Roy et son argentier pour l'année finie en septembre 1461 » (Perkins 1984, p. 551, d'après F-BnF, ms. fr. 7853, p. 1412). Cet état contient dix-huit noms, dont six de chantres documentés en Sainte-Chapelle, soit 33%. On y trouve aussi deux compositeurs, Jean Ockeghem et Jean Cousin alias Escatefer, qui a été recruté, sinon a servi, à la Sainte-Chapelle de Bourges, soit 11% des membres de la Chapelle Royale.

Tableau N°67 : Obsèques de Charles VII en 1461

Prénom Nom	Emploi 1/5	Emploi 3/7	Emploi 4/8
Johannes Okegham (1443-†1497) Compositeur	Eglise Notre-Dame d'Anvers vicaire (1443) Chapelle de Bourbon chantre (1446-1448) Chapelle Royale chapelain (1451-1488) 1 ^{er} Saint-Martin de Tours Trésorier (avant 1458-1497)	Jean Leclerc (1452-1475)	Chapelle Royale chapelain (1452-1475)
Jean Pernaut (1451-1461)	Chapelle Royale chapelain faisant office d'aumônier (1451-1462) SCB chanoine (1452-1459)	Pierre Guillier (1461-†1485)	Chapelle Royale chapelain (1461-1474) SCP chanoine (1470-1485)
Hugues Poulain (1444-1461)	SCB Chapelain, M° enfants (1444-1447) Chapelle Royale Prêtre faisant office d'aumônier (1447-1461) SCP chanoine (1457-1458) Saint-Etienne de Dun le Roy chanoine (1447)	Jean de Fontenay (1556-†1575)	Chapelle Royale chapelain (1456-1475)
Etienne de Clamauges (1451-1462)	Chapelle Royale chapelain (1451-1462)	Jean de Pernes (1461)	Chapelle Royale chapelain (1461)
Jean de Lannoy (1447-1468)	Chapelle Royale chapelain (1447-1468)	Martin Courtois (1451-1470)	Chapelle Royale chapelain (1451-1470)
David de Lannoy (1458-1475)	Chapelle Royale chapelain (1458-1475)	Vincent Le Kent (1451-1473)	Chapelle Royale chapelain (1451-1473)
Jean Marchant (1451-1463)	Chapelle Royale chapelain (1451-1463)	Etienne de Roulhe (1451-1475)	Chapelle Royale chapelain (1451-1475)
Jean Louvet (1451-1465)	Chapelle Royale chapelain (1451-1465)	Jean Boutier (1445-1467)	SCB clerc, chanoine (1445-1450 et 1456) Chapelle Royale sommelier (1461-1467)
Jean Cousin alias Escatefer (1446-1475) compositeur	Chapelle de Bourbon chantre (1446-1448) SCB M° enfants (1459) Chapelle Royale chantre (1461-1475)	Michel Sauvage (1461-1470)	Chapelle Royale chapelain (1461-1470) SCB chanoine (1463-1469)
Nb CPR=18 (SC/CR%)	Nb SC=6 SC	Ratio = (6/18 : 33%)	5 SCB+2 SCB dont 1 commun

Légende : Nb CPR=Nombre de membres de la chapelles princières ; Nb SC=Nombre de chantres de la chapelle princière ayant servi en Sainte-Chapelle ; Ratio = Nb SC/Nb CPR*100

L'état des obsèques de Charles d'Orléans en janvier 1465, (Roman 1885, p. 231, Higgins 2009, p. 181-182) est donné ci-avant. Il contient quatorze noms dont trois de chantres venant de la Sainte-Chapelle de Paris, soit 21%.

L'état des obsèques de Louis XII en 1515 (Cazaux 2002, p. 310, d'après F-AN, KK 89) contient vingt-cinq noms, dont sept de chantres documentés en Sainte-Chapelle soit 28%. Les parcours des membres de la Chapelle Royale sont reconstitués grâce au petit dictionnaire de Christelle Cazaux. On y trouve huit compositeurs, dont trois documentés en Saintes-Chapelles, Antoine de Longueval, Claude de Sermisy, Pierre Vermont L'Aîné, Conrad Remiger (1510-1547), Guillaume Cousin (1511-1518), Antoine Divitis (1501-1534), Jean Mouton (1477-†1522) et Pierre de Manicourt (1511-1518), soit 32% des membres de la Chapelle Royale en 1515.

Tableau N°68: Obsèques de Louis XII en janvier 1515

Prénom Nom	Emploi 1/5	Emploi 2/6	Emploi 3/7	Emploi 4/8
Hilaire Bernonneau (1510-1520)	Chapelle Royale M° chapelle (1510-1515)	Cour de France Pensionnaire (1519-1520)		
Antoine de Longueval (1498-1525) compositeur	Chapelle de la reine de France Chantre (1498-1502) SC Dijon Chanoine (1509-1511)	Chapelle de Savoie Chantre (1502-1504) SCB Chanoine (1510-1513)	Chapelle de Ferrare Chantre (1503-1504) Notre-Dame de Paris Chanoine (1517-1519)	Chapelle Royale M° chapelle (1507-1525)

Claudin de Sermisy (1508-1562†) compositeur	SCP Clerc (1508-1509)	Chapelle Royale Chantre, sous-maître et recteur (1509-1560)	Prieuré Saint-Jean de Bouguennec Prieur (1510)	Cathédrale de Noyon Chanoine (1516)
	Notre-Dame-de-la-Ronde à Rouen Chanoine (1516-avant 1524)	Chapelle de Cambron dioc. Amiens (1524)	SCP Chanoine (1533-1562)	Eglise Sainte-Catherine de Troyes Chanoine (1554)
Conrad Remiger (1510-1547) Compositeur incertain	Chapelle Royale (avant 1510-après 1547)	L'Ile Bouchard Archiprêtre (1510)	Chapelle de la reine (1513)	Saint-Sauveur de Blois Chanoine (1513)
	Eglise paroissiale de Manthelan (1513)	Prieuré de Saint-Médard à Tours (1513)		
Noël Le Gallois (1513-1547)	Chapelle de la reine Chantre (1513-après 1547)			
Guillaume Cousin (1511-1518) Compositeur	Chapelle Royale (avant 1511-après 1518)	Eglise paroissiale de Cauches (1511)	Eglise de Cuy Recteur (1512)	
Antonius Divitis (1501-†avant 1534) Compositeur	Saint-donatiens de Bruges M° enfants (1501)	Cathédrale de Malines M° enfants (1504)	Chapelle du Sainte-Empire (1505-1508)	Chapelle de la reine (1508-1514)
	Chapelle Royale (1514-1525)			
Jean Mouton (1477-†1522) Compositeur	Notre-Dame de Nesle Ecolâtre, M° de chapelle (1477-1483)	Cathédrale d'Amiens M° des enfants (1500)	Cathédrale de Grenoble M° enfants (1501-1502)	Chapelle de la reine M° de chapelle (1502 ?-1515)
	Cure de Tolnay (1509)	Cathédrale de Grenoble Chanoine (1510)	Cure de Dolay (avant 1511)	Saint-Martin de Tours Chanoine (1511)
	Chapelle Royale (1515-1518)	Collégiale de Saint-Quentin (1518-1522)		
Jean Nolin (1510-†1521)	Eglise Saint-Remi de Ponchon Resteur (1510)	Chapelle de la reine Chantre (1510-1518)	Chapelle Royale Chantre (1510-1518)	SCP Chapelain perpétuel ? (1514-1521)
Jean Maupin (1498-1518)	Chapelle Royale Chantre (1498-1518))	Cathédrale de Grenoble Clerc et tenoriste (1499)	Chapelle ducale de Ferrare (1506-1508)	Eglise de Neuvy Organiste (1510)
Michel Allard (1511-†1540)	Chapelle Royale Chantre (1511-1518)	SCP Chapelain perpétuel (1527-1540)		
Guillaume Porchi (1510-1515)	Cathédrale de Grenoble Chantre (1510-1515)			
Georges Reverdy (1506-1516)	Chapelle Royale (avant 1508)	SCP Gagiste (1506-1508)	Chapelle Royale (1508-1515)	SCB Chanoine (1511-1516)
François Le Vigoureux (1501-1518)	Chapelle de Savoie Chantre (1501)	Chapelle de la reine et Chapelle Royale (1511-1518)	Cathédrale de Tours Chanoine (1511)	Eglise paroissiale de Dolay (1511)
Pierre de Manicourt (1511-1518) Compositeur	Cathédrale de Beauvais Enfant de chœur (1511)	Chapelle de la reine Enfant de chœur, chantre (1511-1518)		
Jacques Baudet (1515-1524)	Chapelle Royale Chantre (1515-1524)			
Jean Durant dit le Fourbisseur (1515-1518)	Chapelle Royale Chantre (1515-1518)			
Jean Thierry (1498-1523)	Chapelle Royale Chantre (1498-1518)	Notre-Dame de Paris Chapelain (1498-1523)		
Hervé d'Albi (1496-1515)	SCP Gagiste clerc (1496)	Chapelle de Savoie (1505-1507)	Chapelle Royale (1515)	
Michau (1515)	Chapelle Royale Chantre (1515)			
Jacques Faviere (1515)	Chapelle Royale Chantre (1515)			
Pierre Desray (1515)	Chapelle Royale Chantre (1515)			
« Carimont » pour Pierre Vermont L'Aîné (1510-†1533) compositeur	SCP Enfant de chœur, marguillier, M° enfants (1510-1527)	Chapelle Royale Chantre (1525-1533)	Eglise Saint-Quiriace de Provins (1525)	
Pierre Mouton (1502-†1534)	Eglise Saint-Merry de Paris Organiste (1502)	Notre-Dame de Paris Chanoine (1509-1534)	Chapelle de la reine et Chapelle Royale Organiste (1509-1524)	Eglise Saint-Denis de Bourdenfer Recteur (1510)
Vesin Gayer (1515)	Chapelle Royale Sommelier (1515)			
Nb CPR = 25	Nb SC = 7 SC	Ratio = (7/25 : 28%)	6 SCP+2 SCB	dont 1 commun

Légende : Nb CPR=Nombre de membres de la chapelles princières ; Nb SC=Nombre de chantres de la chapelle princière ayant servi en Sainte-Chapelle ; Ratio = Nb SC/Nb CPR*100

L'état des obsèques de François 1^{er} (Cazaux 2002, p. 253, 312, d'après F-BnF, ms fr 10392, f. 173v-174v, f. 215v-216) contient de nombreux noms de chantres de la Chapelle de Musique, de la Chambre du roi et la chapelle de Plain-Chant. Les deux dernières contiennent chacune un chantre, Guillaume Belin, qui appartient à la Chambre et à la Chapelle Royale et Pierre Le Marié qui appartient à la chapelle de Plain-Chant. Ces deux chapelles ne sont pas réellement significatives et je ne considérerai, que la Chapelle Royale. La Chapelle Royale contient trente-deux noms de chantres, si l'on compte les cinq pages comme tels et le fourrier Alexis Franquereau, et trente si l'on ôte le fourrier et l'on considère de façon osée Anthoine et Guillot comme un seul nom, celui d'Antoine Guillot de la Sainte-Chapelle de Paris. On obtient alors onze chantres documentés en Saintes-Chapelles, soit 34%. Si l'on ne compte pas les enfants de chœur, ni le fourrier, on obtient vingt-six noms de chantres, dont dix, documentés à la Sainte-Chapelle de Paris, soit 39% des chantres mentionnés hors enfants de chœur et fourrier. En outre, on y trouve sept compositeurs dont quatre documentés en Sainte-Chapelle, Louis Hérault de Servissas (1532-1547), Claudin de Sermisy, Conrad Remiger (1510-1547), Nicolas Testard, Guillaume Belin, Pierre Vermont Le Jeune, incertain, et Pierre Sandrin (1539-1561), soit 22% des chantres de la chapelle.

Tableau N°69 : Obsèques de François 1^{er} : Chapelle de Musique

Prénom Nom	Emploi 1/5	Emploi 2/6	Emploi 3/7	Emploi 4/8
Louis Hérault de Servissas (1532-1547) Compositeur	Chapelle Royale Chantre, sous-maître (1532-1547)	Chapelle de la reine M° chapelle (1537-1538)		
Claudin de Sermisy (1508-1562†) compositeur	SCP Clerc (1508-1509)	Chapelle Royale Chantre, sous-maître et recteur (1509-1560)	Prieuré Saint-Jean de Bouguennec Prieur (1510)	Cathédrale de Noyon Chanoine (1516)
	Notre-Dame-de-la-Ronde à Rouen Chanoine (1516-avant 1524)	Chapelle de Cambron dioc. Amiens (1524)	SCP Chanoine (1533-1562)	Eglise Sainte-Catherine de Troyes Chanoine (1554)
Conrad Remiger (1510-1547) compositeur incertain	Chapelle Royale (avant 1510-après 1547)	L'Ile Bouchard Archiprêtre (1510)	Chapelle de la reine (1513)	Saint-Sauveur de Blois Chanoine (1513)
	Eglise paroissiale de Manthelan (1513)	Prieuré de Saint-Medard à Tours (1513)		
Hilaire Rousseau (1533-†1557 ?)	Chapelle Royale Chantre, sous-maître (1533-1553)	Cure d'Aunay sous Auneau (1544)	Saint-Martin de Tours Chanoine (1557)	
Jean Le Masson (1539-†1550)	Chapelle Royale Chantre (1539-1550)	SCP Chanoine (1548-1550)	Collégiale de Saint-Quentin Chanoine (1546-1550)	Saint-Etienne de Valles Chanoine (1546-1550)
Nicolas Duval (1547)	Chapelle Royale Chantre haute contre (1547)			
Jean Durantel dit Gigot (1546-†1583)	Chapelle Royale Chantre (1546-1580)	Chambre du roi Chantre (1550-1580)	SCP Chanoine (1553-1583)	Collégiale de Saint-Quentin Chanoine (1569)
Nicolas Testard (1534-†1559) compositeur	Cathédrale de Rouen Enfant de chœur, clerc (1534-1535)	SCP Clerc à l'essai (1540)	Cathédrale de Rouen Clerc ? (1540-1546)	Chapelle Royale Chantre haute-contre, sous maître (1547-1559)
	SCP Clerc à l'essai (1546)	Cathédrale de Rouen Chapelain (1549-1557)		
Guillaume Galicet (1518-1547)	Chapelle Royale Chantre taille (1518-1547)	Chapelle de plain-chant M° de chapelle (1526-1540)	Sainte-Chapelle du Vivier-en-Brie Chanoine (1534)	Cure de Saint-Gervais du Treigneil (1540)
Gilles Parrain dit Petonis (1532-1547)	Chapelle Royale Chantre (1532-1547)	Collégiale de Saint-Quentin Chanoine (1546)		
Jacques Cheret (1547-1574)	Chapelle Royale Chantre taille (1547-1574)			
Toussaint Barrin dit Vincelles (1506-†1581)	Chapelle Royale Enfant de chœur (1515-1518)	Chapelle Royale Chantre en Espagne (1525-1529)	Université de Paris (1529-1537)	Chapelle Royale Chantre, valet de chambre, aumônier (1540-1580)
	Abbaye de Carnouet Abbé (1554)	SCP Chanoine (1556-1581)	Abbaye Saint-Romain de Blois (1559-1560)	Abbaye Saint-Pierre et Saint-Paul de Ferrieres et de Saint-Lo (1581)
Guillaume Belin (1547-†1568)	Chapelle Royale et Chambre de musique	SCP Chanoine, Grand Chantre		

compositeur	Chantre taille, sous-maître (1547-1565)	(1550-1568)		
Richard Dabaro (1546-1574)	SCP Clerc (1546)	Chapelle Royale Chantre, chanoine (1546-1559)	Cure de Roncey Curé (1547)	Cathédrale de Rouen Chanoine (1565-1574)
	Eglise Saint-Laurent de Rouen Curé (1567-1574)			
Noël Le Gallois (1513-1547)	Chapelle de la reine (1513)	Chapelle Royale Chantre (1513-1547)		
Guillaume de Saint-Etienne (1533-1547)	Chapelle Royale Chantre (1533-1547)			
Antoine Subject dit Cardot (1547-1589)	Cathédrale d'Avignon Enfant de chœur	Chapelle Royale Chantre, sous-maître (1547 et 1589) Fêtes de Bayonne (1565)	Chambre de musique M° de musique (1548-1580)	Eglise Sainte-Marthe de Tarascon Doyen (1548)
Louis de Bertheville (1540-1547)	SCP Chapelain (1540-1542)	Chapelle Royale Chantre, chanoine (1543-1547)		
Antoine Linotte	Chapelle Royale Chantre basse contre (1547)			
<i>Robin, Mathurin, Marin, Abraham</i>	Chapelle Royale Page (1547)			
Antoine Guillot (1547-†1581)	Chapelle Royale Page (1547)	SCP Chapelain, chapelain perpétuel (1562-1581)		
Pierre Vermont Le Jeune (1510-†1558)	SCP Enfant de chœur (1510-1526)	Chapelle pontificale Chantre (1528-1532)	Chapelle Royale Chantre taille, chapelain des hautes messes (1533-1556)	SCP Chapelain perpétuel (1539-1558)
Pierre Valler (1547-1559)	Chapelle Royale Chapelain des hautes messes (1547-1559)			
Jacques Turpin (1525-1547)	Chapelle Royale Chantre, chapelain des hautes messes (1525-1547)	Saint-Thomas du Louvre (avant 1525)	Cure de Nanteuil (après 1525)	
Pierre Sandrin (1539-1561) Compositeur	Chapelle Royale Chantre, Compositeur, chantre et chanoine (1538-1560)	Saint-Florent de Roye Doyen (1539)	Cure Escanneville, Saint-Remy-sur-Orne, Verrières (1560)	Chapelle du cardinal d'Este, Sienna, Ferrare M° de chapelle (1560-1561)
Jean Moriau	Chapelle Royale Clerc de chapelle (1547)			
Simon Giroult (1526-†1582)	SCP Enfant de chœur, chapelain, chapelain perpétuel, M° grammairien (1526-1582)	Chapelle Royale Noteur (1547-1582)		
Alexis Franquereau	Chapelle Royale Fourrier (1547)			
Nb CPR = 31 avec 5 EC	Nb SC = 11 SC	Ratio = (11/31 : 36%)	11 SCP	avec le fourrier
Nb CPR = 26 sans EC	Nb SC = 10 SC	Ratio = (10/26: 40%)	10 SCP	sans le fourrier

Légende : Nb CPR=Nombre de membres de la chapelles princières ; Nb SC=Nombre de chantres de la chapelle princière ayant servi en Sainte-Chapelle ; Ratio = Nb SC/Nb CPR*100

L'état des obsèques de Henri II en juillet 1559 est intégralement reproduit dans le livre d'Isabelle Handy (Handy 2008, p. 371-410, 449-524, d'après F-AN, KK 125, f. 2-1472v). Il comporte de nombreux noms, dont il n'est pas toujours facile de déterminer s'ils appartiennent ou non à un chantre, de l'une ou l'autre des chapelles. Le tableau suivant met en italique les enfants ou petits chantres. Nous avons essayé de ne considérer que les chantres de la Chapelle Royale. J'ai compté quatre-vingt-huit chantres et organistes dont dix-neuf, documentés dans une Sainte-Chapelle, soit 22%. Ces dix-neuf chantres se décomposent en un chantre commun aux deux Saintes-Chapelles, François Textoris, six à Bourges et quatorze à Paris. Si l'on ne considère pas les enfants de chœurs, on compte dix-huit chantres documentés en Saintes-Chapelles, soit 24% des soixante-dix-huit musiciens de la Chapelle Royale mentionnés aux obsèques de Henri II. Les ratios réels ne peuvent qu'être plus élevés, car l'on a pu compter comme chantres des instrumentistes autres qu'organistes et des officiers ou domestiques non musiciens. En outre, on a cinq compositeurs dont quatre documentés en Sainte-Chapelle, Guillaume Belin, Pierre Certon, Pierre Sandrin (1539-1561), Claudin de Sermisy et Nicolas Testard, soit 6% des chantres hors enfants de chœur.

Tableau N°70 : Obsèques de Henri II en 1559 : Chapelle Royale

Prénoms Noms	Emplois	Prénoms Noms	Emplois
<i>Baptiste Addenet</i> (1559)	Chapelle Royale ou Chambre du roi Petit chantre (1559)	Nicolle Houet (1559)	Chapelle Royale chantre et chapelain (1559)
François Ambrost, Robert Ballard (1559)	Chapelle Royale clerc (1559)	Jacques Hurault (1559-1578)	Chapelle Royale chantre, pensionnaire (1559-1578)
Firmin Beauquesne (1550-1584)	Chapelle Royale Somm[el]ier (1559-1584)	Pierre Ladvocat (1550-†1562)	Chapelle du roi de Navarre chantre (1550-1559) Chapelle Royale chantre (1559-1562)
Loys Begnier (1559-1560)	Chapelle de l'Oratoire chapelain (1559) Chapelle Royale chapelain (1559-1560)	Jean Larcher (1550-1560)	Chapelle Royale chapelain (1550-1560)
Guillaume Belin (1547-†1568) compositeur	Chapelle Royale et Chambre de musique taille, sous-maître (1547-1565) SCP chanoine, Grand Chantre (1550-1568)	François de Lastre, Yves Le Conte (1559)	Chapelle Royale chantre (1559)
Jaspart Belin (1559)	Chapelle Royale chantre et officier (1559)	Jean Le Dru (1541-1578)	SCP enfant de chœur, clerc (1541-1555) Chapelle Royale haute-contre (1555-1578)
Jacques Belleau (1545-†1583)	Reims vidame (1545) SCP chanoine (1548-1583) Chambre de musique clerc de chapelle (1559) Abbaye de Cheminon Abbé (1583)	Antoine Le Jeune (1559)	Chapelle Royale chantre (1559)
Jean Bernard (1559-1581)	Chapelle Royale chantre, officier (1559-1581) Eglise Saint-Carpagy d'Agen chanoine (1581)	Jean Le Mareschal (1553-1559)	Chapelle des ducs d'Orléans, d'Angoulême et d'Anjou clerc (1553-1559) Chapelle Royale clerc (1559)
Pasquier Bigant (1559-1584)	Chapelle Royale chantre, chapelain des hautes messes (1559-1584)	Pierre Le Vasseur dit Porus (1557-1578)	Chapelle Royale basse contre (1559-1578)
Roland Blassel (1559-†1578)	Chapelle Royale chantre (1559-1578) SCP clerc (1576-1578)	Jean Le Vaulx (1559-1578)	Chapelle Royale chantre, pensionnaire (1559-1578)
Philippe Bodin (1559)	Chapelle Royale taille (1559)	Alix Levesque (1559-1578)	Chapelle Royale chapelain des hautes messes (1559-1578) Chapelle de plain-chant (1561)
Thomas Boucher (1550-1560)	Chapelle Royale chapelain (1550-1560)	<i>Pierre Loyntier</i> (1559)	Chapelle Royale ou Chambre du roi petit chantre (1559)
Pierre Boulland (1553-1559)	Chambre du roi joueur d'instrument (1553-1558) Chapelle Royale chantre (1559)	Pierre Mariau (1559)	Chapelle Royale chantre (1559)
Nicolas [Le] Breton (1556-1560)	Chapelle Royale sommier (1556-1560)	Nicolas Martien (1527-1559)	SCB gagiste (1527) Chapelle Royale clerc (1559)
Martin Canechoix (1559-1560)	Chapelle Royale taille (1559-1560)	Louis Maumet (1559)	Chapelle Royale chantre (1559)
Jacques Carbonnier (1547-1560)	SCB vicaire (1547-1554) Chapelle Royale chantre (1553-1560)	Simon Mausainct (1559)	Chapelle Royale clerc (1559)
Pierre Certon (1529-†1572) compositeur	Notre-Dame de Paris clerc des matines (1529) SCP clerc, chapelain, M° enfants, chapelain perpétuel (1532-1572) Chapelle Royale chantre (1559, 1567, 1570 ?) Notre-Dame de Melun chanoine (1560)	<i>Nicolas de Menouville</i> (1559-†1578)	Chapelle Royale du roi petit chantre, chantre (1559 et 1576-1578) Chambre du roi petit chantre, chantre, valet de chambre (1559-1575)
Guillaume Cherouvrier (1556-1584)	Chambre du roi haute contre (1556-1572) Fêtes de Bayonne (1565) Chapelle Royale haute contre, clerc, sommier (1559-1584) Chapelle de l'Oratoire clerc, sommier (1580)	<i>Martin Mingon</i> (1559-1584)	Chapelle Royale petit chantre, chantre (1559-1562 et 1575) Chambre du roi chantre (1574-1584)
Jean Chevallot (1559-1587)	Chapelle Royale haute contre, dessus, chanoine (1559-1584) Fêtes de Bayonne (1565) Eglise de Saint-Quentin en Vermandois chanoine (1584) Cathédrale d'Angers chanoine (1584)	Mathieu Morillot, Jean Mortier (1559)	Chapelle Royale chantre (1559)
Robert de Courgenon (1559)	Chapelle Royale chantre (1559)	Martin Pain (1542-†1578)	SCP clerc à l'essai (1542) Chapelle Royale chantre (1561-1578) Cathédrale de Laon chanoine (1561-1578) Collégiale de Saint-Quentin chanoine (1559-1563)
Etienne Cousin (1551-1577)	SCB gagier (1551-1552) Chapelle Royale chantre (1559-1572) Chambre du roi chantre (1572-1577)	Mathieu Parnille (1555-1582)	Chapelle Royale chantre, aumônier, chanoine (1555-1582) Fêtes de Bayonne (1565)
Richard Dabaro (1546-1574)	SCP clerc (1546) Chapelle Royale chantre, chanoine	Nicolas Paulmier, Mathieu Pergnardet,	Chapelle Royale chantre (1559)

	(1546-1559) Cure de Roncey curé (1547) Cathédrale de Rouen chanoine (1565-1574) Eglise Saint-Laurent de Rouen curé (1567-1574)	Guillaume Pothier (1559)	
Jacques Mothey (1536-†1573)	Chapelle de Charles d'Orléans officier (après 1536-1545) Chapelle de Berry clerc (après 1545-1557) SCB chanoine (1557-1573) Chapelle Royale clerc (1559-1560)	Pierre Pennellat (1548-1559)	Chapelle Royale clerc (1548-1559)
Antoine de La Pierre (1545-1559)	Chapelle de Charles d'Orléans officier (après 1536-1545) Chapelle Royale chantre (1559)	Guillaume Poullain (1559-1584)	Chapelle Royale chapelain abbé (1559-1572) Abbaye de la Chastre Abbé (1559-1572) Chapelle de l'Oratoire chapelain (1572-1584)
<i>Guillaume Denys, René Dupuis</i> (1559)	Chapelle Royale ou Chambre du roi Petit chantre (1559)	Martin Puy, Michel Renouart (1559)	Chapelle Royale Chantre (1559)
Jean Detrou (1559)	Chapelle Royale Chantre (1559)	Michel Rotte (1556-1584)	Chapelle Royale clerc et sommier (1556-1584) Chapelle de l'Oratoire clerc et sommier (1580-1584)
Jean Durantel dit Gigot (1546-†1583)	Chapelle Royale chantre (1546-1580) Chambre du roi chantre (1550-1580) SCP chanoine (1553-1583) Collégiale de Saint-Quentin chanoine (1569)	Pierre Sandrin (1539-1561) Compositeur	Chapelle Royale chantre, Compositeur, chanoine (1538-1560) Saint-Florent de Roye Doyen (1539) Cure Escanneville, Saint-Remy-sur-Orne, Verrières (1560) Chapelle du cardinal d'Este, Sienna, Ferrare M° de chapelle (1560-1561)
Jean Duval (1559-1578)	Chapelle Royale chantre, pensionnaire (1559-1578)	Nicolas Santeny, Jean Saulieu (1559)	Chapelle Royale Chantre (1559)
Pierre de Lescluse (1559-1570)	Chapelle Royale ou Chambre du roi petit chantre (1559) SCP clerc, chapelain (1561-1570) Cathédrale de Meaux Receveur des enfants de chœur (1570)	<i>Pierre Sauvelle</i> (1559)	Chapelle Royale petit chantre (1559)
Girard Esparpillard (1553-1559)	Chapelle des ducs d'Orléans, d'Angoulême et d'Anjou clerc (1553-1559) Chapelle Royale chapelain (1559)	Claudin de Sermisy (1508-1562†) compositeur	SCP clerc, chanoine (1508-1509 et 1533-1562) Chapelle Royale chantre, sous-maître et recteur (1509-1560) Prieuré Saint-Jean de Bouguennec Prieur (1510) Cathédrale de Noyon chanoine (1516) Notre-Dame-de-la-Ronde à Rouen chanoine (1516-avant 1524) Chapelle de Cambron (1524) Eglise Sainte-Catherine de Troyes chanoine (1554)
Ferry Finet (1550-1560)	Chambre du roi chantre (1550-1560) Chapelle Royale chantre, chapelain des hautes messes (1553-1559)	Charles de Serres, Gilles Sohier (1559)	Chapelle Royale clerc (1559)
<i>Guillaume Gendrot</i> (1559-1562)	Chapelle Royale Enfant de chœur, chantre (1559-1560)	Antoine Subject dit Cardot (1547-1589)	Cathédrale d'Avignon enfant de chœur Chapelle Royale chantre, sous-maître (1547 et 1589) Fêtes de Bayonne (1565) Chambre de musique M° musique (1548-1580) Eglise Sainte-Marthe de Tarascon Doyen (1548)
Jacques Gerard (Girard) (1548-1559)	Chapelle Royale clerc, sommier (1548-1559)	Nicolas Testard (1534-†1559) compositeur	Cathédrale de Rouen enfant de chœur, clerc (1534-1535) SCP clerc à l'essai (1540 et 1546) Cathédrale de Rouen clerc ? (1540-1546) Chapelle Royale haute-contre, sous maître (1547-1559) Cathédrale de Rouen chapelain (1549-1557)
Jean Gerard (1548-1559)	Chapelle Royale chantre (1559)	François Textoris (1553-†1586)	SCB gagiste, vicaire (1553-1555) SCP gagiste (1560) Chapelle Royale chantre (1559-1586)
Simon Giroult (1526-†1582)	SCP enfant de chœur, chapelain, chapelain perpétuel, M° grammairien (1526-1582) Chapelle Royale noteur (1547-1582)	Vincent de Tournay (1559-1578)	Chapelle Royale chantre (1559-1578)
Laurent Gris (Le Gris)	Chapelle Royale chantre, chapelain des hautes	Guillaume Toppelin	SCB vicaire basse-contre (1532)

(1559-1568)	messes (1559-1563) Chambre du roi chantre (1568)	(1532-1578)	Chapelle Royale chantre (1559-1578)
Jean Guarin (1559)	Chapelle Royale chantre (1559)	Pierre Trottier (1559)	Chapelle Royale taille (1559)
Darde [Jean] Guerdard [Gueyrat] (1559-1584)	Chapelle Royale chapelain, chantre aumônier (1559-1574) Fêtes de Bayonne (1565) Chapelle de l'oratoire chapelain (1560-1584)	Pierre Valler [Vallee] (1547-1559)	Chapelle Royale chapelain des hautes messes (1547-1559)
<i>Claude Guymard</i> (1559)	Chapelle Royale ou Chambre du roi petit chantre (1559)	Gabriel de Verdereau (1559-1565)	Chapelle Royale chantre (1559) SCP chanoine (1562-1565)
Jean Houel (1559)	Chapelle Royale chantre (1559)	Antoine Vicomte (1559)	Chapelle Royale chapelain (1559)
Nb CPR=88	Nb SC=19 SC avec 10 enfants de choeur	Ratio = (19/88 : 22%)	6 SCB + 14 SCP dont 1 commun
Nb CPR=78	Nb SC= 18 SC sans enfant de choeur	Ratio = (19/78 : 24%)	6 SCB + 13 SCP dont 1 commun

Légende : Nb CPR=Nombre de membres de la chapelles princières ; Nb SC=Nombre de chantres de la chapelle princière ayant servi en Sainte-Chapelle ; Ratio = Nb SC/Nb CPR*100

L'Etat supposé des obsèques de Charles IX, est en réalité un état de dépenses pour des habits de deuil exploité par Jeanice Brooks (BrooksJ 2000, p. 416-536, d'après F-BnF, ms. fr. 26171), et non par Isabelle Handy, dont j'utilise les tableaux de résultats par chapelle. Jeanice Brooks donne quarante-six noms dont seize chantres documentés dans une Sainte-Chapelle, soit 35%. Ces seize chantres se décomposent en un chantre commun aux deux Saintes-Chapelles de Bourges et Paris, encore François Textoris, six chantres de la Sainte-Chapelle de Bourges et onze de la Sainte-Chapelle de Paris. Je ne peux affirmer qu'ils appartiennent tous à la Chapelle Royale. Il semble notamment que les organistes appartiennent à la chambre du roi. En outre, on trouve six compositeurs dont deux documentés en Saintes-Chapelles, Jacques Champion dit le petit Mithou (1574-1584), Guillaume Costeley (1560-†1606), Jean Du Hamel, Nicolas de La Grotte (1530-1584), Didier Leschenet, Nicolas Millot (1560-†1590), soit 13% des chantres mentionnés.

Tableau N°71 : Obsèques probables de Charles IX en 1474

Prénoms Noms	Emplois	Prénoms Noms	Emplois
Gilles Amen (1564-1574)	Chapelle Royale chantre chanoine (1564-1574)	Nicolas de La Grotte (1530-1584) Compositeur	Chapelle de Navarre à Pau organiste (1557) Chambre du roi organiste, valet de chambre (1560-1584) Chapelle du duc d'Anjou organiste (1562)
Pierre d'Arguye (1574-1578)	Chapelle Royale Chantre taille (1574-1578)	Pierre de La Mothe (1574-1577)	Chambre du roi chantre (1574-1577)
Macé Arrachepied (1563-1578)	SCB vicaire (1563-1574) Chapelle Royale dessus (1574-1578)	Jean Le Dru (1541-1578)	SCP enfant de cœur, clerc (1541-1555) Chapelle Royale haute-contre (1555-1578)
Claude Baliffre (1574-1583)	Chapelle Royale Chantre (1574-1583)	Gaspard Le Franc (1574-1589)	Chapelle Royale chantre, M° enfants (1574-1589)
Jean Bernard (1559-1581)	Chapelle Royale chantre, officier (1559-1581) Eglise Saint-Carpagy d'Agen chanoine (1581)	Jean Le Nain (1558-1574)	SCB vicaire, chapelain (1558-1560) Chapelle Royale chantre (1574)
Roland Blassel (1559-†1578)	Chapelle Royale chantre (1559-1578) SCP clerc (1576-1578)	Etienne Le Roy de Saint-Laurens (1559-1587)	Chapelle Royale page, dessus mué, M° enfants, aumônier, sous maître (1559-1587) Hôtel d'Alençon aumônier (1562-1584) SCP chanoine (1568-1570) Abbaye de Saint-Laurent Abbé (1570-1587) SCB chanoine refusé (1585)
Michel [Le] Boulanger (1572-1578)	Chapelle Royale taille (1572-1578)	Didier Leschenet (1559-†1603) compositeur	Chapelle Royale haute-contre, sous-maître (1559-1595) Saint-Etienne de Troyes chanoine (1563) Sainte-Chapelle de Dijon chanoine (1575)

			Collégiale de Saint-Quentin chanoine (1579) Saint-Etienne de Meaux chanoine (1582) Cathédrale de Langres chanoine (1584-1586) SCP chanoine, Grand Chantre (1586-1603)
Nicolas Boyer [Voyer] (1574-1580)	Chapelle Royale ou Chambre chantre (1574-1580)	Pierre Le Vasseur dit Porus (1557-1578)	Chapelle Royale basse contre (1559-1578)
Jacques Busserat (1565-1587)	SCB vicaire (1565-1572) Chapelle Royale dessus (1572-1587) Chambre du roi dessus (1575-1587) Collégiale d'Issoudun chanoine (<1587)	Nicolas de Menouville (1559-†1578)	Chapelle Royale petit chantre (1559) Chambre du roi petit chantre, chantre, valet de chambre (1559-1575) Chapelle Royale chantre (1576-1578)
Jacques Champion dit le petit Mithou (1574-1584) Compositeur incertain	Chambre du Roi organiste chantre (1574-1584)	Nicolas Millot (1560-†1590) Compositeur	Chapelle Royale chantre, compositeur, sous-maître, M° enfants (1560-1579) Chapelle de la reine mère sous-maître (1580-1587)
Jean Chevallot (1559-1587)	Chapelle Royale haute contre et dessus, chanoine (1559-1584) Fêtes de Bayonne (1565) Eglise de Saint-Quentin en Vermandois chanoine (1584) Cathédrale d'Angers chanoine (1584)	Martin Mignon [Mignon, Mingeon] (1559-1584)	Chapelle Royale ou Chambre du roi petit chantre (1559) Chapelle Royale chantre (1560-1562 et 1575) Chambre du roi chantre (1574-1584)
Jacques Cheret [Chiret] (1547-1574)	Chapelle Royale taille (1547-1574)	Jean Mitou [Champion] (1556-1580)	Chambre du roi chantre (1556-1580)
Mathieu Clouet (1550-1580)	Chambre du roi chantre (1550-1580)	Robert Mothe (1574-1578)	Chapelle Royale taille (1574-1578)
Guillaume Costeley (1560-†1606) Compositeur	Chambre du Roi organiste, valet de chambre, conseiller du roi (1560-1583) Cure de Saint-Germain de Croisy (1583)	Antoine de Mura (1560-1574)	Chambre du roi chantre, valet de chambre (1560-1574) Fêtes de Bayonne (1565)
Etienne Cousin (1551-1577)	SCB gagier (1551-1552) Chapelle Royale chantre (1559-1572) Chambre du roi chantre (1572-1577)	Martin Pain (1542-†1578)	SCP clerc à l'essai (1542) Chapelle Royale chantre (1561-1578) Cathédrale de Laon, chanoine (1561-1578) Collégiale de Saint-Quentin chanoine (1559-1563)
Jean Du Goguyer	(1574)	Mathieu Parnille (1555-1582)	Chapelle Royale taille, aumônier, chanoine (1555-1582) Fêtes de Bayonne (1565)
Jean Du Hamel (1559-†1587) compositeur	Chapelle Royale haute-contre (1559-1587) SCP clerc (1559-1562) Cathédrale de Rouen chanoine (1575-1587)	Simon Cyart [Scyart] (1574-1595)	Chapelle Royale haute-contre (1574-1595) SCP clerc (1584-1585)
Jean Durantel dit Gigot (1546-†1583)	Chapelle Royale haute-contre (1546-1580) Chambre du roi chantre (1550-1580) SCP chanoine (1553-1583) Collégiale de Saint-Quentin chanoine (1569)	Antoine Subject dit Cardot (1547-1589)	Cathédrale d'Avignon enfant de chœur Chapelle Royale chantre, sous-maître (1547 et 1589) Chambre du roi M° enfants (1548-1580) Fêtes de Bayonne (1565) Eglise Sainte-Marthe de Tarascon Doyen (1548)
Martin Hiel (1572-1595)	SCP chapelain (1572-1574, 1575-1576 et 1581) Chapelle Royale chantre (1574-1595) Chapelle de la reine mère chantre (1580-1587) Saint-Spire de Corbeil chanoine (1587)	Denis Tabart (1560-†1604)	Chapelle Royale petit chantre, chantre (1560-1587) SCP chapelain, chapelain perpétuel (1563-1572 et 1587-1604) Eglise collégiale de Corbeil chanoine (1570) Noyon chapelain (1572) Eglise Saint-Germain l'Auxerrois de Paris chapelain
Clément de Fontaines (1574)	Chapelle Royale chantre (1574)	François Textoris (1553-†1586)	SCB gagiste, vicaire (1553-1555) SCP gagiste (1560) Chapelle Royale chantre (1559-1586)
Jean Girard (1574-1578)	Chapelle Royale (1574-1578)	Vincent de Tournay (1559-1578)	Chapelle Royale chantre (1559-1578)
Alain Guibourt (1548-1582)	Chambre du roi taille (1548-1582)	Guillaume Troupelin (1532-1578)	SCB vicaire (1532) Chapelle Royale chantre (1559-1578)
Charles Du Val (1574)	(1574)	Antoine Ysore (1574-1578)	Chapelle Royale chantre, pensionnaire (1574-1578)

Nb CPR = 46	Nb SC = 16 SC	Ratio = (16/46 : 35 %)	6 SCB+ 11 SCP dont un commun
-------------	---------------	------------------------	------------------------------

Légende : Nb CPR=Nombre de membres de la chapelles princières ; Nb SC=Nombre de chantres de la chapelle princière ayant servi en Sainte-Chapelle ; Ratio = Nb SC/Nb CPR*100

4.3.3. Conclusion du chapitre 4.3

Le dernier chapitre de cette quatrième et dernière partie est le plus important de ce travail, en ce qu'il prouve, chiffres à l'appui, l'étroite imbrication des Saintes-Chapelles et de la Chapelle Royale principalement avec des passages dans les deux sens, des Saintes-Chapelles vers la Chapelle Royale et les chapelles princières et des chapelles princières vers les Saintes-Chapelles généralement avec bénéfices. Ce phénomène justifie à lui seul le choix des Saintes-Chapelles, comme objet d'étude musicologique.

Les résultats statistiques sont clairs. Soixante-dix-sept chantres de la Sainte-Chapelle de Bourges, soit 12% du total des chantres, sont documentés en chapelles princières et pour 64% d'entre eux à la Chapelle Royale. Le chiffre est double à la Sainte-Chapelle de Paris avec cent-cinquante-et-un chantres, soit 23% du total des chantres, documentés en chapelles princières et pour 83% à la Chapelle Royale. La population des chantres documentés en chapelles princières concentre les Grands Chantres, les maîtres de musique et surtout les compositeurs, puisque environ la moitié des compositeurs des deux Saintes-Chapelles sont documentés en chapelles princières.

Les mouvements entre Saintes-Chapelles et chapelles princières, que montrent ces ratios, constituent en eux-mêmes, une attractivité forte pour les chantres talentueux et ambitieux, qui se proposent au recrutement en Saintes-Chapelles. Cette attraction s'exerce d'abord par l'idée d'un départ souvent sans retour, en chapelles princières, chapelles, qui rassemblent les élites musicales du temps. Inversement, les souverains récompensent souvent les chantres et musiciens méritants à leur service par un bénéfice en Sainte-Chapelle notamment.

Ces ratios déclinés par périodes d'un demi-siècle sont, pour la Sainte-Chapelle de Paris, à peu près constants entre 20% et 25% pour les XV^e et XVI^e siècles, avec un effondrement de moitié au XVII^e siècle. Pour la Sainte-Chapelle de Bourges, on a les mêmes ratios qu'à Paris au XV^e siècle. L'effondrement se produit à Bourges au XVI^e siècle. On assiste donc à la perte de prestige et sans doute aussi de raison d'être, d'abord de la Sainte-Chapelle de Bourges, puis de celle de Paris, au profit de la Chapelle Royale, annonçant la disparition des Saintes-Chapelles dans la deuxième partie du XVIII^e siècle.

Réciproquement, les états de chapelle des cours princières montrent que les souverains et princes se servent des Saintes-Chapelles comme de viviers pour leurs propres chapelles, jusqu'à provoquer une opposition des collèges de chanoines des institutions concernées, notamment dans les années 1570 à Paris. Certains états, comme celui de la chapelle de Bourgogne en 1419, ceux de la Chapelle Royale pour les obsèques de Charles VII en 1461, de François 1^{er} en 1547 et probablement de Charles IX en 1574 et les états de la chapelle privée de Catherine de Médicis en 1585 et 1587, dépassent largement les 30% de chantres qui ont servi dans l'une des deux Saintes-Chapelles de Bourges ou Paris. L'état de chapelle des obsèques de Louis XII en 1515, contient un peu moins de 30% de chantres documentés en Saintes-Chapelles. L'état des obsèques de Charles VI offre le plus faible taux de personnels documentés en Saintes-Chapelles. On peut y trouver une explication dans la folie du roi de France et dans le fait que le pouvoir réel était dans les mains des régents et en particulier dans celles du duc de Bourgogne. On a aussi un taux faible pour les obsèques de Henri II en 1559, mais qui peut s'expliquer par la difficulté dans l'état correspondant, à séparer avec certitude les chantres et organistes des autres musiciens et officiers non musiciens.

On voit donc par les chiffres, la prise d'autonomie à la fin du XVI^e siècle de la Chapelle Royale, quant à ses recrutements aux dépens des Saintes-Chapelles. La vie musicale sort alors davantage des institutions religieuses et les musiciens formés par la Sainte-Chapelle de Paris se répandent dans l'ensemble de la société. C'est en fait la fin programmée des Saintes-Chapelles, fin actée en 1787 par un décret de Louis XVI, les musiciens des Saintes-Chapelles n'étant plus utiles au pouvoir royal.

La leçon générale de ce chapitre confirme la qualité du recrutement des Saintes-Chapelles et la nature hybride, curial et religieuse, des Saintes-Chapelles. Leur caractère de vivier pour les chapelles princières et la première d'entre elles, la Chapelle Royale, est semble-t-il une condition d'existence et de développement de l'institution.

4.4. Conclusion de la quatrième partie

Nous avons traité dans cette quatrième et dernière partie, trois sujets presque indépendants, les organistes des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris, et les facteurs d'orgues, qui sont intervenus sur leurs instruments, les compositeurs, au sens moderne du terme, qui ont servi dans l'une ou l'autre des deux institutions, et enfin les musiciens des deux Saintes-Chapelles documentés en chapelle princière.

Les organistes

Les archives n'ont retenu, que peu d'organistes pour chaque Sainte-Chapelle, vingt à Bourges, dont treize en titre et douze organistes, dont neuf officiels à Paris, lesquels organistes couvrent bien la fin de la période étudiée, le XVI^e siècle et la première moitié du XVII^e siècle. L'explication la plus probable, donnée par Xavier Bisaro (Anheim & Fiala AP), est la non professionnalisation de l'organiste au XV^e siècle et avant, même si au moins pour Paris, le manque de sources comptables peut expliquer la quasi-absence des mentions d'organistes. On assiste donc à une prise de conscience croissante de l'importance de l'organiste dans la vie musicale des Saintes-Chapelles. De plus les statuts des organistes parisiens, chapelains ou chapelains perpétuels, sauf cas particulier, sont supérieurs à ceux des organistes de la Sainte-Chapelle de Bourges, généralement gagistes ou vicaires.

Les compositeurs.

Un nombre important de compositeurs a été recensé pendant la période étudiée, jusqu'au milieu du XVII^e siècle. On appelle compositeurs, les musiciens dont on a conservé de la musique écrite, ou dont on sait qu'ils ont écrit de la musique, comme par exemple les lauréats de Puy de Musique. On a mis dans une catégorie à part, les compositeurs incertains, qui font l'objet de spéculations et d'attributions douteuses d'œuvres musicales. On a dénombré trente compositeurs passés à la Sainte-Chapelle de Bourges, soit environ 5% de l'ensemble des chantres de Bourges, et quarante-quatre à la Sainte-Chapelle de Paris, soit environ 7% des chantres parisiens. Ces nombres sont sans doute une caractéristique des Saintes-Chapelles, institutions dédiées à la musique, comparé aux cathédrales et collégiales. Cette hypothèse reste à confirmer par l'étude d'autres institutions religieuses. En tout cas, les résultats de ce chapitre justifient largement de s'intéresser aux Saintes-Chapelles et plus particulièrement à celles de Bourges et Paris, lieux de pouvoir à certaines époques, tout comme les résultats du chapitre, consacré aux liens avec les chapelles princières et Royale. Les graphiques des premières mentions des compositeurs par période d'un demi-siècle, dans les deux Saintes-Chapelles donnent des maxima de 7 à 8% au XV^e siècle pour la Sainte-Chapelle de Bourges et de 12 à 14% de 1450 à 1550 à la Sainte-Chapelle de Paris. On en déduit que la Sainte-Chapelle de Paris, siège du pouvoir royal, exerce une attractivité plus forte que la Sainte-Chapelle de Bourges, sur les chantres contemporains. En outre, une fois passé l'âge d'or de la

Sainte-Chapelle de Bourges au XV^e siècle et la montée en compétence de la Chapelle Royale en terme de compositeur, l'attractivité diminue de façon globale, même si le taux de compositeurs dans chaque Sainte-Chapelle reste important autour de 4%. Il faut noter qu'environ 60% des compositeurs recensés dans les deux Saintes-Chapelles ont une notice dans le New Grove. Cependant, si on ne compte pas moins de quinze compositeurs au XV^e siècle pour la Sainte-Chapelle de Bourges, ces compositeurs sont des petits maîtres, sans commune mesure avec les grands compositeurs du temps, comme Guillaume Du Fay ou Jean Ockegheim. Par contre le XVI^e siècle à la Sainte-Chapelle de Paris, voit des compositeurs comme Claudin de Sermisy ou Pierre Certon.

Les chantres documentés en chapelles princières.

Le dernier chapitre de cette dernière partie est le plus important de ce travail, en ce qu'il prouve chiffres à l'appui, l'étroite imbrication des Saintes-Chapelles et de la Chapelle Royale avec de nombreux passages entre les différentes institutions. Ce phénomène justifie à lui seul le choix des Saintes-Chapelles, comme objet d'étude musicologique. Les résultats statistiques sont clairs. Soixante-dix-sept chantres de la Sainte-Chapelle de Bourges, soit 12% du total des chantres, sont documentés en chapelles princières et pour 64% d'entre eux à la Chapelle Royale. Le chiffre est double à la Sainte-Chapelle de Paris avec cent-cinquante-et-un chantres, soit 23% du total des chantres, documentés en chapelles princières et pour 83% d'entre eux à la Chapelle Royale. La population des chantres documentés en chapelles princières concentre les maîtres de musique et surtout les compositeurs, puisque environ la moitié des compositeurs des deux Saintes-Chapelles sont documentés en chapelles princières. Ces ratios déclinés par période d'un demi-siècle sont, pour la Sainte-Chapelle de Paris, à peu près constants entre 20 et 25% pour les XV^e et XVI^e siècles, avec un effondrement de moitié au XVII^e siècle. Pour la Sainte-Chapelle de Bourges, on a les mêmes ratios qu'à Paris au XV^e siècle. L'effondrement se produit au XVI^e siècle. On assiste donc à la perte de prestige et sans doute aussi de raison d'être, d'abord de la Sainte-Chapelle de Bourges, puis de celle de Paris, annonçant la disparition des Saintes-Chapelles dans la deuxième partie du XVIII^e siècle.

Les mouvements entre Saintes-Chapelles et chapelles princières, que montrent ces ratios, constituent en eux-mêmes, une attraction forte pour les chantres ambitieux et talentueux, qui se proposent au recrutement en Saintes-Chapelles. Cette attraction s'exerce d'abord par l'idée d'un départ souvent sans retour, en chapelles princières, chapelles, qui rassemblent les élites musicales du temps. De plus, les souverains récompensent souvent les chantres et musiciens méritants à leur service par un bénéfice en Sainte-Chapelle. Réciproquement, les états de chapelle des cours princières montrent que les souverains et princes se servent des Saintes-Chapelles comme des viviers pour leur propre chapelle, jusqu'à provoquer une opposition des collèges de chanoines des institutions concernées. Certains états, comme celui de la chapelle de Bourgogne en 1419, ceux de la Chapelle Royale pour les obsèques de Charles VII en 1461, de François 1^{er} en 1547 et probablement de Charles IX en 1574 et les états de la chapelle privée de Catherine de Médicis en 1585 et 1587, dépassent largement les 30% de chantres, documentés dans l'une des deux Saintes-Chapelles de Bourges ou Paris. L'état de chapelle des obsèques de Louis XII en 1515, contient un peu moins de 30% de chantres documentés en Saintes-Chapelles.

On voit donc par ces chiffres, la prise d'autonomie à la fin du XVI^e siècle de la Chapelle Royale, quant à ses recrutements aux dépens des Saintes-Chapelles. La vie musicale sort alors davantage des institutions religieuses et les musiciens formés par la Sainte-Chapelle de Paris essaient dans l'ensemble de la société. C'est en fait la fin programmée des Saintes-Chapelles, fin actée en 1787 par un décret de Louis XVI, les musiciens des Saintes-Chapelles n'étant plus utiles au pouvoir royal.

Conclusion

Conclusion

J'ai prouvé l'importance des Saintes-Chapelles, et particulièrement des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris, pour l'étude de la musique et des musiciens, sur une longue période allant de leur fondation, au milieu du XIII^e siècle pour la Sainte-Chapelle de Paris, et au début du XV^e siècle pour la Sainte-Chapelle de Bourges, jusqu'au milieu du XVII^e siècle. La fin de la période étudiée est relativement arbitraire, mais correspond plus ou moins sur le plan musical, à la fin de la polyphonie de la Renaissance et le début du baroque.

Il a été montré, que les deux Saintes-Chapelles sont deux institutions religieuses, fondées sur le même modèle, celui de la Sainte-Chapelle de Paris, dédiées à la musique avec un personnel de taille relativement modérée, non comparable à celui d'une cathédrale ou d'une collégiale classique, mais avec un nombre de musiciens important, comparable et même supérieur à celui de la Chapelle Royale de Musique. Les effectifs moyens des deux Saintes-Chapelles ont pu être calculés, grâce aux nombreux comptes subsistant de la Sainte-Chapelle de Bourges et les quelques états de personnels, donnés dans les registres capitulaires de la Sainte-Chapelle de Paris.

Le personnel statutaire, créé par les diverses fondations, est formé de vicaires pour Bourges et de clercs pour Paris, de chapelains, de chapelains perpétuels pour Paris seulement, et de chanoines. Les enfants de la maîtrise s'ajoutent à ces chantres adultes. A la Sainte-Chapelle de Bourges, les effectifs théoriques statutaires s'élèvent à trente-neuf adultes, treize chanoines, treize chapelains et treize vicaires, mais les vicissitudes budgétaires ou les difficultés de recrutement donnent des effectifs moyens statutaires de trente-deux personnes. A ces effectifs statutaires peuvent s'ajouter des personnels non statutaires, révocables à tout instant, que j'ai appelés gagistes. Ce sont fréquemment deux marelliers, un maître de grammaire, un chantre et éventuellement un organiste. S'ajoutent aussi les enfants de chœur de la maîtrise, ayant un « statut » ambigu, sans existence individuelle, autre que leur appartenance à la maîtrise, mais reconnus dans les textes et fondés à la Sainte-Chapelle de Bourges. Ils sont six jusqu'au début du XVII^e siècle et huit ensuite. On obtient donc une communauté d'environ quarante-deux personnes, sans compter les différents serviteurs, vivant au sein de la Sainte-Chapelle. A la Sainte-Chapelle de Paris, les effectifs théoriques atteignent rapidement après la fondation quarante-quatre personnes, treize chanoines, six chapelains perpétuels, treize chapelains et treize clercs, mais descendent dès 1423 à trente-deux personnes, par décision du collège des chanoines, pour obtenir sur l'ensemble de l'existence de la Sainte-Chapelle, une moyenne de trente personnels statutaires adultes. Ce chiffre est obtenu par des états de présence et n'ont pas un grand degré de certitude. En l'absence de comptes, sauf sur une très courte période, on ne connaît pas le nombre moyen de personnels musiciens non statutaires. Je l'évaluerai cependant à deux chantres gagistes. Ce qui nous fait trente-deux personnes, auxquelles il faut ajouter six ou huit enfants de chœur. On arrive à une communauté d'environ trente-huit personnes, hors serviteurs.

Evaluer le nombre de musiciens dans chaque Sainte-Chapelle n'est pas une mince affaire. Mais, l'approche prosopographique y aidera. Tout d'abord, les chanoines ne sont pas a priori des musiciens. Par contre le Grand Chantre, dont l'office est créé à Paris en 1319, pour veiller à la qualité musicale et à la qualité de la prestation du chœur de la Sainte-Chapelle, « *sur ce qui concerne le chant, la lecture & la bienséance* » écrit Morand, doit être un musicien comme le demande Charles VI en 1405, puisqu'il doit être capable « *per notabilem, musicum, & aliis scientiis & virtutibus insignitum* » (Morand 1790, p. 113, 114). Le Grand Chantre existe à Bourges, dès la fondation de la Sainte-Chapelle. L'examen des différentes biographies de chanoines conduit à dénombrer quarante-deux chanoines musiciens à Bourges et soixante-trois à Paris, soit un pourcentage de 18% des chanoines totaux et donc un peu

moins de deux chanoines musiciens en moyenne. On compte à Bourges trois chanoines compositeurs, soit 10% des compositeurs, et à Paris neuf chanoines compositeurs, soit 20% des compositeurs totaux ayant servi à la Sainte-Chapelle de Paris. A la Sainte-Chapelle de Bourges, vingt-cinq chanoines musiciens ont servi dans une chapelle princière. A la Sainte-Chapelle de Paris, trente-neuf chanoines ont servi à la Chapelle Royale. Compte-tenu d'une moyenne de onze chanoines pour un effectif total moyen de trente-deux personnes à Bourges et de dix chanoines pour un effectif total moyen de trente personnes à Paris, on obtient des populations de vingt-trois et vingt-deux musiciens adultes, respectivement pour Bourges et Paris, auxquels on peut rajouter six ou huit enfants de chœur.

J'ai prouvé, que les Saintes-Chapelles de Bourges et Paris sont des lieux d'excellence musicale, d'abord par le nombre de compositeurs, qu'elles ont vu passer en leur sein et par les relations et les échanges importants, qu'elles ont eu pendant la période étudiée avec les chapelles princières et principalement la Chapelle Royale. La dernière partie de cette thèse est consacrée à ces deux thèmes.

De nombreux compositeurs ont servi dans l'une des deux Saintes-Chapelles, jusqu'au milieu du XVII^e siècle. J'ai pris la notion de compositeur au sens moderne du terme, c'est-à-dire de musicien, dont on a conservé de la musique écrite, ou dont on sait, qu'il a écrit de la musique, comme par exemple un lauréat d'un Puy de Musique. J'ai rajouté à ces deux catégories de compositeurs, avec œuvres conservée et avec œuvres perdues, une troisième catégorie, les compositeurs incertains, qui font l'objet de spéculations et d'attributions douteuses d'œuvres musicales. On a dénombré trente compositeurs passés à la Sainte-Chapelle de Bourges, soit environ 5% de l'ensemble des chantres de Bourges, et quarante-quatre à la Sainte-Chapelle de Paris, soit environ 7% des chantres parisiens, dont deux ayant servi dans les deux Saintes-Chapelles, Jean Sohier alias Fede et Eustache Picot. Ces nombres sont sans doute une caractéristique des Saintes-Chapelles, institutions dédiées à la musique, parmi les autres églises et collégiales. Cette hypothèse reste à confirmer par l'étude d'autres institutions religieuses. En tout cas, ils justifient largement de s'intéresser aux Saintes-Chapelles et plus particulièrement à celles de Bourges et Paris, lieux de pouvoir au XV^e siècle au moins pour Bourges et sur toute la période d'étude à Paris. Les nombres de premières mentions de compositeurs dans les deux Saintes-Chapelles sont variables en fonction du temps. On a des maxima de 7 à 8% au XV^e siècle pour la Sainte-Chapelle de Bourges et de 12 à 14% de 1450 à 1550 à la Sainte-Chapelle de Paris. Ces ratios témoignent d'une attractivité plus forte de la Sainte-Chapelle de Paris, siège du pouvoir royal, que de la Sainte-Chapelle de Bourges pour les bons musiciens. Cette attractivité va ensuite diminuer pour les deux Saintes-Chapelles, une fois passé l'âge d'or de la Sainte-Chapelle de Bourges au XV^e siècle et après la montée en compétence de la Chapelle Royale, avec par exemple la création du poste de compositeur de la Chapelle Royale. Le taux de compositeurs dans chaque Sainte-Chapelle reste cependant important autour de 4%. Il faut noter, que l'on trouve parmi les maîtres de musique de Bourges, onze compositeurs, soit 29% des maîtres en titre et 37% des compositeurs ayant servi à la Sainte-Chapelle de Bourges et parmi les maîtres de musique de la Sainte-Chapelle de Paris, huit compositeurs, soit 40% des maîtres parisiens et 18% de l'ensemble des compositeurs ayant servi à Paris. En outre, la Sainte-Chapelle de Paris offre des statuts et des carrières meilleures à ses compositeurs, que la Sainte-Chapelle de Bourges, avec une durée moyenne d'emploi deux fois plus longue, seize ans. Les compositeurs parisiens finiront leur carrière comme chanoines, chapelains perpétuels ou chapelains pour 60% d'entre eux, contre 50% à Bourges, qui finiront chanoines ou chapelains. De même, la moitié environ des compositeurs de Bourges et de Paris, sont documentés en chapelles princières. Enfin, si l'on rencontre plutôt des petits maîtres à la Sainte-Chapelle de Bourges, non comparables à des Guillaume Du Fay ou Jean Ockegheim, la Sainte-Chapelle de Paris a accueilli de grands

compositeurs comme Claude de Sermisy et Pierre Certon, sans compter un Marc-Antoine Charpentier, qui est d'une période plus tardive.

Il a été montré le caractère ambigu des Saintes-Chapelles, entre institution religieuse et institution curiale. En effet, les échanges entre la Chapelle Royale et plus généralement les chapelles princières et les deux Saintes-Chapelles sont tels, qu'il est possible de les considérer comme des annexes des chapelles princières et notamment de la Chapelle Royale. Le mot est sans doute fort, et ne reflèterait pas la volonté des collèges ou chapitres des chanoines de ces institutions, mais revêt une certaine réalité. En effet, on a calculé, que certaines chapelles princières avaient, à certaines époques, plus de 30% de chantres issus des Saintes-Chapelles. Faisant l'hypothèse, que les chapelles princières intègrent les meilleurs musiciens de leur temps, on a là une preuve de l'excellence des musiques, qui sont jouées dans les Saintes-Chapelles et de l'excellence de leurs musiciens.

Une proportion forte des chantres des deux Saintes-Chapelles est documentée en chapelles princières et notamment à la Chapelle Royale, 12% à la Sainte-Chapelle de Bourges, soit soixante-dix-sept chantres, et 23% à la Sainte-Chapelle de Paris, soit cent-cinquante-et-un chantres. Ces ratios constituent une attractivité forte pour les chantres ambitieux et talentueux, qui se proposent au recrutement dans les Saintes-Chapelles. Cependant ce taux, s'il est relativement constant à la Sainte-Chapelle de Paris à plus de 20%, pour les XV^e et XVI^e siècles, est fortement décroissant au XVII^e siècle. A la Sainte-Chapelle de Bourges, le taux est autour de 20% au XV^e siècle, comme à la Sainte-Chapelle de Paris, mais décroche de moitié au XVI^e siècle et diminue encore au XVII^e siècle. Les raisons sont sans doute pour Bourges au XVI^e siècle, l'éloignement du pouvoir royal, et pour les deux Saintes-Chapelles au XVII^e siècle, une plus grande auto-suffisance en matière de recrutement de musiciens de la Chapelle Royale et donc une perte d'utilité des Saintes-Chapelles pour le pouvoir. De plus, à cette époque, la vie musicale commence à sortir des institutions religieuses et les musiciens, formés notamment par la Sainte-Chapelle de Paris, trouvent des places dans l'ensemble de la société. C'est en fait la fin programmée des Saintes-Chapelles, fin actée en 1756 par le rattachement du chapitre de la Sainte-Chapelle de Bourges au chapitre de la cathédrale et pour la Sainte-Chapelle de Paris, par un décret de Louis XVI en 1787.

Réciproquement, les états de chapelle des cours princières montrent, que les souverains et princes se servent des Saintes-Chapelles comme des viviers pour leur propre chapelle, jusqu'à provoquer une opposition du collège des chanoines des institutions concernées. Certains états, comme celui de la chapelle de Bourgogne en 1419, ceux de la Chapelle Royale pour les obsèques de Charles VII en 1461, de François 1^{er} en 1547 et probablement de Charles IX en 1574 et les états de la chapelle privée de Catherine de Médicis en 1585 et 1587, dépassent largement les 30% de chantres, documentés dans l'une des deux Saintes-Chapelles de Bourges ou Paris. L'état de chapelle des obsèques de Louis XII en 1515, contient un peu moins de 30% de chantres documentés en Saintes-Chapelles. L'état des obsèques de Charles VI offre le plus faible taux de personnels documentés en Saintes-Chapelles. On peut y trouver une explication dans la folie du roi de France et dans le fait que le pouvoir réel était dans les mains des régents, notamment dans celles du duc de Bourgogne. L'état des obsèques de Henri II en 1559, a aussi un taux faible de chantres documentés en Sainte-Chapelle, dû probablement à la difficulté de séparer avec certitude dans l'état correspondant, les chantres et organistes, des autres musiciens et officiers non musiciens.

L'approche prosopographique sur la durée permet de comprendre au moins partiellement, comment les Saintes-Chapelles se sont adaptées aux évolutions de la musique du plain chant à la polyphonie de la Renaissance jusqu'au premier baroque. Dans un premier temps, les collèges des deux Saintes-Chapelles ont tenté de palier la rigidité des statuts de vicaires ou

clercs et de chapelains par l'invention d'un non-statut, celui de gagiste. Ils entendaient ainsi accompagner l'introduction progressive de la polyphonie dans la liturgie des Saintes-Chapelles et la nécessaire professionnalisation musicale du chœur. J'appelle gagistes, des personnels, a priori non permanents, révocables à tous moments par les collègues de chanoines, des personnels, qui exécutent des tâches habituellement dévolues aux personnels statutaires, vicaires ou clercs et chapelains. Ils sont de deux sortes, les gagistes proprement dits, dénommé à Paris « à l'essai » ou « aux gages de », qui sont reçus pour une période relativement longue, et les chantres passants, que l'on trouve principalement à Bourges et qui se louent brièvement pour chanter lors de fêtes de la Sainte-Chapelle. Le premier gagiste à la Sainte-Chapelle de Bourges date pratiquement de la création de la Sainte-Chapelle au début du XV^e siècle, et concerne un maître de grammaire. Les premiers chantres gagistes musiciens sont presque contemporains et s'observent à partir du milieu du XV^e siècle. Recruter un gagiste permet aussi au collège des chanoines de tester un candidat à un recrutement comme clerc ou chapelain. D'ailleurs, la Sainte-Chapelle de Paris les qualifie de « à l'essai ». Recruter un gagiste permet d'attendre une vacance du cadre réglementaire de l'institution, c'est à Bourges, la motivation première d'invention des gagistes. A Bourges encore, contrairement à la Sainte-Chapelle de Paris, les maîtres de grammaire et les marelleurs sont majoritairement gagistes et sont globalement moins payés que les personnels statutaires. Ces pratiques se retrouvent dans les chiffres obtenus, deux-cent-deux gagistes à la Sainte-Chapelle de Bourges, soit 32% du total des chantres, et quatre-vingt-quatorze clercs ou chapelains à l'essai, à la Sainte-Chapelle de Paris, soit 14% du total des chantres. Sont intégrés comme gagistes à la Sainte-Chapelle de Bourges, 87% de nouveaux gagistes et 13% d'enfants de chœur, pourcentages pris par rapport au total des gagistes. A Paris, on a 97% de nouveaux gagistes et 3% d'anciens enfants de chœur. Par contre à Paris comme à Bourges, les gagistes ont environ 20% de chances d'être promus sur un emploi statutaire. Plus précisément à Bourges, 80% des gagistes finiront leur carrière comme gagistes avec 20% de gagistes promus dont 19% de vicaires et 1% de chapelains. A la Sainte-Chapelle de Paris, 77% des gagistes finiront leur carrière comme gagistes, et 23% des gagistes seront promus, dont 18% comme clercs et 5% comme chapelains.

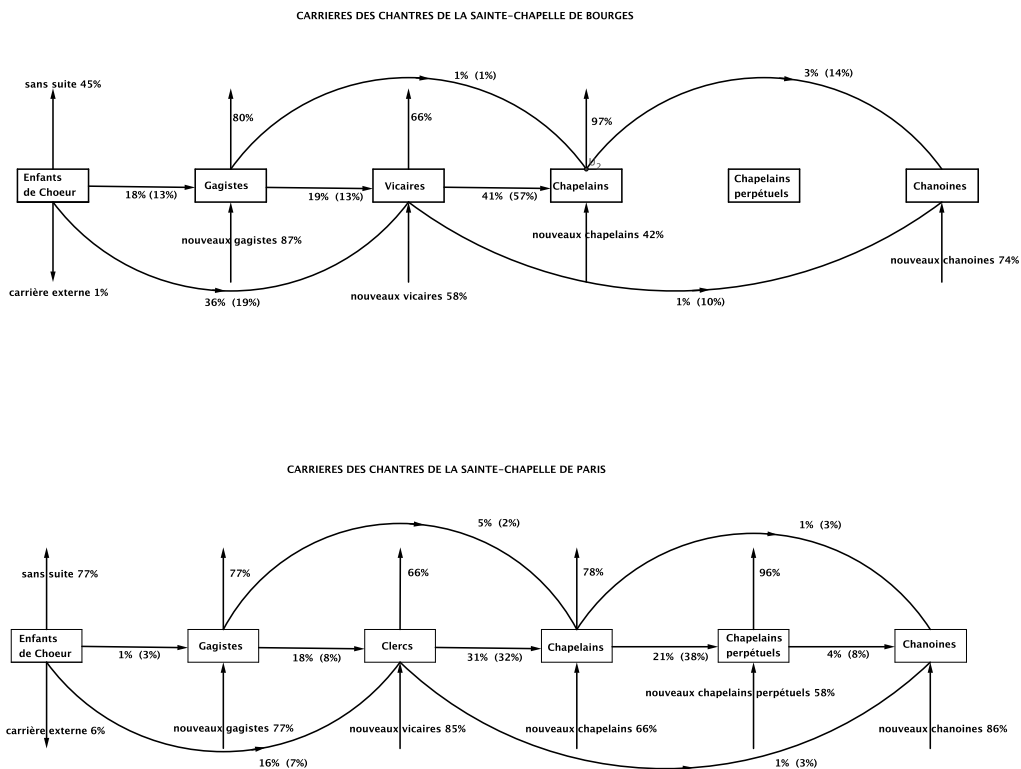
Parallèlement à la généralisation des gagistes, les registres de délibération des chanoines commencent à faire mention des tessitures des chanteurs, mentions qui apparaissent dans la seconde moitié du XV^e siècle pour les deux Saintes-Chapelles. Les taux de chantres avec tessiture connue croissent très vite, jusqu'à atteindre 40% pour la Sainte-Chapelle de Paris au XVII^e siècle. On atteint les 25% à Bourges dans la seconde partie du XVI^e siècle, le XVII^e siècle n'étant pas significatif, faute de dépouillement des registres de délibération. Si l'on considère, les différentes voix de dessus, de haute contre, ténor et basse contre, on a pour la voix de dessus des ratios pour les deux Saintes-Chapelles inférieurs à 10%. Les autres voix ont des ratios à peu près constants à 30% pour Paris, mais à Bourges, on observe une surreprésentation des voix de basse contre à près de 60%, témoignant d'un manque de voix de basse contre, lequel est explicitement mentionné dans les sources.

On a démontré tout au long de ce travail, la richesse de l'approche prosopographique pour mêler à la fois histoires individuelles et reconstructions virtuelles statistiques. Bien qu'en dehors de notre sujet, on a donné les biographies de l'ensemble des chanoines, musiciens ou non dans l'annexe, et quelques statistiques sommaires, décomposant les chanoines en sous-populations. La plus importante est celle des religieux, ecclésiastiques de haut rang et aumôniers, confesseurs, chapelains des souverains et princes avec 18% des chanoines bituriciens et 23% des chanoines parisiens. Vient ensuite la sous-population des membres du Parlement de Paris, de la Chambre des Comptes et de la Chancellerie, qui s'élève, en proportion des chanoines totaux, à 10% à Bourges et 14% à Paris. On peut signaler un nombre

non négligeable de médecins, cinq à Bourges et dix à Paris et une sous-population d'universitaires, d'homme de lettres et d'artistes non musiciens, quatre à Bourges, mais vingt-quatre à Paris. On pourrait aussi étudier les familles de médecins « ordinaires », de pharmaciens et même de libraires de la ville de Bourges, ceux qui soignent, pansent les enfants de chœur et les différents chantres, fournissent les médicaments et les livres à la maîtrise.

Nous sommes aussi capable grâce à l'approche prosopographique de dessiner une carrière statistique d'un chantre, depuis la maîtrise jusqu'à un éventuel canonicat. On trouvera les tableaux de chiffres correspondants, dans la conclusion de la troisième partie consacrée aux chantres du chœur, ainsi que les deux graphiques suivants, mais leur importance mérite une répétition.

Graphique N°35 : Carrières des chantres des Saintes-Chapelles de Bourges et Paris



La confrontation de ces deux graphes met en évidence les différences entre les deux Saintes-Chapelles. La Sainte-Chapelle de Bourges utilise d'avantage la promotion interne que la Sainte-Chapelle de Paris à tous les niveaux, sauf celui de gagiste. Plus de la moitié des enfants de chœur de Bourges sont intégrés dans la Sainte-Chapelle après leur maîtrise, contre moins du cinquième à Paris. De même, à la Sainte-Chapelle de Bourges, les vicaires sont formés de 68% de nouveaux vicaires, les chapelains de 42% de nouveaux chapelains et les chanoines de 74% de nouveaux chanoines. Ces ratios deviennent à la Sainte-Chapelle de Paris, 85% de nouveaux clercs, 66% de nouveaux chapelains et 86% de nouveaux chanoines.

La seconde information est la spécificité de la Sainte-Chapelle de Paris, quant au statut de chapelain perpétuel, qui se retrouve un statut de fin de carrière, alors qu'à Bourges, le statut de chapelain occupe cette place. En effet, à la Sainte-Chapelle de Bourges, 97% des chapelains finissent leur carrière comme chapelains. De même à la Sainte-Chapelle de Paris, 96% des chapelains perpétuels finissent leur carrière comme chapelains perpétuels. Grâce au statut de chapelain perpétuel, les maîtres de musique ont un statut moyen plus élevé à Paris qu'à Bourges. En effet, 77% des maîtres de musique de la Sainte-Chapelle de Bourges sont chapelains et 80% des maîtres de musique de la Sainte-Chapelle de Paris sont chapelains ou chapelains perpétuels.

Enfin quelques points importants de la deuxième partie consacrée à la maîtrise, doivent être mentionnés.

Primo, la maîtrise de la Sainte-Chapelle de Paris n'est pas fondée, et son budget est pris sur le budget de la maison du roi, le maître de grammaire étant son comptable. On a donc des ambiguïtés en terme de responsabilités ; qui du maître de la Chapelle Royale ou du Trésorier de la Sainte-Chapelle nomme le maître des enfants ? C'est la source de l'affaire Dreux Prieur. Même si l'affaire a été tranchée par le roi Louis XII en faveur du Trésorier, l'ambiguïté sera longtemps présente, et les nominations à l'avenir seront consensuelles. Mais en contrepartie les maîtres des enfants, de musique et de grammaire, ont un statut enviable et équivalent, généralement de chapelain ou chapelain perpétuel.

Secundo, si le maître de grammaire n'est aucunement cité dans les bulles de fondation de la Sainte-Chapelle de Bourges, par contre à la Sainte-Chapelle de Paris, il est l'alter ego du maître de musique. Le maître de grammaire à Bourges est souvent gagiste et reste peu en fonction. En conséquence, les tâches de gestion de la maîtrise à Bourges sont intégralement portées par le maître de musique. De là découlent les difficultés chroniques de recrutement des maîtres de musique à la Sainte-Chapelle de Bourges, pratiquement de sa fondation jusqu'à la fin du XVI^e siècle, qui voit enfin une période de stabilité de 1590 à 1650 avec seulement deux maîtres de musique, Pierre Lauverjat, compositeur, et François Adam tous deux anciens enfants de chœur de la Sainte-Chapelle.

Tertio, il existe, dès le début du XVI^e siècle avec la seconde charte de « Réformation » de François 1^{er}, datée de janvier 1520, une véritable politique de formation à la Sainte-Chapelle de Paris. Deux places par an sont réservées au collège de Navarre, pour une formation de trois ans, aux enfants de chœur les plus méritants, après leur mue. Les sorties pour études des enfants de chœur constituent une vraie différence entre les deux Saintes-Chapelles, puisque elles concernent 44% des enfants de Bourges et 72% des enfants de Paris. Cette différence ne semble pas être uniquement une question de sources, ni d'habitudes d'écritures du greffier. La Sainte-Chapelle de Bourges envoie aussi ses enfants de chœur au collège, mais pour des durées de un à trois ans, la majorité étant pour des durées de deux et trois ans. Certains enfants doués apprennent à jouer de l'épinette et de l'orgue.

Je ne saurais terminer sans évoquer quelques pistes pour de futures recherches. Le dernier chapitre de cette thèse s'appuyait pour la Chapelle Royale sur des ouvrages de références couvrant notamment les règnes de François 1^{er} (Cazaux 2002), de Henri II et des derniers Valois, (Handy 2008, BrooksJ 2000) s'arrêtant donc à 1589 et à l'avènement de Henri IV. Les seuls documents pour la Chapelle Royale sous les règnes de Henri IV et Louis XIII étaient l'article de Michel Le Moël (Le Moël 1966) et le livre de Michel Brenet (Brenet 1910) pour les chantres de la Sainte-Chapelle de Paris et de la Chapelle Royale. Il semblerait intéressant de faire un travail de référence sur les musiciens de la Chapelle Royale sous Henri IV et Louis XIII. Dans une autre direction, le livre sur les Saintes-Chapelles à paraître a permis à David Fiala et son équipe d'accumuler de nombreuses sources sur la Sainte-Chapelle de Dijon. Il

serait peut-être intéressant de faire un ouvrage de référence sur cette grande Sainte-Chapelle, analogue au livre de Michel Brenet, mais contenant aussi une prosopographie complète des musiciens de la Sainte-Chapelle.

Sources Manuscrites Primaires

Abréviations

F-BnF : Bibliothèque nationale de France

F-BnF, ms. fr. : Bibliothèque nationale de France, manuscrit français

F-BnF, ms. lat. : Bibliothèque nationale de France, manuscrit latin

F-BnF, n.a.l. : Bibliothèque nationale de France, nouvelle acquisition latine

F-AN : Archives Nationales de France

Bibl. Maz. : Bibliothèque Mazarine

BHVP : Bibliothèque Historique de la Ville de Paris

BM : Bibliothèque municipale

Pour la Sainte-Chapelle de Paris, les sources manuscrites primaires sont (Galland 2001 pour les séries LL) :

LL 598 à 618. Registres capitulaires, 1409-1790. Registres non exploités en italique.

598. 2 octobre 1409- mai 1450.

599. 1^{er} juillet 1566-18 septembre 1580.

600. 11 janvier 1581-10 janvier 1603.

601. 29 juin 1603-27 juin 1615.

602. 1^{er} janvier 1628-9 juin 1638.

603. 1^{er} juillet 1638- 27 février 1649.

604. 3 mars 1649- 31 décembre 1660.

605. 3 janvier 1671- 27 avril 1680.

606. 1^{er} mai 1680- 28 juin 1686.

607. 1^{er} juillet 1686- 15 septembre 1691.

608. 1^{er} octobre 1691- 29 septembre 1696.

609. 1^{er} octobre 1696- 28 juin 1702.

610. 1^{er} juillet 1702- 28 juin 1709.

611. 1^{er} juillet 1709- 30 juin 1717.

612. 1^{er} juillet 1717- 28 juin 1726.

613. 1^{er} juillet 1726- 28 juillet 1730.

614. 2 mai 1738- 9 avril 1746.

615. 13 avril 1746- 30 décembre 1761.

616. 2 janvier 1762- 31 décembre 1774.

617. 2 janvier 1775- 14 mai 1785.

618. 18 mai 1785- 27 septembre 1790.

LL 619 à 626. Mémoires, 1390-1566.

619. 17 septembre 1390 - 13 avril 1433, 7 août 1471.

620. 30 juin 1474 - 25 novembre 1478.

621. 25 juillet 1480 - 22 novembre 1487.

622. 29 mars 1488 - 5 juin 1500.

623. 21 septembre 1504 - 12 avril 1514.

624. 2 juillet 1519 - 16 août 1525.

625. 1^{er} juillet 1525 - 24 mai 1536.

626. 1^{er} juillet 1536 - 22 juin 1566.

Comptes 1440-1451

F-BnF ms. fr. 22392 : Comptes de recettes et de dépenses pour les années de 1440-1441 à 1450-1451 (intégralement transcrit par Comet 1971 dans sa thèse)

Divers

LL 627 et 628. Histoire (vers 1483) et cartulaire (1457), par le chanoine Jean Mortis. Le document LL 627 est conservé au Musée de l'Histoire de France sous la cote AE II 513.

LL 630 à 633. Mémoires historiques, par le chanoine Dongois (XVIIIe s.).

LL 634. Copies de pièces (XVIIe s), 1154-1402.

LL 635. Procès entre trésorier, chanoines et chapelains, 1675-1684.

LL 636 à 638. Inventaires des reliques, 1573-1606. Présentation et édition par A. Vidier, Le trésor de la Sainte-Chapelle, n° XIV p. 131-sv.

636. Inventaire de 1573-1575 : expédition par le notaire Danès, 1576.

637. Copie du précédent (LL 636), mise à jour jusqu'en 1606 [un autre exemplaire de cette copie est conservé à la Bibliothèque Nationale, F-BnF, ms. fr. 4609].

638. Copie du précédent (LL 637), XVIIIe s.

LL 639. Inventaire des titres (XVIIe s). Copie conservée sous la cote L 620 n° 55.

F-AN, Z^{1A} 486 : registre de la cour des Aides avec des copies d'états du personnel de la Sainte-Chapelle, dix-septième et dix-huitième siècles.

F-BnF, ms. lat. 17741, Bibl. Maz. ms. 3339 : Deux obituaires de la Sainte-Chapelle, du quatorzième-seizième siècles pour le premier de la BnF et seizième-dix-septième siècles pour le second de la Bibliothèque Mazarine.

Pour la Sainte-Chapelle de Bourges, les archives très fournies se trouvent majoritairement réunies aux Archives Départementales du Cher, avec des cotes s'étalant de F-AD 18, 8G 1436 à F-AD 18, 8G 2689 soit un total de 1254 cotes (Inventaire F-AD 18, p. 161-226). On peut décomposer ce fond en cinq parties.

- La première est principalement constituée par les archives concernant la fondation et la dotation de la Sainte-Chapelle, la réunion des chapitres associés et le personnel, de 8G 1436 à 8G 1508, dont le livre du chanoine Regnier (F-AD 18, 8G 1504), qui donne une liste des Trésoriers, Grands Chantres et chanoines.
- La seconde est formée des registres des actes capitulaires faiblement lacunaires couvrant les années de 1408 à 1757, année du rattachement du chapitre de la Sainte-Chapelle à celui de la Cathédrale Saint-Etienne de Bourges de F-AD 18, 8G 1509 à F-AD 18, 8G 1565, soit 57 cotes.
- La troisième partie regroupe les Affaires générales du Temporel de F-AD 18, 8G 1566 à F-AD 18, 8G 1631.
- La quatrième partie regroupe les comptes des recettes et des dépenses couvrant les années de 1402, trois ans avant la fondation officielle de la Sainte-Chapelle, à 1788, de F-AD 18, 8G 1632 à F-AD 18, 8G 1791, soit 160 cotes, avec principalement une longue lacune de 1473 à 1567.
- La cinquième et dernière partie concerne les Affaires Générales des biens de la Sainte-Chapelle de Bourges et ses différentes paroisses de F-AD 18, 8G 1792 à F-AD 18, 8G 2689.

Registres de délibérations capitulaires

Aux Archives Départementales du Cher : F-AD 18

8 G 1509* (26 novembre 1408 - 1^{er} mars 1464)
8 G 1510* (7 février 1464 - février 1468)
8 G 1511* (18 septembre 1487 - 30 octobre 1502)
8 G 1512* (5 novembre 1502 - mars 1505)
8 G 1513* (19 août 1505 - début avril 1511)
8 G 1514* (10 novembre 1526 - 14 mai 1530)
8 G 1515* (17 mai 1530 - 10 juin 1533)
8 G 1516* (13 juin 1533 - fin avril 1536)
8 G 1517* (12 mars 1547 - 31 août 1549)
8 G 1518* (3 septembre 1549 - 24 mars 1551)
8 G 1519* (4 avril 1551 - 14 avril 1552)
8 G 1520* (26 avril 1552 - 28 mars 1553)
8 G 1521* (10 avril 1553 - 20 mars 1554)
8 G 1522* (31 mars 1554 - 10 avril 1555)
8 G 1523* (23 avril 1555 - 31 mars 1556)
8 G 1524* (14 avril 1556 - 13 avril 1557)
8 G 1525* (27 avril 1557 - 5 avril 1558)
8 G 1526* (19 avril 1558 - 27 mars 1559)
8 G 1527* (26 mars 1559 - 14 avril 1560)
8 G 1528* (15 avril 1561 - 29 mars 1562)
8 G 1529* (29 mars 1562 - 6 avril 1563)
8 G 1530* (7 avril 1563 - 15 avril 1564)
8 G 1531* (8 avril 1564 - 14 avril 1565)
8 G 1532* (2 mai 1565 - 22 décembre 1565)
8 G 1533* (3 janvier 1568 - 22 décembre 1569)
8 G 1534* janvier 1570 - 30 décembre 1570)
8 G 1535* (5 janvier 1572 - 6 juin 1572)
8 G 1536* (9 juin 1572 - 19 mai 1573)
8 G 1537* (22 mai 1573 - 22 juin 1574)
8 G 1538* (26 juin 1574 - 22 juin 1574)
8 G 1539* (22 juin 1576 - 15 juin 1577)
8 G 1540* (28 janvier 1579 - 21 juin 1580)
8 G 1541* (26 juin 1579 - 21 juin 1580)
8 G 1542* (25 juin 1580 - 20 juin 1581)
8 G 1543* (27 juin 1581 - 14 juillet 1584)
8 G 1544* (5 janvier 1585 - 22 décembre 1587)

A la Bibliothèque nationale, Département des manuscrits : F-BnF, ms.

NAL 1533* (13 mai 1468 - juin 1469)
NAL 1534* (13 mai 1468 - 13 mai 1475)
NAF 1367* Extraits des registres capitulaires (1402 - 1600)

Registres des comptes (en italique non exploités)

Aux Archives départementales du Cher : F-AD 18

8 G 1632* (1402 - 1403)
8 G 1633* (11 avril 1406 - 27 mars 1407)
8 G 1634* (27 mars 1407 - 17 avril 1408)
8 G 1635* (18 mars 1408 - 6 avril 1409)
8 G 1636* (6 avril 1409 - 31 mars 1411)
8 G 1637* (28 octobre 1411 - 31 mars 1413)

8 G 1638* (1^{er} avril 1413 - 31 mars 1414)
8 G 1639·" (1^{er} avril 1414 - 31 mars 1415)
8 G 1640* (1^{er} avril 1415 - 31 mars 1416)
8 G 1641"10' (1^{er} avril 1418 - 31 mars 1419)
8 G 1642* (1^{er} avril 1420 - 31 mars 1421)
8G 1643* (1^{er} juillet 1439 - 30 juin 1440)
8 G 1644* (1^{er} juillet 1444 - 30 juin 1445)
8 G 1645* (1^{er} juillet 1445 - 30 juin 1446)
8 G 1646* (1^{er} juillet 1447 - 30 juin 1448)
8 G 1647* (1^{er} juillet 1449 - 30 juin 1450)
8 G 1648* (1^{er} juillet 1458 - 30 juin 1459)
8 G 1649'* (1^{er} juillet 1462 - 30 juin 1463)
8 G 1650* (1^{er} juillet 1467 - 30 juin 1468)
8 G 1651* (1^{er} juillet 1468 - 30 juin 1469)
8 G 1652* (1^{er} juillet 1469 - 30 juin 1470)
8 G 1653* (1^{er} juillet 1470 - 30 juin 1471)
8 G 1654* (1^{er} juillet 1472 - 30 juin 1473)
8 G 1655* (24 juin 1567 - 23 juin 1568)
8 G 1656* (24 juin 1568 - 23 juin 1569)
8 G 1657* (24 juin 1575 - 23 juin 1576)
8 G 1658* (24 juin 1587 - 23 juin 1588)
8 G 1659* (1590 - 1591)
8 G 1660* (1594 - 1595)
8 G 1661* (1595 - 1596)
8 G 1662* (1598 - 1599)
8 G 1663* (1599 - 1600)
8 G 1664* (1601 - 1602)
8 G 1665* (1602 - 1603)
8 G 1666* (1603 - 1604)
8 G 1667* (1604 - 1605)
8 G 1668* (1605 - 1606)
8 G 1669* (1609 - 1610)
8 G 1670* (1610 - 1611)
8 G 1671* (1611 - 1612)
8 G 1672* (1613 - 1614)
8 G 1673* (1614 - 1615)
8 G 1674* (1615 - 1616)
8 G 1675* (1616 - 1617)
8 G 1676* (1616 - 1617)
8 G 1677* (1617 - 1618)
8 G 1678* (1618 - 1619)
8 G 1679* (1621 - 1622)
8 G 1680* (1622 - 1623)
8 G 1681* (1623 - 1624)
8 G 1682* (1625 - 1626)
8 G 1683* (1639 - 1640)
8 G 1684* (1641 - 1642)
8 G 1685* (1642 - 1643)
8 G 1686* (1645 - 1646)
8 G 1687* (1650 - 1651)

8 G 1688* (1652 - 1653)
8 G 1689* (1653 - 1654)
8 G 1690* (1654 - 1655)
8 G 1691* (1655 - 1656)
8 G 1692* (1656 - 1657)
8 G 1693* (1658 - 1659)
8 G 1694* (1661 - 1662)
8 G 1695* (1662 - 1663)
8 G 1696* (1663 - 1664)
8 G 1697* (1664 - 1665)

Sources complémentaires exploitées

A la bibliothèque municipales de Bourges : BM ms 740 : copie de l'obituaire de la Sainte-Chapelle de Bourges ; l'original étant sous la cote 8 G 1459 bis.

Aux Archives Départementales : F-AD 18

La fondation de la Sainte-Chapelle de Bourges

8 G 1437 : Inventaires des titres concernant la fondation de la Sainte-Chapelle (XV^e s.).
8 G 1447 et 1448 : Fondation et dotation de la Sainte-Chapelle par le duc Jean de Berry (1356-1405).
8 G 1451 : Déclaration des biens donnés par le duc Jean de Berry.
8 G 1452 : Don par le duc de Berry d'ornements d'autels, chapes, chasubles, reliques, tableaux, livres et bijoux.
8 G 1453 : Dépôt des bijoux (1562).
8 G 1454 : Inventaire des bijoux (1564)
8 G 1456 : Union des chapitres de Saint-Oùtrille-du-Château, de Saint-Ursin, des abbayes de Plaimpied et de Saint-Hippolyte, des prieurés de Diou, Saint-Jean-l'Evangéliste et Saint-Fulgent.

Les privilèges et juridictions

8 G 1468 : Exemption de la juridiction de l'archevêque les chapitres de la Sainte-Chapelle et de Saint-Oùtrille-du-château (1392-1730).
8 G 1469 : Procès au sujet de la collation des bénéfices par l'archevêque, en raison de son droit de dévolu et de l'exemption des chapelains et vicaires de comparaître aux synodes.
8 G 1470 : Privilèges spirituels. Pardons et indulgences. Confirmation générale des privilèges. Ordres pour les processions générales.
8 G 1471 à 1473 : Privilèges royaux et ducaux : privilège de sauvegarde, garde gardienne et commitimus. Exemption de décimes et autres subventions (1405-1787).
8 G 1476 : Justice de la Seizaine de mai.
8 G 1479 : Officialité : procédures.

Les bénéfices à la collation du trésorier

8 G 1481 Etat des bénéfices a la collation du trésorier.
8 G 1482 : Chapitre de Saint-Oùtrille-du-Château : collation des prébendes et du prieuré ; cure du Château.
8 G 1484 : Chapitre de Saint-Etienne de Dun-le-Roi : collation des prébendes et du prieuré.
8 G 1485 : Cures d'Avord, Baugy, Bussy, Ennordres, Montlouis, Saint-Just, Lourdoueix-Saint-Pierre.
8 G 1486 à 1490 : Vicairies fondées en l'église de Saint-Pierre-le-Guillard. Fondations, collations, temporel.

8 G 1493 : Vicairies fondées en l'église collégiale de Saint-Etienne de Dun-le-Roi.
8 G 1495 : Vicairie de Saint-Vincent, olim de Saint-Martin, fondée en l'église de La-Salle-le-Roi.

Le personnel

8 G 1501 : Trésorier : privilèges, droits, etc.
8 G 1502 : Chanoines, chantre, chapelains et vicaires.
8 G 1504* : Liste des trésoriers et chanoines de 1405 à 1710, dressée par le chanoine Regnier (1713), continuée jusqu'en 1756.
8 G 1505 : Chapelains et vicaires: obligation de résidence à la Sainte-Chapelle. Exemption de résidence sur les bénéfices.
8 G 1506 : Chapelains et vicaires : affectation aux chapelains et vicaires de tous les bénéfices dépendant de la Sainte-Chapelle.
8 G 1507 : Chapelains et vicaires : procès avec le trésorier au sujet de l'affectation des prébendes et de la cure de Saint-Oùtrille-le Château.
8 G 1508 : Chapelains et vicaires : distributions et pain du chapitre.

Registres notulaires

8 G 1567 et 1568 : Actes reçus par Belin (1489-1504).
8 G 1569 : Actes reçus par Léger (1505-1510).
8 G 1570 et 1571 : Actes reçus par Rodilhon (1505-1546),
8 G 1572 : Actes reçus par Rodilhon et Dauberville (1505-1550).
8 G 1573 : Actes reçus par Dauberville (1547-1551).
8 G 1574 Actes reçus par Dauberville, Bernardon et Fauvre (1547-1592),
8 G 1575 et 1577 : Actes reçus par Myneau (1560-1571)
8 G 1579 : Actes reçus par Rousset, Crénequin, Fauvre., Guyard et autres (1561-1635)
8 G 1595 : Actes reçus par Thiolat (1570-1714).

Divers

8 G 1446 : Archives, affaires diverses.
8 G 1611 : Vicariats passifs (1300-1758)
8 G 1612 : Testaments et fondations (1444-1722).
8 G 1613 : Fondation Taillon (1554-1782).
8 G 1787 : Pièces justificatives des comptes (1412-1565).

A la Bibliothèque nationale, Département des manuscrits : F-BnF
ms. Latin 17108 : Statuts de la Sainte-Chapelle (XV^e s.) .

NAF 3641 : Privilège du duc Jean accordé à la Sainte-Chapelle (février 1414).

Bibliographie

La bibliographie concerne aussi le dictionnaire biographique annexe de Bourges et Paris.

AGNEL 1908

G. Arnaud d'AGNEL, *Les comptes du roi René d'après les originaux inédits conservés aux Archives des Bouches-du-Rhône*, Paris, Picard, 1908-1909.

ALLINSON 1993

Louise ALLINSON, « Two accounts for the Chapel of René d'Anjou (1449-54) », *Royal Musical Research Chronicle*, 1993, N° 26, p. 59-93.

AMERVAL 1508

Éloy d'AMERVAL, *Le livre de la deablerie / De maistre Eloy Damerval sans doubtance...*, Paris, Michel Le Noir, 1508.

ANHEIM 2011

Étienne ANHEIM, « La chapelle du roi de France du milieu du XIIIe à la fin du XIVe siècle », in Murielle Gaude-Ferragu, Bruno Laurioux et Jacques Paviot (dir.), *La cour du prince : cour de France, cours d'Europe, XIIIe-XVe siècle*, Paris, H. Champion, 2011, p. 399-415.

ANHEIM AP

Étienne ANHEIM, « La maîtrise de la Sainte-Chapelle de Paris », à paraître

ANHEIM & FIALA AP

Etienne ANHEIM et David FIALA (éd), *Les Saintes-Chapelles*, Brepols, à paraître.

ARCHON 1704

Louis ARCHON, *Histoire de la chapelle des rois de France...*, Paris, sn, 1704.

ARMORIAL DE TOURAINE 1867

« Armorial de Touraine », *Mémoires de la Société archéologique de Touraine*, 1867, vol. 19, n° 80.

AUBERT 1959

Marcel AUBERT, *Les vitraux de Notre-Dame et de la Sainte Chapelle de Paris / Marcel Aubert, Louis Grodecki, Jean Verrier ...[et al.] ; ouvrage publié par la caisse nationale des monuments historiques ; sous la direction de Marcel Aubert et Jean Verrier*, Paris, Caisse nationale des monuments historiques : Centre national de la Recherche scientifique, 1959.

AUGER 1584

Émond AUGER, *Metanoeologie . Sur le suget de l'archicongregation des penitens de l'Annonciation de nostre Dame, & de toutes telles autres dévotieuses assemblées en l'Église sainte*, A Paris, chez Jamet Mettayer, par le commandement expres, & privilege du Roy. M. D. LXXXIII, 1584.

AUTRAND 1986 a

Françoise AUTRAND, *Charles VI*, Paris, Fayard, 1986.

AUTRAND 1986 b

Françoise AUTRAND, *Prosopographie et genèse de l'état moderne: actes de la table ronde organisée par le Centre National de la Recherche scientifique et l'Ecole Normale Supérieure de jeunes filles, Paris, 22-23 octobre 1984*, Paris, Ecole normale supérieure de jeunes filles, 1986.

AUTRAND 1994

Françoise AUTRAND, *Charles V: le Sage*, Fayard, 1994.

AUTRAND 1996

Françoise AUTRAND, « La prière de Charles V », *Annuaire-bulletin de la Société de l'histoire de France : année 1995*, 1996.

AUTRAND 2000

Françoise AUTRAND, *Jean de Berry*, Fayard, 2000.

BACQUET 1688

Jean BACQUET et Claude de FERRIERE, *Les oeuvres de Me Jean Bacquet augmentées de plusieurs questions, décisions & arrests des cours souveraines de France, par Maistre Claude de Ferrière*, A Paris, France, chez Charles Osmont, 1688.

BAFFERT 1997

Jean-Marc BAFFERT, « L'orgue de la Sainte-Chapelle de Bourges au XVIIe siècle », *Connaissance de l'orgue*, 1997, vol. 100, p. 1-35.

BAIX 1960

François BAIX, *La Chambre apostolique et les « Libri annatarum » de Martin V (1417-1431)*, Bruxelles ; Rome, Palais des Académies ; Académie Belgica, 1942.

BALSAMO & SIMONIN 2003

Jean BALSAMO et Michel SIMONIN, « Jean Balsamo et Michel Simonin (†). ~~Abel L'Angelier et Françoise de Louvain (1574-1620), suivi du Catalogue des ouvrages publiés par Abel L'Angelier (1574-1610) et la veuve L'Angelier (1610-1620)~~ », *Bibliothèque de l'école des chartes*, 2003, vol. 161, n° 2, p. 706-708.

BARBELON 1913

Fernando COLON et Jean BARBELON, *La bibliothèque française de Fernand Colomb*, Paris É. Champion, 1913.

BARBICHE 1975

Bernard BARBICHE, *Les Actes pontificaux originaux des Archives nationales de Paris*, Città del Vaticano, Saint-Siège (Etat de la cité du Vatican), Biblioteca apostolica vaticana, 1975.

BARBIER 1999

Patrick BARBIER, *La maison des italiens*, Paris, Grasset, 1999.

BARON & NOISETTE DE CRAUZAT 1974

Françoise BARON et Claude NOISETTE DE CRAUZAT, « Orgues, organistes et organiers du XIV au XVIII siècle d'après les archives de l'hôpital Saint-Jacques-aux-Pèlerins », *Bulletin Archéologique du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques*, 1974, vol. 10-11, p. 89-113.

BAUDRILLART 1949

Alfred BAUDRILLART, *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques: Caabeiro-Catulensis*, Letouzey et Ané, 1949.

BAUTIER 1961

Robert-Henri BAUTIER, « Inventaires de comptes royaux particuliers de 1328 à 1351 », *Bulletin philologique et historique (jusqu'à 1610) du Comité des travaux historiques et scientifiques*, 1961, vol. 2, p. 773-837.

BEAUVAIS 1829

Charles Theodore BEAUVAIS de PREAU et Antoine-Alexandre BARBIER, *Biographie universelle classique: ou, Dictionnaire historique portatif*, C. Gosselin, 1829.

BEGES 1982

Alex BEGES, *La chapelle de musique de la Cathédrale Saint-Nazaire, 1590-1790*, Société de musicologie du Languedoc, 1982.

BENT 1990

MARGARET BENT, « A Note on the Dating of the Tremoille manuscript », *Beyond the moon: Festschrift Luther Dittmer*, 1990, p. p. 217-242.

BERGER 1902

Elie BERGER, *Layettes du trésor des chartes [De l'année 1261 à l'année 1270]*, Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1902, vol. 4.

BESSELER 1925

Heinrich BESSELER, « Studien zur Musik des Mittelalters. I. Neue Quellen des 14. und beginnenden 15. Jahrhunderts », *Archiv für Musikwissenschaft*, 1925, vol. 7, n° 2, p. 167-252.

BILLOT 1996

Claudine BILLOT, « Le collège des chanoines de la Sainte chapelle », in Jean-Philippe Genet et Günther Lottes (dir.), *L'état moderne et les élites: XIIIe-XVIIIe siècles*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1996, vol. 1/ p. 291-307.

BILLOT 1998

Claudine BILLOT, *Les saintes chapelles, royales et princières*, Paris, Éditions du patrimoine, 1998.

BILLOT & DI CRESCENZO 1984

Claudine BILLOT, Josiane DI CRESCENZO et Bernard BARBICHE, *Chartes et documents de la Sainte-Chapelle de Vincennes, XIVe et XVe siècles*, Paris, Éd. du C.N.R.S, 1984.

BISARO PCR

Xavier BISARO, *Contribution directe à la Prosopographie des chantres de la Renaissance / Direct contribution to the Prosopography of Renaissance Singers*.

BOILEAU-DESPREAUX 1764

Nicolas BOILEAU-DESPREAUX, « Le Lutrin », in *Œuvres*, Paris, La veuve Alix, 1764 .

BONIME 1975

Stephen BONIME, « Anne de Bretagne (1477-1514) and Music: An Archival Study » Ph.D. in Musicology, Bryn Mawr College, 1975.

BONNET 1913

Charles BONNET, « Saint-Germain en Laye sous François 1er », *Revue de l'histoire de Versailles et de Seine-et-Oise*, 1913, p. 170-192.

BONNIN 1847

Théodose BONNIN, *Regestrum visitationum archiepiscopi Rothomagensis : Journal des visites pastorales d'Eude Rigaud, archevêque de Rouen 1248-1269*, Rouen, Lebrument, 1847.

BONNIN & CHASSANT 1837

Théodose BONNIN et Alphonse CHASSANT, *Puy de musique, érigé à Évreux en l'honneur de madame sainte Cécile : publié d'après un manuscrit du XVIe siècle*, Évreux, J. J. Ancelle Fils, 1837.

BOUCKAERT PCR

BOUCKAERT, *Contribution directe à la Prosopographie des chantres de la Renaissance / Direct contribution to the Prosopography of Renaissance Singers*.

BOULAY 1673

César Egasse du BOULAY, *Historia Universitatis Parisiensis...*, (*Histoire de l'Université de Paris depuis 800 jusqu'à 1600, écrite en latin*), Paris, F. Noël et P. de Bresche, 1665.

BOUQUET 1968

Marie-Thérèse BOUQUET, « La Capella Musicale dei Duchi di Savoia dal 1450 al 1500 », *Rivista italiana di musicologia*, 1968, III, p. 233-285.

BOUQUET 1970

Marie-Thérèse BOUQUET, « La Capella Musicale dei Duchi di Savoia dal 1450 al 1500 », *Rivista italiana di musicologia*, 1970, V, p. 3-36.

BOUQUET & DELISLE 1865

Martin BOUQUET et Léopold DELISLE (dir.), *Recueil des historiens des Gaules et de la France. Rerum gallicarum et francicarum scriptores*, Paris, V. Palmé, 1865, vol. 22.

BRENET 1893

Michel BRENET, *Jean de Ockeghem, maître de la chapelle des rois Charles VII et Louis XI, étude bio-bibliographique, d'après des documents inédits*, Nogent-le-Rotrou, 1893.

BRENET 1904

Michel BRENET, « Deux comptes de la chapelle-Musique des Rois de France », *Sammelbände der Internationalen Musikgesellschaft*, 1904, vol. 4.

BRENET 1910

Michel BRENET, *Les musiciens de la Sainte-Chapelle du Palais*, Paris, A. Picard et fils, 1910.

BRENET 1911

Michel BRENET, *Musique et musiciens de la vieille France*, Paris, F. Alcan, 1911.

BRITTA, TURELLIER & VENDRIX 2009

Marlène BRITTA, François TURELLIER et Philippe VENDRIX, « La vie musicale à Orléans de la fin de la Guerre de Cent ans à la Saint-Barthélémy », in *Orléans, une ville de la Renaissance. Catalogue de*, Orléans, Ville d'Orléans, 2009, p. 120-131.

BROBECK 1991

John Thomas BROBECK, « The Motet at the Court of Francis I » Ph.D. in Musicology, University of Pennsylvania, 1991.

BROBECK 1995

John Thomas BROBECK, « Musical Patronage in the Royal Chapel of France under Francis I (r. 1515-1547) », *Journal of the American Musicological Society*, 1995, vol. 48, n° 2, p. 187-239.

BROOKSJ 2000

Jeanice BROOKS, *Courtly song in late sixteenth-century France*, Chicago, University of Chicago Press, 2000.

BROSSARDY 1965

Yolande DE BROSSARD (dir.), *Musiciens de Paris, 1535-1792: actes d'état civil d'après le fichier Laborde de la Bibliothèque nationale*, Paris, A. et J. Picard & Cie, 1965.

BROUETTE 1963

Emile BROUETTE, *Les « Libri annatarum »: pour les pontificats d'Eugène IV à Alexandre VI*, Bruxelles, Rome, pays multiples, Institut historique belge de Rome, 1963.

BRUMANA & CILIBERTI 1991

Biancamaria BRUMANA et Galliano CILIBERTI, *Musica e musicisti nella Cattedrale di S. Lorenzo a Perugia (XIV-XVIII secolo)*, Firenze, L.S. Olschki, 1991.

CASIMIRI 1924

Raffaele CASIMIRI, *Note d'archivio per la storia musicale*, Edizioni « Psalterium », 1924.

CASIMIRI 1932

Raffaele CASIMIRI, *Anthologia polyphonica auctorum saeculi XVI paribus vocibus*, Rome, 1932.

CASIMIRI 1936

Raffaele Casimiro CASIMIRI, *Note d'archivio per la storia musicale*, Edizioni « Psalterium. », 1936.

CASIMIRI 1941

Raffaele CASIMIRI, *Musica e musicisti nella cattedrale di Padova nei sec. 14., 15., 16. : contributo per una storia*, 1941-1942.

CASTELNAU 1731

Michel de CASTELNAU et Jean Le LABOUREUR, *Les Memoires: illustrez & augmentez de plusieurs commentaires & manuscrits, tant lettres, instructions, traitez, qu'autres pieces secrettes & originales, servans à donner la verité de l'histoire des regnes de François II. Charles IX. & Henry III. ... Par J. Le Laboureur*, Leonard, 1731.

CAZAUX 2002

Christelle CAZAUX et Philippe VENDRIX, *La musique à la cour de François Ier*, Paris, Ecole nationale des Chartes, CESR, 2002.

CAZELLES 1959

Robert CAZELLES, *La société politique et la crise de la royauté sous Philippe de Valois*, Paris, 1959.

CELANI 1907

Enrico CELANI, « I cantori della cappella pontificia nei secoli XVI-XVIII », *Rivista Musicale Italiana*, 1907, vol. 14, p. 83-104.

CHAMPAGNAC 1833

Jean B. CHAMPAGNAC, *Chronique du crime et de l'innocence: Recueil des événemens les plus tragiques ...*, Ménard, 1833.

CHANCEL-BARDELOT 2004

Béatrice DE CHANCEL-BARDELOT et Clémence RAYNAUD (dir.), *La Sainte-Chapelle de Bourges: une fondation disparue de Jean de France, duc de Berry*, Paris, Somogy - Éditions d'art, 2004.

CHARLES V ACTES

CHARLES V, *Mandemens et actes divers de Charles V (1364-1380): recueillis dans les collections de la Bibliothèque Nationale / publ. ou analysés par M. Léopold Delisle,...*, Paris, Imprimerie nationale, 1874.

CHARLES VIII COR

Paul PELICIER et Bernard de MANDROT, *Lettres de Charles VIII, roi de France*, Paris, Renouard, 1898.

CHARMASSON 1980

Thérèse CHARMASSON, *Recherches sur une technique divinatoire*, Librairie Droz, 1980.

CHARPILLON 1868

CHARPILLON, *Dictionnaire historique de toutes les communes du département de l'Eure: Histoire.-- Géographie.-- Statistique.--*, Delcroix, 1868.

CHART. UNIV. PARIS

Heinrich DENIFLE et Émile CHATELAIN (dir.), *Chartularium universitatis parisiensis sub auspiciis consilii generalis facultatum parisiensium, ex diversis bibliothecis tabulariisque, Parisiis, ex typis fratrum Delalain, 1897.*

CHARTIER 1897

François-Léon CHARTIER, *L'Ancien Chapitre de Notre-Dame de Paris et sa maîtrise*, Paris, Perrin, 1897.

CHORON 1817

Alexandre CHORON et François Joseph Marie FAYOLLE, *Dictionnaire historique des musiciens, artistes et amateurs: morts ou vivans, qui se sont illustrés en une partie quelconque de la musique et des arts qui y sont relatifs ...*, Chimot, 1817.

CIZERON-RIVAL 1770

François L. CIZERON-RIVAL, *Lettres familières de Messieurs Boileau Despreaux et Brossette*, Chez François de Los-Rios, Libr. Louis Rosset, Libr., 1770.

CLEMENT 1852

Félix CLEMENT, *Notice Sur Les Chants de La Sainte-Chapelle*, Paris, V. Didron, 1852.

CLERVAL 1899

Alexandre CLERVAL, *L'Ancienne maîtrise de Notre-Dame de Chartres: du Ve siècle à la Révolution avec pièces, documents et introd. sur l'emploi des enfants dans l'Office divin aux premiers siècles*, Paris, Ch. Poussiègue, 1899.

COLLETTE & BOURDON 1892

Amand COLLETTE et Adolphe BOURDON, *Histoire de la Maîtrise de Rouen*, Rouen, impr. E. Cagniard, 1892.

COMET 1971

Georges COMET, « Comptes du collège des chanoines de la Sainte Chapelle du Palais royal à Paris (1440-1450) » Thèse de doctorat, [s. n.], Aix, 1971.

COMPENDIUM CHRONOLOGICUM 1731

Compendium chronologicum episcoporum Brugensium necnon proepositorum, Decanorum...Ste Donatiani..., Beernaerts, 1731.

CONCILIUM BASILIENSE

Concilium Basiliense. Studien und Quellen zur Geschichte des Concils von Basel, Basel, Helbing & Lichtenhahn vormals Reich-Detloff, 1896.

COURTENAY & GODDARD 2013

William J. COURTENAY et Eric D. GODDARD (dir.), *Rotuli Parisienses (2 Vol. Set): Supplications to the Pope from the University of Paris, Volume III: 1378-1394*, Leiden; Boston, Brill, 2013.

COUSSEMAKER 1869

Charles Edmond Henri de COUSSEMAKER, *Les harmonistes du XIVe siècle*, Lefebvre-Ducrocq, 1869.

COYECQUE 1905

Ernest COYECQUE, *Recueil d'actes notariés relatifs à l'histoire de Paris et de ses environs au XVIe siècle...: articles I-XXVI, no 1-3608*, Paris, Imprimerie nationale, 1905.

CRETIN OP

Guillaume CRETIN et Kathleen CHESNEY, *Oeuvres poétiques de Guillaume Crétin*, Paris, Firmin-Didot, 1932.

CUISSARD 1895

Charles CUISSARD, « Dignitaires et chanoines de la collégiale de Saint-Aignan d'Orléans », *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, 1895, vol. 11, n° 156, p. 100-124.

CUISSARD 1902

Charles CUISSARD, « Les chanoines et les dignitaires de la cathédrale d'Orléans », in *Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, Orléans, M. Marron, 1902, vol.28, p. 59-228.

DACCONE 1961

Frank A. D'ACCONE, « The Singers of San Giovanni in Florence during the 15th Century », *Journal of the American Musicological Society*, 1961, vol. 14, n° 3, p. 307-358.

DAIRE 1782

Louis François DAIRE, *Histoire civile, ecclésiastique et littéraire de la Ville d'Amiens*, Paris, Didot, 1782.

DANJOU 1834

Louis LAFIAST et Félix DANJOU (dir.), *Archives curieuses de l'Histoire de France depuis Louis XI jusqu'à Louis XVIII ou Collection de pièces rares et intéressantes telles que chroniques, mémoires, pamphlets, lettres, vies, procès, testaments, exécutions, sièges, batailles, massacres, entrevues, fêtes, cérémonies funèbres, etc.*, Paris, Beauvais, 1834.

DECOBERT 2011

Laurence DECOBERT, *Henry Du Mont (1610-1684): maître et compositeur de la musique de la Chapelle du Roy et de la Reyne*, Bruxelles, Editions Mardaga, 2011.

DELABORDE 1900

François DELABORDE, « Notice sur le registre de Pierre d'Étampes », in *Bibliothèque de l'École des Chartes*, Paris, 1900, vol.61, p. 426-446.

DELACHENAL 1917

Roland DELACHENAL, « JACQUES DE CHARTRES: LE MAITRE-CHARPENTIER DE CHARLES V », *Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France*, 1917, vol. 54, n° 2, p. 147-178.

DELISLE 1868

Léopold DELISLE, *Le cabinet des manuscrits de la Bibliothèque impériale: étude sur la formation de ce dépôt comprenant les éléments d'une histoire de la calligraphie de la miniature, de la reliure, et du commerce des livres à Paris avant l'invention de l'imprimerie*, Paris, Impr. impériale nationale, 1868.

DEMAY 1886

Germain DEMAY, *Inventaire des sceaux de la collection Clairambault à la Bibliothèque nationale*, Paris, 1885.

DEMEUNYNCK 1937

Marie-Charlotte DEMEUNYNCK, « Le vicariat de Pontoise et l'officialité de Rouen à Pontoise des origines à la fin de l'ancien régime (1255-1789) », *Mémoires de la Société historique et archéologique de l'arrondissement de Pontoise et du Vexin*, 1937, t. 46-47-48, p. p. 101-130; p. 69-116; p. 121-168.

DENIS 1650

Jean DENIS, *Traité de l'accord de l'espinette, avec la comparaison de son clavier à la musique vocale, augmenté en cette édition...*, Paris, Ballard, Robert, 1650.

DESAUX 1998

Pascal DESAUX, « Pierquin de Thérache, maître de chapelle et compositeur des ducs René II et Antoine de Lorraine », in *Symphonies Lorraines : Compositeurs, exécutants, destinataires*, Langres, Klincksieck, 1998, p. 29-76.

DESBOIS 1757

François Alexandre Aubert de la Chenaye DESBOIS, *Dictionnaire généalogique, héraldique, chronologique et historique*, par m. D.L.C.D.B., 1757.

DESPREZ1 1768

Guillaume DESPREZ, *Recueil des actes, titres et mémoires: concernant les affaires du clergé de France*, Paris ; Avignon, Guillaume Desprez ; Jacques Garrigan, 1768.

DESPREZ2 1768

Guillaume DESPREZ, *Collection des Procès-verbaux des l'Assemblées-générales du clergé de France, depuis l'année 1560, jusqu'à présent*, Paris, G. Desprez, 1768.

DES SALLES 1729

Louis François DES SALLES et Joseph de LA BARRE, *Mémoires pour servir à l'histoire de France et de Bourgogne ...*, Julien-Michel Gandouin et Pierre-François Giffart, à Paris, 1729.

DEVILLERS 1908

Léopold DEVILLERS et Ernest MATTHIEU, *Chartes du chapitre de Sainte-Waudru de Mons* [En ligne], Collection de chroniques belges inédites [Texte imprimé] / Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique. - Bruxelles : M. Hayez, 1836, Kiessling et cie, P. Imbreghts, successeur, Bruxelles, Belgique 1908.

DICTIONNAIRE DE LA NOBLESSE

François-Alexandre AUBERT DE LA CHESNAYE DES BOIS et Jacques BADIER, *Dictionnaire de la noblesse : contenant les généalogies, l'histoire et la chronologie des familles nobles de France*. Schlesinger frères (Paris), 1863.

DION 1869

Adolphe de DION, « Les fiefs du comté de Montfort-l'Amaury », in *Les fiefs du comté de Montfort-l'Amaury*, 1869, p. p. 289-387.

DION 1880

Adolphe de DION, *Les Écoles de Montfort-l'Amaury, par Adolphe de Dion...*, impr. de Raynal, 1880.

DOBBINS 1992

Frank DOBBINS, *Music in Renaissance Lyons*, Oxford, Clarendon Press, 1992.

DOBBINS 2009

FRANK DOBBINS, « Rabelais and the musicians of his time », in *Court and Humour in the French Renaissance: Essays in Honour of Professor Pauline Smith*, Peter Lang, 2009, p. p. 217-273.

DOMPNIER 2003

Bernard DOMPNIER, *Maîtrises & chapelles aux XVIIe & XVIIIe siècles: Des institutions musicales au service de dieu: [actes du colloque les maîtrises capitulaires aux XVIIe et XVIIIe siècles, des institutions entre service d'église et stratégies sociales, organisé par le centre d'histoire espaces et cultures de l'université Blaise-Pascal, le Puy-en-Velay, 25 au 27 octobre 2001]*, Presses Univ Blaise Pascal, 2003.

DONGOIS

Gilles (chanoine) DONGOIS, « Memoires Pour servir a l'histoire de la Sainte Chapelle du Palais Royal a Paris. Receuillis par mre Gilles Dongois chanoine de la même eglise, Prestre licentié en Theologie, conseiller en la chambre souveraine du Clergé, et en celle du Dioceze de Paris. Reveus et mis en ordre arpès son decez. AN, LL 630 ».

DOUËT-D'ARCQ 1851

Louis DOUËT-D'ARCQ, *Comptes de l'argenterie des rois de France au 14e siècle*, Paris, Renouard, 1851.

DOUËT-D'ARCQ 1863

Louis-Claude DOUËT-D'ARCQ (dir.), *Choix de pièces inédites relatives au règne de Charles VI, publiés par la société de l'histoire de France*, Paris, Vve Renouard, 1863.

DOUËT-D'ARCQ 1865

Louis DOUËT-D'ARCQ (dir.), *Comptes de l'Hôtel des rois de France aux XIVe et XVe siècles*, Paris, Ve J. Renouard, 1865.

DUBRULLE 1906

Henry DUBRULLE, « Les membres de la curie romaine dans la province de Reims sous le pontificat de Martin V », *Annales de Saint-Louis des Français*, 1905, vol. 10, p. 269-302, 377-407, 471-483.

DUFOURCQ 1957

Norbert DUFOURCQ, « Recent Researches into French Organ-Building from the Fifteenth to the Seventeenth Century », *The Galpin Society Journal*, 1957, vol. 10, p. 66-81.

DUFOURCQ 1971

Norbert DUFOURCQ, *Le livre de l'orgue français, 1589-1789*, Paris, A. et J. Picard, 1971.

DUFOURCQ 1982

Norbert DUFOURCQ, *Miscellanea*, A. et J. Picard, 1982.

DUMITRESCU PCR

Theodor DUMITRESCU, *Contribution directe à la Prosopographie des chantres de la Renaissance / Direct contribution to the Prosopography of Renaissance Singers*, .

DUMITRESCU 2012

Theodor DUMITRESCU, « Who Was "Prioris"? A Royal Composer Recovered », *Journal of the American Musicological Society*, 2012, vol. 65, n° 1, p. 5-65.

DUMONT 1971

François DUMONT, Solange BERTHEAU et Élisabeth KUSTNER, *Inventaire des arrêts du Conseil privé, règnes de Henri II et Henri IV ...*, Éditions du Centre national de la recherche scientifique, 1971.

DUNNING 1970

Albert DUNNING, *Die Staatmottete, 1480-1555*, Utrecht, A. Oostkoek's Uitgeversmaatschappij., 1970.

DUPONT 1759

Chanoine DUPONT, *Histoire ecclésiastique et civile de Cambrai et du Cambrésis*, Cambrai, Berthoud, 1759.

DUPONT-FERRIER 1937

Gustave DUPONT-FERRIER, *Les avocats à la Cour du Trésor de 1401 à 1515*, Paris, Bibliothèque de l'École des chartes, 1937.

DURAND 1922

- Georges DURAND, *La musique à la cathédrale d'Amiens avant la Révolution*, Amiens, 1922.
- EARP 1995
Lawrence Marshburn EARP, *Guillaume de Machaut: a guide to research*, New York, 1995.
- ECORCHEVILLE 1907
Jules ECORCHEVILLE, *Actes d'état civil de musiciens insinués au Châtelet de Paris (1530-1650)*, Paris, L.M. Fortin, 1907.
- EITNER 1877
Robert EITNER, *Bibliographie der musik-sammelwerke des XVI. und XVII. jahrhunderts*, Berlin, L. Liepmannssohn, 1877.
- ESCUDIER 2003
Denis ESCUDIER, « Des enfants "bien appris". L'enseignement de la grammaire et du chant aux enfants du chœur de la Sainte-Chapelle de Paris d'après un règlement du XIVE siècle », in Pierre Lardet (dir.), *La tradition vive, Mélanges d'histoire des textes en l'honneur de Louis Holtz*, Paris; Turnhout, Brepols, 2003, p. 223-233.
- ESQUIEU 1981
Yves ESQUIEU, « La musique à la cour provençale du roi René », *Provence historique*, 1981, vol. 126, p. 299-301.
- EUBEL 1913
Conrad EUBEL, Patrick GAUCHAT, Remigius RITZLER et Pirminus SEFRIN (dir.), *Hierarchia catholica medii et recentioris aevi, sive summorum pontificum, S.R.E. cardinalium ecclesiarum antistitum series*, Monasterii, sumptibus et typis Libr. Regensbergianae, 1913.
- FABRI Rh
Pierre FABRI, *Le grant et vrai art de pleine rhétorique*, Rouen, Lestringant, 1889.
- FABRIS 2005
Cécile FABRIS, *Étudier et vivre à Paris au Moyen Âge: le Collège de Laon, XIVE-XVe siècles*, Paris, École des Chartes, 2005.
- FALLOWS 1982
David FALLOWS, *Dufay*, London, J.M. Dent, 1982.
- FALLOWS 2009
David FALLOWS et Centre d'études supérieures de la RENAISSANCE, *Josquin*, Brepols, 2009.
- FAWTIER 1931
Robert FAWTIER, « Comptes du Trésor (1296, 1316, 1384, 1477)~~, publiés par M. Robert Fawtier, sous la direction de Ch.-V. Langlois. Paris, Impr. nationale 1930. (~~Recueil des historiens de France~~, publié par l'Académie des inscriptions et belles-lettres. ~~Documents financiers~~, t. II.) », *Bibliothèque de l'école des chartes*, 1931, vol. 92, n° 1, p. 388-389.
- FAWTIER 1953
Robert FAWTIER, *Comptes royaux (1285-1328) publiés: par Robert Fawtier avec le concours de François Maillard*, Impr. nationale, 1953.
- FELIBIEN 1725
Michel FELIBIEN, *Histoire de la ville de Paris, composée par D. Michel Félibien, reveue, augmentée et mise au jour par B. Guy-Alexis Lobineau*, Paris, G. Desprez et J. Desessartz, 1725, vol. 3 (pièces justificatives, vol. 1).
- FETIS BUM2

François-Joseph FETIS, *Biographie universelle des musiciens et bibliographie générale de la musique*, Paris, Firmin-Didot, 1860.

FIALA 2002

David FIALA, « Le mécénat musical des ducs de Bourgogne et des princes de la maison de Habsbourgs : 1467-1506 : étude documentaire et prosopographique » Thèse de doctorat, Centre d'études supérieures de la Renaissance, Tours, 2002.

FIERENS 1910

Alphonse FIERENS, *Lettres de Benoit XII (1334-1342) : textes et analyses*, Rome : M. Bretschneider ; Paris : H. Champion, 1910.

FORGEAIS 1862

Arthur FORGEAIS, *Collection de plombs historiés trouvés dans la Seine et recueillis par Arthur Forgeais,.... Numismatique populaire*, Aubry (Paris), 1862.

FOSSIER 1976

Robert FOSSIER, « La noblesse picarde au temps de Philippe le Bel », in Philippe Contamine (dir.), *La Noblesse au Moyen Âge (XIe-XVe siècles) : essais à la mémoire de Robert Boutruche*, Paris, PUF, 1976, p. 105-127.

FOURNIER 1913

Marcel FOURNIER, *La Faculté de décret de l'Université de Paris au XVe siècle. Tome 1 / par Marcel Fournier,.... ; [avec la collab. de Léon Dorez]*, Imprimerie nationale (Paris), 1895.

FRANKLIN 1867

Alfred FRANKLIN, *Les anciennes bibliothèques de Paris: églises, monastères, collèges, etc*, Imprimerie impériale, 1867.

FRANKLIN 1875

Alfred FRANKLIN, *La Sorbonne, ses origines, sa bibliothèque, les débuts de l'imprimerie à Paris et la succession de Richelieu, d'après des documents inédits*, 2ème édition., Paris, L. Willem, 1875.

FREEDMAN 1987

Richard P. FREEDMAN, « Music, Musicians, and the House of Lorraine during the First Half of the Sixteenth Century » Ph.D. in Musicology, University of Pennsylvania, 1987.

FREY 1955

Hermann-Walter FREY, « Regesten zur päpstlichen Kapelle unter Leo X. und zu seiner Privatkapelle », *Die Musikforschung*, 1955, vol. 8, p. 58-73, 178-199, 412-437.

GACHARD 1882

Louis Prosper GACHARD et Charles PIOT (dir.), *Collection des voyages des souverains des Pays-Bas*, Bruxelles, F. Hayez, 1882.

GALLAND 1674

Pierre GALLAND et Etienne BALUZE, *Petri Castellani magni Franciae eleemosynarii vita, auctore Petro Gallandio regio Latinarum literarum professore. Stephanus Baluzius Tutelensis nunc primùm edidit & notis illustravit. Accedunt Petri Castellani orationes duae habitae in funere Francisci primi regis Francorum christianissimi, literarum & artium parentis*, Paris, apud Franciscum Muguet regis & illustrissimi archiepiscopi Parisiensis typographum, 1674.

GALLAND 2001

Bruno GALLAND, *Série L, Monuments ecclésiastiques, Titre V, Collégiales et paroisses du Diocèse de Paris : Saintes Chapelles, Inventaire sommaire des cartons L618 à L619*, Paris, Centre Historique des Archives Nationales, 2001.

GALLIA CHRISTIANA

Honoré FISQUET, *La France pontificale (Gallia christiana), histoire chronologique et biographique des archevêques et évêques de tous les diocèses de France depuis l'établissement du christianisme jusqu'à nos jours, divisée en 17 provinces ecclésiastiques*. Paris / par M. H. Fisquet,..., Paris, E. Repos, 1864.

GALLIA CHRISTIANA NOVISSIMA

Joseph Hyacinthe ALBANES et Cyr Ulysse Joseph CHEVALIER, *Gallia christiana novissima : histoire des archevêchés, évêchés [et] abbayes de France, accompagnée des documents authentiques recueillis dans les registres du Vatican et les archives locales*, Montbéliard : Société Anonyme d'Imprimerie Montbéliardaise, 1899.

GANE 1999

Robert GANE, *Le Chapitre de Notre-Dame de Paris au XIVe siècle: étude sociale d'un groupe canonial*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 1999.

GANTEZ 1643

Annibal GANTEZ, *L'entretien des musiciens*, Auxerre, 1643.

GAZZANIGA 1976

Jean-Louis GAZZANIGA, *L'Église du Midi à la fin du règne de Charles VII (1444-1461) d'après la jurisprudence du Parlement de Toulouse*. Paris, Picard, 1976. In-8°-343 pages, *Bibliothèque de l'école des chartes*, 1978, vol. 136, n° 1, p. 218-220.

GENET 1996

Jean-Philippe GENET et Günther LOTTES, *L'Etat moderne et les élites XIIIe-XVIIIe siècles: apports et limites de la méthode prosopographique : actes du colloque international CNRS-Paris I, 16-19 octobre 1991*, Publications de la Sorbonne, 1996.

GIL & NYS 2004

Marc GIL et Ludovic NYS, *Saint-Omer gothique: les arts figuratifs à Saint-Omer à la fin du Moyen Age, 1250-1550*, Valenciennes, Presses universitaires de Valenciennes, 2004.

GLENISSON & GUEROUT 1958

Jean GLENISSON et Jean GUEROUT, *Registres du trésor des chartes : Règne de Philippe le Bel*, Paris, Imprimerie nationale, 1958, vol. 1.

GLORIEUX 1966

Palémon GLORIEUX, *Aux origines de la Sorbonne I. Robert de Sobron : l'homme - le collègue les documents*, Paris, J. Vrin, 1966.

GOMART 1851

Charles GOMART, *Notes historiques sur la maîtrise de Saint-Quentin et sur les célébrités musicales de cette ville: par Ch. Gomart*, 1851.

GONZALEZ 2004

Elizabeth GONZALEZ, *Un prince en son hôtel: les serviteurs des ducs d'Orléans au XVe siècle*, Publications de la Sorbonne, 2004.

GOTTERI 1971

Nicole GOTTERI, « Les expectativae in Francia de 1462 », *Mélanges de l'École Française de Rome (Moyen Âge)*, 1971, vol. 83, p. 483-519.

GRANDMAISON 1870

Charles Loizeau de GRANDMAISON, « Documents inédits pour servir à l'histoire des arts en Touraine », *Mémoires de la Société archéologique de Touraine*, 1870, vol. 20.

GRASSOREILLE & GELIS-DIDOT 1887

P. GELIS-DIDOT et Georges GRASSOREILLE, *Le Château de Bourbon-l'Archambault*, Paris, G. Chamerot, 1887.

GRIJPKAMP & HOLTkamp 1937

P. M. GRIJPKAMP et C. P. M. HOLTkamp, *Register op de parochiën altaren, vicarieën en de bedienaars zooals die voorkomen in de middeleeuwsche rekeningen van den officiaal des aartsdiakens van den Utrechtschen Dom*, Amsterdam, Van Langenhuysen, 1914.

GRODECKI 1981

Louis GRODECKI, *La Sainte-Chapelle*, Paris, France, Ed. de la Caisse nationale des monuments historiques et des sites, 1981.

GUENEE 2004

Bernard GUENEE, *La folie de Charles VI, Roi Bien-Aimé*, Paris, Perrin, 2004.

GUIFFREY 1894

Jules GUIFFREY (dir.), *Inventaires de Jean duc de Berry: 1401-1416*, Paris, E. Leroux, 1894.

GUILHERMY 1855

Ferdinand de GUILHERMY, *Itinéraire archéologique de Paris*, Paris, Bance, 1855.

GUILHERMY 1883

Ferdinand de GUILHERMY, « Inscriptions de la France du Ve siècle au XVIIIe [Texte imprimé] : ancien diocèse de Paris / recueillies et publ. par M. F. de Guilhermy,... [puis par] R. de Lasteyrie,... », *Archéologie*, 1873.

GUILLOT 1991

Pierre GUILLOT, *Les jésuites et la musique: le Collège de la Trinité à Lyon, 1565-1762*, Editions Mardaga, 1991.

GÜNTHER 1964

Ursula GÜNTHER, *Zur Biographie einiger Komponisten der Ars subtilior*», *Archiv für Musikwissenschaft*, 1964, vol. 21, n° 3/4, p. 172-199.

GÜNTHER 1993

Ursula GÜNTHER, *Composers at the Court of the Antipopes in Avignon: Research in the Vatican Archives, Musicology and Archival Research*, Bruxelles, 1993.

GUSHEE 1969

Lawrence GUSHEE, « New Sources for the Biography of Johannes de Muris », *Journal of the American Musicological Society*, 1969, vol. 22, n° 1, p. 3-26.

HABERL Bst

Franz Xaver HABERL, *Bausteine für Musikgeschichte*, Leipzig, Breitkopf und Härtel, 1885.

HABERL 1885

Franz Xaver HABERL, « Wilhelm Du Fay. Monographische Studie über dessen Leben und Werke », *Vierteljahrsschrift für Musikwissenschaft*, 1885, vol. 1, p. 397-530.

HABERL 1887

Franz Xaver HABERL, « Die römische 'schola cantorum' und die päpstlichen Kapellsänger bis zur Mitte des 16. Jahrhunderts », *Vierteljahrsschrift für Musikwissenschaft*, 1887, vol. 3, p. 189-296.

HABERT 1549

François HABERT, *Habert, François (1508?-1561?). Le temple de chasteté, avec plusieurs épigrammes, tant de l'invention de l'auteur que de la traduction et imitation de Martial et autres poètes latins, ensemble plusieurs petits oeuvres poétiques, contenus en la table de ce présent livre, le tout par François Habert,.... 1549.*, Paris, Fezandat, 1549.

HAGGH 1988

Barbara Helen HAGGH, « Music, Liturgy and Ceremony in Brussels (1350-1500) » Ph. D, U.M.I., Ann Arbor, 1989.

HAGGH 1995

Barbara HAGGH, « The Archives of the Order of the Golden Fleece and Music », *Journal of the Royal Musical Association*, 1995, vol. 120, n° 1, p. 1-43.

HAGGH 2000

Barbara HAGGH, « Binchois and the Sacred Music at the Burgundian Court », in Andrew Kirkman et Dennis Slavin (dir.), *Binchois studies*, New York, Etats-Unis, Oxford University Press, 2000, vol. 1/ p. 11-25.

HAMON 2008

Étienne HAMON, *Un chantier flamboyant et son rayonnement: Gisors et les églises du Vexin français*, Presses Univ. Franche-Comté, 2008.

HANDY 2008

Isabelle HANDY, *Musiciens au temps des derniers Valois, 1547-1589*, Paris, H. Champion, 2008.

HARDOUIN 1973

Pierre HARDOUIN, *Le grand orgue de Notre-Dame de Paris*, Bâle, Bärenreiter, 1973.

HARDOUIN 1989

Pierre HARDOUIN, « Orgues de Chapelles royales », *Connaissance de l'Orgue*, 1989, vol. 70, p. 22-32.

HAUREAU 1881

Barthélémy HAUREAU (dir.), *Histoire littéraire de la France*, Paris, Imprimerie nationale, 1881, vol. 28.

HAUTCOEUR 1894

Edouard HAUTCOEUR (dir.), *Cartulaire de l'église collégiale de Saint-Pierre de Lille*, Lille ; Paris, L. Quarré ; A. Picard, 1894.

HAUTCOEUR 1895

Edouard HAUTCOEUR (dir.), *Documents liturgiques et nécrologiques de l'église collégiale de Saint-Pierre de Lille*, Lille ; Paris, L. Quarré ; A. Picard, 1895.

HAVET 1884

Julien HAVET, « Compte du trésor du Louvre (Toussaint 1296) », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1884, vol. 45, p. 237-299.

HEARTZ 1969

Daniel HEARTZ, *Pierre Attaignant: royal printer of music, a historical study and bibliographical catalogue*, Berkeley, Los Angeles, University of California press, 1969.

HEMERE 1643

Claude HEMERE, *Augusta Viromanduorum*, Paris, 1643.

HENAULT 1749

Charles-Jean-François HENAULT, Pierre-Jean BOUDOT, Charles-Nicolas COCHIN, Dominique SORNIQUE, Vincent LE SUEUR, Laurent PRAULT, Pierre PRAULT, Jean DESAINT et Charles SAILLANT, *Nouvel abrégé chronologique de l'Histoire de France, en deux parties, contenant les événemens de notre Histoire, depuis Clovis jusqu'à Louis XIV. les guerres, les batailles, les sièges, &c. Première partie*, A Paris, Chez Prault pere, Prault fils, Desaint & Saillant. M.DCC.XLIX., 1749.

HENRI II ACTES

ACADEMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES, *Catalogue des actes de Henri II*, Paris, Imprimerie nationale, 1979.

HENWOOD 1980

Philippe HENWOOD, « Administration et vie des collections d'orfèvrerie royales sous le règne de Charles VI (1380-1422) », *Bibliothèque de l'école des chartes*, 1980, vol. 138, n° 2, p. 179-215.

HERLUISON 1873

Henri HERLUISON (dir.), *Actes d'état-civil d'artistes français: peintres, graveurs, architectes, etc.*, Orléans, H. Herluison, 1873.

HERLUISON 1897

Henri HERLUISON, « Notes artistiques sur les auteurs dramatiques, les acteurs et les musiciens dans l'Orléanais », *Réunion des sociétés des beaux-arts des départements*, 1897, vol. 21, p. 766-794.

HERMANT 1710

JEAN HERMANT, *Histoire des ordres religieux, et des congrégations régulières et séculières de l'Eglise*, Rouen 1710.

HERSAN 1858

P. F. D. HERSAN, *Histoire de la Ville de Gisors*, 1858.

HIGGINS 1986

Paula HIGGINS, « In hydraulis Revisited: New Light on the Career of Antoine Busnois », *Journal of the American Musicological Society*, 1986, vol. 39, n° 1, p. 36-86.

HIGGINS 1987

Paula Marie HIGGINS, « Antoine Busnois and musical culture in late fifteenth-century France and Burgundy » Ph.D., Princeton University, 1987.

HIGGINS 1990a

Paula HIGGINS, « Music and Musicians at the Sainte-Chapelle of the Bourges Palace, 1405-1515 », Torino, Edizioni di Torino, 1990, vol. 3.

HIGGINS 1990b

Paula HIGGINS, « Tracing the Careers of Late Medieval Composers. The Case of Philippe Basiron of Bourges », *Acta Musicologica*, 1990, vol. 62, n° 1, p. 1-28.

HIGGINS 2009

Paula HIGGINS, « Speaking of the Devil and 'Discipuli': Eloy d'Amerval, St-Martin of Tours, and Music in the Loire Valley, c 1465-1505 », in Gioia Filocamo et Mary Jennifer Bloxam (dir.), *Uno gentile et subtile ingenio: Studies in Renaissance Music in Honour of Bonnie Blackburn*, Turnhout, Brepols, 2009.

HOMMEY 1900

Louis Pierre HOMMEY, *Histoire générale ecclésiastique et civile du diocèse de Sées ancien et nouveau: et du territoire qui forme aujourd'hui le département de l'Orne*, Alençon, E. Renaut-De Broise, 1898.

HOPPIN & CLERCX 1955

Richard HOPPIN & Suzanne CLERCX, « Notes Biographiques sur quelques musiciens français du 14^e siècle », 1955.

HOUDOY 1880

Jules HOUDOY, *Histoire artistique de la cathédrale de Cambrai, ancienne église métropolitaine Notre-Dame. Comptes, inventaires et documents inédits avec une vue et un plan de l'ancienne cathédrale*, Paris, D. Morgand et C. Fatout, 1880.

HUNT 1982

R.W. HUNT, « The need for a Guide to the Editors of Patristic Texts in the XVIth Century », 1982, XVII, n^o 1, p. pp.365-371.

JAL

Auguste JAL, *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire*, Plon, 1867.

JARRYL 1881

Louis JARRY, *Guillaume de Lorris et le testament d'Alphonse de Poitiers*, Orléans, H. Herluison, 1881.

JARRYE 1889

Eugene JARRY, *La vie politique de Louis de France, duc d'Orléans, 1372-1407: 1372-1407*, A. Picard, 1889.

JASSEMIN 1933

Henri-Frédéric JASSEMIN, *La Chambre des Comptes de Paris au XV^e siècle: précédé d'une étude sur ses origines*, Paris, A. Picard, 1933.

JOUET 1999

JOUËT-HUART, « Louis de Sancerre, ses dernières volontés et le Religieux de Saint-Denis », in *Saint-Denis et la royauté. Études offertes à Bernard Guenée*, Publications de la Sorbonne., F. Autrand, C. Gauvard et J.-M. Moeglin (dir.), 1999, p. p. 197-212.

JULEROT 2006

Véronique JULEROT, *Y a ung grant desordre: élections épiscopales et schismes diocésains en France sous Charles VIII*, Publications de la Sorbonne, 2006.

JURGENS 1968

Madeleine JURGENS, *Documents du Minutier central concernant l'histoire de la musique, (1600-1650)*, Paris, Archives nationales, 1968, vol. 1.

JUSSIEU 1868

Alexis DE JUSSIEU, *La Sainte-Chapelle du Château de Chambéry*, Chambéry, Perrin, 1868.

KELLMAN 1976

Herbert KELLMAN, « Josquin and the Courts of the Netherlands and France: The Evidence of the Sources », in Edward E. Lowinsky et Bonnie J. Blackburn (dir.), *Josquin des Prez: proceedings of the International Josquin Festival-Conference held at the Juilliard School at Lincoln Center in New York City, 21-25 June 1971*, London ; New York, Oxford University Press, 1976, p. 181-216.

KOLK 2007

Caroline zum KOLK, « État de maison de Catherine de Médicis, 1547–1585 (BNF, ms. fr. nouv. acq. 9175, f. 379-394). » [En ligne], 2007.

LABORDE 1853

Léon de LABORDE, *Les ducs de Bourgogne : études sur les lettres, les arts et l'industrie pendant le XVe siècle et plus particulièrement dans les Pays-Bas et le duché de Bourgogne*, Paris, Plon frères, 1849.

LA FONS-MELICOCQ 1855

Alexandre de LA FONS-MELICOCQ, « La collégiale de Saint-Amé à Douai aux XIVe, XVe et XVIe siècles », *Archives historiques et littéraires du Nord de la France, et de Midi de la Belgique, 3e série*, 1855, vol. 5, p. 161-195.

LA FONS-MELICOCQ 1857

Alexandre LA FONS-MELICOCQ, « Les Rois de la Fève, les Fous en titre d'office et de la chapelle, les Joueurs des farces et les Mommeurs de l'hôtel de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne », *Messenger des sciences historiques, ou, Archives des arts et de la bibliographie de Belgique*, 1857, p. 393-400.

LA FONS-MELICOCQ 1865

Alexandre LA FONS-MELICOCQ, « Documents inédits pour servir à l'histoire des usages et des mœurs », *Annuaire-bulletin de la Société de l'histoire de France*, 1865, p. 40-42.

LA FONS-MELICOCQ 1887

Alexandre LA FONS-MELICOCQ, « Les artistes dramatiques des provinces de Flandre et d'Artois aux XIVe, XVe et XVIe siècles », *Mémoires de la Société des antiquaires de la Morinie*, 1887, vol. 20, p. 341-454.

LA FORTELLE 1845

Bernard de LA FORTELLE, *Histoire et Description de Notre-Dame de Melun*, Melun, Desrues, 1845.

LA GARANDERIE 1967

Marie-Madeleine de LA GARANDERIE, *La correspondance d'érasme et de Guillaume Budé*, J. VRIN, 1967.

LA GARDE 1550

Guy de LA GARDE, *L'Histoire et description du phoenix, composé à l'honneur et louange de... Mme Marguerite de France, soeur unique du Roy, par maistre Guy de La Garde,... esquier de Chambonas*, Impr. de R. Chauldière, 1550.

LALOU 1986

Élisabeth LALOU, « Fragments du journal du Trésor de l'année 1352 retrouvés dans une reliure », *Bibliothèque de l'école des chartes*, 1986, tome 144, n° 1, p. 145-150.

LALOU 2006

Elizabeth LALOU et Benjamin SUC, *Ordonnances de l'hôtel du roi*, INRHT, 2006.

LANGLOIS 1887

Charles-Victor LANGLOIS, *Le Règne de Philippe III le Hardi*, Paris, Hachette, 1887.

LANGLOIS 1899

Charles-Victor LANGLOIS, *Inventaire d'anciens comptes royaux dressé*, Paris, Imprimerie nationale, 1899.

LANGLOIS 1925

Charles-Victor LANGLOIS, « Promotion de licenciés en décrets à l'université de Paris en avril-mai 1280 », *Revue historique de droit français et étranger*, 1925.

LANGLOIS 2009

Isabelle LANGLOIS, « Lieux de musique et musiciens d'Église en Bourbonnais aux XVIIe et XVIIIe siècles », 2009.

LA SELLE 1995

Xavier de LA SELLE et Bernard GUENEE, *Le service des âmes à la cour: confesseurs et aumôniers des rois de France du XIIIe au XVe siècle*, Paris, École des chartes: diff. H. Champion, 1995.

LAUNOY 1677

Jean de LAUNOY, *Regii Navarræ gymnasii Parisiensis historia*, Paris, 1677.

LAURAIN 1941

Ernest LAURAIN, *Épigraphie de Notre-Dame de Noyon*, Noyon, Société archéologique, historique et scientifique de Noyon, 1941.

LAVERNY 2002

Sophie ARMENGOL-DE LAVERNY, *Les domestiques commensaux du roi de France au XVIIe siècle*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2002.

LEBER 1838

Constant LEBER, *Collection des meilleurs dissertations, notices et traités particuliers relatifs à l'histoire de France : composée, en grande partie, de pièces rares, ou qui n'ont jamais été publiées séparément, pour servir à compléter toutes les collections de mémoires sur cette matière*, Paris, G.-A. Dentu, 1828.

LEBEUF 1855

Jean LEBEUF, *Mémoires concernant l'histoire civile et ecclésiastique d'Auxerre et de son ancien diocèse. T. 1-4 / par l'abbé Lebeuf,... ; continués jusqu'à nos jours avec addition de nouvelles preuves et annotations, par M. Challe,... M. Quantin,...*, Dumoulin (Paris), 1848.

LEBEUF & COCHERIS 1863

Jean LEBEUF et Hippolyte COCHERIS, *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, Paris, A. Durand, 1863.

LECHANTEUR 1765

François Michel LECHANTEUR, *Dissertation historique et critique sur la Chambre des Comptes en général, et sur l'origine, l'état et les fonctions de ses différens officiers: servant de réfutation d'une opinion de Pasquier*, M. Lambert, 1765.

LE CLECH 1993

Sylvie Le CLECH, *Chancellerie et culture au XVIe siècle: les notaires et secrétaires du roi de 1515 à 1547*, Presses Univ. du Mirail, 1993.

LECOCQ 1858

Adolphe LECOCQ, *Lettres-patentes de Charles VI (Septembre 1413)*, Chartres, Pétrot-Garnier, 1858.

LECOCQ 1876

Adolphe LECOCQ, « Recherches sur les enseignes de pèlerinages et les chemisettes de Notre-Dame de Chartres », *Société archéologique d'Eure-et-Loir*, 1876, vol. 6, p. 194-242.

LE COINTE 1717

Jacques Le COINTE et MONTALANT, *Histoire du règne de Louis XIII, roy de France, et des principaux événemens arrivez pendant ce règne dans tous les païs du monde...*, F. Montalant, 1717.

LECOUVET 1859

F. J. LECOUVET, « Pierre Du Chastel », in *Messenger des sciences historiques, ou Archives des arts et de la bibliographie de Belgique*, Gand, Vanderhaeghen, 1859, p. p. 355-387.

LECOY 1973

Félix LECOY, *Etudes de langue et de littérature du Moyen Age offertes à Félix Lecoy par ses collègues, ses élèves et ses amis*, H. Champion, 1973.

LEFEBVRE 1886

Petrus LEFEBVRE, « Gisors: les écoles avant la Révolution », *Mémoires de la Société historique et archéologique de l'arrondissement de Pontoise*, 1886, vol. 10, p. 58.

LE FEVRE DE LA BODERIE 1578

Guy LE FEVRE DE LA BODERIE, *La Galliade, ou De la révolution des arts et sciences ... par Guy Le Fèvre de La Boderie,...*, G. Chaudière (Paris), 1578.

LE FRANC CdD

Martin LE FRANC, *Le champion des dames, livre plaisant, copieux et habondant en sentences, contenant la deffence des dames contre Malebouche et ses consors, et victoire d'icelles, composé par Martin Franc,...*, G. Dupré (Paris), 1530.

LE GUILLOU 1997

Yves LE GUILLOU, « The Bouthillier, from the barrister to the surintendant (ca 1540-1652). History of a social ascent and composition of a fortune » *Ecole Nationale des Chartes*, Paris, 1997.

LEHOUX 1968

Françoise LEHOUX, *Jean de France, duc de Berri : sa vie, son action politique (1340-1416)*, [Paris], A. et J. Picard, 1966.

LELONG 1775

Jacques LELONG, *Bibliothèque historique de la France: contenant le catalogue des ouvrages, imprimés & manuscrits, qui traitent de l'histoire de ce Royaume*, Hérissant, 1775.

LEMERCIER & PICARD 2012

Claire LEMERCIER et Emmanuelle PICARD, « Quelle approche prosopographique ? », in *Biographie et prosopographie*, Presse Universitaire de Nancy., Nancy, Philippe Nabonnand et Laurent Rollet, 2012, .

LE MERRE 1780

Pierre Le MERRE et Guillaume DESPREZ, *Recueil des actes, titres et mémoires concernant les affaires du clergé de France, Augmenté d'un grand nombre de pieces & d'observations sur la Discipline présente de l'Eglise. Divisé en douze tomes, Et mis en nouvel ordre, suivant la Délibération de l'Assemblée générale du Clergé. Du 29. Avril 1705...*, chez Guillaume Desprez, 1780, vol. 12 vol.

LE MOËL 1966

Michel LE MOËL, « La chapelle de musique sous Henry IV et Louis XIII », *Recherches sur la Musique Française Classique*, 1966, vol. 6, p. 5-26.

LENIAUD & PERROT 2007

Jean-Michel LENIAUD et Françoise PERROT, *La Sainte Chapelle*, Paris, Éditions du patrimoine, Centre des monuments nationaux, 2007.

LE ROUX DE LINCY 1854

Antoine Le Roux de Lincy, *L'heptameron des nouvelles de très haute & très illustre princess Marguerite d'Angoulême, reine de Navarre*, Imprimé avec les caractères de la Société des bibliophiles français, [s.l.] , 362 p.

LE ROUX DE LINCY 1858

Antoine LE ROUX DE LINCY, Camille LEYNADIER, Georges-Jacques GATINE et Louis-Marie LANTE, *Les femmes célèbres de l'ancienne France*, Paris, Arnauld de Vresse, 1858.

LE ROUX DE LINCY & TISSERAND 1867

Antoine Jean Victor LE ROUX DE LINCY et Lazare Maurice TISSERAND, *Paris et ses historiens aux quatorzième et quinzième siècles*, Paris, Imprimerie impériale, 1867.

LESURE 1955

François LESURE, *Musicians and poets of the French Renaissance*, New York, Merlin Press, 1955.

LESURE 1966

François LESURE, « Some Minor French Composers of the 16th Century », in Jan LaRue (dir.), *Aspects of Medieval and Renaissance Music: a Birthday Offering to Gustave Reese*, 1966, p. 538-544.

LESURE 1979

François LESURE, « Musicologie », in *Annuaire 1978-1979*, Librairie Droz, p. p. 519-521.

LESURE 1999

François LESURE, *Dictionnaire musical des villes de province*, Paris, Klincksieck, 1999.

LEVASSEUR 1633

Jacques Le VASSEUR, *Annales de l'Eglise Cathédrale de Noyon jadis dite de Vermand...*, Robert Sara, 1633.

LHULLIER 1868

Théophile LHULLIER, *Notes sur quelques musiciens dans la Brie*, Meaux, J. Carro, 1868.

LOCKWOOD 1979

Lewis LOCKWOOD, « Jean Mouton and Jean Michel: French Music and Musicians in Italy, 1505-1520 », *Journal of the American Musicological Society*, 1979, vol. 32, n° 2, p. 191-246.

LOISNE 1895

Henry d'HORMONT DE LOISNE, *Le cartulaire de Saint-Barthémely de Béthune*, H. d'Homont, 1895.

LORET 1857

Jean LORET, Marie d'Orléans-Longueville NEMOURS, Jules Amédée Desiré RAVENEL et Ed V. de LA PELOUZE, *La muze historique; ou, Recueil des lettres en vers contenant les nouvelles du temps, écrites à Son Altesse Mademoizelle de Longueville, depuis duchesse de Nemours (1650-1665) par J. Loret. Nouv. ed., rev. sur les manuscrits et les éditions originales et augm. d'une introd. de notes et d'une table générale des matières*, [Paris] P. Jannet, 1857.

LOÛET & BRODEAU 1678

Georges LOÛET et Julien BRODEAU, *Recueil de plusieurs notables arrests donnez en la cour de parlement de Paris, pris des Memoires de feu monsieur maistre Georges Louet, conseiller du Roy en icelle. Reveu & augmenté de plusieurs arrests intervenus depuis les impressions precedentes, & d'autres notables decisions, par feu maistre Julien Brodeau, avocat au mesme Parlement. Nouvelle et derniere edition... Tome premier*, Paris, en la boutique de P. Rocolet, chez la veuve de Damien Foucault... et Jean Guignard..., 1678.

LOUIS XI COR

LOUIS XI et Bernard de MANDROT, *Lettres de Louis XI, roi de France*, Paris, Renouard, 1883.

LOWINSKY 1968

Edward E. Lowinsky, *The Medici Codex of 1518: Historical introduction and commentary*, by E. E. Lowinsky, University of Chicago Press, 1968.

LÜTTEKEN 1993

Laurenz LÜTTEKEN, *Guillaume Dufay und die isorhythmische Motette : Gattungstradition und Werkcharakter an der Schwelle zur Neuzeit*, Hamburg : K.D. Wagner, 1993.

LUYNES 1863

DUSSIEUX et SOULIE, *Mémoires du duc de Luynes sur la Cour de Louis 15. 1735-1758 publiés sous le patronage de M. le duc de Luynes par mm. L. Dussieux et E. Soulié 1753-1754*, Firmin Didot Freres, Fils et C.ie, 1863.

MCDONALD PCR

Grantley MCDONALD, « Contribution directe à la Prosopographie des chantres de la Renaissance / Direct contribution to the Prosopography of Renaissance Singers ».

MALINGRE 1640

Claude MALINGRE DE SAINT-LAZARE, *Les antiquitez de la ville de Paris etc. -Paris, Rocolet 1640*, Rocolet, 1640.

MARAL 2010 a

Alexandre MARAL, *La chapelle royale de versailles sous louis xiv*, Bruxelles, Mardaga, 2010.

MARAL 2010 b

Alexandre MARAL, *Le roi, la Cour et Versailles: le coup d'éclat permanent, 1682-1789*, Plon, 2010.

MARICHAL 1892

Paul MARICHAL, *Catalogue des actes de François Ier*, Paris, Imprimerie nationale, 1892, vol. 5.

MARIX 1939

Jeanne MARIX, *Histoire de la musique et des musiciens de la cour de Bourgogne sous le règne de Philippe le Bon (1420-1467)*, Strasbourg, Heitz, 1939.

MATER 1904

Daniel MATER, « Les anciennes tapisseries de la cathédrale de Bourges : Pierre de Crosses », *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, 1904, XXVII, p. 329-359.

MATRICULE LOUVAIN

Matricule de l'Université de Louvain, Palais des Académies, Bruxelles, 1903

MATZ 1998

Jean-Michel MATZ, « Les chanoines d'Angers au temps du roi René (1434-1480) : serviteurs de l'État ducal et de l'État royal », *Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public*, 1998, vol. 29, n° 1, p. 105-116.

MAUGIS 1916

Édouard MAUGIS, *Histoire du Parlement de Paris de l'avènement des rois Valois à la mort d'Henri IV: Rôle de la cour par règnes, 1345-1610*, A. Picard, 1916.

MAURIN 1982

Jean MAURIN, « La prosopographie romaine : pertes et profits », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 1982, N° 37, n° 5-6, p. 824-836.

MAXE-WERLY 1897

Léon de MAXE-WERLY, « Notes et documents pour servir à l'histoire de l'art et des artistes dans le Barrois antérieurement à l'époque de la Renaissance », *Réunion des Sociétés des beaux-arts des départements*, 1897, vol. 21, p. 997-1037.

MENJOT D'ELBENNE 1909

Vte Samuel MENJOT D'ELBENNE et l'abbé Louis-J DENIS, *Le Chapitre Royal de l'église collégiale de Saint-Pierre-de-la-Cour, Sainte-Chapelle du Mans*, Le Mans, 1909, vol. 10.

MERKLEY 2001

Paul MERKLEY, « Josquin Desprez in Ferrara », *Journal of Musicology*, 2001, vol. 18, n° 4, p. 544-583.

MERKLEY & MERKLEY 1999

Paul Alfred MERKLEY et Lora L. Matthews MERKLEY, *Music and patronage in the Sforza Court*, Turnhout, Brepols, 1999.

MERLET 1889

M. L. MERLET, « Compte de L'Oeuvre de la Cathédrale de Chartres en 1415-1416 », *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, 1889, p. 1-58.

MERSENNE 1636

Marin MERSENNE, *Harmonie universelle, contenant la théorie et la pratique de la musique. 1 / ... Par F. Marin Mersenne,...*, S. Cramoisy (Paris), 1636.

MEYERC 1991

Michel HUGLO, Christian MEYER et Marcel PERES, *Aspects de la musique liturgique au Moyen Age: actes des colloques de Royaumont de 1986, 1987 et 1988*, creaphis editions, 1991.

MGG

Ludwig FINSCHER (dir.), *Die Musik in Geschichte und Gegenwart*, Kassel, Bärenreiter, 1991.

MICHAUD 1824

Joseph Fr MICHAUD et Louis Gabriel MICHAUD, *Biographie universelle, ancienne et moderne, ou Histoire, par ordre alphabétique, de la vie publique et privée de tous les hommes qui se sont fait remarquer par leurs écrits, leurs actions, leurs talents, leurs vertus ou leurs crimes: Ouvrage entièrement neuf*, chez Michaud frères, 1824.

MIGNON 1899

Robert MIGNON, *Inventaire d'anciens comptes royaux dressé... sous le règne de Philippe de Valois*, Paris, Impr. Nat, 1899.

MILLET & POULLE 1988

Hélène MILLET et Emmanuel POULLE, « Le vote de la soustraction d'obédience en 1398. T. I : Introduction, édition et fac-similés des bulletins du vote~~. Paris : Editions du Centre national de la recherche scientifique, 1988. In-4°, 318 pages, 2 planches, [197] pages de fac-similés. (Documents, études et répertoires publiés par l'Institut de recherche et d'histoire des textes.) », *Paris : Editions du Centre national de la recherche scientifique, 1988. In-4°, 318 pages, 2 planches, [197] pages de fac-similés.*, 1988, p. 163-166.

MOLINET CHR

Jean MOLINET, *Chroniques de Jean Molinet*, Bruxelles, Belgique, Palais des académies, 1935.

MOLINIER 1902

Auguste MOLINIER et Auguste LONGNON, *Obituaires de la province de Sens*, Paris, Imprimerie nationale, 1902, vol. 3.

MONTAGNA 1987

GERALD MONTAGNA, « Caron, Hayne, Compere: A Transmission Reassessment », *Early Music History*, 1987, n° 7, p. p. 107-157.

MORAND USUS

Sauveur-Jérôme MORAND, *Usus, statuta et consuetudines sacra sanctæ capellæ regalis palatii Parisiensis, cura et impensis colligebat Salvator Hieronimus Morand, ejusdem ecclesiæ canonicus*, Paris, Franciscus Florentius Fyot, 1777.

MORAND 1779

Sauveur-Jérôme MORAND, *Constitutions des Trésorier, Chanoines et College de la Saint-Chapelle royale du Palais*, Clousier, 1779.

MORAND 1790

Sauveur-Jérôme MORAND, *Histoire de la Ste-Chapelle royale du Palais*, Paris, Clousier et Prault, 1790.

MORERI 1740

Louis MORERI, *Le grand dictionnaire historique, ou Le mélange curieux de l'histoire sacrée et profane ...*, chez Brunel, 1740.

MÖRING 1881

Michel MÖRING, *Collection de documents pour servir à l'histoire des hôpitaux de Paris... / commencée sous les auspices de M. Michel Möring ; continuée par M. Charles Quentin,... (et par M. E. Peyron) ; publiée par M. Brièle,...*, Impr. nationale (Paris), 1881.

MÖRING 1882

Michel MÖRING, *Inventaire-sommaire des archives hospitalières antérieurs à 1790*, 1882.

NANGLARD 1893

NANGLARD, *Pouille du diocese d'angouleme*, Coquemard - 1893, 1893.

NELIS 1934

Hubert NELIS, *Suppliques et lettres de Clément VII (1379-1394): Publ. par Hubert Nelis*, Institut Historique Belge, 1934.

NEVEUX 2007

François NEVEUX, « Les évêques normands et la conquête française de 1204 », in Anne-Marie Flambard Héricher et Véronique Gazeau (dir.), *1204. La Normandie entre Plantagenêts et Capétiens*, Caen, CRAHM, 2007, p. 366-388.

NG2. PCB

The new Grove dictionary of music and musicians, 2nd ed., New York, Grove, 2001.

NICOLAS PCR

Patrice NICOLAS, *Contribution directe à la Prosopographie des chantres de la Renaissance / Direct contribution to the Prosopography of Renaissance Singers*.

NOBLET 2005

Julien NOBLET, « Collégiales castrales et Saintes-Chapelles à vocation funéraire dans le royaume de France (1450-1560) » Thèse de doctorat en histoire de l'art, Université Paris-Sorbonne, Paris, 2005.

ORDONNANCES 1755

Ordonnances des roys de France de la 3e race, Pairs, Imprimerie Royale, 1755.

OROUX 1776

Étienne OROUX, *Histoire ecclésiastique de la cour de France: où l'on trouve tout ce qui concerne l'histoire de la Chapelle & des principaux Officiers Ecclésiastiques de nos Rois*, Paris, Imprimerie Royale, 1777.

OWENS 1997

Lewis LOCKWOOD, Jessie Ann OWENS et Anthony M. CUMMINGS, *Music in Renaissance Cities and Courts: Studies in Honor of Lewis Lockwood*, Harmonie Park Press, 1997.

PARIS-JALLOBERT 1894

PAUL PARIS-JALLOBERT, *Anciens registres paroissiaux de Bretagne: baptêmes, mariages ...*, Volume I, Plihon et Hervé, 1894.

BONNARDOT, PARIS & ROBERT 1876

François BONNARDOT, Gaston PARIS et Ulysse ROBERT (dir.), *Miracles de Nostre-Dame, par personnages*, Paris, F. Didot, 1876, vol. 1.

PERE ANSELME

ANSELME DE SAINTE-MARIE, *Histoire généalogique et chronologique de la Maison royale de France, des pairs, grands officiers de la couronne & de la maison... du roy, & des anciens barons du royaume, avec les qualitez, l'origine, le progrès & les armes... de leurs famille. Ensemble les statuts & le catalogue des chevaliers, commandeurs, & officiers de l'ordre du S. Esprit: Le tout dressé sur titre originaux...*, Paris, Compagnie des libraires associez, 1726.

PERICAUD 1839

Antoine PERICAUD, *Notes et documents pour servir à l'histoire de Lyon: 1350-[1610]*, Pélagaud et Lesne, 1839.

PERKINS 1984

Leeman L. PERKINS, « Musical Patronage at the Royal Court of France under Charles VII and Louis XI (1422-83) », *Journal of the American Musicological Society*, 1984, vol. 37, n° 3, p. 507-566.

PETRIS 2008

Jean Du BELLAY et Loris PETRIS, *Correspondance du cardinal Jean Du Bellay publiée ...: 1537-1547*, Librairie Droz, 1969.

PEYRAT 1645

Guillaume Du PEYRAT, *L'Histoire ecclésiastique de la cour ou les Antiquitez et recherches de la chapelle et oratoire du roy de France depuis Clovis 1er jusques a nostre temps, divisée en trois livres... par Guillaume Du Peyrat...*, Paris, Henry Sara, 1645.

PILLEBOUE 1990

Frédérique PILLEBOUE, « La Sainte-Chapelle de Bourges, sa maitrise et ses musiciens, XVe-XVIe siècles », Paris, 1991.

PILLEBOUE PCR

Frédérique PILLEBOUE, *Contribution directe à la Prosopographie des chantres de la Renaissance / Direct contribution to the Prosopography of Renaissance Singers*.

PILLET 1679

Jean PILLET, *Histoire du château et de la ville de Gerberoy de siècle en siècle*, Impr. Viret, 1679.

PIRRO 1926

André PIRRO, « Jean Cornuel, vicaire à Cambrai », *Revue de musicologie*, 1926, vol. 7, p. 190-203.

PIRRO 1929

André PIRRO, *Gilles Mureau, chanoine de Chartres, par André Pirro*,..., M. Breslauer, 1929.

PIRRO 1930

André PIRRO, *La musique à Paris sous le règne de Charles VI.*, Strassburg, Heitz, 1930.

PIRRO 1935

André PIRRO, « Leo X and Music », *The musical Quaterly*, 1935, vol. 21, p. 250-25.

PIRRO Mélanges

André PIRRO, *Mélanges André Pirro*, Genève, Minkoff Reprint, 1972.

PLANCHART PCR

Alejandro E. PLANCHART, *Contribution directe à la Prosopographie des chantres de la Renaissance / Direct contribution to the Prosopography of Renaissance Singers.*

PLUMLEY 2003

Yolanda PLUMLEY, « An Episode in the South? ... questi contatti, mettendo a fuoco la biografia di musicisti come Mathaeus de Sanato Johanne, Jaquet de Noyon, Jean Vaillant. », Institut de France, SISMELE, Ed. del Galluzzo, 2006.

POUILLE GENERAL 1648

COLLECTIF, *Pouillé général contenant les bénéfices de l'archevêché de Paris [Livre]*, 1648.

PREVOST 1905

A. PREVOST, « Histoire de la maîtrise de la cathédrale de Troyes », *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts du département de l'Aube*, 1905, vol. 69, p. 213-371.

PRIZER 1999

William PRIZER, « Una "Virtu Molto Conveniente a Madonna"; Isabella d'Este as a musician », *The Journal of Musicology*, 1999, vol. 17, p. 10-49.

QUETIF 1719

Jacques QUETIF, *Scriptores ordinis Praedicatorum recensiti*, Paris, J. B. Christophe Ballard et N. Simart, 1719, vol. 1.

QUICHERAT 1841

Jules QUICHERAT, *Procès de condamnation et de réhabilitation de Jeanne d'Arc, dite la Pucelle*, Chez Jules Renouard, 1841.

QUINTARD-LENOIR 2007

Magalie QUINTARD-LENOIR, « Entretenir un monument gothique sous l'Ancien Régime: la Sainte Chapelle du Palais » Thèse de doctorat, École pratique des hautes études, Paris, 2007.

RABELAIS QL 1552

François RABELAIS (1494?-1553) Auteur présumé du texte, *Le Quart livre des faicts et dictz heroïques du bon Pantagruel*, Paris, Fezandat, Michel, 1552.

RAUNIE 1890

Émile RAUNIE, Max PRINET, André LESORT et Hélène VERLET, *Épitaphier du vieux Paris: recueil général des inscriptions funéraires des églises, couvents, collèges, hospices, cimetières et charniers, depuis le moyen âge jusqu'à la fin du XVIIIe siècle*, Paris, Impr. nationale, 1890.

RAYNAUD 1878

Eustache DESCHAMPS, Auguste Henry Édouard QUEUX DE SAINT-HILAIRE et Gaston RAYNAUD, *Œuvres complètes de Eustache Deschamps, pub. d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale par le marquis de Queux de Saint-Hilaire*, Paris Firmin Didot & cie, 1878.

REYNOLDS 1995

Christopher A. REYNOLDS, *Papal patronage and the music of St. Peter's: 1380-1513*, Berkeley ; London, University of California press, 1995.

RIBAULT 1990

Jean-Yves RIBAULT, « Enlumineurs et financiers: documents berrichons inédits sur les frères de Limbourg », *Revue de l'Art*, 1990, n° 88, p. p. 48-52.

RICHARD 1761

Charles-Louis RICHARD, *Dictionnaire universel, dogmatique, canonique, historique, géographique et chronologique des sciences ecclésiastiques ...: contenant l'histoire générale de la religion ... avec des sermons abrégés des plus célèbres orateurs chrétiens ...*, chez Jacques Rollin ..., chez Charles- Antoine Jombert ..., chez Jean-Baptiste-Claude Bauche, 1761.

RIMBAULT 1872

Edward F. RIMBAULT, *The Old Cheque Book or Book of Remembrance of the Chapel Royal*, London, E. F. Camden Society, 1872.

RITTER 1912

Georges RITTER, « Extraits du Journal du Trésor (1423-1424) », *Bibliothèque de l'école des chartes*, 1912, vol. 73, n° 1, p. 470-489.

ROBERT 1900

Ulysse ROBERT, *L'Enseignement à Besançon jusqu'à la fin du XVIe siècle*, Besançon, Impr. du Progrès, 1900.

ROBERTET 1888

Georges ROBERTET, *Les Robertet au XVIe siècle, par G. Robertet,... Tome II, fascicule 1er. Registre de Florimont Robertet, catalogue d'actes royaux du règne de François Ier (15 octobre 1524-18 août 1525)* . Publié avec la collaboration de E. Coyecque,..., Paris, Firmin-Didot, 1888.

ROBIJNS 1960

Jozef ROBIJNS, « Eine Musikhandschrift des frühen 16. Jahrhunderts im Zeichen der Verehrung unserer lieben Frau der sieben Schmerzen », *Kirchenmusikalisches Jahrbuch*, 1960, n° 44, p. 28-43.

ROBILLARD 1865

Charles de ROBILLARD DE BEAUREPAIRE, « L'Etat des campagnes de la Haute-Normandie dans les derniers temps du Moyen-Age », *Société libre d'agriculture*, 1865, tome 8.

RODIERE 1925

Roger RODIERE, *Épitaphier de Picardie*, A. Picard, 1925.

ROMAN 1885

Jules ROMAN, « Compte des obsèques et du deuil de Charles, duc d'Orléans-Valois », *Annuaire-bulletin de la Société de l'histoire de France*, 1885, vol. 22, n° 2, p. 224-247.

ROMANEIX 2001

Guillaume ROMANEIX, *Archives des Monnayeurs de Paris, répertoire numérique détaillé de la sous-série T 1491*, Paris, Centre Historique des Archives National, 2001.

ROQUET 1903

H. ROQUET, « Cerans-Fouilletourte », *Les Annales fléchoises et la vallée du Loir*, 1903.

ROSSI 2009

Luciano ROSSI, « Encore sur Jean de Meun : Johannes de Magduno, Charles d'Anjou et le Roman de la Rose », *Cahiers de civilisation médiévale*, 2009, vol. 51, p. 361-377.

ROTH 1991

Adalbert ROTH, « Studien zum frühen Repertoire der päpstlichen Kapelle unter des Pontifikat Sixtus' IV. (1471-1484) », *Die Chorbücher 14. und 51. des Fondo Cappella Sistina der Biblioteca Apostolica Vaticana*, 1991.

ROUILLARD 1628

Sebastien ROUILLARD, *Histoire de Melun*, 1628.

ROUILLARD 1606

Sébastien ROUILLARD, *Traité de l'antiquité et des privilèges de la Sainte-Chapelle du Palais-Royal de Paris*, Paris, Th. de la Ruelle, 1606.

ROUSSEL 1873

Charles ROUSSEL, *Le Diocèse de Langres: histoire et statistique*, Langres, France, Jules Dallet, 1873.

ROY 1974

Émile ROY, *Le mystère de la passion en France: du XIVe au XVIe siècle: étude sur les sources et le classement des mystères de la passion*, Slatkine, 1974.

RUNNALLS 1976

Graham A. RUNNALLS, *Le Cycle de Mystères des premiers martyrs: du manuscrit 1131 de la Bibliothèque Sainte-Geneviève*, Librairie Droz, 1976.

SABATIER 1854

ERNEST SABATIER, *Histoire de la ville et des évêques de Beziers*, Carrière, 1854.

SALAMAGNE 2010

Alain SALAMAGNE, *Palais et son décor au temps de Jean de Berry*, Tours, PUF, 2010.

SAMARAN 1935

Charles SAMARAN, *Auctarium Chartularii Universitatis Parisiensis*, Paris, Charles Samaran, Emile A. Van Moé, 1935, vol. T. III : Liber procuratorum nationis Anglicanae (Alemanniae) in Universitate Parisiensis ab anno MCCCCLXXXIV.

SANTIFALLER 1949

Leo SANTIFALLER, « Die Preces primariae Maximilians I. Auf Grund der maximilianischen Registerbücher des Wiener Haus-, Hof- und Staatsarchives », *Festschrift Haus-, Hof- und Staatsarchiv*, 1949, vol. 1, p. 578-661.

SANTONI 1979

Pierre SANTONI, *Jean de Rouvroy, traducteur de Frontin et théologien de l'Immaculée Conception*, Paris, 1979.

SAUVAGEAU 1737

Noël DUFAIL, Mathurin SAUVAGEAU et Michel SAUVAGEAU, *Les plus solennels arrests et reglemens donnez au parlement de Bretagne*, Rennes, Joseph Vatar, 1737.

SAUVAL 1724

Henri SAUVAL, *Histoire et recherches des antiquités de la ville de Paris*, Paris, chés C. Moette : J. Chardon, 1724.

SCHNERB 2005

Bertrand SCHNERB, *Jean sans Peur: le prince meurtrier*, Payot, Paris, 2005.

SCHULER 1968

Manfred SCHULER, « Zur Geschichte der Kapelle Papst Martins V », *Archiv für Musikwissenschaft*, 1968, vol. 25, n° 1, p. 30-45.

SCHWOB 1974

Marcel SCHWOB, *François Villon: rédactions et notes*, Slatkine, 1974.

SEVENS 1922

Theodoor SEVENS, *Testaments d'une centaine de membres du Chapitre de Notre-Dame à Courtrai, 1328-1650*, Bruges, P. Van Cappel-Missiaen, 1922.

SHERR 1975

Richard SHERR, « The papal chapel, ca. 1492-1513, and its polyphonic sources » These (Ph. D.)--Princeton University, 1975,.

SHERR 1976

Richard SHERR, « New Archival Data concerning the Chapel of Clement VII », *Journal of the American Musicological Society*, 1976, vol. 29, n° 3, p. 472-278.

SHERR 1988

Richard SHERR, « The Membership of the Chapels of Louis XII and Anne de Bretagne in Years Preceding their Death », *Journal of Musicology*, 1988, vol. 6, n° 1, p. 60-82.

SHERR 1998

Richard SHERR, « A Curious Incident in the History of the Papal Choir », in Richard Sherr (dir.), *Papal music and musicians in late Medieval and Renaissance Rome*, Oxford : New York, Clarendon Press in association with Library of Congress, Washington ; Oxford University Press, 1998, p. 224-239.

SHERR CSB

Richard SHERR, *Capsule Singer Biographies: Singers in the papal Chapel in the Reigns of Ropes Julius II to Sixtus V (1503-1590)*, <http://sophia.smith.edu/~rsherr/singer~1.htm>.

SHERR AP

Richard SHERR, *The Papal Choir during the Pontificates of Julius II to Sixtus V (1503-1590): An Institutional History and Biographical Dictionary*, Rome, Fondazione Palestrina, à paraître / forthcoming.

SIBILLE 1991

Claire SIBILLE, « Les archevêques de Bourges et le chapitre cathédral de 1482 à 1525 » Thèse diplôme d'archiviste-paléographe : Histoire moderne, École nationale des chartes, Paris, 1991.

SMIJERS 1932

Albert SMIJERS, *De Illustre Lieve Vrouwe Broederschap te 's-Hertogenbosch*, Amsterdam, G. Alsbach, 1932.

SORBIN 1574

Arnaud dit de Sainte-Foy SORBIN, *Histoire contenant un abrégé de la vie ... du Roy très-chrestien et bonnaire Charles IX*, Paris, Rigaud, 1574.

SOUBEYRAN 1988

Michel Soubeyran, *Mgr Gabriel Du Mas, 60^{ème} évêque de Périgueux de 1485 à 1500 et sa famille*, in *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, CXV (1988), N° spec., p. 175-180.

SOYER 1898

Jacques SOYER, « Analyse des actes de Charles VII, conservés dans les Archives départementales du Cher », *Mémoires de la Société historique, littéraire et scientifique du Cher*, 1898, vol. 13, p. 161-196.

SOYER 1904

Jacques SOYER, « Trois nouveaux documents inédits sur Jean Boucher peintre Berruyer (1558-1633) publiés par Jacques Soyer », *in la société des antiquaires du centre, Mémoires* Bourges, Tardy, 1904, p. 212-223.

SOYER 1905

Jacques SOYER, *in la société des antiquaires du centre, Mémoires*, Bourges, Pigelet et fils et Tardy, 1905.

SOYER 1906

Jacques SOYER, « Les Armoiries d'Orléans en 1306 », *Bulletin de la société archéologique de l'orléanais*, 1906, vol. 14, n° 184, p. 356-357.

STEIN 1878

Henri STEIN, Recherche iconographique sur Charles de France, *Réunion des sociétés des beaux-arts des départements*, Paris Plon-Nourrit 1878.

STEIN 1912

Henri STEIN, *Le Palais de Justice et la Sainte-Chapelle de Paris*, Paris, Longuet, 1912.

STEIN 1919

Henri STEIN, *Charles de France, frère de Louis XI*, Paris, Picard, 1919.

STRAETEN 1888

Edmond vander STRAETEN, *La musique aux Pays-Bas avant le XIX^e siècle : documents inédits et annotés*, Bruxelles, Van Trigt, 1867.

STRONG 1991

Roy STRONG, *Les fêtes de la Renaissance (1450-1650): essai*, trad. fr. Bruno COCQUIO, Arles, Solin, 1991.

SULLIVAN 1995

Thomas SULLIVAN, *Benedictine Monks at the University of Paris: A.D. 1229 - 1500 ; a Biographical Register*, Brill, 1995.

TABBAGH 1998

Vincent TABBAGH, *Fasti ecclesiae gallicanae: répertoire prosopographique des évêques, dignitaires et chanoines de France de 1200 à 1500*, Turnhout, Brepols, 1998.

TABBAGH PCR

VINCENT TABBAGH, *Contribution directe à la Prosopographie des chantres de la Renaissance / Direct contribution to the Prosopography of Renaissance Singers*.

TALBOT 1865

C.H. TALBOT et E.A. HAMMOND, *The medical practitioners in medieval England, a biographical register*, London, Wellcome Historical Medical Library, 1865.

TARDIEU 1866

Ambroise TARDIEU, *Histoire de la ville, du pays et de la baronnie d'Herment, en Auvergne / par Ambroise Tardieu,...*, Clermont-Ferrand, Estienne), 1866.

TERROINE & FOSSIER 1976

Anne TERROINE et Lucie FOSSIER (dir.), *Chartes et documents de l'Abbaye de Saint-Magloire*, Paris, CNRS Éditions, 1976.

THAUMAS 1689

Gaspard THAUMAS DE LA THAUMASSIERE, *Histoire de Berry*, Bourges, Toubeau, 1689.

THEUNISSENS 1881

M. L. THEUNISSENS, « Liste des chanoines de la collégiale St-Gommaire à Lierre », *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, 1881, vol. 17, p. 392-434.

THIBAUT 1999

Jean THIBAUT, « Les hommes de pouvoir à Orléans et le service de l'état (fin XIVE-début XVe siècle) », in *Les serviteurs de l'État au Moyen Âge*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1999, p. 117-132.

THOINAN 1866

Ernest THOINAN, *Antoine de Cousu: Et Les Singulieres Destinees de Son Livre Rarissime, La Musique Universelle*, Kessinger Publishing, 2010.

TISSET 1960

Pierre TISSET et Yvonne LANHERS, *Procès de condamnation de Jeanne d'Arc*, Paris, Klincksieck, 1960.

TITS-DIEUAIDE 1960

Marie TITS-DIEUAIDE, « Lettres de Benoit XIII, 1394-1422 », *Analecta Vaticano-Belgica*, 1960, vol. 19.

TOMASELLO 1983

Andrew TOMASELLO, *Music and ritual at Papal Avignon, 1309-1403*, Ann Arbor, Mich. : UMI Research Press, 1983.

TOUGARD 1897

Albert TOUGARD, « Les Ménétriers de Rouen », *Bulletin de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure*, 1897, vol. 11.

TOURNIER 2000

Laurent TOURNIER, *L'université de Paris dans les événements politiques du royaume de France (1405-1452)*, 2000.

TRIGER 1896

Robert TRIGER, « Une statue de Sainte-Cécile à la Cathédrale du Mans », *Revue Historique & Archéologique du Maine*, 1896, Tome XL, p. 344-353.

VALLET DE VIRIVILLE 1862

Auguste VALLET DE VIRIVILLE, *Histoire de Charles VII, roi de France, et de son époque, 1403-1461*, Paris, Vve Renouard, 1862.

VALOIS 1902

Noël VALOIS, *La France et le grand schisme d'Occident...*, Paris, Picard, 1902.

VARIN 1839

Pierre VARIN, *Collection de pièces inédites pouvant servir à l'histoire des institutions dans l'intérieur de la cité [Reims]*, Paris, Crapelet, 1839.

VARIN 1844

Pierre VARIN, *Archives législatives de la ville de Reims : Statuts*, Paris, Crapelet, 1844.

VASSAL 1863

C. DE VASSAL, *Nobiliaire de l'Orléanais*, Orléans, Herbuison, 1863.

VAYSSIERE 1891

Augustin VAYSSIERE, « Fragment d'un compte de Gilles le Tailleur, argentier de Charles 1^{er}, duc de Bourbonnais en 1448 », *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, 1891, p. 54-76.

VERBOVEN, CARLIER & DUMOLYN 2014

Koenraad VERBOVEN, Myriam CARLIER et Jan DUMOLYN, *A Short Manual to the Art of Prosopography*, *prosopography.modhist.ox.ac.uk*, 2014, mis en ligne 2014.

VEUCLIN 1892

Ernest VEUCLIN, « Musiciens de Bernay (1599-1793) », *Réunion des sociétés des beaux-arts des départements*, Paris, Plon, Nourrit & Cie, 1892, p. 378-408.

VIARD 1894

Jules VIARD, *L'hôtel de Philippe VI de Valois*, Paris, Bibliothèque de l'école des chartes, 1894.

VIARD 1900

Jules Marie Edouard VIARD, *Documents parisiens du règne de Philippe VI de Valois (1328-1350) Extraits des registres de la chancellerie de France (1899)*, Paris, Champion, 1900.

VIARD 1917

Jules VIARD (dir.), *Les journaux du Trésor de Charles IV le Bel*, Paris, Imprimerie Nationale, 1917.

VIDAL 1902

Jean-Marie VIDAL (dir.), *Benoît XII, 1334-1342. Lettres communes analysées d'après les registres dits d'Avignon et du Vatican*, Paris, Fontemoing, 1902.

VIDIER 1901

Alexandre-Charles-Philippe VIDIER, « Notes et documents sur le personnel, les biens et l'administration de la Sainte-Chapelle, du treizième au quinzième siècle », *Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, 1901, vol. 28, p. 213-383.

VIDIER 1910

Alexandre VIDIER, « Le trésor de la Sainte-Chapelle, inventaires et documents », *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, 1907, 34 ; 35 ; 36 ; 37, p. 199-324 ; p. 189-339 ; p. 245-395 ; p. 184-369.

VIDIER 1911

Alexandre VIDIER, « Extraits de comptes royaux concernant Paris. I. Journal du Trésor (1298-1301) », *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France*, 1911, vol. 38, p. 255-297.

VIDIER & MIROT 1909

Alexandre VIDIER et Léon MIROT (dir.), *Obituaires de la province de Sens. Diocèses d'Orléans, d'Auxerre et de Nevers*, Paris, Imprimerie nationale; Klincksieck, 1909.

VILLAIN 1758

Etienne F VILLAIN PRAULT, *Essai D une Histoire De La Paroisse De St. Jacques De La Boucherie: Ou L On Traite de L Origine De Cette Eglise, De Ses Antiquites*, 1758.

WATHEY 1990

Andrew WATHEY, « The peace of 1360–1369 and Anglo-French musical relations », *Early Music History*, 1990, vol. 9, p. 129-174.

WEGMAN BSCE

Robert C WEGMAN, *Bibliography of singers in Continental Europe (1450-1500)*.

WEGMAN 2009

Robert C WEGMAN, « The Testament of Jean de Saint Gille († 1501) », *Revue de Musicologie*, 2009, vol. 95, n° 1, p. 7-36.

WICKERSHEIMER

Ernest WICKERSHEIMER, *Dictionnaire biographique des médecins en France au Moyen âge*, Paris, Droz, 1936.

WINTER 1985

PATRICK DE WINTER, *La bibliothèque de Philippe Le Hardi, Duc de Bourgogne (1364-1404). Etudes sur les manuscrits à peinture d'une collection princière à l'époque du « Style Gothique international »*, Paris, CNRS éditions, 1985.

WOUTERS & SCHREURS 1996

Annelies WOUTERS et Eugeen SCHREURS, « De lierse biotoop van Antonius Busnoys en Johannes Pullois. Muziek in Sint-Gummarus ten tijde van het huwelijk van Philips de Schone en Johanna van Castilië (20 oktober 1496) », *Musica antiqua*, 1996, vol. 13, p. 106-132.

WRIGHT 1975

Craig WRIGHT, « Dufay at Cambrai: Discoveries and Revisions », *Journal of the American Musicological Society*, 1975, vol. 28, n° 2, p. 175-229.

WRIGHT 1976

Craig WRIGHT, « Musiciens à la cathédrale de Cambrai, 1475-1550 », *Revue de musicologie*, 1976, vol. 62, p. 204-228.

WRIGHT 1978

Craig WRIGHT, « Performance Practice at the Cathedral of Cambrai, 1475-1550 », *MQ*, 1978, LXIV, p. 295-328.

WRIGHT 1979

Craig WRIGHT, « Music at the Court of Burgundy, 1364-1419: A Documentary History », *Musicological Studies*, 1979, vol. 28.

WRIGHT 1989

Craig WRIGHT, *Music and ceremony at Notre Dame of Paris, 500-1550*, Cambridge, Cambridge University Press, 1989.

Index bibliographique

Cet index est propre au volume de la thèse. Le dictionnaire biographique a son propre index bibliographique.

A

Agnel 1908	379
Allinson 1993	76, 379
Amerval 1508	142, 379
Anheim & Fiala AP	17, 19, 20, 23, 49, 53, 71, 102, 103, 361, 379
Anheim 2011	20, 379
Anheim AP	108, 379
Archon 1704	379
Armorial de Touraine 1867	379
Aubert 1959	379
Auger 1584	379
Autrand 1986 a	379
Autrand 1986 b	379
Autrand 1994	30, 379
Autrand 1996	380
Autrand 2000	30, 380

B

Bacquet 1688	380
Baffert 1997	290, 380
Baix 1960	380
Balsamo & Simonin 2003	380
Barbelon 1913	234, 380
Barbiche 1975	380
Barbier 1999	380
Baron & Noisette de Crauzat 1974	289, 380
Baudrillart 1949	380
Bautier 1961	150, 167, 380
Beauvais 1829	380
Bèges 1982	381
Bent 1990	381
Berger 1902	381
Besseler 1925	381
Billot & Di Crescenzo 1984	381
Billot 1996	29, 45, 83, 381
Billot 1998	18, 381
Bisaro PCR	281, 289, 290, 292, 381
Boileau-Despréaux 1764	197, 381
Bonime 1975	33, 151, 343, 381
Bonnardot, Paris & Robert 1876	168, 402
Bonnet 1913	381
Bonnin & Chassant 1837	153, 265, 287, 303, 381
Bonnin 1847	381
Bouckaert PCR	381
Boulay 1673	381
Bouquet & Delisle 1865	382
Bouquet 1968	382
Bouquet 1970	382
Brenet 1893	382
Brenet 1904	382
Brenet 1910	20, 21, 23, 24, 28, 29, 31, 33, 34, 35, 42, 49, 50, 52, 53, 59, 63, 65, 75, 76, 77, 83, 103, 104, 108, 111, 115, 118, 122, 128, 133, 145, 147, 157,

174, 178, 182, 183, 185, 206, 207, 208, 210, 214, 215, 216, 223, 228, 229, 230, 234, 243, 246, 247, 255, 256, 264, 266, 269, 288, 289, 292, 308, 309, 311, 312, 344, 345, 347, 370, 382	
Brenet 1911	382
Britta, Turellier & Vendrix 2009	144, 382
Brobeck 1991	309, 310, 382
Brobeck 1995	382
BrooksJ 2000	33, 184, 265, 342, 345, 348, 358, 370, 382
BrossardY 1965	145, 382
Brouette 1963	382
Brumana & Ciliberti 1991	382

C

Casimiri 1924	383
Casimiri 1932	383
Casimiri 1936	383
Casimiri 1941	383
Castelnau 1731	383
Cazaux 2002	17, 33, 152, 168, 187, 310, 342, 348, 352, 354, 370, 383
Cazelles 1959	383
Celani 1907	383
Champagnac 1833	383
Chancel-Bardelot 2004	26, 383
Charles V Actes	383
Charles VIII COR	383
Charmasson 1980	383
Charpillon 1868	383
Chart. Univ. Paris	150, 167, 384
Chartier 1897	384
Choron 1817	384
Cizeron-Rival 1770	384
Clément 1852	384
Clerval 1899	144, 228, 384
Collette & Bourdon 1892	151, 308, 311, 384
Comet 1971	33, 34, 374, 384
Compendium Chronologicum 1731	384
Concilium Basiliense	384
Courtenay & Goddard 2013	150, 384
Coussemaker 1869	384
Coyecque 1905	384
Crétin OP	142, 301, 384
Cuissard 1895	385
Cuissard 1902	385

D

Daccone 1961	385
Daire 1782	385
Danjou 1834	385
Decobert 2011	385
Delaborde 1900	385
Delachenal 1917	76, 385
Delisle 1868	385

Demay 1886	385
Demeunynck 1937	78, 385
Denis 1650	385
Des Salles 1729	386
Desaux 1998	386
Desbois 1757	386
Desprez1 1768	233, 386
Desprez2 1768	386
Devillers 1908	386
Dictionnaire de la Noblesse	386
Dion 1869	386
Dion 1880	386
Dobbins 1992	386
Dobbins 2009	143, 144, 302, 386
Dompnier 2003	386
Dongois33, 34, 46, 56, 63, 75, 76, 79, 82, 83, 84, 90, 96, 98, 150, 152, 168, 252, 253, 254, 255, 257, 258, 292, 374, 386, 387	
Dubrulle 1906	387
Dufourcq 1957	292, 387
Dufourcq 1971	291, 292, 387
Dufourcq 1982	387
Dumitrescu 2012	111, 152, 387
Dumitrescu PCR	387
Dumont 1971	387
Dunning 1970	387
Dupont 1759	387
Dupont-Ferrier 1937	387
Durand 1922	387

E

Earp 1995	388
Ecorcheville 1907	190, 388
Eitner 1877	388
Escudier 2003	108, 388
Esquieu 1981	388
Eubel 1913	388

F

Fabri Rh	300, 388
Fabris 2005	388
Fallows 1982	388
Fallows 2009	388
Fawtier 1931	151, 388
Fawtier 1953	33, 388
Félibien 1725	388
Fétis BUM2	154, 388
Fiala 2002	389
Fiala PCR	19, 188
Fierens 1910	150, 389
Forgeais 1862	389
Fossier 1976	389
Fournier 1913	389
Franklin 1867	389
Franklin 1875	389
Freedman 1987	389
Frey 1955	389

G

Gachard 1882	389
--------------	-----

Galland 1674	389
Galland 2001	34, 373, 389
Gallia Christiana	390
Gallia Christiana Novissima	390
Gane 1999	17, 390
Gantez 1643	154, 155, 313, 390
Gazzaniga 1976	390
Genêt 1996	29, 390
Gil & Nys 2004	189, 390
Glénisson & Guérout 1958	390
Glorieux 1966	390
Gomart 1851	390
Gonzalez 2004	390
Gotteri 1971	390
Grandmaison 1870	390
Grassoreille & Gélis-Didot 1887	19, 391
Grijpink & Holtkamp 1937	391
Grodecki 1981	391
Guenée 2004	391
Guiffrey 1894	391
Guilhermy 1855	391
Guilhermy 1883	391
Guillot 1991	292, 391
Günther 1964	391
Günther 1993	391
Gushee 1969	167, 391

H

Haberl 1885	391
Haberl 1887	391
Haberl Bst	343, 391
Habert 1549	144, 391
Haggh 1988	392
Haggh 1995	392
Haggh 2000	301, 392
Hamon 2008	392
Handy 2008	17, 33, 70, 156, 174, 184, 231, 265, 291, 311, 342, 345, 348, 355, 370, 392
Hardouin 1973	392
Hardouin 1989	292, 392
Hauréau 1881	392
Hautcoeur 1894	392
Hautcoeur 1895	392
Havet 1884	392
Heartz 1969	311, 392
Héméré 1643	75, 392
Hénault 1749	392
Henri II Actes	393
Henwood 1980	393
Herluison 1873	393
Herluison 1897	228, 393
Hermant 1710	393
Hersan 1858	393
Higgins 1986	393
Higgins 1987	393
Higgins 1990a	21, 140, 293, 299, 300, 393
Higgins 1990b	21, 115, 132, 139, 140, 141, 142, 178, 293, 301, 302, 393
Higgins 2009	342, 343, 348, 352, 393
Homme 1900	393
Hoppin & Clercx 1955	394
Houdoy 1880	154, 210, 394
Hunt 1982	394

J

Jal 394	
JarryE 1889	394
JarryL 1881	394
Jassemmin 1933	394
Jouet 1999	394
Julerot 2006	394
Jurgens 1968	154, 394
Jussieu 1868	20, 394

K

Kellman 1976	394
Kolk 2007	394

L

La Fons-Mélicocq 1855	395
La Fons-Mélicocq 1857	395
La Fons-Mélicocq 1865	395
La Fons-Mélicocq 1887	395
La Fortelle 1845	395
La Garanderie 1967	85, 395
La Garde 1550	395
La Selle 1995	17, 75, 396
Laborde 1853	167, 206, 289, 395
Lalou 1986	167, 395
Lalou 2006	395
Langlois 1887	395
Langlois 1899	150, 395
Langlois 1925	395
Langlois 2009	146, 395
Launoy 1677	396
Laurain 1941	396
Laverny 2002	396
Le Clech 1993	396
Le Cointe 1717	396
Le Fèvre de La Boderie 1578	397
Le Franc CdD	139, 300, 397
Le Guillou 1997	397
Le Merre 1780	27, 397
Le Moël 1966	33, 370, 397
Le Roux de Lincy & Tisserand 1867	398
Le Roux de Lincy 1854	397
Le Roux de Lincy 1858	398
Leber 1838	396
Lebeuf & Cocheris 1863	396
Lebeuf 1855	396
Lechanteur 1765	396
Lecocq 1858	85, 396
Lecocq 1876	396
Lecouvet 1859	396
Lecoy 1973	397
Lefebvre 1886	310, 397
Lehoux 1968	26, 68, 139, 175, 184, 397
Lelong 1775	397
Lemercier & Picard 2012	29, 397
Leniaud & Perrot 2007	397
Lesure 1955	398
Lesure 1966	398
Lesure 1979	303, 398
Lesure 1999	131, 132, 144, 145, 302, 398

Levasseur 1633	398
Lhuillier 1868	398
Lockwood 1979	398
Loisne 1895	398
Loret 1857	398
Loüet & Brodeau 1678	398
Louis XI COR	398
Lowinsky 1968	152, 308, 398
Lütteken 1993	399
Luynes 1863	53, 399

M

Malingre 1640	399
Maral 2010 a	399
Maral 2010 b	399
Marichal 1892	399
Marix 1939	33, 399
Mater 1904	399
Matricule Louvain	399
Matz 1998	399
Maugis 1916	76, 399
Maurin 1982	29, 30, 399
Maxe-Werly 1897	229, 399
McDonald PCR	399
Menjot d'Elbenne 1909	400
Merkley & Merkley 1999	400
Merkley 2001	400
Merlet 1889	400
Mersenne 1636	313, 400
MeyerC 1991	400
MGG	153, 400
Michaud 1824	400
Mignon 1899	400
Millet & Poulle 1988	400
Molinet CHR	400
Molinier 1902	400
Montagna 1987	400
Morand 1779	33, 49, 401
Morand 1790	20, 23, 24, 25, 33, 50, 56, 57, 58, 59, 63, 85, 105, 109, 110, 111, 113, 157, 174, 181, 202, 203, 365, 401
Morand Usus	28, 33, 58, 401
Moreri 1740	401
Möring 1881	401
Möring 1882	401

N

Nanglard 1893	401
Nelis 1934	401
Neveux 2007	401
NG2. PCB	31, 139, 140, 141, 143, 144, 146, 152, 154, 155, 289, 290, 294, 299, 300, 301, 302, 303, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 401
Nicolas PCR	401
Noblet 2005	21, 401

O

Ordonnances 1755	401
Oroux 1776	401
Owens 1997	402

P

Paris-Jallobert 1894	144, 402
Père Anselme	75, 402
Périscaud 1839	402
Perkins 1984	33, 68, 69, 77, 140, 226, 342, 348, 351, 402
Peyrat 1645	402
Pilleboue 1990	21, 23, 26, 31, 33, 64, 101, 103, 104, 105, 116, 117, 127, 132, 134, 176, 177, 178, 203, 205, 226, 246, 402
Pilleboue PCR	21, 33, 50, 60, 61, 62, 63, 64, 68, 69, 70, 71, 72, 114, 115, 116, 121, 122, 124, 125, 127, 128, 129, 131, 132, 134, 141, 153, 155, 158, 164, 165, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 187, 204, 205, 206, 209, 210, 214, 215, 218, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 243, 246, 247, 254, 255, 263, 264, 265, 266, 269, 284, 285, 286, 287, 290, 291, 303, 402
Pillet 1679	402
Pirro 1926	402
Pirro 1929	402
Pirro 1930	403
Pirro 1935	310, 403
Pirro Mélanges	403
Planchart PCR	307, 403
Pouillé général 1648	403
Prévost 1905	403
Prizer 1999	403

Q

Quétif 1719	403
Quicherat 1841	403
Quintard-Lenoir 2007	403

R

Rabelais QL 1552	77, 143, 403
Raunié 1890	403
Raynaud 1878	403
Regnier	33, 34, 56, 68, 82, 83, 84, 90, 96, 98, 273, 374, 378
Reynolds 1995	404
Ribault 1990	404
Richard 1761	404
Rimbault 1872	404
Ritter 1912	151, 404
Robert 1900	404
Robertet 1888	404
Robijns 1960	301, 404
Robillard 1865	78, 404
Rodière 1925	404
Roman 1885	206, 342, 343, 348, 352, 404
Romaneix 2001	404
Roquet 1903	404
Rossi 2009	404
Roth 1991	405
Rouillard 1606	405
Rouillard 1628	405
Roussel 1873	405
Roy 1974	405
Runnalls 1976	168, 405

S

Sabatier 1854	405
Salamagne 2010	26, 405
Samaran 1935	405
Santifaller 1949	405
Santoni 1979	405
Sauvageau 1737	405
Sauval 1724	292, 405
Schneerb 2005	405
Schuler 1968	405
Schwob 1974	406
Sevens 1922	406
Sherr 1975	406
Sherr 1976	406
Sherr 1988	33, 344, 406
Sherr 1998	406
Sherr AP	406
Sherr CSB	343, 406
Sibille 1991	406
Smijers 1932	406
Sorbin 1574	406
Soubeyran 1988	406
Soyer 1898	406
Soyer 1904	407
Soyer 1905	145, 407
Soyer 1906	407
Stein 1878	407
Stein 1912	33, 75, 79, 407
Stein 1919	69, 188, 407
Straeten 1888	407
Strong 1991	407
Sullivan 1995	407

T

Tabbagh 1998	407
Tabbagh PCR	407
Talbot 1865	407
Tardieu 1866	407
Terroine & Fossier 1976	150, 407
Thaumas 1689	69, 407
Theunissens 1881	407
Thibault 1999	408
Thoinan 1866	408
Tisset 1960	408
Tits-Dieuaide 1960	408
Tomasello 1983	408
Tougard 1897	408
Tournier 2000	408
Triger 1896	154, 312, 408

V

Vallet de Viriville 1862	408
Valois 1902	408
Varin 1839	408
Varin 1844	408
Vassal 1863	408
Vayssière 1891	408
Verboven, Carlier & Dumolyn 2014	30, 408
Veucelin 1892	292, 409
Viard 1894	33, 409

Viard 1900	33, 167, 409
Viard 1917	33, 150, 409
Vidal 1902	119, 409
Vidier & Mirot 1909	409
Vidier 1901	31, 33, 108, 150, 157, 174, 409
Vidier 1910	409
Vidier 1911	150, 409
Villain 1758	409

Wegman 2009	409
Wegman BSCE	309, 409
Wickersheimer	75, 409, 410
Winter 1985	410
Wouters & Schreurs 1996	410
Wright 1975	410
Wright 1976	143, 410
Wright 1978	410
Wright 1979	33, 300, 342, 348, 349, 410
Wright 1989	167, 309, 410

W

Wathey 1990	409
-------------	-----

Index des noms propres

Cet index des noms propres issus du dictionnaire annexe de Bourges et Paris est propre au volume de la thèse proprement dite.

A

Acher, Pierre (1509-†1533)	212, 213, 214, 215, 223, 233, 234, 236, 249, 266, 268, 270, 319, 325, 330
Adam, François (1609-1651)	72, 101, 118, 124, 125, 126, 138, 146, 177, 186, 188, 192, 234, 244, 370
Adam, Pierre (1628-1629)	249, 342
Ailly, Pierre d' (1351-1420†)	56
Alabat, Jacques (1532-†1555)	62, 67, 69, 73, 91
Albi, Hervé d' (1496-1515)	212, 216, 329, 340, 353
Alexandre, Daniel (1634-1643)	160, 167, 171, 245
Alexandre, Geoffroy (1510-†1522)	182
Aliot, Thomas (1507-1509)	178
Allard, Michel (1511-†1540)	256, 330, 353
Amboise, Louis d' (1477-†1510)	85
Amours, Jean (1550-1555)	184
André, Jean I (1552-1554)	184
Arena de Roddes, Antoine de (1504-1543)	205, 211, 216, 230, 236, 298, 302
Arlet, Etienne (1581)	206
Arnoul, Jacquot (1610)	178
Arnoul, Simon (1401-†1420)	90, 282, 283, 285, 338
Arrachepied, Mace (1563-1578)	184, 186, 189, 224, 231, 265, 326, 358
Asselin, Claude, (1631-†1665)	233, 249, 333
Auberge, Maurice (1509-†1515)	228
Aupel, Nicole (1494)	255
Autry, Raymonnet (1510)	214
Auverard, Pierre (1248-†1288)	92, 328
Auxard, Colin (1405-1407)	175
Auxcousteaux, Artus (1613-1656)	65, 119, 122, 126, 129, 134, 149, 154, 155, 167, 233, 234, 236, 245, 248, 249, 307, 312, 313, 320, 321, 327, 334
Avene, Ostrille d' (1489-†1505)	181, 218
Aymenon, Philippe (1397-†1439)	49

B

Babin, Michel (1601-1604)	159
Babou de La Bourdesière, François (1530-1531)	57
Babou de La Bourdesière, Philibert (1531-†1570)	57
Baille, Robert (1409-1419)	231, 335, 350
Baillet, Jean (1525-†1542)	249, 330
Ballagny, Nicolas (1628-1630)	185
Ballet, François (1625)	159
Baquelier, Jean (1452-1469)	91, 325
Bar, Jean de (1449-†1488)	56
Barat, Jean (1510-1533)	217, 230, 266, 305, 308, 310
Barbachon, Jean (1562-†1572)	345
Barbelot, Claude (1577-1598)	212, 213, 216, 217, 231, 232, 236, 268, 272, 319, 323, 327, 332
Barbier, César (†1628)	185
Barreau, Jean (1565-†1586)	116, 119, 133, 134, 149, 151, 153, 234, 236, 245, 249, 268, 271

Barrillat, Jean (1555-1576)	230, 231, 236, 282, 283, 284, 287, 299, 303, 320
Barrin dit Vincelles, Toussaint (1506-†1581)	95, 331, 354
Barrin, Jacques II (1614-†1689)	75, 79, 81, 96, 112, 122, 128
Barry, Yvo (1525-1549)	233, 249, 310, 337, 343
Barsac, Charles de (1591-†1625)	57
Basiron, Jean (1475-†1495)	254
Basiron, Philipon (1458-†1491)	21, 22, 117, 124, 125, 130, 134, 136, 138, 140, 141, 142, 143, 166, 178, 186, 187, 188, 205, 224, 230, 235, 236, 247, 254, 255, 282, 283, 285, 293, 297, 301, 393
Basiron, Pierre (1458-†1529)	89, 91, 140, 141, 187, 235, 247
Bastard, Jean (1529-1552)	103, 117, 122, 126, 127, 134, 137, 142, 143, 144, 244, 248, 298, 302
Bastonneau, François (1603-†1644)	190, 235, 236, 249, 256, 268, 272
Bauer dit le Retif, Nicolas (1470-†1525)	29, 67, 69, 71, 73, 89, 91, 188, 223, 235, 247, 302
Baugy, Gilbert (1531-†1558)	210
Baugy, Jean de (1554-1595)	56, 273
Bazin, Georges (1555)	21
Beaufilz, Jean (1461-1472)	67, 68, 69, 73, 91, 325
Beaufilz, Martin (1567-1587)	59, 78, 230, 233, 247, 249, 331, 345, 346
Beaugard, Charles (1581)	214
Beaugrand, Philippe (1578-1590)	212, 216, 269, 333, 341, 346
Beaune, Pierre de (1367-†1387)	74, 75, 76, 79, 93
Beauregard, Jean de (1536-†1557)	62, 67, 69, 73, 91, 127
Beaurose, Jean (1405-1411)	175, 183
Belier, Guillaume (1382-†1428)	49, 90, 93, 256, 328
Belin, Arnoul (1404-†1436)	56
Belin, Guillaume (1547-†1568)	29, 63, 67, 74, 77, 78, 80, 95, 295, 306, 311, 312, 320, 321, 327, 331, 344, 354, 355, 356
Belleau, Jacques (1545 ?-†1583)	95, 331, 356
Belon, Pierre (1398-1410)	90, 338
Bense, Michel (1554-†1560)	248, 306, 311, 312
Berault dit le Cardinal, Louis (1529-†1551)	263
Berault, François (1579-1586)	60, 225, 229
Berenger, Henry (1568-†1584)	245, 288, 289, 292
Bergier, André (1547-1596)	64, 68, 71, 72, 74, 180, 188, 226, 244
Bernard, François (1530-†1572)	117, 122, 124, 128, 137, 142, 143, 144, 188, 208, 217, 218, 244
Bernay, Aubry de (1395-†1400)	93, 329
Bersaques, Oudart de (1507-1556)	207, 212, 216, 334, 336
Bertault, Blaise (1633-†1677)	92, 249, 268, 272, 319, 323, 327, 334
Berthelot, Jean (1546-†1554)	116
Bertrand, Bernard (1405)	175
Besgue, Guillaume (1405)	175

Bessac, Yves (1575-†1587) 118, 138, 142, 146, 176, 234, 244
 Beugyn, Jean (1587-1624) 159, 161, 163, 166, 244
 Bezombes, Nicolas de (1520-†1539) 204
 Biard, Jean (1459-†1497) 89, 91, 188, 205, 235, 247
 Bienvenu, Florent (1568-†1623) 245, 247, 248, 256, 282, 288, 289, 290, 295, 306, 311, 312
 Biet, Claude de (1630-1638) 29, 273
 Blanchet, Hugues (1377-†1406) 56
 Blanche, Nicole (1509-1510) 229
 Blassel, Roland (1559-†1578) 227, 231, 332, 356, 358
 Blesinard, Antoine (1583-1612) 119, 122, 124, 125, 133, 149, 154, 178, 187, 190, 245
 Blondeau, Pierre (1502-1534) 207, 211, 212, 215, 216, 304, 308, 309, 320, 327, 330
 Blondin, Jacques (1594-†1634) 119, 125, 128, 134, 149, 154, 183, 185, 186, 190, 235, 236, 254, 256, 295, 306, 311, 312
 Bodan, Jean (1465-1466) 290
 Bodin, Nicole (1503-†1545) 151, 160, 166, 170, 245, 247
 Boileau, Eudes (1328-†1335) 56
 Boileau, Hugues (1344-†1392) 56, 256, 307
 Bonduc alias Fundamenta, Jean (1401-†1429) 90, 338
 Bonin, Guillaume (1446-†1476) 89, 91, 178, 187
 Bonin, Martin (1454-†1491) 132
 Bonne, Jean (1394-1418) 119, 160, 161, 167, 245, 249, 320, 335
 Bonneau, Blaise (1564-†1599) 118, 122, 124, 125, 131, 138, 142, 146, 155, 186, 188, 224, 225, 234, 244, 284, 287, 291
 Bonnevin alias Beausseron, Jean (1511-†1542) 230, 231, 236, 305, 308, 310, 320, 336, 337
 Bordelles, Blanchet de (1526-†1550) 243
 Boucher dit l'enfant, Hector (1519-1533) 168, 230, 231, 233, 236, 305, 310, 320, 327, 330
 Boucher, Jean (1437-†1461) 407
 Boucher, Pierre (1440-†1482) 249, 266, 268, 270
 Boudault, Martin (1577-1579) 213, 232, 236, 268, 271
 Boullanger, Adrien (1572-1573) 158, 159
 Boullart, Pierre (1510-1513) 214, 218
 Bourbon, Jacques de (1408-†1429) 56
 Bourbonnis, Nicolas (1548-1551) 226
 Bourdin, Guillaume (1479-1508) 255
 Bourgneuf, Pierre (1452-1459) 91, 325
 Bourgoigne, Thomas de (1310-1314) 118, 121, 147, 150, 160, 167, 169, 245
 Bourgoing, Denis (1493-†1549) 188, 244, 283, 285, 286
 Bournonville, Jean de (1613-†1632) 119, 124, 125, 128, 129, 134, 149, 153, 154, 155, 208, 211, 215, 225, 306, 312, 313
 Boursault dit le Limousin, Léonard (1578-†1609) 79, 248, 249, 256, 323, 332, 346
 Boursier, Claude (1598-†1635) 233, 247, 249, 333
 Bouru, François (1505) 182, 185
 Boutier, Jean (1445-1467) 89, 91, 235, 325, 334, 352
 Bouton, Christophe (1586-1587) 231, 332
 Bouttepois, Guillaume (1422-†1438) 94, 329, 351
 Bouvet, Pierre (1450-1465) 90, 94, 256
 Boyleau, Pierre (1385-1410) 90, 338
 Braelle, Simon de (1331-1350) 56, 82
 Bremaud, Jacques (1532-†1561) 189
 Bretagne, Guy de (1305) 25, 105, 118, 119, 121, 147, 150, 160, 167, 169, 174, 245
 Breteville, Louis de (1540-1547) 249, 331, 355

Brezé, Louis de (1554-†1589) 57
 Brie, Germain de (1508-†1538) 85
 Brisson, Robert (1353-†1398) 93, 328
 Brueil, Pierre (1532-1534) 213, 249, 268, 271
 Bruneau, Blaise (1559) 131
 Brunet, Ursin (1555-†1583) 29, 60, 61, 64, 67, 68, 71, 72, 73, 89, 92, 225, 235, 247
 Brunot, Jean (1409-†1419) 231, 336, 350
 Buchet, Jean (13.-†1349) 56
 Buille, Philippe (1524-1533) 67, 69, 73, 91
 Buisson, Jacques (1556-†1573) 231, 282, 288, 289, 332
 Buret, Mathieu (1581) 118, 129, 137, 142, 145, 206, 244
 Burgat, François (1549-1566) 60, 62, 64, 67, 68, 70, 71, 73, 92, 165, 181, 226, 243, 319, 326
 Busserat, Jacques (1565-1587) 231, 265, 326, 359
 Bussinet dit Pierret, Michel (1458-1474) 205
 Butor, François de (1559-†1566) 57

C

Cabaret, Jacques (1630-1651) 235, 248, 249, 256, 333
 Cachouet, Michel (1583-†1624) 188, 225, 234, 244, 284, 287
 Candel, Pierre (1531-1532) 246
 Carbonnier, Jacques (1547-1560) 231, 326, 356
 Carlet, Jacques (1458) 227
 Caster, Marc (1482) 266
 Cenal, Robert (1522-†1560) 57
 Certon, Pierre (1529-†1572) 21, 22, 111, 119, 127, 134, 148, 151, 152, 153, 167, 235, 236, 245, 247, 248, 249, 256, 269, 295, 306, 310, 311, 314, 320, 327, 330, 355, 356, 362, 367
 Cesaris, Jean (1407-1417) 117, 124, 134, 135, 138, 139, 175, 224, 236, 282, 283, 284, 297, 299, 300
 Cesaris, Pierre (1408-†1444) 117, 126, 127, 135, 138, 139, 140, 175, 244, 283, 284, 285
 Chabot, Jean (1594-1608) 213, 268, 272
 Chagnon, Jean (1535) 159
 Chambanicoys, Jean (1414-1419) 211, 290, 315, 325
 Champbon, Jean de (1403-†1438) 28, 49, 58, 74, 76, 80, 93
 Champdivers, Guillaume de (1337-1409) 67, 74, 75, 79, 93, 320, 327, 328
 Champdivers, Guy de (1352-†1390) 75
 Champion, Antoine (1574-1587) 227, 231, 332
 Champion, Thomas (1554-1584) 204, 206, 211, 212, 215, 284, 287, 298, 303, 320, 324, 326, 341
 Chardon, Jacques (1572-1573) 223
 Chareton, Arnould de (1417-1419) 56
 Charité, Jacques (1401-†1461) 90, 295, 297, 299, 300, 320, 338
 Charlemagne, Hector (1474-†1506) 69, 117, 124, 134, 136, 138, 142, 224, 231, 320, 339
 Charo, Jacques (1571-†1598) 248, 249, 256, 332
 Charreton, Nicole (1408-†1423) 49
 Charron, Germain (1510-1511) 182
 Charron, Yvon (1581-1591) 268, 272
 Charruyer, Nicolas (1585-1586) 159, 164
 Chartres, Jehannin de (1316) 174
 Chassardon, Humbert (1444-1453) 59, 128, 151
 Chaumont, Jean de (1413-†1451) 49
 Cheneteau, Jean (1437-†1469) 56, 273

Chevalier alias Militis, Jean (1447-†1498) 74, 76, 80, 94
 Chevalier, Antoine (1550-1554) 183
 Chevallier, Charles (1551-†1554) 128
 Chevrier, Louis (1566-†1585) 114, 131
 Chielle, Jehannin de (1316) 174
 Chollet, Pierre (1532) 158
 Ciflot, Robert (1608-1651) 183, 187, 190, 231, 333
 Cigogne, Didier (1522-1528) 185
 Ciron, Jean (1552-1553) 127
 Claré, Antoine (1561-†1586) 64, 68, 71, 74, 217, 244
 Cockburn, Nicolas de (1510) 56
 Cockburn, Robert de (1501-†1526) 56
 Colas dit Le Flamand, Jean (1633) 230, 231, 333
 Colin, Pierre (1539-1572) 103, 127
 Colombel, Etienne (1458-1473) 249, 325
 Compère dit Loyset, Louis (1491-†1518) 127, 140, 142, 264, 269, 301
 Condé, Gilles de (1297-†1337) 24, 67, 74, 75, 76, 79, 92, 328
 Conseil, Jean (1510-†1535) 186, 189, 233, 305, 308, 309, 310, 319, 320, 336, 337, 343
 Corbeil, Henry de (1480-1481) 207, 265, 266
 Corteval, Pierre de (avant 1547) 225
 Costa, Jean de (1548-1554) 159, 165
 Coulours, Denis de (1356-†1383) 67, 74, 75, 76, 79, 93, 320, 328
 Courbes, Georges de (1572-1602) 212, 218, 249, 332, 346
 Courrat, André (1515-†1533) 186, 187, 224, 319, 324, 326
 Courrat, François (1534-†1554) 187, 210, 224
 Cousin [de Bourges], Jean (1467-1471) 340
 Cousin alias Escatefer, Jean (1446-1475) 117, 134, 135, 138, 139, 140, 244, 248, 298, 301, 320, 324, 325, 340, 351, 352
 Cousin, Etienne (1551-1577) 212, 215, 326, 356, 359
 Cousin, Joachim (1590-†1622) 218
 Coustan, Simon (1535-†1559) 127, 226
 Cousturier, François (1569-1585) 218
 Cralier, Moton (1507-1508 ?) 114, 117, 121, 124, 136, 142, 244
 Crepin, Antoine (1447-†1472) 56
 Cresne, Michel de (1366-†1409) 93, 328
 Cretin, Guillaume (1476-†1525) 28, 63, 67, 74, 77, 80, 90, 94, 255, 256, 311, 320, 329
 Croson, Claude (1583-1590) 178
 Cyart, Simon (1574-1595) 231, 332, 359
 Cybot, Noël (1522-†1556) 211, 218, 225, 236, 245, 247, 248, 256, 282, 283, 288, 289, 295, 305, 310, 311

D

Dabaro, Richard (1546-1574) 231, 331, 355, 356
 Dacambougne, Jean (1508) 344
 Daigny, Jean (1387-†1432) 49
 Damon, Nicolas (1522-1523) 182
 Danet, [Jean ?] (1611-1617) 231, 334
 Dargent, Pierre (1438-1462) 226, 231, 325
 Dargillières, Antoine (1534-†1572) 211, 292, 327, 334
 Dargillières, Jean (1563-†1588) 211, 292, 315, 327, 334
 Darras, Jean (1482-1510) 212, 216, 340
 Darsonval, Jean (1408-†1416) 94, 329

Dauberville, Jean (1547-1563) 378
 Daussey, Jean (1581) 210
 Dauxy, Jean (1433-†1453) 56
 David, Laurent (1568-†1605) 114
 Debion, Jean (1495) 206
 Derpy, Jean (1399-†1419) 93, 329
 Des Crosses, Pierre (1447-1488) 399
 Des Fontaines, Perrinet (1403-1447) 230, 231, 236, 297, 299, 300, 320, 335, 336, 349, 350
 Des Molins, Jérôme (1561-†1579) 59, 81, 95
 Des Oliviers, François (1531-1584) 211, 291, 315
 Deschevert, Roger (1583-†1596) 67, 74, 77, 78, 81, 95, 320, 332
 Desloges, Gobert (1507-1530) 59, 211, 218, 236, 248, 305, 308, 309
 Desmarquetz, Jean (1551-1562) 187, 189, 319, 327, 331
 Destry, Barthelemy (1583-1584) 118, 129, 138, 142, 146, 244
 Dierre, Pierre de (1401-†1433) 49
 Doné, Louis (1612-1623) 228
 Dorles, Guillaume (1493-1514) 211, 217, 236, 304, 307, 308
 Du Boys, Jean (1493-1538) 230, 231, 236, 299, 304, 308, 309, 320, 327, 330, 336, 337
 Du Boys, Nicole (1508-†1510) 152, 160, 163, 167, 170, 245, 282, 288, 289
 Du Buisson, Pierre (1493-1515) 244, 249, 282, 283, 284, 285, 325
 Du Camp, Jean (1586-†1624) 115, 248, 249, 256, 333
 Du Chastel, Pierre (1537-†1552) 397
 Du Cousu, Antoine (1632-†1658) 248, 307, 312, 313, 408
 Du Drac, Jean (1522-†1555) 57
 Du Hamel, Guillaume (1525-†1540) 234, 236, 248, 264, 305, 310, 311
 Du Hamel, Jean (1559-†1587) 233, 358, 359
 Du Jardin, Louis (1576-1583) 229
 Du Jardin, Simon (1581-1584) 118, 124, 137, 142, 146, 208, 215
 Du Lyon, Guillaume (1464-†1491) 127, 203, 269
 Du Mas, Gabriel (1478-†1500) 56, 406
 Du Mes, Laurent (1522-†1552) 227, 230, 236, 305, 310, 311
 Du Mesnil, Jean (1509-†1546) 103, 152, 160, 167, 170, 209, 218, 245, 247, 256
 Du Moncel, Jean (1493-†1531) 212, 216, 330
 Du Pont, Jacques (1494-1511) 217, 264, 265, 266
 Du Pont, Pierre (1335-1336) 56
 Du Veez, Pierre (1462-†1508) 231, 236, 298, 301, 320, 335, 336, 337
 Du Vergier, Jean (1551-1556) 159, 164
 Dubois, Jean (1364-†1406) 227, 230, 231, 236, 297, 299, 300, 320, 336, 339
 Dubuysson, Maturin (1488-1514) 118, 119, 134, 148, 151, 152, 166, 211, 212, 218, 245, 248, 249, 304, 307, 308, 320, 323, 327, 329
 Dumayne, Laurent (1554-†1605) 165
 Dumayne, Pierre (1586) 159, 165
 Dumont, Jean (après 1337-avant 1403) 74, 75, 79, 93
 Dumonthet, Mathurin (1570-†1581) 224
 Dupuy, François (1585-†1629) 64
 Durant, Michel (1507-†1553) 63, 74, 77, 78, 80, 255
 Durantel dit Gigot, Jean (1546-†1583) 95, 229, 331, 344, 354, 357, 359
 Dussart, Jean (1454-†1485) 207, 211, 215, 304, 307

Duval, François (1499-†1512) 110, 111, 118, 119, 122, 148, 151, 152, 167, 256
 Duval, Noël (1493-†1532) 90, 94, 256
 Duval, Samuel (1572-†1585) 217

E

Epones, Pierre d' (1315-1316) 118, 121, 147, 150, 160, 167, 169, 245
 Estienne, Pierre (1401-1420) 233, 249, 338
 Estrées, Antoine d' (1555-†1609) 57

F

Faissier, Jean (1367-†1395) 93, 329
 Fauchon, Pierre (1557-†1562) 243
 Faugues, Guillaume (1462-1471) 117, 134, 135, 138, 140, 141, 244, 248, 298, 301
 Faurtin, Robert (1601-1602) 292
 Feuillet, Robert (1399-1409) 94, 329
 Fillon dit de Chartres, Jean (1360-†1401) 93, 328, 335
 Flagy, Gilles de (1336) 118, 119, 124, 150, 160, 167, 245
 Florie, Martin (1365-1392) 256, 295, 304, 307
 Foliot, Jean (1406-1408) 205, 231, 282, 283, 284, 290, 336, 337
 Fontaine, Antoine de (1581-1586) 229, 231, 332
 Fontaine, Philippe (1523-1551) 228, 231, 310, 322, 330, 337, 343
 Fontaines, Michel de (1364-†1403) 58, 67, 74, 75, 76, 79, 93, 320, 328
 Forin, Henry (1507-†1532) 344
 Formé, Nicolas (1567-†1638) 90, 96, 235, 236, 295, 306, 311, 312, 321, 327, 333
 Formichon alias de Paris, Jean de (1405-†1420) 175
 Foucherolles, Guillaume de (1316-†1343) 92, 328
 Fougères, Gilbert de (1547-†1570) 128
 Fournier, Etienne (1506-†1518) 213, 218, 229, 232, 236, 264, 268, 270
 Fournier, Guillaume (1565-†1587) 116, 118, 121, 138, 142, 146, 155, 244
 Fournier, Louis (1638-†1676) 28
 Foydeau, Jean (1571-1582) 224, 232, 234, 236, 249, 268, 271
 Fradet, Antoine [I] (1601-1642) 56
 Fresnoy, Jean (1508) 264, 266, 330, 344
 Froger, Jean (1569-†1612) 74, 77, 78, 81, 95

G

Gaillard, Michel (1500-†1502) 56
 Gaillard, Simon de (1544-†1569) 128
 Gaudier alias Doucet, Jean (1444-1463) 117, 122, 135, 138, 139, 140, 178, 244
 Gehenault, Eustache (1630-†1663) 119, 125, 126, 134, 149, 154, 155, 186, 190, 235, 236, 245, 247, 248, 254, 256, 295, 303, 306, 312, 313
 Gendron, Jean (1595-1630) 231, 333
 Gentilz, Simon (1548-1563) 210, 225
 Gillard, Jacques (1464) 141
 Gillot [-] 207
 Gilloteau, Jean (1581-1585 ou 1587) 119, 121, 124, 125, 134, 149, 151, 153, 208, 212, 216, 320, 342

Giroult, Symon (1526-†1582) 160, 163, 167, 169, 170, 182, 187, 190, 235, 245, 247, 249, 254, 256, 320, 330, 355, 357
 Gobert, Thomas (1627-†1672) 89, 96, 180, 186, 190, 194, 254, 256, 276, 295, 307, 312, 313, 321, 327, 334
 Godet, Jean (1576-†1597) 233, 249, 332, 346
 Gogne, Sylvain (1548-†1574) 159, 161, 163, 165, 166, 188, 224
 Gogue, Mace (1440-1447) 206
 Going, Michel (1529-†1569) 204, 286
 Going, Nicolas (1603-1622) 159, 163, 164, 166, 209
 Going, Pierre (1617-1619) 159
 Gondi, Pierre de (1533-†1616) 54, 57, 59, 78
 Gorin, Pierre (1585-1601) 232, 236, 249, 268, 272
 Gosset, Jean (1633-1648) 212, 217, 231, 256, 333
 Gougelet, Nicolas (1604-†1647) 154, 160, 162, 163, 167, 169, 171, 225, 235, 256, 320, 333
 Grandpont, Arnoult de (1363-†1377) 56
 Grangier, Jean (1543-†1573) 70
 Grenet, Alain (1438-1494) 232, 236, 249, 268, 270
 Grenon, Nicole (1399-†1456) 21, 22, 26, 117, 124, 129, 134, 135, 138, 139, 175, 224, 230, 231, 236, 297, 299, 300, 320, 322, 335, 336, 337, 349, 350
 Grosseteste, Nicolas (1579-1587) 231, 332, 346
 Gueniart, Jean (1571) 230, 231, 332, 345
 Guerard, Etienne (1532-1537) 228, 231, 330
 Guerin, Simon (1572-†1579) 225
 Guichart, Jean (1498-†1524) 225, 290
 Guilbert, Adrian (1606-1621) 268, 272
 Guillart, Jean (1401-1406) 248, 325
 Guillemart, Guillaume (1448-1454) 233, 249, 339
 Guillemyn, Jacques (1603-†1634) 128
 Guillier, Pierre (1461-†1485) 94, 207, 210, 329, 352
 Guillot, Antoine (1547-†1581) 247, 249, 256, 331, 334, 354, 355
 Guillouet, Remy (1569-†1570) 182
 Guimard, Catheryn (1616-1617) 358
 Guyard, Etienne (1554-†1570) 206, 378
 Guynoy, Nicole (1546-†1574) 345
 Guyonneau, Claude (1613-1657) 159, 162, 163, 166, 188, 224

H

Hamon, Jean (1362-1367) 93, 328
 Harpicon, Jean (1549-†1558) 218
 Hartebiz, Martin (1511) 264
 Hebert, Benard (1482) 207
 Herman, Louis (1586-1587) 212, 215, 317, 327, 334
 Hesse, François (1561-1564) 213, 232, 236, 268, 271
 Hiel, Martin (1572-1595) 249, 332, 346, 359
 Houdan, Pierre de (1349-†1363) 56
 Huet, Moyses (1595-1608) 115
 Hyer, Charles (1585-1586) 212, 216, 332, 334

I

Isambert, Martin (1639-1646) 292

J

Jacquier, André (1606-†1624)	62, 63, 75, 79, 81, 115, 255
Jacquier, Jean (1581)	158, 159
Jacquier, Louis (1624-†1661)	62, 79
Jacquinet, Maximin (1584-†1591)	256, 265, 333, 346
Janailhac, Pierre de (1504-†1510)	59, 309
Jannequin, Jean (1573-1574)	152, 292
Jarre, Nicolle (1570)	159
Jausson, Simon (1602-1657)	64, 68, 72, 74, 118, 138, 146, 244
Jehanne, Germain (1541-†1570)	63, 74, 77, 78, 80, 235, 247, 255
Johannet, Charles (1560-1626)	64, 68, 72, 74, 188, 244
Jorlin, Jean (1526-†1551)	143
Jourdain alias Morellet, Guillaume (1521-1534)	187, 190, 210, 212, 217, 219, 226, 231, 330
Jousselin, Jean (1574-1578)	232, 236, 268, 271
Juguet, Vital (1510-1535)	158, 163, 164, 166, 209, 217
Julien, André (1492-†1559)	89, 91, 235
Justines, Raoul de (1389-1404)	93
Juvenal des Ursins, Jacques (1410-†1457)	56
Juvenis, Thomas (1449-1465)	249, 340, 343

L

L'Allemand, Josce (1344)	119, 160, 161, 167, 169, 245
L'Espée, Jean de (1610)	185
La Balle, [-] (1522-1525)	223
La Ferté, Jacques de (1580 ?-†1651)	79, 81, 96
La Ferté, René de (1608-1625)	79, 81, 96
La Gasche, Remy de (1532)	215
La Grange, Charles de (1580-†1626)	115
La Grange, Claude de (1556-1570)	245, 288, 289
La Guerre, Michel de (1620-†1679)	53, 208, 211, 215, 219, 282, 283, 288, 290, 307, 312, 313
La Halle, Pierre de (1623-1633)	245, 288, 290
La Haye, Christophe de (1508-1509)	214, 264
La Haye, Louis de (1608-†1638)	63, 67, 75, 79, 81, 247, 248, 249, 255, 256, 320, 333
La Longne, Robert de (1501-1514)	255
La Loue, Louis de (1505-1533)	184
La Pierre, Pierre de (1553-†1579)	67, 69, 70, 73, 114, 115, 117, 125, 131, 137, 142, 144, 145, 176, 179, 244, 357
La Roche, Louis de (1532-†1559)	70
La Roderie alias Joyeux, François de (1491-†1511)	217, 264
La Ruelle, Toussaint de (1410-†1470)	179, 187, 189, 319, 327, 329, 336, 337, 349
La Solde, François de (1612)	228
La Tour, Jehannin de (1418-†1465)	231, 329, 336, 350, 351
Laboret, Claude (1579)	224
Laboureau, Christophe (1586-1633)	212, 218, 219, 249, 333
Lagrange, Laurent de (1578-1579)	60, 71, 291
Lalande, Dominique (1610-†1617)	227
Lalement, Pierre (1601-†1613)	115
Laloyer dit d'Ambroize, Jean (1445-†1504)	117, 124, 125, 129, 136, 138, 141, 158, 186, 188, 205, 224
Lambert, Gilles (1585)	159

Lambert, Pierre (1449-1473)	114, 117, 132, 135, 138, 141, 205, 244, 247
Langellerie, Jean de (1525-†1548)	56
Langevin, Pierre (1587)	243, 248, 299, 303
Langhedul, Jan (1583-†1592)	292
Laon, Guy de (1298-†1329)	56
Larcher, Philippe (1621-1622)	292
Larcois, Etienne (1570)	179
Laude, Bonaventure (1601-1614)	218, 219
Launay, Charles de (1472-†1506)	186, 188, 233, 234, 236, 248, 249, 298, 301, 302, 320, 341
Lauverjat, Pierre (1575-†1625)	21, 22, 26, 72, 101, 114, 115, 118, 124, 125, 126, 130, 134, 138, 142, 146, 159, 161, 163, 165, 166, 177, 186, 188, 192, 209, 211, 234, 236, 244, 248, 287, 299, 303, 370
Laval, Jean de (1489)	211, 215, 304, 307
Lavigne, Gace de (1335-†1382)	93, 328
Le Begue, Jean (1560-1574)	70, 114, 117, 125, 137, 142, 145, 176, 244
Le Bel, Guy (1452-†1476)	56
Le Bel, Jean (1494-1507)	117, 121, 126, 136, 138, 142, 244
Le Belloys, Bertrand (1378-1384)	118, 121, 148, 150, 160, 167, 170, 245
Le Blanc, Guillaume (1588 ou 1629-†1642)	115, 119, 122, 134, 149, 154, 155, 167, 235, 236, 249, 256, 268, 272, 312
Le Bourgoing, Guillaume (1402-1408)	117, 129, 135, 138, 139, 175, 244, 283, 285
Le Bouteiller de Senlis, Geoffroy (1353-†1377)	93, 328
Le Boutiller, Jean (1531-1543)	26, 117, 128, 129, 134, 137, 142, 143, 176, 244, 248, 298, 302
Le Cesne, Guillaume (1365-1408)	118, 121, 148, 150, 160, 163, 168, 170, 245, 247, 249, 256, 320, 339
Le Clerc, Hugues (1421-1425)	49
Le Clerc, Sohier (1473-1477)	270, 301
Le Cung alias Magistrat, Jean (1526-†1548)	249, 330
Le Doyen, Olivier (1542-1559)	91, 326
Le Dru, Jean (1541-1578)	187, 190, 229, 231, 331, 344, 356, 358
Le Duc, Denis (1458-†1503)	89, 91, 203, 223, 225, 235
Le Fourbisseur, Guillaume (1445-1446)	174
Le Keu, Adrian (1569-†1586)	229, 231, 332, 346
Le Large, Pierre (1585-1589)	233, 249, 332, 346
Le Liégeois, [-] (1521-†1532)	233, 249, 330
Le Machecrier alias [le] Grand Guillaume de Saint-Méry, Guillaume (1405-†1460)	233, 234, 236, 248, 249, 297, 299, 300, 320, 335, 336, 337
Le Maignen, Jean (1521-1525)	56
Le Marié, Pierre (1547-1566)	62, 67, 68, 70, 73, 92, 319, 326, 338, 354
Le Masson, Jean (1539-†1550)	95, 331, 354
Le Mesle, Raoulet (1458-1459)	140, 176, 246, 265, 266
Le Nain, Jean (1558-1574)	233, 249, 326, 334, 358
Le Page, Guy (1583-1585)	212, 215
Le Painctre, Claude (1572-1576)	211, 212, 216, 218, 230, 231, 236, 299, 303, 320, 342
Le Pelletier, Jean (1415-†1432)	49, 90, 94
Le Poucre, Pierre (1548-†1561)	56
Le Queulx, Guillaume (1577-1585)	224, 231, 232, 233, 234, 236, 249, 268, 271, 319, 326, 332, 346
Le Roux dit Bugues, Jean (1594-1598)	228, 247
Le Roux, Pierre (1560-1612)	213
Le Roux, Pierre (1560-1612)	189, 190, 217, 249, 268, 271

Le Roy abbé de Saint-Laurent, Etienne (1559-1587)	95, 332, 341, 358	Marand Du Dorat, Gabriel de (1631-†1649)	57, 174
Le Roy de Saint-Martin, Etienne (1595-†1621)	96, 295, 306, 311, 312, 321, 327, 333	Marault, Gilbert (1568-†1589)	60, 64, 71, 92, 224
Le Trot, Jacques (1567-†1585)	235, 248, 249, 256, 331	Marault, Pierre (1528-†1535)	103, 117, 124, 132, 134, 136, 142, 143, 244, 248, 298, 302
Le Vasseur, Firmin (1398-†1440)	90, 335, 338, 350	Mareau, Jacques (1468-1469)	56
Le Vasseur, Jean (1449-1472)	186, 188, 190, 226, 231, 232, 233, 234, 236, 249, 268, 270, 319, 338	Marel, Gilbert (1465-†1502)	62, 67, 68, 69, 73, 91, 319, 338
Le Vasseur, Martin (1555)	228	Mareschal, Philippe (1566-†1581)	61
Le Vavasseur, Guillaume (1565-1587)	224, 230, 231, 232, 236, 268, 271, 319, 326, 332, 346	Martien, Nicolas (1527-1559)	206, 212, 215, 326, 334, 356
Lebloy, François (1590-1626)	210, 217	Martin, Gilles (1622-1626)	292
Lebrat, Hervé (1590-†1621)	292	Martin, Jacques (1483-†1503)	273
Leclerc, Jacques (1554-†1556)	215	Martin, Michel (1558-1560)	228
Lecocq, [-] (1586)	85, 396	Mastrey, François de (1574-1579)	56
Leconte, Jean (1529-†1548)	346	Mathieu, François (1615-1616)	159
Lefebvre, Leonard (1621-1646)	209, 218, 225, 284, 287	Matthieu, Maître (1245-†1278ca)	56
Legrand, [-] (1639-1651)	159, 218	Maugis, François (1458-†1494)	117, 126, 127, 136, 138, 142, 244, 254
Lepaintre, Jean (1438-†1468)	216, 320	Mehun, Jean de (1494)	69
Lepere, Jean (1504)	205	Mello, Guillaume de (1336-†1341)	56
Leschenet, Didier (1559-†1603)	29, 67, 74, 77, 78, 81, 96, 216, 269, 295, 306, 311, 312, 320, 321, 327, 333, 358	Melun, Louis de (1433-†1474)	56
Lescluse, Pierre de (1559-1570)	233, 249, 331, 357	Menaigier, Jean (1583-1587)	210
Lescuyer, Jean (1482)	210	Menuisier, Hugues (1601-†1638)	112, 227
Lescuyer, Simon (1595-1619)	347	Methenier, Philippe (1527-1528)	158, 164
Lespine, Jean de (1519-1523)	212, 217, 231, 340	Meulan, Grégoire de (1279-†1297)	56
Lestulier, Jean (1508-1514)	212, 216, 264, 337	Meulan, Jean de (1334-†1363)	56, 118, 119, 121, 148, 151, 160, 167, 170
Levelu, Henry (1567-†1573)	345	Micheau, Vincent (1566-1568)	56
Levesque, Claude (1615)	207	Michel, Jehannin (1418-1446)	235
Lhéritier [Paris], Antoine (1529-1561)	211, 212, 215, 216, 305, 308, 309, 320, 334, 335, 336	Migny, Guillaume (1449-1458)	117, 122, 135, 138, 139, 140, 176, 234, 244, 246
Ligier, Jacques (1530-1543)	209, 216, 218, 284, 286	Mirecourt, Pierre de (1297-†1301)	56
Lombard, Grégoire (1601-†1615)	159, 163, 165, 166, 218	Mocquet, Jean (1533-†1569)	189, 218
Longueval, Antoine de (1498-1525)	91, 111, 152, 188, 209, 269, 295, 298, 302, 320, 324, 326, 340, 341, 352	Molin, Jacques de (1525-†1541)	28, 67, 74, 77, 80, 95, 295, 305, 310, 311
Lorris, Etienne de (1308-†1329)	118, 121, 147, 150, 160, 163, 167, 169, 245, 249, 320, 328, 334	Molin, Jean (1505-1518)	248, 249, 304, 308, 320, 327, 330, 334, 400
Louviers, Laurent de (1343-1344)	118, 121, 147, 150, 160, 167, 169, 245	Monthovillier, Vincent de (1547-†1573)	225, 234, 244, 284, 286, 290, 291
Loys, Charles (1570-1591)	61, 189, 190, 232, 234, 236, 249, 268, 271	Montigny, Bernard de (1400-1421)	90, 283, 285, 290, 335, 338, 350
Ludet, Louis (1572-†1587)	160, 167, 169, 170, 225, 235, 245, 247, 264	Montliard, Abel de (1597-1602)	57
Luillier, Nicolas (1569-1586)	59, 74, 77, 78, 80, 95	Montsayon, Antoine (1533-†1572)	117, 124, 128, 137, 142, 144, 145, 208, 217, 218, 224
Lupicen, Johannes de (1305)	174	Moreau, Guillaume (1384-†1428)	249, 335
Lusseux, Audry de (1510-1531)	207, 218, 219	Morel, Clément (1534-1552)	103
Lyrose, Guillaume (1409)	117, 124, 130, 135, 138, 139, 158, 163, 166, 204, 208	Morel, Philippe (1581-1586)	215, 218
		Morgan, Nicolas (1566-1586)	212, 216
		Morillon, Pierre (1571)	230, 231, 233, 318, 332, 345
		Morin de La Roche, Pierre (1405-†1409)	67, 68, 73, 90
		Morin, Antoine (1570-†1609)	160, 167, 170, 235, 245, 247, 256
		Mornable, Anthoine (1530-1546)	182, 186, 189, 306, 310, 311, 319, 320, 341
		Mortis, Jean (1439-†1484)	34, 59, 74, 76, 80, 94, 128, 151, 167, 320, 329, 374
		Mortis, Pierre (1449-†1479)	235
		Mothey, Jacques (1536-†1573)	92, 180, 326, 338, 357, 358, 359
		Motin, Regnault [I] (1407-1418)	67, 68, 73, 90
		Mourier, Honoré (1573-†1606)	63, 74, 77, 78, 79, 81, 255
		Moustier, Jacques de (1613-†1631)	112, 119, 130, 149, 154, 160, 162, 163, 167, 169, 171, 225, 234, 245
		Mulot, Charles (1635-1660)	82
		Mulot, Jean (1634-†1649)	82, 273

M

Macien, Jean (1511-1513)	111, 118, 124, 125, 148, 151, 152
Maisières, Jacques de (1541-†1549)	74, 77, 80, 95
Maistre François (1580)	209
Maistre Thomas [-] (1352)	118, 119, 147, 148, 150, 166, 245, 256
Malesieu, Forcy (1405-1422)	127, 139, 205, 248, 325, 351
Mancel, Robert (1503-1524†)	344
Manchon, Jean (1378-†1420)	56

Mulot, Pierre (1628-1634) 82
 Muris, Julianus de (1347-†1365) 119, 147, 150, 160,
 161, 163, 166, 167, 170, 245, 249, 320, 328
 Musnier, Nicolas (1580-1606) 233, 249, 327, 347
 Myson, Nicole (1449-†1511) 59, 67, 74, 76, 77, 80, 94,
 320, 339

N

Naples, Jean-Baptiste de (1586) 209
 Nau, Pierre (1503-1509) 181
 Neaufle, Hugues de (1338-†1371) 56
 Neuville, Liévin de (1422-†1443) 49
 Nicolai, Jacques (†1512) 63, 74, 77, 80, 95
 Nicolas, Jean (1527-†1530) 225, 227, 284, 285, 286
 Noël, Jean [I] (1474-†1534) 178, 203, 218
 Nolin, Jean (1510-†1521) 256, 330, 353
 Normant alias Loyal, Antoine (1528-†1557) 231, 337

O

Odry, Jean (1467-1468) 189, 203, 204, 205, 215

P

Pain, Martin (1542-†1578) 212, 216, 331, 356, 359
 Paindavene, Robinet (1405-1419) 230, 236, 297, 299,
 300
 Palu, Guillaume (1563-1581) 159, 165
 Palu, Jean (1536-†1581) 165
 Parent, Jean (1506-†1533) 74, 77, 80, 94
 Paris, Guillaume de (1505-†1548) 59, 63, 74, 77, 80,
 95
 Paris, Jean de (1418-†1428) 49
 Passart, Jacques (1559-1570) 229
 Passereau, Pierre (1509-1532) 117, 124, 134, 136, 142,
 143, 208, 211, 212, 215, 298, 302, 320, 324, 326
 Passerin, Georges (1492-†1504) 83
 Pastoris, Antonin (1462-1493) 89, 91, 117, 124, 130,
 132, 136, 138, 141, 143, 158, 166, 204, 205, 209,
 217, 224, 235, 247
 Pastoris, Pierre (1483-†1534) 117, 125, 130, 136, 141,
 142, 143, 158, 163, 164, 166, 176, 181, 182, 183,
 186, 188, 209, 244
 Pechebien, Pierre (1415-†1459) 56, 85, 272
 Pergon, François (1628-1635) 189
 Péris, Jacques (1588-1596) 248, 299, 303
 Perlant, Jehan (1505-1509) 207
 Pernaut, Jean (1451-1461) 91, 140, 325, 352
 Perrinet/Parnet, Jean (1449-†1499) 118, 119, 125,
 126, 148, 151, 152, 235, 245, 247, 256
 Petit, Clément (1378-†1399) 56
 Petit, Georges (1630-1634) 246
 Pezard, Jacques (1584-†1621) 188, 287
 Picard, Guillaume (1439-1472) 56
 Picot, Eustache (1592-†1651) 92, 96, 112, 155, 268,
 269, 272, 294, 295, 299, 303, 306, 312, 313, 314,
 319, 320, 321, 324, 327, 333, 366
 Picqlin, Jean (1486) 234
 Piefort, Guillemin (1447-1465) 206, 212, 217, 231,
 340, 343
 Pihan, Robert (1568-†1584) 212, 218, 233, 249, 332

Pinchemont, Jean (1444-1458) 117, 135, 138, 139, 140,
 176, 244
 Pinot, Guillaume (1603-1604) 291
 Pinson, Jean (1570) 183
 Pinson, Nicolas (1418-1420) 117, 127, 135, 138, 139,
 140, 175, 244
 Plantin, Claude (1596-†1607) 248, 249, 256, 333
 Ploton, Jean (1420-†1471) 285
 Poignat, Noel (1405-1416) 249, 335
 Poisson, Mathurin (1558-†1563) 159, 218
 Poissy, Guillaume de (1296 ou 1316-1322) 118, 121,
 147, 150, 160, 167, 169, 174, 245
 Poix, Israël de (1582-†1642) 156, 183, 256, 332
 Ponchet, Jean (1553-1564) 114, 117, 128, 131, 137,
 142, 143, 144, 176, 244
 Pontbriand, Gilles de (1477-1518) 56
 Pontbriant, Olivier de (1476-†1505) 56
 Porcher, Jean (1533-1556) 92, 326, 334
 Pot, Guillaume (1589-1594) 356
 Pot, Philippe (1509-†1525) 57
 Potier, Claude (1556-1565) 185
 Poulain, Hugues (1444-1461) 94, 114, 117, 134, 135,
 138, 139, 140, 175, 176, 244, 248, 249, 268, 270,
 319, 320, 324, 325, 329, 352
 Poullard, Claude (1582) 209
 Poupard, Lucas (1568-1588) 292
 Prévost, Bernard (1594) 57
 Prieur [chapelain], Dreux (1509-†1521) 46, 59, 102,
 108, 109, 110, 111, 118, 122, 124, 126, 148, 151,
 152, 167, 173, 192, 209, 245, 302, 370
 Prophete, Pierre (1399-†1408) 93, 329

Q

Queneau, Pierre (1510) 158

R

Rabier, Vincent (1465-†1504) 249
 Racines, Martin de (1594-1626) 56
 Raffin, Pierre (1555-†1568) 292
 Rahel, Toussaint (1563-1607) 70, 116, 117, 121, 125,
 130, 131, 132, 137, 142, 145, 159, 162, 163, 165,
 166, 224, 234, 244
 Rançon, Antoine de (1558-1591) 243
 Raparilhot, Josse (1527-†1531) 117, 124, 132, 136,
 142, 143, 224
 Rebours, Marin (1525-†1561) 67, 70, 73, 213, 234,
 236, 244, 249, 263, 266, 268, 270
 Regnard, Tristan (1575-†1602) 234, 236, 249, 268,
 271
 Regnault, Jean (1548-1591) 127, 224, 233, 249, 269,
 326
 Remis, Pierre de (1315-1318) 288, 292
 Renvoyre, Jacques (1568-†1628) 104, 115, 119, 122,
 124, 125, 126, 133, 149, 151, 153, 154, 155, 157,
 167, 187, 190, 245, 247, 254, 256, 312
 Reverdy, Georges (1506-1516) 91, 207, 212, 213, 216,
 218, 268, 270, 319, 326, 330, 344, 353
 Richard, Benoît (1461-1476) 247, 249, 335, 338
 Richome, Jean (1420-1421) 285, 292
 Rigolet, Jean (1413-†1468) 234, 236, 249, 256, 268,
 270
 Rivet, Louis (1624-†1660) 255, 256, 333

Robert, Louis (1587-1589) 231, 327, 334
 Robin, Jean (1575) 286
 Robin, Pierre (1595-1626) 225
 Robinet, Jean (1495-1543) 181, 225, 284, 286
 Rognon, Antoine (1587) 160, 170, 235
 Rognon, Jean (1505-†1543) 167, 168, 245, 247
 Rognon, Jean (1505-1543†) 160, 170, 235
 Rolin, François (1526-†1584) 180, 184
 Rolin, Joseph (1563-1572) 182
 Romanelles, Pierre de (1563-1599) 59, 78, 249, 332, 347
 Rossignol, Claude (1540-†1583) 227
 Rouart, Moysse (1577-1590) 288, 289
 Rousseau, Martin (1554-†1569) 63, 74, 77, 78, 80, 95, 235
 Roussel, Guillaume (1508-1558) 209, 215, 284, 285
 Roussel, Jean (1365-†1385) 265
 Roussel, Melchior (1585-1586) 118, 133, 134, 138, 142, 146, 244, 248, 299, 303
 Rousselet, Jean (1536-†1579) 212, 215, 264, 326
 Rousset, Enguerrant (1508) 290, 378
 Roussillon, Jacques (1529-1575) 63, 64, 68, 70, 71, 73, 117, 125, 128, 137, 142, 144, 186, 188, 244, 255
 Rouvray, Jean de (1388-†1461) 405
 Roux, Michel (1625-1626) 159
 Rouzier, Louis (1508-†1562) 234
 Roze, Jacques (1586-1587) 168, 212, 214, 216, 317, 333, 334
 Ruelle, Pierre (1572-†1613) 273
 Rully, Philippe de (1410-†1440) 49, 56

S

Sadet, Pierre (1573) 159, 209
 Sadon, Robert (1405-†1464) 89, 90, 175, 187, 235
 Saint-Pol dit Paulet, Mahieu de (1405-1421) 248, 297, 299, 300
 Sanguin, André (1525-†1539) 82
 Sanguin, Antoine (1502-†1559) 82
 Sanguin, Denis (1638-†1702) 82
 Sarpe, Pierre (1438-†1474) 205
 Sauvage, Michel (1461-1470) 91, 325, 352, 405
 Savereau, Mathurin (1531-†1558) 116, 117, 128, 137, 142, 144, 244
 Seguin, Jean (1508-1510) 103, 114, 117, 121, 136, 142, 143, 244
 Seigneuret, Charles (1550-†1551) 178, 179, 184
 Sermisy, Claudin de (1508-†1562) 90, 94, 128, 152, 235, 236, 269, 295, 305, 308, 314, 320, 322, 323, 327, 330, 353, 354, 355, 357, 362
 Sermisy, Claudin de (1508-†1562) 21, 22, 269, 309, 344, 352, 367
 Seurat, Nicolas (1576-1577) 145, 209, 286, 291
 Sidrac, Toussaint (1630-1645) 145
 Simony, Symon (1546) 207
 Sohier alias Fede, Jean (1436-1477) 90, 94, 205, 211, 212, 213, 215, 247, 248, 249, 259, 268, 269, 270, 294, 295, 298, 301, 304, 307, 314, 319, 320, 324, 325, 327, 329, 335, 336, 337, 340, 341, 343, 348, 366
 Soudays, Guillaume (1583) 159
 Soupison, Jean (1468-1470) 186, 187, 298, 301
 Souvré, Gilles de (1614-1631†) 57
 Stappen, Crespin de (1485-†1533) 211, 212, 215, 216, 304, 307, 320, 336, 337

Symon, Jean (1570-1604) 208
 Symonnet, Pierre (1583-1595) 159, 163, 166, 209, 217

T

Tabart, Denis (1560-†1604) 247, 249, 256, 331, 345, 359
 Tabourot, Philbert (1585-1589) 234, 236, 249, 268, 272
 Taillon, Jean (1573-†1639) 22, 177, 378
 Tarier, François (1572) 231, 342
 Taschet, Jean (1547-1577) 209, 215, 284, 286, 291
 Tesson, Jean (1423) 118, 121, 148, 151, 160, 167, 170, 245
 Testard, Etienne (1540-1585) 119, 124, 133, 134, 149, 151, 153, 167, 225, 230, 236, 306, 311, 312
 Testard, Jean (1547-†1563) 64, 226
 Testard, Nicolas (1534-†1559) 211, 212, 215, 216, 306, 310, 311, 321, 327, 331, 354, 355, 357
 Textoris, François (1553-†1586) 212, 213, 214, 215, 216, 268, 271, 319, 326, 331, 355, 357, 358, 359
 Thermes, Denis de (1492-1510) 234, 288, 289
 Thorel, François (1561) 292
 Thou, André de (1408-†1443) 67, 68, 73, 90
 Thouard alias de Chastillon, Pierre (1444-1476) 89, 91, 117, 134, 135, 138, 139, 140, 141, 232, 235, 236, 244, 247, 249, 268, 270
 Tiercelin, Denis (1555-1563) 181, 214
 Touchard, Jean (1583-†1597) 57
 Tourillon, Pierre (1582) 207, 264
 Tournai, Jacques de (1296-1301) 105, 118, 121, 147, 150, 160, 167, 169, 245
 Traversier, Jacques (1579-1585) 229
 Tropicin, Guillaume (1532-1578) 231, 263, 326, 357, 359
 Trotet, Mathieu (1533-1535) 159
 Truphy, Pierre (1565-†1569) 63, 74, 77, 78, 80, 95
 Turmeigniz, Jean de (1551-1552) 211, 215, 298

V

Vallast, Quentin de (1508-1510) 246, 248, 305, 308, 309
 Vallet, Mahyet (1511-1513) 215, 305, 308, 310
 Vassal, Geoffroy 1420-†1446) 56
 Vasseur, Jacques (1559-1560) 174, 187, 212, 216, 331, 334, 398
 Vausselles, Antoine de (1588-1615) 64, 68, 72, 74, 244
 Venot, Jean (1414-†1464) 67, 68, 69, 73, 90, 319, 325
 Verdereau, Gabriel (1559-1565) 95, 331, 358
 Verier, Gaspard (1527-†1531) 117, 136, 142, 143, 244
 Vermont L'Aîné, Pierre (1510-†1533) 111, 119, 125, 134, 148, 151, 152, 182, 186, 190, 203, 226, 233, 234, 245, 248, 249, 305, 308, 310, 330, 352
 Vermont Le Jeune, Pierre (1510-†1558) 152, 186, 190, 235, 236, 247, 248, 249, 254, 256, 295, 305, 308, 310, 320, 322, 323, 327, 330, 336, 343, 354, 355
 Verneau dit Loyauté, Jean (1446-1459) 94, 329
 Verneul, Pierre de (1442-1465) 231, 288, 289, 340, 343
 Vert-Le-Petit, Odon de (-) 118, 151, 160, 167
 Vest, Jean [I] de (1485-†1525) 74, 76, 80, 94, 273
 Viaud, Martin (1458-1464) 228, 231, 339
 Viel, Durant (1440-1475 ?) 233, 249, 329, 334

Vigier [maître des enfants], Jean (1447-1475) 56, 117,
 129, 134, 136, 138, 141, 233, 234, 244, 248, 320,
 324, 325, 334
 Villain, Jean (1458-1459) 228
 Villars, Nicolas de (1586-†1608) 57
 Villeneuve, Guillaume de (1449-1469) 248, 325
 Viziault, Nicolas (1609-1615) 159, 163, 165, 166, 209,
 218
 Voisin, Ambroise (1639-†1662) 67, 68, 71, 72, 74, 92,
 319, 327
 Voury, Jean de (1423) 49
 Vuagon, André (1573-1574) 213, 232, 236, 268, 271

Y

Ysore, Guillaume (1522-†1563) 210, 211, 218, 219,
 226, 236, 248, 256, 295, 305, 310, 311

Z

Zelande, Corneille (1527-1529) 206

Annexe : Dictionnaire biographique des personnels de la Sainte-Chapelle de Bourges et Paris